(N.° 13.) Frimaire an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE NATURAL HISTORY

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ,

LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

VIII.e ANNÉE.

TOME IV.

$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothéque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Strasbourg, etc. etc.

VIII.e ANNÉE.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XI—1802.

MUSEUM

AU

CÉLÈBRE MINÉRALOGISTE

WERNER,

HOMMAGE

D'ATTACHEMENT ET DE RESPECT.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

PHYSIOLOGIE.

ESSAI sur la Nutrition du Fœtus; par Jean-Frédéric *LOBSTEIN, docteur en médecine, prosecteur à l'Ecole de médecine de Strasbourg, membre de la Société libre des sciences et des arts, de la Société médicale de la même ville, correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris.* Strasbourg et Paris, chez *Levrault* frères, imprimeurs-libraires. An X.—1802. In-4.° de xvj et 150 pag., avec 2 gravures. Prix, 4 fr., et 5 fr. pour les départemens.

EN rendant compte, dans ce journal, des *Archives de l'Art des Accouchemens*, publiées par le C. *Schweighæuser*, nous avons parlé plusieurs fois des travaux du C. Lobstein, entre autres de ses *Recherches et Observations sur la position des testicules dans le bas-ventre du fœtus, et leur descente dans le scrotum;* nous avons annoncé, à cette occasion (1), que le C. Lobstein s'occupoit alors de recherches sur le fœtus. L'ouvrage que nous allons faire connoître à nos

(1) *Magasin Encyclop.* Année VII, t. III, p. 135.

lecteurs contient le résultat de ses recherches : le C. Lobstein s'y montre le digne successeur de son savant et célèbre oncle, le professeur *Lobstein*, qui, pendant une longue suite d'années, a été un des principaux ornemens de l'université de Strasbourg.

De toutes les difficultés que présente la physiologie, l'explication de la génération est, sans contredit, celle qui a fixé plus particulièrement l'attention des médecins et des philosophes. Dans chaque siécle, où les sciences naturelles ont fait quelques progrès, les hommes du plus grand génie ont cherché à soulever le voile dont la nature a couvert cette fonction créatrice. Les obstacles qu'ils ont rencontrés dans ces recherches n'ont fait qu'augmenter leur constance et leur assiduité ; cependant le résultat de leurs travaux s'est borné à quelques observations intéressantes et à des expériences ingénieuses : à l'aide d'un petit nombre de faits, ils nous ont transmis des systèmes et des opinions purement hypothétiques, en sorte que la science est devenue plus abondante en assertions gratuites ; mais qu'elle n'a rien gagné en certitude.

La doctrine concernant la nutrition du fœtus, moins hypothétique que celle de la génération, se trouve cependant encore dans un état d'imperfection qui ne surprendra point, à la vérité, ceux qui connoissent les difficultés qui se présentent à chaque pas qu'on veut faire dans les recherches anatomiques. En effet, dans les premiers temps de sa formation, l'embryon est si petit qu'il échappe à notre vue ; dans des époques postérieures même, ses organes délicats ne permettent, en aucune manière, d'appliquer sur

eux les moyens d'analyse qu'on peut employer impunément sur les parties d'un adulte; et, d'un autre côté, les circonstances où l'on peut examiner à loisir les rapports qui existent entre l'enfant et la mère sont fort rares.

Pour obtenir, dans cette matière, un résultat satisfaisant, pour parvenir du moins à coordonner plusieurs faits, qui jusqu'aujourd'hui sont restés isolés et sans liaison, le C. Lobstein a pensé, avec raison, qu'il falloit se borner à suivre avec exactitude les développemens successifs de l'embryon, s'attacher surtout à saisir les divers changemens qui ont lieu dans son organisation pendant les différentes époques de sa vie, et comparer ensuite ce que l'anatomie de l'homme nous apprend, avec ce que la dissection des animaux nous fait connoître.

Dans la vue d'atteindre ce but, autant qu'il est possible, le C. Lobstein s'est occupé, depuis quelques années, de différens points de physiologie concernant l'organisation du fœtus. La place de prosecteur, qu'il occupe à l'école de médecine de Strasbourg, lui a donné de fréquentes occasions d'observer les changemens que subissent les principaux viscères dans leur forme et leur structure pendant tout le temps de la gestation; il a été à même de vérifier souvent ce que les anatomistes nous ont appris sur la nature et la disposition des membranes de l'œuf ainsi que du placenta; il a fait enfin quelques essais sur les quadrupèdes, pour s'assurer du rapport qui existe entre le placenta et la matrice, et pour le comparer avec ce qu'on observe dans l'espèce humaine.

En examinant la manière dont l'enfant est nourri dans le sein de sa mère, deux questions principales devoient naturellement se présenter à l'auteur : l'une étoit celle de savoir quelle est la matière essentiellement nutritive du fœtus? quelle est son origine? quelles sont ses qualités? L'autre, comment cette matière parvient à sa destination? Ces deux questions, quoique essentiellement liées, établissent la division naturelle du traité que le C. Lobstein offre aujourd'hui aux physiologistes. La première partie contient des observations anatomiques et physiologiques sur les membranes de l'œuf et le placenta, considérés comme les sources de la nutrition et comme les organes qui fournissent la matière nutritive; dans la seconde, le C. Lobstein s'occupe de la nutrition proprement dite, c'est-à-dire, du passage de cette matière dans le corps du fœtus. La question de savoir comment les particules nutritives sont converties dans la propre substance de l'enfant, n'entroit pas dans le plan de l'auteur, elle appartient à la théorie de l'assimilation en général.

Le C. Lobstein ayant voulu seulement discuter les différens points de doctrine sur lesquels les sentimens des physiologistes sont encore divisés, offrir les résultats de ses propres recherches, et examiner en quoi elles diffèrent de celles qui ont été faites avant lui, n'a pas cru devoir se livrer à toutes les recherches historiques, dont la matière qu'il traite auroit été susceptible; il s'est également abstenu de répéter tout ce qui est connu et tout ce qu'on trouve écrit avec détail dans les ouvrages élémentaires. Cette sage

réserve l'a empêché de faire un gros volume ; son ouvrage, qui n'en est que plus substantiel, en sera d'autant plus recherché par les gens de l'art, et méritera au C. Lobstein une place distinguée parmi les habiles observateurs.

Dans la première partie de cet ouvrage l'auteur commence par traiter de l'*œuf* et de ses *membranes.* Il donne d'abord la description de la *membrane caduque;* il indique ses rapports avec l'utérus et avec l'œuf; il l'examine à l'aide du microscope, il donne l'histoire de cette membrane, celle de son organisation, la description de cette même membrane dans la vache et dans la brebis; il examine enfin si elle existe dans la matrice en état de vacuité; quel est son mode d'origine dans l'état de grossesse, et en quoi elle diffère des fausses membranes. De-là il passe à la description du *chorion;* il en fait connoître l'organisation; il discute la question de savoir si on peut lui refuser des vaisseaux sanguins, et si elle a de l'analogie avec les autres membranes diaphanes et exhalantes; enfin, il indique ses rapports avec le placenta à terme. Il traite ensuite de l'*amnios*, de ses rapports et de son organisation; il pense que l'existence d'un espace rempli d'eau, que plusieurs anatomistes ont supposé entre l'amnios et le chorion, n'est pas rigoureusement démontré, et que lorsqu'on rencontre ces eaux, c'est dans des cas contre-nature et de maladie. Les *forces vitales des membranes de l'œuf* l'occupent après. Il examine la question de savoir si la vie des membranes dépend de la mère ou du fœtus; il fait voir les différences

qui existent à cet égard dans les diverses espèces d'animaux, et il regarde comme très-probable l'opinion d'après laquelle on attribue à ces membranes les mêmes forces qui appartiennent aux autres membranes diaphanes. En traitant des fonctions des membranes de l'œuf, le C. Lobstein fait voir qu'elles sont les mêmes que celles des membranes exhalantes en général; il recherche ensuite quelles sont les sources de l'eau de l'amnios, et ici il explique, d'après les connoissances acquises sur l'organisation des membranes, pourquoi cette eau s'accumule et comment elle est renouvelée; à ce sujet il fait une digression sur l'origine du vernis caséeux qui enduit la peau du fœtus. Il établit, contre l'opinion généralement reçue, que ce vernis est le produit d'une sécrétion qui se fait, à une certaine époque de la grossesse, dans l'organe cutanée de l'enfant; il indique enfin quelques conséquences physiologiques qui peuvent être tirées de la disposition connue des membranes de l'œuf. L'existence de l'*alantoïde* a été admise par un grand nombre d'anatomistes, et contestée par d'autres. Le C. Lobstein pense cependant que « si on réfléchit sur ce que les « recherches modernes nous ont appris relativement « à la structure de l'œuf, considérée dans les pre- « miers temps de la grossesse, il est possible que les « anatomistes qui ont décrit une membrane alantoïde « dans l'espèce humaine, ne se soient pas tout-à-fait « trompés; qu'il est même assez probable qu'ils ont « rencontré cette partie à laquelle on a donné depuis « le nom de *vésicule ombilicale.* » Comme cette dernière est encore peu connue, et qu'elle n'a pas en-

core attiré toute l'attention qu'elle mérite, le C. Lobstein rapporte les diverses descriptions que les auteurs en ont donné, et il y ajoute quelques observations curieuses, qui sont le fruit de ses propres recherches. Selon lui, il existe une analogie parfaite de structure, de rapports et d'usage entre la vésicule ombilicale et l'alantoïde des oiseaux et des quadrupèdes. Pour prouver cette analogie, l'auteur entre dans des détails d'anatomie comparée; de cette manière il parvient à démontrer que l'usage de l'alantoïde n'est pas tel qu'on l'a admis jusqu'à présent, c'est-à-dire que cette partie n'est pas destinée à être un récipient pour l'urine.

Après avoir traité de l'œuf et de ses membranes, le C. *Lobstein* s'occupe du *placenta;* il fait connoître son aspect différent dans les diverses périodes de la grossesse, il décrit la membrane couenneuse qui tapisse la surface utérine du placenta à terme; il fait voir que la formation de cette membrane ne date pas du commencement de la grossesse. L'organisation du placenta, la structure intime de cette partie, les rapports du placenta avec l'uterus sont ensuite soumis à un examen approfondi. L'auteur réfute les argumens qui servent à prouver l'anastomose directe des vaisseaux ombilicaux avec les utérins; il examine l'opinion d'après laquelle on explique le passage des sucs de la mère à l'enfant par absorption; il établit que cette absorption n'a pas lieu pendant tout le temps de la grossesse, et que les vaisseaux valvulaires, tels que *Reuss* les a décrits, n'existent pas dans le placenta. Après avoir exposé ce qu'on doit entendre

par *portion utérine* et *portion fœtale* dans un placenta à terme, le C. *Lobstein* finit ce chapitre par le développement de sa propre opinion sur le rapport du placenta avec la matrice. D'après lui ce rapport n'est pas le même pendant tout le temps de la grossesse, mais il est différent dans les diverses époques de la gestation. Cette première partie est terminée par des recherches sur le *cordon ombilical* et sur les *forces vitales du placenta*, qui se rapportent seulement aux vaisseaux ombilicaux; à ce sujet, il cite les expériences faites par Hunter, sur la contractilité des vaisseaux du cordon, et finit par démontrer que la vie du placenta dépend en partie de celle de la mère.

Dans la seconde partie de son ouvrage le C. Lobstein s'occupe de la *nutrition du fœtus;* les opinions des physiologistes sur la manière dont le fœtus est nourri, se réduisent aux trois questions suivantes: 1.° le fœtus est-il nourri des eaux de l'amnios? 2.° l'est-il par le moyen du placenta? ou 3.° reçoit-il la matière nutritive de l'une et de l'autre de ces sources en même temps? et dans le premier cas, prend-il sa nourriture par la bouche, ou est-elle absorbée par les veines lymphatiques qui s'ouvrent à la surface de son corps. Le C. Lobstein, après avoir rapporté les argumens en faveur de ces différentes opinions, développe les raisons qui le déterminent à admettre la nutrition du fœtus par l'eau de l'amnios, reçue dans le corps du fœtus par absorption cutanée. A cette occasion il se livre à une digression sur la matière caséeuse qui enduit la surface cu-

tanée du fœtus ; il fait part de ses recherches sur les glandes sébacées de la peau, auxquelles il attribue la fonction de sécréter cette même matière ; il montre que la structure et les usages du placenta diffèrent suivant les diverses époques de la grossesse, et que pour connoître celles qui ont lieu dans les premiers temps de la gestation, il faut avoir recours à l'anatomie humaine et comparée. En s'appuyant des observations faites sur les vaisseaux ombilicaux du poulet, et sur ceux des cotylédons des quadrupèdes, le C. Lobstein parvient à démontrer l'analogie qu'il y a entre le développement de ces vaisseaux et de ceux du placenta de l'homme ; il fait voir que les veines ombilicales sont formées avant les artères du même nom ; que tant que les veines sont les seuls vaisseaux du placenta, elles font les fonctions des veines absorbantes ; lesquelles charient un suc laiteux, épanché dans les premiers temps de la grossesse entre la matrice et le placenta. Ces opinions acquièrent un plus haut degré de possibilité par les phénomènes qu'on observe dans les vaisseaux du placenta. C'est ainsi qu'en adoptant les vues du C. Lobstein on peut expliquer pourquoi, 1.° les vaisseaux ombilicaux sont si susceptibles de dégénérer en des vésicules hydatiformes ; 2.° pourquoi les vaisseaux du placenta, même ceux du fœtus, ont été injectés par ceux de la matrice, et que la même expérience n'a jamais réussi à d'autres anatomistes. Le C. Lobstein démontre ensuite, par l'analogie, que les artères ombilicales, quoique formées après les veines, finissent par s'anastomoser avec ces dernières. Après avoir rapporté les

diverses opinions des auteurs sur les fonctions du placenta dans les derniers temps de la grossesse, l'auteur trace un parallèle entre les fonctions principales des poumons et celles présumables du placenta. Il fait voir que le sang du fœtus acquiert dans le placenta une nouvelle qualité stimulante; il indique l'analogie qu'il y a entre la circulation pulmonaire et la circulation placentale. Le C. Lobstein pense, avec beaucoup de probabilité, que le stimulus, ajouté au sang du fœtus, réside dans le calorique que le sang de la mère lui communique dans le placenta. — Pourquoi la température du fœtus est-elle moindre que celle de la mère? Par quoi le cœur du fœtus est-il stimulé dans les premiers temps de la grossesse? Le sang du fœtus subit-il une dépuration dans le placenta? Telles sont les questions que l'auteur examine ensuite. Il lui paroît probable que cette dépuration se fait dans le foie, dans les intestins et dans l'organe cutanée. Quant à la vésicule ombilicale, le C. Lobstein pense qu'elle sert vraisemblablement à la nutrition de l'embryon; il compare cette vésicule aux cotylédons des plantes. Il trouve ensuite une nouvelle source de nutrition dans l'humeur albumineuse, renfermée dans le cordon ombilical. Après avoir indiqué pourquoi l'accroissement du fœtus de tous les animaux est lent dans les derniers temps de la grossesse, le C. Lobstein termine son ouvrage par des considérations sur les causes déterminentes de l'accouchement, et sur celles qui produisent le décollement du placenta. Quant aux premières il pense qu'on ne doit pas expliquer la sortie du

du fœtus humain uniquement par cette disposition particulière de la matrice, en vertu de laquelle les fibres de son corps et celles de son cou, après avoir été, pendant tout le temps de la grossesse, dans un antagonisme perpétuel, se trouvent tellement en rapport vers l'époque de l'accouchement, que les premières l'emportent sur les dernières. Il croit que cette opinion, qui peut être très-fondée, ne doit pas empêcher d'admettre en même temps une autre cause accessoire qui réside dans le fœtus, et qui consiste en ce que celui-ci, ne trouvant plus une quantité suffisante de matière nutritive pour l'entretien de sa vie, fait des efforts pour sortir de la matrice, et sollicite ainsi l'action de ce viscère. « Le « fœtus, dit le C. Lobstein, agit alors comme une « plante qui se détourne d'un terrein inculte, et qui « cherche un endroit dont elle puisse tirer sa sub- « sistance. C'est ce que nous voyons manifestement « dans les oiseaux. Le poussin brise sa coque calcaire « au vingt-unième jour de l'incubation, parce que « les sources de la nutrition se sont taries, et parce « que son accroissement le tient dans une attitude « gênante. »

Cet ouvrage est enrichi de deux gravures, qui non-seulement facilitent l'intelligence de la description, mais qui sont encore d'un grand intérêt, parce qu'elles représentent des objets peu connus et très-importans, relativement à l'organisation du fœtus. Ces objets ont été dessinés d'après nature par deux amis de l'auteur, le C. Sultzer (2) et le

(2) L'un des prosecteurs à l'Ecole de médecine de Strasbourg, et

C. Reisseissen, l'un et l'autre aussi habiles dans l'art de dessiner que versés dans les connoissances anatomiques, ce qui est un sûr garant de la fidélité et de l'exactitude de ces dessins. La 1.ere planche représente la figure d'un œuf avorté à peu près vers le 50.e jour de la grossesse. Cet œuf étoit dans la plus parfaite intégrité. Le C. Lobstein l'a ouvert pour examiner son intérieur. La membrane caduque, les flocons du chorion, le chorion lui-même et l'amnios sont incisés; par ce moyen, l'embryon et la vésicule ombilicale sont à découvert. La seconde planche offre une très-petite portion vasculeuse d'un placenta à terme, qui avait été injecte avec de la matière résineuse colorée, et une branche des flocons du chorion. Ces deux objets y sont aussi figurés, vus au microscope.

Nous apprenons avec plaisir par plusieurs passages de ce traité, que le C. Lobstein se propose de publier encore quelques autres ouvrages de la nature de celui dont nous venons de donner un rapide aperçu. Nous l'engageons fortement à faire promptement jouir le monde savant des résultats intéressans de ses recherches; son ouvrage sur la nutrition du fœtus, auquel il a donné le titre modeste d'*Essai;* est un sûr garant des découvertes et des progrès que la science doit attendre de ceux qu'il pourra publier par la suite. T. W.

collègue du C. Lobstein; le même dont nous avons annoncé une dissertation intéressante dans laquelle il a donné la *Description d'un ver nouveau contenu dans le canal intestinal humain.* Voy. *Magasin Encyclopéd.* Année VII, t. III, p. 136.

ANTIQUITÉS.

MONUMENS ANTIQUES, inédits ou nouvellement expliqués, collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. *MILLIN, conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque nationale de France, professeur d'histoire et d'antiquités, etc.* Tome I.er III.e livraison. A Paris, chez *Laroche,* maison de l'Auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 11, au coin de celle de la Loi; *Fuchs,* rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Levrault,* quai Malaquais (1).

LES lecteurs du *Magasin Encyclopédique* connoissent, par les extraits que nous y avons insérés, les

(1) Chaque volume de cet ouvrage, imprimé à l'imprimerie de la république, sur beau papier, sera composé de cinquante feuilles de texte, et d'au moins quarante planches, et distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte 6 fr. prise à Paris, et 6 fr. 60 cent. franche de port dans les départemens. L'ouvrage aura six volumes, et sera terminé en moins de quatre années.

Ceux qui voudront s'inscrire, recevront directement à leur adresse chaque livraison, à mesure qu'elle paroîtra.

La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin du premier volume.

monumens décrits par le C. Millin dans les deux premières livraisons de ce recueil. Dans cette III.e livraison, il publie d'abord *la description d'un vase grec qui représente une danse bacchique*, et qui fait partie de la collection du C. *Paroi*, sur laquelle il donne en même temps une courte notice. Le sujet représenté sur ce vase est assez simple. Un génie ailé fait danser, au son du tambour, deux femmes dont l'une paroit dans les transports de l'enthousiasme, et l'autre dans les convulsions de l'ivresse. Une troisième présente au génie une bandelette.

A l'occasion de cette peinture de vase, le C. Millin fait une digression sur la *bandelette* qu'on voit sur tant de vases grecs, et qui se trouve aussi plusieurs fois sur celui dont nous parlons.

« Cette bandelette, dit-il, qui se retrouve si sou-
« vent sur les vases grecs, soit entre les mains d'une
« femme, comme on le voit ici, ou d'un génie, ou
« bien suspendue au mur d'un gynæcée ou d'un tem-
« ple, doit nécessairement avoir une signification
« allégorique. Dans la seconde peinture des Vases
« d'Hamilton, une femme présente à une jeune ma-
« riée une bandelette semblable. M. Italinski veut
« que cet ornement soit une bandelette dont la mère
« ceignoit les cheveux de sa fille lorsqu'elle la con-
« duisoit au lit conjugal; mais cet usage romain ne
« peut convenir à l'explication de notre vase grec.
« M. Bœttiger veut que ce soit une ceinture. On ne
« voit, dit-il, aucune coiffure de femme de cette
« espèce: ce doit être la ceinture de la fiancée, elle
« étoit retenue par un nœud particulier appelé *la*

« *nœud d'Hercule*, que l'époux seul avoit le droit de « délier avant de se placer dans le lit conjugal avec « son épouse. Cette explication est ingénieuse, et « convient bien au sujet qu'il décrit; mais ici je « pense que ce doit être un ornement de tête, et non « une ceinture; c'est le *credemnon*, attribut de Bac- « chus, qui le caractérise autant que le lierre, et « qui doit nécessairement se retrouver dans toutes les « Dionysiaques.

« Sur la plupart des monumens, Bacchus est ceint « du diadême. Il est regardé comme l'inventeur de « cet ornement. Selon Diodore de Sicile, ce dieu se « ceignit la tête d'un bandeau, pour prévenir les maux « de tête qui surviennent à ceux qui ont bu trop « largement. Comme ce bandeau se nommoit *mitre*, « Bacchus en reçut le nom de *Mitréphore*.

« Cette bandelette bacchique, outre son nom gé- « nérique, en a encore reçu un autre, celui de *cre-* « *demnon*. Ce nom désigne particulièrement cette « espèce de diadême qui ceint à la fois le front et « les cheveux. Un suivant de Bacchus, parmi les « bronzes d'Herculanum, en a un semblable : on le « voit fréquemment au Bacchus indien sur les vases « grecs. Le credemnon avoit souvent les deux extré- « mités pendantes; on le voit ainsi autour de la tête « d'un suivant de Bacchus, sur un vase de la seconde « collection d'Hamilton. Pénélope s'avançant dans la « salle où s'assemblent les poursuivans, pour parler « au chantre Phémius, se couvre par pudeur le visage « des pentes de son credemnon. Cette ceinture de « tête étoit large, et quelquefois en plusieurs plis,

« ainsi qu'on le remarque par les ondulations de ses « pentes; elle pouvoit se déplier, et alors elle for- « moit un véritable voile. C'est pour cela que le mot « *calyptra*, qui signifie proprement un voile qui « couvre le visage, étoit souvent employé par les « anciens à la place du *credemnon*, et que souvent « aussi on disoit *credemnon* au lieu de *calyptra*, ainsi « que l'a très bien remarqué M. Kœhler. Leucothoé « sauva Ulysse du naufrage en lui jetant son credem- « non. M. Visconti observe très-bien que Winckel- « mann a eu tort de prétendre que pour cette raison, « toutes les figures qui ont le credemnon sont des « images d'Ino et de Leucothoé : elles ne doivent « l'avoir que comme suivantes de Bacchus. Cette « espèce de credemnon est plus particulièrement « affectée aux personnages bacchiques; d'autres di- « vinités le portent aussi, mais plus rarement. On « appeloit encore *credemnon* un voile de tête; tel étoit « celui qui couvroit la tête de Pénélope. Vénus avoit « donné un credemnon pour présent de noces à An- « dromaque. Les nymphes du Scamandre en portoient « un aussi. Cette large ceinture de tête a été sou- « vent changée en une simple bandelette, dans les « représentations de Bacchus et de ses suivans, même « sur les plus anciens monumens de l'art, et elle ca- « ractérise particulièrement les divinités et les génies « bacchiques.

« L'usage du bandeau passa ensuite aux princes. « Il se nomma *diadême*, et devint le signe de la « puissance royale. Bacchus est ceint du diadême « sur plusieurs monumens. »

Non-seulement la bandelette que tiennent deux des femmes figurées sur ce vase, mais encore le *lierre* dont on voit plusieurs branches, annoncent que cette danse est exécutée en l'honneur de Bacchus. A cette occasion le C. Millin détermine, dans une digression particulière sur le lierre, quelle est l'espèce qui peut se rapporter au lierre, si célèbre dans les écrits des classiques grecs et romains. « Le lierre, dit le C. Millin, « joue un si grand rôle dans la mythologie et dans les « arts, il se retrouve si souvent sur les vases grecs, « qu'il mérite bien ici une attention particulière. « Il est étonnant que les botanistes modernes s'en « soient si peu occupés, et qu'ils n'aient point cherché « à déterminer les espèces ou les variétés indiquées « par les auteurs anciens. Persoon n'en cite que deux « espèces, parmi lesquelles il n'y en a qu'une qui « puisse se rapporter au lierre, si célèbre dans les « écrits des classiques grecs et romains. Pline en « compte vingt, qui étoient, outre cela, distingués « en mâles et femelles.

« M. Voss en compte trois espèces, 1.° une noire, « 2.° une blanche ou jaune, 3.° une à petites feuilles « d'un vert jaunâtre, et que l'on regardoit comme « le lierre naissant. Ces trois espèces me paroissent « devoir être réduites à deux, le *lierre noir* et le *lierre* « *jaune.*

« Le lierre noir, *hedera helix* L., est celui que « Virgile appelle *hedera nigra*, celui qui est com- « mun dans nos bois et sur nos murs. Il se distingue « par la couleur de ses fruits.

« Le lierre jaune, à fruits blanchâtres ou d'un

« jaune plus ou moins foncé, pourroit se nommer « *hedera chrysocarpos;* cette espèce offre plusieurs « variétés.

« L'une d'elles, à feuilles d'un vert jaunâtre, et « dont les fruits sont blanchâtres, paroit être celle « que Virgile appelle *hedera pallens.*

« Une autre variété étoit d'un jaune plus foncé. « Le jardinier de Columelle porte au marché, avec « des fleurs d'automne, des corymbes de lierre cou- « leur de safran, *croceos corymbos.*

« La variété à fruits d'un jaune doré est la plus « importante. Pline l'appelle *chrysocarpos* (à fruits « dorés), nom que j'ai cru propre à caractériser « l'espèce. C'étoit celle qui étoit particulièrement con- « sacrée à Bacchus, et qui, par cette raison, étoit « nommée *dionysiaque.* Tournefort nous en a donné « la description. Les baies sont sphériques, angu- « leuses, un peu aplaties sur le devant, et marquées « d'un cercle, du milieu duquel s'élève une pointe « d'une demi-ligne. Ces baies réunies forment d'assez « gros bouquets. Les feuilles ressemblent à celles « de notre lierre commun, *hedera helix.*

« Pausanias dit que ce fut dans le bourg d'Acharna « que Bacchus fit naître le premier lierre; mais en « cela il suit la tradition des Athéniens, qui vouloient « tout rapporter à leur patrie. L'usage de s'en servir « dans les pompes bacchiques peut avoir été apporté « de l'Inde; car le lierre se trouve même au Japon. « Il paroît que c'est de la Thrace que l'usage du « lierre est venu; selon le rapport des voyageurs, cette « plante y est très-multipliée.

« On a rapporté plusieurs causes de la raison qui « la fit employer de préférence dans les cérémonies « bacchiques. Selon Pline, c'est parce que le lierre « est toujours vert. Servius et Festus disent qu'il offre « une allégorie vivante de l'éternelle jeunesse de « Bacchus. Buonarroti paroit approcher bien plus « de la vérité, en disant que cette plante obtint d'a- « bord cet honneur, parce que, dans le temps où le « culte de Bacchus pénétra dans la Thrace, pays « alors peu cultivé, elle étoit regardée comme la « plus belle, à cause du luisant et de l'éclat de « ses feuilles. Je crois qu'on peut ajouter que les « baies du lierre paroissent en automne au temps « des vendanges, et que le lierre et la vigne ont « entre eux beaucoup de rapport et de ressemblance. « Dans le système sexuel, ces deux plantes sont « placées l'une auprès de l'autre. Le bel effet que le « lierre produit dans les couronnes, est peut-être la « seule raison de ce choix.

« Il falloit cependant trouver dans les propriétés « du lierre et dans l'histoire de Bacchus, les mo- « tifs de cette préférence. Plutarque, dans ses pro- « pos de table, prétend que Bacchus fut regardé « comme médecin pour avoir enseigné à ceux qui « étoient saisis de la fureur qu'il inspire, à se cou- « ronner la tête de lierre, parce que cette plante « tempère par sa froideur la chaleur du vin. Le sujet « d'un autre propos de table est de savoir si réelle- « ment le lierre est froid ou chaud par sa nature. « Ammonius soutient qu'il est froid. Tryphon dit, « au contraire, que, loin de dissiper l'ivresse, ses

« fruits, mis dans le vin, le rendent plus enivrant : « il ajoute que ce n'est donc pas parce que le lierre « empêche l'ivresse qu'on en tresse les couronnes de « Bacchus et de ses suivans, mais parce que, « comme ses feuilles sont toujours vertes, il peut « remplacer les pampres, auxquels il ressemble par « la disposition de ses fruits. Tryphon soutient que « le lierre est froid, par des raisons qui ne valent « guère mieux que celles par lesquelles Ammonius « établit qu'il est chaud.

« Pighius, qui voit dans tous les attributs de Bac- « chus, des emblêmes de ce dieu considéré comme « l'image du soleil, prétend que le lierre lui est « consacré parce qu'il étouffe les autres plantes et « les fait vieillir et mourir, comme le soleil produit « la vieillesse de la nature. On reconnoît ici les ef- « forts d'un homme qui veut tout faire cadrer avec « son système.

« Beaucoup de fables, principalement de celles « qui ont été imaginées par les auteurs de méta- « morphoses, doivent leur origine au rapport du « nom du personnage avec celui de l'objet dans le- « quel on prétend qu'il a été transformé : c'est de « là qu'est née l'opinion que le lierre doit sa nais- « sance au jeune Kissus, un des suivans de Bac- « chus, qui tomba en dansant devant ce dieu, et « mourut de cette chute. Bacchus, sensible à sa « perte, le changea en lierre.

« Selon Ovide, Bacchus, dans sa première en- « fance, fut caché sous des feuilles de lierre par les « nymphes qui étoient chargées de l'élever ; et de

« là vint la prédilection du dieu pour cette plante.

« Quel que soit le motif de cette préférence, il « est constant que, dans une très-haute antiquité, « le lierre étoit consacré à Bacchus; d'où les botanistes l'ont appelé *hedera Dionysos*, lierre de « Bacchus. Selon Pline, ce dieu fut le premier « qui ceignit sa tête d'une couronne, et elle étoit « de lierre. Homère le représente couronné de lierre « et de laurier. Différentes épithètes, dont le sens « est, *à la chevelure de lierre*, *qui fait germer le* « *lierre*, *qui aime le lierre*, *qui porte le lierre*, *cou-* « *ronné de lierre*, lui sont données par les poètes. « Enfin, l'auteur des Lithiques l'appelle, *à la tu-* « *nique de lierre.*

« Les médailles nous montrent plusieurs princes « couronnés de lierre, à l'exemple de Bacchus, prin- « cipalement ceux qui, comme Antiochus XII, roi « de Syrie, Ptolémée XII, roi d'Ægypte, et Mi- « thridate Eupator, roi de Pont, ont pris le surnom « de *Dionysos*. Antoine, qui se vantoit d'être un « second Bacchus, est couronné de lierre sur quel- « ques-uns de ses deniers, et sur une médaille qui le « représente avec Cléopâtre. Beaucoup de médailles « ont, comme attributs bacchiques, une couronne « ou une feuille de lierre.

« Dans les fêtes appelées *Hyacinthies*, qui se cé- « lébroient à Lacédémone en l'honneur d'Apollon, « les Lacédémoniens se couronnoient de lierre.

« Il n'est pas étonnant qu'on ait attribué à cette « plante mythique beaucoup de propriétés médicales. « Pline les rapporte toutes, et surtout celle d'apai-

« ser les douleurs de tête par l'application de ses « feuilles. Selon lui, le bois de laurier frotté sur le « bois de lierre, et le bois de lierre frotté sur le bois « de laurier, donnent promptement du feu. Il lui at- « tribue une singulière propriété pour épurer le vin « auquel on a mêlé de l'eau : le vase fait de bois de « lierre laisse échapper le vin et retient l'eau qui y « étoit mêlée. Macrobe appelle les vases de lierre « *kissybia*. Euripide, dans son Andromède, nomme « un vase de lierre qui contient du lait, *kissinon sky-* « *phon*. Pollux dit qu'on appelle ainsi un vase en- « touré de lierre. Athénée entend par ce mot un « vase de bois de lierre.

« On couronnoit les poètes de lierre, parce qu'ils « sont consacrés à Bacchus. Ce dieu est en effet un « des compagnons des Muses, et il inspire particu- « lièrement les poètes tragiques, comiques, satyri- « ques et dithyrambiques.

« Les anciens aimoient beaucoup à employer les « feuilles de lierre pour les bordures des vêtemens, « pour celles des vases, et pour les ornemens des « frises d'architecture. Les vases ornés de feuilles de « lierre étoient appelés *hederata ;* et ceux décorés « de ses fruits, *corymbiata*. On en trouve des exem- « ples dans la nouvelle collection d'Hamilton. Le « lierre étoit quelquefois marié à une autre plante, « principalement à la vigne et à l'hélichryse. Les « vases de cette espèce les plus célèbres dans les écrits « des poètes, sont ceux dont Théocrite et Virgile « nous ont donné la description.

« Dans Théocrite, le chevrier veut engager Thyr-

« sis à chanter Daphnis. Il lui propose pour récom-
« pense, de lui laisser traire trois fois une chèvre,
« mère de deux petits qu'elle nourrit, et qui ce-
« pendant remplit encore deux vases d'un lait ex-
« cellent, et d'y joindre le don d'une coupe *(kissy-*
« *bion)*, dont la surface est partagée en trois champs.
« Dans le premier est une femme assise entre deux
« amans qui la sollicitent; dans le second, un pê-
« cheur; dans le troisième, une vigne avec son jeune
« gardien. Une acanthe entoure tout le vase, sans
« doute par le bas, puisque ses bords sont couronnés
« d'une branche de lierre unie à l'hélichryse.

« Virgile a imité ce passage, quoique la descrip-
« tion qu'il fait du vase de lierre, ouvrage d'Alci-
« médon, soit différente. Conon et un autre astro-
« nome y sont représentés, et ses bords sont entourés
« d'un lierre uni, non à l'hélichryse, mais à une
« branche de vigne. »

La seconde dissertation contenue dans cette livraison, est déja connue des lecteurs du Magasin; c'est l'explication d'une *inscription du fils d'Eporedirix*, trouvée, en 1792, dans les fondations du château de Bourbon-Lancy; elle a été insérée dans le Magasin Encyclopédique, année VI, tome V, p. 465 et suiv. Dans les notes, le C. Millin ajoute quelques observations en réponse à celles que le C. Baudouin avoit fait insérer dans le même journal, année VII, tome I, p. 360 et suiv.

Le vase, que le C. Millin explique ensuite, fait encore partie de la collection du C. Paroi; il offre également une danse bacchique. Ici les personnages

sont un satyre et deux mœnades, qui exécutent ce que nous appelons aujourd'hui un *pas de trois*. Ces danses, vives et animées, du genre de celle qu'on voit sur la peinture du vase en question, étoient une des parties principales des dionysiaques, ou fêtes en l'honneur de Bacchus; elles s'exécutoient au son des flûtes, des syrinx, des crotales, des tambours, des cymbales, enfin de tous les instrumens bruyans. Cette musique bacchique, opposée aux accords de la lyre, mêlés aux doux accens de la voix, faisoit à peu près le même effet que produit aujourd'hui une musique militaire auprès des instrumens à cordes. C'étoit en effet une musique militaire, puisqu'elle avoit réglé la marche guerrière de Bacchus, vainqueur de l'Inde. La mœnade, qui est à la droite du satyre, tient d'une main un *plateau* ou un *van* rempli de fruits, et de l'autre un *tambour* ou *tympanon*. Après avoir parlé du van, employé allégoriquement dans les bacchanales, parce que les initiations ou mystères de Bacchus, rendoient l'ame pure, comme le van nettoie l'orge et le blé, le C. Millin traite plus au long du tambour ou tympanum. « Cet « instrument, dit-il, se remarque sur la plupart « des bacchanales, qui sont en si grand nombre « parmi les monumens. Les Grecs le nommoient « *tympanon* et *typanon*; et les Romains, *tympa-* « *num*, en changeant seulement la terminaison. « Vossius dérive ce mot de l'hébreu *toph*, au plu- « riel *tuphim*, tambour. Suidas le fait venir, avec « raison, du mot grec *typtein*, frapper.

« Homère, dans l'Iliade et dans l'Odyssée, ne

« parle point du tambour ; il n'en est question que « dans l'hymne de Cybèle, qui lui est attribué. « Pindare ne le nomme pas non plus. Dans les bac- « chantes d'Euripides, Bacchus recommande à ses « suivans de prendre les tambours dont on a cou- « tume de se servir dans la ville des Phrygiens ; « ces tambours inventés par moi, dit-il, et par « Rhéa la grande mère. Il dit ailleurs, que les cory- « bantes l'ont inventé pour lui. On voit que, chez « les Grecs, le tambour passoit pour avoir été in- « venté par les Phrygiens, et que les Romains en « attribuoient l'invention aux Syriens (2). Il paroît

(2) A ce sujet, le C. Millin fait dans une note quelques observations sur un passage de Juvénal ; nous croyons devoir les consigner ici : « Les « Antiquaires, dit-il, qui attribuent aux Syriens l'introduction de l'usage du tambour chez les Romains (Mongez, *Dict. d'antiq.* au mot *Tambour ;* Ruperti *in Juvenal Satyr.* III, 62), s'appuient de ce passage de Juvénal :

Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes,
Et linguam, et mores, et cum tibicine chordas
Obliquas, necnon gentilia tympana secum
Vexit.

Dusaulx, t. I, p. 75, a traduit : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que « l'Oronte syrien transmit au Tibre le langage, les mœurs et les instru- « mens du climat qu'il arrose. » Cette traduction ne fait point connoître les usages anciens ; car Juvénal nomme les instrumens que l'Oronte syrien a transmis au Tibre, et Dusaulx les désigne seulement par le mot collectif *instrumens*. Le C. Creuzé, *page* 21, a employé le même terme. Voici ce que dit Juvénal : « Il y a déja longtemps que « l'Oronte syrien a transmis au Tibre la langue, les mœurs, les cordes « obliques, les flûtes et les tambours de sa nation. »

Juvénal, par *gentilia tympana*, a sûrement entendu *les tambours particuliers à l'Oronte syrien*, et non *les tambours en général*.

« plus probable que les Grecs en ont reçu l'usage « de l'Asie, et qu'ils l'ont porté dans les colonies « des côtes de l'Italie, d'où il s'est introduit chez « les Romains.

« Le tambour étoit un cercle de bois ou de mé- « tal, recouvert d'une peau d'animal ; ce qui lui « donnoit la forme d'un crible. Lucien, dans son « agréable description de l'armée de Bacchus, dit « que les Indiens prirent les tambours pour de pe- « tits boucliers retentissans. On employoit quel- « quefois à cet usage la peau du bœuf, mais le plus « souvent celle de l'âne.

parce que l'usage du tambour étoit indigène dans la Syrie, puisqu'il en est fait mention dans le livre de Job. Il dit également dans le même passage, que les Syriens ont introduit à Rome l'usage des flûtes ; et cependant la flûte étoit connue des Romains longtemps avant l'arrivée du simulacre de Cybèle. Ils tiroient leurs joueurs de flûte de l'Etrurie ; et ils leur étoient tellement attachés, que sous la censure de C. Plautius et d'Appius Claudius, celui-ci les ayant traités durement, ils se retirèrent à Tibur. Plautius parvint à les ramener ; et ce trait parut digne d'être consigné sur les médailles de la famille Plautia. Appius Claudius étoit censeur vers l'an de Rome 441, et le culte de Cybèle ne fut apporté de Pessinunte qu'en 548. Si les Romains connoissoient la flûte cent cinquante ans avant cette époque, on peut dire la même chose du tambour. Ces instrumens bruyans étoient bien venus de l'Asie et de la Phrygie avec le culte de Bacchus et de Cybèle ; mais ils avoient été portés par les Grecs dans leurs colonies de l'Italie, ainsi que le prouvent les peintures des vases. Les habitans de l'Italie en avoient communiqué l'usage aux Romains, qui les connoissoient longtemps avant l'époque indiquée par le passage de Juvénal ; mais les Syriens avoient de plus introduit le tambour particulier à leur nation. Ce peuple avoit sans doute aussi des flûtes et des lyres d'une forme particulière.

« Le

« Le tambour étoit quelquefois orné de petites « bandelettes de papyrus, comme nos tambours de « basque ont des nœuds de rubans.

« Sur les monumens, le tambour est le plus or- « dinairement simple comme l'est celui-ci. Sa « grandeur varie aussi : en général, il est plus grand « sur les vases peints que sur les marbres.

« La surface de ces peaux étoit ordinairement pure : « mais quelquefois elle étoit peinte, et on y tra- « çoit différens compartimens ; on y plaçoit même « des figures d'animaux consacrés à Bacchus.

« On trouve sur les monumens antiques, des tam- « bours très-grands, comme celui-ci, et d'autres « très-petits, comme celui de la *tympanistria* des « peintures d'Herculanum. Catulle appelle le petit « tambour *tympanum leve ;* l'autre se nommoit *tym-* « *panum majus.* Arnobe appelle le plus petit tam- « bour *tympaniolum.*

« On frappoit quelquefois le tambour avec des « baguettes ; mais le plus souvent on se servoit de « la main. Il rendoit de cette manière un son grave « et retentissant ; mais, pour augmenter encore le « bruit, on y ajoutoit, comme aujourd'hui, des « petites plaques de métal, ou des clochettes, « comme on en voit sur quelques monumens.

« Sur d'autres monumens, les tympanistes frap- « pent le tambour avec un thyrse, comme on le « voit ici ; ce qui est bien plus convenable aux or- « gies de Bacchus. Sur un joli beryl publié par « Buonarroti, une ménade, portée sur le dos d'un

« centaure, élève son *tympanum*, et celui-ci le fait « résonner avec son thyrse.

« Le *tympanum* ou tambour se voit sur beaucoup « de monumens relatifs à Cybèle ou à Bacchus, « qu'Orphée nomme le *dieu qui frappe le tambour.*

« Cybèle est toujours figurée avec le coude appuyé « sur un tambour. Il représente, selon Varron, le « globe de la terre, que les anciens ne croyoient « pas entièrement sphérique.

« Le *tympanum* étoit devenu le signe de l'efféminination, parce que les hommes consacrés au culte « de Cybèle en faisoient usage : aussi les joueuses « de *tympanum* furent-elles dans la suite placées « dans la classe des femmes sans mœurs. Saint-Justin « nomme les joueuses de crotale et de tambour parmi « les choses qu'il veut voir bannir des banquets. « Clément d'Alexandrie reproche aux payens les in- « décences que commettoient ces femmes en dan- « sant avec ces instrumens.

« On donnoit le nom de *tympana*, aux roues des « chars rustiques, parce que, par leur forme cir- « culaire et pleine, elles ressembloient à un *tym-* « *panum.* On appeloit de même un cylindre qui « servoit à enrouler les cordes des machines à lever « les fardeaux. On donne encore aujourd'hui à la « même pièce, dans les machines, le nom de *tam-* « *bour.* On appeloit également de ce nom un grand « cylindre garni d'augets pour élever l'eau ; et on « le donnoit encore à des vases dont la forme orbi- « culaire approchoit de celle du tambour. Enfin,

« Vitruve appelle *tympanum* le milieu du fronton « des édifices : nous lui avons conservé le nom de « *tympan*, et nous désignons aussi par ce mot les « pierres rondes dont sont composées les colonnes.

« Les Grecs appeloient *tympanum* un poteau de « bois auquel on attachoit les criminels pour les « battre de verges, parce qu'on frappoit dessus « comme sur un tambour.

« On donnoit le nom de *tympanium* à une espèce « de perle qui étoit aplatie d'un côté et ronde de « l'autre.

« Celse appelle *tympanite* une maladie dans la- « quelle la peau est gonflée par l'air qui a passé « sous le tissu cellulaire. Le ventre rend alors, au « moindre mouvement, un son comme celui d'un « tambour. Dans le Bas-Empire, on croyoit que « les corps des excommuniés enfloient ainsi après « leur mort, et on les appeloit à cause de cela « *tympanites*.

« On ne trouve sur aucun monument antique le « tambour à deux peaux ; mais il est indiqué par « les auteurs du Bas-Empire. Isidore nous dit que « la *symphonia* est un instrument qu'on frappe alter- « nativement, ou en même temps, des deux côtés, « et que le mélange des sons graves et aigus forme « un accord très-agréable. Prudence, sans s'in- « quiéter de la chronologie, veut qu'on ait donné « avec la symphonie le signal de la bataille d'Ac- « tium. Il paroît d'après cela, et par l'étymologie « du nom, que la connoissance de ce tambour est

« plus ancienne que l'époque des guerres des Sar-
« rasins avec l'Espagne. Les François ont pu le
« connoître, lorsque Charles Martel, arrêta dans
« les champs de Poitiers les Sarrasins, qui mena-
« çoient d'envahir la France comme ils avoient fait
« de l'Espagne, les détruisit presque tous, et tua
« de sa main leur roi Abdérame. Les François don-
« nèrent le même nom à cette espèce de tambour
« qui a été remis en usage depuis quelques années;
« ils l'appelèrent *chifonie*, *chiphonie* et *symphonie*:
« nous le nommons aujourd'hui *tambour turc* ou
« *grosse caisse*. »

« Nous devons aux Arabes et aux Turcs le tam-
« bour militaire à deux caisses; ils l'appeloient *al*
« *tambor*, d'où nous avons dit d'abord, *tabour*, et
« ensuite *tambour*. Les caisses de cuivre recouvertes
« d'une peau, que nous nommons *timbales*, sont
« aussi de leur invention. »

Sur le sol, on voit deux cornes ou rhytons renversés. Ce vase, qu'on trouve sur grand nombre de monumens, fournit au C. Millin l'occasion de donner des notions précises sur les rhytons. Il se propose de publier, par la suite, un rhyton également beau pour la peinture et pour la forme, et qui se trouve dans le cabinet de M. Durand, ainsi que quelques autres du cabinet de la république.

Le cabinet des antiques de la bibliothèque nationale possède depuis longtemps un camée sur une belle sardonyx, représentant *Septime Sévère*, *Julia Domna*, son épouse, et ses deux fils *Caracalla et Géta*. Ce

camée, qui n'a pas encore été publié, est figuré sur la planche XIX, et le costume des quatre personnages qui y sont représentés, fournit au C. Millin matiere à des observations curieuses sur la couronne radiée, le paludament, l'ægide (sur laquelle le C. Millin se propose d'entrer dans de plus grands détails au sujet d'une très-belle tête d'Ulysse, du cabinet national, dont la description se trouvera dans la livraison suivante), la coiffure des dames romaines, etc.; observations que les artistes, surtout, liront avec beaucoup de fruit.

Le C. Millin pense que ce camée aura été fait pour Sévère ou Julia Domna, dans l'année 959, qui précéda celle où Sévère partit avec son épouse et ses deux fils, pour son expédition contre la Grande-Bretagne, d'où il ne revint point.

Caracalla, déja nommé *Cæsar*, et destiné à l'empire, est coiffé, sur ce camée, d'une couronne de laurier attachée avec une bandelette; tandis que la tête de son frère Géta est nue. Les traits de Caracalla annoncent un jeune homme de dix-huit ans; ce qui s'accorde avec l'époque à laquelle le C. Millin croit devoir assigner ce camée. Dans la supposition que Julia Domna ait eu dix huit ans à l'époque de son mariage, elle devoit être âgée de cinquante ans à l'époque où ce camée paroît avoir été exécuté; elle peut en effet avoir cet âge, mais l'artiste à su lui conserver la beauté des traits qui la caractérisoit.

Les deux derniers monumens décrits et figurés dans cette livraison, sont des vases de marbre du cabinet de

M. *Van Hoorn.* La première offre différens ornemens, très-bien exécutés, tels qu'un aspersoir, une patère, un lituus, et le vase appelé communément *præfericulum :* ces ornemens font penser au C. Millin que cette urne, qui paroît du III.e siécle, a servi à contenir les cendres d'un pontife; comme cependant on voit sur les tombeaux de beaucoup de particuliers ces vases qu'on appelle *præfericules* et *patères.* Le C. Millin observe qu'il se pourroit que ces instrumens de sacrifices n'indiquassent pas ici l'état de celui dont les cendres étoient renfermées dans l'urne, mais sa piété envers les dieux. L'autre vase n'est remarquable que par l'élégance de sa forme; son explication n'offre rien de particulier. T. F. W.

LITTERATURE ORIENTALE.

Literæ patentes Imperatoris Sinarum Kanghi sinice et latine cum interpretatione P. Ignatii Kœgleri J. J. ex archetypo sinensi edidit, additis notitiis sinicis Christoph. Theoph. DE MURR. Norimbergæ. 1802. In-4.°

Tel est le titre d'une brochure latine que M. Murr vient de publier à Nuremberg, et dans laquelle il nous donne le texte avec la traduction d'une lettre-patente de l'empereur *Kang-hi*, publiée à Pékin en 1716, dont il existe plusieurs copies en Europe, deux entre autres à Paris, une à la Bibliothéque nationale, l'autre dans le cabinet de M. Tersan, avec la même traduction. On pourroit regarder cette lettre, qui d'ailleurs n'a aucun intérêt, soit pour sa nouveauté, soit pour son contenu, comme un court exercice pour ceux qui veulent s'appliquer à la langue chinoise; mais alors il faudroit que M. de Murr y eût joint une analyse grammaticale ou quelques remarques sur la marche du style chinois et sur la forme de leur construction. On n'y trouve rien de tout cela. Il n'y a que la traduction séparée de chaque caractère chinois, telle qu'elle a été faite par le missionnaire allemand, le P. *Koegler*, qui mourut à Pékin en 1746, et differentes notices sur la Chine, que M. de Murr a recueillies, soit dans des ouvrages déja,

publiés, soit par sa correspondance particulière. En voici quelques-unes. L'empereur régnant, selon M. de Murr, s'appelle *Thay-hay Tsing*; et cela, dit-il, comme on dit Louis *Capet* ou Henri *Bourbon*, car *Tsing* est le nom de la dynastie actuelle. Or nous avons bien vu le nom de famille placé avant le nom des empereurs de la Chine. Par exemple, *Hia-Yu*, ou l'empereur *Yu* de la famille *Hia*; *Ta-tsing Kang-hi*, ou *Kang-hi*, empereur de la dynastie *Ta-tsing*; mais nous n'avons pas encore vu le nom de famille placé après. D'ailleurs cela est contre le génie de la langue chinoise, dans laquelle le génitif doit toujours précéder le nominatif, et l'adjectif son substantif. Il est vrai que le nom de la dynastie actuelle est *Tsing* ou *Ta-tsing*. Mais il ne s'ensuit pas que *tsing* doive toujours signifier la même chose. La langue chinoise est aussi pauvre en mots que riche en caractères; le même mot répond souvent à six cents différentes significations, selon le ton avec lequel il est prononcé, selon la place qu'il occupe, ou selon le caractère avec lequel il est écrit; *tsing* peut donc signifier bien d'autres choses, comme *puit*, *passion*, *repos*; *la paupière des yeux*, *la couleur bleue*, *je vous prie*, ou *s'il vous plaît*, etc., etc. Enfin, d'après les nouvelles que nous avons reçu directement de la Chine à Londres, lors de la mort de *Kien-lung*, celui de ses fils qui eut le bonheur de lui succéder, s'appeloit, non *Taï-Haï-Tsing*, mais *Kiao-King*.

Après ces notices, M. de Murr nous donne aussi un catalogue des ouvrages de mathématique et de physique, composés par les missionnaires en langue chi-

noise, et publiés à la Chine. M. *de Murr* ne nous donne aucun titre en chinois, mais en langue latine seulement, jusqu'à la page 36, où, en parlant du P. *Verbiest*, il nous cite une apologie de ce Père contre l'ouvrage d'un chinois, qui s'appelle *Yang-Kuang-Sien*; or voici comment il le traduit :

Yang-Kwan (Kuang) *Sien*, i. e. (*id est*) *disceptatio malæ usurpationis*; mais M. de Murr se trompe, car *Yang-Kuang-Sien* est le nom de l'auteur et non celui de l'ouvrage. On n'a qu'à consulter le catalogue de Fourmont (1), qui se trouve à la fin de sa grammaire chinoise, pour se convaincre du fait. On y verra que le titre de cet ouvrage, qui se trouve à la Bibliothéque nationale, est :

Vàng-Tchén-Pién.

Vàng veut dire faux, téméraire, vain, mensonger. *Tchén*, signifie usurper ou usurpation; *Pién*, c'est une dissertation ou dispute. Voilà pourquoi feu M. Fourmont a très-bien traduit en latin : *de mala usurpatione disceptatio*, ou dispute touchant une mauvaise usurpation (2); *Yang-Kuang-Sien*, au contraire, ce n'est que le nom de l'auteur qui a composé cet ouvrage, M. de Murr lui-même en convient; car, peu après, il dit que l'adversaire chinois du P. Verbiest s'appeloit *Yang-Quang-Sen* (Sien) (3).

Dans la page 37 suivante, M. de Murr donne le titre d'un autre ouvrage du P. Verbiest, en *caractères chinois*. On pourroit demander pourquoi il exprime

(1) Page 491.

(2) Fourmont, *Grammat. sinic.* p. 491 *cit.*

(3) Page 36 *cit.*

celui-ci en caractères chinois, n'ayant exprimé ainsi aucun des titres précédens? C'est parce que ces caractères-là se trouvent dans le *Catalogue de Fourmont*, que M. de Murr a visiblement copié; mais, en le copiant, il s'est laissé induire en erreur.

Voici de quoi il est question. Nous avons dit que le génitif précède le nominatif, en chinois; c'est une règle générale (4). Or, Fourmont, en traduisant le titre chinois de l'ouvrage du P. Verbiest, a mis en latin le nominatif le premier : *Ephemerides sinicæ, sive motus septem planetarum, anni Christi 1764, imperatoris Sino-Tartari Kam-hi*, etc. (5).

M. de Murr de son côté a cru, que cela lui suffisoit pour traduire les caractères chinois du titre, en leur appliquant dans le même ordre les mots latins, qu'il a trouvés dans Fourmont. Voilà donc comme il a traduit :

Ta Ephemerides,
Tsing Sinicæ,
Kam *Kang*,
Hi *Hi*, *etc*, et voilà comment il s'est égaré.

Ta-Tsing est le nom de la dynastie ou famille impériale, qui occupe actuellement le trône de la Chine. *Ta* littéralement veut dire grand, et *Tsing*, lair, illustre. C'est ainsi que la dynastie précédente, qui a fini en 1644, s'appeloit *Ta-Ming*, qui signifie de même, grande clarté, grand lustre. En

(4) Voyez Fourmont, *Grammat. sin.* p. 215; Bayer, *Mus. sinic.* Tom. I, lib. I, p. 18.

(5) Fourmont, p. lib. cit. p. 494.

sorte que le titre de l'ouvrage, en suivant la marche de la construction chinoise, est :

Ta
Tsing } du tartare mantchou.
Kam *Kang*,
Hi *Hi*, *etc.* les éphémérides.

D'ailleurs M. de Murr auroit pu voir dans Fourmont, que le titre chinois n'y est pas complet. Car après le mot *nién*, Fourmont a mis un *et cetera* (6). Cela fait voir, que le titre n'y est pas en entier. Effectivement dans l'original qui se trouve à la Bibliothèque nationale, et que nous avons consulté exprès, il y a encore ces trois caractères ou mots chinois :

Tchî,
Hién,
Li.

Ces trois mots finissent le titre, et signifient *loi et série du temps*, ou *calendrier*; le tout ensemble veut donc dire en chinois *du tartare mantchou Kanghi, de sa* XVIIIe. *année, le calendrier;* ou selon l'ordre de la construction françoise, *calendrier* de *l'année* XVIIIe *de Kang-hi* (empereur) *tartare mantchou.*

C'est ainsi, que feu M. *Breitkopf*, libraire à Leipsick, en voulant traduire à la façon de M. *de Murr*, c'est-à-dire sans la moindre connoissance de la langue chinoise, et seulement en copiant mot par mot la traduction latine d'un titre chinois, qui se trouve dans le catalogue de *Fourmont* à la page 384 de sa

(6) Page 494 cit.

grammaire chinoise, a commis des pareilles erreurs, qui n'ont jamais été relevées publiquement, que nous sachions, quoique son *exemplum typographiæ sinicæ*, où elles se trouvent, ait déja paru en 1789 à Leipsick, et ait été envoyé à presque toutes les Académies et Bibliothéques de l'Europe.

Dans l'endroit cité du catalogue de Fourmont on lit au n.° 57.

Ven,
Hien,
Tum (Tung),
Kao.

Id est, Examen generale literatis oblatum.

Feu M. Breitkopf a cru qu'en omettant le second mot chinois *Hien*, et le second mot latin *generale*, il auroit un titre adapté à sa brochure. Il n'a pas songé que l'ordre de la composition chinoise est différent ; et il n'a pas fait attention, que les Chinois écrivent toujours, soit perpendiculairement, soit horizontalement, de la droite à la gauche ; voilà donc comme il a traduit :

Ven Tçong (Tung) Kao,
Examen Literatis Oblatum.

et voilà comment il s'est égaré :

Ven veut dire littérature, composition littéraire; *Tung* signifie *général*, *total*, etc.

Kao veut dire *examiner*, *traiter*, etc ; en sorte qu'en omettant *Hien*, qui veut dire *offrir*, le sens de la construction est, en lisant à l'*Européenne*, c'est-à-dire de la gauche à la droite, *examen* ou

traité général de littérature, ou des lettres; et en lisant à la chinoise, comme cela devroit être, c'est-à-dire, de la droite à la gauche, *littérature du traité* ou *de l'examen général*; dans tous les deux cas, les mots latins qui se trouvent au dessus des mots chinois sont mal placés et erronés.

En parlant du feu M. Deguignes, M. de Murr dit, que c'est lui qui auroit dû rédiger le dictionnaire chinois, que le gouvernement françois a envie de publier, parce que, dit-il, il ne possédoit pas seulement la langue chinoise, mais parce qu'il étoit aussi très-versé dans la langue mantchoue (7). Observons d'abord que la langue des mantchoux n'a rien de commun avec le chinois; qu'elle en est aussi éloignée, soit pour l'écriture, soit pour les mots et sa construction, que la langue d'*Otaheïti*, dans la mer Pacifique, l'est de la langue françoise. On peut être parfait chinois, mandarin du premier ordre, membre du collége des *Han-lin*, et ne pas savoir un mot de mantchou. On peut parfaitement connoître le mantchou, qui est un dialecte du langage des Tonguses en Sibérie, être le premier *Lama* ou *Houtouctou* de ce pays-là, sans savoir un seul caractère chinois. Malgré cela M. de Murr nous assure que puisque feu M. Deguignes connoissoit non-seulement le chinois, mais qu'il étoit aussi parfaitement versé dans le mantchou, c'est lui qui auroit dû publier un dictionnaire chinois.

Or nous qui avons le bonheur de nous trouver

(7) Page 48.

sur les lieux, nous pouvons assurer M. de Murr, que feu M. *Deguignes*, versé comme il étoit dans les langues chinoise et arabe, ne connoissoit absolument rien du mantchou. A soixante ans, lorsqu'il étoit question d'apprendre le tartare-mantchou, il répondit, qu'il étoit trop âgé pour s'appliquer à cette langue. Et c'est alors, que M. *Langlès*, d'après son refus, et à l'invitation de M. Bertin, ministre d'état, s'occupa de l'étude de cette langue, dont il publia peu après l'alphabet et le dictionnaire.

Nous ne retiendrons plus nos lecteurs pour leur donner toutes les autres notices, que renferme cet écrit de M. de Murr. Il dit, par exemple, que la *Propagande* de l'*Angleterre* va faire publier le *nouveau testament* en chinois, ce qui n'a été que le projet d'un particulier, appelé *Mosely*, qui proposa l'édition du nouveau testament en chinois (8). Outre cela, les quatre évangiles en chinois n'existent ni en Angleterre, ni à la Bibliothéque nationale, si riche en ouvrages chinois, et ne se trouvent probablement pas même à la Chine (9). Mais nous ne pouvons pas nous dispenser de donner la notice suivante, puisqu'elle nous concerne. M. *Hager*, dit-il, a parlé dans son ouvrage sur les caractères élémentaires des Chinois d'une *Encyclopédie japonaise*. Le titre de cet ouvrage, dit M. de Murr, est : *Xung (xang) pin*

(8) *Memoir on the possibility and importance of sending the gospel to China. Crosscheaping, Coventry.* 1800. 4.°

(9) Voyez là-dessus le *Gentleman's Magazine* de l'an 1801. Octobre. page 881.

hi chun, superioris qualitatis, durans, odoriferum. — On pourroit d'abord remarquer que voilà un titre bien curieux pour une Encyclopédie : d'une *qualité supérieure*, ou *superfin*, *durable*, et *de très-bonne odeur*. On diroit que cela convient mieux pour une inscription sur quelque boîte à *thé*, que pour un titre en tête d'une *Encyclopédie*. — C'est précisément le cas. Soit que M. de Murr ne comprenne pas bien la langue angloise, dans laquelle notre ouvrage est écrit, soit qu'il se soit trop hâté, il a donné l'inscription la plus commune des caisses à thé, qui se voyent dans les boutiques de Londres, et dont nous avions donné la traduction, pour le titre de l'Encyclopédie du Japon (10).

Peu après M. de Murr dit que M. *Tychsen* (celui de Rostok), nous avoit prêté, lors de notre séjour en Angleterre, un vieux dictionnaire chinois et portugais, et cela, *Rogante D. Ousely*, à l'intercession de Sir William Ousely. Sur cela nous répondons que Sir William nous a fait voir dans sa maison un petit dictionnaire chinois et portugais, très-court et mal écrit, qu'il tenoit de M. Tychsen, et nous l'offrit en cas qu'il pût nous être de quelque utilité dans

(10) Voyez *an Introduction to the elementary characters of the Chinese*, LXXVI. Le vrai titre de l'Encyclopédie *Japonoise*, que nous n'avons pas donné dans cet ouvrage-là, est le même que celui de l'Encyclopédie Chinoise, dont il y a un exemplaire à la Bibliothèque nationale, et un autre dans la riche collection de mylord *Spencer*, à Londres : c'est (en le prononçant à la chinoise) *San-tsaï-tou*, ou Description du ciel, de la terre et de l'homme.

nos études. Mais étant déja pourvus de dictionnaires infiniment supérieurs, entre autres, de deux apportés tout récemment de l'Asie par le dernier ambassadeur hollandois à la Chine, nous remerciâmes notre digne ami de sa bonté, et nous ne l'avons jamais accepté (11).

Dans le même endroit (pag. 49), M. de Murr, en parlant de notre ouvrage, dit que ce ne sont que les 214 clefs, copiées des *Méditations chinoises* de *Fourmont*, pag. 60 et pag. 89. — D'abord notre ouvrage ne contient pas les 214 clefs seulement : ce n'est que la seconde partie de notre ouvrage, qui contient les clefs. La premiere partie, qui forme presque les deux tiers de tout l'ouvrage, a été passée par M. de Murr sous silence. C'est une dissertation préliminaire de soixante et seize pages in-folio, qui certainement n'a pas été copiée de Fourmont. Mais voyons si au moins les 214 clefs ont été copiées de Fourmont. M. de Murr n'en apporte aucune preuve; il cite seulement les deux endroits dans les Méditations de Fourmont, parce qu'il pense peut-être, que par la seule inspection on verra la ressemblance de nos clefs avec celles de Fourmont. Or, il faut savoir qu'il y a aujourd'hui, dans presque toutes les grandes bibliothéques de l'Europe, quelques dictionnaires

(11) Nous avions aussi la communication de l'excellent dictionnaire qui se trouve à la Bibliothéque de la Société royale : on nous permit de le consulter toutes les fois que nous voudrions ; un autre de feu sir *Will. Jones*, à la même Bibliothéque, et un troisième de M. *Masson*, au Musée britannique.

chinois,

chinois, tel que le *Tse-lui*, ou le *Tching-tse-tung*, ou *Tse-haï*, etc.

A la tête de tous ces dictionnaires se trouvent les mêmes clefs, la plupart dans le même ordre, et à peu près de la même grandeur que Fourmont les a publiées, après les avoir copiées lui-même. C'est comme l'alphabet arabe ou samscrit, qui est toujours le même, de quelque ouvrage qu'on le tire. Malgré cela, ce n'est pas de Fourmont que nous avons tiré en premier lieu les clefs. Ce travail, que nous avons commencé à Berlin, dans le cabinet des MSS. de Sa Majesté le roi de Prusse, a été fait d'après le dictionnaire manuscrit de *Mentzelius*, docteur allemand du XVII.e siécle, dont les neuf volumes infol., avec plusieurs autres ouvrages chinois et japonois y sont conservés (12). Nous avions en même temps sous les yeux les clefs des deux excellens dictionnaires *Ta-tse-guei*, et *Tching-tse-tung*, qui existent dans le même cabinet, pour les comparer, soit pour la forme, soit pour les variations de chaque clef avec les clefs publiées par *Bayer* et par *Fourmont*.

En procédant de cette manière, nous avons trouvé que les deux caractères *yeû* et *vâm*, que Fourmont a joint à sa *soixante-onzième clef*, étoient non-seu-

(12) Il y a, entre autres, une superbe *Flore japonoise*, en deux gros volumes, peinte d'après les plantes vivantes, par les Japonois eux-mêmes, avec leurs noms japonois et chinois, achetée par le docteur *Cleyer*, au Japon. Cette Flore renferme plus de treize cents plantes, et seroit très-digne d'être publiée. Nous avons comparé la Flore de *Thunberg* avec celle-ci, et nous avons trouvé beaucoup de différence entre les noms de la Flore de *Cleyer* et celle de *Thunberg*.

lement superflus, mais contraires à ce qu'on trouve dans les deux dictionnaires chinois susdits, qui ne contiennent pas de telles variations. Nous avons trouvé que Fourmont avoit omis la distinction ou séparation des clefs de *six* traits et de celles qui en ont *huit*, et cela dans tous les deux endroits de ses clefs (13). Nous avons trouvé que la variation de la cent-soixante-dixième clef, *feù*, manque dans Fourmont; variation absolument nécessaire pour trouver les caractères composés de cet élément. Nous avons exprimé les variations des clefs *trente-deux*, *soixante-six*, *cent soixante-trois*, etc. que l'on ne trouvera pas dans Fourmont. Nous avons marqué la différence qui existe entre la *vingt-sixième* et la *cent soixante-dixième clef*; enfin nous avons fait tous les changemens qu'une recherche plus exacte et moins superficielle que celle de M. de Murr montrera aux lecteurs.

Nous n'avons donc pas copié Fourmont, mais nous connoissons quelqu'un qui l'a copié, et cela mot pour mot, dans plus d'un endroit. Qu'on compare la page 52 de la brochure de M. de Murr avec la page 367 de Fourmont, pour voir si nous disons vrai.

DE MURR.

Libellus est.... stylo *siao-xue*, seu sermone familiari scriptus. Partes talium fabularum seu historiarum de hoc vel illo aut puero, aut etiam heroe, quem per varia rerum discrimina huc illuc trahunt, non aliter quam *hoci* indigitari, ita ut quotiescumque characterem *hoci* videris, toties librum ejusmodi vel

(13) Voy. les Méditat. chin. de Fourmont, pag. 65, 67, 102 et 107.

Comediam, vel certe *Fabulam* absque dubio nuncupare possis. Talis est auctoris *Yo-Kiao* fabula *tsŭy San-çai-çu*, trium poetarum, elegantiæ exaltatæ, et maximo in pretio apud sinas.

FOURMONT.

Libellus est stylo *siao-xue* seu sermone familiari scriptus.... Partes eorum quas fabulas dico, libellorum, quique historiolæ sunt, de hoc vel illo aut puero, aut etiam heroe, quem per varia rerum discrimina huc illuc trahunt, partes, inquam, illas non aliter quam hoci indigitari, ita ut quotiescumque characterem hoci videris toties librum ejusmodi vel *Comediam*, vel certe *Fabulam* absque dubio nuncupare possis.... Yokiao.... Fabula *tsŭy* San-çai-çu trium poetarum, elegantiæ autem est apud sinas exaltatæ, et maximo in pretio.

M. de Murr n'auroit-il pas dû à la fin d'une si longue période citer l'ouvrage qu'il a copié? C'est ainsi que M. de Murr a copié le passage de la page 50, concernant le P. Ricci, de la page 457 du Catalogue de Fourmont, sans le citer (14). Et en copiant Fourmont à la lettre, il a nécessairement aussi copié les petites inexactitudes, qui, sauf le respect que nous devons à cet illustre savant, se trouvent dans quelques endroits de ses écrits. C'est ainsi qu'en copiant le titre d'un ouvrage botanique dans le Catalogue de Fourmont, qui est *Puen-tsao-Kang-mo*, et le

(14) Ce passage est : In libro *U-sche-jenju*, quinquaginta verba nimia (id est, si 25 Riccii verba contra Bonzios non sufficiant 50 fore superflua) multa e quatuor evangelistis sinice versa inveniuntur.

trouvant traduit par *Proprietatis herbarum caput et oculus* (15), M. de Murr a inséré dans sa brochure mot par mot, *Proprietatis herbarum caput et oculus ;* c'est-à-dire, *Tête et yeux de la propriété des herbes.* — Le bon sens d'abord devroit faire rejeter de telles expressions. En effet, *kang* ne veut pas dire proprement *tête ;* encore moins *kang-mo*, joint ensemble, *tête et yeux.* D'après les meilleurs dictionnaires que nous avons reçu de la Chine depuis le temps de Fourmont, ces deux mots unis ensemble signifient : *Compendium rerum precipuarum*, ou *exacta rerum epilogus*, un précis, ou abrégé des choses principales.

Puen-tsao ne se traduit non plus bien par *proprietas herbarum*, propriété des herbes, comme on trouve dans Fourmont, ni l'*origine*, ou *la racine des plantes*, comme on lit dans *du Halde*, qui, en donnant la description des Herbiers de la Chine, a voulu donner aussi la traduction de *puen-tsao* (16), le génitif étant celui qui précède en chinois, comme nous l'avons dit plusieurs fois, et *tsao* signifiant herbes ou plantes, il faudroit dire alors *tsao-puen*, comme on dit *Je-puen*, ou *Je-pen*, en parlant du *Japon*, qui veut dire racine ou origine du jour. — *Puen* se traduit donc ici mieux par *racine*, ce qui est son sens primitif, d'après les meilleurs dictionnaires de la Chine : ainsi le dictionnaire chinois, *Tching-tse-tung*, après avoir donné la prononciation et le ton de ce caractère, dit en termes exprès : *tsao-mo-tchi ken-ti tung yue puen ;*

(15) Fourmont, *Grammat. sinic.* p. 487.

(16) Du Halde, *Description de la Chine*, tome III, p. 441.

c'est-à-dire, les racines des plantes et des arbres s'appellent en général *puèn*; *mo-hia yue puen* dit le *tse-tien;* la partie inférieure des arbres s'appelle *puén;* puis il ajoute que c'est la racine des plantes et des arbres. Ce sens primitif de *puèn* est fondé dans la figure même du caractère chinois, qui représente un arbre avec sa racine par-dessous. En sorte que le tout veut dire précis ou abrégé du traité des herbes et des racines. — Effectivement il y est traité, comme Fourmont même l'avoue, non justement des *herbes*, mais aussi de toutes sortes de *racines* médicinales. Outre cela, c'est la coutume des Chinois d'unir dans les titres deux mots de la même ou d'à peu près la même signification, pour mieux éclaircir le sujet dont l'ouvrage traite, et alors la particule copulative *et* est toujours omise, comme on voit ici, *racines*, *herbes*, au lieu de racines et herbes, ou herbes et racines.

Nous finirons par observer que la table des quadrupèdes exprimée en caractère chinois par M. de Murr, outre qu'elle n'est d'aucun avantage, soit pour les Chinois, soit pour les Européens, est aussi pleine de fautes et d'inexactitudes. M. de Murr auroit donc beaucoup mieux fait de ne pas la publier, après vingt ans, une seconde fois, avec les mêmes erreurs.

HAGER.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Université de Gœttingue (1).

Extrait des séances de la Société royale des sciences de Gœttingue, depuis le premier janvier 1802, *joint à l'annonce des ouvrages que les professeurs de l'université ont mis au jour dans le courant de l'année dernière et de cette année.*

Homer nach Antiken gezeichnet von Heinrich Wilhelm Tischbein, *Director der Kœniglichen Maler-Academie und schoenen Künste zu Neapel, mit Erlæuterungen von Chr. Gottl.* Heyne. Hefte 1. 2. — *Figures d'Homère d'après l'antique, par Henri-Guillaume* Tischbein, *directeur de l'Académie de peinture à Naples, avec les explications de Ch.*

(1) Cette notice m'a été communiquée, d'après le consentement de l'Université et de celui l'Académie royale dont j'ai l'honneur d'être membre, par M. Dartaud, jeune françois très-instruit qui est attaché à l'Université de Gœttingue, pour la langue françoise. C'est à lui que l'on doit la notice sur Lichtenberg et d'autres articles intéressans insérés dans le *Magasin Encyclopédique*. A. L. M.

Gottl. Heyne. Premier et second cahiers. Gotting. chez *Dieterich*, 1801.

Cet ouvrage a aussi été publié en françois chez Collignon, libraire à Metz. Les explications de M. Heyne ont été traduites par M. de Villers, de la société royale des sciences de Gœttingue. (Voyez le compte qui en a été rendu dans le *Magasin Encyclopédique*) (1).

Joh. Beckmanni, Britan. reg. a consiliis aul., professoris œconomiæ, lexicon botanicum *exhibens etymologiam, orthographiam et prosodiam botanicam.* 1801. *Rœwer.* Gœtting.

Grundsætze des gemeinen Deutschen Privat-Rechts von D. Justus Friedrich *Runde.* — *Principes du Droit privé des Allemands, par* F. *Runde.* Troisième édition. Gœtting. chez *Dieterich.*

Précis du droit des gens modernes de l'Europe, fondé sur les traités et sur l'usage, pour servir d'introduction à un cours politique et diplomatique, par G. F. *de Martens.* Seconde édition, totalement refondue. Gœtting. chez *Dieterich.* 1801.

Cours diplomatique, ou *Tableau des relations extérieures des puissances de l'Europe, tant entre elles qu'avec d'autres dans les diverses parties du globe*; *par* G. F. *Martens.* Tom. I—III. 1801. Berlin, chez *Mylius.*

L'auteur a eu en vue, en publiant cet ouvrage, de favoriser et de faciliter l'étude des relations politiques des puissances de l'Europe, particulièrement

(1) *Magasin Encyclop.* Année VI, t. IV, p. 105. 107. 116; t. V, p. 17. Année VII, t. III, p. 554.

par rapport à leurs possessions, leurs prétentions, leur commerce, leur conduite à l'égard de la guerre et de la neutralité, leurs alliances, etc. en tant que ces relations reposent sur des lois, des traités et d'autres actes publics. En conséquence l'ouvrage se divise en deux parties principales, qui se vendent aussi séparément. L'une sous le titre suivant : *TABLEAU DIPLOMATIQUE des relations des principales puissances de l'Europe, surtout par rapport aux possessions, au commerce, à la neutralité et aux alliances*; et l'autre : *GUIDE DIPLOMATIQUE*, ou *Répertoire*, 1.° *des principales lois des puissances de l'Europe et des États-Unis d'Amérique relatives au commerce et aux droits des étrangers en temps de paix et de guerre*, et 2.° *des traités ou autres actes publics qui ont eu lieu dans leurs relations, tant entre elles qu'avec d'autres états dans les diverses parties du globe, depuis le commencement de ces relations diplomatiques jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.* Le Tableau diplomatique forme le troisième volume du cours entier, et le Guide le premier et le second.

Ce Cours diplomatique a été offert par le citoyen KOCH au tribunat et au corps législatif, qui en ont accepté l'hommage.

RECUEIL des principaux Traités d'alliance, de paix, de trève, de neutralité, de commerce, de limites, d'échanges, etc., conclus par les puissances de l'Europe depuis 1761 ; *par* G. F. *DE MARTENS*. Tome VI, 1800, tome VII et dernier. Gœtting. chez *Dieterich*. 1801.

Le septième volume finit ce recueil, l'auteur ayant

le projet de commencer avec le dix-neuvième siècle une nouvelle collection d'actes publics, sans se borner seulement aux traités. Le sixième et le septième volumes contiennent en partie des supplémens aux volumes précédens, en partie des continuations; l'un s'étend depuis 1794 jusqu'aux préliminaires de Léoben, et l'autre jusqu'à la paix de Lunéville. Outre les traités de paix et autres traités disséminés dans les gazettes, on trouve dans chacun de ces volumes plusieurs actes qui n'ont pas encore été imprimés, ou n'étoient pas très-connus. Tels sont, par exemple, dans le sixième volume les traités de la France avec l'Espagne, de 1768, 1774, 1786; de la Suède avec Alger, de 1792; avec Gênes, 1796; de l'Espagne avec les Etats-Unis de l'Amérique, de 1795; des Etats-Unis avec Alger, de la même année. Dans le septième volume le traité de la France avec l'Espagne, de 1777; deux traités de la république batave avec les peuples des Indes, de 1784; l'alliance austro-russe, de 1792; le traité entre l'Amérique septentrionale et Tripoli, de 1796; l'acte d'accession de la république batave à l'alliance entre la France et l'Espagne, en 1797; le nouveau traité de commerce de 1798 entre la Russie et le Portugal; le cartel remarquable de 1798 entre la France et l'Angleterre, et plusieurs autres traités ou actes relatifs à l'ordre de Malte.

J. G. Lipsii Bibliotheca numaria, sive Catalogus auctorum qui usque ad finem sæculi XVIII de re monetaria aut de numis scripserunt. — Præfatus est brevi commemoratione de studii rei numisma-

ticæ antiqui orbis vicissitudinibus C. G. *Heyne.* Tom. I, II. Leipzig, chez *Schæfer.*

D^r. F. *Osiander's ausführliche Abhandlung über die Kuh-Pocken, etc.* — *Mémoire détaillé de* Frédéric *Osiander, sur la vaccine, ses causes, ses accidens, son inoculation, la manière de la traiter, etc., d'après ses propres observations.* Avec une gravure. 1801. Gœttingue, chez *Thomas.*

Anfangs-gründe der Naturlehre zum Behuf der Vorlesungen über die Experimental-Physik, von Tobias *Mayer.* — *Elémens de Physique*, par Tob. *Mayer.* Gœtting. chez *Dieterich.* 1801.

Kleinere Lænder-und Reise-Beschreibungen, von *C. Meiners*, drittes Bændchen. Auch mit dem Titel : *Kurze Geschichte und Beschreibung der Stadt Gœttingen und der umliegenden Gegend.* — *Voyages de* C. *Meiners dans différentes parties de l'Allemagne*, troisième volume, également sous le titre : *Histoire et description abrégée de la ville de Gœttingue et de ses environs.* Avec cinq gravures. Berlin. 1801.

Descriptio et Adumbratio plantarum è classe cryptogamica Linnæi, quæ Lichenes dicuntur. Vol. III. fasc. IV. *Auctore* D. Georg. Franç. *Hoffmann.* Fol. 1801. Les feuilles de texte et 6 planches enluminées. Leipsick, chez *Crusius.* Tab. 67, *Usnea flaccida.* Tab. 68, *Umbilicaria flocculosa.* Tab. 69, *Umbilicaria pensylvanica* Tab. 70, *Umbilicaria erosa.* Tab. 71, *Umbilicaria hyperborea.* Tab. 72, *usnea dichotoma.*

J. *ARNEMAN's practische Arzneymittel-Lehre. Vierte Auflage.* — *TRAITÉ sur les différens remèdes employés dans la médecine pratique*; J. *ARNEMAN.* Quatrième édition. Gœtting. chez *Ruprecht*. 1801.

UEBER die Verfassung und Verwaltung Deutscher Universitæten, von C. *MEINERS.* — *SUR la constitution et l'administration des Universités allemandes*; *par* C. *MEINERS.* Prem. vol. in-8°. 1801. Chez *Rœwer.*

La première partie de cet ouvrage, qui sera suivie d'une seconde, offre les sections suivantes: I. Sur le but des universités; — différence qu'il y a entre les universités et les académies; — des grandes et petites universités; — sur la constitution et l'administration des universités. II. sur les fonds des universités, leur emploi, leur administration et leur augmentation; — sur les bourses, les tables gratuites, les colléges, les séminaires et les caisses de veuves. III. Sur les priviléges des universités; — juridiction particulière; — droit de faire des statuts, — de choisir les professeurs, le recteur, etc. — de créer des docteurs, — d'envoyer des députés aux états; — droit d'asyle; — droit de patronage; — *rotulus nominationis*; — *comitiva palatina*; — droit de censure et immunité de censure; — immunité de charges publiques et d'impôts; — droit de chasse; — droit d'établir des apothicaireries et des cabarets; — liberté académique. IV. Sur les *conservatores jurium* et curateurs. V. Observations générales sur la nature de la justice académique; — tribunaux académiques dans le sens

le plus strict ; — députation et conciles ; — recteurs ou prorecteurs ; — chanceliers, directeurs, sur-intendans et assesseurs ; — syndics et secrétaires ; — massiers (bidelli) geolier et guet ; — punitions académiques ; — classes des personnes tenant à l'université ; — leurs relations avec les autres autorités. VI. Sur les facultés, les examens et les promotions.

Le second volume traitera des instituteurs publics et particuliers dans les universités, des étudians et peut-être aussi des instituts publics.

Troisième cahier des figures d'Homère, d'après l'antique ; par Tischbein. 1801.

Ce cahier se rapporte à l'Iliade, et est consacré à Diomède. Les gravures de ce troisième cahier sont : I. La tête de Diomède, d'après un buste de marbre dans le musée Pio-Clémentin. Suivent trois planches qui se rapportent à Dolon. Ce Troyen, comme l'on sait, étoit sorti du camp pour espionner le camp des Grecs ; à moitié chemin il tomba dans les mains d'Ulysse et de Diomède, qui étoient sortis pour espionner les Troyens. Cette fable est représentée sur plusieurs pierres gravées. II. Un très-beau groupe d'après une cornaline. Dolon est par terre entre Diomède et Ulysse ; le premier a son épée tirée, et le second, dont Dolon embrasse les genoux, lui fait entendre qu'il n'a pas de grace à espérer. III. D'après une autre cornaline, Diomède a l'épée levée sur Dolon, celui-ci attend le coup mortel avec le plus grand effroi ; il cherche à écarter l'épée avec une main, et de l'autre il embrasse les genoux d'Ulysse, qui se détourne. IV. Encore les deux héros debout

l'un devant l'autre ; Diomède tient la tête de Dolon ; Ulysse a une épée, et de la main droite il fait un geste, comme quelqu'un qui veut indiquer ce qui reste à faire : aussi d'après une pierre gravée. V. Encore Ulysse et Diomède grouppés tous deux, et ayant l'air de marcher avec la plus grande précipitation. Dans le fond est entre les figures une statue. Peut-être les deux héros sont sur le point de ravir le palladium. VI. Un guerrier avec deux chevaux au pas, d'après une pierre gravée.

Joannis Stobæi Eclogarum physicarum et ethicarum libri duo, ad codd. MSS. fidem suppleti et castigati annotatione et versione latina instructi ab A. H. L. *Heeren. Partis secundæ tomus prior eclogas ethicas et scholia continens. Tomus alter ; variantes lectiones, commentationem de fontibus eclogarum* J. *Stobæi,* Frid. *Jacobs epistolam criticam, et indices continens.* In-8.° 1801. Gœtt.

Historisch-Statistiches Handbuch von Teutschland und den vorzüglichsten seiner besonderen Staaten von H. M. G. *Grellmann. — Manuel historico-statistique de l'Allemagne et de ses principaux états ; par* M. G. *Grellman.* Première partie. *Empire Allemand.* Gœtt. chez *Ruprecht.*

Geschichte des Studiums der Classischen Litteratur seit dem Wiederaufleben der Wissenschaften, von A. H. L. *Heeren. Zweiter Theil.* 1801. Auch unter dem Titel : *Geschichte der Künste und Wissenschaften seit der Wiederaufliebung derselben, etc. — Histoire de l'étude de la Littérature*

classique, depuis la renaissance des lettres; *par* A. L. HEEREN. Egalement sous le titre: *Histoire des Arts et des Sciences depuis leur renaissance.*

Repertorium commentationum a Societatibus litterariis editarum. Secundum ordinem digessit J. D. Reuss, *in Univ. Georgia Augusta philos. et histor. litter. professor et subbibliothecarius. Scientia naturalis.* Tomus I. *Historia naturalis generalis et Zoologia.* Gœtt. chez *Dietrich.* 1801. In-4.°

M. le professeur Reuss entreprend un ouvrage qui ne peut que lui donner des droits à la reconnoissance de tous les savans et de tous les hommes de lettres. Tout savant qui desire approfondir l'objet de ses recherches, sait de reste combien il lui importe de connoître tous les petits mémoires qui ont paru sur quelques objets séparés et particuliers, surtout ceux qui sont contenus dans les collections des sociétés littéraires. L'on sait combien ces collections sont volumineuses, et combien il est difficile d'obtenir une notice complète des sociétés étrangères et de leurs travaux; souvent on pourroit bien avoir recours à telle ou telle bibliothéque particulière ou publique, mais l'on ne sait s'il y a quelque chose de contenu sur l'objet que l'on veut connoître et où l'on doit le chercher. Il faut sacrifier beaucoup de temps; il faut être très-laborieux, et avoir beaucoup de patience pour faire un catalogue de mémoires séparés. Mais ensuite presque tout dépend du plan d'après lequel on travaille un tel ouvrage. M. le professeur Reuss a le mérite d'en avoir choisi un d'après lequel

on n'a qu'à continuer dans toutes les parties des sciences, pour nous donner un ouvrage complet et parfaitement utile. L'histoire naturelle étant l'étude à la mode, l'auteur a commencé par elle, et il donne à présent le catalogue des mémoires qui ont paru sur l'histoire naturelle générale et sur la zoologie. La continuation est déja sous presse. (Voyez le compte que le C. Millin en a rendu (1).

Le second tome du *Repertorium commentationum*, etc. *Scientia naturalis.* Tom. II. *Botanica et mineralogia* a paru en 1802 (2).

Geschichte der zeichnenden Künste von ihrer Wiederherstellung bis auf die neuesten Zeiten, von J. D. *Fiorillo.* Zweiter Band. — *Histoire des arts du Dessin, depuis leur renaissance jusqu'aux temps modernes; par* J. D. *Fiorillo.* Second vol. 1801. In-8.° Gœtting.

Aussi sous le titre:

Geschichte der Künste und Wissenschaften seit ihrer Wiederherstellung, etc. Zweite Abtheilung. Geschichte der Mahlerei, etc. — Histoire des Arts et des Sciences, depuis leur renaissance. Seconde division. *Histoire de la Peinture, etc.*

La première partie de cet ouvrage, qui a paru il y a trois ans, renfermoit comme on sait l'école romaine et celle de Florence. Cette seconde partie comprend toutes les autres écoles italiennes, de

(1) *Magasin Encycl.* année VIII, t. I, p. 157.

(2) Je viens aussi d'annoncer le second volume, année VIII, t. III, p. 545. A. L. M.

sorte qu'elle finit absolument l'histoire de la peinture en Italie. La première section offre d'abord l'histoire de l'école vénitienne, tant à Venise même que dans l'état vénitien. Ainsi l'auteur a fait suivre les différentes périodes de l'histoire de la peinture dans la capitale, de celles dans les autres villes; il s'est étendu ensuite sur les quatre maîtres de cette école, le *Titien*, *Bassano*, *Tintoret* et *Paul Veronèse*, et sur leurs écoliers; viennent enfin les causes de la décadence de l'art et les artistes de la dernière période. La seconde section contient l'histoire de l'école de Lombardie; et dans les dernières sections se trouve l'histoire de la peinture dans les Deux-Siciles, la Ligurie et le Piémont. On connoît, par la première partie, la manière dont l'auteur a traité son sujet. Il parle en détail des maîtres de l'art, des génies proprement créateurs; non-seulement il décrit leur manière, mais il la rend encore plus sensible par un examen raisonné de leurs principaux ouvrages. Quant à la troupe nombreuse d'écoliers et d'imitateurs, il en parle seulement en passant, et de cette manière son ouvrage se trouve aussi complet qu'on peut l'attendre, sans que cependant l'auteur perde le fil qu'il doit toujours suivre. Une table complète pour les deux parties rend l'ouvrage encore plus utile.

Resultate der Beobachtungen des neuen Sterns welcher den 1 *januar* 1801, *auf der Kœniglichen Sternwarte zu Palermo entdeckt wurde, von* Joseph *Piazzi, Clericus regul., Director der Sternwarte mit Zusætzen herausgegeben, von Profess.* Seyffer, *Director der Sternwarte zu Gœttingen.* Rower. 1801.

— *Résultats*

— *Résultats des Observations de la nouvelle étoile qui a été découverte le premier janvier* 1801, *à l'Observatoire royal de Palerme, par* Joseph Piazzi ; *mis au jour avec des additions par le professeur* Seyffer.

Ces résultats contiennent l'histoire de la découverte de *Cérès Ferdinandea*, les observations originales et les calculs de M. *Piazzi*. Cet ouvrage de l'astronome sicilien doit faire naître un grand intérêt. M. *Piazzi* demande, en cas qu'on retrouve cette étoile, qu'on lui donne le nom de *Cérès*, et probablement tous les astronomes déféreront à sa prière. Les additions de M. *Seyffer* roulent en partie sur les travaux des autres astronomes et leurs calculs, et en partie sur la nature de cette étoile, il s'agit de savoir si c'est une comète ou une planète. M. *Seyffer* croit que la nature de cette étoile, si nous ne la revoyons plus, restera toujours douteuse; que l'arc de son orbite que l'on a observé étoit trop petit pour que l'on pût la déterminer avec certitude, et que l'une et l'autre de ces assertions appartiennent à la classe de ces choses desquelles *Hume* disoit qu'on ne pouvoit pas les réfuter, et que cependant elles n'entraînoient pas de conviction. M. *Seyffer* propose, pour distinguer la nouvelle étoile, un signe analogue aux autres; le caducée de Mercure, le bouclier et la lance de Mars, le miroir de Vénus, sont des signes convenables, naturels et anciens. Il faudroit ainsi choisir pour *Cérès* une de ces marques distinctives, un flambeau, une tête de pavot, ou un épi de

bled. Pour la commodité, le signe devroit être très-simple, comme les autres l'ont été dans l'enfance de l'art.

Le docteur OLBERS, de Breme, annonce à la Société royale des sciences qu'il a revu le premier janvier 1802, justement un an après sa découverte, la *Cérès Ferdinandea* de M. *Piazzi*; que le 2 janvier il l'a reconnue à son mouvement, et qu'enfin le 6 le matin il a été parfaitement sûr que c'étoit la nouvelle planète. Le temps avoit été couvert pendant plusieurs semaines, lorsqu'enfin le premier janvier il s'éclaircit. M. Olbers examina alors, après minuit, la partie du ciel entre *B* du Lion et *p* de la Vierge, où l'on pouvoit attendre à présent cette nouvelle étoile. M. Olbers porta sur une carte, dont il avoit déja fait le plan, toutes les petites étoiles qui ne se trouvent même pas dans l'Histoire céleste de De Lalande, et qu'il pouvoit voir. Le 2 janvier la soirée fut encore claire, et alors M. Olbers vit qu'une des étoiles, qu'il avoit marquées hier près du n.° 20 de la Vierge d'après FLAMSTEED, avoit changé de place visiblement. Il la compara avec le n.° 191 dans le catalogue de M. Bode, au nord duquel elle se trouvoit assez proche. Le 3, 4 et 5 janvier le temps fut encore couvert; mais le matin du 6 étant très-beau, M. Olbers vit alors la Cérès avancée au dessous du n.° 20 de la Vierge, comme la théorie de son mouvement l'exigeoit. Il n'a pas encore pu réduire les observations mêmes; et même celles du 6 janvier, à cause du grand vent et d'une autre circonstance,

étoient moins sûres qu'à l'ordinaire. En attendant, voici ce qu'il observa:

Le 2 janvier $11^h\ 59'$ temps moyen.
Ascension droite... 185° 9′
Déclinaison boréale 11 7
5 janvier $17^h\ 3c'$ temps moyen.
Ascension droite... 185 45
Déclinaison boréale 11 8

Ces lieux s'accordent avec l'ellipse calculée par M. *Gauss* aussi parfaitement qu'on pouvoit l'attendre, d'élémens déduits d'observations si peu éloignées l'une de l'autre. La nouvelle planète ne se montroit pas plus clairement qu'une étoile de la neuvième grandeur; et avec un grossissement de 116 fois, on ne pouvoit pas la distinguer d'une étoile fixe. M. *Piazzi* avoit vraisemblablement donné trop grand le diamètre apparent. Comme la *Cérès* restera encore assez longtemps sur la parallele du 20 de la Vierge, les astronomes peuvent aisément la retrouver par cette étoile, et l'on peut espérer tout des peines que se donne M. Olbers.

D.r Friederich-Benjamin *OSIANDER's*, *Ordentlichen Professor's der Arzneygelehrsamkeit und Entbindungs-Kunst zu Gœttingen, etc. Grundriss der Entbindungs-Kunst zum Leit-Faden bey seinen Vorlesungen; erster Theil.* In-8.° — *ESQUISSE de l'art de l'Accouchement*, *par* Benjamin *OSIANDER, professeur de médecine, etc.*

ERZÆHLUNGEN merkwürdiger Fælle des neueren

europæischen Vœlker-Rechts in einer practischen Sammlung von Staats-Schriften aller Art in teutscher und franzœsischer Sprache nebst einem Anhange von Gesetzen und Verordnungen, welche in einzelnen Staaten über die Vorrechte der Gesandten ergangen sind, von G. F. von MARTENS, *erster Band.* 1800. *Zweiter und letzter Band* 1802. In-4.° — *Recueil d'Actes officiels de toute sorte, en allemand et en françois, offrant les causes les plus remarquables du nouveau droit des gens européen, et auquel sont jointes les ordonnances et les lois que quelques Etats ont données sur les priviléges des ambassadeurs*; *par* G. F. *Martens.* 2 vol. in-8.° *Schrœder.* Gœtt.

Le premier volume contient dix-huit causes, et le second dix-sept, qui sont à décider d'après le droit des gens. On y trouve les différens actes, soit en allemand, soit en françois, et les faits sont liés par un récit historique. Quelques-unes de ces causes sont plus détaillées, comme particulièrement dans le premier volume, n.° 5, les différends entre la Hollande et l'Autriche en 1783 jusqu'en 1785; et dans le second, n.° 3, ceux entre la Hollande et la Grande-Bretagne, depuis 1776 jusqu'en 1780. D'autres sont plus succinctes, et n'offrent par fois qu'un récit historique, comme dans le premier volume l'arrestation du comte de la Salle à Dantzig, et dans le second volume, n.° 13, celle de Napper-Tandy. Le plus grand nombre de causes roule sur le droit d'ambassade et le droit des gens maritime; relativement à ce

dernier particulièrement, le second volume contient l'exposition des différends tant anciens que nouveaux sur la visite des vaisseaux sous convoi; il offre les querelles du Danemarck avec l'Angleterre et la Hollande, au sujet de la pêche dans les environs de l'Islande et du Groenlande; quelques décisions du nouveau tribunal des prises françois; le différend entre la Hollande et l'Espagne, au sujet de la navigation aux Philippines, autour du Cap-de-Bonne-Espérance, etc. On a joint au premier volume les lois et les ordonnances de quelques états sur les priviléges des ambassadeurs étrangers : le second volume présente des additions considérables à ces lois, entre autres des ordonnances de l'Espagne et du Portugal, peu connues jusqu'ici; on trouvera aussi dans ce même volume quelques titres concernant la course, et quelques instructions pour les armateurs et les consuls. Cet ouvrage étoit destiné particulièrement pour ceux qui suivent les cours pratiques de l'auteur, mais il y a aussi plusieurs pièces d'un intérêt général; et c'est la manière dont on a accueilli le premier volume qui a engagé l'auteur à en donner un second, qui finit la collection.

Viertes Heft von Homer, in Zeichnungen nach Anticken. — Figures d'Homère, d'après l'antique. Quatrième cahier.

Une partie des gravures a rapport au cyclope Polyphème. Elles se suivent dans cet ordre :

1. Une tête de Polyphème, d'après un buste de

marbre dans le muséum du roi, à Turin. Un idéal de laideur. La fable ne donnant au cyclope qu'un œil, cette tête a, outre ses deux yeux, encore un gros œil de bœuf dans le milieu du front.

II, III, IV. Ulysse demandant l'hospitalité, d'après trois pierres, et dans différentes attitudes : d'abord avec son bâton et son outre il demande à être reçu ; ensuite il présente au cyclope la coupe pleine de vin, et enfin Polyphème la prend de sa main. Dans cette dernière un compagnon d'Ulysse tient l'outre.

V. D'après un relief en marbre dans la *Villa Pinciana* : Polyphème est assis, et tient un des morts par le bras ; Ulysse est devant lui, et lui présente la coupe : Tiens, Cyclope, bois ! On voit aussi ici derrière Ulysse un de ses compagnons avec un outre.

La VIe représente *Scylla*, d'après une pierre gravée, appartenant au connétable *Colonne*.

M. Schrœter, grand bailli à Lilienthal, a aussi observé plusieurs fois la *Cérès Ferdinandea*, et il a communiqué quelques résultats de ses observations à la Société royale des sciences. Le 11 janvier 1802, M. Harding observa cette nouvelle planète avec un grossissement de 136 et 288 fois de son réflecteur de 13 pieds, et trouva son disque dans une lumière rougeâtre, nébuleux, non terminé, et plus grand qu'un satellite de Jupiter. Le mauvais temps et une indisposition furent cause que M. Schrœter ne put combiner que le 25 janvier ses observations avec celles de M. Harding. Ce jour-là, avec le même grossissement du même réflecteur, le disque de Cérès ap-

parut à M. Schrœter sous la forme parfaitement ronde d'une planète, sans scintillation, et cette fois dans une lumière non pas rougeâtre, mais parfaitement blanche; il étoit exactement terminé, et tout-à-fait semblable à celui de la planète *Herschel*; mais il étoit enveloppé dans une nébulosité semblable à celle d'une comète, très-étroite, qui l'entouroit tout-à-fait, et avec laquelle la manière exacte dont il étoit terminé contrastoit fortement. Relativement à cette singulière terminaison, cette nouvelle planète ressembloit en quelque sorte à la comète de 1799 décrite dans le troisième volume des Mémoires de M. Schrœter, seulement son disque paroissoit plus clair et plus distinct, et sa nébulosité atmosphérique étoit extrêmement étroite. M. Schrœter, cette même nuit, au moyen du microscope avec un grossissement de 288 de son réflecteur, trouva le diamètre du disque exactement terminé, 1″ 815, et le diamètre entier, y compris la nébulosité, 2″ 514 (M. Harding 2″ 530); l'ascension droite a été à 11ʰ 36′, 188° 19′ 50″, la déclinaison boréale 11° 54′ 43″.

Lors des observations suivantes, la planète parut toujours tantôt plus, tantôt moins nébuleuse, point exactement terminée, et son disque ne reparut plus terminé exactement comme auparavant; de sorte que son aspect ressembloit quelquefois à la nébuleuse planétaire près de ϒ du Verseau. Sa lumière blanche tomba aussi le 26 dans le bleuâtre; mais le 28 et 31 janvier au contraire, avec le même grossissement du réflecteur, elle tira sur le rougeâtre. Le 26 janvier le diamètre apparent se trouva 2″ 687;

le 28, 2″ 793 ; le 31, 2″ 930. Outre ces déterminations, M. Harding a fait encore les observations suivantes :

	Temps moyen.	*Ascension droite apparente.*	*Déclinaison apparente.*
1802.			
Janv. 10	7 11	186° 36′ 7″	11° 4′ 2″,8
25	11—40	188 20 5	11 54 48
26	11—56	188 24 22	11 59 56
28	13 33	188 31 18	12 5 8
31	11 40	188 37 9	12 21 13

Nous remarquerons à cette occasion que MM. MAYER et WILDT, professeurs à Gœttingue, ont aussi cherché la *Cérès*, et l'ont observée quelquefois, aussi bien que l'observation pouvoit se faire, de la maison de M. Mayer. Vers la fin de janvier, tous deux avoient marqué exactement, d'après la carte de Bode, toutes les étoiles dans le voisinage desquelles on pouvoit attendre *Cérès*. Mais le temps étant toujours couvert, ils ne purent établir la comparaison avec le ciel que le 31 janvier. Il se trouva alors beaucoup d'étoiles de la septième et huitième grandeur qui n'étoient pas dans la carte susnommée, et qui y furent portées aussi exactement qu'on le pouvoit en les jugeant à l'œil. Le mauvais temps ne permit que le 9 février de recommencer les observations, et alors il se trouva tout de suite qu'une étoile de la septième à la huitième grandeur, qui le 31 janvier avoit été très-près en droite ligne de ♌ et 34 de la Vierge, n'étoit plus le 9 février à l'ancienne

place : et qu'au contraire ce jour-là une étoile se trouvoit non loin de 34 de la Vierge, laquelle étoile n'avoit pas été à cette place le 31 janvier. Ce devoit donc être la nouvelle planète. Sa place, le 31 janvier, étoit à peu près en droite ligne avec 34 et ♌ de la Vierge, mais cependant plus près de 34 que de ♌. D'après l'estimation, l'éloignement de Cérès de 34 de la Vierge, étoit à la distance des deux étoiles fixes nommées, comme 27 à 64. Si l'on tire une ligne droite entre les deux étoiles fixes, Cérès se trouvoit seulement à 2 minutes au nord au dessus de cette ligne. Ainsi, d'après une estimation et un calcul un peu exact, il se trouve que l'ascension droite de Cérès, le 31 janvier environ à minuit, se trouvoit de 34′ 19″ plus petite que l'ascension droite de 34 de la Vierge, et que la déclinaison étoit de 41′ 4″ plus petite que celle de cette étoile fixe. Le 9 février (à minuit), en prenant la moyenne proportionnelle de six observations faites à fil croisé dans un télescope de nuit, un des fils étant parallèle au mouvement diurne des étoiles, la différence de l'ascension droite de Cérès et 34 de la Vierge se trouva en temps = 2′ 41″ 5, par conséquent en arc 41′ 22. Ce même jour l'ascension droite de Cérès étoit plus petite de cette quantité que celle de 34 de la Vierge ; la déclinaison se trouva plus grande de 13′ 30″ que celle de l'étoile fixe. Depuis ce jour le temps fut couvert, ou lorsqu'il étoit clair, la lune se trouvoit trop près de la Cérès pour pouvoir continuer les observations.

M. Triesnecker, astronome de Vienne, a joint aux équations pour la longitude de la lune, qu'il nous

avoit communiquées dernièrement, des équations de latitude, dans un mémoire qui a pour titre : *Æquationes latitudinis lunæ ex occultationibus fixarum castigatæ*. L'auteur, après avoir déterminé les équations de longitude, avoit risqué la comparaison des observations faites au méridien par M. Maskelyne, particulièrement dans la vue de déterminer d'après cela les équations de latitude; mais il vit bientôt que par cette voie il ne parviendroit à rien de certain, les erreurs de latitude faisant par fois des sauts irréguliers, par fois croissant et formant des quantités énormes, qui peuvent être attribuées plutôt aux observations qu'aux tables. Comme il se rappela n'avoir jamais trouvé de si grandes erreurs dans ses calculs des occultations d'étoiles, il retourna à ces dernières pour déterminer, s'il étoit possible, par leur moyen, les équations de latitude. Le procédé qu'il y a observé est absolument semblable à celui par lequel il avoit examiné les équations de longitude. Il expose dans une table, pour servir de terme de comparaison, les équations de Mayer, celles de Mason et les siennes. Mason trouva déja l'inclinaison de l'orbite plus petite que Mayer, et M. Triesnecker la trouva encore plus petite. Dans les autres équations il y a de plus petites différences. Il examina à cette occasion deux nouvelles equations, n.os XII et XIII. La première a pour argument sin. long. med. lun., et a été corrigée dernièrement par Laplace qui la trouve $-7''\,5$; mais M. Triesnecker ne la trouve pas plus grande que $-5''\,2$. La seconde, n.° XIII, dépend de l'argument XI, latit. $+2$,

arg. 1, latit., et se trouve dans la théorie de Mayer; mais elle paroît être assez insignifiante, car M. Triesnecker la trouve —0″ 2. Quant à la troisième, qui ne paroît pas du tout dans la théorie de Mayer, notre correspondant la trouve si peu importante, c'est-à-dire —0″, 7, que l'on pourroit la négliger. Vient ensuite une table de soixante-sept occultations d'étoiles, avec les latitudes de lune déterminées d'après les observations, et avec lesquelles les tables ont été comparées. M. Triesnecker expose aussi la comparaison avec les tables de Mason, cependant il se sert de la XII.e équation que Mason a négligée, parce qu'elle s'étoit déja présentée à lui, lorsqu'il réduisit les observations pour les recherches. Il observa aussi la longitude du nœud, mais il trouva qu'il ne devoit diminuer que de 7″ 7 celle alléguée par *Burg* pour le commencement de l'année 1788. M. Triesnecker croit pouvoir laisser sans la changer, et comme Mason la détermine, l'équation du nœud qui dépend de l'anomalie du soleil, parce qu'une double recherche la lui offrit une fois un peu plus grande, et l'autre fois un peu plus petite. Le mémoire est terminé par une table de quatorze éclipses de soleil, pour examiner aussi les tables dans le voisinage des nœuds. Les équations de latitude elles-mêmes suivent ainsi :

	Mason.	Triesnecker.
I	+ 5° 8′ 44″, 4	+ 5° 8′ 40″, 3
	— 4, 5	— 4, 3
II	+ 8. 48, 4	+ 8. 47, 8

	MASON.		TRIESNECKER.
III	+ 3 , 1	+	0 , 7
IV	— 17 , 6	—	16 , 8
V	— 25 , 1	—	24 , 9
VI	+ 1 , 9	+	3 , 4
VII	— 9 , 0	—	8 , 3
VIII	— 3 , 7	—	2 , 4
IX	— 2 , 2	—	1 , 7
X	+ 15 , 9	+	13 , 6
XI	— 5 , 2	—	6 , 2
XII	. . . . .	=	5 , 2
XIII		—	0 , 2

M. Triesnecker a le projet de faire connoître dans ses Ephémérides pour l'an 1803 ses tables de la lune, calculées d'après ses équations de longitude et de latitude. Il espère que ses tables, par les calculs des occultations bien observées, ne s'écarteront pas de 10 — 12″ de longitude; cependant sous les suppositions suivantes : 1.° que l'on calculera l'occultation d'étoile observée d'après la méthode et les élémens suivant lesquels il a coutume de les calculer; et 2.° que l'on réduira la longitude de l'étoile qui doit proprement déterminer l'erreur des tables d'après la procession de longitude 50″ 0982 qu'il a trouvée, procession qu'il compte expliquer bientôt plus en détail.

Dans la séance de la société royale des sciences du 5 mars, M. HEEREN a lu son second mémoire *de fontibus et auctoritate Trogi Pompeii ejusque excerptoris Justini.* Le but de ces recherches étoit

d'appuyer sur des fondemens plus solides, plusieurs parties assez intéressantes de l'histoire ancienne dans lesquelles Justin est tantôt la seule, tantôt la principale source, en examinant le degré de croyance qu'on doit lui accorder. Dans le premier mémoire l'auteur avoit traité la partie *générale* et exposé le plan du grand ouvrage de *Trogus Pompeius*, lequel contient une histoire de la monarchie macédonienne dans toute son étendue jusqu'à sa destruction par les conquêtes des Romains. Dans le mémoire dont il est question à présent, il *particularise*, en parcourant l'un après l'autre les 44 livres de Trogus, d'après les extraits de Justin, et en cherchant à trouver les sources dans lesquelles la narration est puisée. L'auteur fait précéder d'abord quelques réflexions sur ce que l'on doit attendre et exiger. Il est question d'un ouvrage que nous ne possédons pas en entier, et dont nous avons seulement quelques extraits; ni Justin ni probablement Trogus n'ont nommé une fois leurs sources; ils n'en ont pas même donné la moindre indication. Ces sources étoient des auteurs dont les ouvrages sont presque tous perdus, à quelques fragmens près. Il n'y avoit donc rien autre chose à faire que de recueillir d'abord ces fragmens, et ensuite les comparer avec Justin. On peut croire que ce travail avoit de grandes difficultés, mais l'on s'en trouve recompensé. Celui qui veut savoir ce qu'étoit, et ce que devint l'art historique chez les Grecs, doit étudier les débris énormes de tant d'ouvrages perdus dont est couvert le champ de l'histoire ancienne.

La connoissances des monumens conservés entièrement ou à moitié n'en peut donner aucune idée. Cependant même avec ce travail préparatoire on ne peut exiger que l'on trouve toujours avec certitude les sources dans lesquelles a puisé Justin. Il y a des parties sur lesquelles on n'a rien à dire, il est quelques sources, que l'on peut alléguer avec vraisemblance et quelques autres avec certitude, et au total l'auteur ne croit pas avoir manqué son but. Tels sont ses résultats. Les six premiers livres servent *d'introduction*. Elle contient jusqu'au temps de Philippe, l'histoire des peuples Asiatiques et Grecs qui furent ensuite soumis par les Macédoniens. Pour tous les livres, Théopompe dans ses Philippiques et ses Helleniques a été la principale source. Cet historien s'étoit fait la loi d'intercaler partout l'histoire primitive des états et des peuples dont il parle; Trogus fit la même chose, et si loin que s'étend l'ouvrage de Théopompe, on peut-être sûr que toutes les digressions semblables de Trogus sont empruntées de son prédécesseur. Comme toute cette partie de l'histoire n'est composée que de fables, on ne doit pas reprocher à Trogus de les avoir adoptées; il n'étoit pas le premier, il suivoit seulement les autres, et son histoire dans la période historique n'en est pas moins digne de foi. Avec le septième livre commence l'histoire de la Macédoine, qui est continuée jusqu'à la fin du dixième livre, à la mort de Philippe. Ceci étoit le principal sujet de Théopompe, et l'on peut voir clairement, tant d'après toute l'exposition, que d'après différens traits sé-

parés, que Trogus ne suivit que lui. Il en est de même pour l'histoire des Perses du même temps, et qui s'y trouve intercalée. Les livres X, XI offrent l'histoire d'Alexandre.

On ne sait qui Trogus a suivi ici, cela est indifférent, parce que ces notices ne contiennent que ce qui est le plus connu. Mais viennent ensuite les temps des successeurs d'Alexandre. Ces temps nous présentent une grande quantité d'historiens qui écrivirent les exploits de ces princes et de leur postérité; la plupart d'entre eux sont aisés à caracteriser, particulièrement par rapport à leur partialité pour ou contre tel ou tel prince, ce qui indique dans les narrations de Justin, la source dans laquelle il a puisé. L'histoire des vingt-une premières années jusqu'à la mort de Cassandre (323 — 298 avant J. C.) est racontée dans les XII — XV livres, si brièvement et d'une manière si défectueuse que l'on ne peut pas deviner qui Trogus a suivi. L'épisode sur l'origine de Cyrène (XVIII. 7) est probablement de *Théopompe*, celle des Indes (XV. 4) de *Magasthènes*. La digression sur *Héraclée* (XVI. 4) encore de *Théopompe*. Dans le livre dix-sept, la partialité de l'auteur pour Seleucus contre Lysimachus, prouve qu'il a suivi ici *Jérôme de Cardia* qui probablement a été jusqu'à présent son guide en beaucoup d'endroits. L'excursion sur l'ancienne histoire d'Epire est encore empruntée de Théopompe, dans les livres 18 — 23, à l'occasion des guerres de Pyrrhus en Italie. Trogus intercale un long épisode sur l'histoire des premiers temps de Carthage, (laquelle nous connois-

sons seulement d'après lui) et sur celle de plusieurs villes grecques en Italie ; et il raconte l'histoire de Syracuse, depuis Denis; tout cela est de Théopompe. Seulement lorsque Théopompe l'abandonne, Trogus a recours à *Timée*, de sorte qu'il n'est pas toujours très-aisé de distinguer ce qui appartient à l'un ou à l'autre. Mais surement c'est d'après *Timée* que l'histoire d'Agathocle (livres 22 — 23) est racontée ; on peut le voir clairement au tableau rembruni qu'il fait de ce prince extraordinaire : dans l'histoire de Pyrrhus, ce même écrivain fut son guide, et dans les autres evénemens racontés dans les livres 24 — 29, particulièrement dans les dissentions entre les Macédoniens, les Achéens et les Spartiates, il a suivi *Phylasque ;* sa partialité pour Cléomenes l'indique. Les livres suivans 30 — 35 contiennent la période décrite par *Polybe*, et l'on ne peut douter qu'il n'ait puisé dans cet auteur. Il est plus difficile, mais aussi d'autant plus important de savoir dans quelles sources il a puisé le contenu des livres suivans 36 — 42. Ces livres sont à présent les sources principales pour plusieurs des sections les plus importantes de l'histoire ancienne, nommément pour les dernières périodes de l'histoire de Syrie, en partie aussi pour celle des Macédoniens et des Ægyptiens ; pour l'histoire de Mithridate, et celle des Parthes. Au moyen des fragmens des anciens historiens semés en si grande quantité dans *Athenæus*, l'auteur a réussi à trouver la source générale d'où tout est tiré. Cette source est la continuation de Polybe τα μετα τον Πολυβιον par Posidonius de Rhodes, ami

ami de Pompée et connu également comme philosophe et comme historien. Ce grand ouvrage divisé en LII livres contenoit les sections les plus remarquables de l'histoire universelle, depuis la destruction de Carthage, et de la ligue achéenne jusqu'à la défaite de Mithridate par Pompée, et la chute de son royaume et de celui de Syrie (146 — 64 avant J. C.); celui qui se rappelle les grandes révolutions de ce temps, pourra juger l'étendue et l'intérêt de cet ouvrage, et celui qui desire voir dans quel esprit il est écrit, en pourra trouver un échantillon dans un fragment conservé par Athénée, page 211 — 214. Ce fragment paroît fait justement pour nos temps. Posidonius en racontant l'histoire du philosophe Athénien, envoyé par Mithridate à Athènes, pour la mettre dans son parti, et devenant d'un démagogue outré le tyran de la ville, nous a donné un exemple de ce qui arrive quelquefois lorsque les philosophes sont à la tête des affaires. Enfin, quant à ce qui concerne les deux derniers livres 43 et 44 desquels le premier contient les premiers temps de Rome et de Marseille, l'auteur prouve qu'ils sont tirés de *Dioclès de Péparethus*, écrivain du temps de la seconde guerre punique, mais on ne peut pas indiquer avec certitude les sources du dernier livre sur l'Espagne; l'auteur croit seulement que Trogus a encore ici suivi Posidonius. Ces détails montrent dans quels écrivains intéressans, tous Grecs, car il n'a pas consulté d'auteurs Romains, Trogus a puisé, et quel trésor nous posséderions, si nous avions encore son ouvrage. Il faut prendre les extraits de Justin

pour ce qu'il les donne, pour un choix de morceaux amusans et instructifs, qu'il a tirés de Trogus, mais point du tout pour un abrégé d'histoire. C'est pour cela qu'on trouve tant de narrations détaillées qui paroissent copiées presque mot à mot de Trogus, et ensuite on tombe sur des extraits assez courts qui étoient destinés seulement à lier les parties. Sitôt qu'on a ce point de vue sous les yeux, on est aisément en état d'apprécier le travail de Justin.

Dans cette même séance M. Wrisberg, a mis sous les yeux de la société un cahier de gravures qu'a envoyées M. Loder de Jena. Ce fascicule est composé de 18 grandes feuilles partie peintes en gris, partie coloriées, auxquelles on a joint d'autres planches qui contiennent les esquisses de quelques parties. Toutes ces feuilles se rapportent à sept observations principales, dont la première expose des parties viriles défigurées d'une manière remarquable, et offrant une difformité semblable à celle de l'hermaphrodite (*Androgynus*). La personne ainsi conformée, étant prise pour une femme, fut mariée avec un homme. Après sa mort le chirurgien M. Giraud la déclara être une Androgyne, mais M. Loder la croit, pour plusieurs raisons, un hermaphrodite mâle; il eut dans la suite, en 1801, l'occasion de voir une difformité presque semblable dans un homme de 22 ans (planches IV B. et IV C.); les 4 premières planches avec 4 dessins se rapportent à la première observation. La seconde à laquelle appartiennent les tables V, VI et VII, représente un enfant nouvellement né, ayant une double vessie, un double membre

viril, un double scrotum et 4 véritables testicules. L'enfant avoit vécu 24 heures; il avoit aussi une *spina bifida*. La troisième observation comprend les planches VIII, IX, X et XI. Elles montrent un défaut singulier dans les voyes urinaires. On voit, dans différentes directions et positions, une vessie retournée et sortant du bas-ventre, à la grande incommodité du malade âgé de 23 ans. La quatrième observation présente dans une jeune fille de 4 ans, un cas parfaitement analogue à la conformation vicieuse de la vessie dont nous venons de parler (Planches XII et XIII). Les planches XIV, XV et XVI, appartiennent à la cinquième observation. Elles offrent un cas très-rare et presque inoui que l'auteur a vu dans un hôpital à Dresde. Le malade étoit un cordonnier de 70 ans. Une partie considérable du gros boyau avec un morceau du grêle étoit sortie par une ouverture formée dans les tégumens du ventre, et qui laissoit sortir les excrémens par un trou. Ce mal singulier provenoit d'une descente dans les lombes qui avoit été étranglée, et où la gangrène s'étoit mise. La 17.e planche représente un os de cuisse qu'un homme, âgé de 70 ans, s'étoit cassé. David vivant alors, n'ayant jamais pu le remettre, on l'avoit attaché à un autre endroit. Le malade étant mort plusieurs mois après, l'auteur injecta cette place, et eut le plaisir de voir, dans cette partie du callus qu'il avoit rendue transparente, le plus beau réseau de vaisseaux sanguins injectés. La XVIII.e planche offre une exposition exacte de l'origine du *plexus brachialis*.

Geschichte der Griechischen Astronomie bis auf Erastosthenes. — Histoire de l'Astronomie des Grecs, jusqu'à Erastosthène; *par* Jean-Conrad *Schaubach, inspecteur du Lycée de Meinungen, correspondant de la Société des sciences.* Avec quatre gravures. 1802. In-8.° Chez *Rœwer.*

M. le docteur Olbers vient d'annoncer à la Société des sciences, une découverte astronomique importante. Ce n'est rien moins qu'une *nouvelle planète* de notre système solaire. Depuis le 28 mars, M. Olbers observoit, outre Cérès Ferdinandea, une petite étoile en mouvement dans l'aile boréale de la Vierge. Cette étoile ressembloit parfaitement, pour la lumière et l'aspect, à Cérès; elle étoit tout-à-fait sans nébulosité : on ne pouvoit la distinguer d'une étoile fixe de la septième grandeur, même avec un grossissement de 180; elle étoit rétrograde comme Cérès, seulement sa déclinaison boréale croissoit toujours plus fortement. Cette découverte annonce le zèle infatigable de son savant auteur. Le 28 mars, après avoir observé Cérès, il parcourut les petites étoiles dans l'aile boréale de la Vierge, pour connoître mieux la position de Cérès, lorsqu'il l'observeroit à l'avenir. Ses yeux tombèrent, par hasard, sur le n.° 20 de la Vierge de Flamsteed, et il vit avec étonnement une petite étoile de la septième grandeur qui, formant à l'ouest un triangle presque équilatéral avec le n.° 20 de Flamsteed et le n.° 191 de Bode, se trouvoit éloignée d'environ 26 minutes de la place où il avoit retrouvé Cérès le premier janvier. Il étoit bien sûr qu'en fé-

vrier et janvier, il n'y avoit pas une pareille étoile à cette place. Il compara sur le champ la nouvelle Vénus avec le n.° 20, et ses observations continuées jusqu'à onze heures, où alors le temps se chargea, découvrirent le mouvement de l'étoile. Le jour suivant, le 29 mars, la petite étoile étoit avancée sensiblement de sa place précédente, et depuis elle a continué régulièrement son mouvement.

Voici les observations communiquées à M. SEYFFER :

Temps moyen de brême.	*Ascension droite apparente.*	*Déclinaison apparente.*	
Mars.			
28. 9h 25′ 10″	184° 56′ 49″	11° 33′ —	comparé avec le n.° 20 ♏, d'après de Zach.
29. 8 49 14	184 46 36	11 52 59″	comparé avec le n.° 20 ♏.
30. 8 3 17	184 36 22	12 13 48	connoissance des temps)(. 673. 674.
Avril.			
1. 8 0 40	184 15 38	12 54 25	n.° 225. Bode.
2. 7 56 55	184 05 07	13 14 28	comparé avec trois étoiles de 8.e grandeur de l'Histoire céleste françoise.
3. 8 0 37	183 54 32	13 34 16	

En les comparant exactement dans son télescope de nuit, M. le docteur Olbers trouve à Cérès une lumière plus forte qu'à cette nouvelle étoile ; mais cette dernière a encore plus d'éclat que le n.° 191 *Bode*. L'on aura de la peine à faire assez d'observations sur cette étoile, avant qu'elle disparoisse sous les rayons du soleil, pour pouvoir calculer, d'une

manière précise, l'orbite qu'elle décrit. M. Olbers croit qu'il n'est pas encore temps de déterminer la nature de ce corps; mais, suivant toute apparence, c'est, à ce qu'il pense, une planète entre Mars et Cérès, se mouvant autour du soleil, et dont l'orbite a une inclinaison considérable vers le plan de l'écliptique.

M. Seyffer reçut cette nouvelle importante le 6 avril, et il réussit la même nuit à trouver et à observer cette étoile. Il a continué ses observations le 7 avril. En voici le résultat:

Gœttingue.

	Temps moyen.	*Ascens. droite.*	*Déclin. boréale.*
Avril.			
6.	$11_h\ 15'\ 43''$, 278	183° 25′ 06, 0	14° 31′ 37″, 0
	comparé avec Denebola 18 m 28 coma Bérénices.		
7.	$11_h\ 11'\ 09''$, 684	183° 15′ 39, 2	14° 49′ 05″, 4
	comparé avec le 3 Bootis à Herculis.		

D'après une lettre que, le 2 février, M. Piazzi a écrite à M. Seyffer, cet astronome avoit cherché inutilement sa Cérès pendant le mois de décembre: pendant la plus grande partie de janvier, le temps avoit été mauvais, et jusqu'au moment où il écrivoit, il ne l'avoit pas encore retrouvée; il se proposoit donc de la chercher, avec les élémens de M. Gauss.

M. Piazzi annonce dans le moment, qu'avec ces élémens il a retrouvé Cérès, mais seulement le 23 février, à cause du mauvais temps; et il ajoute qu'*il*

en est principalement redevable à l'ellipse de M. Gauss.

Geschichte der Sitten-Lehre Jesus. — *Histoire de la Morale de Jésus;* par Charles-Frédéric *Stæudlin.* 2 vol. in-8.° 1802.

Geschichte der Entstehung und Entwickelung der hohen Schulen unsers Erdtheils, von Hofrath *Meiners.* — *Histoire de la naissance et du développement des Universités d'Europe; par* Charles *Meiners.* I.er vol. in-8.° 1802.

Le I.er livre renferme VII sections. I. Les commencemens des Universités. II. La division en nations dans les Universités les plus anciennes. III. La formation et l'influence des facultés sur la constitution et l'administration des Universités. IV. La formation et l'influence des Colléges et des Bourses. V. L'influence de la découverte de l'Imprimerie et du Papier de chiffon; de plus, celle de la renaissance de l'ancienne Littérature et de la réformation sur la constitution et l'administration des Universités. VI. Les causes et les époques de la fondation des Universités, ainsi que les temps où elles ont fleuri le plus, et où elles sont tombées le plus bas. VII. L'état des Universités angloises; la différence des Universités catholiques et protestantes en Allemagne; les Ecoles centrales en France.

Le II.e livre offre l'histoire des dotations, des établissemens, des fondations et des confirmations des Universités.

Les livres suivans traiteront de l'histoire des fonds,

des priviléges et des statuts des Universités. On verra aisément, dans la dernière section du premier livre, que les changemens survenus dernièrement dans l'instruction publique en France, n'étoient pas encore connus, lorsque ce livre a été imprimé.

Geschichte der Poesie und Beredsamkeit seit dem Ende des dreyzehnten Jahrhunderts von Friederich *Bouterwerck, erster und zweiter Band.* 1801 et 1802. Chez *Rœwer.* Aussi sous le titre : *Geschichte der Künste und Wissenschaften seit der Wiederherstellung derselben. Dritte Abtheilung.* — *Histoire de la Poésie et de l'Eloquence, depuis la fin du XIII.e siécle; par* Frédéric *Bouterwerck.* Premier et second volumes. Offrant aussi le titre : *Histoire des Arts et des Sciences, depuis leur renaissance.* Troisième division.

Le *sixième cahier des gravures, pour servir à l'Histoire naturelle* que M. Blumenbach met au jour, vient de paroître. Il comprend des objets de sa propre collection ou du Muséum académique. Pl. 51. Le crâne d'une Georgienne, comparé avec la pl. 52, offrant le crâne du singe le plus semblable à l'homme, de l'orang-outang de Borneo. Pl. 53. L'Ai; *Bradypus Tridactylus.* Pl. 54. Un crabier femelle *(Didelphis Marsupialis)*, d'après l'animal en vie que M. Blumenbach a reçu de la Caroline. Pl. 55. Le Secrétaire *(Falco serpentarius).* Pl. 56. L'*Emberiza aureola* du Kamtschatka. Pl. 57. La Torpille. Sur cette dernière planche se trouve le dessin en petit d'un vase étrusque, offrant aussi une

torpille; le vase appartient à M. Blumenbach. Pl. 58. Une nouvelle espèce de coffre *(Ostracion bicuspis)* de la Chine. Pl. 59. L'Habitant de la *Serpula contortuplicata.* Pl. 60. Un Encrinite très-beau du Heinberg, près de Gœttingue.

(La suite au prochain numéro).

Carte de la Souabe.

M. Amman, à Dillingen, conseiller de finances du prince-évêque d'Augsbourg, avantageusement connu comme coopérateur des excellentes cartes nouvelles de la Souabe, qui paroissent à Tubingue chez Cotta, fait maintenant graver sous ses yeux, à Dillingen, par deux habiles artistes, une carte générale de la Souabe, avec neuf feuilles spéciales du même pays; ces différentes cartes offriront les nouvelles frontières et les divisions de la Souabe. On a déja terminé une petite feuille contenant tous les triangles, les villes, les chaussées, rivières, etc. Des connoisseurs, qui ont vu ces cartes, font un grand éloge de l'exactitude et du soin avec lequel elles ont été levées et exécutées. Ce travail sera également utile à l'homme d'état, au savant et à l'amateur, mais surtout au négociant. Ces dix cartes paroîtront par souscription. Chaque feuille sera du prix de 6 francs. Le tout sera terminé avant l'espace de deux ans. La carte générale sera achevée cette année.

WURTEMBERG.

Le duc de Wurtemberg a consacré une somme de plus de 40 mille florins d'Allemagne (près de 44 mille francs) pour établir à l'Université de Tubingue un hôpital médico-chirurgical, ainsi qu'une maison d'accouchement. Il a en même temps augmenté les fonds de la bibliothèque publique de cette Université.

HAMBOURG.

Monument du professeur Büsch.

Le 27 juillet dernier, on a érigé ici, dans un emplacement convenable de la promenade du rempart, le monument de notre respectable concitoyen, le professeur Büsch, mort le 5 août 1800. Les frais de ce monument ont été fournis par notre Société d'encouragement des arts et des métiers utiles, et par des souscriptions volontaires de beaucoup d'habitans de cette ville. M. le docteur Mayer (1), secrétaire de cette Société, a prononcé un discours lors de l'inauguration de ce monument, exécuté d'après les dessins de M. Arens, architecte. Ce monument a la forme d'un obélisque de vingt pieds et demi de hauteur; la masse principale est de granit de nos contrées et de grès poli. L'exécution est due à deux artistes de Hambourg, M. Beckmann et M. Wittgreff. Les ornemens sont de bronze et de marbre blanc;

(1) Auteur de plusieurs Voyages, entre autres de celui en Italie, dont la traduction, par le C. Vanderbourg vient de paroître chez *Henrichs*. Voy. *Magasin Encyclop.* Année VIII, t. I, p. 472.

ceux-ci sont de M. Wittgreff, les premiers sont l'ouvrage de M. Wolff, de Cassel. Au dessus du buste on lit : A Jean-George Büsch, l'ami de la patrie. L'obélisque est orné encore d'un bas-relief allégorique, qui représente l'amour civique, accompagné de quelques autres personnages allégoriques tenant des patères et faisant des libations ; au dessous on lit : Par ses concitoyens reconnoissans, 1801. Ce bas-relief sera exécuté en bronze. En attendant, on y a placé un modèle en plâtre. Deux autres tables de bronze, entourées d'ornemens convenables, indiquent l'année de la naissance et de la mort de celui à qui ce monument est consacré.

Stockholm.

Collége royal de médecine.

Le Collége royal de médecine de Stockholm vient de mettre au nombre de ses aggrégés correspondans, le C. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis, et le C. Alyon, membre du Collége de pharmacie de Paris.

Londres.

Langue chinoise.

Par le retour de la Chine du capitaine Wilson, (le même qui a fait naufrage aux îles de *Pelew*, et dont le voyage intéressant a été publié) nous avons appris que l'ouvrage de M. Hager, sur les caractères élémentaires des Chinois, publié l'année dernière à Londres, a eu l'approbation, non-seulement des Anglois attachés à la factorerie de Canton, mais

aussi des Chinois, au point que le fils du capitaine Wilson, qui étoit dans sa compagnie, a été encouragé à s'appliquer lui-même à la langue chinoise, et qu'un des premiers libraires de Londres, qui avoit d'abord montré de la méfiance vis-à-vis de l'auteur, vient, en lui adressant une lettre d'excuse, de lui demander une grammaire, tant pour M. Wilson, que pour les Anglois qui vont se rendre à la Chine (1).

Dans la lettre que le capitaine Wilson a écrite à ce sujet (datée Rosherhithe, le 22 octobre 1802) il marque en même temps qu'il y a actuellement des colonies chinoises à *Batavia* et à *Manilla*, au nombre de quelques milliers d'ames dans chaque endroit, qui ont une communication continuelle avec la Chine, moyennant des joncs et des vaisseaux de leur propre construction, montés par des marins chinois. — Qu'il y a des Chinois à *Malaua*, quoique en petit nombre. — Qu'à *Pinang*, ou dans l'île du prince de Galles, il y a une ville ou quartier rempli d'habitans chinois; que même au *Bengal*, dit-il, près de la ville de *Calcutta*, il existe une colonie de Chinois.

Barque sauveur.

Le parlement de la Grande-Bretagne accorda, le 3 juin de cette année, une récompense de 1200 liv. sterling au charpentier de vaisseau *Greathead*, pour sa *barque sauveur*. Cette barque est construite de-

(1) M. *Sewel*, le libraire de la Compagnie des Indes. Daté Londres, le 27 octobre 1802.

puis 10 ans; mais elle n'a été bien connue que cette année, quoiqu'elle ait servi à sauver la vie à beaucoup de personnes. Déja avant la récompense qui lui fut accordée par le parlement, M. Greathead reçut de la part de la Société des arts (qui se propose de publier incessamment une description exacte de cette barque) une gratification de 50 guinées et une médaille avec l'inscription : *Ob cives servatos*, (pour avoir sauvé des citoyens). Les négocians de la Société d'assurance du café de Lloyd lui ont fait présent de 100 guinées, et lui ont assuré la somme de 2000 liv. sterling pour construire de pareilles barques dans chaque port de l'Angleterre. La partie supérieure de la barque est garnie de liége extérieurement; elle résiste parfaitement bien à la force des vagues; elle a 30 pieds de long sur 10 de large; 30 personnes peuvent s'y tenir commodément.

Society of literary fund.

Dans la dernière assemblée de la Société pour subvenir aux besoins de savans dans l'indigence, (*Society of literary fund*) qui avoit lieu sous la présidence du duc de Sommerset, en présence de quatre à cinq cents spectateurs, on a compté pour 300 liv. sterling de nouvelles souscriptions. L'année précédente, les souscriptions avoient rapporté 700 livres sterling. Le capital s'élève déja à 2600 livres sterl., et il y a tout lieu de croire que cet établissement sera durable.

BERLIN.

Académie des sciences.

Le 5 août 1802, l'Académie des sciences à Berlin a célébré le jour de la naissance du roi par une assemblée publique. Le directeur, M. MERIAN, y a lu l'éloge du grand-chancelier, M. DE CARMER, et celui du conseiller intime de légation, M. DE MOULINES. — Le conseiller de légation, M. DENINA, a lu un mémoire sur l'ancienneté et la richesse de la langue allemande. — M. le professeur WALKER, le fils, termina la séance par la lecture d'un mémoire sur l'organe de l'odorat des hommes et des animaux, et sur l'influence qu'il a sur l'état de l'homme et l'état de maladie.

ECOSSE.

Highland Society.

Le 4 juillet 1802, la *Highland Society* (society du Highland ou des pays élevés) à Edimbourg en Ecosse a tenu une séance générale. Elle y a nommé 36 nouveaux membres. Le secrétaire de la Société lui a présenté le projet et le plan d'un Dictionnaire de l'ancienne langue irlandoise que le vice-président de la société de Dublin, M. le général *Vallancey*, a comparé avec la langue ancienne des Persans, celles des Hindous, des Arabes et des Chaldéens. Sur la proposition faite par M. H. *Mackenzie*, la société a voté des remercîmens au major *Mock Lachlan* de Kilbryde en Aryglshire pour avoir communiqué à la société beaucoup d'anciens manuscrits remarquables, écrits en langue irlandoise.

Etats-Unis d'Amérique.

Le 10 juin, le congrès des Etats-Unis de l'Amérique a consacré 2000 dollars, pour ériger une statue en bronze à feu le président Washington. Nous aurons, dans une autre circonstance, occasion de parler de ce que Washington a fait pour les lettres et les sciences.

République italienne.

Institut.

Bonaparte, premier consul de la république françoise, et président de la republique italienne, vu la loi du corps législatif de la république italienne, du 7 août passé, portant organisation d'un Institut national, arrête :

Art. I.er Les CC. Scarpa, anatomiste ; Oriani, astronome ; Volta, physicien ; Cagnoli, mathématicien ; Fontana, mathématicien ; Pino, naturaliste ; Moscati, physicien ; Appiani, peintre ; Isimbardi, mécanicien ; Dandolo, chymiste ; Saladini, mathématicien ; Cassiani, mathématicien ; Mondini, anatomiste ; Savioli, littérateur ; Canterzani, mathématicien ; Monti, littérateur ; Brugnatelli, chymiste ; Longhi, littérateur ; Spanocchi, jurisconsulte ; Villa, jurisconsulte ; Paradisi, littérateur ; Morcelli, antiquaire ; Bettinelli, littérateur ; Rosa, médecin ; Fantoni, mathématicien-hydrostatique ; le père Soave, métaphysicien ; Bonati, mathématicien-hydrostatique ; Bianconi, littérateur ;

Monga, métaphysicien; Marj, mathématicien-hydrostatique; sont nommés membres de l'Institut national de la république italienne.

II. Ils se réuniront, et présenteront au scrutin et à la majorité absolue des suffrages, en exécution de l'article XVIII de la même loi, une liste double des nouveaux membres à élire pour porter l'Institut au nombre complet de 60 membres.

III. Les trente plus âgés seront pensionnés. Ceux qui recevront plus de 6000 liv. de la république, n'auront droit à la pension qu'autant que les autres seroient pensionnés.

FRANCE.

TOULOUSE.

Les citoyens Fontanel et Mallet, directeurs du Musée établi dans cette ville, viennent d'acquérir, et vont placer dans l'un de leurs salons de tableaux le beau modèle, en terre cuite, de la statue du célèbre HOUDON, représentant Voltaire assis au fauteuil académique, statue dont le marbre ornoit le foyer du Théâtre François.

PARIS.

Collége de Pharmacie.

Séance publique du 21 vendémiaire.

Cette séance à laquelle a assisté le C. FOURCROY, conseiller-d'état, chargé de l'instruction publique, a été présidée par le ministre de l'intérieur.

Le C. BOUILLON-LAGRANGE a rendu compte des travaux de la Société-libre des pharmaciens de Paris,

Paris, depuis le 1.er vendémiaire an 10, jusqu'au 1.er vendémiaire an 11. Il a ensuite fait lecture du procès-verbal de la séance du concours, et a proclamé les noms de ceux qui ont obtenu les prix.

Le ministre les a distribués dans l'ordre qui suit :

CHYMIE PHARMACEUTIQUE.

1.er prix n'a pas été adjugé.

2.e au C. Pierre-Auguste Favre, de Versailles, département de Seine et Oise.

HISTOIRE NATURELLE.

1.er prix, au C. Augustin Damart-Vilet, de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais.

2.e au C. Antoine Permelet-Mala, de Reims, département de la Marne.

BOTANIQUE.

1.er prix n'a pas été adjugé.

2.e au C. Henri Braconot, de Commercy, département de la Meuse.

Le collége a accordé une mention honorable, pour la chymie, au C. Henri Braconot, ci-dessus nommé; pour l'Histoire naturelle, au C. Louis-Etienne Couture, de Paris.

Plusieurs mémoires ont ensuite été lus.

1.° Des Observations sur la fabrication et l'usage du chocolat, par le C. PARMENTIER;

2.° Un Mémoire sur l'arbre cirier de la Louisiane et de la Pensylvanie, par le C. CADET-GASSICOURT;

3.° Une Notice sur les travaux du C. Buisson, ancien professeur de botanique au collége, par le C. Delunel;

4.° Un Mémoire sur les moyens de perfectionner la méthode de Tournefort, par le C. Guiart, fils;

5.° Un Mémoire sur le lichen-français, ou tournesol, par le C. Morelot;

6.° Un rapport sur un Mémoire envoyé à la Société par le C. Robert, pharmacien en chef de l'hospice de Rouen.

Ce mémoire a pour objet l'inflammation des corps combustibles, mélangés avec le muriate sur-oxygéné de potasse, par le contact de l'acide sulfurique.

Les citoyens Cadet et Boullay, chargés de faire ce rapport, ont répété à la séance les expériences de l'auteur, ainsi que quelques autres qu'ils avoient faites.

Le temps n'a pas permis de faire les lectures suivantes:

1.° Un Mémoire sur différentes altérations qu'éprouvent les muriates du mercure par l'action de différens corps, par le C. Boullay;

2.° Une Notice sur les travaux du C. Laverne, médecin et associé de la Société libre des pharmaciens, par le C. Delunel,

3.° Des Observations sur l'analyse des vins, par le C. Morelot;

4.° Des Réflexions sur l'orage qui a eu lieu en thermidor dernier, par le C. Quinquet.

Annonce du prix fondé par le préfet du département de la Seine.

« Déterminer par des expériences exactes ce qui « arrive aux sels les plus fréquemment employés, « et surtout aux sulfates de soude et de magnésie, « au tartrite de potasse et de soude, au muriate sur- « oxygéné de mercure et au tartrite de potasse et « d'antimoine, lorsqu'on les mêle aux boissons usuel- « les, telles que tisanes, apozèmes, décoctions, « bouillons, petit-lait, jus d'herbes et potions. »

Ce sujet avoit été proposé dans la séance de l'an 10; quoique les mémoires envoyés au concours n'aient pas rempli les conditions du programme, le collége de pharmacie a cru devoir donner de nouveau cette question intéressante. Le prix sera double, et distribué dans la séance publique de vendémiaire an 12.

Les mémoires seront adressés, *francs de port*, au C. Bouillon-Lagrange, l'un des prévôts du collége, et secrétaire-général de la Société de pharmacie, qui en donnera un récépissé; et il y marquera la sentence de l'ouvrage et son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les mémoires seront remis avant le 1.er vendémiaire de l'an 12. Ce terme est de rigueur.

Société galvanique.

Les faits galvaniques offrent, à mesure qu'ils s'accumulent, l'espérance prochaine de résultats heureux. Ceux dont nous allons donner connoissance sont relatifs, les uns à la théorie, les autres à l'application médicale du fluide.

Dans la séance de la société galvanique du 4 brumaire, le C. Gautherot a rappelé une observation faite par lui antérieurement à cette époque, mais curieuse en elle-même et importante par les inductions auxquelles elle prête naturellement. Comme il est nécessaire de l'avoir présente à l'esprit pour apprécier celle dont l'auteur l'a accompagnée, nous devons placer de suite les deux expériences.

Première expérience.

Celui qui veut procéder à cette expérience, place dans sa bouche les bouts supérieurs de deux fils de platine, ou d'autre métal non oxydable, et de suite il fait toucher les deux autres bouts aux deux extrémités d'un appareil galvanique foible, pour en connoître le dégré d'influence. Alors il éprouve un effet plus ou moins remarquable, suivant que sa langue est plus ou moins exercée au discernement de la saveur particulière au fluide galvanique. Mais s'il reporte l'un sur l'autre ces mêmes bouts inférieurs des deux fils de platine, sans déranger ceux placés dans sa bouche, il éprouve de nouveau, quoiqu'à un degré encore foible, le sentiment de la saveur.

Deuxième expérience.

Si l'appareil galvanique n'a produit qu'un *minimum* d'effet (ce qui doit arriver, 1.° lorsque cet appareil n'a qu'un seul étage; 2.° lorsque les substances qui composent cet étage sont de leur nature peu propres au développement de l'effet galvanique,

ou lorsqu'elles ne peuvent le produire qu'au dégré le plus foible), il se pourra dans ces deux circonstances, que l'organe ne se sente affecté d'aucune saveur. Mais alors il suffira de laisser reposer un moment les bouts inférieurs des fils de platine sur les deux extrémités de l'appareil, et de reporter aussitôt ces deux fils l'un contre l'autre, sans déranger leurs extrémités placées dans la bouche. Ce nouveau contact produira nécessairement un effet plus intense que le premier; et si on jugeoit à propos de l'augmenter encore, on y parviendroit en reportant alternativement les bouts inférieurs des fils de la platine, d'abord aux deux extrémités de la batterie, et ensuite l'un contre l'autre. Ces contacts répétés développeroient la saveur particulière au fluide, celle qui est le signe certain de son influence.

Cet ingénieux procédé met donc la langue, instrument disponible, en possession d'un *galvanoscope* nouveau, qui nous paroît devoir être au galvanisme ce que le condensateur de Volta est à l'électricité, puisqu'il peut attester les nuances les plus légères de l'effet galvanique.

Le C. Nauche, président de la société, a donné dans la même séance des faits d'application médicale aux cas d'hémiplégie; il en résulte que le moyen de stimuler fortement les parties affectées, la main et la jambe par exemple, est de faire communiquer avec la premiere une des extrémités de la pile, et l'autre extrémité avec l'apophyse épineuse des sixième et septième vertèbres cervicales. Si c'est la jambe,

on fera communiquer le pied et aussi la douzième vertèbre dorsale avec les deux extrémités de la pile. Alors l'action vitale semble se porter comme par ondulation dans tous les organes musculaires pour y rétablir le mouvement.

Le même a observé que, dans des cas extrêmes où il s'agiroit d'augmenter extraordinairement l'excitation des forces organiques, il faudroit mettre en communication une extrémité de la pile avec le sommet de la colonne vertébrale, et l'autre avec les apophyses épineuses des premières vertèbres lombaires. Le malade, soumis à cette expérience, éprouvera des éclairs, des saveurs, des sensations plus ou moins pénibles dans l'estomac, dans le conduit intestinal et dans les viscères de la poitrine et du bas-ventre. Les muscles du tronc et ceux des extrémités se contracteront avec violence.

Un fait non moins intéressant, et qu'il a également constaté, c'est que l'application galvanique augmente particulièrement l'action des glandes parotides, lacrymales, maxillaires, l'action des reins et de tout le système lymphatique. Pour produire cette action, l'appareil doit être dirigé non sur les organes glanduleux, mais autant que possible sur l'origine des troncs nerveux qui vont s'y distribuer.

Il est facile de prévoir quel parti les anatomistes exercés pourront tirer de l'application du galvanisme aux divers systèmes de l'économie, surtout s'ils réunissent aux connoissances anatomiques celles d'une théorie médicale, savante et raisonnée.

TOURLET.

Société d'Encouragement.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, annonce qu'elle proroge jusqu'au 15 frimaire prochain, le concours des filets pour la pêche faits au metier, qu'elle avoit fixé au 1.er brumaire dernier. Elle annonce en outre que, pour éviter aux concurrens la dépense d'un modèle de grande dimension, elle autorisera sa commission à admettre des échantillons moins grands que ceux exigés par le programme, s'ils remplissent d'ailleurs les autres conditions prescrites, notamment la fixité des mailles, qui devront être suffisamment ouvertes pour les différens usages de la pêche. Les échantillons néanmoins et modèles doivent être remis, francs de port, au secrétariat de la Société d'encouragement, rue Saint-Dominique, à la mairie du 10.e arrondissement.

Ceux des membres de la Société qui n'auroient point reçu le bulletin qu'elle publie, et dont il a déja paru deux numéros, pour n'avoir pas donné leur adresse, ou l'avoir mal donnée, sont invités à l'envoyer exactement désignée au C. Durieu, agent de la Société, au secrétariat, rue Saint-Dominique, à la mairie du 10.e arrondissement.

Les sociétaires sont prévenus que, d'après un arrêté du conseil d'administration, le cabinet de machines et la bibliothéque de la Société seront ouverts tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 8, dans le local de la Société ci-dessus indiqué; ils

y trouveront tous les ouvrages périodiques nationaux et étrangers dans toutes les langues qui sont relatifs à l'agriculture, aux arts, aux manufactures et au commerce. Les sociétaires des départemens, en venant à Paris, auront la même faculté.

Athénée des Etrangers.

Il y a eu Veillée des Muses, le 20 brumaire.

1.° Extrait d'un ouvrage inédit de M. GUDIN, sur l'origine des contes, pour servir à l'histoire de la poésie et des ouvrages d'imagination.

2.° *Amphion*, conte en vers, par M. GUDIN.

3.° *Déclaration d'indifférence, Epître à Célide*, par M. SALVERTE.

4.° Un Fragment du poème d'Ossian, *Carthon* et *Cassamor*, par M. MIGER.

5.° *Le Départ*, par M. DUAULT.

6.° *La Femme comme il en faut*, par M. GUDIN.

COURS.

Lundi. Langue angloise, à 7 heures du soir. Zoologie, à 9 heures du soir. Économie politique, à 7 heures du soir.

Mardi. Histoire et Géographie, à 6 heures et demie du soir. Physiologie, à 2 heures après-midi. Formation des jardins modernes, à 9 heures et demie du soir.

Mercredi. Langue et Littérature italienne, à 8 heures du soir. Langue angloise, à 7 heures du soir.

Jeudi. Hygiène, à 8 heures du soir. Physiologie, à 2 heures après-midi.

Vendredi. Langue et Littérature italienne, à 8 heures du soir. Zoologie, à 1 heure après midi, Histoire et Géographie, à 6 heures et demie du soir.

Samedi. Economie politique, à 8 heures du soir.

Dimanche. Langue anglaise, à 7 heures.

CONFÉRENCES.

M. BELANGER a tenu sa première conférence le mardi 18, à 9 heures et demie du soir.

MM. CADET et GAUTHEROT, ont tenu leur première conférence, le mardi 18, à 8 heures et demie du soir. M. CADET a démontré les changemens que l'on a apportés dans la maniere de préparer quelques boissons alimentaires, telles que le Thé, le Café, le Chocolat, le Punch, et a donné connoissance de la nouvelle culture de l'arbre Cirier en France.

Ouverture des Cours.

La séance d'ouverture des Cours a eu lieu, le mardi, 25 brumaire, à 7 heures précises du soir.

1.° Ouverture de la Séance, au nom de l'Administration.

2.° *Sur la Mode*, pièce en prose; par le C. VIGÉE.

3.° *Les Fils ingrats*, poème; par le C. LANTIER.

4.° *Fragment d'une histoire des Femmes*; par le C. SÉGUR, jeune.

5.° *Ma seconde Visite*, pièce en vers, par le C. VIGÉE.

La Séance a été terminée par divers morceaux de musique dont l'exécution a été dirigée par le C. Toméoni.

Exposition des travaux du dépôt général de la guerre pendant le cours de l'an X.

Rapport aux consuls de la république, fait par le ministre de la guerre, le 14 vendémiaire an XI de la république française, une et indivisible.

J'ai eu l'honneur de mettre deux fois sous vos yeux, dans le cours de l'an 10, l'état des travaux du dépot général de la guerre; je viens vous rendre compte aujourd'hui de leurs résultats et du nouveau degré d'importance et d'utilité qu'ils donnent à cet établissement.

Longtemps le dépôt de la guerre, créé par Louvois, fut regardé comme de simples archives; les titres les plus authentiques de la gloire nationale, les matériaux les plus riches de l'histoire et de l'instruction militaire y reposant dans l'inertie, avoient pu à quelques époques accréditer cette opinion, qui de nos jours encore n'est pas entièrement détruite : cependant cette institution, qui durant la dernière guerre a recueilli les premiers élémens pour son histoire, a fourni pour sa conduite 7278 cartes gravées, 207 cartes manuscrites, 51 atlas et plus de 600 mémoires descriptifs, méritoit d'être considérée sous de plus grands rapports d'utilité publique.

Mais les secousses de la révolution ne lui avoient pas permis de prendre cette stabilité qu'un gouvernement réparateur vient enfin donner à la république ; à la paix ses travaux commencèrent à prendre plus d'ordre et d'activité ; les journaux des premières campagnes, les plans de batailles, les clas emens méthodiques et l'accroissement des collections furent entrepris, et la topographie que le dépôt avoit accueillie et conservée dans les temps orageux, se ralliant à cet établissement comme à celui qui en fait les applications les plus nombreuses et les plus importantes, commença sous ses auspices les cartes d'entre l'Adige et l'Adda, de la Bavière, de la Souabe et des quatre départemens réunis.

Déja on sentoit la nécessité de donner à cette institution une organisation qui favorisât ses développemens et lui permît de devenir tout ce qu'elle pouvoit être dans les loisirs de la paix. Le projet en fut présenté, mais il ne fut rien statué, et ces premiers germes d'utilité ne se développoient qu'imparfaitement, embarrassés par des idées vagues, par des formes routinières.

Tel étoit l'état du dépôt à la fin de l'an 9, lorsque le général Clarke, qui avoit entrevu et préparé en partie tout le bien que les intentions libérales du nouveau gouvernement pouvoient en faire espérer, fut appelé à d'autres fonctions, et remplacé dans celles de directeur par le général Andréossy.

Le nouveau directeur ne tarda pas à voir que les deux grands résultats qu'il importoit le plus

au gouvernement d'obtenir du dépôt, étoient, 1.° la prompte réunion, le classement et l'analyse de tous les élémens de l'histoire de la guerre et de l'instruction qu'elle doit produire; 2.° les progrès et l'extension de la topographie qui doit compléter la connoissance de notre territoire, et offrir des données positives sur ceux de l'étranger où nous pouvons avoir à nous placer pour protéger nos frontières ou nos alliés.

Conséquemment à ces vues, une nouvelle impulsion fut donnée aux travaux de l'intérieur de l'établissement; des règlemens furent faits pour en assurer et activer les progrès et la surveillance; un projet d'arrêté vous fut soumis; et, en l'adoptant, vous garantites la remise dans les collections du dépôt de toutes les pièces qui peuvent intéresser l'histoire ou l'instruction militaire, et qui, éparses entre les mains des divers officiers de l'armée, s'égarent trop souvent à leur mort. Les dispositions furent prises pour la revue de tout ce qui avoit été écrit sur la guerre dernière, la traduction de tout ce qui avoit paru d'intéressant à cet égard chez l'étranger, la continuation des journaux des campagnes, et le levé de tous les champs de bataille, de toutes les places et forts conquis ou occupés par les armées françoises.

Le sort des ingénieurs-géographes fut amélioré en attendant leur organisation, et leur nombre accru par des sujets distingués, sortis de l'école des géographes du cadastre, du bureau des longitudes, de l'Institut du Caire, etc., fut porté à 90. Leur

instruction préparée et basée sur les connoissances modernes les plus perfectionnées, leur pratique éclairée et coordonnée par des méthodes constantes, des procédés uniformes, l'usage exclusif du cercle répétiteur, les collections d'instrumens portées à 8 de ces cercles, et enrichies de pendules, lunettes, baromètres, etc. propres à donner aux observations astronomiques et aux opérations géodésiques toute la précision qu'exige l'état des sciences, ont permis de continuer avec succès les opérations commencées, ont mis à même d'en entreprendre de nouvelles non moins importantes, telles que la carte générale de l'Ægypte, de la Morée, celles de la ci-devant Savoie, de l'île d'Elbe, du canton de Marengo, de l'Helvétie entière, et de coopérer, en la dirigeant, à celle de tout le territoire de la république italienne, ont enfin donné au dépôt les moyens de satisfaire à tous les besoins du gouvernement en ce genre, d'assurer la conservation et les progrès d'un art qui donne une nouvelle supériorité a la France, et d'en multiplier les chef-d'œuvres.

Section historique.

Aussi dans le cours de l'année, le résultat du classement méthodique des pièces historiques a-t-il été de mettre en ordre les états de situation et bulletins des armées, depuis 1792 jusqu'à l'an 10 inclusivement, 44 liasses de pièces provenant des archives de la guerre, et 349 cartons relatifs à diverses époques comme à diverses armées.

L'historique du dépôt depuis son origine, la revue analytique des historiens considérés militairement, l'extrait de quelques écrits nouveaux sur la guerre, la traduction de quelques considérations générales et narrations relatives à la dernière guerre, tirées d'ouvrages étrangers, une reconnoissance du cours du Danube jusqu'à l'Ems, et du cours entier de la Limath, ont été préparés pour être insérés dans le *Mémorial topographique et militaire* qui est une création de cette année, dont trois numéros sont à l'impression, et dont j'aurai l'honneur de vous soumettre le premier sous peu de jours.

Deux volumes de Tempelhoff ont été traduits, et le troisième de Lloy'd, non encore connu, va l'être.

Plus de 30 plans de l'atlas des places et champs de batailles ont été terminés, ainsi que les tableaux chronologiques de toutes les actions qui ont eu lieu pendant la dernière guerre aux diverses armées, et qui présentent pour résultats, dans l'espace de neuf ans et quatre mois, 56 grandes batailles, 734 combats et 59 siéges.

Il a été fourni pour le service du gouvernement, en mémoires descriptifs, 4 volumes in-folio de manuscrits sur Saint-Domingue, 4 cahiers de mémoires sur l'Italie et le Piémont, 4 sur la géodésie de la Martinique, et 26 sur l'Inde. Cette partie s'est en même temps enrichie de quarante-huit reconnoissances, ou mémoires descriptifs sur l'Italie; de sept sur la Hollande; de neuf sur l'Allemagne; de deux sur l'Helvétie; de dix sur l'Egypte, et de plusieurs écrits de géodésie sur le Palatinat, la

Belgique, la Bavière, l'Ægypte et l'Helvétie, comme des registres des ordres du jour de l'armée d'Orient, de l'armée gallo-batave, et d'une partie de ceux de l'armée du Rhin.

La bibliothéque du dépôt a par le moyen du ministre de l'intérieur, fait rentrer dans ses collections 1064 volumes en feuilles de l'édition in-4.° de Lloy'd, et par les dons et l'échange des doubles qu'elle avoit, elle s'est enrichie de 1890 volumes d'ouvrages militaires ou géographiques précieux qui lui manquoient, et qui la portent à 7814 volumes.

Tels sont les principaux résultats des travaux de la section historique dans le cours de l'an 10. Ceux de la section topographique ne sont pas moins importans.

Section topographique. — Mesures générales.

L'historique de la construction des cartes, et l'analyse des projections qu'on y emploie, la théorie de la géodésie, pour l'établissement des canevas trigonométriques, celle du levé de détail, une notice complete sur la gravure des cartes, sur la mesure des hauteurs par le baromètre, une revue générale des œuvres topographiques en Europe, ont été rédigés pour être insérés dans le Mémorial. Des échelles constantes prises dans le système métrique, ont été adoptées pour les œuvres du dépôt, afin d'en bannir l'arbitraire, et leur donner des rapports communs; une série de questions pour la formation des cahiers topographiques,

garantit que ces cahiers contiendront à l'avenir tous les renseignemens utiles sous les rapports statistique, militaire et historique; des formules et des registres de calculs ont été adoptés pour conserver, d'une manière claire et uniforme, tous les élémens qui auront servi à la construction des cartes; enfin une instruction générale a été rédigée sur les travaux topographiques, pour en assurer la bonne et uniforme exécution, et tracer une marche éclairée et constante aux ingénieurs géographes qui, sous la direction du dépôt, opèrent en diverses contrées.

Il ne manquoit que de donner à la topographie des signes conventionnels, un langage uniforme et commun, dégagé de l'arbitraire qui, jusqu'ici, troubloit ces notations; le dépôt de la guerre, chargé en ce moment de la direction des plus importans travaux en ce genre, a cru devoir provoquer ce nouveau perfectionnement, et doubler son activité en y faisant participer les différens services qui s'occupent de topographie; leurs divers commissaires, formant une réunion de ce que cet art peut offrir en France de plus habile et de plus instruit, s'occupent en ce moment de cet intéressant travail qui va être incessamment soumis à l'approbation des divers ministres, pour servir de type à la partie graphique des cartes et plans qui pourront s'exécuter à l'avenir par leurs ordres.

Ces mesures générales ont déja donné un nouveau degré de perfection et d'activité aux travaux topographiqu e du dépôt.

1.° *Carte*

1.° *Carte des quatre départemens réunis sur la rive gauche du Rhin.*

Le levé de la carte des quatre départemens réunis, commencé avec l'an 10, donne pour principaux résultats durant cette campagne, le canevas trigonométrique, rattaché à la série des triangles parfaitement établie, il y a six ans, de Dunkerque à Malines, et étendue sur l'entier département de la Roer jusqu'à Nimègue; le plan détaillé des grandes communes de ce département; la détermination de plus de 70 points du canevas, par leur distance à la méridienne et à la perpendiculaire de l'observatoire; enfin, dans les parties déja levées, les renseignemens que le cadastre auroit pu offrir sous les rapports statistiques et militaires.

2.° *Carte du département du Mont-Blanc, ci-devant Savoye.*

L'astronome NOUET, employé comme chef de section des ingénieurs géographes chargés de lever le département du Mont-Blanc, a déja, au moyen d'un cercle répétiteur, d'une pendule astronomique et d'un chronomètre, déterminé les latitudes et longitudes de Chambéry, Genève, Bonneville, Sallanche, Thonon, Seissel, etc., reconnu les points du canevas trigonométrique de cette contrée, qu'il doit établir dans la campagne prochaine, et lier avec ceux de France, d'Helvétie, de Souabe et du Piemont; il a réuni à Chambéry les levées de détail des vallées provenant du bureau topographique de Turin

et autres matériaux que lui a fournis le dépôt de la guerre, et on travaille à leur réduction pour les soumettre au canevas sur l'échelle obligée de la carte de France.

3.° *Carte de l'Helvétie.*

Les dernières mesures d'exécution de l'importante carte de l'Helvétie, viennent d'être consenties par les deux gouvernemens; déja le géomètre TRALLES a reçu du sien l'ordre de se mettre en campagne pour donner suite à ses travaux géodésiques; mais comme le succès de l'opération dépend beaucoup de l'ensemble et de l'uniformité des principes et des moyens d'exécution, le ministre de la guerre, helvétique, a été invité à attendre la coopération des ingénieurs géographes que le dépôt de la guerre envoye. La campagne déja avancée ne permettra guère de s'occuper avant l'hiver, qu'à déterminer l'emplacement d'une grande base, faire les observations de latitude, vérifier les matériaux topographiques existans, concerter le plan de travail; disposer ses instrumens, les signaux, et reconnoître les principaux points du canevas trigonométrique, comme ses points d'attache à ceux des cartes de la France, de la Souabe, de la Bavière, du Tyrol, de la République italienne, du Piémont et du Mont-Blanc.

4.° *Carte du pays entre l'Adige et l'Adda.*

La carte du pays entre l'Adige et l'Adda, commencée en l'an 9, et contrariée cette année par les pluies et l'excessive chaleur, n'en sera pas

moins finie dans le cours de l'an 11. Déjà le dépôt en a reçu plusieurs feuilles-minutes, et trois au net, qui attestent l'exécution graphique la plus parfaite. Elle a pour base les travaux géodésiques du savant Oriani, que nos ingénieurs étendent sur les provinces ci-devant Vénitiennes, à la droite de l'Adige; cette campagne a vu lever dans cette partie, et dessiner dans le plus grand détail plusieurs champs de batailles illustrés par l'armée d'Italie, tels que ceux de Lodi, de Castiglione, de Marengo, Rivoli, etc. Les renseignemens les plus précieux pour la typographie et pour l'histoire, se recueillent en même temps.

5.° *Carte générale du territoire de la République italienne.*

La République italienne, témoin de l'utile et bel ouvrage qu'exécutent nos ingénieurs-géographes dans ses departemens entre l'Adige et l'Adda, a desiré qu'une semblable opération se fit sur tout son territoire, et lui en donnât la carte générale: le président a approuvé ce vœu, et déja dix-neuf ingénieurs-géographes italiens, sous la surveillance du chef des ingénieurs-géographes français en Italie, et la direction-générale du dépôt, se sont répandus sur la rive gauche du Pô, entre l'Adda et la Sesia, pour y vérifier les matériaux géodésiques et topographiques existans. Ils promettent de terminer en l'an 11 cette vérification, ainsi que la réduction de ces matériaux à l'échelle adoptée de $\frac{1}{10000}$ qui est presque

le double de celle de la carte de France. Cette importante carte, pour laquelle il existe beaucoup d'élémens, et qu'on peut terminer en trois années, deviendra le point d'union des travaux trigométriques d'Oriani, avec ceux de Chiusinello dans les États ci-devant Vénitiens, de Boscowitz dans la Romagne, de Beccaria en Piémont, et de ceux que nous allons exécuter en Helvétie. Ainsi dans peu, nous aurons de l'Escaut à l'Adige, et de Brest à Munich, un canevas trigonométrique non-interompu, et qui ne tardera pas à être rempli d'une topographie perfectionnée et complete.

6.° *Carte du Piémont.*

On a réuni dans le cours de l'année plus de deux cents mappes ou plans de détail à grand point qui doivent servir d'élémens à la carte du Piémont; on les vérifie et coordonne.

7.° *Carte de l'Ile d'Elbe.*

L'île d'Elbe avait eu, par les opérations géodésiques exécutées en Corse, sa position déterminée par rapport à cette dernière île et aux rivages d'Italie; mais cette nouvelle et intéressante possession de la République n'avait point encore de topographie exacte; le levé en a été ordonné en messidor dernier; et depuis deux mois quatre ingénieurs géographes chargés des détails, ont commencé les levés de Porto-Ferrajo et Porto-Longone; deux autres y ont été envoyés avec cercle répétiteur, pendule, etc., pour établir le canevas

trigonométrique, et le rattacher à celui de Corse et aux côtes de Naples et d'Etrurie. Cette carte sera terminée en l'an 11.

8.° *Carte de la Bavière.*

Les levés de détail de la carte de la Bavière, exécutés par les ingénieurs bavarois et raccordés par les ingénieurs françois, sont très-avancés; la grande base mesurée dans la dernière campagne, les observations azimutales et de latitude terminées ont permis de travailler cette année à la grande triangulation; les points en ont été déterminés; plusieurs grands triangles formés, rattachent à ce canevas les principales sommités du Tyrol, et vont, en embrassant les nouvelles possessions de l'électeur, donner un nouvel intérêt à cet important ouvrage qui, s'il n'éprouve point d'obstacle, doit être terminé au commencement de l'an 12.

9.° *Carte de la Souabe.*

A peu près à la même époque sera terminée la carte de la Souabe, qui se construit par les ingénieurs du dépôt, de concert avec quelques officiers d'état-major de l'armée du Rhin, et dont on a terminé dans le cours de l'année le calcul des triangles, réduit la plupart des élémens, et mis au trait quatre des vingt feuilles dont elle sera composée.

10.° *Carte de l'Ægypte.*

La carte de l'Ægypte qui se construit au dépôt sur l'échelle d'un millimètre pour 100 mètres (un peu

moindre que celle de la carte de France) a été entreprise il y a six mois; déja des 50 feuilles dont elle doit être composée, 25 sont au trait aux trois quarts; on va laver celle des environs du Caire; ces 25 feuilles sont les plus chargées, celles qui ont offert le plus de difficultés; elles sont les deux tiers du travail. La rédaction de toutes les minutes est très-avancée; tous les noms y sont écrits en arabe, on est occupé de les traduire en caractères françois. La carte entière sera terminée pour le premier germinal.

11.° *Carte de la Morée.*

Nous n'avions rien d'exact sur la Morée ni sur les sites célèbres qui environnent cette terre classique, à laquelle des rapports commerciaux ou politiques ajoutent de nos jours un nouvel intérêt; depuis la dernière carte rédigée par Leclerc, en 1785, et remplie d'inexactitudes et d'omissions reconnues, nos marins et nos voyageurs, entre autres l'amiral Chabert, l'ex-ambassadeur Choiseul-Gouffier, le tribun Beaujour, etc. ont relevé, sur les côtes et l'intérieur de cette contrée, des détails précieux, que j'ai demandés et obtenus pour l'utilité du dépôt. Le seul et digne élève de Danville, le C. Barbié du Boccage, l'un de nos hellénistes et géographes les plus instruits sur tout ce qui a rapport à la Grèce ancienne et moderne, a recueilli sur ce pays tout ce qu'il y a de plus authentique et de plus récent, et vous avez approuvé, en thermidor dernier, qu'il en construisit une nouvelle carte sous la direction du dépôt de la guerre.

Cette carte est établie sur l'échelle de $\frac{1}{100000}$, adoptée par le dépôt pour la géographie. On s'est servi pour la construire de la projection conique inscrite au globe ou sécante, et la zône qu'elle représente étant peu étendue, la courbure des parallèles s'y fait peu sentir; on l'a tracée avec tout le soin possible, et on peut répondre de son exactitude. Les méridiens ont été calculés et tracés de 15 en 15 minutes sur les tangentes des parallèles 37 et 38, qui passent à peu près par les deux tiers de la carte, et les parallèles eux-mêmes ont été dressés d'après la différence de la sécante au rayon au 37.e degré.

Quant au dessin, toutes les côtes de cette presqu'île sont tracées, ainsi que celles des îles qui l'avoisinent, et d'un assez grand nombre de celles de l'Archipel. La partie de l'île de Négrepont qui doit entrer dans cette carte est déterminée, ainsi que l'Attique et la Béotie; il en est de même de la partie de l'Arcananie voisine de la Morée; les îles de Céphalonie, d'Ithaque et de Zante sont presque terminées, et il en sera bientôt de même de toute la partie située au nord du golfe de Lépante, qui s'étend jusqu'au sommet du Parnasse. Plusieurs points de l'intérieur sont déja projetés. La carte entière sera dans deux mois livrée à la gravure.

12.° *Travaux divers de topographie.*

Sur treizes feuilles de la belle carte dite *des chasses*, cinq seulement étoient gravées, cinq étoient à terminer, et trois à graver. Cet intéressant ouvrage,

qui offre à la fois, dans les parties terminées, un chef-d'œuvre de topographie et un modèle de gravure, interrompu pendant plusieurs années, a été repris en l'an X par les plus habiles artistes qui l'avoient commencé; trois des planches à terminer ont été très-avancées; une de celles à entreprendre, celle de Paris, a été commencée, et contiendra le plan le plus moderne de la ville centrale; la feuille de Saint-Denis n'étoit pas levée en entier; environ six lieues carrées formoient une lacune aux environs de Gonesse; ce détail vient d'être rempli, et les treize planches atteindront, en l'an XII, à leur perfection.

Le plan du canton de Marengo a été levé avec précision, et dessiné avec le plus grand soin. La réduction en a été faite pour la gravure sur l'échelle de 5 millimètres pour 100 mètres (un peu plus de 4 lignes pour 100 toises).

Les ingénieurs-géographes de l'armée de Naples ont rapporté, avec un plan détaillé de Tarente, de sa rade et de ses environs, une reconnoissance générale des provinces de Lecce, Barri et Basilicata, ainsi que d'une partie des Abruzzes, objets qui ne se trouvent point encore dans la topographie de Zannoni.

Le dépôt a également reçu, des ingénieurs envoyés à Saint-Domingue, des détails précieux sur la topographie de l'intérieur de cette île, principalement de la partie espagnole.

Les dispositions sont prises pour en obtenir également sur la Louisiane.

Une carte militaire de la Ligurie a été rédigée et réduite pour être gravée et servir à l'historique du blocus.

Il s'est fait, en outre, plus de cent soixante plans ou dessins pour le service du gouvernement, relatifs à diverses contrées, principalement à Saint-Domingue, aux Antilles, à l'Inde, l'Égypte, l'Allemagne, etc.

Le classement méthodique des cartes gravées a été durant l'année, de la division 12 — C (cercle de Haute-Saxe), jusqu'à la division 15 — B (Turquie européenne), comprenant mille cinquante-cinq cartes, ou trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf exemplaires; la totalité des cartes, aussi classées, est de trois mille trois cent quatre-vingt, formant neuf mille quatre exemplaires; ce qui fait à peu près les trois quarts de la collection.

Le travail du classement des cartes manuscrites a été plus lent, à cause de l'analyse qu'il y a à en faire, et de la réduction de leurs échelles; on s'est principalement occupé à classer les matériaux relatifs à l'Italie, et qui sont très-nombreux. Sur environ 7400 cartes, il n'y en a guère qu'un tiers déja vérifié et mis dans l'ordre adopté.

Cette collection s'est enrichie de plusieurs morceaux originaux sur le Piémont, l'Italie, la Barbarie, l'Égypte, l'Allemagne (entre autres des 45 feuilles de la carte de l'état-major autrichien, levée pendant la guerre).

Elle a fourni divers plans originaux pour le service du gouvernement, et des calques de beaucoup

d'autres sur diverses contrées, pour servir d'élémens aux levées qui se font en Italie, en Allemagne et en France.

Six planches de la carte de France par Cassini ont été retouchées, sept sont sous la main, quinze sont prêtes à y passer, ainsi que huit de la carte de Ferraris.

La gravure de la petite carte de France pour les divisions administratives et militaires a été reprise, et est au moment d'être terminée. Il a été gravé de plus, au dépôt, deux planches de figures de géométrie, et un plan de bataille pour le *mémorial*.

Le dépôt de la guerre a employé à ces travaux cinq officiers, non compris le directeur et l'adjoint; quatre-vingt-sept ingénieurs-géographes, et dix sept employés civils.

Aperçu des travaux à exécuter en l'an XI.

Dans l'année qui s'ouvre, le dépôt de la guerre aura à s'occuper :

1.° *Dans la section historique*, d'achever le classement et l'analyse des pièces recueillies et de celles que je dois y faire remettre, de remplir les lacunes qui existent dans ces collections, et de continuer les journaux de campagne, et de compléter les plans de batailles, et l'atlas des places et postes conquis ou occupés par l'armée; de continuer la revue analytique de tout ce qui a été écrit, et de ce qui paroîtra en France et chez l'étranger sur la dernière guerre, et d'achever les traductions de Lloy'd et de Tempelhoff.

2.° *Dans la section topographique*, de continuer la carte des quatre départemens réunis, et celle des chasses; de donner tout leur développement aux travaux de celle de l'Helvétie et de la république italienne, comme à ceux qu'on pourra entreprendre à Saint-Domingue et à la Louisiane; de terminer celle de l'île d'Elbe, de l'Ægypte et de la Morée; d'avancer, pour être finies dans l'hiver de l'an XII, celles de la Souabe, Bavière, Mont-Blanc, et de tout disposer pour entreprendre au premier moment favorable celle du Piémont, et, s'il se peut, celle de la Ligurie et du Valais, comme aussi de l'important travail du perfectionnement de la grande carte de France, d'une nouvelle édition de laquelle l'état des planches, les nouvelles dénominations ou divisions administratives, les erreurs reconnues et les progrès de la géodésie font sentir le besoin; travail aussi grand que nécessaire, fait pour honorer le commencement de ce siècle, et qui semble en appeler un non moins important pour lui servir de base; c'est la mesure de la perpendiculaire à la méridienne à faire avec la précision qui caractérise celle de cette dernière coordonnée.

Tels sont, citoyens consuls, les travaux du dépôt général de la guerre, dont le général de brigade, inspecteur-général du génie, Sanson, a pris la direction depuis plus de quatre mois que le général de division d'artillerie, Andréossy, a été nommé à l'ambassade d'Angleterre, et dont les progrès sous ce nouveau directeur font espérer qu'ils atteindront

à la perfection et à toute l'utilité que vous pouvez en attendre.

Le ministre de la guerre, ALEX. BERTHIER.

THÉATRES.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Salomon de la rue de Chartres, ou *les Procès de l'An dix. Revue épisodique, vaudeville en un acte.*

Le citoyen CHAZET, l'un des collaborateurs de la Revue de l'an VI, a successivement travaillé à celles de l'an VIII et de l'an IX. Il n'avoit garde de laisser passer l'an X, sans chansonner quelques-uns des ridicules les plus frappans de cette année, et sans vanter dans ses couplets les gens dont le mérite a fait quelques sensations. Malheureusement, il a choisi pour cela le cadre le plus ingrat, et le moins propre à faire ressortir ces tableaux. Le C. CHAZET, n'étant fort que sur le couplet, auroit dû s'adjoindre pour collaborateur, quelqu'un d'assez habiles pour lui tracer au moins un plan régulier et vraisemblable. Mais quel intérêt peut inspirer un ivrogne qui tient séance dans un cabaret, et prononce ses jugemens en vidant sa bouteille?

Deux jeunes gens épris des charmes de la fille du marchand de vin, veulent prendre M. *Guilleret*,

c'est le nom du moderne *Salomon*, pour l'arbitre de leurs destins; mais ils veulent voir avant, s'il est capable de bien juger; ils se travestissent en peintres, en musiciens, en cabaleurs, en libraires, en auteurs, etc, etc; et de là naissent des couplets de toute espèce, amenés en dépit du bon sens, mais remplis de ce qu'on appelle aujourd'hui *le sel.* Ces couplets applaudis avec fureur par la multitude, disent ce qui a été dit vingt fois et ce que l'on dit encore tous les jours; que l'abbé *Delille* remplace *Virgile*; que les *décroteurs* s'intitulent *artistes*; que *Guérin* est un grand peintre; que M.lle *Duchesnois* promet beaucoup; qu'il y a des croûtes *au salon*; et mille choses aussi neuves; mais tournées d'une certaine façon ambiguë qui fait qu'on ne comprend guère et qu'on applaudit beaucoup.

Quelques couplets de facture sont parfaitement tournés. Ceux de la dernière scène sont pleins de délicatesse; nous regrettons que l'un d'eux finisse par deux vers de PANNARD trop connus, (des gens de lettres) pour pouvoir être reproduits impunément.

Au reste cette pièce piquera la curiosité, on ira la voir : mais je doute que l'on y retourne comme à *M. Guillaume*, et même comme à la Revue de l'an 8.

Le collaborateur du C. CHAZET, est le C. DUBOIS. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

ALGÈBRE.

ÉLÉMENS D'ALGÈBRE, à l'usage du Prytanée françois; par J. B. E. DUBOURGUET, professeur de mathématiques au Prytanée françois, collége de Paris. Un volume in-8.° Prix, 4 fr. 50 cent., et 5 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez la V.e *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n.° 321, en face de la rue des Saints-Pères; et chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Cet ouvrage est composé d'après une nouvelle méthode, dont les succès qu'en a obtenu l'auteur ont prouvé la bonté; il contient une exposition claire des principes d'une science dont l'étude ne sauroit être trop facilitée aux commençans. L'auteur y développe un grand nombre de nouvelles théories qu'on ne trouve dans aucun autre.

MÉCANIQUE.

TRAITÉ de mécanique élémentaire, à l'usage de l'Ecole Polytechnique, rédigé d'après les méthodes de R. PRONY, l'un des professeurs de cette école; par L. B. FRANCŒUR, répétiteur d'analyse à l'Ecole Polytechnique. Seconde édition, considérablement augmentée. 1 vol. in-8.° Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez J. J. *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, hôtel de Cluny.

L'ouvrage du C. FRANCŒUR est divisé en quatre

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

parties, la *Statique*, la *Dynamique*, l'*Hydrostatique* et l'*Hydrodynamique*.

I. *Statique*. Comme il faut dans un Traité élémentaire employer une marche simple et méthodique, on n'a pris pour élémens que les notions de puissance et de mobilité; on écarte donc toute idée de temps, ce qui est le caractère propre de la statique, et on fait d'abord abstraction des propriétés générales des corps, telles que l'étendue, la figure, etc. Cette abstraction conduit à la composition des forces; mais restituant bientôt et par degrés ces diverses propriétés, on obtient les équations d'équilibre, même dans le cas d'un axe, ou d'un point fixe. Le reste de la statique n'est plus qu'une série d'application de ces propositions générales; la théorie des centres de gravité, la manière générale de les déterminer dans tous les corps, enfin la méthode centrobarique, en dérivent immédiatement les conditions d'équilibre dans les machines, tant simples que composées, en sont également des conséquences, soit qu'on fasse ou non abstraction du frottement.

II. *La Dynamique* simplifie par des abstractions les considérations générales et compliquées. On ne joint d'abord à la notion du temps que celle de mobilité et de puissance; ainsi on examine les propriétés du mouvement d'un point en ligne droite; les mouvemens uniformes, uniformément variés, et variés en général, sont tour-à-tour analysés, ainsi que les trois problèmes que le programme d'enseignement énonce. La théorie du mouvement *des corps pesans*, celle du *choc* des corps, l'exposé du principe de d'Alembert, avec des applications au mouvement dans les machines, sont suivis du mouvement d'un point en ligne courbe.

Les équations du mouvement, le principe des aires, la valeur de la vitesse, de la force accélératrice pour un temps donné, etc. sont autant de propositions qu'on ne peut omettre; on examine ensuite le mouvement d'un point assujéti à se mouvoir sur une surface, ou sur une ligne donnée, la pression

qu'il y exerce, etc. enfin la force centrifuge ; toutes ces généralités sont ensuite appliquées au mouvement des projectiles, au pendule simple, au mouvement dans la cycloïde, enfin aux lois de Kepler.

Le mouvement d'un corps ou d'un système est ensuite analysé ; la rotation, et la translation ; le principe des aires, enfin le mouvement autour d'un axe, sont exposés avec des détails et des applications qui conduisent au pendule composé, au centre de percussion, et au centre spontanée de rotation.

III. *Hydrostatique.* Après avoir exposé les principes généraux qui servent de base à la théorie des fluides pesans, on les applique, 1.° aux fluides incompressibles ; ce qui conduit aux théories suivantes : les niveaux, le syphon, l'aréometre, la balance hydrostatique ; les pressions qu'éprouvent les surfaces des corps plongés dans ces fluides, les pertes de poids qu'ils y éprouvent, enfin l'équilibre des corps flottans. 2.° Aux fluides composés de parties hétérogènes. 3.° Aux fluides élastiques, ce qui mène à l'examen du baromètre et des diverses espèces de pompes.

IV. *Hydrodynamique.* On s'est contenté d'exposer dans cette partie la théorie de l'écoulement des fluides par des orifices pratiqués aux vases qui les contiennent, en partant de l'hypothèse du parallélisme des tranches ; cette théorie est appliquée particulièrement aux cas où ces orifices sont très-petits et aux clepsydres. Enfin la contraction de la veine fluide fournit quelques considérations générales qui terminent l'hydrodynamique. Les diverses théories du mouvement des fluides sont si hérissées de difficultés, les faits se trouvent si peu souvent d'accord avec les résultats, que, fidelle d'ailleurs au vœu du programme d'enseignement, on n'a pas cru devoir donner plus d'étendue à cette partie de la mécanique.

MINÉRALOGIE.

COURS DE MINÉRALOGIE, rapporté au Tableau méthodique des minéraux donné par DAUBENTON, ou *Démonstrations élémentaires et naturelles de Minéralogie; par N.* JOLYCLERC, *professeur d'histoire naturelle, et membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.* A Paris, chez la veuve *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n.° 321, en face la rue des Saints-Pères. Un volume in-8.° de 450 pages, imprimé sur beau papier. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 cent. franc de port.

Cet ouvrage est précédé d'une table analytique des minéraux, contenant quatre feuilles d'impression en petits caractères.

ORNITHOLOGIE.

HISTOIRE NATURELLE des Grimpereaux - Soui-Mangas, Guit-Guits, Héoro-Taires, et des Grimpereaux d'Europe; suivie de celle des oiseaux du Paradis; par L. P. VIEILLOT *: pour faire suite à l'histoire des Colibris et des Oiseaux-mouches, des Icamars, des Promerops, et compléter la collection des oiseaux dorés ou à reflets métalliques.* 24, 25, 26, 27, 28.e et dernière livraison de la collection. A Paris, chez *Desray*, rue Hautefeuille, n.° 36.

Par la mise au jour de ces cinq livraisons, le C. Desray a terminé une entreprise qui fait beaucoup d'honneur à son zèle. En comptant les livraisons doubles, le C. Desray a délivré à ses souscripteurs, en 26 mois, 32 livraisons de cet ouvrage précieux et bien exécuté, et les livraisons se sont succédées avec une exactitude et une promptitude dont on trouve peu d'exemples.

Dans la dernière exposition au Louvre, le jury a décerné une médaille d'argent pour les ouvrages d'Audebert, que le C. Desray y avoit exposés.

Les espèces figurées dans ces cinq dernières livraisons sont: Pl. 57, l'*Héoro-Taire tacheté*, de la collection du C. Daudin. Pl. 58, le *Kayameta;* cet oiseau, qui se trouve dans la collection de M. Parkinson (Leverian museum) a été dessiné à Londres par Sydn. Edwards. Pl. 59, l'*Héoro-Taire moucheté*, du même Muséum, et dessiné par le même artiste. Pl. 60, le *Cap noir*, (*Certhia cucullata*) nouvelle espèce qui se trouve à la Nouvelle-Hollande, et qui a été communiquée à l'éditeur par M. Parkinson; le dessin fait d'après l'oiseau vivant se trouve dans la collection du docteur Shaw. Pl. 61, le *Fuscalbin*, (*Certhia lunata*), nouvelle espèce communiquée à l'éditeur par M. Parkinson; le dessin fait d'après l'oiseau vivant se trouve aussi dans la collection du docteur Shaw. Pl. 62, le *Cinnamon*, (*Certhia cinnamomea*, Gmelin) communiqué à l'éditeur par M. Parkinson, qui l'a fait dessiner dans le Muséum britannique. Pl. 63, le *Hoho*, (*Certhia pacifica*, Gmel.) de la collection de M. Parkinson, et dessiné par Sydn. Edwards. Pl. 64, le *Neghobarra*, nom sous lequel cet oiseau est connu dans la Nouvelle-Zélande, ou le *Certhia sannio* de Gmelin; cet oiseau, dessiné à Londres, est dans le Muséum de M. Parkinson. Pl. 65, l'*Héoro-Taire brun*, (*Certhia fusca*, Gmel.) du même Musée. Pl. 66, l'*Héoro-Taire cramoisi*, (*Certhia sanguinea*, Gmel.) de la collection de M. Humphreys, à Londres. Pl. 67 et 68, l'*Héoro-Taire vert olive*, mâle et femelle, (*Certhia virens*) l'un et l'autre du Muséum de M. Parkinson. Pl. 69 et 70, le *Foulehaio*, mâle et femelle, (*Certhia caruncula ta*); les dessins de ces deux individus sont tirés de la collection de M. Woodfort du Vauxhall, qui les a communiqués à l'éditeur pour cet ouvrage. Pl. 71, l'*Héoro-Taire noir*, dessiné à Londres d'après un individu du Muséum de M. Parkinson. Pl. 72, le *Grimpereau*, (*Certhia familiaris*, Linn.). Pl. 73, le *Grimpereau de muraille*. Pl. 74, le

Grimpereau varié, (Motacilla varia, Linn.) ; le mâle est au Muséum d'histoire naturelle de Paris, la femelle dans la collection de Brust, à Bordeaux. Pl. 75, le *Souï-Manga à bec droit ;* il se trouve au Muséum d'histoire naturelle. Pl. 76, le *Picucule* de Buffon, *Gracula Cayennensis* de Gmelin, dessiné d'après un individu du cabinet du C. Dufrêne. Pl. 77, le *Verdin, (Turdus Cochinchinensis, Malabaricus*, Gmel.) qui se trouve dans la superbe collection de feu Gigot d'Oroy. Pl. 78, le *Verdin femelle*, du Muséum d'histoire naturelle. Pl. 79, le *Souï-Manga de Sierra-Leona*, ou le *Quinticolor ;* cet oiseau, dessiné à Londres, a été communiqué à l'éditeur par M. Parkinson. Pl. 80, le *Souï-Manga à collier noir*, dessiné à Londres d'après un individu de la collection de M. Th. Wilson, écuyer. M. Parkinson possède dans le Muséum Leverian un individu qui a beaucoup de rapport avec celui-ci. Pl. 81, le *Souï-Manga brun et blanc*, *(Certhia Zeylonica*, Gmel.) Pl. 82, le *Souï-Manga à plumes soyeuses.* Pl. 83, l'*Héoro-Taire bleu*, communiqué à l'éditeur par M. Francillon, de Londres. Pl. 84, l'*Héoro Taire gris.* Pl. 85, l'*Héoro-Taire à oreilles jaunes,* d'après un individu qui depuis peu est au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Pl. 86, l'*Héoro-Taire mellivore.* Pl. 87, l'*Héoro-Taire graculé.* Pl. 88, le *Go-Rael* ; tous les trois d'après des individus communiqués à l'éditeur par M. Francillon. T. F. W.

Entomologie.

De Antennis insectorum, dissertatio prior, fabricam antennarum describens, quam amplissimi ordinis philosophorum auctoritate summis in philosophia honoribus D. X. aug. MDCCIC *in academia Georgia Augusta rite obtentis inauguralem exhibuit M. E. G. Lehmann Dr., societatibus litterariis naturæ curiosorum Berolinensium, Gottingensibus et physicæ et litteris humanioribus addictæ sodalis.* Londini, apud R. H. *Evans*,

XXVI Pall-mall. et Hamburgi, apud Fr. *Perthès*, 48 pages in-12.

De Antennis insectorum, dissertatio posterior, usum antennarum recensens, quam avo dilectissimo, Tobiæ Martino Zornikel, *ad S. Petri Hamburgi muneris sacri, per semiseculum gesti, solemnia mense januar. anni* MDCCC, *celebranti gratulaturus scripsit M. C. G.* Lehmann, *Dr. A. M.* Londini et Hamburgi, apud eosdem bibliopolas. 80 pages in-12.

Dans une dissertation précédente M. Lehmann avoit traité des sens externes des animaux dépourvus de sang; il y étoit entré dans beaucoup de détails sur les yeux des insectes, sans donner de description des antennes. Dans les deux nouvelles dissertations que nous annonçons, il s'occupe spécialement de ces derniers organes; dans la première il décrit d'une manière détaillée la structure des antennes; dans la seconde, que M. Lehmann a dédiée à son respectable grand-père, il recherche l'usage auquel ces organes peuvent être destinés. Il examine d'abord les différentes opinions reçues à ce sujet. Il rejette celles qui leur donne l'emploi de servir à l'odorat, à l'ouïe et au goût. Il convient que les antennes de beaucoup d'espèces d'insectes servent au toucher, mais il fait voir que cependant cela ne peut pas s'appliquer à tous les insectes. M. Lehmann pense donc que cet organe est celui d'un sens qui nous est inconnu, savoir celui qu'on pourroit appeler sens hygrométrique ou météorologique, et auquel il donne le nom univoque *dëroscepsis*. Il s'abstient encore de prononcer sur la question de savoir si dans quelques espèces d'insectes les antennes servent uniquement à défendre la tête; il pense qu'au moins il ne faut pas les confondre, ni les ranger tous dans la même catégorie. T. F. W.

MÉDECINE.

MÉMOIRE sur les causes de l'Hydrophobie, vulgairement connue sous le nom de rage et sur les moyens d'anéantir cette maladie, par E. F. M. BOSQUILLON, docteur régent de la ci-devant faculté de médecine de Paris, ancien professeur de chirurgie latine et de matière médicale; professeur de langue grecque au collége national de France, médecin du grand hospice de Paris, etc. A Paris, chez *Gabon*, libraire, place de l'école de médecine, an XI. — 1802, in 8.°

Le but de ce petit ouvrage, est d'établir que l'hydrophobie ne peut se communiquer aux hommes, ce que le docteur Bosquillon, cherche à prouver d'abord par l'histoire de cette maladie. Il n'en est point question dans les ouvrages d'Hippocrate. Aristote qui en parle dans son histoire des animaux L. 8. l. 22, dit, que la rage est une espèce de frénésie particulière au chien, qu'il communique par la morsure à tous les animaux, excepté à l'homme. Nicandre, qui a fait un poème sur les animaux dont la morsure étoit venimeuse, n'en dit rien. Elle ne commença à attaquer les hommes que peu de temps avant Asclépiade, médecin célèbre, contemporain de Pompée; et Plutarque en parle dans ses Symposiaques, comme d'une maladie qui n'étoit pas bien ancienne. Ce récit historique est un fort préjugé en faveur de l'opinion du D.r Bosquillon. La rage des chiens étoit connue dès les temps les plus reculés, mais elle ne se communiquoit point aux hommes, il faut donc supposer qu'il s'est fait quelque changement dans le corps humain, qui l'a rendu susceptible de cette maladie; et il laisse aux physiologistes le soin d'examiner si cela est possible. D'après cela, et d'après quelques faits que je ne crois pas devoir rapporter, le D.r Bosquillon conclut que l'hydrophobie est une espèce de manie, et le produit de l'imagination

frappée. Je ne donnerai point mon opinion là dessus, mais il y a si peu de remèdes connus pour cette maladie, et il y a tant de gens qui se mêlent de la guérir et qui la guérissent réellement par des paroles, ou des remèdes dont eux seuls ont le secret, qu'on est forcé de convenir, que dans la plupart des malades, l'imagination seule est affectée. C.

ECONOMIE.

BIBLIOTHÈQUE physico-économique, instructive et amusante, publiée par Cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1.er brumaire an XI, par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. SONNINI, membre de la Société d'Agriculture de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères; Éditeur et Continuateur de Buffon.

Ce premier Cahier que nous annonçons renferme sur les Prés, les Racines des Arbres, l'Enflure des Bestiaux; — sur le Chauffage, le Rôtissoir de Rumpford, le Beurre, de nouveaux Vinaigres, les Vins; — sur la Vaccine, le Ver solitaire, la Gale et la Goutte; — sur de nouveaux Vaisseaux de terre rafraîchissans, de Chapeaux de paille, l'Encre indélébile, les Brasseries, etc., des instructions, des procédés nouveaux.

Le prix de l'Abonnement est de 10 francs pour les 12 Cahiers, que l'on recevra mois par mois, *francs de port par la poste*. La lettre d'avis et l'argent que l'on enverra par les Directeurs des Postes, doivent être *affranchis* et adressés à F. Buisson, *imprimeur-libraire, rue Hautefeuille*, n.° 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris (1).

(1) Voyez l'annonce du Prospectus dans un de nos précédens numéros.

COMMERCE.

QUELS sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la République françoise ; discours par P. S. B. NOUGARET, né à la Rochelle. A Paris, *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28; *Mongie*, libraire, cour des Fontaines, n.° 1 et galeries du Palais du Tribunat, n.° 224. De l'imprimerie de *Delance* et *Lesueur*, rue de la Harpe, n.° 133, an X. — 1802, in-8.° de 19 pages.

XIIe, XIIIe et XIVe Cahiers de la BIBLIOTHÈQUE COMMERCIALE, ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au Commerce, à la Navigation, etc.; par J. PEUCHET, membre du Conseil de Commerce au Ministère de l'Intérieur.

Ces trois Cahiers de 144 pages in 8.°, contiennent, entr'autres articles : *Réflexions sur le Commerce de la mer Noire; sur la nécessité de former une Association de Négocians pour l'exploiter; sur l'apathie et le manque de crédit parmi les Négocians français, etc. — Mémoire du Conseil de Commerce de Bordeaux, sur le Commerce extérieur de la France avec la Russie par la Baltique, et par la mer Noire. — Industrie et Commerce du Département de l'Aube, par M.* Brûlé, *Préfet. — Réflexions et Opinions diverses sur l'exposition des Produits de l'Industrie françoise. — De la Guiane et des Auteurs qui en ont parlé; ses Productions et son Commerce, etc.*

Le prix de la Souscription est de 21 *francs*, pour recevoir, *franches de port*, 24 livraisons, et 12 *francs* pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la Souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris, chez *F.* Buisson, libraire; rue Hautefeuille, n.° 20.

POLITIQUE.

* *POLITIQUE de tous les Cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI; contenant des Pièces authentiques sur la Correspondance secrète du comte de Broglie;* — Un Ouvrage sur la situation de toutes les Puissances de l'Europe, dirigé par lui, et exécuté par M. FAVIER; — Les Doutes sur le Traité de 1756, par le même; — plusieurs Mémoires du *comte* de *Vergennes*, de M. TURGOT, etc. *Manuscrits trouvés dans le cabinet de Louis XVI;* troisième édition, avec beaucoup de notes et commentaires; un Mémoire sur le Pacte de famille, et l'Examen du Système fédératif qui peut être le plus convenable à la France; par L. P. SÉGUR l'aîné, ex-Ambassadeur, membre du corps législatif; 3 volumes *in*-8.° de 1250 pages, imprimés sur carré fin. Prix, 12 fr. brochés, et 15 fr. par la poste francs de port. A Paris, chez F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

EDUCATION.

CATÉCHISME de morale et abrégés des grammaires française et latine, suivis de la sphère, de la géographie, de l'histoire ancienne, de l'histoire de France et du droit public, rédigés par le C. CHAPTINEL pour l'instruction de ses élèves dans la maison d'éducation qu'il tient au bas de Montmartre. A Paris, chez *Lefort* libraire, petite rue du Rempart Saint-Honoré, et de la Loi, n.° 961. An X. — 1802. In-12, de 86 pages; 75. cent. et 1 fr. par la poste.

BIBLIOTHÈQUE géographique et instructive des jeunes gens, ou *Recueil de voyages intéressans pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse par CAMPE: traduit de l'allemand, avec notes.* Tomes V et VI.

In-18. carte et fig. 3 fr. et 3 fr. 75 cent. par la poste. A Paris, chez *Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126, et Amsterdam, chez le même. Le prix de la souscription pour douze vol. est de 15 fr. payable d'avance et 19 fr. franc de port.

Ces volumes qui se vendent aussi séparément contiennent les voyages suivans : Voyages dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, pendant les années 1766, 1767 et 1768, par J. *Carver;* rédigé, pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, par *Campe*, traduit de l'allemand et augmenté de notes et d'une notice géographique et historique sur cette partie du monde depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 2 vol. in-18, ornés d'une figure et d'une carte de l'Amérique septentrionale dressée d'après les dernières observations et notamment celles d'Alexandre Mackensie. 3 fr. et 3 fr. 75 cent. francs de port.

Le Trésor des enfans; ouvrage classique divisé en trois parties, 1.° la morale, 2.° la vertu, 3.° la civilité; *par Pierre* BLANCHARD : *orné de vignettes en taille-douce.* A Paris, chez *le Prieur*, libraire, rue Saint-Jacques, n.° 278. An XI. — 1802. in-12 de 224 pages.

MÉTAPHYSIQUE.

Journée solitaire de l'homme sensible, ou *Considérations sur l'existence et les attributs du Créateur, par A.* DE GOMER. 1 *vol. in-12. Figure.* Prix, 1 fr. 50 cent. et un fr. 80 cent. franc de port. A Paris, chez *Lenoir*, libraire, rue de Savoye, n.° 4, quartier Saint-André-des-Arcs.

MARINE.

Le rétablissement de la Marine françoise dans la pratique du catholicisme; par M. LEGRAND. A Paris, au dépôt général des bons livres nouveaux,

chez *Laurens* jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, n.° 23. An XI.— 1802. In-8.° 40 cent. pour Paris, et 50 cent. par la poste.

Le gouvernement a arrêté d'accorder une prime aux armateurs pour la pêche de la morue, qu'il regarde comme propre à former des marins expérimentés. Pour pêcher la morue, il en faut trouver le debit ; pour en trouver le débit, il faut rétablir le carême et les jours d'abstinences. L'auteur appuie cette opinion du témoignage des ministres Colbert et de Sartines, etc. Cette brochure, qui quelqu'idée qu'on se fasse de l'opinion de l'auteur, annonce toujours un esprit philanthropique, est terminée par cette singulière réclamation de l'éditeur. — Le sujet traité « par M. Legrand, est d'un intérêt si capital pour « le bien de l'humanité qu'il n'y auroit pas lieu de » s'étonner que le prix annuel destiné a l'ouvrage « d'esprit jugé le plus utile, fût décerné à son « opuscule. Dans le cas, je déclare comme dûment « informé des intentions de l'auteur, qu'on ne pourra « mieux les remplir qu'en appliquant au soulage- « ment de quelques pauvres familles de marins, ce « fruit posthume de son zèle pour la restauration de « notre marine. *Signé* L. B. PORTART. » A. L. M.

DES CLASSES D'HOMMES DE MER, par C. A. B. PINIÈRES. A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42 ; *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, galerie de pierres, n.° 1 et 2 ; *Vente*, libraire, boulevart des Italiens, n.° 340, près la rue Favart. Paris, 25 brumaire an XI ; 16 novembre 1802. In-8.° de 38 pages.

PRINCIPES organiques de la Marine militaire, et causes de sa décadence dans la dernière guerre ; c'est-à-dire, depuis huit ans; par C. A. B. PINIÈRES.

A Paris, chez *Desenne*, libraire, au palais du Tribunat, galerie de pierres, n.° 1 et 2; et *Ventes*, libraire, sur le boulevart de la comédie Italienne. An X — 1802. In-8.° de 176 pages.

STATISTIQUE.

GUIDE des voyageurs en Europe, par M. REICHARD. Nouvelle édition, revue et augmentée, avec six cartes et quatre plans. Deux vol. in-8.° A Weimar, au bureau d'Industrie, et chez les principaux libraires de l'Europe. Prix, 32 fr. en feuilles, et 40 fr. avec l'étui et broché.

Cette nouvelle édition doit être regardée comme un ouvrage totalement refondu et nouveau. Le rédacteur l'a rendu d'abord plus portatif, en divisant le tout en huit cahiers. Ces cahiers ou sections traitent séparément du Portugal et de l'Espagne, de la France, de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Hollande et de la Grande-Bretagne, les états du nord, etc. On y trouve l'abrégé statistique et géographique de tous ces pays, la notice détaillée des poids, monnoies, mesures, productions, fabriques, auberges, ordonnances de douane et de police, etc., l'état et les règlemens des postes, l'itinéraire des grandes routes, le tableau des villes principales, le précis des choses à voir dans les villes et sur les routes, le catalogue des cartes et relations de voyages qui ont récemment paru, etc. Le premier cahier, sous le titre d'*Introduction*, renferme des observations générales et pratiques, des règles, des renseignemens, et nombre d'autres articles, qui peuvent aider un voyageur à avancer commodément et utilement en sa route. Six cartes itinéraires, et les plans de Paris, Londres, Vienne et Pétersbourg, augmentent l'utilité de ce Guide, que l'on peut qualifier d'Encyclopédie portative de voyage. M. . . . . .

Beaux-Arts.

Paris et ses Monumens, ou *Collection des Edifices publics et particuliers les plus remarquables de cette capitale, dans son état actuel, et des chef-d'œuvres des arts qui les décorent, mesurés, dessinés et gravés par* Baltard, *architecte, avec leurs descriptions historiques; par le C. H., publiés par souscription.* Chez l'Auteur, rue Saint-Dominique, n.° 238.

Le plus célèbre de tous les monumens de Paris, c'est le Louvre, c'est aussi par le Louvre que commence cet ouvrage.

Après le Louvre, le palais des Tuileries développé suivant le même plan, présentera une aussi ample moisson d'objets précieux et utiles à connoître qui seront exprimés avec autant d'exactitude, que recueillis avec soin.

La galerie qui communique de l'un à l'autre palais contient, avec les beautés de sa décoration extérieure, le Muséum national qui sera présenté sous l'aspect le plus convenable à l'instruction. Les vues perspectives de la partie consacrée à la sculpture, offriront des détails qui satisferont les personnes de goût et les artistes.

Quant à la nombreuse collection dont sont composées les écoles françoise, flamande et italienne, cet ouvrage n'en présentera que les meilleurs tableaux, avec des réflexions sur le style des plus grands maîtres. Et afin que l'histoire abrégée de l'art qui y sera jointe, soit appuyée sur la démonstration, on ne donnera qu'un seul exemple et des maîtres qui sont restés au dessous de leur temps, et de ceux qui, entrés les premiers dans la carrière, n'ont fait qu'ouvrir la route à leurs successeurs.

Cette manière de classer les productions des arts sera suivie dans tout le cours de cet ouvrage, à mesure que se présenteront les monumens à décrire, et leurs richesses à faire connoître.

Tous les autres palais, les salles d'assemblées des conseils, leurs dépendances et la disposition de leur intérieur, seront pareillement représentés dans les proportions les plus convenables à leur étendue.

Il est des monumens, comme les bibliothéques, les hospices, qui ne peuvent donner lieu qu'à des observations relatives au genre d'architecture le plus convenable à leur destination. L'hôpital du Nord, dit de *Saint-Louis*, exécuté sur de bons plans, sera un excellent modèle à proposer; et l'hôtel des Invalides, élevé par Mansard, donnera une grande idée du génie de cet architecte et de son art.

On reconnoîtra, dans les églises, le goût qui régnoit dans les temps où elles ont été construites. Les différences qu'on remarquera dans leurs formes et leurs détails, comparées à l'architecture du Panthéon, par exemple, pourront faire juger si l'art a perdu ou gagné à un changement de disposition, comme d'exécution. Les plus anciennes sont des modèles de grandeur et de légèreté, où l'architecture gothique en se pliant au génie de ceux qui élevèrent ces édifices sacrés, réunit à la majesté, la richesse et l'élégance. Telle est la cathédrale, dont le portail, les bas côtés, les tours et le comble si élevé qu'il surpasse les autres édifices, invitent à parcourir l'intérieur. La finesse des détails, la liaison des parties entre elles, la masse enfin de ce temple auguste, porte un caractere de majesté bien analogue à la sainteté du lieu.

Parmi les monumens érigés à la gloire des rois, l'arc triomphal connu sous le nom vulgaire de porte Saint-Denis, est un chef-d'œuvre que le temps détériore, mais que cet ouvrage reproduira dans son entier.

Le parallèle entre nos salles de spectacles, mettra sous un plus grand jour leurs différences et le goût du temps. La même comparaison établie entre nos maisons actuelles et ce que nous connoissons des demeures de nos ancêtres, rendra plus frappant le contraste entre l'ordonnance et le décor des unes et

des autres, et pourra donner à penser si la grandeur et la solidité antiques sont suffisamment remplacées par nos formes modernes plus riantes, et nos divisions intérieures plus commodes.

Les halles, les boucheries, les fontaines, les prisons mêmes, nous fourniront autant de sujets à traiter avec toute l'étendue que demandent des établissemens aussi utiles.

Les perspectives des places, des ponts, des quais, des ports, des jardins, des boulevarts, des rues mêmes les plus belles et les plus remarquables par des groupes d'édifices dignes d'attention, ou terminées par des points de vues d'un effet piquant, entreront dans cet ouvrage, que complétera la vue des portes de Paris. Par la variété des sites où elles se trouvent placées, et leur composition souvent originale, elles ajouteront un degré d'intérêt à cet ouvrage.

Deux plans, l'un géométral pour fixer les rapports des grandeurs entre les édifices, l'autre en vue d'oiseau pour les montrer en élévation, couronneront cette collection des édifices les plus curieux de cette capitale immense. Collection unique, et par le grand nombre d'objets qu'elle embrasse, et par l'importance des matières, et par le travail de l'exécution.

En tête de l'ouvrage sera placé un plan fait sur une très-petite échelle. Tous les édifices décrits y seront marqués proportionnellement, il servira d'indication pour l'abrégé de l'histoire de Paris, qui sera comme le prologue de toutes les descriptions partielles.

Des notices sur chacun des monumens, les changemens qu'ils ont éprouvés, les événemens dont ils ont été la scène, les personnages qui y ont eu part, seront la matière du texte explicatif des planches et des figures.

Des vignettes jointes au texte, mettront sous les yeux les détails moins étendus, et cependant intéressans, et des notes rejetées à la fin, en exposeront brièvement les sujets.

Toutes les facilités ont été prodiguées par le ministre (le C. Chaptal), pour aider dans la confection de ce travail. Il a fait dresser des échafauds d'où tout a pu être dessiné de près, moulé et exécuté.

Les vues perspectives prises d'après nature, sont rectifiées à l'aide des plans et des détails mesurés.

Une échelle placée au bas de chaque planche, donne les justes dimensions des édifices et de leurs parties.

Sous le rapport de l'art, cet ouvrage en présente les progrès depuis son enfance jusqu'au point où nous le voyons. Sous celui du goût, il offre des objets dignes d'être admirés et étudiés ; sous celui des recherches, enfin, il présente des origines, des faits, des dates, conformes à la vérité de l'histoire, et sans lesquelles il manque toujours quelque chose au plaisir qu'on éprouve à la vue des monumens respectables par leur antiquité, ou fameux par de grands événemens.

Cet ouvrage est en deux formats, l'un grand in-fol. sur grand colombier fin satiné, l'autre petit in-fol. sur colombier satiné.

Le prix de chaque livraison en grand format, est de 24 francs.

Même prix pour un petit nombre d'exemplaires du petit format, tous avant la lettre.

Le prix de chaque livraison en petit format, papier velin, est de 16 fr.

Même format, papier ordinaire, 12 fr.

Chaque livraison contiendra six planches, outre le texte. Il est important d'observer que l'ouvrage étant composé de planches doubles en grandeur et de planches simples, chacune des doubles comptera pour deux simples, ce qui aura lieu toutes les fois que la grandeur des objets demandera un plus grand champ.

On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n.° 238 ; chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins ; et chez les prin-

cipaux libraires et marchands d'estampes de Paris, et de l'Europe.

Cette première livraison commence par une introduction dans laquelle l'auteur rappelle l'utitilé de la gravure, pour répandre et communiquer les monumens des arts. Il expose ensuite ses plans à peu près comme dans le prospectus. Le discours préliminaire est accompagné d'une note étendue sur l'histoire de la gravure. Les estampes qui accompagnent cette livraison et qui seront expliquées dans la suite du texte, sont le plan du Louvre, deux vues de la colonnade; l'une de toute la façade, l'autre prise de côté, au premier étage; des détails de cette colonnade et une vue du côté du nord; le fleuron du titre nous fait voir le jardin des Tuileries, les vignettes et les culs de lampe sont différens ornemens du Louvre. A. L. M.

MÉLANGES.

LE JOURNAL de poche, nécessaire contenant des tables précieuses, instructives et amusantes, à l'usage de l'un et l'autre sexe, calendrier pour l'an XI. — 1803, chez *Debray*, libraire, place du Musée Central des Arts, n.° 9. *Jeannet*, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. De l'imprimerie de *Guilleminet*. Volume in-16 orné d'une jolie gravure; prix, papier fin, cartonné avec souvenir 2 fr. 40 cent.; le même en demi-reliûre avec peau d'âne, 3 fr. papier vélin, relié en marroquin, en forme de porte-feuille avec filet et peau d'âne.

Ce livret est commode et bien exécuté.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

PHYSIOLOGIE.

Essai sur la nutrition du Fœtus; par Jean-Frédéric *Lobstein.* 7

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques, inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin.* 19

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Literæ patentes Imperatoris Sinarum Kanghi sinice et latine interpretatione P. Ignatii Kœgleri J. J. ex archetypo sinensi edidit, additis notitiis sinicis Christoph. Theoph. de Murr. 39

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Académie de Gœttingue. 54
Carte de la Souabe. 89
Nouvelles de Wurtemberg. 90
Nouvelles de Hambourg. *Ibid.*
Nouvelles de Stockholm. 91
Nouvelles de Londres. *Ibid.*
Barque sauveur. 92
Society of literary fund. 93
Nouvelles de Berlin. 94
Nouvelles d'Ecosse. *Ibid.*
Etats-Unis d'Amérique. 95
République italienne. *Ibid.*

FRANCE.

Nouvelles de Toulouse. 96

PARIS.

Collège de pharmacie. *Ibid.*
Société galvanique. 99
Société d'encouragement. 103
Athénée des Etrangers. 104
Exposition des travaux du dépôt général de la guerre pendant le cours de l'an 10. 106

THÉATRES.

Le Salomon de la rue de Chartres, ou les Procès de l'An dix. Revue épisodique, vaudeville en un acte. 124

LIVRES DIVERS.

Algèbre.

Elémens d'Algèbre, à l'usage du Prytanée françois; par J. B. E. *Dubourguet.* 126

Mécanique.

Traité de mécanique élémentaire, à l'usage de l'Ecole polytechnique, rédigé d'après les méthodes de R. *Prony*; par L. B. *Francœur.* *Ibid.*

Minéralogie.

Cours de Minéralogie, rapporté au Tableau méthodique des minéraux donné par *Daubenton*; par N. *Jolyclerc.* 129

Ornithologie.

Histoire naturelle des Grimpereaux-Souï-Mongas, Guit-Guits, Héoro-Taires, et des Grimpereaux d'Europe; suivie de celle des Oiseaux du Paradis; par L. P. *Vieillot.* *Ibid.*

Entomologie.

De Antennis insectorum, dissertatio prior et posterior; scripsit M. C. B. Lehmann. 131

Médecine.

Mémoire sur les causes de l'Hydrophobie, vulgairement connue sous le nom de rage, et sur les moyens d'anéantir cette maladie; par E. F. M. *Bosquillon.* 133

Economie.

Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, publiée par une Société de savans, et rédigée par C. S. *Sonnini.* 134

Commerce.

Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la république françoise; discours par P. S. *Nougaret.* 135

XII.e, XIII.e et XIV.e Cahiers de la Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet.* *Ibid.*

Politique.

Politique de tous les cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI; par P. L. *Ségur* aîné. 136

Education.

Catéchisme de morale, et Abrégés des grammaires françoise et latine; rédigés par le C. *Chaptinel.* *Ibid.*

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens; par *Campe.* *Ibid.*

Le Trésor des Enfans; par Pierre *Blanchard.* 137

Métaphysique.

Journée solitaire de l'homme sensible; par A. *de Gomer.* *Ibid.*

Marine.

Le rétablissement de la Marine françoise dans la pratique du catholicisme; par M. *Legrand.* *Ibid.*

Des classes d'hommes en mer; par C. A. B. *Pinières.* 138

Principes organiques de la Marine militaire, et causes de sa décadence dans la dernière guerre, c'est-à-dire depuis huit ans; par le même. *Ibid.*

Statistique.

Guides des Voyageurs en Europe; par M. *Reichard.* 139

Beaux-Arts.

Paris et ses monumens, mesurés, dessinés et gravés par *Baltard.* 140

Mélanges.

Le Journal de poche, nécessaire contenant des tables précieuses, instructives et amusantes, à l'usage de l'un et l'autre sexe. 144

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

On prie les Libraires qui envoient des livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 14.) Frimaire an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

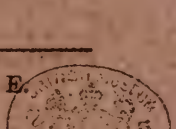

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ,

LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus interessans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant : une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. chez Van Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MÉTAPHYSIQUE.

KANT jugé par l'Institut. Observations sur ce jugement, par un disciple de Kant; et Remarques sur tous les trois, par un observateur impartial.

A la séance publique de l'Institut, du 15 vendémiaire an X, on a remarqué, dans la notice des travaux de la seconde classe, un passage où le C. *Dégérando* juge la philosophie de Kant au nom de l'Institut; son jugement a été réfuté par un anonyme, dans une brochure ayant pour titre: *Kant jugé par l'Institut, et observations sur ce jugement par un disciple de Kant* (1). Leurs opinions ne m'ayant pas paru exemptes de partialité, j'ai cru pouvoir risquer ici quelques remarques sur l'un et sur l'autre.

Citons d'abord les expressions du C. Dégérando.

« La philosophie, dit-il, est la vérité; elle est la « raison la plus saine et le résultat le plus pur des « opérations de notre entendement. Elle embrasse « tout ce qui est du ressort de notre intelligence. « Divers hommes en saisissent diverses branches; « mais il ne peut être accordé à aucun homme de « l'embrasser toute entière, parce que les facultés « intellectuelles de tous sont renfermées dans des « limites qu'il ne leur est pas donné de franchir. « On ne peut donc, en conservant la propriété des

(1) A Paris, chez *Henrichs*, libraire, rue de la Loi, n.° 1251. An X.

« termes, dire, la philosophie d'un certain homme;
« et cependant on dit, la philosophie de Kant; on
« se dispute sur la philosophie de Kant; la philoso-
« phie de Kant partage le public savant de l'Alle-
« magne; elle excite des haines nationales et étran-
« gères; et des Allemands insultent aux François,
« parce qu'ils n'ont pas grossi la secte du professeur
« de Kœnigsberg. Cependant les opérations de Kant
« ont excité la curiosité de plusieurs François; ils
« auroient bien voulu, par exemple, apprendre de
« ce maître, comment, dans l'application géné-
« rale que nous faisons des notions de l'espace et du
« temps à toutes les sensations qui nous affectent,
« on peut trouver une raison pour considérer ces
« deux notions comme les formes naturelles de l'en-
« tendement. »

J'observerai d'abord en général que, pour entreprendre des discussions philosophiques, il convient de commencer par définir le mot *philosophie*, *ut sciamus de quo disputetur*, pour savoir sur quoi l'on dispute, selon les expressions de Cicéron; il faut, par conséquent, expliquer les idées que l'on comprend sous ce mot.

Le C. Dégérando et son adversaire ont pris le mot *philosophie* sous deux acceptions, ce qui a donné lieu à la différence de leurs opinions; ce n'est donc que par une double définition que nous parviendrons à connoître les différentes idées que présente ici ce mot technique.

Le C. Dégérando a pris ce mot dans le sens *objectif*, et son adversaire dans le sens *subjectif*.

Le mot *philosophie*, pris dans le sens *objectif*, signifie *les résultats de notre entendement* à priori. Dans le sens *subjectif* il signifie l'*acte par lequel notre entendement cherche des résultats*. Dans le sens subjectif, qui est celui de l'anonyme, le mot philosophie signifie la tendance de notre entendement à produire des résultats.

La philosophie, dans ce sens, ne doit pas être considérée comme science absolue hors d'un individu, mais comme les efforts d'un individu pour établir une science; et, s'il m'étoit permis de m'exprimer ainsi, je dirois que c'est l'action de *philosopher*. Donc la philosophie débute dans le sens de l'anonyme par l'examen des droits et des procédés de la raison dans cette recherche. Elle reste subjective, si l'entendement ne donne pas des résultats absolus, vrais, qui puissent être regardés comme doctrine, comme science. Pendant que l'entendement travaille, la philosophie n'est que subjective; mais elle devient objective, aussitôt que tel ou tel résultat est trouvé, quand il peut être regardé comme science, ou au moins comme partie absolue de la philosophie regardée comme science. Ainsi, dans le sens objectif, que le C. Dégérando vouloit expliquer, la philosophie est une science absolue, hors de relation avec le travail actuel d'un individu. Elle est la vérité absolue, et elle est toujours la même puisqu'elle est déterminée dans l'entendement, dont les résultats ne peuvent varier. Elle est la vérité claire et éternelle; car, ce que l'on peut regarder comme vérité,

n'a pas cessé de l'être, le sera toujours, ou ne l'a jamais été.

La philosophie objective est donc très-simple et à la portée de tous les hommes, puisqu'elle est produite par l'entendement, qui est une qualité que la nature nous accorde à tous ; sa simplicité même garantit sa vérité.

De ces définitions, je n'approuve que celle que le C. Dégérando a voulu donner, c'est l'objective, presque généralement reconnue ; mais il faudroit qu'elle fût mieux exprimée.

Kant a donné lui-même, dans ses œuvres, l'occasion de prendre le mot philosophie, tantôt dans le sens *objectif*, et tantôt dans le sens *subjectif*, et c'est une des fautes dont nous parlerons dans la suite.

Après avoir expliqué le double sens du mot philosophie, on voit aussitôt ce qui a donné naissance à la dispute des deux adversaires. Outre cette mésintelligence causée par le mot philosophie, les deux parties opposées sont encore pleines de partialité et de préjugés. Le C. Dégérando juge d'une chose qu'il ne connoît pas assez, et son adversaire rejette toutes ses idées par la seule raison qu'elles viennent de lui ; par cette conduite, il ne se montre pas assez philosophe, car pour faire des observations sur des recherches philosophiques, il faut être exempt de toute partialité, de tout préjugé, et accepter la vérité, soit qu'elle ait été découverte par soi-même ou par tout autre.

Les propositions séparées nous donneront la facilité de mieux examiner les idées différentes qu'ont développé les deux adversaires.

L'anonyme commence, page 6, par ces mots du C. Dégérando : *La philosophie est la vérité ;* il trouve cette définition singulière, parce que d'autres sciences tendent aussi à la vérité, et contiennent de la vérité. Pourroit-on faire un reproche au C. Dégérando d'avoir dit que la philosophie est la vérité ? Chose à laquelle les autres sciences tendent aussi. Il est dans la même erreur que celui qui diroit : Comment les mathématiques peuvent-elles être des vérités, puisque l'histoire, la physique, la géographie tendent aussi à la vérité ? Parce qu'une chose contient de la vérité, cela ne peut pas empêcher qu'une autre ne puisse en contenir aussi. Je n'ai pas l'intention de prouver ici que la définition du C. Dégérando puisse convenir à la philosophie ; mais je fais voir seulement que les objections de l'anonyme ne tombent pas sur l'endroit défectueux de la définition que le C. Dégérando fait du mot philosophie.

L'anonyme dit encore que chacune de nos sciences contient de la vérité ; je crois alors que comme la philosophie est une de nos sciences, elle doit aussi en contenir.

Dans toutes les connoissances, tout ce qui vient de notre entendement, sans être mêlé de faits positifs, est philosophique. Les résultats de notre raison *à priori* (selon les termes de l'école) dans quelque science que ce soit, en font la partie philosophique ; ainsi chaque science est philosophique en partie,

parce qu'il y a en elle des principes, qui ne viennent pas de l'expérience, mais de l'entendement; ces principes existoient avant toutes les expériences positives ou faites *à posteriori :* toute découverte *à posteriori* n'est pas philosophique.

Dans les mathématiques, par exemple, les résultats trouvés par notre entendement sont philosophiques; il en est de même dans toutes les autres sciences, parmi lesquelles il n'en est pas une seule où la philosophie n'ait donné ou ne puisse donner des résultats. Car lorsque la philosophie n'est pas appliquée à telle ou telle science, ce n'est ni la faute de la philosophie ni celle de la science, mais cela vient de notre négligence ou de ce que notre entendement est dégénéré, affoibli et pour ainsi dire enlacé dans les entraves des connoissances positives qui souvent ne nous laissent plus l'application libre des forces de notre esprit.

Je suis convaincu que pour être philosophe, il n'est pas nécessaire d'avoir des connoissances positives; on trouvera que l'homme peu savant répondra mieux aux questions philosophiques mises à sa portée, que l'homme beaucoup plus instruit, parce que toutes nos connoissances, sont entre-mêlées d'une quantité de faux principes, que l'on appelle improprement philosophiques, et que ces faux principes entrant dans la tête des savans corrompent leur logique et la simplicité naturelle de leur entendement.

On a raison, dans la philosophie comme dans les mathématiques et dans d'autres sciences, de faire

travailler l'esprit de l'écolier en lui proposant des questions ; par cette méthode, il est lui-même l'auteur de sa science ; ce que l'on ne fait qu'apprendre de mémoire peut s'oublier ; mais on retient toujours ce que l'on a découvert soi-même.

La seconde objection faite au C. Dégérando, est dirigée contre ces mots : la *philosophie est la vérité. Elle est la raison la plus saine, et le plus pur résultat des opérations de notre entendement. Elle embrasse tout ce qui est de notre intelligence.* Le disciple de Kant les réfute en disant : *la philosophie n'est pas plus la raison qu'elle n'est la vérité.* Ces mots de l'anonyme prouvent, d'une manière très-claire, qu'il ne connoit que la philosophie *subjective*, il cherche comme philosophe *subjectif ;* et le C. Dégérando croit avoir trouvé comme philosophe *objectif.*

Jusqu'ici les idées du C. Dégérando sur la philosophie, sont assez exactes ; mais elles ne sont pas assez développées, pour que l'on puisse juger s'il connoit suffisamment la philosophie de Kant dont il est ici question, pour en donner une définition complète.

Pour paroître aux yeux des deux parties dégagé de toute partialité comme je le suis en effet, je dirai que quoique l'anonyme se montre digne d'être un disciple de Kant, il se trompe quand il assure que la philosophie n'embrasse ni les mathématiques ni la poésie, ni toute autre science. La philosophie, soit *subjective*, soit *objective*, embrasse toutes les sciences, et comme il a été dit plus haut, les résultats

à priori peuvent et doivent toujours être les bases sur lesquelles toutes les sciences reposent ; il est clair par-là que la philosophie est nécessaire dans toutes les sciences, puisque c'est sur elle que reposent leurs fondements.

L'anonyme a cité (page 9) les mots suivants du C. Dégérando : *différents hommes en saisissent différentes branches , mais il ne peut être donné à aucun homme de l'embrasser toute entière :* de même que l'anonyme, je n'admets point cette idée ; mais je ne conviens pas avec lui des raisons par lesquelles il croit prouver qu'elle est fausse; tous les deux me paroissent dans l'erreur , car il peut bien être accordé à un seul homme d'embrasser toute la philosophie , à moins que le C. Dégérando n'ait voulu faire entendre par-là que l'homme n'a pas assez de temps pour en embrasser toutes les parties.

On ne peut dire qu'il n'est pas accordé à tel ou tel homme d'embrasser telle ou telle branche de la philosophie , qu'après avoir éprouvé s'il le peut ou non ; il faudroit, pour ne pas le juger sans preuves, lui proposer d'essayer ses forces; et s'il ne peut parvenir à donner des résultats, ce n'est qu'alors qu'on a le droit de l'en déclarer incapable.

La plus grande partie des hommes se représentent la philosophie comme une montagne d'une hauteur excessive , et dont le sommet se perd dans les nues ; l'idée du travail qu'il faudroit pour y parvenir les effraie , ils reculent à l'aspect des routes qu'ils croient impraticables. S'ils faisoient quelques pas, ils verroient disparoître cette hauteur imaginaire ,

la montagne s'abaisser, et leur offrir des chemins droits et faciles.

On recule au seul mot *de philosophie*; jamais on ne fait le premier pas pour la connoître; cependant ce pas seul aplanit toutes les difficultés, et lorsqu'on l'a hasardé, on peut faire tous les autres sans aucun obstacle. On cherche la philosophie loin de soi et hors de soi, tandis qu'on ne peut la trouver que dans soi-même.

Les hommes sont toujours dans le même cas; ils portent leur admiration vers les choses étrangères, ils courent les observer dans des pays lointains, et souvent n'ont pas même remarqué les choses curieuses dont ils étoient entourés.

Quand un homme a pu embrasser une branche de philosophie, c'est-à-dire, quand il a pu en donner des résultats vrais, il pourra encore, par la juste application des forces de sa raison et de son entendement, embrasser toutes les autres, qui n'exigent que le même degré de talent; en conséquence, le philosophe ne doit pas désespérer d'approfondir chacune des branches de la philosophie en particulier. Il ne peut trouver d'obstacles que par rapport à leur quantité, à cause du peu de durée de la vie humaine.

L'entendement seul est capable, par ses propres forces, de toutes les réflexions; il faut le réveiller, et ne pas le laisser corrompre par des idées fausses ou apprises. Jamais le philosophe ne doit apprendre des idées, toujours il doit les créer. La philosophie sort de l'homme, et n'entre pas dans son esprit comme

les parties d'une science positive. Celui qui adopte les idées philosophiques d'un autre, doit pouvoir les penser, sans quoi il ne les possède pas ; croire, sans le comprendre, ce qu'un autre a dit, c'est faire de sa tête une montre à répétition, qui sonne sans savoir pourquoi. Si Kant lui-même énonçoit des idées que je ne pusse partager, jamais je ne voudrois les admettre ; je suis homme comme lui ; pourquoi la nature m'auroit-elle refusé les forces qui distinguent l'homme, et cette faculté de penser que Kant n'auroit pas poussée, non plus que tout autre, à un tel degré de perfection, s'il avoit laissé engourdir, comme le reste des hommes, l'esprit et les talens qu'il avoit reçus de la nature? Il faut, comme lui, réveiller ces talens naturels, et exercer ces forces, qui nous élèvent au dessus des autres êtres, et même au dessus de nos passions ; car lorsque nous refusons de le faire, c'est par une indifférence blâmable envers nous-mêmes.

Une autre question est de savoir si l'homme a assez de temps dans la vie pour faire des réflexions sur tous les objets ; car tous étant de nature à admettre les recherches de notre entendement, sont des branches de la philosophie. Je voudrois bien savoir ce que le C. Dégérando penseroit de celui qui lui demanderoit de terminer, dans une seule leçon, tout son cours de morale, en le menaçant de croire qu'il ne lui est pas accordé d'embrasser la morale toute entière, s'il ne lui étoit pas possible de l'exprimer et de la définir dans une seule leçon. Il diroit sans doute : il m'est bien accordé d'embrasser la morale toute entière ;

mais il faut me donner le temps convenable pour la définir. C'est ainsi que l'homme a bien le talent d'embrasser la philosophie toute entière, mais il faut qu'il ait pour cela le temps nécessaire. Cependant, comme il lui est impossible de l'avoir, il faut par cette raison qu'il se contente de s'appliquer aux objets qui concernent son état. Il lui faut pour cela la logique, qui est le fondement de toute la philosophie; mais une autre logique que celle que nous désignons ordinairement par ce mot. Elle doit être réveillée dans tous les hommes, car tous doivent connoître les règles de la pensée; et ensuite il suffira au physicien de faire des réflexions sur les objets de sa science, au jurisconsulte de réfléchir sur la sienne; et il n'y a pas jusqu'à l'état le plus commun qui ne puisse admettre des réflexions philosophiques; la philosophie est la sagesse du monde, et nulle action ne peut être bien faite sans elle.

Revenons à l'adversaire du C. Dégérando. Quand on veut démontrer que l'homme est capable de philosopher sur tous les objets, il faut prouver qu'il a le talent de le faire. Mais l'anonyme dit : *Il est nécessaire à l'homme d'embrasser toutes les branches de la philosophie; ainsi cela lui est possible.* Comment peut-on dire que tout ce qui est nécessaire soit possible?

Le C. Dégérando dit encore (page 9) : *On ne peut donc, en conservant la propriété des termes, dire : la philosophie d'un certain homme*, et cependant on dit *la philosophie de Kant.* Cette assertion est fondée sur des conclusions tout-à-fait fausses. On peut bien

dire la philosophie d'un certain homme ; car on comprend en elle les résultats que la raison d'un certain homme a trouvés, que son entendement a découverts. Pour que cette philosophie ne soit pas l'ouvrage de Kant, pour qu'elle ne soit pas sa découverte, il faudroit que le C. Dégérando montrât que les mêmes résultats systématiques, les mêmes principes et les mêmes conséquences, composés de la même manière synthétique, existoient avant que Kant s'en fût occupé.

Ce philosophe a été plus scrupuleux en faisant des recherches, et plus vrai dans les résultats qu'il a trouvés ; ainsi sa philosophie est meilleure que celle de tous ses prédécesseurs.

Outre cela, il me semble qu'il règne ici une fausse idée du C. Dégérando ; il croit que les vérités de toute la philosophie sont originairement dans l'esprit des hommes ; cela veut dire, qu'aucun homme ne peut méconnoître telle ou telle vérité, parce qu'elle est innée avec notre entendement. J'en conviens ; mais je ne demeure pas d'accord de sa conclusion. Pourroit-on dire qu'une vérité soit trouvée, parce que le talent nécessaire pour en faire la recherche existe dans tous les esprits ? On a vécu longtemps avant d'avoir trouvé que deux lignes droites parallèles ne peuvent jamais se toucher, quoique cette vérité existât de tout temps. Et si cela n'est pas la philosophie d'un seul homme, mais de plusieurs, ou même de tous, pourquoi le C. Dégérando et beaucoup d'autres n'ont-ils pas eu la même idée que Kant du temps et de l'espace ? Ou le C. Dégérando

et d'autres savans avoient la même idée claire, ou cette idée a été propre à Kant, et par conséquent inventée et trouvée par lui.

On trouve (page 11) la phrase suivante du C. Dégérando : *La philosophie partage le public savant de l'Allemagne;* cette désunion n'arrive que rarement, et quand elle a lieu, on ne se dispute ordinairement que sur des mots, comme l'ont fait le C. Dégérando et le disciple de Kant, lorsque chacun d'eux a donné au même mot une signification différente.

Je me permets de faire ici quelques remarques sur Kant; il a sans doute lui-même causé ce partage d'opinion qui arrive quelquefois entre ses disciples; les mots techniques et nouveaux auxquels il a donné différens sens, l'obscurité de ses phrases la plupart compliquées et surchargées de ces mots techniques, ont beaucoup contribué à la difficulté de le comprendre, quand on ne connoît pas cette manière d'écrire. On excusera cependant cette obscurité, quand on aura connu les excellentes idées de cet auteur; il mérite une grande estime pour avoir expliqué, mieux que tout autre, la doctrine de nos devoirs, les idées que nous devons avoir de Dieu, de l'immortalité de l'ame, les principes du droit naturel et public, surtout la logique.

J'avoue que je ne puis concevoir comment le C. Dégérando a pu juger de la philosophie de Kant, sans avoir lu ses ouvrages. Kant n'auroit pas eu le talent de juger d'une chose sans la connoître.

Il seroit impossible de dire avec certitude, ce qui a engagé ce philosophe à adopter tant de

termes techniques, et à écrire dans un style si obscur. Je conjecture qu'il a inventé sa langue technique avant sa philosophie; car s'il avoit fait ses résultats sans connoître cette langue, il auroit énoncé toutes ses pensées, dans la langue ordinaire que nous aurions trouvée claire et simple; mais je crois qu'avant ses travaux philosophiques, son esprit déja exercé à faire des recherches, avoit adopté cette langue mystérieuse qu'il avoit probablement composée et recueillie dans toutes les autres sciences qu'il connoissoit; il lui étoit alors devenu impossible de vaincre l'habitude qu'il avoit prise, d'employer ces termes et cette manière d'écrire.

Si l'on avoit occasion de lire des manuscrits de lui, qui ne continssent pas directement des objets philosophiques et qui aient été composés par lui avant cette époque, on y trouveroit sans doute, la plus grande quantité de ces mots techniques, dont l'un rend l'autre nécessaire et qu'il employoit, parce qu'ils lui étoient devenus aussi familiers que les expressions ordinaires de notre langue, le sont pour nous. Cependant, ces mots sont presque tous inutiles, car, je n'ai pas encore trouvé une seule idée philosophique, et même une des plus difficiles de Kant, que l'on ne pût exprimer par des mots ordinaires dans une langue connue.

Il sera toujours impossible et inutile de traduire Kant littéralement, parce que si l'on traduit tous ses mots techniques, et que l'on conserve les mêmes tournures de phrases, on n'aura fait qu'un chaos incompréhensible. En effet, une traduction litté-

rale, ne seroit pas plus utile aux François pour connoître Kant, que si on la leur présentoit traduite en arabe. Il n'y a pas d'autre moyen de présenter ses idées à d'autres nations, que de l'étudier dans la langue allemande et d'en rendre le sens dans une autre langue, sans aucun emploi des mots techniques.

Villers a fait cet essai, mais il n'a évité avec assez de soin, ni les mots techniques, ni les phrases compliquées et obscures. Outre cela, il y a des endroits où l'on s'aperçoit qu'il n'a pas tout-à-fait compris le sens de l'original; et, comme dans une science systématique, on doit tout saisir, il est impossible que l'ouvrage de Villers soit parfait, parce que le sens précis lui a quelquefois échappé. Il n'a pas non plus choisi les branches les plus essentielles de cette doctrine, celles qui sont principalement formées pour conduire l'homme à son but et à sa destination, ce but est la tendance à la vertu et à l'éclaircissement de sa raison, afin que l'homme puisse faire les bonnes actions par principe et qu'il sache pourquoi il agit.

Villers s'est trop arrêté sur des idées qui ne sont pas les principales de l'auteur, et il a parlé trop peu, et d'une manière trop obscure, des matières essentielles. Un philosophe doit instruire et corriger les hommes, comme l'a fait Kant; mais il ne doit pas être conduit par un sentiment de partialité, comme celui qui a guidé Villers dans la préface de son ouvrage.

On ne peut pas contraindre l'homme à recevoir

de bons principes; il faut les lui développer et les lui offrir, en les mettant à sa portée ; alors il les acceptera de lui-même.

Cependant la bonne volonté de Villers sera toujours respectable comme son ouvrage; il prouve combien il aime ses compatriotes, puisqu'il s'est donné tant de peine pour leur faire connoître un ouvrage qu'il a jugé pour eux de la plus grande utilité.

On trouve encore (page 16) la question du C. Dégérando : *comment dans l'application générale que nous faisons des notions de l'espace et du temps, à toutes les sensations qui nous affectent on peut trouver une raison, pour considérer ces deux notions, comme les formes naturelles de l'entendement* ? Je répondrai à cette question, et je prouverai que l'on a trouvé une raison si forte pour considérer ces deux notions, comme les formes naturelles de l'entendement, que le contraire est absolument impossible; c'est ce que je développerai dans la suite.

DE GERSDORF.

HISTOIRE.

HISTOIRE.

PRÉCIS HISTORIQUE de la Guerre civile de la Vendée, depuis son origine jusqu'à la pacification de la Jaunaie; avec le tableau politique de cette contrée avant et après la guerre; et un plan de restauration pour ce pays qui embrasse toutes les branches de l'économie politique; par P. V. J. *BERTHRE DE BOURNISEAUX, membre de la Société libre des sciences, belles-lettres et arts de Paris, etc.* 1 vol. in-8.° A Paris, chez *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

LORSQUE cette malheureuse guerre éclata, le plus grand nombre des Français crut qu'il étoit question de quelque différend entre les petits souverains qui règnent dans l'intérieur de l'Afrique. Cette province de France étoit aussi ignorée parmi nous qu'elle avoit été négligée par ceux à qui son administration avoit été confiée; cependant ses ressources naturelles méritoient d'être développées par des encouragemens, excitées par des moyens de circulation; l'industrie de ses habitans ne le cédoit en rien à celle de ses voisins. Le théâtre de cette insurrection connue sous le nom de *Vendée*, avoit pour

bornes, du sud-ouest au nord, le cours de la Loire depuis Saumur jusqu'à Nantes ; et du nord à l'est et au midi, le grand chemin de Saumur à la Rochelle, ce qui comprenoit une population de huit cent mille ames. Les principales villes, telles que Fontenai, Lachateigneraye, Bressuire, Thouars n'y prirent point de part, mais n'en furent pas moins froissées ; quelles furent les causes de cette insurrection ? La persécution contre la religion chrétienne et ses ministres, l'exécrable tyrannie des jacobins qui parcouroient les campagnes, en voulant persuader à ces bons paysans, qu'il n'y avoit ni Dieu ni immortalité de l'ame, et qu'il ne falloit élever des temples qu'à la raison. Ces prédications, non seulement n'eurent aucun succès, mais elles ne firent qu'attacher plus que jamais les Vendéens à leur ancien culte ; leur mécontentement ne put se contenir lorsque la levée de trois cent mille hommes ordonnée par une conscription forcée vint en déterminer les effets. Ces divers motifs ont donné à cette guerre un caractère de férocité dont on ne trouve aucun exemple dans les annales des temps.

L'auteur de cet écrit estimable et impartial nous fait connoître quels étoient la population, l'agriculture, le commerce de la Vendée avant la guerre.

Il donne ensuite un précis de cette guerre sur lequel nous ne nous arrêterons pas.

Enfin eu égard à la situation actuelle de cette contrée dévastée, il propose des moyens de lui rendre ce qu'elle a perdu et même d'augmenter son agriculture et son commerce. Nous le suivrons sur

ces deux principaux objets, autant qu'un extrait peut le permettre.

L'auteur croit que, d'après la figure, la taille, et le caractère des Vendéens, ce peuple descend de ces nations scythiques qui inondèrent les Gaules et l'Italie dans le 3.e siècle, qui saccagèrent Poitiers, aidées par une horde de Pictes, dont l'origine étoit commune aux Huns. Les barbares repoussés par les troupes qu'on leur opposa, se répandirent sur les côtes du Bas-Poitou et de l'Armorique. Tous les historiens paroissent fortifier cette opinion; et, en comparant le portrait qu'ils font de ces nations barbares avec celui des Vendéens, « on y trouve presque « une preuve qui ne permet pas le doute: voici ce « portrait tel que le C. Bourniseaux l'a peint. Une « taille médiocre, une tête grosse, un cou épais, « un teint pâle, des cheveux noirs, des yeux pe- « tits mais expressifs, un esprit lourd mais capable « de profondeur, un cœur généreux mais irascible, « une conception peu facile mais sûre; de la fidélité « dans les engagemens, de la simplicité, de la pu- « reté même dans les mœurs, un attachement iné- « branlable pour ses institutions religieuses, une « taciturnité sans exemple mais tempérée par une « extrême bonté, un esprit plus porté à un travail « modéré, qu'à un labeur difficile et profitable, « beaucoup d'indifférence pour le luxe et de pas- « sion pour le vin; une bonne foi rare dans le « commerce; peu d'aptitude pour l'étude des beaux- « arts, beaucoup pour les sciences abstraites; un « tempérament bilieux et mélancolique; le Vendéen,

« sans nul principe de philosophie, dédaigne la vie « et brave la mort avec une fermeté stoïque ; assez « lent enfin à se déterminer dans les occasions or- « dinaires de la vie, il est capable dans l'accès des « passions, de l'activité la plus rapide et des ac- « tions les plus héroïques. Tel est le portrait des « Vendéens, il acquiert un nouveau degré de ressem- « blance si on se rappelle quelle a été la constante « énergie de leur conduite dans cette lutte affreuse « qui en a fait périr un si grand nombre. » On trouve des mélanges parmi les habitans de cette contrée, mais la majorité ressemble à ce portrait.

Le pays que cette nation habite est divisé en haute et basse Vendée, comme il l'est par la nature et la fertilité respective de leur sol. La basse n'est qu'une continuité de marais d'où on tire d'excellent sel, du bon froment, des lins, du chanvre, des chevaux de trait, des bœufs et d'assez bons moutons. La haute Vendée produit du seigle de première qualité, d'excellent mulets que les Espagnols viennent chercher ; on y élève de très-bons moutons et des bœufs qui viennent alimenter la capitale. Une grande partie de ces bœufs va dans les provinces du centre fertiliser les terres qui sans eux pourroient bien devenir incultes. Les lins et les chanvres sont plus estimés que ceux de l'autre partie ; c'est ces lins qui sont employés à fabriquer ces mouchoirs connus sous le nom de *Chollet*. Dans cette haute Vendée les bois de construction et de chauffage sont en abondance et à vil prix. La partie septentrionale fournit aux Hollandais du vin blanc

et des eaux-de-vie. De nombreux troupeaux de vaches y donnent du beurre d'une qualité égale au meilleur de Bretagne. Le pays fournit aussi du blé noir, du millet, et des navets dont on engraisse les bestiaux.

D'après ces détails on demandera peut-être quelle est la partie la plus riche et la plus favorisée ? Si on considère les avantages que la basse Vendée peut retirer de la proximité de la mer, on sera tenté de donner la préférence à cette partie ; mais les exhalaisons marécageuses, la mauvaise qualité des eaux, l'insalubrité de l'air lui enlèvent cette préférence. La haute Vendée est arrosée par cinq rivières dont les plus considérables sont le Thoué et la Sèvre nantaise ; la basse est mieux partagée, outre l'Anthie, la Vendée et la Sèvre niortaise, ses extrémités touchent d'un côté à la Loire, et de l'autre, à la mer. Avant que la guerre eût couvert ce pays de ruines et de cendres, la Vendée exportoit chaque année environ 500 mille quintaux de grains ; soixante mille quintaux de lins et de chanvres, deux mille quatre-vingt-dix de laine, six mille bœufs gras, vingt-mille de travail. Trois mille chevaux de trait, deux mille mulets, dix mille mètres carrés de planches et de bois de charpente, vingt-cinq mille stères de bois de chauffage, huit cents quintaux de charbon, vingt-six mille de foin, sept cent de beurre, et plus de cent mille de sel ; on ne compte point le poisson de mer, les châtaignes, le millet et autres menues denrées dont il se faisoit un grand débit. La Vendée importoit pour sa con-

sommation dix mille muids de vin ; cette consommation est réduite au dixième depuis la pacification ; elle importoit tous les draps nécessaires à l'usage de ses habitans, ainsi que les soieries, cotons, indiennes, toiles peintes, futaines, cuirs travaillés, fers, aciers, cuivres, étains, plombs, bonnets, chapeaux, bas de soie, sucres, huiles, drogues médicinales, ouvrages en or et en argent, tout ce que produisent les fabriques et manufactures des autres départemens. La Vendée n'ayant pour toute manufacture que celle du papier de Mortagne, et celle de mouchoirs et cotonnades de Chollet.

On voit que la balance des exportations et des importations ne devoit pas répandre beaucoup d'argent dans la Vendée ; et si cette balance pouvoit lui procurer quelque bénéfice, il étoit, selon l'auteur vendéen, à peine d'un vingtième. Il attribue ce médiocre avantage, pour un pays qui pourroit être le plus florissant de la France, au défaut de grandes routes et même de chemins praticables, à celui de manufactures et de rivières navigables dans le centre, à l'insouciance et la négligence du gouvernement.

Les trois années d'une guerre aussi destructive que barbare attaquèrent d'abord et l'agriculture et le commerce, les seuls soutiens de l'industrie et du bien être des peuples civilisés ; ce qui en restoit encore fut anéanti par ces *colonnes infernales*, digne invention des agens sanguinaires du pouvoir jacobinique ; ces satellites du crime et de la destruction pénétrèrent dans ce malheureux pays, le fer et la flamme à la main, incendièrent les bourgades et les

chaumières, massacrèrent une partie du reste des laboureurs, brûlèrent les blés et les gerbes qui étoient dans les greniers et sur l'aire, égorgèrent ou dévorèrent plus de onze cent mille bœufs, une immense quantité de brebis et de moutons, emmenèrent ou détruisirent tous les chevaux et les mulets, consumèrent dans les flammes les laines, les lins, les chanvres, et tout le mobilier des habitans. La pacification leur rendit la tranquillité, mais ne leur donna pas le moyen de réparer des pertes incalculables : ils retrouvèrent le sol qui leur avoit appartenu, mais où trouver les instrumens nécessaires à le rendre utile à leurs besoins? Le gouvernement vint à leur secours; il fit acheter, dans les départemens voisins, des outils et des instrumens aratoires; mais les commissaires chargés d'adoucir tous les malheurs de la Vendée, au lieu d'en faire la distribution eux-mêmes, en chargèrent les administrations, qui, par leurs formalités, leurs partialités, rendirent ces secours presque inutiles.

Quels sont les moyens que le gouvernement doit employer pour faire sortir ces départemens dévastés de la misère et de l'inertie forcée dont six années de repos n'ont pu encore les tirer? L'auteur en propose quatre; d'abord il veut que la préfecture, l'école centrale et les autres établissemens majeurs soient placés dans le centre de la Vendée. Il demande en second lieu que le Thoué et même la Sèvre nantaise, soient rendus navigables. La construction de deux grandes routes, est le troisième moyen; le quatrième, est de rendre une nouvelle activité aux ports du

Poitou, d'y attirer les étrangers par des foires franches et par la permission d'exporter librement les laines, les lins, les bestiaux, les sels et même les blés.

Le C. Bourniseaux développe avec l'intelligence et la connoissance qu'il a des localités, les avantages inappréciables, qu'on retireroit des moyens qu'il propose. Nous ne pouvons le suivre dans cette discussion, qui nous a paru devoir fixer l'attention du gouvernement. L'auteur vraiment patriote, croit avec fondement que des moyens secondaires concourront avec ceux qu'il a déja désignés, aux encouragemens principaux absolument nécessaires, au rétablissement, au complément de la restauration de cette contrée dévastée, à y rapeller l'agriculture, le commerce qui y existoit, à les augmenter même, à y créer enfin l'industrie qui n'y a jamais été encouragée. Le système désastreux des jachères, est pour ce pays un vrai fléau; sur 260 arpens de terre, à peine le colon en ensemence 100 chaque année. Cette insouciance générale a trois causes principales, le défaut de débouchés, la difficulté des transports, l'énormité de l'impôt qui enlève au colon le stricte nécessaire. Ce colon est là, plus qu'ailleurs, attaché aux usages de ses pères; ce seroit cette routine que les administrateurs devroient s'attacher à miner et à détruire insensiblement; des essais opposés à cette routine, et dont les succès seroient une démonstration, déracineroient ce fléau de l'agriculture. L'auteur propose aussi d'établir une colonie au milieu de ces cultivateurs routiniers, qui y trans-

porteroit l'émulation et l'exemple. « l'Alsacien, dit-il, « ameneroit avec lui la culture du colza ; le Limou- « sin, celle des patates ; le Breton celle du sarrazin ; « le Franc-Comtois, aprendroit au Vendéen, à tirer « parti de ses laitages, et à en faire des fromages à la « manière de son pays ; le Normand lui ouvriroit une « nouvelle branche de commerce, en tirant un cidre « excellent des pommes dont le pays abonde, et dont « on n'obtient aucun profit ; le Flamand lui appren- « droit à cultiver le houblon et à remplacer par la « bière, le vin qui lui manque. » La culture du châtaignier et du mûrier présenteroit autant de branche d'un nouveau commerce. Le châtaignier couvroit autrefois tout le terrein qui est entre le Thoué et la Loire ; on a déja essayé de naturaliser le mûrier, et on a réussi ; ces deux arbres productifs n'ont besoin que de l'attention des administrations. Le dernier moyen que le C. Bourniseaux désigne au gouvernement, est de répandre dans les campagnes ces établissemens de charité, ces maisons de correction, ces dépôts de mendicité, qui surchargent les villes. Le prix des denrées, toujours plus considérable dans ces grandes villes, cette multiplicité d'hospices de tous genres les leur rend onéreux ; placés dans les campagnes, ils seroient utiles à la consommation ; et, pour sustenter ces maisons de secours et de bienfaisance publique, on n'auroit plus besoin d'avoir recours à des octrois ruineux, où à d'autres ressources extraordinaires. C'est ainsi que la Vendée pourroit se régénérer et sortir de ses ruines.

Ce volume est terminé par un aperçu, sur le jargon, sur les qualités privées, sur les mœurs, les coutumes, les principes religieux, sur les préjugés et le peu de disposition des Vendéens pour les arts libéraux, sur leur ignorance même, que leur croyance aux sorciers ne prouve que trop.

Cet ouvrage est d'un citoyen instruit, qui desire vivement le bien de son pays, qui en connoît les moyens et les ressources, et qui pourroit en favoriser le développement; il est d'ailleurs écrit avec impartialité, et d'un style facile et convenable au sujet.

A. J. D. B.

MÉDECINE.

Histoire médicale de l'Armée d'Orient; par le médecin en chef R. Desgenettes. Avec cette épigraphe:

> Cherchons à tirer des malheurs de la guerre, quelque avantage pour le genre humain.
> Pringle, *Maladies des Armées.*

Vol. in-8.° Paris, an x; chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 398, et chez *Bossange* et Comp.^e^, rue de Tournon. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

Si la France n'a point retiré de l'expédition d'Ægypte tous les avantages politiques qu'elle avoit pu s'en promettre, les sciences et les arts, y ont fait une ample moisson d'utiles découvertes, et d'importantes vérités. Tandis qu'à la vue d'Alexandrie, des Pyramides, du Mont-Thabor, et de tant d'autres lieux consacrés par des souvenirs mémorables, nos guerriers s'immortalisoient par leurs exploits; les savans et les artistes, compagnons de leurs fatigues et de leurs dangers, poursuivant le cours de leurs paisibles recherches, arrivoient à la gloire par des conquêtes, auxquelles étoit attaché moins d'éclat, peut-être, mais plus de durée; et quand bien même il ne resteroit, de tous les efforts de la liberté et du génie, pour arracher ces belles contrées à l'ignorance et à l'esclavage, que les fruits dûs à leurs travaux, l'ex-

pédition d'Ægypte seroit encore digne de la reconnoissance et de l'admiration de la postérité.

Telles sont les reflexions qu'inspire la lecture de l'ouvrage que vient de publier le professeur Desgenettes, sous le nom d'*histoire médicale* de l'armée d'Orient. La médecine françoise manquoit d'un semblable livre, et n'avoit rien à comparer aux Prosper-Alpin, et aux Bontius, médecins illustres qui, voyageurs dans des contrées lointaines, nous en ont fait connoître le climat et les maladies. Rien n'est plus propre à hâter l'avancement de la médecine, que de comparer les maux auxquels l'homme est sujet, sous différens climats, les remèdes que la nature offre, sous diverses latitudes, et les ressources variées qu'oppose à ces maladies le génie des différens peuples. Voyons comment le C. Desgenettes a profité de ce moyen de reculer les bornes de la science; examinons à quels justes titres il est digne d'être appelé le Prosper-Alpin des François. Un ordre supérieur lui prescrit de se rendre à Toulon, et d'y tout préparer pour l'organisation d'un service medical, nécessaire à une grande expédition. L'histoire de son séjour, dans ce port, nous apprend combien furent grandes, et son active prevoyance et son infatigable sollicitude, pour rassembler tout ce qui pouvoit concourir à la conservation des hommes, durant le cours de la longue expédition, dont le but étoit encore ignoré. Le départ a lieu, la flotte entière vogue vers Malte, bientot aperçue et conquise; les malades sont transportés dans le grand et magnifique hôpital de la cité *Valette*, monument

respectable des antiques institutions de l'ordre, où les chrétiens malades, confondus avec les soldats, les pauvres, les étrangers et les matelots, sont soignés sans autres préférences, que celles qu'exige la gravité de leurs maladies. Trois petites véroles confluentes se manifestèrent dans la traversée à bord du *Causse*, et eurent une terminaison heureuse. L'armée poursuit sa route vers les côtes d'Afrique, et débarque à la vue d'Alexandrie ; des scorpions, plus gros que ceux d'Europe, inquiétent le soldat par leurs piqûres : mais l'expérience a bientôt appris que ces piqûres sont sans danger, et qu'abandonnées à elles-mêmes, elles ne sont jamais suivies d'accidens sérieux.

Après avoir supporté les fatigues les plus pénibles, et endure tous les tourmens de la soif en traversant le désert aride qui sépare Alexandrie du reste de l'Ægypte, l'armée aperçoit le Nil, le salue par des cris de joie : tous y courent et s'y précipitent pour étancher leur soif.

« L'excès avec lequel plusieurs hommes avoient « bu, les incommoda, dit le professeur Desgenettes, « mais ils furent plus affectés par l'intempérance « avec laquelle ils se gorgèrent de pastèques (*cu-* « *curbita citrullus*, Linn.), qui ont au reste nourri « et sauvé l'armée. Les hommes attaqués de ces in- « digestions étoient saisis d'une sueur abondante, « à la suite de laquelle ils sembloient presque as- « phyxiés ; leur pouls étoit foible, lent et presque « imperceptible, leur bouche étoit écumeuse, et leur « prodigieux affaissement n'étoit interrompu que

« par des tremblemens tels que ceux qui se mani-
« festent dans les accès d'épilepsie ; souvent il y
« avoit un léger vomissement. Les cordiaux agirent
« avec succès. »

La suppression de la transpiration, par les fraîcheurs qu'occasionne le débordement périodique du Nil, produit plusieurs maladies, telles que des flux dyssentériques et surtout cette ophtalmie opiniâtre et terrible qui entraîne souvent la cécité.

Prévenu de l'insalubrité d'un climat où le plus terrible des fléaux destructeurs de l'espèce humaine naît le plus communément et exerce *endémiquement* ses ravages, le C. Desgenettes dirigea surtout son attention vers la recherche de la peste. Quelques personnes en offrirent à Alexandrie les premiers symptômes; au commencement de l'an 7, plusieurs personnes en furent attaquées à Damiette. Le C. Desgenettes recommanda expressément le brûlement total des effets qui avoient appartenu aux pestiférés; il observa avec justesse que le défaut d'acide muriatique oxygéné forçoit à cette mesure dispendieuse, et que le lavage ordinaire, aussi bien que le *sérénage*, c'est-à-dire l'exposition à la rosée, ne faisoient qu'étendre le principe de la contagion, sans le détruire, et en imprégner plus profondément les étoffes. Néanmoins la cupidité, encore plus que la négligence, s'opposa souvent à l'entière exécution de cette mesure salutaire, et contribua ainsi à propager la contagion. On sait depuis longtemps que le seul moyen de prévenir cette propagation redoutable, est de séquestrer rigoureusement les

pestiférés, de ne toucher ni à leurs corps ni à leurs vêtemens, auxquels le virus pestilentiel adhère avec d'autant plus de force et de facilité, que leur tissu est plus laineux. Attentif à prévenir les alarmes, et la terreur qui saisit les plus braves au seul nom de la maladie, et favorise la contagion, le C. Desgenettes appela fièvre épidémique la fièvre pestilentielle, et, de concert avec les généraux qui dirigoient l'expédition, cachoit à l'armée, que cette révélation eût découragée, le véritable nom de son plus redoutable ennemi.

L'expedition de Syrie se prépare. Quinze mille hommes franchissent le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie; la Palestine offre ses monts couronnés de verdure aux yeux du soldat fatigué de la stérilité du désert et de l'aspect monotone du sol ægyptien, où la terre alternativement sèche et inondée, ne présente de végétation vigoureuse que dans les lieux qui avoisinent le Nil ou ses innombrables canaux. Cependant plusieurs individus sont frappés par l'épidémie; des bubons pestilentiels, des anthrax en déceloient le véritable caractère. Il sembloit d'abord que des hommes habitués à braver la mort au milieu des combats, auxquels elle est sans cesse présente, doivent voir les ravages de la peste avec assez d'indifférence; l'observation prouve cependant le contraire, comme le remarque très-philosophiquement le C. Desgenettes, toujours prêt à rassurer les timides, à réduire à leur juste valeur les bruits enfantés par l'ignorance ou par l'hypocrisie, et à prodiguer des soins de toute espèce à ceux que la

maladie avoit atteints. Malgré les précautions les plus sages et les soins les plus habilement dirigés, elle ne laissoit pas de moissonner de nombreuses victimes.

« Comme les accidens se multiplioient devant « Jaffa, et enlevoient les malades du cinquième au « sixième jour, et souvent plus rapidement, je ne « pus méconnoître le danger de notre position. Ce- « pendant, comme j'espérois beaucoup du progrès « de la belle saison dans laquelle nous entrions, de « la diversion des marches, des meilleurs campe- « mens, de l'abondance et de la qualité des vivres, « et que je n'étois pas du tout convaincu de la com- « munication très-facile de la maladie, sur laquelle « on se livroit à toutes les exagérations de la frayeur, « je pris un parti. Sachant combien le prestige des « imaginations influe souvent vicieusement sur les « têtes humaines, je me refusai à jamais prononcer « le nom de *peste*. Je crus devoir, dans cette cir- « constance, traiter l'armée entière comme un ma- « lade qu'il est toujours inutile et souvent fort dange- « reux d'éclairer sur sa maladie, quand elle est « très-critique. Je communiquai cette détermination « au chef de l'état-major-général, qui, indépen- « damment de l'attachement particulier dont il « m'honoroit, me sembla devoir être, par sa place, « le dépositaire des motifs politiques qui dirigeoient « ma conduite. »

L'armée arrive devant Acre, où devoit échouer toute sa valeur et toute la fortune d'un grand capitaine. A peine a-t-elle assis son camp et ouvert la

la tranchée, que des hommes du parc d'artillerie ressentent les premiers ravages de la peste. Dans une instruction, le C. Desgenettes apprend à l'armée quels sont les moyens de prévenir et de traiter la maladie dont il lui déguise toujours le véritable nom. Un vomitif au début, puis l'usage d'une forte décoction de café et de quinquina, aromatisée avec le citron; tels sont les moyens qu'il conseille pour soutenir les forces. Il veut qu'on couvre les bubons de cataplasmes émolliens, sans chercher à les résoudre : car, observe-t-il judicieusement, ces bubons sont la crise de la maladie; il semble que le virus terrible dans lequel réside sa cause, épuise sur les glandes lymphatiques son influence de l'éther. On doit les ouvrir avec le bistouri, quand l'inflammation s'est terminée par suppuration. Quant aux charbons promptement gangréneux, il est bon de les brûler au moment de leur manifestation, afin de fixer mieux le principe morbifique, et d'empêcher que la grangrène ne porte trop loin ses ravages.

La même maladie régnoit à Gaza; mais elle sévissoit plutôt parmi les habitans de cette ville, qu'elle n'étoit funeste à la garnison qu'on y avoit laissée. Les enfans surtout en étoient les victimes, et c'est une chose bien digne de remarque que les bubons paroissoient chez eux aux parotides, comme si l'influence des âges s'étendoit jusqu'au mal le plus rebelle à nos remèdes, et que les mouvemens fluxionnaires de la peste suivissent la tendance organique qui porte les humeurs vers la tête pendant l'enfance.

Cependant la maladie n'épargnoit point ceux qui combattoient courageusement ses ravages et cherchoient à en arrêter les progrès. Presque tous les officiers de santé de l'hôpital de Gaza y succombèrent ; les jeunes Bruant et Dewevre, le premier, médecin ; et le second, chirurgien en chef de cet établissement, meurent à peu de jours de distance, égaux en âge, en talens, dévorés tous deux du desir d'arracher à la mort quelques victimes ; tous deux sont moissonnés à leur aurore. Combien sont affectueux et touchans les regrets que le C. Desgenettes donne à leur mémoire !

Les pharmacies sont épuisées de vésicatoires, de sinapismes, de quinquina, de rhubarbe, d'acides, et même de vinaigre. L'art salutaire manque à la fois de remèdes et de ministres. L'épidémie fait des progrès plus rapides.

Cependant, dans un dénuement presque absolu, les malades n'en affluoient pas moins dans les hôpitaux, où tout manquoit, excepte les soins que prodiguoient les médecins respectés par l'épidémie. Le C. Desgenettes se multiplia, en quelque manière, pour suffire à tous les soins ; brava, sans crainte, une contagion justement redoutée ; et, remplissant tous les devoirs et ceux que lui impose le rang honorable qu'il occupe, et ceux que lui prescrit son amour extrême pour l'humanité, trouva des ressources dans des situations que d'autres hommes, avec moins de lumières et moins d'ardeur, eussent réputé désespérées. Des convalescens employés au service des malades, au défaut d'infirmiers, repren-

nent la maladie, ce qui prouve, contre le sentiment de quelques auteurs, que la peste peut attaquer deux fois de suite, dans la même saison, le même individu.

Mais nous sommes arrivés à un trait dont on n'a point de modèle, et qui, à la honte de l'espèce humaine, aura vraisemblablement peu d'imitateurs. « Pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée, au milieu de l'hôpital, je trempai des lancettes « dans le pus d'un bubon, appartenant à un convalescent, au premier degré, et je me fis une légère « piqûre dans l'aine et au voisinage de l'aisselle, « sans prendre d'autres précautions que celles de « me laver avec de l'eau et du savon qui me furent « offerts. J'eus pendant plus de trois semaines deux « petits points d'inflammation, correspondans aux « deux piqûres et ils étoient encore très-sensibles, « lorsqu'au retour d'Acre, je me baignai en présence d'une partie de l'armée, dans la baye de « Césarée.

« Cette expérience incomplète et sur laquelle je me « suis vu obligé de donner quelques détails à cause « du bruit qu'elle a faite, prouve peu de chose « pour l'art; elle n'infirme point la transmission de « la contagion démontrée par mille exemples; elle « fait seulement voir que les conditions nécessaires « pour qu'elle ait lieu, ne sont pas bien déterminées. « Je crois avoir couru plus de danger, avec un but « d'utilité moins grand, lorsque invité par le quartier-maître de la soixante-quinzième demi-brigade, une heure avant sa mort, à boire dans son

« verre une portion de son breuvage, je n'hésitai « pas à lui donner cet encouragement. Ce fait, qui « se passa devant un grand nombre de témoins, fit « notamment reculer d'horreur, le C. Durand, « payeur de la cavalerie, qui se trouvoit dans la « tente du malade.

« C'est au reste dans les murs de cette même « ville d'Acre, qu'aux temps des croisades, l'épouse « d'un prince anglois, renouvellant ainsi l'heureuse « audace des Psylles; osa sucer les plaies de son « mari, réputées empoisonnées, et donna au monde « ce bel exemple de la piété conjugale. . . . . « Au milieu des témoignages précieux d'affection « dont j'étois journellement comblé par l'armée, « j'entendis souvent demander par quels moyens « j'étois insensible à la contagion. »

Le vent sud-est faisoit monter à trente-trois degrés le thermomètre de Réaumur; ce vent charrioit une poussière noirâtre qui gerçoit les lèvres et dessèchoit la peau; le vent d'ouest, qui lui succédoit, faisoit descendre le thermomètre à dix-huit degrés, etc. Ces observations météorologiques, faites par le C. Costaz, sont précieuses dans leurs rapports avec les maladies régnantes. Le C. Desgenettes observe contre le sentiment du plus grand nombre des médecins, que les affections intercurrentes ou sporadiques ne prennent pas toujours le caractère des maladies régnantes; le célèbre Monge lui en a offert un heureux exemple.

N'omettons point de mentionner l'opinion d'un autre savant non moins illustre, le C. Berthollet,

sur la transmission de la contagion pestilentielle, par la voie de la salive, qu'il regarde comme son véhicule. L'armée abandonne le siége d'Acre et se replie sur l'Ægypte. Le général Bonaparte quitte cette contrée, et Kléber lui succède dans le commandement. Une administration sanitaire et le C. Desgenettes veillent avec activité à la conservation de la salubrité, à l'entretien des lazareth, et à l'exécution de toutes les mesures propre à prévenir ou à arrêter les ravages de l'épidémie. Des traités de paix sont conclus, et leur violation est bientôt punie par la bataille d'Héliopolis qui confirme les François dans la possession de l'Ægypte. Kléber meurt sous le fer d'un assassin, regretté de toute l'armée, pleuré surtout par le C. Desgenettes admis à l'avantage de son intimité.

Nous ne suivrons point cet excellent médecin, dans le compte fidelle qu'il rend, de tout ce qu'il a observé pendant le reste du séjour de l'armée en Ægypte, et dans le cours de la traversée, qui l'a ramenée sur nos rivages.

Cette partie de l'ouvrage ne présente pas un moindre intérêt, que celle que nous avons cherché à faire connoître. Ce seroit, d'ailleurs, ne procurer qu'imparfaitement, au lecteur, une instruction qu'il acquerra pleinement, en recourant lui-même à un ouvrage, dont la place est marquée à côté de ceux auxquels la médecine moderne doit sa principale illustration. Plusieurs mémoires par différens médecins de l'armée d'Ægypte, se trouvent à la suite des travaux du C. Desgenettes, et prouvent que tous ont rivalisé, sinon de talens, au moins de zèle et

d'activité, avec un chef si digne et si respectable. Nous nous contenterons d'indiquer les titres de ces opuscules. Le premier est une lettre circulaire du professeur Desgenettes lui-même, sur la rédaction de la topographie physique et médicale de l'Ægypte, suivie d'une notice sur l'ophtalmie régnante par le C. Bruant, auquel sont également dues des observations sur les maladies, et en particulier sur les dyssenteries qui ont régné dans l'armée d'Orient, en fructidor an 6. Les CC. *Carrié*, *Renati*, *Savaresi*, *Vautier*, *Frank* et *Salze* ont donné les topographies médicales de Meisouf, du vieux Caire, de Damiette, de Salehhyeh, de Belbeys, de Rosette et d'Alexandrie.

Les CC. *Cérésole*, *Barbès* et *Savaresi* ont donné le résultat de diverses observations; le dernier a tracé la monographie de l'ophtalmie d'Ægypte; Coutelle et Nouet ont enrichi l'ouvrage d'observations météorologiques, et le C. Desgenettes a mis à la fin des tables nécrologiques du Caire, pendant les années 7, 8, et 9 de la république. Si son ouvrage étoit moins sûr d'un accueil distingué et unanime, nous ajouterions, que les travaux particuliers qui le terminent ne peuvent qu'en accroître l'importance et en assurer de plus en plus le succès. R.

BIOGRAPHIE.

Notice sur Duboy-Laverne.

La république et les lettres ont fait, le 22 brumaire dernier (13 novembre 1802), une perte difficile à réparer en la personne du C. *Philippe-Daniel Duboy-Laverne*, directeur de l'imprimerie de la république. Il étoit né à Tréchâteaux, département de la Côte-d'Or, à quelques lieues de Dijon, le 17 septembre 1755. Il suffit, pour faire connoître l'éducation qu'il reçut, de dire qu'elle fut confiée aux soins de son oncle maternel, le savant et laborieux auteur de l'*Art de vérifier les dates*, D. Clément, religieux bénédictin, et membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres; et l'attachement réciproque qui unit toujours l'oncle et le neveu font également l'éloge de l'esprit et du cœur du C. Duboy-Laverne. La suppression des maisons religieuses lui fournit une occasion de témoigner sa reconnoissance à celui qui avoit pris soin de sa jeunesse; il recueillit avec empressement le vieillard respectable qui se trouvoit sans asile, et lui prodigua, ainsi que son épouse, toutes les attentions de l'attachement le plus tendre.

D. Clément avoit procuré au C. Duboy-Laverne la connoissance du savant de Bréquigny, et de quelques autres membres de l'Académie des belles-lettres; et, par suite de cette liaison, il fut chargé, en 1785, de rédiger la table des Mémoires de l'Aca-

démie, depuis le tome XXXIV jusqu'au XLIII.e inclusivement. Les personnes qui font un usage habituel du recueil de ces Mémoires ont apprécié la manière dont Duboy-Laverne s'est acquitté de ce travail, et il a fait regretter que les tables précédentes n'eussent pas été exécutées avec les mêmes soins et avec le même degré d'intelligence.

Ce fut à l'occasion de ce travail que Duboy-Laverne commença à avoir des relations avec l'imprimerie royale du Louvre. Anisson-Duperron, qui distingua facilement en lui les qualités morales, l'activité et les talens qu'il pouvoit desirer dans un homme auquel il devoit donner sa confiance, s'empressa de se l'attacher. Depuis ce moment, tous les instans de la vie de Duboy-Laverne, toute son application, toutes ses connoissances acquises, furent consacrés à l'établissement qu'il administroit, sous la direction immédiate d'Anisson-Duperron. Il étoit loin d'aspirer à le remplacer, lorsque la tempête révolutionnaire le porta, comme malgré lui, à une place qui ne devoit être pour lui, pendant plusieurs années, qu'une source continuelle d'inquiétude et d'alarmes. L'inutilité des efforts qu'il fit pour sauver la vie à son bienfaiteur auroit suffi seule pour lui rendre à charge le poste qu'il occupoit, quand il n'auroit pas eu d'ailleurs à défendre les propriétés dont la garde lui étoit confiée, contre l'insolent brigandage de Marat, et à se mettre en garde lui-même contre les haines que sa fermeté et sa résistance lui suscitoient. Mais hâtons-nous de tirer un rideau sur

les scènes de ces jours d'horreur et d'anarchie, et ne nous occupons que de présenter en raccourci le tableau des opérations de Duboy-Laverne.

L'imprimerie royale du Louvre, de laquelle sont sortis tant d'ouvrages célèbres, qui lui assurent un des premiers rangs parmi les établissemens les plus distingués de ce genre, étoit bien éloignée, à l'époque où Duboy-Laverne fut chargé de la diriger, de l'état auquel elle a été portée par ses soins. Sous sa direction, elle a acquis une extension immense, et elle est parvenue à un point de grandeur qui la rend un objet d'admiration pour tous les étrangers que la curiosité y attire.

Vingt presses seulement étoient alimentées précédemment par les travaux de l'imprimerie du Louvre. Le nombre en a été porté jusqu'à cent.

Les caracteres arabes de Vitré, que possédoit cette imprimerie, étoient demeurés sans utilité depuis qu'ils avoient été acquis pour le roi. Par les sollicitations de l'Académie des belles-lettres, les ordres du baron de Breteuil et les soins du savant de Guignes, ce trésor fut enfin tiré de l'oubli. Dès 1787, et dans les années suivantes jusqu'en 1792, on en fit quelque usage, tant dans les premiers tomes des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothéque nationale*, que dans les *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*. Dans ce dernier ouvrage, on vit pour la première fois paroître des morceaux de quelque étendue, et ces premiers essais furent dûs au zèle d'Anisson-Duperron. Mais faute d'avoir bien

saisi le système d'après lequel ce caractère avoit été gravé, et qui devoit par une suite nécessaire en diriger la composition, la fonte en avoit été faite suivant une méthode vicieuse, qui en rendoit le maniement difficile. Ce fut proprement Duboy-Laverne qui, en le faisant fondre de nouveau d'après les lumières qu'on avoit acquises en le mettant en œuvre, le rendit capable d'être employé avec facilité et succès. C'est aussi à lui qu'on doit une fonte de deux autres corps, l'un de gros, l'autre de petit arabe. Ce dernier, d'une nécessité indispensable pour les notes, n'avoit jamais été employé autant qu'il l'est en ce moment dans plusieurs ouvrages importans pour la littérature orientale, qui ne tarderont pas à sortir des presses de l'imprimerie de la république.

L'expédition d'Egypte exigea la formation d'une imprimerie françoise, grecque et arabe, qui devoit accompagner l'armée destinée pour ce pays. Il falloit toute l'activité de Duboy-Laverne pour exécuter, dans un aussi court espace de temps que celui qui lui fut donné, ce que le gouvernement exigeoit de lui, sans en avoir calculé la possibilité. Il le fit, et les caractères arabes de la république allèrent servir utilement la politique, l'administration et les lettres dans les contrées qui en avoient fourni le modèle.

Un pareil travail vient de s'exécuter en ce moment même sur le caractère persan que possède l'imprimerie de la république, et dont il ne paroît pas

qu'on ait jamais fait usage, quoiqu'il puisse rivaliser pour la beauté avec le caractère arabe de cette même imprimerie, et qu'il surpasse ceux de Calcutta et de Londres. Une fonte de ce caractère, destinée à accompagner dans l'Inde l'expédition que prépare le gouvernement, avoit été ordonnée par Duboy-Laverne. Elle étoit terminée, et le seul regret qui restoit à cet administrateur, jaloux de la gloire de son imprimerie, étoit que le temps ne lui eût pas permis de donner à cette fonte toute l'étendue nécessaire pour faciliter la manipulation de ce caractère, et lui conserver le mérite d'une parfaite ressemblance avec l'écriture propre aux Persans.

Les victoires des armées de la république procurèrent encore au directeur de l'imprimerie un moyen qu'il n'eut garde de négliger, d'enrichir cet établissement d'un grand nombre de caractères exotiques, qui avoient été gravés sous les auspices des souverains pontifes, et par les soins de la congrégation *de Propagandâ fide*. Ces trésors, consacrés à l'avantage de la religion et des lettres, eussent peut-être été perdus également pour les vaincus et pour les vainqueurs, si Duboy Laverne n'eût donné aux agens du gouvernement les avis convenables pour en assurer la conservation. Réunis à l'imprimerie de la république, ces caractères, au nombre de plus de quarante, et la plupart sur différens corps, font aujourd'hui l'ornement de cette imprimerie. Si ils semblent enlevés à leur première et respectable destination, du moins leur existence n'a pas été

compromise ; et il suffit d'en multiplier les matrices pour en rendre la jouissance commune à la capitale du monde chrétien, et à celle du grand empire qui en a acquis la propriété.

Déja il a été fait ici des fontes de plusieurs de ces caractères, et ils ont paru dans des ouvrages publiés dans ces dernières années. Nous pouvons nommer spécialement les caractères copte et syriaque.

Un caractère samaritain manquoit à l'imprimerie qu'administroit Duboy-Laverne. L'occasion s'étant offerte d'en faire l'acquisition, il ne la laissa pas échapper. Il vient d'en être fait une fonte, et on en fait usage en cet instant.

Graces au zèle qui l'a constamment animé, on imprime aujourd'hui, dans les ateliers de l'établissement qu'il n'a cessé d'enrichir, en caractères hébreux, syriaques, arabes, samaritains, coptes, arméniens, et tartare-mantchous : car il a aussi concouru à l'acquisition de ce caractère, dû au zèle de M. Bertin, et exécuté par le C. Firmin Didot, sous la direction du C. Langlès. Nous ne devons pas oublier les caractères grecs de Garamont, remis en usage par Duboy-Laverne, et qui, pour ne rien dire de plus, soutiennent encore avantageusement la rivalité, avec ceux des plus célèbres artistes de notre temps.

Enfin, il n'est pas inutile d'observer, que des écrits imprimés en allemand, en russe, en polonois, hollandois, italien, et dans les caractères particuliers à quelques-unes de ces langues, sont sortis depuis quel-

ques années, et sortent encore journellement de ces mêmes ateliers.

Ce seroit à un artiste et à un administrateur à faire connoître en détail, tout ce qu'a fait Duboy-Laverne, pour améliorer l'imprimerie confiée à ses soins. Pour nous, il nous suffira d'indiquer les principaux ouvrages exécutés sous sa direction.

Tels sont :

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale, tomes IV, V et VI, le VII.e est sous presse : ils contiennent tous plus ou moins de grec et d'arabe. Le VII.e surtout, renferme une portion considérable des tables astronomiques d'Ebn-Younis, par le C. Caussin, et l'extrait d'un rituel tartare-manchou, accompagné du texte, par le C. Langlès.

Adresse de la convention nationale, au peuple françois, du 18 vendémiaire an 3, en arabe et en françois.

Lettre du divan du Caire, au premier Consul, publiée dans le Moniteur, en arabe et en françois, et dont il doit être tiré des exemplaires à part.

Hymne à l'occasion de la paix ; par le C. Elie Lévy, en hébreu, françois et allemand.

Dictionnaire abrégé françois-arabe ; par J. F. Ruphy.

Chrestomathie arabe, à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes ; par Silvestre de Sacy. 3 vol. in-8.°, l'un purement arabe, de près de 600 pages, les deux autres françois et arabes. Cet ouvrage est presque achevé.

Chrestomathie persanne, à l'usage des élèves de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, avec un Vocabulaire persan-françois; par LANGLÈS. 2 vol. in-8.°; sous presse.

Monumens antiques inédits; par A. L. MILLIN.

Mémoires de la société asiatique de Calcutta, traduction françoise; sous presse.

Œuvres de Xénophon; par J. B. GAIL; grec, latin et françois. Le tome V est sous presse.

Tables des logarithmes, de BORDA.

Histoire de la mesure du temps; par FERDINAND BERTHOULT; 2 vol. in-4°.

Essais sur la musique; par GRÉTRY.

Nouvelle méthode de préluder; par *le même.*

Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens; par GOSSELIN.

Voyages de la Peyrouse, de Marchant, de Vancouver et de Howell.

Voyage de Néarque; traduction françoise.

Voyage pittoresque de la Syrie; sous presse. etc.

L'exécution de ces ouvrages a été appréciée par tous les hommes capables d'en connoître le prix, les seuls dont Duboy-Laverne recherchoit l'approbation et l'estime. Et en effet, si l'harmonie de toutes les parties, une disposition également commode et agréable à l'œil, une correction parfaite, la pureté de l'exécution, une beauté simple et sans affectation, font le véritable mérite des productions de l'art, on est en droit d'assurer, que la plupart des ouvrages que nous venons d'indiquer, peuvent être comptés au

nombre de ceux qui honorent le plus la typographie françoise.

Aussi Duboy-Laverne, a-t-il réuni par ses talens les suffrages des hommes de lettres les plus distingués et des amateurs éclairés, comme il s'est concilié leur estime et leur amitié, par les qualités de son cœur. Les témoignages de leur approbation l'ont aidé à dévorer les tracasseries sans nombre qui l'ont presque toujours assiégé, non-seulement pendant l'horreur du régime révolutionnaire dont il faillit d'être la victime, mais parmi les vicissitudes d'un gouvernement long-temps aussi incertain que les principes de son administration. Sans cesse en butte aux passions, à la jalousie, aux agitations de l'intérêt particulier, il a dû consacrer, à parer les coups qui étoient portés à l'établissement qu'il administroit avec autant de zèle que de désintéressement, des momens dont il auroit su faire un meilleur usage. A peine avoit-il déjoué une intrigue et démontré que l'existence de cette imprimerie, l'économie dans sa manutention, la célérité et la régularité du service, étoient intimement liés à son étendue, et que lui ôter quelque chose de son intégrité, c'étoit la paralyser et préparer sa ruine, qu'il lui falloit repousser d'autres atteintes, et s'engager de nouveau dans une lutte sans cesse renaissante, contre l'envie et la malveillance qui cherchoient à surprendre l'ordre de sa destruction.

Le moment sembloit être venu, où tranquille sur le sort de son établissement il alloit recueillir le fruit de ses peines, non en se livrant au repos, mais en s'oc-

cupant sans inquiétude de nouvelles améliorations. Sa santé seule altérée par un travail opiniâtre et souvent prolongé dans la nuit, paroissoit mettre un obstacle à ses vues; mais il pouvoit espérer de la rétablir en se soulageant plus qu'il n'avoit fait jusque-là, d'une partie des détails sur les collaborateurs dignes de sa confiance, dont il étoit entouré, lorsqu'un accident aussi affreux qu'imprévu, l'a enlevé en un instant à sa famille et aux lettres.

Il est fâcheux que, ne transmettant à ses enfans, qu'un médiocre patrimoine, qu'il s'est peu occupé d'augmenter, il n'ait pas du moins vécu assez longtemps, pour les associer à ses travaux et laisser à cette magnifique imprimerie, à laquelle il a sacrifié sa santé, un administrateur formé par ses conseils et ses exemples. S. DE S.

VOYAGE.

JOURNAL d'un Voyage en Allemagne, fait en 1773, *par* G A. H. *GUIBERT, de l'ancienne Académie françoise, auteur de l'*Essai général de Tactique; *ouvrage posthume publié par sa veuve, et précédé d'une notice historique sur la vie de l'auteur; par* F E. *TOULONGEON. Avec fig.* 2 vol. in-8.° Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraire, quai Voltaire. Prix, 7 fr. 50 cent. et 10 fr. par la poste.

N'EN déplaise à l'estimable éditeur de ces volumes, on ne peut appeler *ouvrage* le journal d'un voyage fait avec rapidité, dans lequel on lit les noms des villes, des villages qu'on traverse, on désigne les mauvais gîtes qu'on rencontre, les difficultés qu'on a avec les maitres de poste, les mauvais chemins qu'on parcourt. Le voyageur ne s'arrête qu'a Dresde; il ne nous apprend rien sur cette cour, qui, en ce moment, ne ressemble en rien à ce qu'elle étoit en 1773. Arrivé à Berlin, principal but de sa course, les manœuvres du mois de mai étoient terminées; Guibert fut obligé de se contenter de voir la parade, d'observer la tenue, la marche, le développement des troupes qui composoient les garnisons de Berlin et de Potsdam; il se promit bien de s'en dédommager en se rendant en Silésie, pour être témoin

des grandes manœuvres que le roi devoit y commander dans le mois de septembre. On peut bien croire que l'auteur de la Tactique, que sans doute les princes et les généraux avoient lue et méditée, trouva partout un accueil distingué ; il faut croire cependant qu'il ne fut pas absolument satisfait de celui de Frédéric, car il s'attache constamment à mettre ce prince au dessous de l'idée qu'on en avoit, et qu'il méritoit sous plusieurs rapports. Voici le portrait qu'il en fait selon lui, d'après le général Quintus et l'abbé Battiani, deux courtisans les mieux traités par le prince, et qui eurent la franchise de lui dévoiler les défauts et les vices même de leur maître. Cette cordialité de leur part est une perfidie de cour peu croyable, surtout envers un étranger qu'on connoissoit à peine. « L'amour du « pouvoir et de la vanité sont les passions dominantes « et exclusives du roi de Prusse ; il ne jouit, il n'est « heureux que par le coup-d'œil de l'espace qu'il « remplit en Europe, et de l'influence qu'il a sur « les affaires. Il se complaît dans l'idée de ce qu'il « étoit en arrivant au trône et de ce qu'il est aujour- « d'hui ; il médite, il combine sans cesse les moyens « d'y ajouter ; l'attente de l'effet d'un ressort qu'il « fait jouer est tout l'intérêt de sa vie. Musique, « beaux-arts, littérature, philosophie, amitié, tout « cela n'est pour lui que délassement, remplissage « ou charlatanerie. L'amitié, il ne l'a jamais con- « nue ; les hommes, ils ne sont rien à ses yeux ; s'ils « l'amusent, il les caresse ; s'ils le servent, il les « nourrit ; c'est toujours plus par rapport à lui que

« par rapport à la chose, et relativement à l'avenir « que relativement au passé qu'il récompense. Ne « peut-on plus lui être utile? il néglige ou foule « aux pieds. Voilà pour les hommes qui l'approchent « ou qui le servent. Ses peuples! ils ne sont à ses « yeux qu'un vil bétail, destiné à féconder ou à « embellir la terre qu'il gouverne; il n'attache de « valeur à chaque tête que par la somme de force « ou de revenu qu'elle met dans sa main. Le roi de « Prusse n'a point de religion, il n'en a jamais eu, « il déclame sans cesse contre elle; il semble que « sur tout ce qui tient à la religion il suive les im- « pressions de Voltaire, et qu'il flotte avec lui. Au « milieu des plus grandes affaires, quand il est le « plus nébuleux, un bon mot sur l'évangile le déride « et l'égaye. Ses doutes ne le mèneront jamais à « se réconcilier avec la religion qu'il méprise; mais « s'ils augmentoient avec l'âge, s'ils éveilloient en « lui des remords; si ces remords tourmentoient sa « vieillesse, je n'en serois pas étonné, disoit l'abbé « Battiani. J'ai dit que l'amour du pouvoir et de la « vanité étoient les passions les plus vives de ce « prince; tous les détails de sa vie m'ont confirmé « que ce sont elles qui y fournissent; cette première « passion jette sur tous ses jours de la variété, de « l'activité, de l'attente. La deuxième y répand des « jouissances continuelles. Il n'y a pas de jour qu'il « ne jette ses regards sur toutes les cours de l'Eu- « rope. L'ineptie des autres rois, leurs fautes, leurs « vices, les cabales qui les entourent, tout cela fait « triomphe et source de nouvelles pour lui; il s'en

« entretient avec une maligne joie ; il en fait le « tableau et il en charge les couleurs. Singularités, « bizarreries, manières à lui ; il n'a d'uniformité « que dans le partage et l'emploi du temps ; tou- « jours aux mêmes heures, mêmes occupations. Dif- « férence des hommes médiocres aux hommes ex- « traordinaires, aux hommes nés pour faire époque, « on voit les uns d'un coup-d'œil ; on les juge par « un jour, un mois de leur vie, un homme comme « le roi de Prusse a mille faces, mille rapports, « mille nuances, mille inégalités. Son caractère « est comme ces physionomies qui échappent au « pinceau. »

On avoit cru jusqu'à présent que le roi de Prusse étoit un homme extraordinaire, s'il n'étoit pas un Salomon ; M. Guibert veut qu'il ne soit qu'un homme sans principe, sans caractère, sans sensibilité ; il va jusqu'à lui refuser les qualités de grand général. Ce jugement ne seroit-il pas influencé par l'amour-propre, par l'affectation du roi de Prusse à ne lui parler que de sa tragédie *du Connétable*, et jamais de l'*Essai général de Tactique*.

Le portrait de Joseph II n'est pas plus flatté : voici comme M. Guibert le juge après une longue conversation qu'il eut avec lui. Il savoit qu'il ne seroit jamais un grand homme d'après ce que quelques gens et beaucoup d'anecdotes et de circonstances lui avoient donné à penser. « Il parle avec facilité, par moment même « avec une sorte d'éloquence ; mais bientôt on voit « le défaut d'instruction, on voit que ce sont des « phrases apprises ; on s'aperçoit qu'il n'a pas l'esprit

« juste, qu'il ne l'a pas surtout capable d'appro-
« fondir, qu'il ne saisit pas, qu'il ne cherche même
« pas les résultats. Il me dit des choses indiscrètes,
« il m'en dit même de déplacées, d'obscures, de
« vides, de communes. Il se disoit à tout instant :
« *un jeune homme qui avoit besoin d'apprendre ;* il
« oublioit qu'à 33 ans un homme, surtout quand il
« est souverain, n'a pas le droit de s'appeler jeune
« homme. Après m'avoir fait le tableau de l'emploi
« de ses journées, il finit en me disant : c'est ainsi
« que je tâche de remplir mes heures, et quand j'ai
« été fidelle à mon plan, je me dis le soir avec joie :
« Joseph, va te coucher ; et il accompagnoit ce dic-
« ton d'un petit coup sur sa joue si trivial qu'il ne
« sortira jamais de ma pensée. Il joint à cela des
« principes et des qualités de funeste présage pour
« ses voisins et pour ses sujets. Il est faux, dur,
« avare, ambitieux ; il a sans cesse les mots de
« philosophie, d'humanité à la bouche, et il est
« despote dans l'ame. Il parle avec modestie de ses
« lumières, et il n'en est pas moins tranchant dans
« ses avis et dans ses volontés. On lui a ouï-dire
« plusieurs fois que les rois étant appelés par la
« Providence à gouverner les hommes, ils rece-
« voient d'elle un tact qui devoit les rendre supé-
« rieurs aux autres hommes en matière d'adminis-
« tration. Il a aussi l'opinion si fâcheuse et si ordi-
« naire dans les princes, que tous les hommes
« sont malhonnêtes et intéressés : de ces principes
« il s'ensuit qu'il n'a de confiance en personne.
« Par une suite de son caractère, encore le senti-

» ment de l'amitié lui est inconnu, il ne paroît pas
« même susceptible de celui de l'amour ! enfin am-
« bitieux, avide de s'agrandir par quelques moyens
« que ce soit, despote, tracassier, minutieux dans
» son intérieur, oppresseur vis-à vis de ses voisins
« toutes les fois qu'il sera le plus fort, voilà ce qu'on
« croit que sera l'empereur. L'éclat du règne de
« Frédéric, lui a persuadé que toute la force d'un
« état étoit dans les armes; en conséquence augmen-
« ter ses troupes, pour étendre ses possessions, et
« étendre ses possessions, pour suffire à ses augmen-
« tations de troupes, est devenu la base de son
« système; comme il parle beaucoup, il découvre
« sans cesse ses principes sur ce point là, comme
« sur tous les autres; après cela fera-t-il la guerre
« lui-même? aura-t-il des talens pour le comman-
« dement? voilà ce qu'on ne peut savoir: ce qu'il y
« a de certain, c'est qu'il n'est pas instruit, c'est
« qu'il n'a pas reçu d'éducation sur cet objet, c'est
« qu'il n'a pas pris les bons moyens, pour s'en don-
« ner une depuis. Il paroît affecter en beaucoup de
« choses, de copier le roi de Prusse, et cela seul
« doit faire penser qu'il ne l'imitera pas; il met
« dans cette singerie royale, beaucoup d'affectations,
« de petitesse, et il en fait trophées! En général,
« on n'estime point ce prince, on ne l'aime point,
« on le craint; son caractere a percé, et fait redou-
« ter le moment où il sera le maître absolu; il le
« deviendra avant la mort de sa mère, elle le sent,
« et elle en est inquiète, jamais personne n'ayant
« été jalouse de son autorité comme elle; il lui a

« déja forcé la main sur plusieurs objets ; il ne cesse « chaque jour de la tourmenter sur d'autres ; c'est « ainsi qu'il l'a emporté sur elle, dans le parti in- « fame qu'a pris la cour de Vienne, de ne pas se- « courir les Turcs, après avoir reçu dix-huit millions « d'eux, dans l'abominable partage de la Pologne ; « c'est ainsi qu'il l'emportera encore pour faire dé- « clarer la guerre aux Turcs, ou du moins pour se « rendre, à main armée, médiateur de la paix entre « les Russes et eux. Il y a sans doute des abus « dans l'administration autrichienne, mais il est à « craindre pour ce pays, que Joseph devenu sou- « verain ne fasse pas tous ces changemens avec « succès ; il n'a pas assez de principes et d'instruc- « tions, il est dur, avare, ami du pouvoir absolu, « les inquiétudes de ses sujets sont fondées, ils sont « ménacés d'un règne militaire, d'un sceptre de fer, « de l'abolition de leurs priviléges ; ils sentent que « l'avénement de ce prince à l'autorité, sera l'épo- « que d'une révolution générale dans toute l'admi- « nistration : voilà pour ses sujets.... l'Europe ne « doit pas moins le craindre. »

Tout ce qu'on lit sur ce prince, tout ce qu'on prévoyoit devoir résulter de son caractère, de ses principes, s'est réalisé, et les possessions autrichiennes s'en ressentent encore, des abus succédèrent à des abus, mais des abus bien plus dangereux que ceux qu'on vouloit détruire parce qu'ils étoient le résultat d'un faux système, de calculs erronés, et d'un défaut de connoissances dans la science de l'administration.

En citant ces deux articles sur les souverains, qui occupoient alors l'attention de l'Europe, nous avons réuni tout ce qu'il y a d'intéressant dans les deux volumes de ce voyage; quant à ce que M. Guibert observe sur les constitutions militaires, bavaroises, prussiennes et autrichiennes, on doit se rappeler que cet observateur écrivoit il y a trente-ans, et que ce qui étoit alors, n'existe plus aujourd'hui.

Par la forme sèche, qu'avoit adopté le voyageur, on pourroit croire que ce n'étoit que des notes qu'il prenoit pour son instruction, et auxquelles il donneroit un dévelopement, qui auroit formé un ouvrage intéressant. L'éditeur avoit à publier du même auteur, des productions, en partie déja connues et appréciées, mais qu'on auroit desiré voir réunies, parce qu'elles donnent la mesure du talent de l'écrivain, et qu'elles ne peuvent que concourir à sa gloire.

A. J. D. B.

AGRICULTURE.

Des Arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés Quenouilles, *avec la manière d'élever, sous cette forme, tous les arbres à fruit, provenant de pepins et de noyaux, pour en faire un objet d'utilité et d'agrément ; avec figures : par* Etienne Calvel, *ci-devant membre de plusieurs Académies, Sociétés littéraires et d'agriculture.* A Paris, de l'imprimerie de *Didot* jeune. An XI. 115 pages. Prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port.

Il s'agit, dans ce petit ouvrage, de la manière d'élever, sous la forme pyramidale, tous les arbres à fruits, provenant de pepins et de noyaux. C'est le premier traité sur cette espèce de greffe ; et c'est pourquoi nous avons cru devoir le recommander à l'attention de nos lecteurs.

Dans l'avant-propos, l'auteur avoue qu'il s'est efforcé de l'écrire avec la précision, la simplicité et la clarté nécessaires pour se faire entendre des jardiniers et de ces hommes laborieux qui se consacrent à la conduite des arbres fruitiers, et que son ouvrage est entièrement fondé sur des observations purement pratiques. Voyons comment il s'est acquitté de ces promesses.

L'auteur a divisé son ouvrage en neuf chapitres. Au *premier*, il parle des arbres pyramidaux et de leur forme. Il préfère aux arbres en cyprès, bombés vers le milieu, diminuant vers le bas, et représentant deux cônes opposés à leur base, ceux dont les branches les plus basses sont les plus grandes, et qui ont par conséquent le plus exactement la forme pyramidale. Nous avons observé en effet que les arbres pyramidaux, élevés de cette manière, nuisent moins par leur ombrage, et qu'ils donnent toujours plus de fruits que les autres.

Dans le *second chapitre*, l'auteur traite des causes qui rendent défectueux les arbres qu'on se propose d'élever sous la forme pyramidale. Nous remarquerons à ce sujet que l'auteur, en parlant de la greffe du jeune arbre en écusson, n'a pas dit un mot de la manière de greffer, qu'on appelle en Allemagne la *copulation*, qui se pratique presque exclusivement dans les pépinières de ce pays. Cette manière de greffer, jusqu'ici trop peu connue en France sous le nom de la *greffe en flûte*, à ce qu'il nous semble, est la meilleure de toutes, principalement pour les jeunes tiges. On en a découvert depuis quelques années plusieurs méthodes tout-à-fait nouvelles, et pareillement excellentes. Cette manière de greffer donne aux arbres pyramidaux la direction la plus utile; c'est elle qui affermit de plus la branche confiée aux jeunes sujets, et surtout elle rend plus vigoureux les arbres qui l'ont reçue.

Au *chapitre troisième*, l'auteur démontre, avec beaucoup de clarté, le préjudice qui résulte du dé-

faut de soin, en arrachant les arbres dans les pépinières. Tout ce que l'auteur a dit dans ce chapitre mérite d'être recommandé, car c'est la partie de la culture la plus essentielle : il s'occupe donc du soin qu'on doit employer pour les racines des jeunes arbres qui sont toujours la base de leur prospérité.

« Beaucoup d'arbres ont, dit il, ce qu'on appelle « un *pivot*, c'est-à-dire, une racine qui plonge pour « l'ordinaire verticalement dans la terre, ou qui « quelquefois, par les obstacles qu'éprouve la radi- « cule dans sa naissance, se partage en deux ou un « plus grand nombre de branches, qui ont toutes « une direction pivotante; et l'on coupe, soit pen- « dant, soit après l'arrachage, cette précieuse ra- « cine, qui sympathise, par un rapport intime, « avec la tige, qui n'en est que le prolongement.

« C'est sans contredit un des préjugés les plus « funestes aux arbres, et l'on ne trouve que trop « d'ouvriers, intelligens d'ailleurs, qui ne cessent « de l'inspirer et de l'entretenir, tandis qu'une fatale « expérience auroit dû les éclairer souvent sur le tort « qu'ils font aux propriétaires.

« Pour les rassurer contre les craintes que doit « exciter un pareil retranchement, ils s'efforcent de « leur persuader que les grosses racines ne sont pas « essentielles; que l'arbre ne peut se former que sur « les nouvelles qu'il produira, et qu'il n'a besoin « pour cela que de son chevelu.

« Cette assertion suppose l'ignorance la plus fu- « neste. Il est trop essentiel de fixer les idées à cet « égard.

« A l'époque du développement du germe, une « partie de la plante prend son essor dans l'air, « tandis que l'autre va chercher dans la terre de « quoi la substanter. A proportion que les boutons « qui percent sur la tige réclament de nouveaux « secours, la radicule donne naissance à plusieurs « racines de différente grosseur. Il y a ordinaire- « ment auprès du tronc, dans les arbres vigoureux, « une réunion de filamens ou de petites racines, « qui, par leur quantité, ressemblent assez à un « assemblage de cheveux. Voilà ce que des ouvriers « appellent le chevelu, ainsi que les racines fluettes « qui partent des branches.

« Ils se trompent. Le chevelu est un assemblage « de petits mamelons ou de petits tuyaux qui « échappent presqu'à la vue, et qu'on ne peut bien « distinguer qu'à la faveur d'un microscope ou « d'une forte loupe. Ils sont répandus sur toutes les « racines, quelque lisses qu'elles paroissent. Ce che- « velu, dont la destination est de transmettre aux « racines un suc visqueux qu'elles élaborent, se « renouvelle tous les ans à proportion que gros- « sissent les racines, qui, par leur extension en « diamètre, en forment un nouveau, pour remplacer « celui qu'elles ont perdu, et qu'on trouve en pous- « sière autour des racines.

« D'après ce principe, il est évident qu'on prive « d'autant plus l'arbre de son chevelu, qu'on écourte « davantage ses racines. »

Au *chap. cinquième*, il traite de la formation et de l'éducation des arbres pyramidaux; au *sixième*, de

l'avantage qu'il y a de planter de jeunes arbres, pour leur faire prendre la forme qu'on veut leur donner, et d'en avoir toujours à portée de les remplacer; et au *septième*, il nous fournit un récit de moyens de donner la forme pyramidale aux arbres défectueux qui en sont susceptibles. Il nous a paru que l'auteur développoit le mieux, dans ce dernier chapitre, la connoissance parfaite qu'il possède de la manière de traiter les arbres pyramidaux. C'est un soin bien épineux, dans toute l'éducation de ces arbres, que celui de se pourvoir toujours de moyens les plus propres pour empêcher qu'ils ne se dégarnissent point de leurs branches dans quelques parties de la tige, et enfin pour en suppléer de nouveaux. En n'appliquant point à cela tous ses soins, on court le danger de perdre tout-à-fait l'avantage de ces arbres, parce que le beau tissu du feuillage est ainsi interrompu, et après on manquera de fruits, parce qu'il n'y a pas assez de branches. L'auteur a joint cinq figures à ce chapitre, sans doute pour le rendre plus clair.

Dans le *chap. huitième*, on trouve le catalogue des arbres fruitiers à qui l'on peut donner la forme pyramidale; c'est-à-dire, des poiriers, des pommiers, des pruniers, des abricotiers, des pêchers et des cerisiers. L'ouvrage est terminé au *chap. neuvième* par des détails sur la plantation des arbres fruitiers pyramidaux en allées et en vergers.

SICKLER.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Université de Gœttingue.

Suite de l'Extrait des séances de la Société royale des sciences de Gœttingue, depuis le premier janvier 1802, *joint à l'annonce des ouvrages que les professeurs de l'université ont mis au jour dans le courant de l'année dernière et de cette année.*

Supplément ou *Recueil des principaux traités d'alliance, de paix, etc. conclus par les puissances de l'Europe, depuis* 1761, *précédé des traités du XVII.e siècle antérieurs à cette époque et qui ne se trouvent pas dans le corps universel diplomatique, de* Dumont *et* Rousset, *et autres recueils généraux de traités;* par GÉO. Fr. DE MARTENS; tom. I, tom. II. 1802. grand in-8.°

Outre la continuation de son recueil jusqu'à la paix d'Amiens, l'auteur donne ici un grand nombre de traités conclus depuis 1701, et qui ne se trouvent ni dans *Dumont*, *Rousset*, *Wenk*, ni dans

d'autres recueils. Ce n'est pas, comme il le dit dans son introduction, pour compléter *le corps diplomatique*, pour cette période, il offre seulement des matériaux pour cet objet, et il veut voir si un supplément plus complet à cette immense collection seroit bien reçu actuellement du public. C'est dans cette dernière vue que l'auteur a mis à la tête de son premier volume, une histoire détaillée des recueils que nous avons jusqu'à présent, tant des recueils généraux que des particuliers, consacrés aux titres des différens états, et il a montré combien on peut trouver dans ces ouvrages, de choses dont ceux qui ont fait le recueil du *corps diplomatique*, n'ont pas profité, et qui méritent d'autant plus d'être recueillies, que plusieurs de ces ouvrages se trouvent rarement dans les bibliothéques particulières. L'auteur n'est pas d'avis, pour plusieurs raisons, que l'on donne une nouvelle édition du volumineux *corps diplomatique*; mais il croit qu'il est important d'en remplir les lacunes, et d'y insérer ce que l'on peut donner à présent, comme plus authentique ou au moins plus correct: du reste, il rend parfaitement justice aux coopérateurs de cette collection, et en particulier à J. *Dumont*, dont il a donné la biographie dans un mémoire détaillé, joint à l'introduction, en rectifiant quelques erreurs littéraires, répandues par *Lelong* et d'autres, et en montrant que beaucoup d'ouvrages, comme par exemple, les voyages du levant sont attribués à un autre auteur, sous le nom de *François Dumont*, et sont de ce *Jean Dumont*, refugié françois.

Pour la période de 1701, jusqu'en 1738, où finissent les supplémens de *Rousset*; l'auteur offre 55 documens principaux, parmi lesquels, il faut distinguer entre autres, ceux qui sont tirés de la continuation espagnole de *Abreu y bertodano*, qui a paru en 1796 et 1800, et de la collection portugaise de *Cœlano de Souza*. Pour l'espace de 1739, jusqu'en 1761, où finit le *recueil* de *l'auteur*, on trouve à la fin du premier et au commencement du second volume, 26 titres qui manquent dans Wenck et autres. Parmi ces titres, se distinguent les traités de la France avec la Suede, de 1735 et 1747; avec le Danemarck de 1749; le traité de paix de l'Autriche avec la Porte, en 1747; avec Alger Tunis et Tripoli, en 1748 et 1749; le traité de limites, entre l'Espagne et le Portugal, de 1750 (auquel sont joints le fameux traité de *Cordesillas* de 1494 et celui de *Sarragosse* de 1529 qui, jusqu'à présent, n'avoient été imprimés qu'en Portugal), et le concordat de l'Espagne avec le pape, conclu en 1753, il en est d'autres encore qui méritent d'être remarqués particulièrement, des traités de l'Autriche et des princes d'Italie. Les uns n'ont pas été encore imprimés, les autres sont peu connus; le second volume contient, pour la plus grande partie, les titres qui servent de supplément au recueil de l'auteur, fini l'année dernière avec le 7.e volume. Parmi ces titres, il en est quelques-uns qui n'ont pas été encore imprimés ou qui le sont seulement pour l'usage des bureaux. L'alliance, par exemple, de l'Autriche avec la Prusse, de 1792, se trouve dans

la

la langue originale et avec les articles séparés, ainsi que le traité de 1800, entre la Russie et la Porte. Les alliances de l'Angleterre avec le Palatinat et le Wurtemberg en 1800; celle de Russie avec le Palatinat, en 1799, ainsi que le traité de la Russie avec la Saxe, en 1800 n'étoient pas encore connus, du moins en Allemagne. Tous les actes et les traités relatifs à la nouvelle neutralité du nord, depuis la déclaration de la Russie du 15 août 1800, jusqu'au traité du 17 juin et du 20 octobre, se trouvent dans le supplément, liés par une narration historique. Les actes relatifs à l'évacuation de l'Égypte, depuis la convention d'El-Haritz sont rapportés de même, et peuvent montrer comment l'auteur compte disposer ses annales politiques et diplomatiques, lorsqu'il sera en état de jeter plus de jour sur les négociations, qui nous ont amené la paix. Jusqu'à présent, il doit se contenter de rapporter les traités de paix que la France a conclus depuis la paix de Lunéville, y compris le concordat et la paix d'Amiens, comme les gazettes les ont fait connoître. Le second volume est terminé par une double table, l'une chronologique et l'autre alphabétique disposées comme le sont les tables du recueil.

Geschichte des Hanseatischen Bundes, von Georg Sartorius; c'est-à dire : *Histoire de la Hanse; par George Sartorius.* Première partie, 1802, grand in-8.° Chez *Dietrich.*

Dans l'introduction l'auteur traite d'après des

actes publics, de la formation des villes dans le commencement du moyen âge. Il expose la naissance de l'esprit de liberté, qui animoit les villes en Italie; la manière dont cet esprit se répandit dans le reste de l'Europe; les difficultés qu'il eut à s'établir dans les villes allemandes, et les premières franchises que ces villes arrachèrent peu à peu à leurs maîtres. Le premier livre offre la naissance et la formation de la ligue dans cette première période. Le traité de 1241, entre Hambourg et Lubeck, qu'ordinairement, dans les temps modernes, on a considéré comme l'origine de cette association, ne doit pas être regardé comme tel. Avant et après cette époque, on trouve dans les actes des ligues séparées qui se réunissoient, de quelques villes de la basse Allemagne, d'abord en petit nombre, ensuite en nombre plus grand pour un but commun. Ainsi l'origine de cette ligue se perd dans des réunions particulières de quelques villes de basse Allemagne, et il est impossible de la suivre. L'esprit et le besoin de ces temps rendoient ces ligues nécessaires, sans que les premiers alliés se doutassent de la puissance que leur donneroit peu à peu l'accession de plusieurs autres villes. Les villes maritimes furent les premiers et les principaux membres de cette corporation, elles lui donnèrent aussi son nom. Le nom de *Hanse* allemande paroît au commencement du XIVe siècle; vers la fin de cette période on l'employe plus fréquemment, mais pas encore exclusivement. Le but de la ligue, ses statuts, sa puissance fédérative, les diètes, la division politique,

le nombre des membres, l'organisation des impositions, en un mot son droit public, dans cette période, est développé autant que le permettent les titres que l'on en a encore; ce n'est qu'en 1361, que les députés ont commencé à tenir un procès-verbal de leurs assemblées, par conséquent avant ce temps, les titres ne peuvent être que défectueux. Le second livre expose les guerres de la ligue, quelques villes d'Allemagne, réunies ensemble, soutinrent d'abord en commun quelques guerres, mais ce n'est que dans les derniers dix ans de cette période, qu'on voit une guerre générale de la Hanse. Cette guerre qui finit le traité de paix avec le Danemarck, en 1730, prit pour la Hanse, une tournure plus heureuse qu'elle n'eût pu l'espérer. Un roi de Suède fut déposé, sa couronne fut donnée à un prince allemand, créature de la ligue; elle força, en mettant tout à feu et à sang, un roi de Norwège, à remplir tous ses desirs; et si les villes alliées ne réussirent pas à détruire tout-à-fait le royaume le plus puissant du nord, le Danemarck; au moins Woldemar III et ses conseillers furent contraints d'acheter, aux conditions les plus déshonorantes, une paix honteuse, qui soumettoit absolument le Danemarck à cette ligue orgueilleuse. Le troisième livre expose les relations commerciales de la Hanse, avec le nord-est de l'Europe; si d'un côté, dans le moyen âge, le commerce étoit tout-à-fait abandonné aux villes, et si sous ce rapport, elles jouissoient de grands avantages sur les marchands de nos jours, cependant d'un autre côté, elles étoient souvent gênées par des obstacles

sans nombre, que leur opposoit un siècle non policé. On voit avec plaisir, les communes de la Hanse s'occuper, sans relâche, de contenir cet esprit de barbarie, mais bientôt on aperçoit, ce que l'histoire n'apprend que trop, que le vainqueur devient bientôt un tyran, parce qu'il est plus aisé de vaincre des obstacles étrangers, que de se vaincre soi-même. La Hanse n'évita pas cet écueil : lorsqu'elle eut surmonté tous les dangers, elle devint usurpatrice et tyrannique. Pour établir un commerce durable avec l'étranger, il fallut se procurer des comptoirs privilégiés, des exemptions de péages et d'autres franchises. Quelques communes allemandes devenues puissantes plutôt que les autres, donnèrent l'exemple ; d'autres se joignirent, dans la suite, aux premières ; formèrent ainsi peu-à-peu des corporations privilégiées dans l'étranger, et établirent un commerce hanséatique général. Les villes hanséatiques n'étoient pas délicates sur le choix des moyens qui devoient les mener à leur but, aucun ne les effrayoit. En Allemagne, elles obtinrent peu de libertés de commerce générales, mais elles réparèrent ce tort, en s'associant quelques villes isolées, et dans les états de l'ordre teutonique, sur la Baltique, on leur accorda des franchises générales ; déja dans cette période, elles avoient su se procurer le commerce principal dans la Russie, la Suède, le Danemarck et la Norwège ; et une fois maîtresse de toutes les productions du nord-est, elles réussirent à détruire le commerce actif de ces peuples, tel du moins qu'il existoit, et à fonder leur do-

mination commerciale, sur le commerce intermédiaire avec l'ouest, qu'elles avoient bientôt su se procurer. Leur politique commerciale dans ces temps, n'est pas difficile à reconnoître; tout le système étoit extrêmement simple, il resta toujours le même dans ses points principaux; ce fut seulement, dans ses parties séparées, qu'il se composa davantage dans la suite. Les villes avoient encore besoin seulement d'un débit privilégié, et du droit d'acheter dans l'ouest de l'Europe, alors le système étoit parfait. Le 4.e livre montre les efforts qu'elles firent pour parvenir à ce but. Les Pays-Bas ayant dans leurs relations commerciales, des principes libéraux, accordèrent bientôt aux villes hanséatiques, ce qu'elles demandoient de raisonnable; mais les commerçans de ces pays, plus instruits et plus avisés, leur refusèrent des monopoles semblables à ceux qu'elles s'étoient procurés dans le nord. Ce refus fit naître quelques différends, mais on ne pouvoit se passer des villes hanséatiques, à cause de leur domination dans le nord : quelquefois il fallut composer. La Hanse domina plus durement en Angleterre, parce qu'elle sut profiter des différens, entre les rois, les lords, et les habitans du plat-pays, d'un côté, et entre les villes et les bourgs du royaume de l'autre. Avec la France et l'Espagne, les relations commerciales de la Hanse, paroissent avoir été très-imparfaites. Enfin, il est question du commerce hanséatique allemand, dans l'intérieur de l'Allemagne, des productions de l'Allemagne, etc.; le premier appendice traite des sources imprimées ou

manuscrites, dans lesquelles l'auteur a puisé, et offre quelques autres traités et tables de péage, pour expliquer quelques assertions qui se trouvent dans le texte; le second appendice, donne une table des actes d'après lesquels cette histoire a été travaillée.

Le second volume exposera les beaux temps de la Hanse, jusqu'à la paix perpétuelle; le troisième, sa fin dans la seconde moitié du XVIIe siécle, car il n'est pas vrai qu'elle se soit éteinte dès 1630; le 4.e volume offrira une élite de titres et d'actes non imprimés, la masse énorme que l'auteur a trouvée dans les archives ne pouvant pas être imprimée toute entière. L'auteur espère avoir fini tout l'ouvrage dans deux ans.

M. SEYFFER a continué d'observer la nouvelle planète, découverte par M. Olbers. Les observations confirment l'ellipse du docteur Gauss, et ne s'accordent ni avec une ellipse de beaucoup plus grande, ni avec une parabole. Voici ses observations comparées avec l'ellipse de Gauss.

GŒTTINGUE.

Temps moyen.	*Ascension droite apparente.*	*Déclinaison boréale.*
Avril.		
6. 11h 15′ 43″ 278	183° 25′ 06″ 0	14° 31′ 37″ 0
7. 11 11 09 684	183 15 39 2	14 49 05 4
23. 10 00 49 07	181 23 50 25	18 32 09 9
27. 9 44 05 601	181 8 50 3	19 10 49 5
Mai.		
8. 9 00 03 892	180 57 08 0	20 24 30 0
16. 8 29 54 263	101 16 36 0	20 51 00 9

Les observations du 6 et 7 avril sont réduites avec soin d'après des étoiles déterminées, ensuite précisément et d'après la rectification du quart de cercle mural. L'observation du 8 mai est la dernière faite avec le mural, la foiblesse de la lunette ne permettant plus d'observations au méridien avec le quart de cercle, à dater de ce jour, et ce jour même l'observation étoit très-difficile. L'observation du 16 mai a été faite avec un télescope acromatique de Dollond de 4 pieds, les plus nouveaux élémens elliptiques du docteur Gauss, s'accordent avec ces observations aux différences suivantes près.

	Ascension droite.	*Déclinaison.*
Avril. 6.	— 12″ 0	— 12″ 0
7.	— 02 0	— 03 0
23.	— 01 2	0
27.	— 06 0	— 07 5
Mai. 8.	+ 05 0	— 20 0
16.	— 16 0	+ 15 1

Les élémens s'accordent même si exactement avec des obervations faites plus tard les 19, 20, 21 juin, que M. Gauss croit n'y pouvoir rien changer, et ils seront parfaitement suffisans pour retrouver Pallas en 1803, pourvu que la planète ait assez de lumière. Car il seroit possible qu'à cause de son grand éloignement de la terre, la Pallas ayant un diamètre apparent très-petit, disparût en 1803 et en 1804, ou ne fût visible qu'à quelques personnes armées d'instrumens excellens. Ces élémens de M. Gauss étant si parfaits, on pourra avoir égard, dès à

présent, aux perturbations de Pallas, et appliquer ces perturbations aux élémens de Gauss; c'est, pour ne pas dire plus, les défigurer. On peut voir déjà par *Cérès Ferdinandea*, combien peu nécessaires ou peu considérables sont ces corrections de perturbations, puisque les bonnes observations de Cérès continuées pendant 18 mois, peuvent toujours être représentées dans une ellipse pure, et ne montrent pas encore la moindre trace de perturbation.

D'après une lettre de M. Herschell à M. Seyffer datée de *Slough*, le 22 mai, l'astronome anglois a fait plusieurs observations sur les deux planètes Cérès et Pallas, et entre autres a pris une suite de mesures très-exactes des diamètres de ces étoiles (*a set of very accurate measures of the diameters of diese stars*); le résultat de ces mesures est : que Cérès a environ *162* milles anglois de diamètre, et Pallas pas plus de *soixante-dix* (*that Cérès is only about 162 english miles in diameter and Pallas no more than 70*); pour mesurer ces grandeurs, il déduisit l'éloignement de la terre des élémens de Gauss (d'après un autre endroit de la lettre où l'inclinaison de l'orbite de Pallas est indiquée, il est clair que Herschell parle ici des élémens I. de Pallas), qui sont assez exacts pour nous persuader que ce sont des corps célestes très-petits (1). M. Herschell

(1) M. *Seyffer* n'a jamais vu Pallas sous un diamètre sensible, apparent, que l'on puisse distinguer d'une étoile fixe, ni avec le télescope d'Herschell de 10 pieds, ni avec le telescope catadioptrique de Short, ni dans les deux achromates de Dollond. M. *de Hahn* assure la même chose, ainsi que le docteur *Maskelyn*.

entre dans une discussion plus profonde sur la nature de ces deux corps, et les compare avec des planètes et des comètes. Ils ne peuvent pas être rangés parmi les premières, parce que non seulement ils sont hors du zodiaque, mais parce que la plus petite de nos planètes, Mercure, est cent mille fois plus grande que Pallas; il est aisé aussi de montrer que *Cérès* et *Pallas* ne sont point des comètes. Il s'ensuit que les découvertes de MM. Piazzi et Olbers nous ont fait connoître *une toute nouvelle espèce de corps célestes inconnue jusqu'ici*. Les principaux traits caractéristiques des comètes et des planètes sont pour ces dernières de faire toutes leur mouvement dans le zodiaque (*move about in the zodiac*), et les premières d'avoir une chevelure visible. Les nouvelles étoiles sont confondues avec les petites étoiles fixes, et leur ressemblent tellement que, même avec un bon télescope, on ne peut les en distinguer. M. Herschell emprunte le nom qu'il donne à ces étoiles de leur apparence asteroïdale ou semblable aux étoiles fixes (*asteroidical or star like appearance*), et il nomme ces nouveaux corps célestes *astéroïdes;* de sorte que les *planètes* les *astéroïdes* et les *comètes* forment trois espèces différentes de corps célestes. Voici la définition qu'il fait de ces nouveaux arrivés: les astéroïdes sont de petits corps qui se meuvent autour du soleil; qui ont une excentricité, soit petite soit considérable, et dont les plans peuvent être inclines vers l'écliptique sous un angle quelconque. Leur mouvement peut-être direct ou rétrograde, ils peuvent avoir une atmosphère considérable ou n'en

avoir pas du tout, et être pourvus de petites chevelures, disques ou noyaux. Cette définition est assez étendue pour pouvoir comprendre les découvertes semblables que l'on peut se flatter de faire, d'après les nouvelles méthodes d'observer. Que Pallas étoit une astéroïde, cela pouvoit être déja prouvé par la grande inclinaison de son orbite, et Cérès qui à présent se trouve déja hors du zodiaque, et qui a une apparence si petite, si astéroïdale, ne peut pas être séparée et distinguée de sa compagne, à cause d'une propriété particulière quelconque; du reste si nous la voulons appeler planète, elle ne rempliroit pas l'intervalle entre Mars et Jupiter avec la dignité convenable à une pareille place (*With the proper dignity required for that station*), M. Herschell remarque dans un post-scriptum que les astéroïdes Cérès et Pallas, n'avoient point de habans, et il promet d'envoyer à M. Seyffer, ses mesures et ses observations. Nous sommes d'autant plus curieux de les recevoir, ainsi que tout ce qui vient d'un pareil astronome que ces mesures donnent à attendre un diamètre apparent très-petit, environ un dixième de seconde dans Pallas, et que nous ne pouvons concilier cette mesure avec celle de M. Shroter, qui donne à Pallas un diamètre apparent de $4\frac{1}{2}$ secondes.

Georg Christoph *LICHTENBERG's Vermischte Schriften; nach dessen Tode gesammelt und herausgegeben, von L. C. LICHTENBERG, Sachs. Gothaischem Legationsrath und F. KRIES, Professor am*

Gothaischen Gymnasium Vierter Band. 1802. In-8.° mit 6 *Kupfern.* — *Œuvres mêlées de* George Christophe *Lichtenberg, recueillies après sa mort, et publiées par L. C. Lichtenberg, conseiller de légation du duc de Gotha, et F. Kries, professeur au Gymnase de Gotha.* 4 vol. in-8.° 1802.

Parmi les différens morceaux qui se trouvent dans ce volume, on doit remarquer *l'Orbis pictus*, ou les observations sur les domestiques mâles et femelles, et les lettres que Lichtenberg a écrites d'Angleterre. La vie du capitaine Cook et celle de Pope, cette dernière presque toute entière d'après Johnson, a de l'intérêt par l'objet lui-même et la manière dont il est traité. Il est quelques pièces que l'on eût pu laisser. A juger d'après l'avant propos, ce volume sera le dernier des œuvres mêlées de Lichtenberg.

Les prix ont été distribués entre les étudians, le 4 juin, jour de naissance du roi d'Angleterre. Le programme qui annonce cette distribution vient de paroître. Dans l'introduction, l'auteur rend graces à la providence qui, pendant toute la guerre, a paru toujours protéger l'université. Suit une exposition des devoirs auxquels les professeurs doivent se croire obligés par cette grace particulière. Les prix distribués cette année pour l'encouragement des étudians ont donné une nouvelle preuve qu'un génie bienfaisant veilloit sur les destinées de Goettingue, puisque cette fois on a été obligé de donner plusieurs prix extraordinaires. En effet, outre les deux

prix extraordinaires de la faculté de philosophie qui avoient été remis l'année dernière et qui ont été remportés cette année, les facultés de théologie et de médecine ont reçu deux dissertations d'un mérite égal, et les juges ne savoient sur qui faire tomber leur choix. En conséquence, le gouvernement en réjouissance du retour du duc de Cambridge dans le pays d'Hanovre, et considérant que c'étoit la première distribution depuis la paix, a décerné dans ces deux facultés un prix à chacun des deux concurrens.

Les sujets des prix pour cette année avoient été *dans la faculté de théologie :* « quels sont les changemens les plus remarquables qu'à éprouvés la morale théologique, et quelles sont les causes qui ont le plus contribué à ces changemens. » MM. Horn, de Werden, et Mareinhecke, de Hildesheim, ont eu chacun un prix. Le prix homélitique, sur l'étroite union qui se trouve entre la foi et la vertu, a été adjugé à M. Auguste Petri, d'Hanovre.

Dans la faculté de droit : « établir quelle est la liaison entre la succession par intestat et la plainte d'inofficiosité, et jusqu'à quel point on peut argumenter de l'une à l'autre. »

M. Edouard *Suhœden*, de Hildesheim, a eu le prix.

Dans la faculté de médecine : « donner une détermination précise et fondée sur l'expérience et les observations de l'effet de la chaleur et du froid extérieur sur le corps humain en vie. »

M. *Bauer*, de Allendorf, et M. Ferdinand *Becker*, de Paderborn, obtinrent tous les deux le prix.

Dans la faculté de philosophie : « Exposer quels « étoient les dogmes des philosophes grecs et ro- « mains sur l'état des ames après la mort. » Le prix a été décerné à M. *Struve*, de Holstein.

Cette même faculté avoit à distribuer encore deux prix extraordinaires, l'un de cette année et l'autre de l'année précédente qui avoit été remis. Le sujet du dernier étoit : « exposer, d'après la nature de « l'esprit humain et des richesses elles-mêmes. Ainsi « que d'après l'histoire tant ancienne que moderne, « quelle influence et quels effets moraux politiques « et physiques, soit bons soit mauvais, a pu avoir « chez un peuple comparé à d'autres peuples moins « opulens, un superflu de numéraire se montrant « tout-à-coup ou venant peu-à-peu. »

Le mémoire de M. Frédéric *Junker*, du pays de Bade, a été couronné. La seconde question étoit : « donner une description géographique de la pres- « qu'île d'Arabie d'après Abulfeda, en expliquant cet « auteur, et en l'enrichissant d'un bon commen- « taire. » Le prix a été décerné à M. *Rommel*, de Cassel.

Les nouvelles questions proposées pour le 4 juin 1803, sont.

Pour la faculté de théologie : « Comme dans l'écri- « ture il est souvent question du *Pleroma*, ou accom- « plissement des propheties, il s'agit de faire de nou- « velles recherches sur la *Gnosis biblica*, sur sa vérité « et les idées qu'elle présente tant dans l'ancien que

« dans le nouveau testament, et les apocryphes, et « d'examiner sa liaison avec les opinions de ceux qui « ont été connus sous le nom de *Gnostiques* dans l'his- « toire de l'église du premier et du second siécle. »

Le sujet du prix homélitique est : « combien nous « devons nous mettre en garde contre les jugemens « d'une conscience erronée. »

Pour la faculté de droit : « exposer les principes « d'après lesquels les sentences en matière crimi- « nelle doivent avoir leur plein et entier effet, et « quelles sont les voies de droit admissibles contre « ces sentences. »

Pour la faculté de médecine : « quelles suites « désavantageuses sont à craindre, si l'on néglige « l'observation des crises qui proviennent dans les « maladies. »

La faculté de philosophie a demandé « la des- « cription du Caucase, c'est-à-dire la description « du pays et des peuples du Caucase, entre la mer « Caspienne et la mer Noire, l'Armenie et les plaines « de Sirac. D'après le XI.e livre de Strabon comparé « avec les nouveaux voyageurs, particulièrement « Guldenstadt et Reings. »

Ce programme nous en rappelle un autre qui a annoncé le changement de prorecteur du mois de mars dernier. Il est intitulé *Censura ingenii et morum D. Magni Ausonii cum memorabilibus ex ejus scriptis.* L'auteur n'a pas voulu parler du mérite littéraire d'Ausone, mais son intention a été de peindre le caractère de l'écrivain et celui du siécle dans lequel il vivoit. La Gaule étoit alors l'asile de

la littérature, qui s'étoit encore conservée dans la partie occidentale de l'empire romain. Il y avoit dans les villes principales des écoles et des instituteurs salariés (*professores*) ; mais tout l'enseignement se bornoit à la grammaire, la rhétorique et la poétique, il n'étoit question ni de sciences, ni de professeurs de philosophie, de mathématiques et d'histoire. C'étoit cependant dans ces écoles que se formoient les hommes d'affaires de toutes les classes. Ainsi l'instruction dans les sciences proprement dites étoit abandonnée à l'étude particulière, à la lecture des bons livres, à la routine et à la pratique ; dans une telle position et avec une constitution pareille, les études littéraires ne devoient pas jouir d'une grande considération. Tout gouvernement despotique conduit nécessairement avec le temps à ce mépris des sciences, et le despotisme militaire le premier. Jamais il ne s'étoit formé à Rome une classe proprement dite de savans ; seulement il se conservoit encore des anciens temps de la Grèce une ombre de cette classe, c'étoit les philosophes. Lorsque la religion chrétienne se répandit, le clergé eût pu faire faire de meilleures études ; mais il n'alla jamais au-delà des connoissances du temps, souvent même il les gâta ; l'éloquence de la chaire se formoit d'après les exercices scolastiques, et la philosophie dégénéra tout-à-fait en rêveries ou en subtilités absurdes. Dans les écoles, on demandoit seulement que l'on sût décliner un nom et tenir une plume. De la classe de grammaire, l'écolier passoit dans celle de rhétorique, et alors il savoit tout ; quel-

quefois, mais c'étoit déja beaucoup, on le confioit à un jurisconsulte, ou on l'envoyoit dans une des écoles de droit qui existoient encore dans un petit nombre de villes. Ce n'était que dans les grandes villes que les instituteurs des écoles étoient salariés; leurs appointemens leur étoient payés en nature, d'après une mesure fixée (*annonæ*). Ce qui étoit dans ce temps la manière usitée de salarier, et ce que dans notre siècle si raffiné nous desirerions voir revivre. Car si quelque chose doit porter un coup mortel à la culture, c'est bien surement la manière actuelle de salarier toujours en argent, tandis que le luxe croit sans cesse, et que l'or afflue tellement en Europe. L'auteur expose ensuite plus en detail, la constitution des écoles de ce temps. Elle n'étoit pas excellente, et cependant de temps en temps on vit percer quelques hommes de genie, mais aucun ne s'éleva jusqu'au goût pur du beau et du sublime. Des fleurs de rhétorique, des *Concetti* des antithèses, un luxe de tropes et de figures, tels étoient les ornemens après lesquels on couroit. C'est pourquoi les auteurs de ce temps sont ampoulés, obscurs et souvent inintelligibles. Les idées même les plus pitoyables et les plus triviales sont rendues dans les expressions les plus fleuries et les plus pompeuses. Les poetes se formoient seulement par la lecture; c'est pour cela qu'ils conservèrent toujours un langage plus supportable que les prosateurs, ils en étoient redevables à la langue poétique de Virgile. C'est l'avantage dont a joui Ausone, qui d'ailleurs n'avoit pas un très-grand génie poétique.

Ausone.

Ausone fut élevé à Bordeaux, où il naquit de parens de distinction : il obtint assez tôt une chaire de grammaire. Devenu ensuite professeur de rhétorique, il fut chargé par l'empereur Valentinien de l'éducation du prince Gratien. Lorsque le prince monta sur le trône, l'élève récompensa son instituteur par le consulat, en 379. Ce qui fait à Ausone le plus grand honneur, c'est que l'air de la cour et les récompenses qu'il reçut, ne le corrompèrent pas. Il se retira dans sa patrie, et y vécut en s'occupant des lettres. Nous pouvons donc lui pardonner ses mauvais poèmes, qui du reste sont assez instructifs pour ceux qui savent apprécier leur valeur. Ses vers à *la Moselle* sont estimables sous plusieurs rapports.

La cinquième collection des opuscules académiques (*opuscula academica collecta et animadversionibus locupletata vol. V.*) de M. Heyne, a paru aussi cet hiver. Les écrits académiques doivent être renfermés dans des bornes prescrites par le temps, le lieu, la position et les circonstances. Cette considération doit influer sur la manière de les juger. Continuer sans interruption cette sorte d'ouvrages pendant une suite d'années a bien ses difficultés. L'auteur, pour changer de ton, a quitté le vaste champ qu'il parcouroit, la comparaison des événemens politiques de nos temps avec des événemens pareils arrivés dans les anciens temps ; et il est passé à un autre objet, *à l'explication des tableaux de Philostrate*, considérée non pas tant, sous le rapport critique et exégétique que sous le rapport æsthétique. L'occasion lui en fut présentée par la collection de

tableaux donnée à l'université. Ces explications offrent une suite de 8 écrits académiques publiés depuis 1796 jusqu'en 1799. M. Heyne y a joint deux autres écrits sur les 17 tableaux du jeune Philostrate, et sur 14 descriptions de statues par *Callistrate*. Quoiqu'il voulût peu s'occuper du texte grec et encore moins le corriger, cependant plusieurs fois l'occasion s'en est trouvée, et souvent l'explication le lui prescrivoit ; quelquefois il n'étoit pas aisé de débarrasser la description des tableaux de son faux esprit et de ses ornemens sans goût ; par fois même il étoit impossible de trouver l'aperçu du tableau, l'idée de l'artiste et la manière dont il l'avoit rendue. L'auteur n'a jamais si bien senti la différence qui existe entre le sens de l'artiste, le sens du poète et l'affectation d'un bel esprit qui s'occupe seulement d'arrondir ses périodes et d'orner son langage. A ces écrits se trouvent joints 6 programmes qui annoncent les distributions des prix parmi les étudians, et les complimens de félicitation de l'Université, à feu *Kaestner* au sujet de son jubilé cinquantenaire. Du reste tous les différens morceaux qui se trouvent dans ce volume ont été travaillés avec beaucoup de soin. Dans les remarques il se trouve différentes observations critiques et littéraires qui sont développées davantage qu'elles ne pouvoient l'être auparavant dans un écrit qui ne portoit pas le nom de l'auteur. On a joint aux mémoires sur *Philostrate* un *épimetrum* qui offre un jugement général de l'ouvrage grec. On trouvera encore dans ce volume deux nouveaux mémoires : *Antiquior artium inter*

græcos historia, ad tempora sua probabiliter revocata. Pag. 338 et pag. 392, *Origines, vestigia et memoriæ artium et litterarum in Italia antiqua per tempora sua descripta.* Ces deux morceaux sont les résultats des travaux et des recherches de l'auteur, depuis qu'il commença à travailler cette partie de l'histoire de l'antiquité. Il n'y a admis que ces points principaux qui peuvent être prouvés historiquement, déterminés chronologiquement, et desquels on peut tirer des conséquences importantes pour ce dont il ne nous reste plus de monumens. En effet, la partie où la critique historique a été le plus négligée et où au contraire l'on s'est abandonné, a infiniment de spéculations fausses et imaginaires, c'est sans doute la mythologie et l'histoire de l'art de l'antiquité (1).

Gesetze und Verordnungen der einzelnen Europæischen Mœchte über Handel, Schiffarth und Asseccuranzen, seit der Mitte des 17 Jahrhunderts. — *Lois et ordonnances des différentes puissances de l'Europe, sur le commerce, la navigation et les assurances depuis la moitié du XVII.e siécle, avec quelques remarques explicatives.* 1802, *Roiver;* par G. S. De Martens. Première partie, *France.*

On a une grande quantité de lois sur le commerce et la navigation, qui ont paru dans les grands états de l'Europe, soit séparément, soit réunies, en col-

(1) Voyez, année VIII, t. III, p. 132 du *Magasin Encyclopédique*, la notice que j'ai donnée de cet ouvrage. A. L. M.

lections très-volumineuses. On avoit desiré depuis longtemps, que quelqu'un voulût s'occuper de choisir les plus importantes parmi ces lois, et en mit au jour une collection qui pût servir de manuel au jurisconsulte, à l'homme d'état et même au négociant. C'est pour répondre à ce desir, et favoriser particulièrement l'étude de l'histoire, du commerce général, ainsi que celle du commerce privé et du droit maritime, objets qui se trouvent tous deux réunis dans l'ouvrage, que l'auteur s'est décidé a faire paroître ce recueil. La première partie contient les lois pour la France; la seconde contiendra celles de l'Espagne et du Portugal; la troisième celles de l'Angleterre, etc. L'auteur ayant une trop grande abondance de matériaux, et craignant que sa collection ne devint trop volumineuse, a cru qu'il fallait se borner aux temps modernes, et il a choisi pour l'époque de laquelle il est parti, la moitié du XVII.e siécle, qui a été d'une importance si marquante dans presque tous les états, pour le commerce et les lois. Cependant, au commencement de toutes les sections, il y a joint aussi de courtes notices des lois plus anciennes, et il en a donné en extraits, les passages principaux; en général cette collection n'est pas une simple copie chronologique des lois, mais elle est aussi ordonnée systématiquement, c'est-à-dire, dans les principales branches, soit du commerce, soit du droit de commerce privé, l'auteur fait précéder une courte introduction historique, ensuite il donne les lois les plus importantes qui ont paru depuis le XVII.e siécle, en entier, et d'autres en extrait; et de cette manière,

il conduit l'histoire de la législation jusqu'aux temps modernes, par conséquent il fait aussi remarquer si, et comment, la révolution y a produit quelques changemens. Pour le droit commercial et maritime, par exemple, il rapporte, non seulement les lois principales qui ont subsisté jusqu'ici, comme celle de 1673, pour le commerce par terre; et celle de 1681, pour celui par mer; mais aussi il a donné dans des sections particulières, les lois les plus intéressantes, sur quelques matières séparées, dont il est question dans ces lois, le droit de naufrage, par exemple, les assurances, les courtiers, les jurandes et maîtrises, la liberté de commerce, la juridiction commerciale, etc. Il est quelques lois, dont il n'a dit qu'un mot en passant, parce qu'on attend en France une nouvelle législation qui a été annoncée par le projet du code de commerce. La plus grande partie du premier volume offre les lois qui regardent en général le commerce et la navigation de la nation; dans la première section, se trouvent les lois qui concernent les avantages accordés à la navigation française, sur celles des étrangers; depuis la fameuse ordonnance, sur le droit de 50 sols par tonneau de 1659, jusqu'à l'acte de navigation de 1793; dans la troisième, les ordonnances au sujet des ports libres et d'entrepôt; dans la neuvième celles qui concernent le commerce du Levant, soit avant, soit après la révolution; dans la onzième, celles qui regardent le commerce des colonies, avec des sous-divisions, pour le commerce des indes occidentales (outre les ordonnances de 1670, 1727, 1768, 1784 et autres, on

trouve dans cette sous-division les principales lois concernant l'esclavage des nègres, depuis le code noir, jusqu'à l'ordonnance de 20 mai, qui conserve l'esclavage dans les colonies), ainsi que pour celui du reste de l'Amérique, de l'Afrique, et des pays en général au-delà du Cap, pour lesquels il se trouve une histoire diplomatique assez détaillée des compagnies de commerce françoises, depuis 1661 jusqu'en 1791. Dans la deuxième section, il est question des péages et des douanes, avant la révolution, en peu de mots, il est vrai, cependant l'auteur y a conservé l'ordonnance de 1664, si importante pour l'histoire des péages. Dans la dix-huitème section, les principales lois sur les péages, depuis la révolution, se trouvent plus en détail, particulièrement tout le tarif de péage de 1791, tel qu'il a été publié en 1798, avec des additions.

Presque toutes les lois contenues dans ce volume, sont en françois.

(La fin au numéro prochain).

SUÈDE.

Progrès des lettres.

Depuis le règne du roi actuel Gustave III, les arts et les lettres ont repris en peu de temps un nouvel éclat dans ce pays. C'est à ce prince que la Suede doit un opéra national, et l'établissement de l'Académie de musique; celle de peinture et de sculpture lui doit de nouveaux règlemens: ce prince fonda en outre l'*Académie suédoise*, à l'instar de

l'Académie françoise, et jeta les fondemens du Musée royal. Sous ses auspices se sont distingués des poètes et des prosateurs du premier ordre ; il a animé, encouragé les chants des comtes *Gyllenborg*, *Creutz* et *Oxenstierna*, les *Kellgrén*, *Léopold*, *Bellmann*, *Thorild*, *Lidner*, *Franzén*, etc. Le recueil des pièces de M. *Léopold*, l'un des collaborateurs momentanées de *Gustave*, et qui a complétement réussi dans la satyre morale, a paru à Stockholm en 1800 et 1801 en deux volumes; on y trouve quelques morceaux inédits.

L'Académie suédoise a commencé à publier une nouvelle édition de ses mémoires in-8.° ; elle formera deux recueils, l'un contiendra les mémoires de l'époque de 1756 à 96, et déja imprimés; l'autre, ceux qui datent de 96, et sont encore inédits. Le I.er volume de chaque recueil à déja paru.

Astronomie.

MM. *Oeverbom* et *Swanberg* se sont occupés pendant l'été de l'année 1801 à faire construire en Laponie un édifice pour y pouvoir tracer un arc du méridien et faire tous les travaux relatifs à ce genre d'observations. Pour seconder leur zèle, l'Académie de Stockholm a fait venir de Paris un instrument très-exact dû aux soins officieux du célèbre C. *Delambre*, et au travail de l'habile artiste *Lenoir*. Les observations ont dû avoir lieu pendant le mois de février de l'année 1802, et les deux savans suédois se trouvent en correspondance réglée avec le secrétaire de l'Académie M. *Melanderhielm*,

de sorte que l'on a droit de s'attendre à une décision certaine sur cet important sujet. L'opération se fait aux dépens du gouvernement, qui vient de donner à l'Académie une nouvelle preuve de sa bienveillance, en lui faisant présent de la précieuse collection de morceaux d'histoire naturelle, en dépôt au château de Drottningholm.

HAMBOURG.

Musée de lectures.

M. CAMPE, le cadet, vient d'établir à Hambourg un Musée ou Cabinet de lecture qui a obtenu un succès mérité. On y trouve non-seulement les principaux journaux allemands, françois, anglois, hollandois, au nombre de près de 150, mais encore les ouvrages nouveaux les plus piquans, et des modèles ou chef-d'œuvres, envoyés par les artistes à qui cet établissement fournit ainsi un moyen, aussi prompt que commode, de faire connoître leurs talens. Le nombre des abonnés est plus considérable qu'on auroit lieu de le présumer dans une ville spécialement dévouée au commerce; il s'élève à plus de 400, parmi lesquels on remarque les noms les plus distingués. Ce Musée est le plus complet de ce genre, qui existe dans cette ville, et peut-être dans beaucoup d'autres; il est ouvert toute la journée, et offre à toute heure une foule de lecteurs, parmi lesquels beaucoup d'étrangers et de jeunes gens dont l'assiduité, le recueillement décèlent la plus louable émulation, et annoncent un

desir de s'instruire, qui ne peut qu'avoir des résultats avantageux. Le fondateur, maintenant en voyage, a cédé son établissement au libraire, M Schmidt, dont les lumières et l'honnêteté généralement reconnues, ne peuvent que contribuer à donner un nouvel accroissement à ce Musée.

RUSSIE.

Agriculture.

Un ukase de l'empereur régnant promet une récompense à quiconque introduira dans la culture une nouvelle méthode plus avantageuse, ou qui perfectionnera quelque ancienne invention, ou ouvrira une nouvelle branche de commerce, ou établira quelque nouvelle manufacture, ou enfin inventera quelque machine ou procédé utiles aux arts.

PÉTERSBOURG.

Généalogie impériale.

On a publié à Pétersbourg un arbre généalogique des empereurs et impératrices de Russie, accompagné d'emblèmes et de figures allégoriques, parmi lesquels se trouvent les portraits des dix souverains qui ont régné, depuis la fondation de l'empire par Pierre-le-Grand, jusqu'à S. M. l'empereur régnant, Alexandre I. Prix, 20 roubles les premiers exemplaires, et 10 roubles les autres.

MOSCOW.

Vert d'orties.

M. Nicolas *Kalugin*, citoyen de Moscow, ayant fait part à S. M. I. d'un procédé de son invention, par lequel on teint les étoffes de laine en vert foncé, avec le suc d'orties, en a reçu une gratification de 500 roubles, avec un ordre pour être placé dans une manufacture appartenant à la couronne, d'une manière convenable à ses talens et à ses lumières.

HONGRIE.

Littérature esclavonne.

La littérature bohémienne, ou l'esclavonne, à proprement parler, trouve en Hongrie des partisans fort zélés. Il s'est nouvellement formé dans ce royaume une société, dont le but est de cultiver et de répandre cette langue, qui étoit très en vogue il y a deux siécles. De leur côté, les savans et littérateurs de la Bohême font de grands efforts pour donner un nouvel éclat à leur langue nationale, et répandre les lumières dans les classes du peuple. On a traduit dans cette langue la *Macrobiotique*, ou l'*Art de prolonger la vie*, de HUFELAND; et on vient de publier l'annonce d'une traduction des deux meilleurs poètes classiques.

LONDRES.

Zodiaque de DENDERA.

M. le docteur HENLEY va bientôt publier un o..

vrage sur le Zodiaque de *Dendera;* il y cherche à faire coïncider les ténèbres rapportées par *Phlegon*; celles dont parlent les historiens chinois, qui eurent lieu sous le règne de *Quamvu*; à expliquer la discordance qui existe entre l'éclipse citée par *Ptolémée*, comme ayant été vue à Arbèle et à Carthage; enfin, à fixer l'époque de la naissance du Christ, conformément à la prophétie de Balaam. Cet ouvrage, sans doute très-savant, comme tout ce qui sort de la plume de M. Henley, paroîtra sous peu chez *Hamilton Falconcourt*, Fleet-Street.

Gravures.

M. ALEXANDER, artiste qui avoit accompagné le lord *Macartney* dans son ambassade en Chine, est maintenant employé à faire les dessins des monumens apportés de l'Ægypte, et se propose de les faire graver. Ils sont très-intéressans et d'une parfaite exécution.

Palæographie.

M. Penn a proposé les corrections suivantes à la copie de l'inscription de Rosette qu'il a donnée, et que nous avons insérée. (Ann. VIII, t. II, p. 504). (8 Μεμφει — (10 Οσιελος — (13 προσωφειλον — (15 ἀπο τε της — (18 εγλελειμενα — (19 προσταξεν — (22 τω Βασιλεϊτη — ωχυρωμενη — (27 τη χωρων ε ..... — (24 προσδιωρθωσαλο — (41 χρυ[σεον — (44 Μεμφει — (45 χρ[υσεα — (48 *effacez* τε — (52 ζυντελε....

BERLIN.

Astronomie.

L'Académie des sciences de Berlin vient de faire transformer, sous la direction du célèbre astronome BODE, l'ancien observatoire de cette ville en un temple d'Uranie, qui respire le meilleur goût, et où s'augmente sensiblement la collection d'instrumens déja fort considérable, et faite avec choix, ainsi qu'on devoit s'attendre des soins éclairés d'un savant tel que M. Bode, si fameux par ses superbes Cartes du ciel, publiées avec un texte françois, latin et allemand, et tant d'autres ouvrages, dont nous ne citerons que le Ciel étoilé, qui répond en quelque façon au Traité si ingénieux de Fontenelle sur la pluralité des Mondes, qu'il a en outre traduit en allemand.

*Voyage d'*Alexandre *HUMBOLDT.*

On trouve dans un journal de Berlin, qui paroît tous les mois (*Berlinische Monatschrift*), l'extrait intéressant d'une lettre de M. Alexandre de Humboldt. Il y rend compte des progrès de son voyage dans l'Amérique méridionale. Cette lettre est écrite de Contreras, près d'Ibagua, dans la Nouvelle-Grenade. Avant de quitter Carthagène, M. de Humboldt visita le bois de Turbaco, célèbre par la grosseur de ses arbres; quelques-uns ont jusqu'à huit pieds de diamètre, et de l'espèce nommée *Cavanillesia Mocondo*, déja reconnue par Jaquin, qui voyagea sous le règne de François I. M. de

Humboldt, qui se proposoit d'aller au Pérou, ne put résister au desir de se rendre à Santa-Fé-de-Bagota, pour y voir le célèbre botaniste Mutis, vieillard de 72 ans, et l'un des amis de Linné.

Ainsi, au lieu de faire la route par mer et de se rendre à Guayaquil, ce qui étoit beaucoup plus commode, il suivit par terre le chemin de Quito, par Santa-Fé. Il navigua d'abord pendant quarante-cinq jours sur le fleuve de la Madelaine, au milieu des orages les plus effrayans et des cataractes les plus dangereuses. Il dessina, dans ce voyage, la carte topographique du pays, en 4 feuilles in-folio, dont le vice-roi a gardé une copie. Arrivé à Honda, par cinq degrés de latitude septentrionale, il visita les mines de Mariquita et de Sainte-Anne. Il a trouvé, dans ce pays, des plantations considérables de caneliers et de muscadiers, et des forêts entières de l'arbre qui fournit le quinquina, et de l'amandier nommé, par les botanistes, *caryocar amygdaliferum*.

M. de Humboldt étoit alors accompagné d'un François nommé Desieux à qui le gouvernement espagnol a confié le soin de ces plantations. Nos voyageurs, arrivés enfin à l'entrée des Cordillières (*la Bocca del Monte*), en escaladèrent les premiers gradins, et parvinrent à la plaine de Bagota, l'une des plus élevées du globe : cette plaine fut jadis un lac de trente-deux lieues carrées de surface; au milieu est située la ville de Santa-Fé. M. de Humboldt y fut reçu comme en triomphe; soixante personnes à cheval vinrent au-devant de lui; le respec-

table Mutis lui avoit fait préparer une maison près de la sienne. Le Roi d'Espagne consacre 10 mille piastres par an à cet établissement de botanique. Depuis quinze ans, trente peintres y travaillent sous la direction de Mutis; ils ont exécuté 3000 dessins in-folio, qui ont tout le fini de la miniature. M. de Humboldt ne peut comparer la collection botanique de D. J. Celestino Mutis, qu'à celle de sir Joseph Banks de Londres. M. de Humboldt a mesuré la hauteur des montagnes qui environnent Santa-Fé, dont plusieurs s'élèvent à 2000 et 2400 toises. De Santa-Fé, il a dû se rendre à Quito, puis à Lima: Il devoit être à Acapulco au mois de mai de cette année, et c'est de-là, qu'après avoir parcouru le Mexique; il se proposoit de revenir en Europe par les Philippines et le Cap-de-Bonne-Espérance. Un tel voyage, exécuté par un homme aussi éclairé, promet aux sciences les plus heureux résultats..

PARIS.

Collége de France.

Le collége de France a fait, le 24, à sept heures du soir, l'ouverture de ses exercices pour le premier semestre de l'an 11. Les professeurs ont fait précéder l'ouverture des cours par une séance publique, dans laquelle on a lu plusieurs mémoires sur des objets de sciences et de belles-lettres.

Le C. Jérôme Lalande professera l'astronomie;

MAUDUIT, les mathématiques ; BIOT, la physique générale et mathématique ; LEFÈVRE GINEAU, la physique expérimentale ; CORVISART, la médecine ; PORTAL, l'anatomie ; VAUQUELIN, la chymie ; CUVIER, l'histoire naturelle ; et en son absence, DELAMETHERIE, la minéralogie ; DECANDOLLE, la physique végétale ; BOUCHAUD, le droit de la nature et des gens ; LÉVESQUE, l'histoire et la philosophie morale ; AUDRAN, les langues hébraïques, chaldaïque et syriaque ; CAUSSIN, la langue arabe ; PERILLE, les langues persanne et turque ; BOSQUILLON, la philosophie grecque ; GAIL, la littérature grecque ; DUFUIS, l'éloquence latine ; DELILLE, la poésie latine ; et COURNAND, la littérature françoise.

Conseil des arts et du commerce.

Le conseil des arts et du commerce du département de la Seine, a arrêté dans sa séance du jeudi, 29 vendémiaire, qu'il décerneroit deux prix au 1.er nivose an XII, conformément à l'arrêté du préfet, du 10 fructidor an X.

Le premier prix sera donné au mémoire qui aura le mieux traité la question du commerce d'entrepôt qui se fait aujourd'hui à Paris. En conséquence, les auteurs auront soin de porter leur attention sur les points suivans :

1.° Développer les causes qui ont rendu, pendant la guerre, Paris ville d'entrepôt ;

2.° Faire connoître les circonstances qui, depuis la paix, peuvent concourir à conserver le commerce d'entrepôt à la ville de Paris ;

3.° Indiquer les moyens à employer pour fixer en tout temps le commerce d'entrepôt dans Paris, notamment en perfectionnant la navigation de la Seine, et toutes les autres communications, soit par terre, soit par eau, vers les extrémités de la France, vers la mer et l'étranger;

4.° Déterminer l'influence que doit avoir sur le commerce de la France les nouvelles relations des habitans de Paris, résultantes du grand commerce d'entrepôt;

5.° Enfin, faire connoître quelle est l'influence des capitales commerçantes sur la prospérité des nations.

Le second prix sera donné à la meilleure construction en terre, jugée la plus propre à faire profiter les pauvres ménages des principes de l'économie des combustibles.

Chaque prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les auteurs des mémoires voudront bien les faire passer, avant le 1.er vendémiaire an XII, au secrétaire du conseil de commerce du département de la Seine, sous le couvert du préfet.

Ils y joindront, suivant l'usage, un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur du mémoire. Le billet ne sera ouvert qu'autant que le mémoire correspondant auroit mérité le prix.

L'on enverra à la même adresse, et de la même manière, les modèles, dessins et constructions qui font l'objet du second prix.

On

On aura soin de les accompagner d'une explication nette et précise qui en fasse connoître l'usage et l'utilité.

On observe que les constructions à feu dont il s'agit, étant destinées au service des ménages pauvres, doivent réunir à l'avantage d'économiser le combustible, celui d'être d'un prix à la portée de ceux qui doivent en faire usage.

Les prix seront donnés dans la séance du conseil de commerce du 1.er nivose an XII.

Les étrangers, comme les nationaux, sont également appelés à concourir, et leurs mémoires seront reçus, pourvu qu'ils soient écrits en françois ou en latin.

J. J. C. FARCOT, *membre du conseil des arts et du commerce, et président du bureau.*

PEUCHET, *secrétaire.*

Académie de Législation.

L'académie de Législation, établie quai Voltaire, n.° 2, hôtel Labriffe, a tenu une séance publique le 1.er frimaire an II, à 6 heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance étoit :

1.° Renouvellement du bureau et de trois membres de la commission.

2.° Discours d'ouverture; par le C. GALLAIS, professeur de logique, de morale et d'éloquence.

3.° Admission des membres résidans et non résidans.

4.° *De la vérité en matière de législation, et de la nécessité de bâser les lois sur le moyen de satisfaire pleinement aux besoins physiques de l'homme;* par le C. BOURBON BUSSET, défenseur officieux, membre de l'Académie.

5.° *Projet de code commercial et maritime uniforme, à établir entre la France et les nations étrangères, notamment la Hollande, l'Helvétie, l'Italie, le Portugal et les États-Unis;* par le C. BOUCHER, professeur à l'Académie de législation.

Société galvanique.

Le C. GAUTHEROT, dans la séance du 11 brumaire, s'est élevé contre les théories qui ont été données jusqu'à présent sur le galvanisme, il en a proposé une qu'il croit plus propre à expliquer les phénomènes que présente cette nouvelle branche de la physique.

Le galvanisme, d'après lui, est dû à des opérations purement chymiques, c'est le calorique qui se combine, soit avec l'électricité résineuse, soit avec l'électricité vitrée, et qui produit des phénomènes plus ou moins variés suivant les divers modes d'appareils dont on se sert pour obtenir ces combinaisons.

Le docteur NAUCHE, président de la société, a indiqué un procédé nouveau pour stimuler fortement les systèmes de l'économie, il consiste à faire communiquer les deux extrémités de la pile avec le sommet, et avec la base de la colonne vertébrale.

La personne soumise à cette expérience éprouve à la fois des éclairs, des saveurs acides ou alcalines, un agacement dans les dents, une plus grande sécrétion de salive, des contractions très-fortes dans les muscles du dos, et une excitation générale qui se propage dans tous les membres jusqu'aux extrémités des doigts et des orteils. Ce procédé a été désigné par son auteur, sous le nom d'excitation rachidienne. Il est très-propre à rappeler les noyés à la vie et à rendre, dans les cas d'hémiplégie, le mouvement aux parties qui en sont privées.

Le docteur Nauche, a fait avec les sénateurs Aboville et de Lespinasse, une observation curieuse et importante par les inductions qu'on peut en tirer, c'est qu'il est possible de faire à un aveugle, quelque forte que soit la cécité, des éclairs très-vifs et très-multipliés, en mettant une extrémité de la pile de Volta, en communication avec la main ou le pied, et l'autre avec la face, le cuir chevelu, et même le cou. Il existe là une ligne de démarcation, au-delà de laquelle ces éclairs ne peuvent plus avoir lieu.

Le docteur Nauche a aussi constaté avec ses collaborateurs Tourlet, Legallois, Bonnet, Doussin-Dubreuil et Pajot-Laforêt, 1.° que des applications réitérées du galvanisme, lorsqu'elles comprennent la moitié du tronc, occasionnent à la personne sur laquelle on les a faites, une grande agitation, beaucoup de rêves, des pleurs involontaires, une sécrétion augmentée de salive, d'un goût acide ou al-

calin, un bon appétit, une grande secrétion d'urine, un accroissement dans la chaleur et dans la transpiration ; une sueur abondante sur les parties galvanisées, et un grand trouble dans l'état du pouls, qui s'accélère et devient souvent imperceptible au moment des commotions ; 2.° qu'on peut augmenter l'action du fluide galvanique, en le soutirant avec une pointe, qui ne paroît agir qu'au moment du contact.

Il est parvenu aussi à stimuler isolément les organes, en dirigeant sur les troncs nerveux qui vont s'y distribuer, ou qui communiquent avec ces derniers, les deux extrémités de la pile, de la couronne à tasses ou de la cuve galvanique. Il a remarqué qu'en faisant les applications dans un bain chargé d'une dissolution saline, on peut obtenir une sorte de *bain galvanique*, dont les effets sont plus doux, et quelquefois plus avantageux que ceux qu'on obtient par les autres procédés.

Aveugles des Quinze-Vingts.

Le C. Forlenze, médecin-oculiste, avantageusement connu par les nombreuses et difficiles opérations, que ses voyages, dans les départemens de la république, l'ont mis à même de pratiquer avec succès, vient de demander la permission de visiter et d'opérer les aveugles de la maison nationale des Quinze-Vingts, qui lui paroîtroient susceptibles de recouvrer la lumière. Le ministre de l'intérieur, jaloux de donner à cet établissement une preuve de

l'intérêt que lui inspirent les infortunés qui y sont admis, s'est empressé d'accueillir les offres de ce médecin, et de lui donner l'autorisation dont il avoit besoin; il a également transmis les instructions nécessaires à l'administration de cette maison, dont le zèle ne peut que concourir efficacement à seconder les intentions bienfaisantes du ministre et les talens distingués du C. Forlenze.

Vénus de Médicis.

La Vénus de Médicis est en route, et bientôt nous posséderons ce chef-d'œuvre de la sculpture à Paris. Elle est partie de Marseille vers le milieu du mois de vendémiaire; la grande sécheresse qui a rendu impraticable le canal du centre, est sans doute la cause qui a retardé son arrivée.

Capitaine BAUDIN.

On vient de recevoir des nouvelles de l'expédition du capitaine BAUDIN; le vaisseau *le Naturaliste*, étoit arrivé le 29 floréal, au port Jackson. Il avoit été séparé du *Géographe* par le mauvais temps, et le capitaine étoit résolu, s'il n'en étoit pas rejoint sous quelques semaines, de faire voile vers l'Ile-de-France. D'un autre côté, des lettres écrites de Botany-Bay, sous la date du 3 juin, et arrivées à Londres, ont annoncé que le vaisseau de S. M. britannique, l'*Investigator*, avoit rencontré le *Géographe* au sud de la Nouvelle-Hollande, sans qu'il eût éprouvé le moindre accident.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE.

Début de M.lle GEORGES WEIMER.

Les débuts de femmes se sont succédés, avec une rapidité étonnante, depuis quelque temps. M.lle *Georges Weimer*, qui a paru, pour la première fois, dans le rôle de Clytemnestre, le 7 frimaire, n'est pourtant pas la dernière, et on en promet encore au public trois ou quatre autres. La beauté de M.lle Georges étoit déja célèbre, aussi son entrée a-t-elle été vivement applaudie. Sa beauté l'a fait écouter d'abord avec indulgence; et le talent qu'elle annonce l'a fait entendre ensuite avec plaisir. Sa taille, son organe l'appellent à l'emploi des reines. Si elle justifie les espérances qu'elle donne, elle deviendra l'ornement de la scène françoise.

THÉATRE FEYDEAU.

Joanna.

Cet opéra en deux actes, annoncé comme une nouveauté, et joué le 3 frimaire, est une ancienne pièce du C. MARSOLLIER, donnée jadis sous le titre d'*Emma*, avec assez peu de succès. La musique nouvelle est de MEHUL; elle n'a pas peu contribué à soutenir la pièce.

Théâtre Louvois.

La Saint-Jean, ou *les Plaisans.*

Cette comédie en trois actes et en prose, jouée pour la première fois le 4 frimaire an 11, est tombée tout-à-fait : elle n'a même pas été achevée, malgré les efforts de *Picard*, qui vouloit haranguer le public, et dont la voix a été étouffée par les sifflets.

Théâtre du Vaudeville.

Les Préventions d'une Femme.

Une comédie en trois actes est une chose assez rare au Vaudeville. Le C. Radet est, jusqu'à présent, le seul qui ait réussi complétement dans ce genre d'ouvrage. Sa nouvelle pièce n'a eu, à la première représentation, donnée le 27 brumaire, qu'un succès contesté. Des suppressions heureuses et quelques changemens, en rendant plus vive la marche de la pièce, l'ont fait entendre plus favorablement. Le sujet est tiré d'un conte de M.me de Genlis, inséré dans un des derniers volumes de la bibliothéque des romans.

M.me *de Nelfort*, femme très-aimable, mais un peu prude, et très-prévenue contre les jeunes gens du jour, vient passer quelque temps chez M. *Dolban*, son oncle ; elle y trouve *Luzy*, jeune homme, qui a fait autrefois bien des étourderies, et qui s'est fait connoître dans le monde par plusieurs aventures galantes. M.me de Nelfort ne croit pas pouvoir dé-

comment rester dans la même maison qu'un tel homme ; et elle déclare à son oncle, qu'elle partira le lendemain, si Luzy reste chez lui. Ce jeune homme, qui est revenu de ses erreurs, est chéri de toute la maison. On emploie tout pour faire changer de résolution M.me de Nelfort : elle consent enfin à rester. Peu-à peu elle revient de ses injustes préventions ; et après s'être assurée de la *Conversion* parfaite de Luzy, elle consent à lui donner sa main. Tous les moyens employés par l'auteur, pour faire revenir de ses préventions M.me de Nelfort, ne sont pas également heureux : quelques-uns, pourtant, sont neufs ; entre autres, la scène charmante où Luzy, prenant des mains d'un enfant, la soie que devide M.me de Nelfort, se trouve ainsi à ses pieds, et lui fait sa déclaration. Le dénouement n'est pas sans défaut ; mais la pièce est en général fort agréable, et une des meilleures données depuis quelque temps au Vaudeville.

M.me *Belmont* joue parfaitement le rôle de M.me de Nelfort, et le petit *Blosseville* est charmant dans un rôle d'enfant, qu'il joue avec un aplomb et une intelligence au dessus de son âge.

LIVRES DIVERS (1).

SCIENCES ET ARTS.

FRANZŒSISCHE Annalen für die allgemeine Naturgeschichte, Physik, Chemie, Physiologie und ihre gemeinnützigen Anwendungen. Herausgegeben von D.r C. H. PFAFF, in Kiel; und D.r FRIEDLAENDER, in Paris. C'est-à-dire : *ANNALES françoises de l'Histoire naturelle générale, de la Physique, de la Chymie, de la Physiologie, et des applications utiles de ces sciences : publiées par le D.r C. H. PFAFF, à Kiel; et le D.r FRIEDLAENDER, à Paris.* 3.e cahier. Hambourg, chez *Frédéric Perthes.* 1802. In-8.°

En annonçant le premier cahier de cet ouvrage périodique (2), nous avons fait connoître le plan d'après lequel il est rédigé. Comme la plupart des morceaux contenus dans ce troisieme cahier, sont connus en France, nous nous contenterons de les indiquer ici. La partie consacrée aux mémoires étendus contient le second mémoire du C. Volta, sur les phénomènes de la pile inventée par lui, et sur sa théorie électrique; la description d'un poêle construit d'après les principes des cheminées suédoises, par le C. Guyton, avec un appendix de M. Friedlaender, sur les essais faits en France, dans l'intention de trouver des moyens d'économiser les combustibles; le rapport des CC. Fourcroy et Vauquelin, sur l'essai du C. Brogniard, de fixer les oxydes sur les vernis. Plusieurs autres mémoires de physiciens et naturalistes françois se trouvent ici par extrait; tels

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

(2) Voyez *Magasin Encyclop.* Année VIII, t. II, p. 117.

sont : le mémoire du C. Coulomb, sur le magnétisme; celui du C. Mirbel, sur l'économie végétale ; celui du C. Delille, sur le palmier Doüm, etc. Dans une lettre adressée à M. *Pfaff*, M. Friedlaender donne un aperçu général des derniers travaux des savans de la France, dans les différentes sciences auxquelles ces annales sont consacrées. Le cahier est terminé par différentes notices et nouvelles relatives à ces mêmes sciences, et par la biographie du chymiste Clouet. T. F W.

ARITHMÉTIQUE.

ARITHMÉTIQUE D'ÉMILE, contenant l'augmentation, la diminution et la comparaison des nombres : avec une exposition du nouveau système des poids et mesures. Ouvrage que le conseil d'instruction publique, établi près le ministre de l'intérieur, à Paris, a mis, l'an 7, dans la liste des livres élémentaires. Seconde édition, considérablement augmentée ; entre autres, de la partie des logarithmes et des principes des changes et des arbitrages, avec des tables des rapports réciproques des mesures de France, d'Angleterre, de Zurich et de Berne. Par EM. DEVELEY, *professeur de mathématiques dans l'académie de Lausanne.; avec cette épigraphe :*

> Que votre élève n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. EMILE, liv. III.

Paris, 1802. 1 vol. in-8.° de 512 pages, avec un tableau, chez *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel Cluny. Prix 4 fr. 50 cent., broché, papier ordinaire, et 5 fr., papier fin.

Nous avons annoncé (1) la première édition de cet ouvrage qui a paru en 1795. Voici le détail des choses neuves qu'elle contient : Une démonstration de ce principe, que deux facteurs, ou trois facteurs,

(1) *Magasin Encyclopéd.* Année I, t. V, p. 279 et 418.

multipliés entre eux dans un ordre quelconque, donnent toujours le même produit. — Quelques détails sur les nombres premiers, et une table de ces nombres. — Quelques changemens dans l'exposition des principes de la division. — Les propriétés de certains nombres comme divisible par d'autres nombres. — Le moyen de trouver les diviseurs premiers et non-premiers d'un nombre donné. — La méthode du plus grand commun diviseur de deux nombres. — Une manière toute différente de présenter la division d'un nombre plus petit par un nombre plus grand, ainsi que de l'augmentation et la diminution des fractions ordinaires. — Un plus grand détail sur les fractions decimales périodiques, et des règles pour convertir en fractions ordinaires toutes les fractions décimales. — De nouveaux problèmes à la suite des quatre règles. — Un développement nouveau et beaucoup plus étendu de tout ce qui concerne les rapports et proportions. — La regle de trois composée; les regles d'interêt, d'escompte, de société, d'alliage, d'une et de deux fausses positions. — Plus de détails sur la règle conjointe, et quelques exemples de changes et d'arbitrages. — Les propriétés des progressions. — Les logarithmes. — Plusieurs notes dans le courant de l'ouvrage, et d'autres plus longues ou moins élémentaires, rassemblées à la fin. — Des tables des rapports des nouvelles mesures françoises ou anciennes, et des anciennes aux nouvelles. — Des tables des rapports des anciennes mesures de Zurich et de Berne aux mesures decimales et réciproquement. — Enfin des tables contenant les rapports réciproques des mesures angloises et françoises, d'après l'étalon apporté dernièrement d'Angleterre à Paris par le C. *Pictet*, et comparé au mètre définitif par une commission de l'Institut national, composée des CC. *Legendre*, *Méchain* et *Prony*. C.

PHYSIQUE.

ESSAI sur l'art d'observer et de faire des expériences; seconde édition considérablement changée et augmentée, par Jean SENNEBIER, *membre associé de l'Institut national, de diverses académies et sociétés savantes, bibliothécaire de Genève.* Genève, chez *Paschoud*, libraire; et Paris, *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42; les frères *Levrault*, quai Malaquais; *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai de Voltaire, n.° 10. 3 vol. in-8.° de 417, 350 et 294 pages. An X. — 1802.

L'art de bien observer est le véritable moyen de guider dans la noble recherche de la vérité; aussi doit-on savoir gré au philosophe qui nous dirige dans cet art si difficile. L'ouvrage de M. Sennebier est déjà connu; il a fait à cette nouvelle édition des additions qui la rendent précieuse. Cet ouvrage doit plaire au métaphysicien, au physicien, au naturaliste, il leur est indispensable. Le choix des faits, la finesse des résultats, le bel ordre de l'ensemble, tout recommande cet ouvrage, autant que le nom de l'auteur, qui s'est rendu célèbre par des expériences bien faites et par une suite de travaux intéressans et utiles. A. L. M.

COURS de Physique céleste, ou *LEÇONS sur l'explication du système du monde, données en l'an X, par J. H. HASSENFRATZ, instituteur de physique.* 1 gros vol. in-8.°, avec 29 planches. Prix, pour Paris, 7 fr. et 8 fr. 50 cent. pour les départemens, franc de port. A Paris, à la Librairie économique, rue de la Harpe, n.° 117.

Ce Cours de Physique céleste n'est, à proprement parler, qu'un extrait d'un ouvrage sur lequel l'opinion du monde savant a devancé le juge-

ment de la postérité; c'est en quelque sorte un abrégé du système du monde de *P. S. Laplace*, mis dans un ordre propre à l'enseignement, et augmenté de figures et de démonstrations qui le rendent élémentaires. Aussi ce grand géomètre, sous les auspices duquel il a été entrepris, a-t-il bien voulu le revoir; il sert de base aux leçons que le C. Hassenfratz donne à l'école polytechnique. Cet ouvrage se distingue par l'excellence de la méthode, sa simplicité et sa clarté. A. L. M.

Optique.

Traité d'Optique, par Lacaille; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, particulièrement de la marche des images dans les instrumens d'optique, des lunettes achromatiques et de Piris; par plusieurs élèves de l'école polytechnique; ornée de toutes les planches de l'ancienne édition, auxquelles on en a ajouté de nouvelles. 1 vol. in-8.° Prix, pour Paris, 3 fr., et 3 fr. 75 cent., franc de port, pour les départemens. A Paris, à la Librairie economique, rue de la Harpe, n.° 117.

Astronomie.

Mechanik des Himmels von P. S. Laplace, Mitglied des Erhaltungs-Senats der Franzœsischen Republik, des National-Instituts, und der Commission fur Meeres-Lange. Aus dem Franzoesischen übersetzt und mit erlæuternden Anmerkungen versehen von J. C. Burckhardt. Zweyter Theil. Berlin, bey *F. T. Lagarde.* 1802. in-4.° *C'est-à-dire, Mécanique céleste, par le C. Laplace, sénateur, membre de l'Institut national, etc.; traduite et augmentée par J. C. Burckhardt.* 2 vol. Berlin. *Lagarde.* 1802. In-4.°.

Nous avons annoncé le premier volume de cette excellente traduction de cet immortel ouvrage. Les

notes de M. Burckhardt la feront rechercher avec un grand intérêt. A. L. M.

Histoire naturelle.

Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique. En 20 volumes grand in-8.° environ, ornés de planches en taille-douce. A Paris, chez *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16, quartier de l'Odéon.

Rassembler les découvertes récentes, réunir les observations éparses des naturalistes modernes aux notions déja acquises; présenter un précis de matériaux disséminés dans une grande quantité de livres, en sorte qu'il tienne lieu d'une bibliothéque en ce genre; lui donner la forme la plus convenable et la plus propre à propager l'instruction et à faciliter les recherches, c'est en partie le but de l'ouvrage que nous annonçons. La méthode adoptée pour éviter toute équivoque, est l'exactitude dans les descriptions, aussi indispensable à la clarté et à la précision dans les sciences, que la définition des mots dans le discours ordinaire. Chaque article commence par une esquisse fidelle, mais point trop minutieuse, de l'objet auquel il est consacré; et afin de se rendre d'abord intelligible, particuliérement aux étrangers, chaque nom, ou titre d'article, est accompagné de la désignation employée par Linnæus, Latham et d'autres auteurs. Les détails anatomiques ne viennent point se mêler aux descriptions; ils forment une science distincte, dont on ne s'occupe pas généralement. Les rédacteurs n'ont pas négligé néanmoins d'indiquer les particularités les plus remarquables du squelette, et de l'organisation interne de plusieurs animaux, comme ils n'ont pas omis de courtes dissertations sur les points de critique de quelqu'intérêt. A la suite des descriptions, ils donnent la peinture des mœurs et des habitudes des

animaux, ainsi que les propriétés des substances inanimées.

Lorsqu'on voudra parcourir avec fruit ce dictionnaire, il suffira d'avoir sous les yeux les articles des généralités, et l'on s'y instruira de l'ordre dans lequel il faut lire les articles particuliers, et étudier avec méthode l'histoire de la nature.

Un autre avantage que l'on ne rencontre dans aucun livre de ce genre, et qui paroîtra sans doute très-précieux dans celui-ci, ce sont les tableaux analytiques qui l'accompagnent, et au moyen desquels on pourra apprendre l'histoire naturelle comme dans un livre élémentaire. D'un autre côté, le discours préliminaire présente d'une manière rapide, mais néanmoins assez étendue, l'état actuel de la science, et les moyens d'en accélérer les progrès.

Cependant, ce n'est pas dans ce seul cercle de connoissances qu'est circonscrit le nouveau dictionnaire. Les sciences qui ne sont point appliquées à des objets d'utilité, peuvent bien fournir de brillantes théories, aliment de la curiosité, et sujet d'admiration; mais elles ne sont pas propres à exciter l'intérêt général.

Quelques attraits que présente l'histoire naturelle, quelques charmes que l'on ressente à observer et à contempler les œuvres diverses de la création, l'ame n'est point complétement satisfaite, si ces observations n'aboutissent qu'à des connoissances stériles, c'est-à-dire, sans aucun fruit pour l'utilité publique ou particulière. C'est en étudiant les mœurs des animaux, que l'on apprend les meilleures méthodes d'élever, de nourrir et de soigner ceux que l'homme a conquis sur la nature; que l'on peut espérer de s'emparer de nouvelles espèces; que l'on sait faire tomber dans les piéges les animaux sauvages dont la chair nous nourrit, ou dont la dépouille est un objet de commerce; que l'on étend les produits de la pêche; que des insectes, des coquillages et des vers marins, deviennent de puissans mobiles de la richesse des nations, par les substances qu'ils four-

nissent aux arts et aux manufactures ; qu'enfin, l'on fait la guerre avec succès aux animaux nuisibles, et que l'on parvient à s'en préserver, et à arrêter les progrès de la multiplication trop souvent excessive de quelques espèces. C'est par les préceptes de la physiologie végétale, que l'on distingue le sol dans lequel le germe des plantes doit se développer avec plus de vigueur, le genre de culture le plus propre à celles qui servent à la nourriture et à l'habillement des hommes, les soins et les ménagemens qu'exigent celles que l'on a transplantées d'une terre étrangère ; le parti le plus profitable que les arts et l'économie peuvent en tirer ; les signes auxquels on reconnoît les plantes malfaisantes, etc., etc. C'est par l'exercice de la minéralogie, que l'on saisit les principales propriétés chymiques des minéraux, et leur emploi dans les arts ou en médecine, et que le propriétaire sait de quelles sortes de terres son domaine est composé, s'il contient de la marne fertilisante, de l'économique charbon de terre, du minéral en quantité suffisante pour y établir des forges, si l'échantillon d'une mine promet une exploitation avantageuse, etc., etc.

L'on sait combien l'état de l'atmosphère et la plupart des météores influent sur l'économie animale et sur l'agriculture ; l'on s'est attaché à les décrire dans cet ouvrage, ainsi que les phénomènes les plus frappans, tels que les marées, les volcans, les trombes, les orages, etc. ; et afin de ne rien laisser à desirer, l'on donne même des notions élémentaires de physique et d'astronomie, avec un aperçu des rapports qui existent entre le globe de la terre et les corps célestes, et de l'action qu'ils exercent réciproquement les uns sur les autres. Enfin l'on y trouvera un résultat satisfaisant de toutes les expériences faites jusqu'à ce jour sur l'électricité et le galvanisme, ces deux agens actifs répandus dans les êtres animés, comme dans les substances inorganiques.

Tel est le plan vaste et entièrement neuf de ce dictionnaire.

dictionnaire. Il ne pouvoit être l'ouvrage d'un seul, et chacun de ses rédacteurs s'est chargé de la partie qui lui est plus familière. Les anciens dictionnaires d'histoire naturelle, outre qu'ils ne sont plus au niveau des découvertes, contiennent peu de choses sur l'agriculture et l'économie rurale, et ceux qui traitent de ces deux arts, n'y réunissent point l'histoire naturelle. Ce nouveau dictionnaire n'a donc rien de commun avec ceux qui l'ont précédé, ce livre manquoit absolument, et on le desiroit depuis longtemps. Indépendamment de l'histoire naturelle proprement dite, il embrasse tout ce que l'agriculture, l'économie rurale et domestique, le commerce et les arts peuvent en emprunter. Utile à toutes les époques de la vie, il convient également à tous les états; et afin qu'il satisfasse aussi tous les goûts, l'on n'en a pas écarté les objets de pur agrément.

L'histoire naturelle s'est tellement agrandie, depuis une trentaine d'années, son application aux arts, à l'agriculture, le premier de tous et à tous les objets d'utilité ou d'agrément, a reçu des développemens si étendus; l'on a fait un si grand nombre de découvertes qu'il étoit impossible de fixer d'une manière sûre le nombre des volumes de ce dictionnaire; quand l'on considère surtout la manière large dont les articles importans ont été traités. Voyez à cet effet, dans les trois volumes qui paroissent, les articles, *Abeille*, *Agami*, *Ai*, *Aigle*, *Air*, *Alimens*, *Alouette*, *Ane*, *Anguille*, *Animal*, *Araignée*, *Arbre*, *Argent*, *Argile*, *Arsénic*, *Artichaut*, *Asperges*, *Avoine*, *Autour*, *Baleine*, *Basalte*, *Batate*, *Bécasse*, *Betterave*, *Bismuth*, *Blé*, *Bois*, *Botanique*, etc. etc. Aussi l'on peut regarder cet ouvrage comme une véritable encyclopédie d'histoire naturelle, à laquelle il ne manquera rien d'important ni d'utile.

D'après la demande d'un grand nombre de souscripteurs, afin de satisfaire entièrement le public et de ne rien lui laisser à desirer, cet ouvrage est orné

de *figures dessinées d'après nature*, représentant les objets les plus utiles, les plus intéressans ou les moins connus des trois règnes de la nature.

Les auteurs donnent en général une figure de chaque genre dans les classes qui sont les moins familières au plus grand nombre des lecteurs, tels sont, les Poissons, les Insectes, les Reptiles, les Coquilles, les Vers, les Mollusques, etc. Ils figurent aussi toutes les plantes étrangères qui ne sont connues que d'un petit nombre de personnes, quoique précieuses pour l'homme, soit comme objets d'aliment, comme matière première dans les arts ou comme remèdes, et par conséquent si intéressantes à connoître, telles que l'*Encens*, le *Cocotier*, le *Poivre*, le *Girofle*, la *Cannelle*, le *Thé*, la *Casse*, le *Coton*, l'*Indigo*, l'*Acajou*, la *Muscade*, la *Pistache*, l'*Ipepacuanha*, le *Bananier*, la *Soude*, le *Camphre*, le *Manhiot*, le *Genseng*, l'*Olivier*, le *Jalap*, l'*Ananat*, le *Bresillet*, le *Bambou*, le *Café*, l'*Igname*, etc.

Enfin, pour que le savant comme l'élève, l'amateur comme celui qui veut acquérir des connoissances plus profondes, trouvent également dans le nouveau dictionnaire tout ce qui peut les intéresser, et pour en faire un ouvrage élémentaire et vraiment national, ils donneront à la fin les caractères génériques de toutes les parties de l'histoire naturelle, sur un assez grand nombre de planches, pour que chaque caractère soit distinct et facile à reconnoître.

Les dépenses dans lesquelles jettent les figures, toutes dessinées et gravées avec un soin particulier, et l'augmentation considérable du papier et de la main-d'œuvre, forcent le libraire à porter le volume broché à 6 fr. 50 c. pour les souscripteurs, pris à Paris. Chacun de ces volumes est grand in-8.° sur beau papier, de 5 à 600 pages, orné de figures; et, par le moyen d'une grande justification et du caractère de petit-romain, qui ne peut fatiguer la

vue la plus foible, il entrera plus du double de matière que dans un gros volume ordinaire du même format.

Cet ouvrage, immense à la vérité, mais qu'il est impossible de renfermer dans des bornes plus étroites, sans le mutiler et lui oter la plus grande partie de son utilité, formera environ 20 volumes, et est offert au public par livraisons de 3 volumes chacune. Il en paroîtra une livraison régulièrement tous les trois mois. Les souscripteurs qui laisseront écouler cet espace de trois mois sans retirer leur livraison, époque où il en paroîtra une nouvelle, payeront chaque volume 7 fr. 50 c. au lieu de 6 fr. 50 c.

La première livraison de 3 volumes paroît actuellement, elle va jusqu'au mot CHEVAL; son prix est de 19 fr. 50 c. brochée et prise à Paris, jusqu'au 30 pluviose an XI, que paroîtra la seconde, et à cette époque elle sera de 22 fr. 50 c., et ainsi de toutes les suivantes. Cette mesure, par laquelle les volumes augmentent de 1 fr., lorsqu'il paroît une nouvelle livraison, est commandée par les circonstances, et le retard que l'on mettroit à retirer les livraisons, feroit éprouver des pertes considerables (1).

BOTANIQUE.

TAFELN der allgemeinen Naturgeschichte nach ihren drey Reichen, nebst vollständiger Enumeration aller bis jetzt bekannten Natur-Cœrper und synoptischer Uebersicht ihrer Kennzeichen; herausgegeben von F. J. BERTUCH. Gewœchs-Reich. I.es und II.es Heft. C'est-à-dire, *TABLES de l'Histoire naturelle generale et universelle, d'après les trois règnes, auxquelles on a joint l'énumération complète de tous les corps de la nature, connus jusqu'à présent,*

(1) Les personnes qui voudroient recevoir cet ouvrage franc de port par la poste, seront obligées, attendu la grosseur des volumes, d'ajouter deux fr. pour chacun d'eux.

et la table synoptique de leurs caractères ; publiées par F. J. Bertuch. Règne végétal. I.er et II.e cahier. Weimar, au Comptoir d'Industrie. 1801 et 1802. In-4.°

Nos lecteurs connoissent déja cette utile entreprise de M. *Bertuch* par l'extrait étendu du prospectus imprimé dans ce journal (1), et par l'annonce que nous y avons insérée de la première livraison du règne animal (2). Le plan d'après lequel M. Bertuch traite le règne végétal est conforme à celui du règne minéral dont nous avons parlé. Il commence par donner un tableau systématique des classes, des ordres et des familles du règne végétal. A ce tableau général, il en joint un autre plus détaillé, qui contient les genres et les espèces compris sous chaque famille. Ce tableau contient six colonnes, dans lesquelles sont placés les noms allemands, latins, françois et anglois, l'indication de l'ouvrage où chaque espèce est figurée, ou bien de la planche de l'ouvrage même de M. Bertuch, lorsque l'espèce en question s'y trouve représentée; enfin la patrie de chaque espèce. Après ce tableau se trouvent dans chaque livraison les gravures exécutées avec soin, et elle est terminée par des tableaux synoptiques très-utiles, pour faciliter aux amateurs de la botanique le coup-d'œil général sur la science et la comparaison des différens genres et espèces qui ont quelqu'analogie. Ces deux livraisons contiennent les six familles des *Frugariæ*, ou du *premier ordre*, savoir, les *Drupiferæ*, les *Prockiæ*, les *Pomiferæ*, les *Spiræ*, les *Senticosæ* et les *Myrtoideæ ;* et de plus, les deux premiers genres des *Grainales*, qui forment la première famille des *Columniatæ*, ou du second ordre des *Rosacées*, ou du premier ordre.

T. F. W.

(1) Année VI, t. I, p. 72-83.

(2) Année VII, t. II, p. 557.

PHYSIOLOGIE.

HISTOIRE naturelle de la peau, et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps, ouvrage renfermant les vrais moyens de guérir les affections dartreuses et les maladies chroniques, avec des observations importantes sur la naissance et le caractère moral des enfans, et sur la durée de la vie; par J. BANAU, médecin consultant. Se trouve à Paris, rue de Savoie, quartier Saint-André-des-Arcs, n.° 9; et à l'imprimerie des anciennes *Petites-Affiches*, rue Neuve-Saint-Augustin, maison de la Correspondance, n.° 582; et à Nanterre, route de Saint-Germain, chez l'*Auteur*. An X.—1802. In-8.° 448 pages.

L'histoire naturelle de la peau est celle du *tissu cellulaire*. Le principe matériel des maladies est enfermé dans les intestins vésiculaires de ce tissu. La peau jouit d'un mouvement général de la circonférence au centre, et du centre à la circonférence; elle est en rapport avec tous les centres d'action qui se trouvent dans l'intérieur du corps. La santé dépend du bon état de la peau. La peau est susceptible des plus légères impressions : l'imbiber, la nourrir, l'humecter, la polir avec des pommades cosmétiques, les mucilages, les onctions détersives et amères, voilà ce qui convient à sa nature. Les moyens sont simples, ils sont les vrais conservateurs de la santé. Les mains sont en rapport ou en harmonie avec toutes les formes intérieures; semblables au cadran d'une horloge, elles indiquent la disposition du mouvement de son intérieur. Le visage renferme l'ensemble du dessin des proportions extérieures du reste du corps. Ces rapports de notre organisation appartiennent aux productione magnifiques du tissu cellulaire. Toutes les fois que par des onctions balsamiques et émollientes, ou par d'autres procédés, un art salutaire saura multiplier toutes les propriétés

élastiques du tissu cellulaire de la peau, on pourra se conserver au-delà du terme ordinaire de la vie. Cette vertu réside particulièrement dans l'eau d'écorce d'orme pyramidal. Employée en bains, en onctions et comme boisson, elle attire comme une espèce d'aimant les acrimonies, et attaque les matières chroniques, les cavités les plus profondes, etc.

Tels sont à peu près les principes que l'auteur établit et développe dans son ouvrage. L.

Histoire anatomique, physiologique et optique de l'œil, pour servir d'introduction aux autres ouvrages sur les maladies et les opérations des yeux du même auteur, et d'examen à ceux qui se destinent à cette pratique; par le professeur Lefebure, *docteur en médecine et en chirurgie de Leipsick, oculiste de Vienne en Autriche, de Dresde et de Munich.* A Paris, chez *Amand Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n.° 31; et à Strasbourg, même maison de commerce, rue du Dôme, n.° 26. An XI. — 1803. In-8.° de 250 p. Prix, 3 fr. 50 c. pour Paris, et 4 fr. 50 c. franc de port pour les départemens.

D'après la description anatomique de l'œil, publiée en latin à Gœttingue, l'an 1755, par *Jean-Geoffroi* Zinn, avec beaucoup de figures exactement dessinées, et d'après ce que *Haller* a écrit à ce sujet à différentes époques, il reste peu de choses à desirer. Le C. *Lefebure* a puisé principalement dans ces deux sources; souvent traducteur et abréviateur, il n'a fait que résumer Zinn et Haller. Souvent aussi il donne ses propres observations qu'il a démontrées dans ses cours publics. Il commence cette description historique par les parties les plus apparentes de l'œil; c'est-à-dire, par les tégumens, les paupières, etc. Pour passer du couvrant au recouvert, il est forcé de laisser la splanchnologie. Il décrit l'ostéologie de la cavité orbitaire. En démontrant dans l'os coronal la dépression qui reçoit la

glande lacrymale, il revient à l'adénologie, à l'égard des glandes de Meibomius, placées dans les paupières. Il passe de-là à la description du bulbe. Il parle premièrement de ses membranes, puis de ses humeurs; elles appartiennent à la splanchnologie de l'œil : il décrit ensuite ses muscles, ce qui est une branche de la myologie. Il passe à ses nerfs, ce qui appartient à la névrologie; puis il énumère ses vaisseaux sanguins, ce qui fait partie de l'angéiologie. Il explique les usages des parties qui en possèdent de caractéristiques après les avoir décrites, ce qui entrecoupe aussi la physiologie. Il termine par le mécanisme de la vision, ce qui constitue l'optique. Cet ouvrage est utile aux médecins oculistes et à tous ceux qui voudront avoir une idée exacte de la fonction de la vision. A. L. M.

MÉDECINE.

Considérations sur les différences constantes et accidentelles de l'organisation et de l'éducation, considérées sous le rapport de santé et de maladie depuis la naissance jusqu'à la puberté; par Calvet *neveu, médecin, membre des Sociétés médicale d'émulation, d'instruction médicale, de la Société académique des sciences de Paris, correspondant de l'Athénée de Vaucluse.* A Avignon, chez Antoine *Aubanel*, imprimeur-libraire. An XI.— 1802. In-8.° de 30 pages.

Observationes Christiani Desloges medici. Vibisci ex typographia Lœrtscher et filii 1802. In-8.° c'est-à-dire, *Observations* de *Christian Desloges, médecin.* A Vevay, chez *Lœrtscher* et *fils.* 1802. In-8.° 54 pages.

L'auteur donne d'abord un système abrégé des maladies, et une série d'observations disposées d'une manière propre, selon lui, à en présenter le tableau de la manière la plus courte, la plus prompte et la

plus précise. C'est aux gens de l'art à décider à quel point le C. Desloges s'est approché du but qu'il a voulu atteindre. N.

Mémoire sur le commerce des nègres au Kaire, et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant. Par Louis FRANCK, *ex-médecin de l'armée d'Ægypte.* Paris et Strasbourg, chez *Kœnig.* 1802. Prix, 1 fr. et 1 fr. 20 cent. par la poste.

L'auteur a resté cinq ans en Ægypte. Il y exerçoit déja la profession de médecin, lorsque l'armée françoise y débarqua. Les connoissances qu'il avoit acquises sur le climat et les maladies du pays, ainsi que sur leur guérison, devoient faire desirer de le compter au nombre des médecins de l'armée d'Ægypte. Cette place lui fut proposée, et il l'accepta. Lors du départ de l'armée françoise, le C. Franck y demeura encore quelque temps pour avoir soin des malades qui n'avoient pas été en état de suivre l'armée. Son séjour assez prolongé en Ægypte, et ses relations avec les habitans du pays, surtout avant l'arrivée des François, ont mis le C. Franck en état de recueillir un grand nombre d'observations curieuses. Dans le mémoire que nous annonçons, il rapporte les causes qui font tomber les nègres dans l'esclavage. Il parle des caravanes qui amènent les nègres au Kaire, et il donne des détails très-curieux sur la manière de distinguer ceux de bonne race d'avec ceux de mauvaise race, sur la manière de faire des eunuques, de circoncire les femmes, etc. etc. Le docteur Franck voyage actuellement dans le levant, et visite les lieux attaqués de la peste, pour étudier les causes et les moyens curatifs de cette terrible maladie; s'il échappe à ce fléau destructeur, des connoissances utiles à ses semblables seront certainement le fruit de cet honorable dévouement. T. F. W.

Chirurgie.

Précis d'observations de chirurgie faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon; par L. V. *Cartier*, *chirurgien en chef de cet hôpital, professeur de chirurgie clinique et d'opérations, membre de la Société de médecine, et de l'Athénée de Lyon, membre correspondant de la Société de médecine pratique de Montpellier.* A Lyon, chez *Reymann* et compagnie, libraires, rue Saint-Dominique, n.° 63, et à Paris, chez la veuve *Perisse*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 84. An XI — 1802. In-8.° de 243 pag. 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 80 cent. par la poste.

Ces observations ont pour objet différentes plaies, les gangrènes d'hôpital, des abcès, des panaris, différentes hernies, des fractures, des luxations, des calculs. A. L. M.

Economie.

Saggio sopra le peschière e la loro utilita di Anton Maria Vassalli-Eandi, professore di fisica, socio ordinario membro di molte academie rimesso nell adunanza de 6 octobre 1796. In-8.° de 32 pages.

M. Vassalli est toujours occupé de ce qui peut être utile à sa patrie; il traite dans ce petit écrit des pêcheries; on sent bien que ce qu'il en dit est local et principalement relatif au Piemont, mais il y a aussi dans cette brochure des idées générales dont ceux qui s'occupent de cette partie de l'économie pourront profiter. A. L. M.

Economie rurale.

Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne, dans les divers états de l'Europe et au Cap-de-Bonne-Espérance, état actuel de ces animaux, leur nombre, les différentes manières

dont on les élève, les avantages qu'en retirent l'agriculture, les fabriques et le commerce; avec une planche, par C. P. LASTEYRIE, *membre des Sociétés philomatique, d'agriculture du département de la Seine, de la Société royale patriotique de Stockholm, de la Société royale des sciences de Gœttingue.* A Paris, chez *Levrault*, libraire, quai Malaquais. An XI — 1802. In-8.° de 271 pages.

MORALE.

LA JOURNÉE solitaire de l'homme sensible, ou *Considérations sur l'existence et les attributs du Créateur, par A. DE GOMER. 1 vol. in-12. Figure.* Prix, 2 fr. 50 cent. et un fr. 80 cent. franc de port. A Paris, chez *Lenoir*, libraire, rue de Savoye, n.° 4, quartier Saint-André-des-Arcs.

Ce petit traité de morale dont un livre allemand a donné l'idée, est l'expression des sentimens de l'auteur à la vue des bienfaits du Créateur. M. de Gomer n'a point imité, il a profité de ce qu'il y avoit de plus sensé dans l'ouvrage allemand, et il a évité de nous faire connoître les *fréquens écarts d'une imagination déréglée* qu'on y trouve : « ayant « changé le plan, l'ordre, le système et jusqu'au « but de l'auteur allemand, je ne pouvois annoncer « mon ouvrage comme une imitation du sien, sans « tromper le public, » sans doute le lecteur saura gré à M. de Gomer de s'être éloigné de l'original, de l'avoir décomposé et d'en avoir fait sa propriété. Il traite du lever du soleil, de la toute-puissance du Créateur, de la toute science du principe universel de l'être, de la parfaite bonté du pere de la nature, de l'universelle providence de l'être suprême, du coucher du soleil. On voit que les méditations de l'auteur pendant sa journée, à la vue des grandes merveilles de la nature, l'ont conduit à y reconnoître le grand architecte. Animé par ce grand spectacle, M. de Gomer a cru devoir rendre

les objets dont il étoit affecté, en style poétique, ce qui en rend la lecture pénible, comme dans les poèmes en prose. A. J. D. B.

Encyclopédie morale, contenant les devoirs de l'homme en société, ou *Economie de la vie civile.* Traduit de l'Anglois, par M.me de Rivarol; Prix, 2 francs, broché, pour Paris; et 2 francs 50 cent pour les départemens. A Paris, chez *Faure*, libraire, Palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 220, aux neuf Muses; et à son magasin, rue Traversière-St.-Honoré, n.° 845, vis-à-vis celle de Langlade. C'est chez le même libraire, que l'on trouve le *Manuel du Voyageur à Paris*, pour l'an XI. Prix, 1 franc 80 centimes.

Education.

Les Entretiens du père Raimond. Dialogues à l'usage des enfans, avec cette épigraphe :

« Qu'on lui mette en fantaisie une honnête
« curiosité de s'enquérir de toutes choses.
Montaigne.

deux volumes in-12; prix, 4 fr., et 5 fr. francs de port. A Paris, chez *Auguste Delalain*, libraire, quai des Augustins, n.° 34, an XI. — 1802.

Les ouvrages d'éducation se multiplient presque autant que les romans; et ce n'est pas peu dire. On pourrait observer qu'au moins ils sont utiles, et qu'on ne peut qu'encourager les auteurs qui se livrent à ce genre de travail : mais plus les livres d'éducation sont utiles, quand ils sont bien faits, plus ils peuvent être dangereux, lorsqu'ils sont confiés à des personnes peu exercées dans ce genre d'écrire. D'ailleurs les ouvrages de M.me *De Baumont*, de M.me *De Genlis*, et surtout ceux de *Berquin*, offrent à peu près pour tous les âges, des leçons de morale

sous l'enveloppe la plus aimable ; les enfans peuvent y trouver en action et en précepte, tout ce qu'un maître ne pourroit leur apprendre; et il seroit difficile d'égaler dans ce genre les auteurs du *Magasin des Enfans* et des *Veil'ées du Château.* Nous ne voulons cependant pas dire par là, que *les Entretiens du père Raymond* soient un mauvais ouvrage ; il s'en faut de beaucoup, et l'on y trouve d'excellentes leçons offertes, sous des dehors agréables, pour ne pas rebuter les petits lecteurs. C'est une petite encyclopédie, où les très-jeunes enfans prendront les premières notions des choses qu'il leur importe de savoir, et qu'on ne leur apprend jamais assez tôt. L'auteur promet une continuation dans laquelle il doit, en suivant les progrès de l'âge, donner une légère idée des travaux et des inventions auxquelles sont dues toutes les ressources et les commodités de la vie. Il a déja atteint le but qu'il s'étoit proposé, et nous ne doutons pas que son ouvrage ne soit accueilli, s'il ne dément pas l'opinion qu'en a donné le commencement. T. D.

Le Trésor des enfans ; ouvrage classique, divisé en trois parties : 1.° *la Morale ;* 2.° *la Vertu ;* 3.° *la Civilité ; par Pierre* BLANCHARD. *Orné de vignettes en taille-douce.* A Paris, chez *Le Prieur*, libraire, rue St-Jacques, n.° 278, an XI. — 1802.

Le titre de cet ouvrage annonçant de grandes prétentions, on pourrait le traiter un peu sévèrement. Cependant, comme les intentions de l'auteur ont sans doute été bonnes, nous ne nous arrêterons pas au titre, et nous passerons de suite à l'ouvrage. Il renferme des dissertations un peu sèches et peu propres à amuser les enfans. Ce qui leur fera le plus de plaisir, sont les historiettes copiées à droite et à gauche, mais en général, assez bien choisies ; et les gravures qu'on auroit cependant pu exécuter avec un peu plus de goût.

La 3.e partie, qui renferme *la civilité*, est une imitation en style un peu plus relevé, de la *Civilité puérile et honnête*, ouvrage bien connu et bien souvent réimprimé, et que cependant on n'a pas encore osé intituler *ouvrage classique*. T. D.

GÉOGRAPHIE.

MODERN Geography. A description of the empires, Kingdoms, States, and Colonies; with the Oceans, Seas, and Isles; in all Parts of the World; including the most recent Discoveries, and political alterations. Digested on a new plan. BY JOHN PINKERTON. The astronomical Introduction by the rev. S. VINCE A. M. F. R. S. and Plumian professor of astronomy and experimental philosophy in the university of Cambridge. With Numerous Maps, drawn under the direction, and with the latest improvements, of Arrowsmith, and engraved by Lowry. To the whole are added, a Catalogue of the best Maps, and Books of Travels and Voyages, in all Languages: and an ample Index. 2 gros volumes in-4.° London printed by a Strahan *Printers* Street; For T. Cadelljun. and w. *Davies*, Strand and T. N. Longman and o *Rees*, *Pater NosterRow*. 1802.

Nous donnerons une analyse détaillée de cette belle géographie de M. Pinkerton, lorsque sa traduction, qui est sous presse, aura été publiée.

DE la Géographie physique ou naturelle, considérée comme devant frayer la voie, tant à la Géographie astronomique ou mathématique, qu'à la Géographie politique ou civile: esquisse que la Société libre des sciences et belles-lettres, de Montpellier, a insérée au numero XII de son bulletin, et dont les principaux fragmens avoient été lus à la même Société, dans la séance publique du 16 floréal

an X ; par le C. J. Alexandre CARNET, *professeur à l'école centrale de l'Hérault.* — A Montpellier, chez *Tournel* père et fils, libraires; et à Paris, chez *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16, in-8.° de 60 pages.

VOYAGES.

BIBLIOTHÈQUE géographique et instructive des jeunes gens, ou *Recueil de voyages intéressans pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse.* Tom. III et IV. In-18. Cartes et figures. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste. A Paris, chez *G. Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126, et à Amsterdam, chez le même. Le prix de la souscription, pour douze volum., est de 15 fr., payables d'avance; 4 fr. de plus francs de port.

Ces volumes, qui se vendent aussi séparément, contiennent les Voyages suivans : *Voyages autour du monde, exécutés dans les années* 1764 *à* 1769, *par les capitaines* BYRON, CARTERET *et* WALLIS ; *rédigés pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, par* CAMPE ; *traduits de l'allemand, et enrichis de notes.* 2 *vol. in-*18, *ornés d'une jolie figure, et d'une carte très-soignée de la mer du sud, sur laquelle on a marqué la route des vaisseaux anglois.*

Les deux volumes que nous annonçons contiennent le Voyage de Carteret dans l'Amérique septentrionale.

HISTOIRE.

POLITIQUE de tous les cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI ; contenant des pièces authentiques sur la correspondance secrète du comte de BROGLIO ; — *un ouvrage sur la situation de toutes les puissances de l'Europe, dirigé par lui et exécuté par M.* FAVIER ; — *les doutes, sur le traité de* 1756, *par le même* ; — *plusieurs Mémoires de MM.* DE VERGENNES,

Turgot, etc. Manuscrits trouvés dans le cabinet de Louis XVI, avec des notes et commentaires; — un Mémoire sur le Pacte de famille, et l'examen du système fédératif, qui peut le mieux convenir à la France; par L. P. Ségur l'aîné, ex-ambassadeur, membre du corps législatif. Troisième édition, 3 vol. in-8.°, chez F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

Cet excellent ouvrage de politique, parut en deux volumes, en 1792; il fut lu avec avidité, et vendu avec rapidité. Depuis cette époque, le libraire engagea M. de Ségur à revoir l'ouvrage et à l'enrichir de notes et d'observations; afin de préserver les jeunes gens qui veulent s'instruire de l'ancienne politique des cabinets de l'Europe, des défauts que M. de Ségur a aperçu dans ces Mémoires; il a eu soin d'en distinguer la partie instructive de la partie systématique. Il combattit surtout l'opinion générale de tous les Français, persuadés que le traité de 1756, avoit été l'époque où la France descendit du premier rang qu'elle occupoit dans la diplomatie européenne, et perdit la prépondérance politique où Louis XIV l'avoit élevée. On ne peut regarder l'opinion de Favier, comme un système, puisqu'elle est fondée sur des faits; et les observations de M. de Ségur, toutes ingénieuses qu'elles sont, en affoibliront difficilement l'impression. Le travail de M. de Ségur augmenta d'un volume cette correspondance, il parut en 1801; cette troisième édition ne contient aucune augmentation, elle a le même mérite qui a favorisé le débit de la seconde.

A. J. D. B.

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence; par Montesquieu. Edition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot. A Paris, de l'imprimerie et de la fonderie stéréotypes de *Pierre Didot, l'aîné*, et de *Firmin Didot*. An XI. —1802. In-12, de 240 pag.

MÉMOIRES historiques et politiques sur la République de Venise, rédigés en 1792, par LÉOPOLD CURTI; revus, corrigés et enrichis de notes par lui-même. A Paris, chez *Pougens*, quai Voltaire n.° 10, deux vol. in-8.° de 370 et 382 pages. Prix 8 fr., et francs de port, 10 fr. 50 cent.

Cette république existoit lorsque ces Mémoires furent écrits; ils parurent en 1795, sans nom d'auteur ni d'imprimeur; aujourd'hui ils deviennent fort indifférens aux lecteurs, parce que le mécanisme de ce gouvernement extrêmement compliqué, les énormes abus qui le caractérisoient, les grandes réformes que l'auteur proposoit; la tyrannie oligarchique qui le conduisoit à sa dissolution, ne sont plus d'aucun intêret pour la politique. Quelques chapitres seulement peuvent attirer l'attention du souverain qui sera destiné à gouverner cette partie de l'Italie. L'ouvrage entier est d'un excellent patriote aussi impartial qu'éclairé sur les diverses parties de l'administration de cette république. Il est fâcheux qu'il s'en soit occupé si tard, et qu'il n'ait pas prévu que ses Mémoires seroient bientôt inutiles, et même moins bien accueillis que s'il avoit écrit sur le regime de la république d'Athènes. A. J. B. D.

MÉMORIAL, ou *Journal historique, impartial et anecdotique de la révolution de France, contenant une série exacte des faits principaux qui ont prolongé cette révolution, depuis la fin de l'an VIII jusqu'à la décision du consulat à vie, dernière époque de cette grande révolution, dans lequel la chronologie a été scrupuleusement observée, et où l'on voit quantité de rapprochemens curieux, d'anecdotes héroïques, nationales et satyriques, la plupart inédites, avec cette épigraphe :*

Inter spineta et vepres, saturnia regna.

par P. C. LE COMTE. Tome III.e, *à la suite duquel se trouve un supplément, contenant des rectifications et*

et corrections des deux premiers volumes, et une table alphabétique des noms d'hommes, indiquant leurs paroles remarquables, etc. Un volume petit in-12, de 300 pages, faisant suite et complément des deux premiers volumes qui ont paru précédemment. Prix de ce 3.e volume, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez *Duponcet*, libraire, quai de la Grève, n.° 34. 3 vol. in-12, de 390, 403 et 282 pag.

N. B. Il reste encore, chez le même libraire, quelques exemplaires des deux premiers volumes. Prix, 3 fr. 60 cent.; les trois volumes ensemble, 5 fr., et 7 fr. 40 cent. francs de port.

Mœurs des François sous leurs deux derniers rois; par J. C. E. Farcy, citoyen de Sainte-Ménehould, de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. A Paris, chez *Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126. An XI. — 1802. In-8.° de 155 pag. 80 c. pour un franc.

Pendant le cours de quarante années qui ont précédé notre révolution, dit l'auteur dans sa préface, j'ai vu ce monde, dont tout le commerce se terminoit à se communiquer réciproquement ce que l'on avoit de vices; où l'on réduisoit la politesse à ménager les extravagances d'autrui, et l'amitié à les favoriser; où ceux qui étoient en autorité, se croyoient en droit de tout faire; où les autres se faisoient une habitude de tout imiter; où tous n'avoient d'autre guide que leur imagination, d'autres lois que leur volonté, d'autres bornes à leurs prétentions que l'impossibilité de porter plus loin leurs espérances, etc.

L'ouvrage consiste en trois cent quinze paragraphes, qui contiennent autant d'observations ou réflexions détachées. Le morceau que nous venons de citer de la préface doit suffisamment faire connoître

la manière de voir de l'auteur, et que le portrait qu'il esquisse des mœurs, pendant l'espace de temps indiqué, n'est pas très-flatté. T. F. W.

Histoire de l'île Saint-Domingue, extraite de l'Histoire civile et commerciale des Antilles, de M. Bryan Edwards, et continuée jusqu'aux derniers événemens, contenant de nombreux détails sur ce qui s'est passé dans cette importante colonie pendant la révolution; traduite de l'anglois, par J. B. J. Breton, auteur du Voyage dans la Belgique : ornée d'une carte de Saint-Domingue. A Paris, chez *Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126, et Amsterdam, chez le même. An XI.— 1802. In-12, de 209 pag. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

Après un précis rapide de la situation topographique de Saint-Domingue, l'auteur anglois ose mettre sous les yeux des lecteurs les scènes de carnage, de massacres, de barbaries raffinées, qui ont été la suite du fameux décret du 15 mai 1791. L.

Diplomatie.

Table des Traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours; suivie d'un recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour; par le C. Koch, associé correspondant de l'Institut national. A Bâle, chez *J. Decker*, imprimeur-libraire; à Paris, chez *Ch. Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. 1802. 2 vol. in-8.° de 530 et 498 pag.

La Table sommaire des traités de paix, d'alliance, de commerce, de limites, de garantie, entre la France et les puissances étrangères, qui fait la première partie du présent ouvrage, rappelle un grand nombre de traités dont l'existence n'étoit pas connue jusqu'à présent. Elle sera utile à ceux qui se proposent d'étudier l'histoire et le droit public de

l'Europe, ou qui voudront se mettre au fait des relations particulieres de la France avec les puissances étrangères, en attendant que le C. Koch puisse mettre au jour l'*Histoire particulière des traités de la France*, dont il s'occupe.

Le recueil des traités, qui fait la seconde et principale partie de l'ouvrage, présente une centaine environ de traités et de pieces diplomatiques des deux derniers siécles, lesquels n'ont jamais été publiés. Depuis une trentaine d'années environ que le C. Koch s'applique aux matieres politiques, il a eu l'occasion de contracter des liaisons, tant au dedans qu'au dehors, au moyen desquelles il s'est procuré, dans les différentes cours de l'Europe, des expéditions nombreuses de traités dont il publie aujourd'hui les principaux, et ceux surtout dont il a fait usage dans son *Histoire générale des traités*, imprimée à Bâle en 1796, en 4 volumes in 8.°, à laquelle le recueil actuel tient en même temps lieu de pieces justificatives.

La Table et le Recueil sont précédés de préfaces destinées à servir d'introduction à l'ouvrage.

Nous ne nous arrêterons pas à faire l'énumération des traités nombreux qui paroissent ici pour la première fois. L'inspection seule de la table chronologique qui se trouve à la tête du recueil, fera connoître qu'il y en a de très-importans et bien propres à répandre un nouveau jour sur la géographie, l'histoire et la politique des principaux états de l'Europe. Nous nous bornerons à fixer l'attention du lecteur sur quelques-unes de ces pièces. Celle qui mérite surtout d'être remarquée, est l'*acte de cession de l'Alsace*, de l'année 1648, délivré à la France par l'empereur et l'empire, et muni des sceaux et signatures des mêmes ministres qui signerent alors le traité de paix de Munster. Comme cet acte établissoit la souveraineté absolue de la France sur la totalité de l'Alsace, d'une manière plus claire et plus expressive que le traité même, le C. Koch en argumenta dans le rapport qu'il fit en 1792 à l'assemblée légis-

lative sur l'affaire des princes étrangers possessionnés en Alsace. Quelques publicistes allemands en prirent occasion d'attaquer l'authenticité de la pièce dans des écrits volumineux, qu'ils opposèrent au C. Koch et à son rapport. C'est ce qui engage ce dernier à publier aujourd'hui l'acte sur une expédition certifiée par le garde du dépôt des affaires étrangères, et à réfuter succinctement, dans sa préface, les principales allégations de ses adversaires.

Un point d'histoire très-intéressant se trouve éclairci par les pièces rapportées au tome I.er, p. 269 et suivantes du recueil. C'est la *correspondance entre la cour impériale et celle de Rome pour le maintien de la fameuse clause du quatrième article de la paix de Ryswic*, qui altéroit l'état de la religion en Empire, tel qu'il étoit réglé par la paix de Westphalie. Le corps évangélique, de concert avec les puissances protestantes, avoit exigé, dans les négociations qui précédèrent les traités d'Utrecht, que cette clause fût supprimée, et que la religion fut rétablie en Empire sur le pied où elle devoit être, en vertu des traités de Westphalie. On a été longtemps dans la persuasion que Louis XIV a empêché que le vœu du corps évangélique ne fût rempli, et qu'il avoit forcé la main à l'empereur dans les négociations qui eurent lieu à Rastadt et à Bade, en 1714. La correspondance dont il s'agit prouve, au contraire, que le maintien de la clause en question est dû principalement à la cour de Vienne, qui se servit de l'intervention de celle de Rome pour agir puissamment auprès de Louis XIV et des autres princes catholiques en faveur de cette clause.

Plusieurs *traités d'alliance et de subside*, conclus et renouvelés *avec les puissances du nord*, sous le règne de Louis XV, et rapportés dans le recueil au tome I.er, pag. 343 et 512, et au tome II, pag. 309, prêtent aussi matière à réflexion. Ces traités, nommément ceux avec la Suède, étoient-ils dans les vues d'une sage politique? L'auteur observe, dans sa préface, que l'origine des traités d'alliance et de subside

entre la France et la Suède remonte aux temps du cardinal de Richelieu, qui, le premier, a senti que, de l'union de la puissance dominante du nord avec celle du midi, il résulteroit un système solide continental; que ces puissances, étroitement alliées entre elles, deviendroient les arbitres de la guerre et de la paix, et disposeroient du sort de l'Europe. Ce système étoit sans doute bien entendu aussi longtemps que la Suède a maintenu sa prépondérance dans le nord; il n'étoit plus applicable depuis que cette puissance est déchue du haut de sa grandeur, et qu'elle a cédé à la Russie la place qu'elle tenoit précédemment dans l'équilibre de l'Europe.

Un traité bien remarquable du recueil est *celui du* 10 *mai* 1757 *entre la France et l'Autriche*. Ce traité n'aboutissoit à rien moins qu'à renverser la puissance prussienne pour relever celle de l'Autriche, en opposition aux vrais intérêts de la France. L'auteur avance que ce traité, après avoir été signé des plénipotentiaires respectifs, n'a point été ratifié. Nous pouvons lui assurer le contraire. Cette ratification a réellement eu lieu; mais le traité a été révoqué depuis par une clause de celui qui fut conclu entre les mêmes puissances, le 30 décembre 1758.

Enfin les amateurs de la diplomatie verront avec plaisir paroître, pour la première fois, dans cette collection, les *traités conclus à Saint-Pétersbourg, le* 25 *juillet* 1772, *entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, touchant le démembrement de la Pologne*.

Le savoir, la scrupuleuse exactitude du C. Koch sont connus et attestés par d'autres ouvrages; celui-ci est un des plus importans, par la singularité et l'intérêt des pièces qu'il contient. A. L. M.

Biographie.

Notice historique et littéraire sur Valazé, membre de la convention nationale, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 11 *brumaire an* II; *par Louis* Dubois, *bibliothécaire de l'école cen-*

Orne de l'Orne, membre de la Société d'émulation d'Alençon, correspondant de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Paris, etc. A Paris, chez *Goujon fils*, imprimeur libraire, rue de Taranne, n.° 737, et chez les libraires d'Alençon et de Caen. An XI. — 1802. In 8.° de 27 pag.

Valazé est suffisamment connu de ceux qui ont suivi la révolution. L'hommage que lui rend son compatriote Dubois est digne de ce représentant fidelle, qui, après avoir voulu s'opposer aux lois de sang qui régissoient sa patrie, s'est donné généreusement la mort, pour soustraire sa tête à la hache des bourreaux. A. L. M.

Bibliographie.

Dictionnaire raisonné de bibliologie, contenant : 1.° L'explication des principaux termes relatifs à la bibliographie, à l'art typographique, à la diplomatique, aux langues, aux archives, aux manuscrits, aux médailles, aux antiquités, etc. etc. 2.° des notices historiques détaillées sur les principales bibliothèques anciennes et modernes, sur les différentes sectes philosophiques, sur les plus célèbres imprimeurs, avec une indication des meilleures éditions sorties de leur presses, et sur les bibliographes, avec la liste de leurs ouvrages; 3.° enfin l'exposition des différens systemes bibliographiques, etc. etc. *Ouvrage utile aux bibliothécaires, archivistes, imprimeurs, libraires; par G. Peignot, bibliothécaire de la Haute-Saone, membre correspondant de la Société libre d'émulation du Haut Rhin.* Tome second. A Paris, chez *Villier*, libraire, rue des Mathurins, n.° 396. An XI. — 1802. In-8.° de 450 pag.

Nous avons annoncé le premier volume de cet ouvrage, que ce second termine. Le plan est peut-être trop vaste pour si peu d'étendue, et il y a beau-

coup d'articles tellement abrégés qu'ils n'offrent aucune utilité; il y en a aussi beaucoup d'autres dont l'usage sera très-commode, telles sont les listes des auteurs pseudonymes, celle des villes où on a imprimé, etc. etc. L.

GRAMMAIRE.

MÉTHODE simple, sûre et nouvelle pour connoître, d'un seul coup-d'œil, le genre de tous les substantifs françois qui ont la même terminaison; ouvrage aussi utile aux François que nécessaire aux étrangers; par le C. SALAVY DUFRESNOY, auteur des grammaires françoise et angloise comparées, et de plusieurs autres ouvrages dans ces deux langues. A Paris, chez l'auteur, rue des Bons-Enfans, n.° 1340; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Nyon*, Place des Quatre-Nations. In-18 de 72 pages; 75 cent.

THÈMES françois, ou *EXERCICES pratiques sur les neuf parties du discours, les idiômes ou les gallicismes, rédigés suivant l'ordre des règles établies dans les grammaires françoise et angloise, et pour y servir de suite; par le C. SALAVY DUFRESNOY.* A Paris, chez l'auteur, rue des Bons-Enfans, n.° 1340; *Favre*, libraire; et *Lenormant*, libraire. In-8.°

LITTÉRATURE.

ORAISONS funèbres de BOSSUET, évêque de Meaux. Edition stéréotype, d'après le procédé de Firmin DIDOT. A Paris, de l'imprimerie et de la fonderie stéréotypes de *Pierre Didot l'aîné* et de *Firmin Didot.* An X. — 1802. In-12, de 298 pag.

POÉSIE.

ROLLAND FURIEUX, en vers françois, poème imité de l'Arioste; par Charles-Honoré LABORIE, an-

cien professeur de belles-lettres, au collége de Perpignan, actuellement professeur d'histoire à l'école centrale des Pyrénées orientales. A Perpignan, de l'imprimerie de *Pourtet* et *Ay*. An XI.—1802. In-8.° de 189 pages. Se vend à Paris, chez *Pougens*, libraire, quai Voltaire, n.° 10; *Metayer*, rue de Grammont, n.° 12. A Lyon, chez *Raymann*, rue Saint-Dominique, n.° 73. A Avignon, chez la V.e *Seguin*, rue Galante. A Toulouse, chez *Fages* et *Meilhac*, rue Sainte-Rome, n.° 115. A Montpellier, chez *Bernard Durville*, à la grand'rue.

THÉATRES.

ŒUVRES de CRÉBILLON, 3 vol. in-18. *Edition stéréotype, d'après le procédé de FIRMIN DIDOT.* An X. — 1802. Prix, broché 2 fr. 55 cent. papier ordinaire, 4 fr. 5 cent. papier fin, 9 fr. 30 cent. papier vélin, et 13 fr. 50 cent. grand papier vélin. Se vend à Paris, chez P. *Didot* l'aîné, imprimeur, aux galeries du palais des Sciences et Arts, n.° 3; et chez *Firmin Didot*, libraire, rue de Thionville, n.° 116 et 1850.

BEAUX-ARTS.

ANNALES du Musée et de l'école moderne des Beaux-Arts, recueil de gravures au trait d'après les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture; rédigé par le C. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de la république, à l'Ecole françoise des Beaux-arts. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour 3 mois, 12 fr. pour 6 mois, et 24 fr. pour l'année. Il paroît 9 livraisons par trimestre; chaque livraison est composée de 4 gravures et huit pages de texte pour l'explication des sujets, format in-8.° On souscrit chez le C. *Landon*, peintre, quai Bonaparte, n.° 23, au coin de la rue du Bacq, 2.e année, 3.e vol. 1. 2. 3.

Ces livraisons contiennent les sujets suivans :

Planche I.re, S. Denis, Evêque, prêchant pour la première fois dans Paris ; tableau de *VIEN*, ci-devant directeur de l'académie de France à Rome, et premier peintre du roi. — Pl. II. Trois Statues de la salle des Romains au Musée des antiques. — Pl. III. Projet d'une maison isolée de toute part, par le C. *NORMAND*. — Pl. IV. Bas-relief de la galerie des Antiques, représentant un sacrifice appelé *Suovetaurilia*. — Pl. V. Jésus-Christ à Emaüs ; tableau du Musée par le *TITIEN* ; figures de grandeur naturelle. — Pl. VI. Jésus-Christ montrant ses plaies à S. Thomas ; tableau de la galerie du Musée, par *RUBENS*. — Pl. VII. Alcibiade surpris par Socrate dans la maison d'une courtisane. — Pl. VIII. Bas-relief de la salle des Séances du Corps législatif ; par F. *LEMOT*. — Pl. IX. Sainte Geneviève des Ardens ; par *DOYEN*. — Pl. X. Maison de campagne pour un riche particulier, par le C. *NORMAND*. — Pl. XI. Tableau connu sous le nom de *Cinque Santi* ; par *RAPHAEL*. — Pl. XII. Lycurgue, modèle en plâtre de six pieds de proportion par *LEMOT*.

MANUEL du Muséum françois, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau indiqué au trait par une gravure à l'eau forte ; tous classés par écoles et par œuvre des grands artistes ; par F. E. T. M. D. L. I. N. Ecole italienne. Œuvre du Domiquin et de Spada. A Paris, chez *Treuttel et Würtz*, libraires, quai de Voltaire, n.° 2 ; et à Strasbourg grand'rue n.° 15. An XI. — 1802. In-8.° Prix, 3 fr. pour Paris, et 4 francs par la poste.

Nous avons rendu compte du premier numéro de cet ouvrage ; celui-ci n'offre pas moins d'intérêt ; les gravures sont plus soignées.

NOUVELLES des arts, peinture, sculpture, architecture et gravure ; ouvrage dont les premiers numéros (1.er volume) *ont été mis au jours sous*

le titre de Précis historique des productions des arts, etc.; *et continué sous celui qui est désigné ci-dessus; par C. P.* LANDON, *peintre, ancien pensionnaire de la république à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, à Rome.* Tome second, n.° 1.er On souscrit à Paris, chez l'auteur, quai Bonaparte, n.° 23. An XI. — 1802. Prix, 9 fr. par chaque volume in-8.°

Ce journal offre en peu d'espace et à peu de frais les nouvelles des arts, et mérite d'être joint aux Annales du Musée, pour compléter l'œuvre du même auteur: on trouve aussi, chez lui, des exemplaires du tome premier. L.

ARCHITECTURE.

Architecture civile; maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terreins de différentes grandeurs; ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes personnes qui, ayant quelques connoissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens; par L. A. DUBUT, architecte et pensionnaire du gouvernement à l'Ecole françoise des Beaux-Arts, à Rome.

Des artistes habiles ont publié avec succès les plans des plus jolies maisons d'Italie, d'autres s'occupent en ce moment, de nous donner celles de Paris, exécutées par les architectes modernes les plus distingués.

Les habitations d'Italie, bâties dans un climat différent du nôtre, malgré leurs grandes dispositions, peuvent difficilement convenir à nos usages; et les maisons de Paris, malgré leurs commodités et leurs agrémens, ne peuvent pas toujours convenir à toutes sortes de personnes.

On a donc cru être utile, en présentant des projets d'habitations propres a être construites sur

différentes grandeurs de terreins ; on a tâché de réunir la plus grande économie à la commodité et à l'agrément.

Les habitans des départemens, éloignés du centre des arts, ne pouvant jouir de l'avantage que procure une grande réunion d'artistes, trouveront dans cet ouvrage quelques secours, et les personnes qui se plaisent à diriger elles mêmes leurs bâtimens, y trouveront le projet qui leur conviendra.

Tout y est soigné ; le rapport des plans, coupes et élévations, est très-exact ; on donne tous les dessins nécessaires à l'intelligence des projets, il y a même des vues perspectives des objets les plus intéressans, les plans sont gravés-terminés, les élévations et les coupes sont au simple trait.

Cet ouvrage sera composé de 24 Cahiers, chacun de six feuilles, ce qui formera un volume in-folio de 144 planches ; il paroît un cahier chaque mois, à commencer du 10 prairial an 10.

Nota. Chaque Cahier se paye à mesure qu'il paroît. Prix du Cahier : papier ordinaire, 5 fr. ; papier d'Hollande, 6 fr. ; lavé à l'encre de la chine, 24 fr.

On souscrit, à Paris, chez le C. *Dubut*, architecte, cloître Notre-Dame, n.° 2, sous l'arcade qui conduit au terrein, et chez les principaux libraires et M.ds d'Estampes.

Nous avons sous les yeux deux livraisons de cet ouvrage utile, elles contiennent les plans d'une maison de ville et de campagne, entre cour et jardin ; — d'une autre pour une famille, avec une façade gothique, et une façade italienne ; — d'une petite maison de campagne, avec cour en avant, entourée de portiques, basse-cour sur les côtés, et bâtiment sur le jardin ; — d'une maison convenable pour un célibataire, ou pour un petit ménage ; — d'une maison de ville et de campagne, convenable pour un riche particulier, ou pour deux familles réunies ; — d'une petite maison de ville et de campagne ; — d'une autre ; — d'une maison isolée pour un cé-

libataire; — d'une maison, dont le corps de logis principal est entre cour et jardin; — d'une maison isolée en forme de temple; — d'une maison de ville, donnant sur une rue; — d'une maison de campagne, entre cour et jardin; — d'une maison de campagne, avec ses dépendances; — d'une autre plus petite, entre cour et jardin; — d'une autre pour une petite famille.

Théorie des jardins, ou *l'Art des jardins de la Nature*; par J. M. MOREL, ancien architecte, membre ordinaire de la Société d'Agriculture, de Botanique et des Arts utiles du département du Rhône, et de l'Athénée de Lyon; seconde édition, *revue par l'auteur, enrichie de notes et suivie d'un* Tableau Dendrologique, *contenant la liste des plantes ligneuses indigènes et exotiques acclimatées, la manière dont elles se propagent, le terrein et l'exposition qui leur conviennent, leur grandeur, les principaux caractères de leurs feuilles, le mois dans lequel éclosent les fleurs des plantes en qui elles sont apparentes, leurs fruits cultivés ou sauvages, enfin la qualité de leurs bois.* Ouvrage au moyen duquel tous propriétaires pourront donner à leurs propriétés, les avantages réunis de l'utile à l'agréable. Deux vol. in-8.°, avec une gravure; imprimés sur beau papier. — An XI. — Prix, 9 fr. et 11 fr. 50 c. francs de port. A Paris, chez la Ve *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, faubourg-St.-Germain, n.° 321, en face de la rue des Saints-Pères; et chez *Gérard*, libraire, rue St.-André-des-Arcs, n.° 44. On a tiré un petit nombre d'exemplaires en papier vélin. — Prix, cartonnés, 21 francs.

La première Édition de la *Théorie des jardins* a été publiée en un volume; et celle-ci contient un volume d'augmentations utiles et nécessaires pour mettre en pratique la théorie développée dans

l'ouvrage. En présentant des moyens à l'imagination et au goût, le but du C. *Morel* est de restituer à la Nature ses droits imprescriptibles, et à la culture ce qu'un luxe dépravé et mal entendu lui a enlevé. Aux agrémens qu'on recherche à la campagne, il veut associer les avantages qu'elle nous procure, et nous faire jouir du bien-être et du plaisir. Peintre et poète tout à la fois, le sentiment et la raison ont été ses guides dans la théorie dont il développe les principes et les règles. A la combinaison mécanique des figures de géométrie, à la sécheresse de la régle et du compas, M. *Morel* substitue le trait facile du crayon; il remplace une décoration froide et inanimée, par la piquante variété des tableaux, par la richesse et les charmes des scènes de la Nature, dans sa marche libre et hardie. E.

PEINTURE.

PEINTURE mécanique des CC. BŒNINGER et compagnie; in-8.° de 16 pages, de l'imprimerie de *Porthmann*, rue Neuve-des-Petits-Champs, près l'hôtel des Finances, n.° 25.

La recherche d'un procédé pour imiter et multiplier les chef-d'œuvres de Peinture, occupoit depuis longtemps les artistes et les savans. Parmi ceux qui se sont occupés avec succès de ce problême, on peut citer le C. *Bœninger*, dont le public a vu des peintures mécaniques, faites d'après son nouveau procédé, dans la dernière exposition des produits de l'Industrie françoise au Louvre. Par un mécanisme non moins ingénieux que simple, le C. *Bœninger*, répète et multiplie sur toile, et à l'huile, les chef-d'œuvres des plus grands maîtres; il peut les reproduire aussi sur le bois, sur la porcelaine, sur les métaux, sur glace; et cette dernière manière de peindre, réunit au mérite de rendre les objets plus agréables par le poli des glaces, qui surpasse tous les autres

vernis, celui d'éviter l'impression de l'air, qui altère insensiblement les couleurs.

Par la parfaite imitation des mosaïques, des pierres précieuses, par l'exacte ressemblance du jaspe, de l'agate, du lapis, du porphyre, de la nacre de perles, ils présentent la facilité de se créer de riches ameublemens, d'augmenter la splendeur, la magnificence des habitations, d'orner richement les chars qui parcourent nos villes, d'embellir les décorations de nos théâtres, de rendre aux temples leur antique majesté, et aux palais des chefs des États, la pompe qui avertit les étrangers des ressources de la nation qu'ils gouvernent. Ce n'est cependant pas à ces jouissances du luxe que se bornent les avantages de l'invention de la peinture mécanique. En multipliant la peinture, elle multiplie les bienfaits de cet art ingénieux. Tout le bien que l'on peut dire de l'un, devient nécessairement applicable à l'autre.

On trouve dans la manufacture de peinture mécanique du C. *Bœninger*, rue d'Orléans, n.° 10, au Marais, une immensité de peintures de différens genres, qu'il lui a été impossible d'exposer dans le local peu spacieux occupé par lui dans la cour du Louvre.

La modicité des prix pourra convaincre les amateurs des avantages de la peinture mécanique. Jusqu'à présent l'on se bornoit, pour l'ornement des appartemens, à l'emploi des cuivres dorés, des marqueteries, des marbres. Les peintures, mêmes médiocres, nécessitoient de trop grands frais, et l'on y renonçoit. Le salon du C. *Bœninger* donnera une idée de la possibilité de décorer par ses procédés, les appartemens, dans le meilleur goût et sans dépenses excessives. Il suffira aux propriétaires de conférer avec lui sur les dimensions et les divisions de leurs maisons, pour que le C. *Bœninger* leur procure les ornemens qui pourront s'y adapter, comme plafonds peints sur toile, tentures à panneaux, avec figures enluminées, ou en

camaïeu, couleur de terre cuite, de bronze doré, frises, corniches, bordures et soubassemens assortis au fond.

La facilité que le C. *Bœninger* a d'imiter sous glaces, d'après nature, le lapis, l'agate, l'aventurine, le marbre, le porphyre, le jaspe, la nacre de perle, etc., et le desir que plusieurs personnes ont témoigné de jouir promptement des avantages de cette découverte, ont déterminé le C. *Bœninger* à faire fabriquer et monter des tables, des guéridons, des commodes, secrétaires, toilettes, dessus-de-porte et trumeaux, qu'il cédera aux prix de l'ébéniste et de la manufacture des glaces. Le prix des peintures sera fixe et écrit sur chaque objet mis en vente. Le magasin, établi dans la manufacture, rue d'Orléans, n.° 10, au Marais, est ouvert au public tous les jours, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 du soir. Le C. *Bœninger* se propose d'établir un entrepôt au centre de Paris.

ROMANS.

QUATRE NOUVELLES, par J. C. FULCHIRON. Seconde édition. A Paris, chez *Capelle*, libraire, commissionnaire, rue J. J. Rousseau, n.° 346, et *Lefebvre*, imprimeur, rue de Lille, n.° 688, près la rue des Saints-Peres. An X. — 1802, in-12 de 182 pages, 1 fr. 50 cent. pour Paris, et 2 fr. pour les départemens.

NOUVELLES imitées de Michel Cervantes et autres auteurs Espagnols, par le C. C. * * *. 2 volumes in-12, figures, 3 fr.; francs de port, 4 fr. A Paris, chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

LA RENCONTRE au Carigliano, ou les quatre femmes; traduit de l'allemand de Bazile RAMDOLIR, par Isabelle de MONTOLIEU, auteur de Caroline de Lichtfield, *et traducteur des tableaux de famille.*

A Paris, chez *Debray* libraire, place du Musée central des arts, n.° 9. An XI — 1802. In-12, de 288 pages, 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 50 cent. franc de port pour les départemens.

THÉODORA DU GUESCLIN, ou *les deux rivales.* 2 vol. in-12, imprimés avec soin et sur un beau papier; 2 fr. 50 cent. A Paris, chez *Debray*, libraire, Palais Egalité.

MÉLANGES.

SPICILÉGE de littérature ancienne et moderne, ou *Recueil d'ouvrages grecs et latins, de tous les âges et de tous les genres, ignorés ou peu connus; traductions nouvelles et inédites, avec des analyses de livres rares, des notes critiques, des recherches sur les auteurs, des rapprochemens littéraires, dans lesquels on compare ces auteurs anciens avec ceux de la France et des autres peuples de l'Europe. Par* J. L. *COUPÉ, ancien professeur de l'Université de Paris, ancien garde de la Bibliothèque du roi, ancien censeur royal; auteur* des Soirées littéraires, *de la traduction du théâtre de Sénèque, de celle des poésies latines du chancelier de l'Hôpital, etc. etc. etc.* Première livraison, *composée des recherches sur les Panégyriques*, 2 vol. in-8.°, de 300 pages chacun, beau papier, beaux caractères. Prix, 6 fr. et 8 fr. francs de port. Se trouve à Paris, à l'imprimerie des Sciences et Arts, rue Ventadour, n.° 474.

Nota. Chaque livraison de cet ouvrage, formant un recueil complet de recherches sur le genre qui y est traité, peut être acquise séparément, sans nécessiter l'acquisition des autres volumes.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

MÉTAPHYSIQUE.

Kant jugé par l'Institut. Observations sur ce jugement, par un disciple de Kant; et Remarques sur tous les trois, par un observateur impartial. 146

HISTOIRE.

Précis historique de la Guerre civile de la Vendée, depuis son origine jusqu'à la pacification de la Jaunaie; par P. V. J. *Berthe de Bourniseaux.* 161

MÉDECINE.

Histoire médicale de l'Armée d'Orient; par le médecin en chef R. *Desgenettes.* 171

BIOGRAPHIE.

Notice sur *Duboy-Laverne.* 183

VOYAGE.

Journal d'un Voyage en Allemagne, fait en 1775; par G. A. H. *Guibert.* 195

AGRICULTURE.

Des Arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés *Quenouilles*; par Etienne *Calvel.* 201

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Suite de l'Extrait des séances de la Société royale des sciences de Gœttingue. 206

Nouvelles de Suède. 250

Astronomie. 251

Nouvelles de Hambourg. 252

Nouvelles de Russie. 253

Nouvelles de Pétersbourg. *Ibid.*

Nouvelles de Moscow. 254

Nouvelles de Hongrie. *Ibid.*

Nouvelles de Londres. *Ibid.*

Gravures. 235

Palæographie. *Ibid.*

Nouvelles de Berlin. 236

Voyage d'Alexandre Humboldt. *Ib.*

PARIS.

Collége de France. 238

Conseil des arts et du commerce. 239

Académie de législation. Séance publique du 1 frimaire an 11. 241

Société galvanique. 242

Aveugles des Quinze-Vingts. 244

Vénus de Médicis. 245

Nouvelles de l'expédition du capitaine Baudin. *Ibid.*

THÉATRES.

Début de mademoiselle *Georges Weimer.* 246

Joanna. *Ibid.*

La Saint-Jean, *ou* les Flaisans. 247

Les Préventions d'une Femme. *Ib.*

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Annales françoises de l'histoire naturelle générale de la Physique, de la Chymie, de la Physiologie, et des applications utiles de ces sciences, publiées par les docteurs *Pfaff* et *Friedlander* (en allemand): 5.e livraison. 249

Arithmétique.

Arithmétique d'Emile; par Em. *Develey.* 250

Physique

Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences; par Jean *Sennebier.* 252

Cours de Physique céleste; par J. H. *Hassenfratz.* 252

Optique.

Traité d'optique; par *Lacaille.* 255

Astronomie.

Mécanique céleste; par le C. *Laplace*; trad. allemande. *Ibid.*

Histoire naturelle.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux arts. 254

Botanique.

Tables de l'Histoire naturelle générale et universelle, d'après les trois règnes; publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). 259

Physiologie.

Histoire naturelle de la peau, et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps; par J. *Banau*, médecin consultant. 261

Histoire anatomique, physiologique et optique de l'œil; par *Lefebure.* 262

Médecine.
Considérations sur les différences constantes et accidentelles de l'organisation et de l'éducation ; par le C. *Calvet.* 265
Observationes Christiani Desloges. *Ibid.*
Mémoire sur le commerce des nègres au Kaire, et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant ; par Louis *Franck.* 264
Chirurgie.
Précis d'observations de chirurgie, faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon ; par L. V. *Cartier.* 265
Économie.
Saggio Sopra le peschiere e la loro utilità di Anton Maria *Vassalli-Eandi.* *Ibid.*
Économie rurale.
Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne, dans les divers états de l'Europe et au Cap-de-Bonne-Espérance ; par C. P. *Lasteyrie.* *Ibid.*
Morale.
La Journée solitaire de l'homme sensible ; par A. D. *Gomer.* 266
Encyclopédie morale, traduite de l'anglois par madame *de Rivarol.* 267
Éducation.
Les Entretiens du père Raimond. *Ib.*
Le Trésor des Enfans ; par Pierre *Blanchard.* 268
Géographie.
Modern Geography ; by *John Pinkerton.* 269
Dé la Géographie physique ou naturelle ; par C. J. A. *Carney.* *Ib.*
Voyages.
Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens. 270
Histoire.
Politique de tous les cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, par L. P. *Ségur.* 271
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence ; par *Montesquieu.* 271
Mémoires historiques et politiques sur la république de Venise, rédigés par Léopold *Curti.* 272
Mémorial ; par P. C. *Lecomte.* *Ib.*
Mœurs des François sous leurs deux derniers rois ; par J. C *Farcy.* 276
Histoire de l'île Saint-Domingue ; traduite de l'anglois par J. B. J. *Breton.* 274
Diplomatie.
Table des Traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours ; par le C. *Koch.* *Ib.*
Biographie.
Notice historique sur Valazé ; par le C. *Dubois.* 277
Bibliographie.
Dictionnaire raisonné de bibliographie, 2.e vol. ; par G. *Peignot.* 278
Grammaire.
Méthode simple, sûre et nouvelle pour connoître, d'un seul coup-d'œil, le genre de tous les substantifs françois qui ont la même terminaison ; par le C. *Salavy Dufresnoy.* 276
Thèmes françois ; par le même. *Ib.*
Littérature.
Oraisons funèbres de Bossuet. *Ib.*
Poésie.
Rolland Furieux, poème imité de l'Arioste ; par le C. *Laborie.* *Ib.*
Théâtres.
Œuvres de Crébillon. 280
Annales du Musée et de l'École moderne des beaux-arts ; rédigés par le C. *Landon.* *Ibid.*
Manuel du Muséum françois. 281
Nouvelles des arts, peinture, sculpture, architecture et gravure ; par le même. *Ibid.*
Architecture.
Architecture civile ; par L. A. *Dubut.* 282
Théorie des jardins ; par le C. *Morel.* 284
Peinture.
Peinture mécanique des CC. *Bœninger* et compagnie. 287
Romans.
Quatre nouvelles ; par J. C. *Fulchiron.* 289
Nouvelles imitées de Michel *Cervantes.* *Ibid.*
La Rencontre au Carogliano ; par Isabelle *Montolieu.* *Ibid.*
Théodora du Guesclin. 288
Mélanges.
Spicilège de littérature ancienne et moderne ; par le C. *Coupé.* *Ib.*

(N.° 15.) Nivose an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé:

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT,

CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKELER, LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des experiences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hotel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Cleik.
A Bruxelles, chez Leizaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bolfe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

ANTHROPOLOGIE.

Considérations physiques et morales sur la Nature de l'Homme, ses facultés, etc.; par J. A. *Perreau, membre du tribunat, professeur du droit de la nature et des gens.* A Paris, chez *Patris* et *Gilbert*, libraires, quai Malaquais, n.° 2, près la rue de Seine. 2 vol. in-8.° de 277 et 251 pages.

L'homme se trouve dans sa propre nature l'objet à la fois le plus digne et le plus intéressant de ses méditations. Cette vérité a été sentie par les sages de tous les siécles; et, malgré les tentatives de quelques sophistes, qui voudroient de nouveau reléguer la philosophie dans les nuages de la scolastique, malgré les trames de la superstition, ennemie si implacable des lumières, l'anthropologie a toujours été cultivée par des hommes distingués. Entre les ouvrages modernes qui parmi nous ont traité avec le plus de succès cette science, dont les résultats doivent nécessairement exercer l'influence la plus directe sur le bonheur des nations et des individus, le public éclairé a sans doute distingué les *Etudes de l'homme physique et moral*, par M. *Perreau*. Il apprendra avec plaisir que le même auteur vient de faire paroître l'ouvrage que nous venons d'indiquer.

Les Considérations physiques et morales, etc. ne présentent point un nouveau système; et qui n'en sauroit gré à l'auteur, qui, pour nous servir de ses propres termes consignés dans son discours préliminaire, « a évité avec le plus grand soin de s'engager « dans ces discussions dont le résultat, après de « longs et pénibles débats, est toujours tel qu'il « faut revenir au point d'où l'on est parti, sans avoir « fait un pas de plus vers un but utile. » M. Perreau, jaloux d'une gloire plus solide, n'admet que les faits que l'expérience déclare être les plus à l'abri de la critique; il y joint des observations souvent d'une vérité frappante, et en déduit des conséquences toujours heureuses et fécondes. Ce qui caractérise surtout cet ouvrage, c'est le desir ardent de contribuer au bonheur des hommes et de maintenir la dignité de leur nature; tous les systèmes qui la méconnoissent y sont combattus avec autant de courage que de succès. La clarté et l'éloquence du style en rendent la lecture infiniment agréable. En indiquant le contenu de chaque chapitre, nous allons communiquer à nos lecteurs quelques passages, qui pourront motiver le jugement que nous venons de porter.

Le premier volume traite d'abord *de quelques systèmes sur le principe de la vie.* L'auteur donne le récit de plusieurs hypothèses qui ont été établies sur cette matière; et, après avoir montré combien elles sont peu satisfaisantes, il conclut que tout ce que nous savons, « c'est que nous recevons une « organisation toute prête à nous obéir dans l'ordre

» où nous sommes placés, toute pourvue de ses « moyens intérieurs d'entretien et de conservation; « que nous n'avons que trop la puissance de la dé- « ranger, tantôt par nos excès, tantôt par les dange- « reux modes de réparation que nous ne nous lassons « pas d'imaginer; que nous aurions beaucoup moins « à nous plaindre de ses défauts, si, plus fidelles à « en respecter les lois, nous mettions autant de sa- « gesse à en disposer, que de circonspection dans le « choix des moyens propres à la réparer. »

L'auteur nous entretient ensuite *de la voix humaine et de la parole;* il indique les principales causes des nombreuses modifications des sons de la voix. « Ainsi, dit-il, on ne sauroit douter que le « climat n'ait une influence très-puissante sur l'or- « gane de la voix, et qu'il ne contribue ainsi à mo- « difier diversement les sons primitifs et articulés. « C'est, en effet, dans ces contrées heureuses, où « règne une température également exempte des « excès de la chaleur et du froid, que l'on trouve « les plus belles voix, et les langues les plus har- « monieuses. Les sons durs et faux, semblables « tantôt à des sifflemens aigus, tantôt à de sourds « mugissemens, les langues composées de sons à « peine articulés, ne s'entendent que dans ces tristes « régions tourmentées par la nature, couvertes d'éter- « nels frimas, ou dévorées par un soleil brûlant: « ici la voix prend nécessairement le caractère d'un « sifflement par la vive pression de la glotte que « resserre sans cesse un air glacé; là, par l'effet « contraire du relâchement continuel et du défaut

« d'élasticité de cette même partie, elle n'est plus « qu'un son rauque et grave, peu facile à distinguer « du mugissement..... »

L'auteur regrette que la déclamation qu'il appelle la parole accentuée, soit tant négligée par nos parens et nos instituteurs, tandis que les anciens y attachoient, à juste titre, le plus grand prix.

De la nutrition. — *Du sommeil.* — M. Perreau met ces deux fonctions en rapport. « La nutrition, dit-il, « peut être regardée comme une génération conti- « nuée qui, en incorporant au corps des substances « étrangères, lui fournit continuellement les moyens « de réparer ses pertes, de s'accroître et se conser- « ver... Le sommeil est cet état dans lequel l'homme « paroît, ainsi que tout autre animal, réparer le « mouvement perdu par l'agitation de l'état de « veille. C'est donc aussi une sorte de nutrition « semblable à celle qui répare la perte de la sub- « stance.... »

Dans l'examen de l'une et de l'autre de ces deux actions du principe de la vie, M. Perreau se plaît surtout à pénétrer ses lecteurs d'admiration et de reconnoissance pour cette Providence, qui met tant de soins à tout ce qui intéresse notre conservation. « La mère la plus attentive, dit-il en parlant du « sommeil, ne prendroit pas plus de précaution « pour éloigner de son enfant tout ce qui pourroit « en troubler le repos; elle abaisse sur les yeux un « voile qui les défend de l'action de la lumière; elle « rend l'oreille insensible au bruit, mais non cepen- « dant à un degré tel qu'elle ne reçoive l'impression

« de celui qui seroit l'annonce d'un danger. Elle « engourdit le sens le plus universellement répandu « et le plus constamment irritable, le *toucher*, de « manière que d'assez fortes impressions ne pour- « roient même y porter le plus foible trouble. Elle « étend ses soins jusqu'aux attentions les plus déli- « cates ; elle délie les idées, surtout celles qui oc- « cupent le plus, chasse les inquiétudes ; enfin, elle « appelle l'imagination qui, avec son cortége de « formes fantastiques, vient enchaîner l'intelligence « et le sentiment. » Les mêmes soins se renouvellent pour aider notre réveil.

Du rêve. — De la folie. — Le sommeil amène le rêve ; l'auteur a suivi cette marche, que la nature indique. Après avoir fait des considérations très-intéressantes sur la nature de ce phénomène, il passe à l'examen de celui de la folie, qu'il définit un *rêve fixe ;* il recherche quelques causes physiques et morales qui peuvent produire ce déplorable état d'égarement ; il présente différentes nuances qui s'y rencontrent, et des remèdes propres à rendre à l'homme le précieux don de sa raison.

Ce qui se passe en nous dans un danger imprévu, dans certains états de maladie et de mort prochaine. — Nous trouvons, sous ce titre, des observations sur les effets merveilleux du principe de la vie dans ces momens de crise, où la raison nous refuse ses secours

De l'intelligence. — Après avoir observé l'action du principe de la vie dans quelques phénomènes de ces fonctions, sur lesquels l'intelligence et la vo-

lonté ont peu d'empire, l'auteur va s'occuper de l'examen de ceux qui nous offrent l'action correspondante de ces deux principes de l'intelligence et de l'organisation. « Quel étonnement, dit-il, de « voir l'homme jeté presqu'au hasard sur ce globe, « en quelque sorte délaissé sans aucun instinct dé- « terminé, sans autre guide qu'une faculté dont les « secours sont si éloignés, quel étonnement de le « voir peu à peu s'élever de lui-même au dessus de « cet état de foiblesse et de misère, défier ses pre- « miers besoins par sa promptitude, s'en créer de « nouveaux, rassembler près de lui les sciences et « les arts, s'approprier toutes leurs richesses, s'in- « vestir de toute leur puissance, combler de sa « pensée l'espace, atteindre l'infini, et prendre de « fait l'empire de la terre ! »

Après avoir rendu compte des efforts qu'ont fait les philosophes depuis les siécles les plus reculés jusqu'à nos jours, pour apprendre à connoître ce qui constitue l'essence de cette sublime faculté, l'auteur convient qu'ils n'ont pas été plus heureux que dans l'examen de l'essence des principes de la vie. Il y a donc, d'après lui, deux choses à combattre pour ceux qui veulent cultiver raisonnablement, et dans sa véritable mesure, leur entendement : 1.° la folle présomption qui nous porte à la recherche d'objets dont nous ne pouvons acquérir l'idée ; 2.° le dégoût et la paresse qui, parce que nous ne pouvons espérer tout savoir, nous fait négliger de nous occuper de ce que nous pouvons connoître. Pour nous encourager à travailler sans relâche à étendre

le domaine de nos connoissances, il nous présente une esquisse rapide des prodiges que l'entendement humain est successivement parvenu à opérer, prodiges qui sont les plus sûrs garans de notre perfectibilité.

Vue générale des sensations et des habitudes.—Des sens. — De la vue. — De l'ouïe. — De l'odorat. — Du goût. — Du toucher. — Dans cette série de chapitres, l'auteur nous initie successivement dans les mystères de notre merveilleuse organisation. En suivant ses développemens, nous rencontrons à chaque pas de nouvelles sources d'avantages et de jouissances. Ainsi, en parlant de la vue, M. Perreau fixe notre attention sur les effets bienfaisans de la lumière. « Le cours de la lumière, dit-il, a toujours pour nous le même charme ; les impressions « que nous en recevons, viennent toujourss'unir à « l'état de notre intérieur, pour en adoucir les peines, « ou nous en faire, plus délicieusement, goûter le « calme. Son premier rayon suspend tout-à-coup « le sentiment des maux accumulés pendant une « longue nuit de douleur. Sa vivacité, dans un jour « brillant, ranime en nous toutes les jouissances de « la vie : ses demi-teintes, dans un jour moins éclatant, semblent se répandre sur toutes nos affections, pour leur donner celle d'une douce mélancolie. Que de sentimens, que d'illusions jointes « au souvenir des premiers temps de la vie, ne fait-« elle pas revivre avec tous leurs charmes, quand « ses feux pâlissans dans la paisible clarté de la « lune, viennent à se fondre avec les ténèbres d'une « belle nuit! »

L'auteur parle, dans le même chapitre, des couleurs. Nous ne saurions nous dispenser d'en communiquer quelques passages à nos lecteurs. « Il en « est, dit-il, qui plaisent ou qui déplaisent généralement, et qui, pour cette raison, sans doute, « ont été presqu'universellement choisies comme « autant de signes et d'expressions de ces affections « contraires. En recherchant un peu plus loin, nous « trouverons probablement que le plaisir et la répugnance que nous éprouvons à leur aspect, naissent « de leur union avec des objets dont nous avons « antérieurement reçu des impressions agréables ou « fâcheuses.... Cet effet, si général, de la couleur « rouge semble pouvoir aisément s'expliquer, sans « qu'il soit besoin de recourir à d'autre cause qu'à « elle-même, à sa vivacité, à son éclat. La nature « l'a distribuée partout, comme la couleur de la « vie, dans le fluide qui paroît en contenir le prin- « cipe, sur la physionomie de l'âge qui en est le « plus animé, et dans toutes les circonstances où « les passions les plus vives exercent leur action; « sur presque tous les objets propres à satisfaire nos « besoins, et à produire des sensations agréables; « sur les fleurs et les fruits, qui toutes en ont reçu « quelque teinte plus ou moins brillante. C'est elle « qui, par ses nuances aussi multipliées qu'impos- « sibles à décrire, donne tant d'éclat au spectacle « que nous offrent dans les cieux les jeux les plus « brillans de la lumière. Voyez-la tantôt rouler « dans les airs en fleuves de feu, ou monter en « gerbes étincellantes; tantôt s'y étendre en longs

« tapis d'écarlate et de pourpre, ou s'y relever en « pavillons et en dais sur les sommités des monts « aériens qui terminent l'espace où se succèdent « ces scènes ravissantes ; partout elle y domine : « c'est de leur union avec elle que les autres couleurs « semblent emprunter tous leurs charmes, tandis « que, se suffisant à elle-même, toujours elle brille « de son propre éclat.... Mais nous observerons « qu'il est aussi des circonstances où elle produit un « effet absolument contraire, toujours par suite du « même principe que nous avons établi ; c'est-à- « dire, en réveillant les souvenirs des impressions « fâcheuses que nous avons reçues des objets aux- « quels nous l'avons vue s'unir. Par exemple, la ré- « pugnance que cause quelquefois son aspect, peut « naître de l'idée de sang, et ainsi de toutes les « idées de meurtre, de carnage qu'elle éveille. Vue « sous ce rapport, elle n'a rien encore d'arbitraire ; « car le sentiment qu'elle produit tient à des dis- « positions qui sont les mêmes chez tous les hommes : « il en est l'effet immédiat, et nullement celui d'au- « cun préjugé particulier. Aussi, est-ce pour cela « que tant de peuples l'ont choisie comme signe « de la terreur et de la destruction.... La couleur « bleue ou azurée produit chez tous les hommes « la même sensation de plaisir : on diroit qu'elle « fait naître l'idée du calme, de la sérénité du beau « ciel dont elle est, dans un jour pur, la couleur « dominante. A la sensation que produit le vert, « lorsqu'il teint de ses innombrables nuances l'em- « pire entier de la végétation, viennent se joindre

« les douces images des prairies et des bois, et tous « les heureux souvenirs de la vie des champs. Plus « vif et plus multiplié au printemps, il annonce « le réveil de la nature, et montre de toutes parts « à l'œil enchanté, les germes renaissans. Ne seroit « ce pas dans cette idée que nous avons pris celle « de faire, de la couleur verte le signe de l'espé- « rance?... La triste sensation que cause la couleur « noire, est l'effet que produisent les ténèbres : ce « seroit-là leur couleur, si l'on pouvoit dire que « les ténèbres en ont une ; aussi est-elle générale- « ment le signe de l'affliction et du deuil, comme « elle est celui de l'éternelle nuit des tombeaux... « Quel signe encore pouvoit donner plus heureuse- « ment l'idée de l'innocence, que celui de ce blanc « pur, qui, par son éclat et sa transparence, sem- « ble être la lumière elle-même ? »...

Du Plaisir et de la Douleur. — Des considérations sur ces deux affections, résultats immédiats de l'organisation des êtres animés, terminent le premier volume de cet ouvrage.

Tome II. — *De quelques phénomènes de la Sensibilité.* — Cet article contient des orbservations très-intéressantes, surtout sur les affections que l'on désigne par les noms de *sympathie* et d'*antipathie*. Voici comment l'auteur les définit : « Il est, dit-il, « des affections passagères ou prolongées qui se re- « marquent dans l'être vivant et sensible, à l'occa- « sion de certains rapports entre quelques-unes « des parties qui constituent son organisation et le « principe de sa sensibilité, entre les parties qui

« le constituent, entre lui et d'autres êtres de son « espèce ou d'espèces diverses, enfin entre lui et « des objets même inanimés et insensibles. Lorsque « cette affection relative est celle de l'attrait, on « lui donne plus particulièrement le nom de sympa- « thie; et celui au contraire d'antipathie, lors- « qu'elle est pénible et accompagnée d'une vive « répugnance. » L'auteur établit ensuite comme une vérité reconnue par l'expérience, l'observation que les rapports d'affections et de mouvemens entre les hommes, sont tels, que le principe de la sensibilité et l'organisation paroissent toujours également disposés chez tous à recevoir les uns des autres les mêmes impressions, et à les produire au dehors de la même manière. De-là, la rapidité avec laquelle se propagent les mouvemens populaires; de-là, cette terreur panique qui s'empare quelquefois des guerriers les plus courageux.

De la Mémoire. — La mémoire est cette faculté par laquelle l'intelligence, tantôt se retrace volontairement, tantôt admet de nouveau sans le vouloir, quelle que soit l'occasion de ce rappel forcé, des perceptions antérieures, les compare selon l'ordre dans lequel elle les a reçues, soit entre elles, soit avec les nouvelles perceptions qu'elle reçoit.

Voici comment l'auteur s'exprime en examinant quelques-uns des phénomènes que nous offrent l'action de la mémoire : « C'en est un assez singulier, « dit-il, que celui de cette impossibilité où nous « sommes quelquefois de nous rappeler une idée « très-familière, et dans le temps où nous avons le

« plus d'intérêt à la retrouver ; celle d'un mot, par « exemple, d'un nom que nous connoissons parfaitement. Rien n'est plus fatigant que ce travail « intérieur de l'entendement qui va interroger « toutes les idées liées à celle qu'il cherche, et sans « qu'aucune d'elles daigne lui répondre. Souvent il « croit la reconnoître dans la foule de celles qui « l'importunent, il les écarte ; il la poursuit ; au « moment où il est prêt de la saisir, il la voit fuir « pour se perdre de nouveau dans une profonde « obscurité. Ce travail intérieur se caractérise mê- « me souvent de la manière la plus plaisante sur la « physionomie de la personne qui en est occupée : « on voit s'y succéder tour-à-tour, l'impatience et « le plaisir, presque sûr de la découverte, enfin le « désespoir d'atteindre cette idée fugitive qui sem- « ble toujours se jouer d'une vaine poursuite. Il « arrive même que vous pensez si bien la tenir, « que la bouche s'ouvre pour prononcer ce mot « tant cherché ; mais il fuit plus vivement que ja- « mais, et vous laisse dans la confusion d'être « encore pris pour dupe. Que faire ? vous vous « décidez enfin à ne plus vous en tourmenter. Vous « n'y songez plus, quand tout-à-coup elle reparaît « et vous étonne par la facilité avec laquelle on la « voit revenir d'elle-même se remettre à la pensée. » Qui ne liroit avec plaisir cette description dont tout le monde a été si souvent à même de sentir la vérité. Cette observation sert d'ailleurs à l'auteur pour montrer qu'il s'en faut bien que nous exercions un empire illimité, sur le mécanisme de la mémoire.

M. Perreau fixe ensuite notre attention sur les effets bienfaisans de cette faculté, sur les modifications dont elle est susceptible dans les différens âges, sur les moyens propres à la cultiver, etc.

De l'imagination : « Il suffit, dit l'auteur, de consulter l'étymologie du mot qui désigne cette action « de l'intelligence, pour s'en faire l'idée la plus « juste. En effet, on voit au premier aspect, qu'elle « consiste dans la facilité de réunir les images des « objets, de les combiner entre elles, d'en composer « de nouvelles d'après celles qu'elle a recueillies ; « de peupler ainsi d'êtres fantastiques, un autre « univers qui bientôt n'a plus de bornes que celles « mêmes de la puissance qui l'a créé. C'est une ma- « gicienne qui charme tout ce qu'elle touche ; qui « fait changer de formes, comme il lui plaît, aux « objets les plus connus ; qui donne aux uns des « attraits qu'ils n'auroient jamais sans elle ; qui « nous inspire pour d'autres, une horreur secrète « dont nous chercherions en vain la cause en eux- « mêmes. Ici, elle crée une merveille ; là, elle en- « fante un monstre ; toujours elle nous étonne, « souvent elle nous séduit, plus souvent encore elle « nous trompe ; mais jamais elle ne nous ennuie. « Nous tenterions en vain de lui résister, lorsqu'elle « se livre à ses courses vagabondes, malgré les cris « de la raison qui la rappelle, malgré les plaintes « du goût qu'elle outrage ; dans ses plus grands « écarts enfin, nous nous plaisons encore à la suivre ; « et, tout en convenant de ses torts, nous applau- « dissons à ses folies. » M. Perreau suit le déve-

loppement de cette faculté par les différentes époques de la vie humaine, il indique le caractère différent qu'elle porte dans les deux sexes, son influence sur les beaux arts et même sur les sciences ; il recherche les moyens de donner à son exercice une direction convenable, etc.

De l'esprit. — L'auteur le définit : « la faculté ou « l'action de l'intelligence qui saisit avec autant de « promptitude que de facilité, les rapports délicats « qui échappent à des recherches laborieuses. » M. Perreau, en parlant de l'usage que l'on peut tirer de cet heureux don de la nature, en l'appliquant aux ouvrages de littérature, donne les conseils les plus sages, il recommande surtout la plus grande discrétion. « On sait, dit-il, ce qu'étoit autrefois « chez nous ce prétendu bel esprit, et tout ce qu'il « nous a fait perdre de temps en niaises extrava- « gances, avant que nous ayons pu assurer notre « retour à de meilleurs principes ; on se rappelle avec « quels transports on applaudissoit à ces pointes « triviales, à ces misérables jeux de mots dont les « plus estimables auteurs du siècle qui nous a ren- « du à la raison, n'ont pas même toujours su se « garantir, et que peut-être on pourroit reprocher « encore à quelques-uns du nôtre. »

Du génie. — *Du goût moral.* — Nous voyons dans ces chapitres l'homme environné de tout l'éclat de sa dignité : « Je me représente le génie, dit l'auteur, « non comme une faculté, comme une action par- « ticulière de l'entendement, mais comme toute « l'intelligence elle-même vue à son plus haut degré

« d'élévation et de puissance. Mémoire, imagination, « esprit; il absorbe en lui seul toutes ces diverses « modifications; ainsi tout ce qu'elles ont à la fois « de plus grand, de plus parfait en vivacité, en pé- « nétration, en chaleur; voilà le génie. » Quant au goût moral, M. Perreau nous dit : « que dans son « acception la plus étendue, le goût est ici ce sens « moral qui nous fait connoître d'une manière vive « et distincte, ce que les objets ont relativement à « nous de vrai, de beau et de bon; ainsi, dans les « sciences, il est le sentiment du vrai; dans les arts, « le sentiment du beau; et dans l'ordre de nos « mœurs et de nos actions, le sentiment du bien. »

L'auteur nous retrace l'esquisse historique des progrès et de la décadence du goût, relativement aux sciences et aux arts, c'est un tableau dont les traits de maître ne permettent pas de méconnoître le littérateur consommé.

Observations sur certains préjugés communs à presque tous les peuples et presque dans tous les âges.— De certaines coutumes et institutions, chez différens peuples.— Les détracteurs de l'espèce humaine n'ont pas manqué de puiser leurs moyens dans le nombre malheureusement trop considérable de nos préjugés; ils ont scruté les coutumes et les institutions des peuples, et n'ont rien négligé pour contester à l'homme la dignité de sa nature. Ce n'est pas de M. Perreau qu'on attendra l'éloge des préjugés; il est loin d'en épouser la cause, il les combat au contraire pas à pas; mais aussi habile observateur qu'ami zélé des hommes, il sait nous ramener à la

sources de quelques-unes de ces erreurs, de ces coutumes, de ces institutions tant décriées, et nous sommes étonnés d'y rencontrer encore les traces de la raison et la sensibilité. C'est ainsi que notre auteur sait assurer à l'homme par un triomphe de plus la possession de sa dignité.

Du sentiment moral, vu comme principe de connoissance et de direction. — L'auteur détermine ainsi le prix de cette faculté : Elle semble, dit-il, « être celle dans laquelle en dernière fin, toutes « les autres viennent se concentrer ; elle devient « le foyer de tous nos rapports, le mobile de « presque toutes nos actions, le guide et le juge « de notre conduite ; nos connoissances les plus « importantes, celles qui sont hors de la portée « de nos sens, et que l'intelligence seule ne peut « cependant nous donner, les plus sublimes ver- « tus, les plus riches talens ; voilà les biens dont « elle nous fait jouir. » Le développement de ces idées forme le sujet du dernier chapitre des considérations physiques et morales sur la nature de l'homme ; nous terminons ici notre analyse et adressons nos lecteurs à l'ouvrage lui-même, ils nous sauront gré de leur avoir procuré cette intéressante connoissance. STŒBER.

LITTERATURE ORIENTALE.

Arabische Chrestomathie herausgegeben von J. *Jahn, Doct. der Philos. und Theol. K. K. Prof. der Orient. Sprachen, der Einl. ins. A. T. der Bibl. Archæol. und der Dogmat. auf der Universitæt zu Wien.* Wien. 1802.

Lexicon arabico-latinum Chrestomathiæ arabicæ accommodatum, à J. *Jahn, etc.* Vindobonæ. 1802. In-8.°

Chrestomathie arabe, publiée par J. *Jahn, docteur en philosophie et théologie, professeur impérial des langues orientales, d'introduction à l'ancien testament, d'archéologie biblique et de dogmatique en l'Université de Vienne.* Vienne. 1802. In-8.° de 280 pages, et xvj pages de préface.

Dictionnaire arabe-latin pour l'intelligence de la Chrestomathie arabe; par M. J. *Jahn.* Vienne. 1802. In-8.° de 490 pag.

M. Jahn, à qui les études orientales et bibliques doivent déja un grand nombres d'ouvrages élémentaires, et particulièrement un Traité d'archéologie biblique, une Introduction à l'étude des livres de l'Ancien Testament, et une Grammaire arabe re-

marquable par les soins que l'auteur a pris pour la rendre plus complète, que celles qui avoient été publiées jusqu'à lui, offre aujourd'hui à ses auditeurs, sous le titre de *Chrestomathie arabe*, un recueil choisi de textes empruntés de différens écrivains arabes, et aussi diversifiés pour les sujets que pour le style. Depuis quelques années on a publié en Allemagne un assez grand nombre de recueils de ce genre; et cette année même, outre celui de M. Jahn, la foire de Leipsick en a vu paroître un autre (1), qui s'étend à plusieurs des langues que nous nommons orientales, et que la plupart des philologues allemands désignent aujourd'hui sous le nom de *Sémitiques*, c'est à-dire, propres aux descendans de Sem.

Parmi ces Chrestomathies il en est plusieurs qui ne contiennent qu'une répétition peu utile aux progrès de la littérature arabe, de morceaux de prose ou de poésie déja publiés plusieurs fois, tels, par exemple, que le *Lamiat aladjam* de Tograï. Nous sommes loin de blâmer les professeurs, dont le but est de mettre ainsi à la portée de leurs auditeurs des moyens d'instruction, que plusieurs d'entre eux auroient peine à se procurer autrement: nous savons d'ailleurs que le défaut de manuscrits met souvent les éditeurs de ces recueils dans l'impossibilité de mieux faire; mais nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de regretter que cette multitude de livres

(1) Arabisches, Syrisches und Chaldæisches Lesebuch, das Arabische grœsstentheils nach ungedruckten Stücken .... herausgegeben von F. Th. Rink und J. S. Vater. Leipzig. 1802.

classiques n'ait pas tourné au profit de la littérature arabe, comme cela seroit arrivé, si ces savans, dont plusieurs avoient eu accès, dans le cours de leurs études, aux trésors de la bibliothéque de Leyde, ou pouvoient se procurer quelques-uns des manuscrits de Reiske, n'eussent pas borné leurs vues à l'utilité momentanée de leurs auditeurs (2).

Quoi qu'il en soit de cette observation, on ne comprendra point la Chrestomathie de M. Jahn dans le nombre de celles qui n'ont accru en rien nos richesses littéraires; puisque les 80 dernières pages de ce recueil ne contiennent que des morceaux inédits : le choix des extraits qui occupent le reste du volume obtiendra en général l'approbation des lecteurs. Nous aurions desiré néanmoins que M. Jahn, au lieu d'y insérer un long fragment de l'ouvrage d'Abd-allatif, dont nous possédons déja deux éditions, eût consacré à quelque morceau inédit de l'un des manuscrits dont il pouvoit faire usage les 77 pages qu'occupe cet extrait.

Quoique nous devions, en rendant compte de la Chrestomathie de M. Jahn, nous arrêter principalement à ce qu'elle contient de morceaux anecdotes, nous ne pouvons cependant nous dispenser de dire un mot des autres articles qui en composent la plus grande partie. C'est ce que nous allons faire très-brièvement, en indiquant les sources où M. Jahn a puisé.

(2) Après avoir mis par écrit ces réflexions, je m'aperçois qu'elles ont déja été faites par M. Rink, dans la préface particulière à la partie arabe de la Chrestomathie qu'il a donnée en commun avec M. Vater, et dont j'ai rapporté ci-devant le titre.

1.° *Extraits de l'Alcoran*, pag. 1 — 45. M. Jahn s'est servi pour la publication de ces extraits d'un manuscrit qu'il a comparé avec l'édition de Hinckelmann ; et, lorsqu'il a trouvé dans cette édition quelque variante, il a rapporté entre des [ ] la leçon du texte imprimé. Peut-être cette exactitude n'étoit-elle pas nécessaire, la plus grande partie de ces variantes n'étant réellement que des fautes du manuscrit dont M. Jahn a fait usage, ou de l'imprimé : ce dernier cas est le plus fréquent.

2.° Fragmens de divers auteurs relatifs à l'histoire naturelle, tirés principalement de l'*Hierozoicon* de Bochart, pag. 46 — 79.

3.° *Extraits de la Description de l'Ægypte d'*Abou'lféda, pag. 80 — 106. L'édition de cette portion du *Takwim alboldan* d'Abou'lféda, donnée par Michaelis, a été comparée par M. Jahn, avec les observations critiques et les variantes publiées par le savant professeur M. J. M. Hartmann, dans le V.e tome de l'*Allgemeine Bibliotheck* de M. Eichhorn. Comme ce recueil précieux n'est pas entre les mains de tout le monde, on ne peut que savoir gré à M. Jahn d'en avoir fait usage pour éclaircir ou corriger le texte ; mais il eût peut être été à souhaiter qu'il eût suivi exactement l'édition de Michaelis, en insérant les variantes entre des [ ].

4.° *Extraits de la relation abrégée de l'état de l'Ægypte*, par Abd-allatif, de Bagdad, pag. 107 — 184 (3). M. Jahn ne dit point s'il a suivi la pre-

(3) Nous nous proposons de faire connoître incessamment aux lec-

mière édition in-8.°, dont M. White a fait présent à M. Paulus, et que celui-ci a publiée à Tubingue en 1789, ou l'édition in-4.° donnée par M. White lui-même à Oxford, en 1800. Nous avons cherché à reconnoître laquelle de ces deux éditions M. Jahn a suivie; et, pour cet effet, nous avons comparé avec les deux éditions plusieurs endroits du texte de M. Jahn, où nous avons aperçu quelques fautes: mais partout nous avons trouvé les deux éditions d'Abd-allatif parfaitement conformes l'une à l'autre; et les différences que présente le texte de M. Jahn ne nous ont paru que des fautes d'impression (4). Il doit cependant avoir été fait, ainsi que nous l'apprend M. Jahn, quelques corrections au texte imprimé d'Abd-allatif par un savant étranger, M. Aryda, qui a surveillé la correction de cette partie de la Chrestomathie de M. Jahn, et duquel nous aurons

teurs de ce journal, cet intéressant ouvrage, dont la publication est un service rendu par M. White, à la littérature orientale.

(4) Le défaut de caractères arabes ne me permet pas de détailler ici les différences du texte donné par M. Jahn. Si on veut s'en faire une idée, on en trouvera des exemples p. 120, l. 3 et 4; p. 121, l. 14; p. 124, l. 1, 5, 7 et pénultième; p. 127, l. 6; p. 129, l. 3, et p. 131, l. dernière. P. 116, liv. 9, la division, au lieu d'être placée après le mot *wedharb*, doit être auparavant, le sens étant: *il y en a une autre espèce*. P. 118, l. 14, l'alinéa est placé mal-à-propos après *weraaitou*: il devroit être placé avant ce mot, *J'ai remarqué*, dit l'auteur, *que Galien*, etc. Enfin, p. 136, l. 3, il y a sept mots omis. Au reste, si toutes ces différences sont, comme il est vraisemblable, des fautes d'impression, les lecteurs ne doivent pas les imputer à M. Jahn, qui n'a pu surveiller lui-même l'impression de son ouvrage, à cause de l'éloignement des lieux. J'en dis autant des fautes assez nombreuses qui se sont glissées dans la *ponctuation grammaticale*.

occasion de parler dans la suite de cette notice. Nous n'avons point aperçu ces corrections, ce qui nous empêche de les apprécier.

5.° *Fragmens du Hamasa d'Abou-Temmam*, (et non *Temmaïn*, comme on lit ici par une faute d'impression) p. 185 — 200. Ces fragmens sont tirés de l'édition qu'A. Schultens a publiée en 1767, de la grammaire arabe d'Erpenius, et accompagnés de diverses gloses arabes que M. Jahn a puisées, soit dans la même source, soit dans d'autres ouvrages dûs au même Schultens.

Nous voici arrivés à la partie anecdote de la Chrestomathie de M. Jahn. Les morceaux qu'elle renferme sont :

6.° Deux *Makama*, ou *Séances de Hariri;* la septième, pag. 201 — 211, et la onzième, pag. 212 — 220. Elles sont l'une et l'autre accompagnées de courtes gloses, ou scholies arabes.

7.° Quatre dialogues sur divers sujets, écrits en arabe par M. Aryda, pag. 221 — 280.

L'importance de ces deux derniers articles nous engage à rapporter ce que l'auteur dit à ce sujet dans sa préface, écrite en allemand, pag. xij et suiv.

Après avoir rendu compte des motifs qui l'ont engagé à donner place dans ce recueil à quelque portion de l'ouvrage justement célèbre de Hariri, il continue ainsi :

« J'ai transcrit, d'après un manuscrit de la bi-
« bliothéque de cette ville, la septième et la onzième
« séances de Hariri, ainsi que la huitième, la neu-
« vième et la dixième ; mais je ne les ai pas toutes

« fait imprimer : si les trois qui tiennent le milieu « entre la septième et la onzième que j'ai publiées « sont desirées, je les ferai imprimer séparément « avec une traduction. M. Aryda (Antoine Aryda, archiprêtre à Tripoli de Syrie, homme très-instruit dans la littérature arabe, qui réside depuis quelque temps à Vienne, et dont M. Jahn loue beaucoup les talens et la complaisance) « a eu la bonté de re- « voir ma copie : ce qui étoit d'autant plus impor- « tant ici, que le manuscrit dont je me suis servi « est en plusieurs endroits difficile à lire, particu- « lièrement dans les scholies, et qu'effectivement « j'avois quelquefois mal lu et mal copié. Ce n'est « pas le seul service que M. Aryda m'ait rendu re- « lativement à cet objet : ce qui est bien plus im- « portant, c'est qu'il a corrigé ma copie d'après son « propre manuscrit, copié de sa main sur un exem- « plaire de la bibliothèque impériale de Vienne, « qui avoit été revu et corrigé sur l'autographe de « Hariri lui-même, par une assemblée de doctes « arabes. C'est ce qu'on lit expressément à la fin du « manuscrit, où l'on trouve même les noms des « savans qui ont assisté à cette assemblée. M. Aryda « a encore collationné, en faisant sa copie, deux « autres manuscrits de la bibliothèque impériale, « ce qui donne à son exemplaire le mérite d'une « exactitude critique toute particulière. Peut-être « livrera-t-il lui-même un jour son manuscrit à « l'impression, pourvu qu'il trouve des caractères « arabes capables de plaire aux yeux des Orientaux : « et en effet il me semble qu'un écrivain élégant

« tel que Hariri, mériteroit bien de paroître aussi « avec quelque élégance dans sa forme extérieure.

« Les quatre dialogues qui occupent la der- « nière place dans cette Chrestomathie, ont été « composés à ma prière, par M. Aryda, dans le « dialecte usité aujourd'hui en Syrie, et par con- « séquent en arabe moderne, nom sous lequel on « connoît ordinairement ce langage. La seule part « que j'ai à ces dialogues est d'en avoir donné la « matière, et de l'avoir choisie telle qu'elle pût être « intéressante, ainsi que tout le surplus du contenu « de ce recueil. Mon but n'a point été d'obtenir de « beaux dialogues composés avec art, ou d'offrir « aux lecteurs un modèle pour leur apprendre à « parler l'arabe. Je voulois seulement donner quel- « ques exemples du langage que l'on nomme *arabe* « *moderne*, afin que chacun pût en faire soi-même « la comparaison avec la langue qu'écrivoit Abou'l- « féda dans la première moitié du XIIIe siècle, « Abd-allatif au commencement du même siècle, « Hariri dans les vingt-cinq premières années du « XIIe, l'auteur de l'alcoran dans la première « moitié du VIIe, et les poètes encore plus anciens « dont les vers sont conservés dans le *Hamasa* « d'Abou-Temmam, et que par là on fût en état « de juger si la langue arabe a souffert, pendant les « douze derniers siècles, autant de changemens « que quelques personnes s'obstinent à nous le per- « suader. On verra dans ces dialogues même ce que « M. Aryda pense de cette assertion; et on ne pourra « disconvenir qu'il ne soit un juge bien mieux ins-

« truit en cette matière, et n'ait des connoissances « plus approfondies sur cette question, qu'aucun « de ceux qui ont jusqu'à présent émis leur opinion, « et, par une conséquence nécessaire, que sa dé- « cision ne soit du moins beaucoup préférable à « toute autre. Ce n'est pas ici le lieu de traiter cette « question plus au long; mais je ne puis me dis- « penser de recommander à l'attention spéciale des « lecteurs le petit morceau inséré dans ces entre- « tiens, en langage du peuple : il prouve que les « voyageurs qui affirment avoir remarqué une si « grande différence entre l'arabe ancien et l'arabe « moderne, ont entendu par l'*arabe moderne* le « langage usuel du bas peuple. Par là, ils ont changé « l'état de la question; car on ne demandoit pas si « la populace parle un arabe pur ou corrompu; « mais si la langue arabe, dans la bouche de ceux « qui la parlent purement, et telle qu'elle est usitée « aujourd'hui dans les livres et dans les lettres bien « écrites, est différente de l'ancien arabe : question « dont la solution ne dépend en aucune manière de « la corruption du langage que parle la populace.

« Je dois observer encore en finissant que M. « Aryda a examiné très-soigneusement tout le dic- « tionnaire, qu'il y a fait beaucoup de changemens, « et quelques additions, et qu'il a même retranché « différentes choses qui se trouvent dans Golius : il « eût véritablement mieux valu en ce dernier cas, « laisser les choses comme elles étoient, et indiquer « par un signe particulier qu'on pensoit qu'elles de- « vroient être retranchées : mais je m'en suis aperçu

« trop tard, et il n'étoit plus temps de rétablir ce « qui avoit été supprimé. Les significations admises « dans ce dictionnaire ont donc en leur faveur le « témoignage d'un savant, qui parle l'arabe comme « sa langue maternelle ; et par conséquent elles sont « au dessus de tout soupçon, ce qui peut n'être pas « toujours sans quelque importance.

« Ce que je viens de dire, explique en même temps « pourquoi ce dictionnaire est en latin. Mon but en « cela a été que M. Aryda qui n'entend pas encore « parfaitement l'allemand, pût en faire la révision. « Ce que ce dictionnaire gagne par-là du côté de « l'authenticité compense assurément avec beaucoup « d'avantage le mérite d'une traduction des mots « arabes en allemand. »

On voit par cet extrait de la préface de M. Jahn, avec quelle candeur ce savant reconnoît les services de M. Aryda, et combien le concours de cet étranger doit ajouter de mérite à cette nouvelle Chrestomathie.

M. Jahn n'ayant pas joint de traduction aux textes contenus dans ce recueil, et les séances de Hariri, dont presque tout le mérite est dans la richesse de la diction, l'abondance des figures, le rhythme cadencé, le parallélisme exact des idées et des expressions étant peu susceptibles d'extraits, la seule partie de ce volume dont nous croyons devoir occuper nos lecteurs, ce sont les quatre dialogues qui le terminent. Nous ne pouvons nous empêcher cependant d'annoncer que la septième séance de Hariri publiée ici par M. Jahn, et la neuvième qu'il a pré-

parée pour l'impression, et qui est une des trois dont il nous fait espérer le texte et la traduction, font partie des morceaux que nous avons insérés dans notre *Chrestomathie arabe destinée à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes.* Le célèbre Schultens ayant donné au public les six premières séances de cet auteur (5), nous nous étions proposés de publier les trois suivantes. Nous nous sommes bornés à la septième et à la neuvième; la huitième nous ayant paru presque impossible à rendre en françois, à cause de la multitude des jeux de mots, qui pour la plupart roulent sur des idées peu décentes, et au développement desquelles notre langue sembloit répugner autant que nos principes. Nous avons tâché de compenser ce retranchement, en donnant plus d'étendue à nos notes, et en y jetant quelques morceaux intéressans extraits des commentateurs. Nous regrettons de n'avoir pas été instruits plus tôt du choix qu'avoit fait M. Jahn. Notre intention étant de ne faire entrer

(5) *Haririi eloquentiæ arab. principis tres priores consessus. . . pro specimine emissi ac notis illustrati ab A. Schultens.* Franequeræ. 1731. — *Consessus Haririi quartus, quintus et sextus. . . edidit A. Schultens.* Lugd. Batav. 1740. Fabricius de Dantzick avoit déjà donné la première séance de Hariri à Rostock, en 1638, et Golius l'avoit publiée ensuite en 1656, dans l'édition qu'il donna cette même année de la grammaire arabe d'Erpenius. La vingt-sixième séance a été publiée par Reiske à Lëipsick, en 1757. M. Uri a donné la cinquantième à Oxford en 1774. On trouve le texte de la quatorzième dans la Chrestomathie de MM. Rink et Vater, dont j'ai parlé au commencement de cette notice, et M. Rosenmuller a publié une partie de la quarante-neuvième dans une petite brochure qui a paru à Lëipsick, en 1780, sous ce titre : *Ueber einen arabischen Roman des Hariri.*

dans notre recueil que des morceaux anecdotes, nous aurions évité un double emploi en substituant deux autres séances à celles auxquelles nous nous étions arrêtés. Au reste nous ne pouvons que desirer que M. Jahn acquitte envers la littérature l'engagement qu'il prend dans sa préface, et nous formons des vœux bien sincères pour que M. Aryda exécute le projet de publier le recueil entier de Hariri que l'on peut, à juste titre, regarder comme l'un des chef-d'œuvres de l'éloquence arabe, et dont l'étude, en même temps qu'elle introduit le lecteur dans tous les trésors de la langue, a plus de charmes que celle de l'historien de Tamerlan. Mais revenons aux dialogues composés par M. Aryda.

De ces quatre dialogues, le premier a pour objet diverses questions sur l'arabe usuel, sa prononciation, et les altérations qu'il éprouve dans la bouche du peuple. Dans le second il est d'abord question des diverses manières de saluer usitées parmi les peuples qui parlent arabe : dans la suite de l'entretien, les interlocuteurs s'occupent de l'état actuel de la langue syriaque, et enfin des diverses liturgies dont les prêtres qui célèbrent dans cette langue font usage. Le troisieme dialogue roule sur les Druzes et sur leur religion. Dans le quatrième on apprend les derniers événemens politiques qui se sont passés dans les montagnes du Liban. Nous allons faire connoître les principaux résultats de ces entretiens en suivant l'ordre dans lequel ils se trouvent.

On a déja entrevu par l'extrait que nous avons donné de la préface de M. Jahn, quelle est l'o-

pinion de M. Aryda, relativement à la différence que l'on suppose ordinairement entre l'arabe ancien et l'arabe moderne.

Suivant M. Aryda, on ne trouve point entre l'arabe vulgaire et l'arabe grammatical, la même différence qui s'observe entre le latin et l'italien : ces deux manières de parler l'arabe diffèrent entre elles à peu près comme l'allemand régulier que l'on enseigne aux enfans dans les écoles diffère de celui que l'on parle parmi le bas-peuple ou dans les campagnes : cependant l'étude de l'arabe grammatical demande bien plus de travail que celle de l'allemand, premièrement parce que les règles de la grammaire arabe sont en bien plus grand nombre et plus difficiles : secondement à cause de la richesse de la langue arabe, et du grand nombre d'acceptions dont ses mots sont susceptibles. « Elle surpasse « tellement à cet égard, dit M. Aryda, toutes les « langues que nous connoissons, qu'il y a bon nombre « de livres, dont le peuple ne pourroit pas com- « prendre une seule phrase. C'est ce qui a fait croire « à quelques personnes que la langue usuelle diffé- « roit de celle des livres. Mais le vrai est que ces « deux langues n'en sont qu'une : c'est la richesse « de cette langue, et les acceptions multipliées de « ses mots qui la rendent difficile à quiconque ne « l'a pas étudiée à fond. »

M. Aryda ne reconnoît pas plus de différence entre l'arabe ancien et l'arabe moderne : ce n'est qu'une seule langue, il n'en est pas comme du grec littéral et du grec vulgaire ; pour l'arabe soit ancien,

soit moderne, les règles grammaticales, les livres élémentaires, les dictionnaires sont absolument les mêmes. Si l'on objecte que l'on est obligé d'enseigner aux enfans des Musulmans dans leurs écoles la lecture de l'alcoran, et de leur en expliquer le sens, l'auteur répond que cela ne prouve nullement que la langue de l'alcoran soit différente de celle que l'on parle aujourd'hui; que c'est uniquement l'effet de l'extrême vénération que les Mahométans portent à l'alcoran, et qui leur fait un devoir d'en interdire la récitation et la lecture à tous ceux qui n'ont point appris à le prononcer conformément aux regles : il n'est pas même vrai que dans ces écoles on en explique le sens aux enfans: cette tâche est réservée aux docteurs bien instruits dans la religion.

En vain oppose-t-on à M Aryda qu'il est impossible que quelques mots et quelques tournures de l'ancien langage, ne soient tombés en desuétude, et qu'il ne se soit introduit quelques expressions nouvelles, ne fut-ce que pour nommer des choses de nouvelle invention, comme un *fusil*, un *canon*, de la *poudre*, etc. Notre auteur n'en défend pas moins l'identité absolue de la langue ancienne et de la langue moderne, n'admettant pas même d'altération ou d'innovation dans un seul mot. C'est dans le langage du peuple seulement, et non dans la langue des livres que l'auteur admet quelques innovations de ce genre, mais en si petit nombre que vu la grande étendue de la langue arabe, elles doivent être comptées pour rien. La même raison lui sert à détruire l'objection

tirée des mots grecs, persans ou turcs, adoptés par les Arabes.

Après quelques observations sur la manière de prononcer les voyelles, M. Aryda donne un exemple assez long du langage du peuple, par lequel on peut connoître de quelle nature sont les altérations qu'il fait à la langue arabe; et il en résulte évidemment qu'elles ne sont pas fort importantes, quoiqu'elles suffisent pour rendre ce jargon peu intelligible à quiconque n'en a pas l'habitude.

Nous passons ce qui concerne les nuances qui distinguent la prononciation de plusieurs des provinces où l'on parle arabe, mais nous ne devons pas quitter cette matière, sans observer, que l'on ne doit entendre les assertions de M. Aryda que de l'arabe de Syrie, qu'elles ne s'appliquent point à celui de l'Ægypte, et encore moins au langage des côtes septentrionales et occidentales de l'Afrique et surtout de l'empire de Maroc (6). Restreintes même à l'arabe

(6) La question proposée à M. Aryda par M. Jahn, avoit pour principal objet ce que M. Niebuhr a dit à ce sujet. Il est certain qu'un voyageur qui ne possède pas parfaitement l'arabe littéral, ne peut pas être juge compétent en cette matière. Mais on peut s'assurer combien l'assertion de M. Aryda doit être restreinte, en consultant les ouvrages suivans: *Arabicæ linguæ novæ et methodicæ Institutiones . . . aut. F. Antonio ab Aquila;* Romæ, 1650; — *Grammatica linguæ Mauro-arabicæ juxtà vernaculum idiomatis usum, aut. F. de Dombay;* Vindobonæ, 1800; — Dictionnaire françois-arabe, par le C. Ruphy; Paris, 1801. En parcourant les diverses pièces imprimées en Ægypte, qui sont même dans un langage au dessus du vulgaire, ou une correspondance quelconque de Tunis, de Tripoli, d'Alger ou de Maroc, on aura encore une preuve plus forte de ce que je dis ici, d'après ma propre expérience. J'ai vu des Arabes qui savoient

de Syrie, elles nous semblent ne devoir pas être prises trop à la rigueur; et quelque déférence que nous ayons pour les lumières de ce savant, nous ne craignons pas de dire qu'il a un peu trop atténué les objections, et que la langue arabe considérée comme langue vivante, n'a pas été à l'abri des influences du temps, quoiqu'elle les ait peut-être éprouvées moins fortement que beaucoup d'autres langues. Il ne seroit pas impossible d'en produire des preuves tirées des dialogues même de M. Aryda.

Le premier dialogue est terminé par une question à laquelle a donné lieu un passage de l'histoire naturelle d'Alep du docteur *Russel* : cet écrivain, aussi exact que judicieux, avoit dit que quand un Musulman avoit achevé la copie d'un ouvrage, il assembloit un certain nombre de Scheikhs et de docteurs (M. Aryda emploie, comme l'auteur anglois, le mot *effendi*, qui assurément n'est point arabe, mais emprunté des Turcs qui eux-mêmes l'ont pris du grec αὐθέντης) qui apportoient chacun avec eux un exemplaire du même ouvrage : qu'alors le copiste lisoit à haute voix son nouveau manuscrit, tandis que chacun des assistans, les yeux fixés sur son propre exemplaire, suivoit attentivement la lecture,

par cœur le poème nommé *Borda*, mais pour qui il étoit du moins en grande partie inintelligible. Cette différence entre l'arabe actuel et l'arabe littéral, est reconnue positivement par un écrivain arabe, qui a mis une préface savante à la tête de la version de l'ancien Testament contenue dans le manuscrit arabe, n.° 1 de la Bibliothèque nationale. Il reproche à Saadias, d'avoir fait passer dans l'arabe écrit, des mots qui ne sont reçus que dans l'arabe vulgaire, et il en donne un exemple.

pour

pour voir si la nouvelle copie étoit conforme à la sienne ; que cependant si le copiste rencontroit quelque faute légère, il la corrigeoit sans s'arrêter ; mais que s'il tomboit sur une faute grave, ou sur quelque leçon différente de celles qu'offroient les autres copies, les auditeurs l'arrêtoient, et que cela donnoit lieu à des discussions très-vives entre les assistans relativement aux variantes, omissions et additions (7).

M. Aryda prié par le second interlocuteur, de lui dire si le fait attesté par le docteur Russel, est conforme à la vérité, répond en ces termes : « Ce « que vous venez de dire sur l'autorité du médecin « anglois, se pratique effectivement quelquefois « pour certains manuscrits. Nous en avons une preuve « dans un exemplaire des séances de *Hariri*, « que j'ai trouvé dans la bibliothéque impériale de « cette ville de Vienne : on lit à la fin de ce ma-

(7) Voici le passage tel qu'il se lit dans l'ouvrage du D. Russel : « When a manuscript of any consequence is finished, it is usual to « invite a certain number of Sheiks and Effendees to be present at « the reading of it. Each person comes provided with a copy of the « book to be collated, together with a standish and a pipe, and, while « one reads the new codex aloud, the others keep their eyes attenti- « vely fixed on their respectives manuscripts. Slight mistakes, or omis- « sions in punctuation, are quickly corrected in going along, without « interrupting the reader ; but when more important errors, or va- « rious readings happen to occur, they lay down their books, refresh « their pipes, and deliberately proceed to consider the matter. On such « occasions, the debates and digressions are apt to run out to a great « length, so that the main business which brought the company « together, very often advances slowly. *The natur. History of* « *Aleppo.* 2.° édit. t. II, p. 96.

« nuscrit qu'il a été collationné en présence de neuf « docteurs dont les noms sont aussi rapportés. On « ne peut pas néanmoins appeler cela une coutume « reçue : car c'est une chose qui ne se pratique que « rarement, et seulement pour quelques manuscrits « importans. »

Nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur le second dialogue, nous remarquerons seulement ce qui concerne la langue syriaque. Suivant le témoignage positif de M. Aryda, cette langue étoit encore vivante il n'y a qu'un siécle, dans divers lieux de la Syrie, notamment dans les montagnes du Liban, aux cantons de Baschra et de Tripoli : aujourd'hui elle a entièrement fait place à la langue arabe, si ce n'est que dans le langage des habitans de ces contrées on aperçoit encore des traces de la langue syriaque. Dans les environs de Damas, il y a encore quelques villages dont les habitans, outre l'arabe parlent aussi un syriaque extrêmement corrompu. Quant à la Syrie, cette dernière langue n'y est plus employée que dans l'office divin des églises des Maronites : « Je dis, ajoute M. Aryda, *quant à la* « *Syrie* seulement : car c'est une chose connue, que « dans le territoire de Mossul et de Mardin, on « parle partout la langue syriaque. J'ai causé moi- « même avec des personnes de ces contrées, qui « parloient, outre la langue arabe, un syriaque or- « dinairement fort altéré (8). »

(8) Le dialecte syriaque de ce pays est plutôt un dialecte chaldaïque, et il y a lieu de croire que ce dialecte est celui dont la connoissance pourroit jeter le plus de jour sur le langage dans lequel

Le troisième dialogue contient des détails intéressans sur les Druzes, sur leur conduite relativement à la profession extérieure qu'ils font du mahométisme, leur inclination pour la doctrine et le culte des chrétiens, quelques-unes des pratiques qui leur sont particulieres, leurs assemblées, leurs *Akel* ou initiés, la classe des *Djahel* (9) ou laïques, etc. Mais en général ces détails sont déja connus, et il seroit difficile de donner une idée du contenu de ce dialogue, à moins de le traduire en entier; nous nous contenterons donc d'en extraire quelques particularités.

Les *Akel* se rassemblent tous les vendredis durant la nuit : ils discutent entre eux diverses questions

sont écrits les livres des Sabéens ou Chrétiens de Saint-Jean. Car il doit se rapprocher plus que le syriaque, proprement dit, du chaldéen des Thalmudistes : et j'ai remarqué que c'est principalement dans ce chaldéen qu'on retrouve la vraie signification de beaucoup de mots qui se rencontrent dans ces livres.

(9) Je dis *akel* et *djahel*, et non *okkal* et *djohhal*, comme ont fait d'autres écrivains. La première forme est celle du singulier, et la seconde celle du pluriel : les deux nombres diffèrent tellement en arabe, qu'à moins de savoir cette langue, on ne pourroit reconnoître, sous la forme destinée à exprimer le pluriel, un nom dont on connoît déja le singulier. Qui pourroit, par exemple, se douter qu'*anbia* est le pluriel de *nabi*, prophète; *fokara*, celui de *fakir*, pauvre; *dananir*, celui de *dinar*, pièce d'or? Par cette raison, je pense que dans les traductions, on ne doit employer qu'une seule des deux formes, quel que soit le nombre, et qu'entre les deux formes celle du singulier doit avoir la préférence. Autrement, l'arabe ayant une forme particulière pour le duel, il faudroit aussi la transporter dans les traductions. J'excepte les mots que l'usage a consacrés, comme *uléma* qui est le pluriel d'*alim*. Encore est-il bien choquant pour ceux qui savent l'arabe, d'entendre dire *un uléma*.

de peu d'importance, si l'on en doit croire le témoignage de quelques personnes qui assurent avoir assisté à ces assemblées : ensuite, au lieu de prières, ils chantent certaines poésies qui ne sont ni bonnes ni mauvaises : enfin lorsque leur veille est près de se terminer, ils offrent aux assistans une légère collation de fruits, comme des jujubes, des figues et des amandes. Le raisin fait une partie de ces collations, et peut-être, dit l'auteur, est-ce la raison pour laquelle les Druzes, et particulièrement les *Akel* apportoient un si grand soin à la culture des vignes : aussi recueilloient-ils des raisins d'un grand nombre d'espèces, qui surpassoient en beauté et en bonté tout ce qu'on voit ailleurs en ce genre.

Il y a parmi les Druzes deux sortes de retraites ou cellules. Les unes, entièrement isolées des lieux habités, sont comme des prisons : mais, outre cela, il n'y a point de bourg ou de village qui n'ait une retraite ou hermitage. Chacun de ces hermitages renferme deux parties séparées. L'une qu'on nomme l'*hermitage extérieur* est pour les *Akel* qui commencent à faire profession de cet état, et ne sont point encore admis à tous les mystères : on peut les comparer aux novices parmi les moines. Quand ils sont plus avancés dans ce genre de vie, on les admet dans l'*hermitage intérieur* : c'est ainsi qu'on nomme cette seconde division. Là, on leur communique tous les secrets de la secte, dont il leur est sévèrement défendu de rien divulguer hors de ce lieu. Aussi, n'y a-t-il que les plus parfaits d'entre eux, hommes ou femmes, qui y soient admis. Au surplus, les seuls

Akel peuvent entrer dans ces hermitages, dont l'accès n'est ouvert à aucun des *Djahel.*

Le sujet du quatrième dialogue est exposé ainsi par celui des deux interlocuteurs qui a la fonction d'interroger :

« Vous arrivez fort à propos; car dans ce moment « même, je considérois ce qui pouvoit s'être passé « depuis quinze ou vingt ans dans les montagnes du « Liban. Vous pourrez à cet égard satisfaire ma curio« sité. Les relations que nous avons de ce pays, ne « passent pas l'année 1780. Il faut que dans ces der« nières années, l'état de ces contrées ait subi une « révolution totale ; car, ou je me trompe fort, ou je « vous ai ouï dire que les Maronites en sont les « maîtres aujourd'hui ; et cependant, nous savons « qu'il y a vingt ans, l'autorité étoit entre les mains « des Druzes. Il faut donc, ce semble, ou que « quelques-uns des émirs des Druzes aient embrassé « la religion chrétienne et se soient réunis aux Ma« ronites, ou que les Maronites soient devenus plus « puissans qu'ils ne l'étoient. »

« Dans le vrai, répond le second interlocuteur, « qui n'est autre que M. Aryda, ce ne sont ni les « Druzes ni les Maronites qui sont aujourd'hui les « maîtres du Mont-Liban : néanmoins l'exercice de « l'autorité est tout entier entre les mains de ces « derniers. La raison en est : 1.° que celui qui y « commande est de leur religion et du même rite « qu'eux; 2.° que ses vizirs ou kiayas sont toujours « des Maronites. Ce sont ces kiayas qui exercent « toute l'autorité ; ils décident, ils tranchent, ils

« jugent comme bon leur semble, sans que celui à « qui appartient le pouvoir, s'oppose en rien à leurs « volontés. C'est ce que j'ai éprouvé moi même des « deux kiayas qui ont gouverné successivement, l'un « après la mort de l'autre, durant mon séjour à « Deir-alkamar, qui est aujourd'hui le siége du « gouvernement. Le maître de ces kiayas ne leur « interdit que le seul droit de condamner à mort : ils « peuvent, du reste, infliger telles peines ou amen- « des qu'ils veulent. Bien plus, ils déclarent la « guerre et convoquent les armées. Le souverain ac- « tuel ne fait que ratifier leurs décisions, et apposer « son sceau aux résultats de leurs délibérations.

Nous ne pouvons entrer dans les détails historiques qui servent de développement à ce court exposé, et qui s'étendent jusqu'à l'époque de l'année 1799, où le grand-vizir, en s'avançant contre les François, prit quelque part aux affaires des Druzes ; ce qui irrita tellement Djezzar-Pacha qu'il changea encore une fois le gouvernement de leur pays. Ces détails n'intéresseroient qu'un petit nombre de lecteurs, et ne pourroient être abrégés.

Nous ne terminerons point cette notice sans dire un mot du dictionnaire qui accompagne cette Chrestomathie. Quoique nous n'ayons fait que le parcourir, il nous a paru rédigé avec soin, et l'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvoit en rendre l'usage plus facile et plus profitable en même temps aux commençans. Il ne s'est pas borné précisément à donner à chaque mot les acceptions sous lesquelles il paroît dans la Chrestomathie : et en cela il a eu

raison, parce que cette méthode ne laisse presque rien à faire aux étudians, et leur fait perdre tout l'avantage qui résulte de la comparaison des diverses significations d'une même racine. Ce motif même nous engageroit à desirer que l'on renonçât à l'usage d'accompagner ces sortes de recueils de dictionnaires particuliers, si les dictionnaires de Giggeius, de Golius et de Castell étoient plus à la portée des étudians. Nous avons remarqué quelques mots de l'extrait d'Abd-allatif et des dialogues qui manquent dans le dictionnaire. Quelques autres articles eussent peut-être fourni matière à de légères observations, si nous eussions pu faire usage de caractères arabes.

L'ouvrage ayant été imprimé à Jéna, et non sous les yeux de l'auteur, il seroit injuste, comme on l'a déja observé, de lui savoir mauvais gré des fautes d'impression qui, pour un ouvrage élémentaire, sont toujours trop nombreuses. Un errata auroit remédié à cet inconvénient.

Nous ne pouvons dissimuler que cet ouvrage auroit mérité un peu plus de soin du côté de la typographie, et plus de choix pour le papier. L'éditeur paroît n'avoir consulté que le desir de mettre l'ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Ce motif est assurément très-louable, mais ce genre d'économie a ses bornes aussi bien que le luxe des éditions; et nous croyons que l'intérêt des étudians exigeroit que l'on ménageât leur vue, qui doit être fatiguée par une mauvaise exécution typographique.

Quoi qu'il en soit, nous recommandons ce recueil intéressant à tous ceux qui courent la carrière des

études orientales. Ils y trouveront l'agrément joint à l'instruction, et ne regretteront pas le temps qu'ils auront consacré à l'étudier (10). S. DE S.

PHILOSOPHIE.

DISSERTATIONS de MAXIME DE TYR, philosophe platonicien; traduites sur le texte grec, avec des notes critiques, historiques et philosophiques, par J. J. *COMBES-DOUNOUS, membre du corps législatif et de quelques Sociétés littéraires.* 2 volumes in-8.° A Paris, chez *Bossange, Masson* et *Besson.* An XI. — 1802.

En annonçant, dans le *Magasin Encyclopédique* de brumaire an IX, N.° 11, la traduction que nous devons au C. *Combes-Dounous*, de l'*Introduction à la philosophie de Platon*, par *ALCINOÜS*, nous préjugeâmes déja avantageusement celle des *Discours* ou *Dissertation de Maxime de Tyr*, dont nous le savions occupé; et il n'a point démenti notre attente. Son estime pour la doctrine de Socrate et de Platon, et plus encore *la considération de l'état actuel de l'opinion publique sur les matières qui appartiennent à la saine philosophie*, ont décidé le C. Dounous à

(10) Nous apprenons, au moment où l'on achève d'imprimer cet extrait, que M. Aryda s'est enfin déterminé à publier le texte entier de Hariri.

entreprendre ce nouveau travail. Les dissertations « de *Maxime de Tyr* présentent un intérêt particu- « lier sous le rapport de la lucidité, de la netteté, « de la majesté de ses développemens sur les notions « élémentaires de la religion naturelle, ainsi que « sur les principes fondamentaux de la morale. — « Or, c'est peut-être aujourd'hui plus que jamais « le moment de fixer l'attention des hommes sur « ces deux bases de toute organisation sociale, sur « ces deux pivots de tout bonheur public et privé. « Placés entre les deux plus formidables ennemis de « l'espèce humaine, l'athéisme prétendu philosophi- « que et le fanatisme religieux, dont l'un travaille à « inoculer de toutes parts sa pestilentielle doctrine, « tandis que l'autre s'efforce de rétablir sourdement « cet épouvantable empire qui a coûté au monde « tant de calamités, tant de catastrophes et tant « de sang, il nous importe d'arrêter la marche et « de borner les progrès de ces deux fléaux de la « terre. »

Après avoir ainsi exposé ses motifs, le C. Combes-Dounous consacre sa préface, 1.° à recueillir ce qu'on peut savoir de plus certain touchant la personne de Maxime de Tyr; 2.° à rendre compte des diverses éditions qui ont été faites de son ouvrage, ainsi que de ses traductions latines et françoises, et des manuscrits de Maxime de Tyr que possède la bibliothéque nationale. Il finit par quelques observations sur le caractère particulier des dissertations de Maxime de Tyr, et sur les principes qu'il a cru devoir suivre en le traduisant.

Le résultat des recherches du C. Combes-Dounous sur le premier point, le voici : « Ce que l'on peut « dire de certain sur les détails biographiques, per- « sonnels à Maxime de Tyr, se réduit à ce peu de « mots; qu'il était originaire de Tyr; qu'il avait de « la réputation comme philosophe dès la neuvième « année du règne de Marc-Antonin; qu'il passa « quelque temps à Rome sous le règne de Commode; « que dans ses voyages il parcourut l'Arabie et la « Phrygie, et qu'il prononça publiquement la septième « de ses dissertations dans une des villes de la « Grèce. » — L'auteur, dans cette partie de sa préface, combat spécialement l'opinion de ceux qui, comme le savant *Joseph-Scaliger* (1), pensent

(1) Le C. Combes-Dounous dit, p. viij : *qu'un érudit, comme* Scaliger, *qui n'avoit pas toujours le temps nécessaire pour consulter tous les monumens de l'antiquité propres à constater un point de fait, s'en soit trop légèrement rapporté à une identité de nom, etc.* Sans croire à l'infaillibilité de *Scaliger*, et sans vouloir prononcer entre le C. Combes-Dounous et lui, sur le point de fait en question, nous observons que c'est peut-être s'exprimer un peu *légèrement* sur le compte de ce grand homme, de cet érudit vraiment étonnant, qui s'étoit rendu propres à un si haut point tous les monumens de l'antiquité, et qui nous a laissé tant de preuves, qu'en cela très-différent de la plupart des savans de nos jours, il savoit bien, quand il le falloit, *trouver le temps nécessaire* pour éclaircir ses doutes. Sa recette à cet effet étoit celle du président *Bouhier*, qui, interrogé comment les jours pouvoient suffire à tous ses travaux, répondit, avec Sénèque : *C'est le secret de ceux qui savent employer toutes les heures.* Nous partageons, pour la mémoire de *Scaliger*, l'immense vénération que lui portoit notre illustre maître, Louis-Gaspar *Valckenaer*, qui souvent l'appeloit *semi-deus*, et qui plus d'une fois nous a arrêtés, dans l'église françoise de Leide, devant son monument sépulcral, pour nous entretenir avec enthousiasme de sa prodigieuse doctrine.

que Maxime de Tyr a été du nombre des instituteurs de Marc-Antonin, et celle qui lui fait faire deux voyages à Rome. *Méric Casaubon*, *Thomas Gataker* et *Jean Albert Fabricius* ont fourni les matériaux (l'auteur en convient), employés dans la discussion du premier de ces points de critique. Le *Maximus* que Marc-Antonin lui-même cite au nombre de ses maîtres, ne seroit point Maxime de Tyr, mais un *Claudius Maximus*, dont il est positivement fait mention dans ce passage de *Julius Capitolinus : Audivit* (Marcus-Antoninus) et *Sextum Chæronensem*, *Plutarchi nepotem*, *Junium Rusticum*, *Claudium Maximum*, et *Cimeam Catulum*, *Stoïcos*.

Par une singularité assez remarquable, il a existé trois éditions d'une version latine de Maxime de Tyr, avant que l'original eût vu le jour. Celui-ci, que *Lascaris* avoit apporté de Constantinople à *Laurent de Médicis*, parut pour la première fois, par les soins de *Henri Etienne*, en 1557, sous le format in-8.°, accompagné de la traduction latine. Cette traduction étoit de *Cosme Pacci*, archevêque de Florence et neveu de Laurent de Médicis. Il l'avoit dédiée au pape Jules II; mais elle ne parut qu'après la mort de l'auteur, et par les soins de *Pierre Pacci*, son frère, à Rome, chez *Jacques Mazochi*, en 1517, in-fol. *Saint-Rhénan* (le C. Combes-Dounous appelle ainsi *Beatus Rhenanus*), en donna, deux ans après, une seconde édition, retouchée en quelques endroits, également in-fol.; et enfin *Al-*

bert Picte en procura une troisième édition, à Paris, avec de nouvelles corrections, en 1554.

La version de Pacci, quoique fidelle en général, péchoit par un ton de rudesse et d'aspérité qui ne put échapper à *Daniel Heinsius :* il en entreprit une nouvelle, qu'il joignit, ainsi que des annotations savantes, à deux éditions successives qu'il publia de Maxime de Tyr, la première en 1607, la seconde en 1624.

Claude Loriot imprima à Lyon, en 1630, un nouveau Maxime de Tyr, grec et latin, in-8.°; il en parut une dans le même genre, à Oxford, en 1677, in-12. *Jean Davies* fit imprimer à Cambridge, en 1703, un Maxime de Tyr, grec et latin, in-8.°; il se servit de la version d'*Heinsius*, et il accompagna le texte de corrections et de courtes notes placées au bas de la page. Il perfectionna ensuite considérablement son travail, qui ne reparut qu'après sa mort, en 1740, publié par *Jean Ward. Jérome Markland*, qui, déja dans l'édition de 1703, avoit mis quelque chose du sien, ajouta, par ses annotations, un grand mérite à celle-ci, communément désignée par son nom. *Jean Jacques Reiske* la répéta à Leipsick, en 2 vol. in-8.°, 1774; il y joignit quelques annotations nouvelles, et ce travail fut pour lui le chant du cygne; car il mourut dans la même année.

Le C. Combes-Dounous, qui déja occasionnellement avoit parlé du manuscrit de *Maxime de Tyr*, apporté de Constantinople à Florence par *Lascaris;* de deux manuscrits employés par *Henri Etienne*,

qui en tenoit l'un d'*Arnaud Arlenius*, l'autre de *Jean Stracelius;* du manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris, consulté par *Davies*, et du *Codex Harleianus*, qui avoit servi au même éditeur, décrit ensuite *ex professo* les manuscrits de son auteur qui existent à la bibliothèque nationale; l'un, sous le n.° 1962, petit in-folio en parchemin, et que l'on fait dater du X.e siécle; l'autre, fruit de nos dernières victoires en Italie, et sorti de la bibliothèque du Vatican : on n'en assigne point la date. La bibliothèque nationale renferme encore en manuscrit quelques morceaux détachés de Maxime de Tyr, mais c'est peu de chose.

Des traducteurs françois qu'a eus Maxime de Tyr, le premier est le savant imprimeur *Fédéric Morel*, mais il n'a traduit que des parties détachées, savoir, en 1596, la vingt-neuvième Dissertation, sous le titre de *Plaidoyer pour les gendarmes contre les laboureurs;* et, en 1607, la trente-quatrième et la dixième, sous les titres de : *Touchant l'alégresse et gaieté d'esprit*, *avec le remède de fâcherie*, et *Touchant ceux qui ont le mieux discouru de Dieu, les poètes ou les philosophes.* Morel annonce qu'il avoit l'intention de traduire le reste, et le C. Combes-Dounous lui rend justice, en regrettant qu'il n'ait pas exécuté cette entreprise.

Guillebert, bibliothécaire, à ce qu'il paroît, de *Robert Leroux*, conseiller au parlement de Rouen, donna dans cette ville, en 1617, chez *Jean Osmont*, une traduction complète des quarante-un discours de Maxime de Tyr, qu'il annonce comme *de nouveau mis*

en françois, quoiqu'on n'en connoisse pas de traduction antérieure complète. Il fut vraisemblablement trompé, lui ou son libraire, par l'annonce de *Morel*, et cette erreur semble avoir été partagée par le bibliographe *Fabricius;* ou plutôt celui-ci semble ne pas avoir eu connoissance de la traduction de *Guillebert*, puisqu'il met celle de *Morel* à la même date et au même lieu (Rouen, 1617). *Morel*, en ce qu'il a traduit, est à la fois plus correct et plus près de l'original que *Guillebert*.

En 1764 parut à Leide, in-12, la traduction de *Formey*, négligée au suprême degré, pleine de bévues et de barbarismes, et qui ne semble faite que sur la version latine de *Heinsius*, sans que l'auteur se soit donné la peine de jeter les yeux sur le texte grec. Mais en même temps que le C. Combes-Dounous juge avec sévérité la traduction de *Formey*, il lui paye un juste tribut d'éloges pour la manière dont il a apprécié son auteur : une érudition peu étendue, eu égard à la variété des matières qu'il traite; des répétitions assez fréquentes; trop de subtilités métaphysiques et de nébuleuses sophistiqueries, d'un côté; de l'autre, justesse de sens, sureté de discernement, droiture d'intention, amour des hommes, zèle ardent pour les bases fondamentales de la religion, enthousiasme pour la vertu : tel est le jugement équilibré auquel le nouveau traducteur s'empresse d'attacher son sceau.

Pour l'intérêt commun de l'ouvrage et du lecteur, le C. Combes-Dounous a cru devoir augmenter son travail de notes critiques, historiques, philoso-

phiques assez nombreuses. — Il expose enfin, dans sa préface, les principes qu'il a suivis dans sa manière de traduire. Littéral jusqu'à la rigueur en tout ce qui est dogmatique, il s'est affranchi de la gêne de ces entraves dans les développemens oratoires. Là il a cherché à calquer la pensée de son original plutôt que son langage. Il a quelquefois osé entreprendre d'éclaircir le texte par des développemens en guise de commentaires ; « mais je ne l'ai jamais « fait, (dit-il), qu'avec beaucoup de discrétion, et « presqu'en tremblant. Je ne me sentois pas assez « foncé dans le platonisme pour me jeter dans des « détails, qui auroient exigé la tête d'un *Proclus* ou « d'un *Plotin*. Si donc il m'est échappé à cet égard « quelque incongruité, je sollicite d'avance l'indul- « gence des *Proclus* qui me feront l'honneur de me « lire. » Cet aveu modeste est bien fait pour désarmer la critique ; il trouveroit surtout son application, si le savant *de Sainte-Croix* consacroit, dans la *Bibliothèque françoise*, un article à la traduction de Maxime de Tyr, comme il l'a fait à celle d'*Alcinoüs*.

De la préface passons au corps de l'ouvrage.

On vient de voir quels principes le C. Combes-Dounous a adoptés pour sa traduction. Quelques échantillons de la traduction même vont servir à nos lecteurs à l'apprécier.

Voici un passage extrait de la cinquième dissertation, intitulée : *Il est un art de mettre à profit tous les accidens de la vie.* Ce sont les paragraphes III et IV.

« Homère nous offre cet emblême de la vie humaine. Il est, dit-il, dans le palais de Jupiter « deux tonneaux, l'un plein de maux, sans aucun « mélange de biens; l'autre, mêlé de biens et de « maux. Mais nulle part il ne parle d'un troisième « tonneau qui ne soit rempli que de biens. Jupiter, « selon Homère, puise dans ces deux tonneaux ce « qu'il doit distribuer au genre humain. Il fait sortir, de l'un, une source non interrompue de maux « cruels et violens, de querelles, de fureurs, d'angoisses, de craintes, et la multitude des autres « fléaux de ce genre qu'il est impossible d'éviter, et « dont rien ne tempère l'amertume. De l'autre, « pour parler le langage d'Homère, il fait sortir un « mélange de biens et de maux. A la bonne heure, « j'admets ce mélange. J'applaudis à cette opinion. « Mais je veux présenter, sous une dénomination « plus noble et plus relevée, cette dispensation du « maître des Dieux, qui me paroît la plus raisonnable. Voici de quelle manière.

« La vertu et la méchanceté de l'ame représentent « les deux tonneaux de Jupiter. L'une, la méchanceté, semblable à un torrent impétueux, répand le « trouble et le désordre dans le champ de la vie. « C'est le débordement d'un fleuve, qui se jette en « hiver sur des terres ensemencées, et sur des plantations; débordement funeste aux agriculteurs, « aux bergers, aux voyageurs même; fécond en ravages sans rien produire d'utile, il fait périr les « semences, et détruit les fruits dans leurs germes. « La vie, au contraire, de celui dont l'ame éprouve

« les

« les bénignes influences de la vertu, offre le spec-
« tacle continuel de la fertilité, de l'abondance,
« et de la maturité des fruits qu'elle donne. Cepen-
« dant, l'agriculteur doit se fatiguer, prendre de la
« peine, avoir des sollicitudes. Car l'agriculteur
« égyptien ne se repose pas uniquement sur les
« eaux du Nil; il ne sème point, avant d'avoir at-
« telé ses bœufs à sa charrue, avant d'avoir formé
« ses sillons, avant d'avoir fait un travail long et
« pénible. Lorsqu'il a fait tout cela, il permet au
« fleuve de couvrir ses terres. C'est ainsi que se ma-
« rient les ondes du Nil et les soins de l'agriculture,
« les espérances avec les travaux, et les fruits avec
« les sollicitudes. Il en est de même des biens et des
« maux. Ou bien, si ce rapprochement vous choque,
« ne l'admettez pas. Mais tenez pour certain, que
« les biens ne sont pas tellement à notre discrétion
« que nous n'ayons qu'à les désirer. Si nous allons
« dans un port pour nous embarquer, nous pren-
« drons pour pilote, non pas celui qui n'a jamais
« vu de tourmente, qui n'a jamais été aux prises
« avec la tempête, mais celui qui a appris son mé-
« tier au milieu des naufrages et des accidens de la
« mer. Quant à moi, j'ai une médiocre confiance
« dans un général constamment favorisé par la vic-
« toire. Combien Nicias auroit été précieux pour les
« Athéniens, s'il eut survécu à sa malheureuse ex-
« pédition de Sicile! Que de leçons de modération
« et de sagesse auroit rapporté d'Amphipolis le dé-
« magogue Cléon, s'il n'y eût point succombé! Mais

« lorsque je vois les faveurs de la fortune constamment attachées à un amiral, à un général d'armée, à un homme privé, à un magistrat, à un simple citoyen, à une cité, tant de prospérité m'inspire de la défiance, comme en inspirèrent Crésus à Solon, et Polycrate à Amasis. »

On a remarqué avec raison sur ce passage, que le philosophe a absolument dénaturé l'allégorie du poète, qui, des deux tonneaux qu'il prête à Jupiter, remplit l'un de biens, l'autre de maux, et ne fait aucune mention de celui où se trouvoient mêlés les uns et les autres.

L'intitulé de la sixième dissertation est dans l'original : Πῶς ἄν τις πρὸς φίλον παρασκευάσαιτο. Le C. Combes-Dounous l'a traduit : *Quelle est la source des sentimens philanthropiques ?* Et il dit que « si « Formey eût réfléchi sur la matière de cette dissertation, il n'en auroit pas rendu le titre par « ces mots : *Quelles sont les dispositions préalables à « l'amitié ?* » Il ajoute que les traducteurs latins n'ont pas mieux exprimé la pensée de Maxime de Tyr. La traduction de Daniel *Heinsius*, que nous avons sous les yeux, est celle-ci : *Quomodo quis ad amicum se præparare debeat.* N'en déplaise au C. Combes-Dounous, sa traduction nous paroît un peu trop s'éloigner de l'original, et nous nous sentons peu disposés à la préférer aux deux autres. Le mot de *philanthropie*, qui, bien que d'origine grecque, est absolument étranger à Maxime de Tyr, du moins dans cette dissertation, s'y trouve encore dans la traduction, vers la fin : « Appelons la *philanthropie* à notre

« secours. » L'original porte la *philosophie ;* mais *Markland*, au lieu de φιλοσοφίαν, veut qu'on lise φιλίαν ; et le C. Combes-Dounous paroit avoir adopté cette leçon, que rendent en effet assez probable ces paroles qui précèdent : ἐ πιστεύω τῇ ἑορτῇ, πρὶν τὰς ἑορτασὰς ἴδω φιλας. « Je n'ai nulle foi aux fêtes, avant « que je voie les sentimens affectueux régner parmi « ceux qui les célebrent. » Nous extrairons de ce discours le beau passage qui suit, § 2 :

« Sous quel rapport les hommes peuvent-ils devenir « semblables à Jupiter? En imitant sa providence con- « servatrice, sa tendresse affectueuse, et spécialement « sa bienfaisance paternelle. Telle est la ressemblance « de la vertu des hommes et de celle des Dieux. « Ceux-ci donnent à cette derniere le nom de jus- « tice, d'équité, ou toute autre dénomination reli- « gieuse et mystique. Les hommes donnent à l'autre « le nom d'affection, de bienveillance, ou toute « autre dénomination agréable, appropriée à leur « langage ordinaire. D'ailleurs, ce même sentiment « de bienveillance chez les hommes est inférieur à « ce même sentiment chez les Dieux, entre autres « rapports, sous celui de sa latitude. » Sur cette variété de dénominations pour désigner les affections bienfaisantes, je me rappelle ici avec plaisir cette réponse d'un jésuite à une dévote fort aigre, qui, tout en avouant que sa belle-fille étoit humaine et généreuse, regrettoit qu'elle n'eût aucun mérite à ses bonnes œuvres, parce qu'elle ne les faisoit pas en vue de Dieu : « Laissez-la faire, (dit le père), « elle gagnera le paradis sans s'en douter. »

La dissertation dix-huitième est intitulée : *Faut il rendre l'injustice pour l'injustice ?* Un zélé partisan de la doctrine chrétienne l'a jugée digne d'elle. En voici le commencement :

« *L'homme est-il plus en sûreté derrière le rempart* « *de la justice, que derrière celui de l'oblique fripon-* « *nerie ? A vrai dire, je suis indécis sur cette ques-* « *tion.* A la bonne heure, l'indase, qu'à vos yeux « il y ait sujet d'incertitude et d'indécision entre la « justice et la friponnerie, et que vous mettiez l'or « en balance avec un vil plomb. Vous n'étiez qu'un « poète, bon à composer, ou des couplets pour des « danseurs, ou des hymnes triomphales pour des « tyrans. Vous n'étiez occupé que du choix des « mots, de la mesure, du rhythme des vers, de la « pompe et de la justesse des images. Mais celui « qui n'attache pas plus d'intérêt à la danse, au « chant, au plaisir de la poésie, que les enfans « n'en attachent à leurs jeux ; celui qui desire de « donner de l'accord et de la mesure à son ame, de « mettre de l'ordre et de la convenance dans ses « actions et dans tous les détails de sa vie, celui-là « n'aura certainement pas l'idée de mettre en ques- « tion : *Si le rempart de la justice est plus ou moins* « *sûr.* Mais il dira, en parodiant vos vers : *Oui, le* « *rempart de la justice est le plus sûr ; et l'homme* « *ne doit jamais se placer derrière celui de l'obli-* « *que friponnerie.* » Le traducteur lui-même reconnoît que *friponnerie* n'étoit peut-être pas le mot le plus propre à rendre le grec ἀπάτη ; et nous croyons

qu'en effet il auroit mieux traduit *σκολιὰ ἀκαίη* par : *oblique* ou *tortueuse improbité*.

Pour échantillons de la traduction qui nous occupe, nous ne prendrons plus que deux passages dans la quarante-unième et dernière dissertation, intitulée : *Dieu étant l'auteur des biens, d'où viennent les maux?* Le philosophe trace le tableau suivant des misères humaines :

« Ne voyez-vous point quelle multitude de maux « s'agitent ici-bas, et s'attachent aux destinées hu- « maines? N'entendez-vous pas tout retentir de la- « mentations, de gémissemens? L'homme se plaint « que les maladies soient entrées comme élémens de « construction dans la structure de sa machine; il se « plaint de l'instabilité de sa santé et de son igno- « rance sur la durée de la vie : quel est, en effet, « l'âge de l'homme où il ne soit point sujet à souf- « frir? A peine né, à peine sorti du sein de sa mère, « à peine retiré des langes de la Nature, il ne fait « que pleurer et vagir. A mesure qu'il grandit et qu'il « s'approche de l'adolescence, la fougue des passions « s'empare de lui; l'intempérance le gagne. Arrive- « t-il à la jeunesse, il s'échauffe, il s'enflamme, il « devient effréné; on ne peut plus le contenir. Par- « vient-il jusqu'à la vieillesse, jusqu'à la décrépi- « tude, jusqu'au bord du tombeau; son corps n'est « plus pour son ame que le domicile le plus incom- « mode. Il devient hargneux, acariâtre, inerte. Il « ne peut plus supporter ni la pluie, ni le vent, ni « le soleil; il accuse continuellement les saisons

« et l'atmosphère ; il ne cesse de faire la guerre à « Jupiter. L'hiver, il se surcharge de vêtemens ; « l'été, il faut qu'il se rafraîchisse. Gorgé d'ali- « mens, il provoque la digestion : la digestion faite, « il se gorge encore d'alimens. A l'instar de l'Eu- « ripe, semblable au flux et reflux de la mer, il n'est « jamais stable, jamais en repos. Rien ne le rassa- « sie ; rien ne le contente. Il mange avec voracité. « Il n'a jamais ni assez d'habits, ni assez de chaus- « sures, ni assez d'aromates, ni assez de remèdes, « ni assez de bains. Plusieurs individus, plusieurs « arts ne servent qu'à un individu unique, tandis « qu'un seul pâtre suffit à des milliers de chevaux, « à des milliers de bœufs, et un seul berger à des « milliers de brebis. Malgre tout cela, tant d'appa- « reil est insuffisant ; car, quels moyens a l'homme « pour se soustraire aux incursions de la peste ? Quelle « digue peut-il opposer aux torrens de la pluie qui « tombe du ciel ? Comment peut-il comprimer les « tremblemens de terre et amortir les feux que vo- « missent les volcans ? Voyez-vous la série et la suc- « cession des maux ? Voyez-vous la continuité des « périls ? « *De tous les êtres que nourrit la terre, « l'homme est le plus infortuné.* Si nous tournons nos « regards du côté de l'ame, nous verrons les ma- « ladies se répandre en foule sur elle. Ecarterez vous « la douleur ? Elle sera en proie à la crainte. Eloi- « gnerez-vous la crainte ? Elle sera en proie à la « colère. Apaiserez-vous la colère ? L'envie en pren- « dra la place. Les affections désordonnées l'assiè-

« gent de tous côtés. Les maux naissent de tout ce « qui est en contact avec elle. Elle ne sauroit comp- « ter sur un moment de relâche.

« Que répondront à cela Jupiter, Apollon et « les autres dieux qui rendent des oracles? Ecoutons « leur interprète, qui s'exprime ainsi : *Les hommes « nous accusent d'être les auteurs de leurs maux, « tandis qu'ils s'attirent eux-mêmes, par leur propre « faute, des malheurs auxquels ils n'étoient point des- « tinés.* » Le passage d'Homère, indiqué dans ces dernières paroles, et qui se trouve dans le I.er chant de l'Odyssée, v. 33, *Rochefort* l'a rendu ainsi :

> Des mortels, disoit-il, (Jupiter) voyez les injustices :
> Ils sont, à les entendre, en butte à nos caprices;
> Leurs maux viennent de nous. Cependant leurs fureurs,
> Contre les lois du sort, causent tous leurs malheurs.

Voici l'autre passage, très-remarquable pour la belle profession qu'il renferme de la doctrine de l'immortalité de l'ame :

« Ce que le vulgaire des hommes appelle *mort*, « cela même est *le commencement de l'immortalité;* « c'est la naissance dans la vie à venir, après que « les corps ont été dissous par le temps et par l'effet « des lois physiques auxquelles ils sont soumis, et « lorsque l'ame retourne au même lieu et à la même « existence qu'elle avoit auparavant. Le moyen que « Dieu imagina de rendre la condition de l'homme « inférieure à la sienne, fut d'attacher l'ame à un « corps de terre, comme un cocher à un char; et,

« après avoir abandonné les rênes aux mains du co-
» cher, il le laissa se diriger dans la carrière, muni
« de sa part de la force nécessaire pour se bien con-
« duire; mais revêtu, en même temps, du pouvoir
« de se perdre. Lorsque l'ame est montée sur le char,
« et qu'elle s'est emparée des rênes, si elle est des-
« tinée à la félicité et au bonheur, elle n'oublie
« point que c'est Dieu qui l'a placée sur ce char,
« que c'est lui qui lui en confie la conduite : aussi
« elle tient les rênes avec attention; elle conserve
« la direction du char; elle réprime les écarts des
« coursiers. Or, ceux-ci ont des affections différen-
« tes : ils veulent aller, l'un d'un côté, l'autre de
« l'autre. L'un est enclin à l'intempérance, à la
« gourmandise, à la lubricité; l'autre est fougueux,
« emporté, téméraire. Celui-ci est sans vigueur et
« sans énergie; celui-là est servile, bas et rampant.
« Le char, ainsi livré à des impulsions contraires,
« met le cocher dans l'embarras. Si les chevaux lui
« forcent la main, et qu'ils se rendent maîtres de
« lui, l'essieu est emporté dans la direction que
« lui donne celui des chevaux qui prend le dessus.
« Tantôt entraîné par celui que les passions brutales
« dominent, le char se précipite, avec le cocher,
« dans la luxure, dans l'ivrognerie, dans l'inconti-
« nence, et autres infâmes et impures jouissances
« de cette nature; tantôt entraîné par celui qu'em-
« porte une aveugle fougue, il est jeté au travers
« de tous les genres de maux. »

Ainsi finit cette dernière dissertation, que *Mark-*

land a jugée mutilée et incomplète. « Il est pos-« sible (dit le C. Combes-Dounous de cette con-« jecture) qu'elle ne soit que gratuite. » Nous avouons qu'elle ne nous paroît pas telle, et nous partageons les regrets du savant anglois.

Relativement au C. Combes Dounous, envisagé comme traducteur, nous ne ferons plus que cette observation, toute entière à son avantage; c'est que partout il donne des preuves qu'il s'est bien appliqué à la connoissance du texte original, et qu'en cela très-différent de *Formey*, c'est sur ce texte, et non sur les traductions latines, soit de *Ducci*, soit de *Heinsius*, qu'il a travaillé. On n'imagine pas à quelles risibles bevues la méthode de *Formey* l'a exposé. Maxime de Tyr dit, dans sa vingt-huitieme dissertation, §. VII: *Parlez-moi de cette guerre*, (de celle que les passions font à l'ame) *et laissez-là la guerre des Mèdes.* Formey a lu dans Heinsius: *Tale bellum mihi describe*, Medicum *vero relinque*; et sans faire attention à la majuscule du mot *medicum*, qui auroit dû lui donner l'éveil, il a traduit: « Dé-« crivez moi cette guerre, et laissez-là *le médecin.* » Il n'auroit pu s'y méprendre, en jetant les yeux sur le texte. Ailleurs il prend les *peupliers* de la Béotie (*populos*) pour les *habitans* de la *Béotie.*

Après le traducteur, c'est l'annotateur, ou l'auteur des *notes critiques, historiques et philosophiques* que nous devons envisager dans le C. Combes-Dounous.

Indocti discant et ament meminisse periti:

Telle est la devise que le C. Combes-Dounous auroit pu mettre à cette partie de son travail. Ce sont pourtant les illettrés (*indocti*) que sans doute il y a eu principalement en vue, et ceux-ci auroient pu desirer encore par-ci par-là un peu plus de détails. Dans le dixième discours, §. IV, Maxime de Tyr parle de la *Théogonie de Phérécyde, poète Syrien.*

La note relative à ce passage nous apprend que la *Théogonie de Phérécyde* étoit un *ouvrage en prose*. On auroit pu ajouter qu'il y a eu deux *Phérécydes*, l'un philosophe, l'autre historien; que le savant Guillaume *Sturz* a recueilli et publié à Géra, en 1789, in-8.°, les fragmens du dernier, précédés d'une dissertation *de Pherecyde utroque, et philosopho et historico*, et qu'il a paru, en 1798, une nouvelle édition de cet opuscule (2). Les *fragmens* y occupent 228 pages; la *dissertation* 76. Phérécyde, dont Maxime de Tyr appelle l'ouvrage *πόνημα*, passe pour avoir le premier ou l'un des premiers, parmi les Grecs, écrit en prose. La poésie fut en Grèce, comme ailleurs, incontestablement plus ancienne que la prose, et Phérécyde quitta vraisemblablement plutôt le mètre que le style poétique. C'est l'opinion que nous rencontrons dans une *Bibliothèque de littérature ancienne*, qui paroit en Hollande, et en langue hollandaise, depuis très-peu, et dont les traducteurs promettent une continuation périodique (3). Le premier

(2) *Sturz* y discute savamment entre autres le passage de *Maxime de Tyr*, auquel se rapporte la note du C. Combes-Dounous.

(3) *Bibliotheek van oude Letterkunde.* Première livraison. A Amsterdam, chez *J. Ten Brink.* 1802. In-8.° de 162 pag.

article est intitulé : *Essai sur la plus ancienne manière d'écrire l'histoire, d'après Hérodote.* Nous ferons encore une observation sur Phérécyde, dont le nom ne se trouve même pas dans le texte, et qui n'y est désigné que par son pays natal, Σύριος : c'est qu'il ne falloit pas traduire ce mot Σύριος par *Syrien, poète Syrien*, ce qui naturellement porte à croire que Phérécyde étoit originaire de la Syrie ; mais par *poète de Scyros*, aujourd'hui *Sciro*, une des îles de l'Archipel, dites *Cyclades*. Les Latins l'appeloient *Syrus* ou *Syra ;* témoin ce vers des Métamorphoses d'Ovide, (l. VII, v. 465) :

Florentemque Cythnon, Syron, planamque Seriphon.

Cicéron, dans ses *Tusc. Disp.* l. I, c. XVI, appelle Phérécyde *Syrius ;* et *Camerarius* dit, dans sa note sur ce passage : *Non* Syrus, *sed* Syrius, *ex insula Syra, cujus et meminit Ovidius, etc. Nam Syri, gens, ut notum, diversis appellationibus destructa in Asia ; qui tamen et ipsi* Syrii *sunt Herodoto.*

Maxime de Tyr, dans sa vingt-deuxième dissertation, parlant des diverses sortes de gouvernement, *monarchie, aristocratie, démocratie*, dit que la troisième, la *démocratie*, sous ce nom spécieux, n'est en effet qu'une *ochlocratie*. « Tel est ajoute-« t-il, celui d'Athenes, de Syracuse et de Sicile ; « gouvernement éternellement livré au tumulte, à « la licence, aux révolutions. »

Voici la note du C. Combes-Dounous sur le mot *ochlocratie :* « c'est-à-dire, un gouvernement popu-« lacier, où tout se règle au gré des caprices et des

« fureurs d'une populace en état de sédition per-
« manente. Les historiens nous apprennent que les
« Perses eurent, pendant quelque temps, un singu-
« lier moyen de faire sentir la nécessité d'un gou-
« vernement vigoureux. A la mort de leur roi, toutes
« les lois étoient suspendues : alors éclatoient les
« vengeances, les proscriptions, les déprédations,
« les brigandages politiques, tous les crimes, im-
« punément. C'étoit faire ouvrir école à l'anarchie,
« pour donner des leçons d'ordre social. Mais les
« historiens ne nous disent pas, quelle étoit la durée
« de l'épouvantable cours de cet étrange professeur.
« François ! ce redoutable professeur a tenu, na-
« guère, école ouverte au milieu de vous. Fassent
« les Dieux et votre sagesse que vous n'ayez pas
« besoin, une seconde fois, de ses leçons ! » On re-
connoît dans cette note les mêmes sentimens poli-
tiques qui ont inspiré au C. Combes-Dounous les
vers suivans, que la prudence lui a fait garder pen-
dant longtemps dans son porte-feuille, mais qu'il
publie aujourd'hui dans un autre endroit de ses notes,
(t. I, pag. 154) :

Et vous, tyrans affreux, décemvirs éphémères,
Artisans effrénés des publiques misères,
Vil ramas de brigands, de la fange sortis,
Monstres couverts d'horreurs, et de crimes nourris !
Sous le fer des licteurs que votre sang ruisselle ;
Ou, pour mieux accomplir la justice éternelle,
De terreurs assaillis et d'opprobre abreuvés,
Qu'à souffrir mille morts vous soyez réservés ;
Peu m'importe : il suffit ; la vengeance céleste
Par des signes certains sur vous se manifeste.

Vous avez beau montrer un front calme et serein :
Votre cœur est pour vous votre taureau d'airain.

Ailleurs, l'annotateur se plaît à citer le portrait du *peuple*, mais défini *la tourbe et lie populaire*, que *Charron* a tracé de main de maître dans son livre *de la Sagesse*, l. I, c. XLVIII. Nous n'en extrairons que ce peu de mots : « C'est une bête étrange à « plusieurs têtes, inconstant et variable, sans arrêt « non plus que les vagues de la mer, etc. »

Tel, Pline (nous aimons à ajouter ceci de notre fonds, pour jeter encore plus de jour sur ce que Maxime de Tyr dit du peuple d'Athènes, dans le passage auquel nous sommes arrêtés); tel, Pline nous raconte que Parrhasius avoit peint ce peuple d'après nature : (Hist. nat., l. XXXV, c. X). *Δῆμον Atheniensium pinxit, argumento ingenioso : volebat namque varium, iracundum, injustum, inconstantem; eundem exorabilem, clementem, misericordem, excelsum, gloriosum, humilem, ferocem, fugacemque, et omnia pariter ostendere.* On ne peut s'empêcher de songer ici au vers d'Horace :

Mutato nomine de te
Fabula narratur.

Le savant professeur de Leyde, Jean *Luzac*, propose de lire, dans le passage de Pline, *nugacem*, au lieu de *fugacem*, sans cependant insister beaucoup sur cette conjecture. Voici ses propres paroles : *Qui Athenienses a Platone dictos meminerit* λάλας, *a scriptore Axiochi* βιάσσ φιλάρχους, *is forte existimabit, Plinium scripsisse* nugacemque, *non* fuga-

cemque, *quanquam hoc in Platonico duriùs habet, quo se tueatur.* '*Oratio de Socrate cive*, suivie de *Probationes et adnotationes de Socrate ac de republica Attica* : excellent ouvrage, et où le C. Combes-Dounous auroit pu puiser pour ses notes des choses précieuses, pag. 81).

Tom. II, p. 12, note 14, relative à la dissertation 21, §. 5, l'annotateur remarque qu'il est evident que Maxime de Tyr fait allusion, au commencement de ce paragraphe, au fameux apologue d'Esope, *les Membres et l'Estomac*, qui fit un si grand effet à Rome dans la bouche de Menenius Agrippa. Nous rappelerons ici une remarque assez piquante de Rochefort, dans un article où il est beaucoup question des Fables d'Esope, et qui fait partie du second volume des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, pag. 693; savoir, que l'on ne retrouve guères dans les auteurs de l'antiquité de fables d'Esope racontées en forme directe; que les anciens ne conservoient que l'esprit de ces fables; ce qu'il prouve par des allégations d'Aristote, de Xénophon, de Lucien et d'Hérodote. Il ne se dissimule pas cependant que Maxime de Tyr semble rapporter une fable d'Esope, comme appartenant veritablement à ce fabuliste; (c'est celle de la dissertation VI). « Mais il est bien difficile (ajoute-« t-il), d'imaginer que cette fable, qui étoit célebre « alors, suivant Maxime de Tyr, et *qui* (cette « assertion est contraire à celle du C. Combes-« Dounous) *se retrouve dans toutes les collections*, « mais contée d'une manière un peu différente,

" ait jamais été regardée comme renfermant les " propres expressions de son auteur. Il est donc " assez vraisemblable que les fables originales d'Ésope n'existant pas au temps des auteurs les plus " anciens, telles qu'elles avoient été composées, " elles sembloient appartenir à quiconque vouloit " essayer de les traiter, comme fit Socrate dans sa " prison, jusqu'au temps que *Babrias*, qui paroît " avoir précédé *Phèdre*, s'en empara, et les exprima " dans des vers scazons, qui méritèrent d'être sou- " vent cités par *Suidas* (4). " Au reste, la fable *des Membres et de l'Estomac*, désignée par Maxime de

(4) *Babrias* ou *Babrius* (ou *Gabrias*), au rapport de *Suidas*, mit en vers choliambes grecs les *Fables d'Esope*, et les publia en dix livres. Il a paru à Londres, en 1776, une brochure de 48 pag. in-8.° anonyme, mais qu'on sait être de Thomas *Tyrwhit*, ayant pour titre : *Dissertatio de Babrio, Fabularum Æsopearum scriptore. Inseruntur Fabulæ quædam Æsopicæ, nunquam antehac editæ, ex codice manuscripto Bodleiano. Accedunt Babrii fragmenta* (Voyez sur cet opuscule piquant la *Bibliotheca critica* de *Wyttenbach*, t. I, part. 2. p. 120 - 128). A la suite d'une édition du poème περὶ λίθων, attribué à Orphée (Londres, 1780, in-8.°), *Tyrwhit* a donné depuis *Auctarium Dissertationis de Babrio*, où il rapporte deux nouvelles fables. La diction de *Babrius* respire assez le bon temps de la littérature grecque. Richard *Bentley* avoit déjà donné quelques doctes renseignemens sur *Babrius*, dans sa dissertation de *Fabulis Æsopi*, à la suite de celle sur les *lettres* attribuées à *Phalaris*, p. 102 et suiv. de la traduction latine de *Van Lennep*. Voyez encore sur *Babrius* deux mémoires de *Rochefort*, dans le premier et dans le second volumes des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. Les Fables de *Babrius*, publiées par *Tyrwhit*, se trouvent aussi à la suite des *Métamorphoses d'Antoninus Liberalis*, de l'édition de Louis-Henri *Teucher*. Leipsick, 1791, in-8.°

Tyr, se trouve dans l'édition de *Nevelet*, sous le n.° 206; et la voici avec quelque différence, telle que le savant *Mathaei*, professeur de l'Université de Moscow, l'a publiée d'après un manuscrit antérieur au XIV.e siècle, où, entre autres fables d'Esope, il en a trouvé quarante cinq qu'il croyoit inédites. « L'estomac et les pieds étoient un jour en dispute « sur la supériorité de leurs forces. Les pieds di- « soient à l'estomac : nous sommes plus forts que « vous, car nous vous portons. L'estomac répondit: « si je ne vous donnois pas de la nourriture, vous « ne pourriez pas vous porter vous-mêmes. » Ne seroit-ce pas à cet ancien apologue que S. Paul a fait allusion, dans la I.ere Ep. aux Corinth., c. XII, vers. 14 et suivans? Nous n'en citerons que ces paroles : *L'œil ne peut dire à la main : je n'ai pas besoin de vous; ni la tête aux pieds : je n'ai que faire de vous. Il y a plusieurs membres, mais il n'y a qu'un seul corps.*

T. II, pag. 97, n. 20, le C. Combes-Dounous dit: « Un littérateur hollandois, dont le nom ne nous « revient pas, a composé un ouvrage, *ex professo*, « pour venger Socrate de l'horrible imputation de « pédérastie. « Le pour et le contre de ce point historique ont été debattus, il y a 25 ou 30 ans, entre deux théologiens de Rotterdam, l'un réputé orthodoxe, (Pierre *Hofstede*), l'autre de la secte des remontrans, (Corneille *Nozeman*), à l'occasion d'un ouvrage où un théologien prussien, nommé *Eberhard*, s'étoit permis de révoquer en doute la doctrine de l'éternelle damnation des Socrate, des Platon,

Platon, des Aristotes, des Catons, et de tous les autres sages de l'antiquité payenne. La palme ne fut pas adjugée, dans cette querelle, au ministre *Hofstede.*

Il y a bien quelques autres notes du C. Combes-Dounous, à la suite de son *Maxime de Tyr*, auxquelles nous ne pouvons pas entièrement adhérer; mais, contredites par nous, elles nous vaudroient peut-être l'application du mot connu : *Vous êtes orfèvre, M. Josse!* Et c'est ce qui nous engage à les passer sous silence.

Nous n'avons plus à envisager le C. Combes-Dounous que comme critique. Le texte de *Maxime de Tyr* a dû, comme celui de tous les écrivains de l'antiquit , s'altérer plus ou moins par le laps de temps, par les fréquentes transcriptions, et par l'ignorance ou l'inadvertance des copistes. Le nouveau traducteur s'occupe assez souvent, dans ses notes, à discuter les leçons, ou les corrections, qu'Heinsius, Davies, Markland ont proposées pour différens passages. Nous ne le suivrons pas dans les jugemens qu'il porte à ce sujet. Mais il ne s'en est pas tenu là; il a aussi lui-même, en quelques endroits, hasardé des conjectures, et nous allons finir par les mettre sous les yeux de nos lecteurs, en laissant aux Aristarques compétens à les apprécier.

Dissertation 1, §. 4, le texte reçu porte : *μᾶλλον γὰρ τις ἡμᾶς πείθει λόγος ὡς ὐκ ἀγαθὸν ἡδονὴ, ἀλλὰ ἀγωνιζόμεθα ἐὰν πείσαι δυνηθῇ. Εἰ δὲ μεθυσθεῖεν μὴ δυνηθῇ*, etc. Voici la note : » Ce passage est évidemment mutilé. Markland et Reiske se sont mis avec quel-

« que justesse sur la voie du véritable sens. En « profitant des conjectures de l'un et de l'autre, j'ai « pensé que la vraie leçon pouvoit être celle-ci : « ἀγωνιζέσθω ἐὰν πίσαι δυνηθῇ μηδὲ μιλαδάλλειν τὴν ἡδονήν. « Il est étonnant, par exemple, que Reiske n'ait « pas aperçu que ces deux mots, τὴν ἡδονήν, dont il « suppose l'ellipse, doivent être substitués à ceux « qui dans le texte suivent l'infinitif μὲ ἀδάλλειν ; et « que lorsqu'il a proposé d'ajouter τῦτο γὰρ ἐὰν « δυνηθῇς, il n'ait pas vu qu'il proposoit un double « emploi, puisque neuf mots après on trouve l'équi- « valent de cette addition : Ἐὰν μοι δείξῃς ἡδονὴν « ἀσφαλῆ. »

Dissertation VI, §. 1, (sur la fin). On propose τὰ γένη πάντα, au lieu de τὰ γένη ταῦτα.

Dissertation IX, §. 1, à la fin. λέγονλας, le C. Combes-Dounous croit que le sens de cette phrase ne doit se terminer qu'après le mot σκέμμα, dans le paragraphe suivant.

Dissertation XIII, §. 5. γυμνὸν γυμνῷ, φίλον φίλῳ, ἐλεύθερον ἐλευθέρῳ, au lieu de φίλον φίλῳ, on propose ψίλον ψίλῳ.

Dissertation XV, §. 4. Au lieu de ἐν σάμασιν, on propose ἐν χράμασιν.

Dissertation XXXV, §. 4. Au lieu de ἀμάξας, on propose ἀμαξιδας. (*Lederlin.* ad Poll. Onom. l. VII, segm. 189, n. 80, avoit conjecturé σφαῖρας).

Dissertation XXXVI, §. 6. Au lieu de εὐχῆς ἔργον, on propose τύχης ε. ; ce que *Pacci*, à en juger par sa traduction, semble avoir aussi trouvé dans son manuscrit.

Dissertation XXXVII, §. 3. Τὴν δὲ ἀγαθὴν τιθήνην καὶ τροφὸν γνώμης νέας. Voici la note : « Les manuscrits « ne sont pas d'accord sur la vraie leçon de ce pas- « sage. Le mot τροφὸν a occupé les critiques. Mais « ils n'ont rien dit sur les deux mots suivans, γνώμης « νέας, qui me paroissent suspects. Qui sait si Maxime « de Tyr n'a point écrit, ou voulu écrire, ἐκ νέας, « comme on le trouve dans Synese, *pro* ἐκ νέας ἡλικίας, « *ab incunte ætate*, dès la jeunesse? Ce qui me fait « attacher quelque poids à cette conjecture, c'est « que chez les anciens, peut-être encore plus que « chez nous, les poètes faisoient les frais des pre- « mières leçons de la jeunesse ; et c'est par cette « raison, sans doute, que Plutarque, après avoir « commencé ses Œuvres morales par la question : « *Comment il faut élever les enfans?* traite immé- « diatement après la question suivante : *Comment il* « *faut lire les poètes?* »

Dissertation XXXVII, §. 6, (au commencement). Τὰ δὲ τῶν ἀρχαιοτέρα εἰς τί χρὴ λέγειν. Voici la note : « Je prends la liberté de soupçonner de mon chef « quelque altération dans cette phrase. Maxime de « Tyr semble dire qu'il est inutile de chercher de « nouveaux exemples dans les temps antérieurs, et « néanmoins il le fait ; car Orphée et Amphion sont « bien plus anciens qu'Alcée et Pindare. D'ailleurs, « la proposition εἰς, qui se trouve ici jointe avec « le pronom interrogatif τι, est peut-être sans un « autre exemple dans ce sens-là. Ne vaudroit-il donc « pas mieux retrancher le point d'interrogation, et « lire : Τὰ δὲ τῶν ἀρχαιοτέρα, εἰ τι χρὴ λέγειν, et tra-

« duire : *Voici des exemples bien plus anciens, s'il « est nécessaire d'en alléguer ?* ».

Nous avons un regret à exprimer ici, c'est que le C. Combes-Dounous n'ait pas recueilli, dans les productions les plus modernes de nos meilleurs hellénistes, les corrections ou les conjectures proposées par eux pour *émend r* le texte de son auteur en divers endroits. *Valckenaer*, *Toup* et plusieurs autres lui auroient fourni des matériaux précieux. Il s'en seroit, sans doute, moins épargné la peine, s'il eût donné, avec sa traduction, le texte original, comme nous l'y avons vu disposé.

Valckenaer, par exemple, dans ses notes sur *Ammonius*, pag. 218, écrit ceci sur la fin de la dissertation XV.e, (la XXVII.e dans les dernières éditions) : *Macula non sane gravi, sed quæ venustissimi tamen scriptoris locum deformat, dissertationem XXVII liberabo. Ultima istius dissertationis verba ita leguntur in editis : εἶδον καὶ τὸν Ἀσκληπιὸν, ἀλλ' ἐχὶ ὕαρ εἶδον : καὶ τὸν Ἡρακλέα, ἀλλ' ὕαρ : ubi planissime legendum existimo : ἀλλ' ἐχὶ ὄναρ εἶδον, νὰ τὸν Ἡρακλέα, ἀλλ' ὕαρ.*

Mon respectable maître, tant dans ses notes sur *Ammonius* qu'ailleurs, lui auroit prêté d'autres utiles secours. *Toup*, dans ses *Emendationes in Suidam*, *Hesychium*, etc., a quelques conjectures classiques sur Maxime de Tyr (Voyez t. I, pag. 278; t. II, pag. 304 et 305; t. III, pag. 274, etc.). Nous ne citerons que les deux suivantes.

Maxime de Tyr, dissertation XIX, §. 9, *Καὶ τὸ μὲν πῦρ ἐπὶ γῆν ῥεῖ, καὶ ὁ λοιμὸς μέχρι τῶν Αἰγυπτίων*

πρωτεῖον ἴσχ. Ignis in terram; pestis Athenas usque defertur. *Quam terram? locus manifeste corruptus est, quem ita certo certius restituendum video:* καὶ τὸ μὲν πῦρ ἐπὶ τὴν Κατάνην ῥεῖ, κὶ ὁ λ., etc. *Ignis in Catanam fertur. Est autem Catana urbs Siciliæ, ad radices Ætnæ. Hermog. de Invent. p.* 169, ῥεῖ ἐπὸ τῆς Αἴτνης ἐπὶ τὴν Κατάνην τὸ πῦρ συνεχῶς, *quæ gemina germana sunt.*

Dissertation XXIV, §. 9. Ἡσίοδος δὲ ἀείδουσιν αἱ Μοῦσαι τί ἄλλο, ἢ γυναικῶν ἔρωτας καὶ ἀνδρῶν, κὶ ποταμῶν ἔρωτας, καὶ βασιλέων καὶ φυτῶν. *Pro* βασιλέων *Davisius* ἀνέμων; *Markland.* θαλασσῶν. *Neuter recte. Tu rescribe meo periculo,* ἀλσέων *nemorum.* Moschus, in Epit. Bionis, v. 2.

Καὶ ποταμοὶ κλαύσιτε τὸν ἱμερόεντα Βίωνα,
Νῦν φυλὰ μοῦ ῥέοιτε, καὶ ἄλσια νῦν γοάοιθε.

Au reste, ces dissertations ou déclamations de Maxime de Tyr n'ont aucune liaison entre elles; elles ne forment ni suite, ni système; les citations y sont souvent inexactes, les faits historiques mal rapportés; ce qui nous rend assez probable l'hypothèse de Markland, que ce ne sont pas des morceaux travaillés à loisir et avec soin, mais bien plutôt des espèces d'improvisations, faites en voyageant, et recueillies peut-être par des tachygraphes. P. H. MARRON.

P. S. L'auteur de cet article profite de cette occasion pour en désavouer un autre, qui a paru sous son nom dans le *Magasin Encyclopédique* de

fructidor dernier, pag. 482—503, sur le poème latin du docteur *Petit-Radel*, intitulé : *de Amoribus Pancharitis et Zoroæ*. L'auteur du poème avoit déjà imprimé cet article, avec la même pseudonymie, à la suite de la traduction qu'il a publiée de son ouvrage. Or, il faut savoir que l'article en question est tout entier du docteur Petit-Radel lui-même ; je n'ai eu que la reprochable complaisance de l'adopter, pour m'acquitter, auprès de la *Société libre des sciences et arts de Paris*, de la commission dont elle m'avoit chargé de lui présenter un *rapport* sur ce poème ; ce qui n'autorisoit nullement le docteur Petit-Radel à m'afficher ailleurs, sans mon aveu, avec sa production, digne d'un *Narcisse*, amoureux-fol de son propre mérite. Je déclare, au surplus, que ma manière de penser sur les *Amours de Pancharis et de Zoroas* est absolument opposée à celle qu'on m'a prêtée. P. H. MARRON.

BIOGRAPHIE.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par Amyot, grand aumonier de France; avec des Notes et des Observations, par MM. Brotier et Vauvilliers. Nouvelle édition, revue corrigée et augmentée, par E. Clavier. Paris, chez *Cussac*, rue Croix-des-Petits-Champs, n.° 33. An IX — 1801, et X — 1802. Volumes I — XIV. Grand in-8.° avec figures, portraits et médaillons.

La première édition donnée par le C. *Cussac* de la traduction des *Œuvres de Plutarque*, par *Amyot*, avec les notes de *Brotier* et *Vauvilliers*, étant épuisée, cet estimable libraire s'est déterminé à en donner une seconde. Il s'est adressé au C. *Clavier* pour la revoir, et pour y faire, dans des notes, les corrections et les changemens qu'un texte, meilleur que celui qu'avoit Amyot, commande nécessairement : et certes il lui auroit été difficile de trouver, en France, un homme plus versé dans l'histoire ancienne, et qui eût lu, avec plus d'attention, ce qui nous reste des anciens philosophes, deux choses également importantes pour un éditeur de Plutarque.

Dans un AVIS, mis à la tête du premier volume, E. Clavier nous dit que, quoique très-occupé de la

traduction de *Pausanias* (1), il n'a pas cru devoir refuser ses soins à une entreprise aussi utile, *la traduction d'Amyot étant encore, malgré toutes ses critiques* (2), *la meilleure que nous ayons des Œuvres de Plutarque.* Nous ne partageons pas tout-à-fait cette dernière opinion ; mais il ne s'agit pas ici de notre opinion particulière sur le mérite de la traduction d'Amyot, qui en a, du reste, beaucoup, si l'on se reporte au temps où elle fut faite, et au peu de secours qu'avoit le traducteur.

L'édition que nous annonçons aura sur la précédente plus d'un avantage. L'éditeur profitera de l'excellent travail de M. de Wyttenbach, successeur de Ruhnken à l'Université de Leyde, l'un des plus savans critiques de nos temps modernes, et celui qui a fait l'étude la plus suivie et la plus sérieuse de la philosophie ancienne. Lorsque le premier volume parut, on désespéroit à Oxford, où s'imprime l'édition grecque-latine de Plutarque, in-4.° et in-8.°, de recouvrer les notes de M. de Wyttenbach, qui doivent compléter les œuvres morales. Mais on les a retrouvées depuis quelques mois ; elles étoient à Hambourg, ensevelies dans le coin poudreux d'un magasin. Ainsi le travail du célèbre

(1) Voyez, sur cette traduction et sur les avantages qu'elle aura sur celle de l'abbé Gedoyn, le *Magasin Encyclopédique*, année VII, t. III; p. 29 et suiv.

(2) On sait que la plus sévère de ces critiques fut faite par Bachet de Meziriac, dans son *Discours de la Traduction à l'Académie françoise*, p. 25 et suiv. du premier volume de ses *Commentaires sur les Epîtres d'Ovide*. Deuxième édition. 1716. 2 vol. in-8.°

professeur de Leyde ne sera point perdu; peut-être même est-il déja imprimé.

Les notes que le nouvel éditeur a mises au bas des pages, et qui sont distinguées de celles de ses prédécesseurs par la lettre C, et les observations qu'il a jointes à la fin de chaque volume, donnent un nouveau prix à cette édition; il redresse dans les premieres les passages dans lesquels Amyot n'a pas saisi le sens ou l'esprit de son auteur; et, dans les secondes, il développe quelques endroits qui avoient besoin d'explication, et il propose ses conjectures et ses corrections sur des passages qui lui paroissent corrompus. Par exemple, dans le parallele que fait Plutarque de Cimon avec Lucullus (3), il est dit que ceux qui, dans le même jour, avoient remporté le prix du *Pancrace*, et celui de *la lutte*, étoient appelés, *ἐπὶ τινὶ παραδόξῳ νίκῃ, par une étrange coutume, Victoires.* Les critiques se sont aperçus, depuis longtemps, que ce passage étoit corrompu. H. Etienne proposa le premier (4) de lire, en un seul mot, *παραδοξονίκαις, vainqueurs extraordinaires.* C'étoit aussi l'opinion du savant *Du Faur de Saint-Jorri*, dans son *Agonisticon* (5); de Jean Maynard, son jeune ami, déja distingué par son savoir (6); d'Upton, sur le chapitre XVIII, 23, de la seconde Dissertation d'Arrien sur *Epictete;* de Claude Capperonier, dans ses *Rhetores Antiqui*, pag. 326 de l'édition de

(3) Tome III, p. 527-8 de l'édition de Reiske.
(4) Page 423 du 13.e volume de son Plutarque.
(5) 1595, in-4.° p. 602.
(6) *Ibid.*

Strasbourg, et du savant Schweighœuser, dans son excellente édition de ces Dissertations. On doit présumer, du moins, que c'est son opinion, puisqu'il ne combat pas celle d'Upton. L'éditeur propose (7) de lire παραδ̃ξας, et il prétend que νικας est né de la première syllabe de καλ̃σιν, qui suit. Il étaie son opinion de ce passage des *Principia Rhetoricæ*, de *Curius Fortunatianus*, faussement attribués à St. Augustin, et que les savans éditeurs de ce père latin ont relégués, avec raison, parmi les autres ouvrages qu'on a supposé lui appartenir : παράδοξον, *quod nos opinionis malæ possumus dicere : tametsi quidam parum diligenter Græce loquentes*, paradoxa *pro his quæ sunt bonæ opinionis, accipiunt : unde vulgo etiam Olympionicas et cæteros victores sacrorum certaminum* paradoxos *vocant, magis consuetudine quam ratione ducti* (8).

L'éditeur pouvoit encore citer le passage d'Arrien (9), dans lequel Epictète, en parlant de la continence de Socrate dans une circonstance critique, dont on trouve les détails dans le *Banquet* de Platon, s'écrie : *De par les Dieux, est-ce qu'on ne seroit pas tenté de lui dire?* Χαῖρε, παράδοξε, ἐχὶ τὲς σκληρὲς τ̃ίβες παίχλας (10) καὶ παγκρατιαστὰς, νικήσας κ.

(7) Tome V, p. 454 de la Trad. françoise.

(8) Rhetores antiqui. *cura Claudii Capperonier.* Argentorati. 1756. In-4.° p. 326.

(9) Liv. II, ch. xviii. 23.

(10) Les critiques lisent, avec raison, πύκλας, au lieu de παίχλας. Le πύκλης est celui qui fait le coup de poing, pour gagner une gageure, ou remporter un prix; c'est le *Boxer* des Anglois.

τ. λ. *Salut, athlète étonnant, qui avez remporté une victoire bien plus importante que celles de ces misérables* boxeurs (j'emprunte le terme anglois, n'en ayant pas d'équivalent dans notre langue) *pancratiastes*, etc. Ce nom fut ensuite donné aux martyrs. Eusèbe (11), en parlant de la constance de ceux de la Palestine et de Tyr, l'appelle ΠΑΡΑΔΟΞΩΝ *τῆς θεοσεβείας ἀθλητῶν ἐνστάσεις, la constance de ces athlètes étonnans, qui combattoient pour la foi.* Il n'y a donc nul doute que ΠΑΡΑΔΟΞΟΣ ne soit le mot propre; mais ce ΝΙΚΑΣ me laisse quelque scrupule. Je ne le crois pas né du mot qui le suit. L'éditeur objecte que le composé ΠΑΡΑΔΟΞΟΝΙΚΗΣ ne se trouve nulle autre part; mais combien d'expressions avons-nous qui ne sont employées que par un seul auteur?

Dans la Vie de Timoléon (12) on lit : *ἕξεις αἱ κρίσεις, ἂν μὴ βεβαιόληται, καὶ ῥώμην ἐκ λόγου καὶ φιλοσοφίας προσλάβωσιν ἐπὶ τὰς πράξεις, σείονται καὶ παραφέρονται ῥᾳδίως ὑπὸ τῶν τυχόντων ἐπαίνων καὶ ψόγων, ἐκπερόμεναι τῶν οἰκείων λογισμῶν.* Amyot a traduit : « Voilà comment le sens « et l'entendement de l'homme, s'il n'est bien con- « firmé et fortifié par la raison et par l'estude de « philosophie, en l'execution de quelque grande « entreprise, vacille facilement, et est poulsé hors « des discours, sur lesquels il s'estoit premierement « fondé, par blasmes ou louanges, fort legeres « bien souvent. »

Notre éditeur, dans une note sur ce passage (13),

(11) *Hist. Eccl.* liv. VIII, ch. VII.

(12) Tome II, p. 179, édit. de R.

(13) Tome III, p. 474 de la Trad.

trouve *qu'il n'est pas clair, et qu'il n'est pas facile à traduire*; en voici, dit-il, à peu près le sens: « C'est « ainsi que les opinions, qui portent les hommes à « entreprendre quelque action, sont sujettes à chan- « ger, d'après la moindre louange ou le moindre « blâme, si elles ne sont pas puisées dans la phi- « losophie, et fondées sur la force du raisonne- « ment. »

Les deux traducteurs me paroissent avoir rendu également le sens de ce passage, dans lequel je ne trouve aucune obscurité. Plutarque a voulu dire: *Nous avons beau prendre une résolution; si nous n'empruntons pas de la raison et de la philosophie la force d'ame nécessaire pour l'exécuter, l'éloge ou le blâme qu'en fera le premier venu, nous inspirera d'abord des doutes, et finira par détruire les raisonnemens sur lesquels elle étoit fondée.*

Dans la Vie d'Agis et de Cléomène, on lit dans les anciennes éditions, au sujet des deux Gracques (14) et de leur ambition démesurée: ἔλαθον ἀψάμενοι πραγμάτων ἐν οἷς ἐκεῖ' ἦν τὸ, ἐπεὶ μὴ καλὸν, αἰσχρὸν ἦδη τὸ πάυσασθαι. H. Etienne avoit trouvé dans un manuscrit τὸ παύσασθαι; il ne doutoit pas que ce ne fût la véritable leçon, et il croyoit en conséquence qu'on pouvoit lire: ἐπεὶ μὴ καλὸν, ἂν αἰσχρὸν ἦδη τὸ παύσασθαι. *Ils s'étoient embarqués, sans s'en douter, dans des affaires où ils ne pouvoient plus dire*, comme le proverbe: *lorsque le pas est mauvais, il n'y a pas de honte à s'arrêter* (15). Une autre leçon, citée

(14) Tome IV, p. 498.

(15) Page 450 du 13.e vol.

par Reiske, porte : ἐν οἷς (l. οἷς) οὐκ ἦν εἰπεῖν, τῶν ἐκεῖθι καλῶν αἰσχρὸν ἤδη τὸ μὴ παύσασθαι ; *ils ne pouvoient plus dire : c'est une chose honteuse de poursuivre une entreprise qui ne promet plus un succès honorable.* L'éditeur propose de lire : ἐν οἷς ἐκεῖ ἦν εἰπεῖν, μὴ καλῶν, ὃν αἰσχρὸν δὲ τὸ παύσασθαι ; et il réforme ainsi la traduction d'Amyot (16) : *Ils ne se donnèrent de garde qu'ils se trouvèrent enveloppés en des affaires, où ils ne pouvoient plus dire :* cela n'est pas beau, *mais il n'y a pas de honte à s'en retirer.* La leçon de l'anonyme que nous venons de rapporter, et que l'éditeur cite également, nous paroît présenter un sens plus net, quoique la conjecture de l'éditeur soit très-ingénieuse.

Le libraire a donné au C. Clavier trop peu de temps pour préparer cette nouvelle édition, et la rapidité de l'impression ne lui permet pas de garder assez longtemps les épreuves, pour y suppléer les notes et les observations qui ont pu lui échapper dans une première lecture. On voit cependant qu'il a beaucoup fait en très-peu de temps, et qu'il a ou corrigé ou éclairci un très-grand nombre de passages que les premiers éditeurs avoient négligés. Il promet, dans son AVIS, de donner tous ses soins aux *Œuvres morales*, beaucoup plus difficiles à traduire, à expliquer, à commenter que les *Vies*, et pourtant si importantes et si attachantes par la variété des matières qui y sont traitées. L'éditeur promet, en outre, de nous donner la traduction du *Traité*

(16) Tome VII, p. 498 de la Trad.

sur la Noblesse, dont Fabricius avoit déja publié une partie dans sa *Bibliothèque Grecque* (17), et que Christophe Wolf donna en entier à la fin du quatrième volume de ses *Anecdota Græca* (18), d'après un manuscrit que Laurent *Mosheim* avoit trouvé à Copenhague, et dont il lui envoya une copie. Il y ajoutera celle de quelques autres fragmens dispersés dans Eusèbe, Stobée, et dans d'autres écrivains.

Les *Vies* de Plutarque ne sont point un livre que l'on puisse analyser ; tout y est précieux, et l'on ne peut citer un morceau sans regretter de ne pouvoir y joindre celui qui le précède et celui qui le suit. C'est le livre de tous les âges ; il amuse l'enfance, instruit l'âge mur, et donne à méditer au vieillard. Plus on avance dans la vie, et mieux on le goûte ; c'est que la bonhommie de Plutarque, son inépuisable trésor d'anecdotes, la vérité de ses portraits, ses réflexions toujours sages, fixent notre attention et nourrissent notre pensée. Ainsi à mesure que le calme des passions qu'amène l'âge, laisse le champ libre à la méditation, nous nous attachons davantage à l'écrivain qui l'alimente sans la rassasier, ni la fatiguer.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

(17) Tome XII, p. 268 et suiv.
(18) Hambourg. 1722-24. 4 vol. in-8.°

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

SUÈDE.

Lettres de GUSTAVE III.

Les ouvrages et la correspondance du feu roi de Suède GUSTAVE III, devant être publiés avec la permission de sa majesté actuellement régnante, les personnes qui conservent des lettres de ce prince, et de nature à être communiquées au public, sont invitées à en faire part aux éditeurs; en adressant les originaux ou des copies au ministre de Suède, résidant le plus près de leur domicile; ou à M. le comte d'Oxenstierna au bureau des postes à Stockholm. Les possesseurs de ces lettres peuvent être certains de les voir insérées dans le recueil qui va paroître incessamment.

Académie des sciences.

Parmi les nouveaux mémoires de l'Académie des sciences de Stockholm (1801), on remarque *l'essai de M.* AGARIUS, sur *l'emploi et l'utilité de l'eau*

de goudron dans les maladies vénériennes ; l'auteur prétend que souvent cette eau suffit pour opérer la guérison, sans qu'il soit nécessaire d'y joindre l'usage du mercure, dont les suites fâcheuses sont assez connues ; et que même ne fût-elle pas suffisante, elle est du moins toujours un très-bon préparatif qui facilite singulièrement l'effet du mercure et permet d'en diminuer la dose. M. Acharius prépare sa liqueur à froid ; par ce moyen le goudron perd moins de son acide ; et comme elle doit servir de boisson, il la mêle à l'eau ordinaire dans la proportion de 45 parties d'eau sur deux de goudron.

Pour les compresses qu'on applique sur les ulcères etc., il faut une partie de goudron dissoute dans quinze parties d'eau ; les bains administrés deux ou trois fois par semaine ont beaucoup contribué à accélérer la cure, plusieurs malades ont été parfaitement guéris par l'usage extérieur et intérieur de cette eau seule, chez d'autres elle fit un effet salutaire combinée avec le mercure ou d'autres remèdes. Sur soixante-dix malades, il n'y en a que dix-huit qui ayent nécessité de réunir l'emploi du mercure à celui du goudron, l'essai précité contient l'histoire de plusieurs malades guéris à l'hôpital de Stockholm, par l'usage de ce spécifique.

Académie des belles-lettres.

Au nombre des questions proposées au concours par l'Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm, pour l'année courante, on remarque celle-ci « montrer l'utilité et les in-

« convéniens

« convéniens des méthodes inventées de nos jours « pour faciliter l'étude des sciences, et si ces mé- « thodes ont été avantageuses ou nuisibles à la « solidité de la doctrine. »

Les mémoires doivent être remis au secrétaire de l'Académie avant le 20 janvier 1803.

DANEMARCK.

Diverses publications.

M. le professeur HEGEWISCH, continue l'ouvrage de feu le professeur CHRISTIANI, *l'histoire du Holstein, et du Slesvic*, dont il a publié dernièrement le volume contenant l'*histoire de* CHRISTIAN IV. L'éditeur fait hommage de ce volume à monseigneur l'évêque de Lubeck, prince d'Eutin.

Il a paru à Kiel un ouvrage allemand sous le titre *d'observations et expériences de plusieurs années, sur les vices de l'ouïe chez les sourds et muets*, utiles à ceux qui s'occupent à galvaniser ; avec la description d'une nouvelle espèce de cornet ; par M. PFINGSTEN, directeur de l'Institut des sourds et muets à Kiel, 1802. L'estimable écrivain qui, depuis quatorze ans, dirige cet utile établissement avec un zèle digne d'éloges et dont tout le cours de la vie est marqué par des actes de bienfaisance, des traits d'humanité, fait une observation fondée sur un grand nombre d'expériences; c'est qu'on doit bien se garder de trop compter sur les effets salutaires du galvanisme appliqué aux sourds et muets ; car souvent le défaut de l'organe auditif revient

après avoir disparu ; et les galvaniseurs ne sont que trop disposés à prendre pour le rétablissement de l'organe, ce qui n'est que l'effet de ce sentiment fin et délicat dont la plupart des sourds et muets sont doués. Quant au cornet que l'auteur propose, son principal avantage est de n'occasionner aucun bourdonnement dans l'oreille, ce que font tous les autres instrumens en usage jusqu'ici.

Université de Copenhague.

L'Université de Copenhague avoit nouvellement fait proposer la question : « S'il seroit utile à la « littérature du nord de substituer l'usage de la my- « thologie du nord à celui de la mythologie grecque. « Il a été envoyé au concours trois mémoires, tous très-intéressans et dignes d'être pris en considération ; celui qui a été jugé le meilleur, a montré la nécessité de conserver la mythologie grecque comme la plus cultivée, la plus ingénieuse ; les deux autres veulent qu'on donne la préférence à la mythologie du nord, comme plus propre à produire des chef-d'œuvres que l'autre, qui en a déja tant produits, et qui semble épuisée.

ISLANDE.

Suppressions d'un évêché et d'une école latine.

Il y avoit en Islande deux évêques et deux écoles latines ; le gouvernement vient de supprimer l'un de ces évêchés, et l'école latine de Holum ; celle de Reikevig et l'évêché de Skalholt sont conservés, et

sans doute suffisent aux besoins d'un pays si septentrional, où l'on rencontre cependant toujours quelques zélés partisans des lettres, et plusieurs jeunes gens qui s'appliquent avec ardeur à suivre la carrière littéraire, fournie si glorieusement par leurs ancêtres.

RUSSIE.

Sucre de betteraves.

Quelques propriétaires russes, tels que M. le M. G. JEGOR BLANKENNAGEL et le C. L. JAKOW JESSIPOW, sont parvenus à perfectionner plusieurs méthodes usitées jusqu'ici pour la fabrication du sucre extrait de betteraves; et ils ont prouvé par le succès de leur établissement dans le gouvernement de Moscow, cercle de Swenigorod, que de cette manière on peut se procurer aisément un sucre qui soit à bon marché, et qui ne le cède en rien au sucre ordinaire. Ces messieurs en ont présenté un échantillon à sa majesté impériale, qui leur en a témoigné sa satisfaction.

Panification.

Parmi les découvertes qui ont obtenu le suffrage et des gratifications d'Alexandre Ier, on doit distinguer le nouveau procédé du docteur OREUS, qui enseigne à faire une sorte de pain avec le *lichen Islandicum*, et offre par conséquent aux habitans du nord une ressource précieuse dans les temps de disette.

Carte hydrographique.

Le département des *communications* par eau en Russie a fait publier une très-belle carte de tous les canaux construits dans l'Empire; on sait qu'ils y sont déja très-multipliés; la nouvelle carte presente entre autres le canal oginchique, entre le Dneper et le Niemen, que les Polonois avoient entrepris il y a plusieurs années, et qui sera achevé dans le courant de celle-ci. Cette année a encore vu commencer un nouveau canal entre les rivières la Symin et la Tichwinka, à la circonférence orientale du nouveau Ladoga, et qui doit être achevé dans deux ans.

PÉTERSBOURG.

Recueil sur les Mongoles.

Il a paru à Pétersbourg, en 1801, un *Recueil de notices historiques sur les Mongoles*. Second volume, en allemand, par le conseiller PALLAS. On y trouve un tableau des différentes opinions religieuses de ces hordes, l'état de la hiérarchie et du clergé du Thibet, la description des ordres religieux et civils, des cérémonies en usage aux enterremens, ainsi qu'une notice sur la littérature des habitans des vastes contrées qui sont l'objet de cet ouvrage.

ALLEMAGNE.

Dictionnaires.

Le *Dictionnaire polyglotte de marchandises*, par le savant NEHMNICH, est un des livres les plus utiles

dans son genre. Il vient de paroître un autre ouvrage qui mérite d'être placé à côté de celui de M. Nehmnich, c'est un nouveau Dictionnaire allemand, par M. REINHARD, qui donne la connoissance des marchandises, et indique les moyens de n'être pas trompé dans leur achat. La traduction en françois de cet ouvrage ne pourroit qu'être extrêmement utile au commerce.

Université de Gœttingue.

Fin de l'Extrait des séances de la Société royale des sciences de Gœttingue, depuis le premier janvier 1802, *joint à l'annonce des ouvrages que les professeurs de l'université ont mis au jour dans le courant de l'année dernière et de cette année.*

Uber den gegenwærtigen Zustand der Universitæt Gœttingen. — Sur l'état actuel de l'université de Gœttingue; par E. BRANDES, conseiller de commerce; Hanovre. 1802.

Dans un moment où l'on s'occupe beaucoup en France de l'instruction publique, il sera peut-être intéressant de connoître les idées de l'auteur, et d'apprendre sous quel point de vue il considère les universités en général, et ce que Gœttingue est sous ce rapport. « Une université, dans le temps actuel « avec notre culture et nos connoissances, doit, « pour mériter son nom, remplir une double desti- « nation. Elle doit offrir en premier lieu une réu- « nion de savans distingués dans la plupart des « sciences. Ces savans doivent conserver le dépôt

« des connoissances, le répandre et le transmettre « à la postérité, augmenté s'il est possible. Elle « doit être, en second lieu, un institut dans le- « quel des professeurs et des maîtres instruits « montrent aux jeunes gens les élémens des scien- « ces, les arts libéraux et les exercices du corps. « Si l'on ne réunit pas ces deux points de vue, « l'université ne remplit pas l'idée que nous y atta- « chons ordinairement, et elle n'est pas ce qu'elle « doit être. Si l'on ne veut avoir qu'une réunion de « savans pour conserver les connoissances humaines, « l'on n'a alors qu'une sorte de société des sciences. « D'un autre côté, si l'on borne une université à « n'être qu'une école d'enseignement, on court ris- « que de voir l'instruction devenir une sorte de « métier, au grand détriment des sciences et à la « fin de l'instruction elle-même. Si ce ne sont pas « des savans distingués qui sont chargés de l'instruc- « tion, bientôt l'enseignement ne sera que superficiel. « Ce défaut sera tôt ou tard remarqué par les étu- « dians qui ne sont plus des enfans; ils négligeront « de pareilles leçons, ou leur culture deviendra aussi « superficielle que l'instruction.

« Parmi les dernières idées, on a beaucoup vanté « celle de prétendues universités pour quelques « branches des connoissances humaines. Mais il est « à craindre, que cette idée, si elle venoit à être « généralement adoptée, n'ait les suites les plus dé- « savantageuses pour les étudians et les instituteurs. « Les sciences tiennent toutes entre elles; le lien « qui les unit est plus étroit qu'on ne le pense or-

« dinairement. Ce n'est pas que je sois pour que « l'on cultive toutes les sciences à la fois; rarement « ces encyclopédistes, qui ont appris superficiellement « plusieurs sciences, valent un homme instruit à fond « dans sa partie; mais aucune branche des sciences « n'est distinguée d'une autre par des caractères « assez tranchans, pour qu'elle n'exige pas dans celui « qui veut l'étudier à fond, des connoissances au « moins élémentaires dans d'autres parties. Le théo- « logien instruit, par exemple, doit connoître l'his- « toire, les langues savantes et orientales. Le juris- « consulte a aussi besoin du secours de l'histoire et des « langues savantes. Ces mêmes sciences sont égale- « ment importantes pour le médecin, tout aussi bien « que la physique. Un séjour commun avec des savans « dans toutes les sciences, en engage sûrement beau- « coup à s'instruire ou à se perfectionner dans des « parties auxquelles ils ne se consacrent pas exclusi- « vement, et à faire servir à leur propre instruction, « ainsi qu'à celle du public, les leçons qu'ils peuvent « avoir reçues de leurs collégues plus instruits dans « d'autres parties que la leur. Goettingue en offre « plusieurs preuves. Les professeurs, eux-mêmes, « tirent donc de grands avantages de leur réunion « dans un même lieu; mais cette réunion est encore « plus utile pour les jeunes gens. Combien il y en a qui « ne déterminent qu'à l'université la carrière qu'ils « veulent suivre, et qui peuvent passer, sans per- « dre de temps et sans se déplacer, d'une étude « à une autre qui leur paroît plus agréable ou plus « convenable. Combien de jeunes gens, dont la tête

« étoit bien organisée, ont reçu de nouvelles idées « par des leçons qui n'appartenoient pas proprement « à leurs études, et sont, par là, devenus plus pro- « pres à ces mêmes études. Chacun son métier, il « est vrai : mais celui qui se destine à une partie « quelconque des affaires, ne doit-il avoir d'autres « connoissances que celles qui appartiennent néces- « sairement à cette partie? Tout doit-il être fini « pour un homme avec l'enseignement des écoles, « ou bien doit-il apprendre tout seul et par ses « lectures toutes les sciences accessoires qu'il veut « suivre en même temps que ses études particu- « lières?

« L'idée de la division des instituts d'enseigne- « ment a sa source dans des idées théoriques de « perfectionnement, qui ne sont pas fondées sur « des observations pratiques justes et bien faites. « Ce principe d'une division exacte et tranchante « de travaux, principe dont on a abusé souvent en « économie politique, n'a pour but qu'une plus grande « perfection dans les travaux mécaniques ; mais « lorsqu'il est question de la culture de l'esprit hu- « main, je crois que cette division, si elle étoit « réalisée, introduiroit un système nuisible à la cul- « ture des sciences. L'expérience prouve cette asser- « tion. La plupart de ces instituts partiels sont « tombés, et l'on n'a pas trouvé que leur utilité fut « proportionnée à ce qu'ils coûtoient. Il est quelques « branches des connoissances humaines, il est vrai, « qui exigent un local fixe et des expériences prati- « ques très-répétées, pour qu'on puisse les apprendre

« parfaitement. Par conséquent, quelques instituts « d'enseignement pour ces sciences sont très-impor- « tans pour les états qui en ont besoin, et il faut en « fonder ou les conserver. Tels sont, par exemple, « l'exploitation des mines, l'aménagement des fo- « rêts, etc.; mais ce n'est pas une raison pour « qu'on veuille généraliser cette division, nécessaire « seulement pour quelques sciences. » L'auteur, après s'être déclaré ainsi contre les écoles spéciales, ne veut pas non plus que les universités soient des *instituts d'éducation, proprement dits*; elles doivent être des instituts d'*instruction* ou d'*enseignement* dans les élémens des sciences. « Comme le « mode d'enseignement des écoles doit être diffé- « rent de celui des universités; de même et encore « plus, une université doit différer d'un institut d'é- « ducation. Cette différence est fondée sur la nature « humaine, sur la différence d'âge qui nécessaire- « ment doit avoir lieu entre les étudians et les éco- « liers et sur la plus ou moins de culture et de forces « intellectuelles provenant de cette différence. On « peut ordonner et défendre beaucoup plus de cho- « ses à des enfans qu'à des jeunes gens déjà formés. « Une université doit avoir un genre d'inspection « et de discipline propre à elle. On ne peut pas « soumettre les étudians aux règles ordinaires du « droit civil, ou bientôt l'ordre et la discipline se- « roient bannis de l'université. Il vient aux univer- « sités un grand nombre de jeunes gens qui se trou- « vent pour la première fois débarrassés de l'inspec- « tion de leurs parens ou de la gêne des écoles,

« et cela dans l'âge des passions, et lorsque la raison « a encore si peu de force pour les contenir. Les « effets de la réunion d'un nombre plus ou moins « considérable de jeunes gens point encore formés, « souvent grossiers et sur lesquels l'exemple peut « influer si aisément, ne sont pas prévus par nos « lois. Les bienfaits de droit dont jouissent les mi- « neurs, appliqués dans toute leur étendue, seroient « très-nuisibles pour les étudians, et dans quelques « cas, leurs folies et leurs fautes seroient punies trop « sévèrement. En un mot, le droit ordinaire ne dé- « fend pas telle chose qui doit être défendue aux « universités, et il juge et il punit tantôt plus dou- « cement, tantôt plus durement que ne l'exigent le « bien de l'université et les égards nécessaires qu'il « faut avoir pour la situation particulière dans la- « quelle se trouvent les étudians.

« Vouloir introduire, d'un autre côté, dans les « universités la contrainte et la gêne des écoles, « c'est aussi trop demander, et des princes qui se- « roient hors d'état de payer les frais qu'entraîne- « roit une pareille inspection, et des professeurs « qui doivent être instruits à fond dans leur science, « et de plus, doivent aussi savoir instruire. Quel- « ques professeurs, il est vrai, seroient en état « d'exercer une pareille inspection, mais en ont-ils « le temps? Dans les écoles, les maîtres sont chargés « en même temps de l'instruction et de l'éduca- « tion, mais il y a quelque différence. En premier « lieu, dans une école bien administrée, il y a au « plus cinquante élèves, et il n'en faut pas plus si

« l'on veut conserver une bonne discipline; ensuite, « les élèves demeurent la plupart du temps dans un « même bâtiment, ce qui facilite l'inspection, quoi- « que, d'un autre côté, cette réunion entraîne d'au- « tres désavantages. Ainsi, sans une armée d'ins- « pecteurs, de maîtres de quartier, de gouverneurs, « il est impossible d'établir une inspection sembla- « ble à celle des écoles parmi des étudians, quand « même on voudroit établir à grands frais des ca- « sernes pour les loger. Ces frais sont bien déja quel- « que chose, mais il est encore d'autres considéra- « tions qui s'y opposent.

« Il doit être un temps où la gêne des écoles « cesse, où le jeune homme apprend à agir de lui- « même, à répondre de ses actions. Il ne doit pas « être transporté tout-à-coup de l'école ou de la « maison paternelle dans la vie civile, quelles « qu'ayent été les lisières qui l'ont soutenu jusqu'ici. « Il doit y avoir un état intermédiaire dans lequel « il apprend à marcher tout seul, non pas sans « toute inspection, cela s'entend, mais liberté toute « entière de marcher comme il veut. Quelques-uns « broncheront, sans doute, d'autres tomberont, « cela ne peut pas être autrement; mais il vaut « mieux que le jeune homme s'instruise à ses dépens « à l'université, et apprenne, par les suites de « quelques folies, à se garder d'en faire de pareilles « lorsqu'il sera dans le monde, où elles pourroient « lui coûter plus cher. Sans doute, il vaudroit mieux « qu'il ne fît pas de sottises. Mais, bon dieu! nous « autres hommes, sommes-nous donc si sages! Ne

« faisons-nous jamais de folies! Quand nous n'en « ferons plus, alors nous jetterons la pierre aux « jeunes gens. D'ailleurs, quel effet cela produira-« t-il de continuer de traiter des jeunes gens comme « des enfans? Les séminaires que l'on voit dans cer-« taines universités, offrent-ils un aspect bien con-« solant? L'on sait que les élèves de ces séminaires « sont, en général, plus grossiers, plus immoraux « que les étudians d'une université, où même la « discipline n'est pas très-bonne. »

Après avoir exposé le double point de vue sous lequel une université doit être considérée, et avoir montré que les universités ne doivent pas et ne peuvent pas être des instituts d'éducation, proprement dits, l'auteur développe une autre idée: « c'est qu'une université ne doit pas être un institut « d'enseignement national, seulement pour les sujets « du pays, mais bien un *institut formé en grand*, « *et pour toutes les nations*. C'est l'idée qu'eut le fon-« dateur de l'université de Goettingue. Il sentit dès « le premier moment, que si un institut de ce genre « n'étoit formé et calculé que pour le pays, le pays « lui-même en éprouveroit les suites les plus dé-« sagréables, sans compter la spéculation de fi-« nance et les sommes énormes qu'attire dans le « pays une université fréquentée par beaucoup d'é-« trangers, M. de Munchauzen vit bientôt, que si « l'établissement n'étoit que pour le pays, l'in truc-« tion n'y seroit que superficielle. Il vouloit for-« mer, pour le pays, des théologiens, des jurisscon-« sultes, des médecins, des financiers, des hommes

« d'affaires du premier mérite ; et, pour les pouvoir « former, il sentit parfaitement qu'il devoit faire « son plan en grand, et établir un institut d'en- « seignement pour toutes les nations. Il est des in- « dividus, il est quelques classes d'hommes pour « lesquelles il peut être nuisible de faire trop en « grand le plan de leurs études et de demander trop « d'eux ; mais lorqu'on veut organiser l'instruction « d'un état d'à peu-près un million d'hommes, on « ne sauroit faire son plan trop vaste. » Si M. de Munchauzen n'avoit pas eu cette idée, l'on eût appelé des professeurs médiocres, les instituts publics eussent été mesquins, et l'on se fût contenté de former quelques prédicateurs, quelques juges, quelques médecins dont on pût se servir au besoin. Cette idée, du reste, de faire de *Goettingue* un institut littéraire pour toutes les nations, n'étoit rien moins que neuve. Telles étoient Bologne, Paris, Salerne, etc.; les universités d'Hollande, entre autres Leyde, ont offert de pareils instituts jusque dans la première moitié du siècle précédent. Toutes les universités allemandes un peu marquantes, sont de ce genre, mais aucune n'a rempli sa destination avec autant de distinction que Goettingue. Parmi toutes les grandes universités, Goettingue a toujours eu le plus grand nombre d'étudians étrangers, nombre qui, depuis long-temps forme les deux tiers de sa population académique. Il n'est pas besoin de détailler les effets bienfaisans qu'un pareil institut produit pour les sciences, en répandant, parmi les savans, l'es-

prit cosmopolite. Cet esprit est également avantageux pour les étudians ; ils apprennent à connoître des mœurs, des opinions, des façons de penser différentes ; ils prennent des idées plus libérales, et ils voyent comment l'esprit humain peut être formé et modifié de différentes manieres. Cette réunion de jeunes gens de toute sorte de pays et de religions, est excellente pour leur faire perdre ces habitudes et ces préjugés qu'ils ont rapporté de leur ville natale ou de la maison paternelle. Dans les universités proprement nationales, les jeunes gens s'accoutument à ne voir les hommes et les choses que d'un seul côté, et les voyages ne suffisent pas toujours pour rectifier leurs idées.

L'auteur tire de ce principe plusieurs conséquences importantes. Il croit en premier lieu, que très-peu d'universités, étant en état de remplir le but qu'il a indiqué, leur nombre, par conséquent, doit être restreint. L'expérience confirme ce que veut la théorie. La plupart des universités, en Allemagne, souffrent et souffriront encore davantage pour plusieurs raisons. Une des premières est la diminution du nombre de ceux qui étudient. En second lieu, l'auteur tire de son principe une conséquence qui concerne autant les états que les villes où il y a des universités. Dans les très-grands états, l'université ne remplit pas tout-à-fait sa destination. Ces états sont souvent jaloux les uns des autres ; ils font tout, en conséquence, pour empêcher leurs sujets de fréquenter les universités rivales ; souvent même, ils le défendent. De plus les soins du gouvernement se

trouvent trop partagés ; il ne peut donner qu'une attention secondaire à ses universités. Dans un état médiocre, au contraire, et cependant assez riche, les princes ou les ministres sentent plus l'importance de leur institut d'instruction, et y donnent plus de soins. Pour les villes, l'auteur se déclare contre celles où il y a une cour, et contre les grandes villes de commerce. Il préfère une ville médiocre, où les professeurs doivent former la première classe de la société. La considération que l'on accorde aux savans rejaillit toujours sur les sciences, et il est bien que les professeurs n'aient pas sous les yeux, comme dans les cours et les villes de commerce, des objets de comparaison qui les décourageroient peut-être, ou les détourneroient du but principal de leur destination.

Il faut convenir que Goettingue jouit des avantages, et a su éviter les inconvéniens développés dans les conséquences que l'auteur a tirées de son principe ; que les universités doivent être des instituts formés pour la culture et l'instruction de toutes les nations.

Après ces remarques générales l'auteur passe au particulier et examine ce que l'on a fait à Goettingue par rapport aux objets de l'université les plus importans. Ces objets peuvent être divisés en quatre classes ; 1.° les professeurs ; 2.° l'établissement et la conservation des instituts publics ; 3.° la discipline académique, et 4.° la police proprement dite.

Tous ces objets sont traités en détail par l'auteur. Je ne parlerai pas de tous ; je dirai seulement un

mot relativement à la première classe, et je me bornerai à nommer les instituts publics les plus marquans. Pour remplir le premier objet, les curateurs ont fait tout ce qu'il leur a été possible de faire avec les moyens qu'ils avoient dans les mains. Ils ont tâché surtout d'améliorer le sort des professeurs qui souffroient nécessairement du haut prix des choses nécessaires à la vie et de la diminution du nombre des étudians. L'auteur a une idée excellente qu'il seroit bien intéressant que l'on pût réaliser. Il desireroit que l'on instituât une caisse des fonds de laquelle on pût donner une sorte de pension aux vieux professeurs de philosophie et de théologie qui, ne pouvant plus se procurer autant de ressources que pendant leur jeunesse, se trouvent le plus gênés dans un âge où les privations sont les plus dures. Par instituts publics, l'auteur entend ces établissemens qui ont été fondés, soit pour l'avantage des professeurs et des étudians, par rapport à l'université considérée comme institut littéraire, soit pour l'entretien des familles des professeurs et l'encouragement des étudians. A la tête des instituts publics du premier genre, est sans contredit la bibliothèque riche d'environ 200,000 volumes, et arrangée de manière à être peut-être l'institut de ce genre le plus utile de toute l'Europe. Non-seulement les professeurs et les étudians en peuvent profiter avec la plus grande facilité et en profitent reellement de manière que presque chaque jour plus de 200 livres sortent de la bibliothèque, mais encore un grand nombre d'étrangers viennent à Goettingue uniquement pour en profiter.

profiter. La bibliothèque renferme en outre une belle collection de gravures et de plâtres d'après les plus beaux restes de l'antiquité. La maison d'accouchement est un des plus beaux instituts de ce genre dans toute l'Allemagne. L'hôpital, les jardins botanique et économique, le laboratoire chymique, le muséum, le cabinet de physique, l'observatoire enrichi d'un télescope de Herschell de quatorze pieds de long, tout montre les soins que le gouvernement a pris pour soutenir l'université. Tels sont les instituts publics du premier genre, mais il est encore trois établissemens qui méritent d'être rapportés. Ils ne tiennent pas, il est vrai, à l'université considérée comme institut d'enseignement, mais deux se rapportent à elle comme chargée de conserver et d'augmenter le dépôt des connoissances humaines, et le troisième peut contribuer beaucoup à instruire les professeurs eux-mêmes. Le premier de ces établissemens est la Société royale des sciences divisée en classes mathématique, physique et historique. Cette société distribue chaque année un prix de la valeur de 50 ducats, sur une question proposée alternativement par les membres des trois classes; outre ce prix, elle en distribue encore deux chacun de douze ducats, au meilleur ouvrage sur une question d'économie de police ou de finance. Cette société, une des premières de l'Allemagne, a fait connoître le plus les savans de Goettingue dans le pays étranger. Le second établissement dont je veux parler, tient assez étroitement à la société. C'est la gazette littéraire de Goettingue qui paroît

sous son inspection. Quant au troisième établissement, j'ai voulu parler de la faculté de jurisprudence ou cour de justice, qui juge les causes civiles et criminelles dont les actes lui sont envoyés, et qui aussi donne des consultations. Cette cour de justice composée des professeurs en droit, de l'université, n'appartient pas proprement à l'université, considérée comme chargée du dépôt des sciences, elle n'est pas non plus un institut pour l'instruction de la jeunesse, n'ayant pas la moindre liaison avec les étudians. Mais ce collége offre une ressource importante pour agrandir et perfectionner les connoissances des professeurs en droit en les mettant à même de connoître et de juger des causes réelles, et de joindre a leurs connoissances théoriques, des connoissances pratiques. Après avoir exposé les instituts publics proprement dits, et ces trois établissemens, l'auteur passe aux établissemens formés pour l'entretien des familles de professeurs, et pour encourager et soutenir les étudians. Le plus important sans doute est la caisse des veuves de professeur. Chaque veuve reçoit 600 livres de pension, et les six plus âgées ont une augmentation de 50 livres. Cet argent peut-être dépensé même hors du pays. Chaque membre qui contribue à la caisse des veuves paye deux louis tous les ans, lorsqu'un professeur ne laisse que des enfans, la pension est payée aux enfans jusqu'a ce que le plus jeune ait atteint vingt ans. Sitot que les capitaux de la caisse sont augmentés de 2000 liv. on augmente chaque pension de 40 liv. quelque important que soit déja cet ins-

titut, cependant il seroit à desirer que les pensions devinssent plus fortes, et qu'elles montassent à 1200 l.

Pour l'encouragement des étudians, Goettingue offre un établissement qui n'existe dans aucune université. Ce sont quatre prix fondés par le roi, un pour chaque faculté, de la valeur de 25 ducats. On n'a pas voulu par là engager les jeunes gens à écrire trop tôt, mais bien donner à ceux qui sont sur le point de finir leurs études, une occasion de se faire connoître avantageusement en entrant dans le monde. Il est beaucoup de jeunes gens auxquels de pareils prix ont été extrêmement utiles. Quant aux secours pour faciliter les études, ils consistent en bourses, en tables gratuites, et en quelques secours d'argent que les curateurs donnent comme gratifications.

Cazimir Leszinski : ein Beytrag zur Geschichte des idealischen Atheismus ; zur Anwendung des am 4. Junius 1802 vertheilten siebenten homiletischen Preises Von D. Christoph Ammon.

Casimir Lyszinski : mémoire pour servir à l'histoire de l'athéisme. Le docteur Christophe Ammon, directeur du séminaire de prédication. *Mala et impia consuetudo est contra deum disputandi sive ex animo id sit sive simulate* Cicero nat. deorum. II.

Le gentilhomme polonois dont le titre porte le nom, envoyé comme nonce à la diète de Varsovie, fut arrêté le 31 octobre 1688, décapité et brûlé dans cette ville, le 31 mars 1689, parce qu'il avoit

onçu secrétement des doutes sur l'existence de Dieu ; et avoit établi dans un écrit que Dieu n'étoit pas le créateur de l'homme, mais que l'homme etoit le créateur de Dieu, puisqu'il se le figuroit de rien. Ainsi l'infortuné polonois qui, dans sa morale, du reste pouvoit avoir assez tourné au matérialisme, avoit échoué en métaphysique contre le même écueil qui est devenu si fameux par le destin des alexandrins, de Jean de Damas, de Berkley, de Frédéric-le-Grand, et de nos autres idéalistes modernes, c'est-à-dire contre l'hypothèse, que tout être doit tomber sous les sens, qu'en conséquence on ne peut attribuer à l'être suprême aucune existence différente de notre idée. L'auteur allégue près de vingt écrits qu'il a consultés pour cette biographie. Il distingue entre autres *Juluski Seyler* et *Adelung*, et il rectifie plusieurs erreurs que l'on avoit répandues encore dernièrement sur la vie et la mort du malheureux Lysczinski.

L'occasion de cet écrit académique a été l'annonce du septième prix homélitique qui a été distribué le quatre juin.

Grundlicher und ausführlicher Unterricht zur practischen Géométrie von Johann Tobias Mayer. Erster Theil mit 7. Kupfertafeln ; dritte verbesserte vermehrte Auflage 8. *Vandenhock.*

Cours complet de géométrie pratique, par Jean Tobie Mayer. Première partie, avec 7 planches. Troisième édition augmentée et corrigée, in-8.°

Dans la séance de la société royale des sciences

du sept août, M. Hoffmann a lu un mémoire qui avoit pour objet la détermination, et la description de l'espèce et des sortes de véronique (*veronicarum horti goettingensis decas*). Sans entrer dans l'examen extrêmement stérile, si quelques sortes ont été connues ou inconnues aux anciens auteurs avant le seizième siècle (comme autrefois J. Francus dans sa *Véronica Théezans*, croyoit trouver que la plante nommée *Alysson* dans Dioscoride, n'étoit rien autre que notre Véronique officinale), l'auteur s'est principalement occupé des sortes que Linnéus comprend sous sa première division *spicatae*, et sur lesquelles les auteurs les plus modernes ne sont pas encore d'accord. L'auteur espère en faciliter et en assurer la connoissance, en offrant le résultat de ses observations et de ses comparaisons pendant plusieurs années, en en donnant des descriptions détaillées, et des gravures, soit de toute la plante, soit de ses différentes parties. Ainsi le présent mémoire contient les sortes suivantes auxquelles il compte en ajouter d'autres traitées de la même manière. Pl. I. *Veronica virginica.* Remarquable par son aspect différent de celui de toutes les sortes connues, et par l'organisation particulière de sa fleur. Cette dernière diffère particulierement des autres par le long tuyau qui la porte. Ce tuyau, et la capsule oblongue se terminant en pointe, engagea quelques botanistes fameux à en faire un genre particulier sous le nom de *Veronicastrum.* Le calyce est à la vérité divisé en cinq parties comme dans quelques autres sortes, mais il n'offre pas un caractère constant. Les an-

thères sont jaunes d'ocre, autrement aussi bleues d'après la couleur ordinaire des fleurs dans les autres sortes. Tout le côté intérieur jusqu'aux étamines est garni de poils courts, tandis que dans les autres sortes de cette division, l'entrée dans le tuyau de la fleur est ordinairement couverte d'un cercle de poils roides convergens, comme excepté quelques dessins imparfaits (Kniphof cent. IV n.° 97 Jungheim fig. 13), on n'en a pas une gravure parfaite, elle se trouve représentée ici en grandeur naturelle. T. 2). Ver. *nitida, spicis terminalibus fastigiatis, foliis ternis quaternisve ovato lanceolatis serratis glabris nitentibus, calycibus obtusis.* Cette sorte offre plusieurs variétés (*Perthyrsoidea* et *virgata*). La *Veronica maritima* pl. 3, en diffère au premier coup-d'œil: *spicis terminalibus inæqualibus foliis oppositis ternisque suncordato lanceolatis, inæqualiter serratis subtus tomentosis.* Ces deux sortes sont indigènes en Europe; la dernière se trouve aussi en Allemagne. Il y a une variété à fleurs blanches et à feuilles dentelées en scie dans laquelle les anthères perdent aussi leur bleu pâle, et deviennent jaunes d'ocre. La V. *longifolia* pl. 4, *spicis terminalibus foliis ternis, quaternis lanceolatis acuminatis, inciso serratis, utrinque glabris*, pourroit être confondue avec la V. *maritima*, si, outre les feuilles, la comparaison des parties de la fleur et du fruit a laquelle on a fait jusqu'ici peu d'attention, n'empêchoit de se tromper. Son nom trivial *longifolia* n'est pas très exact par rapport à quelques autres sortes comprises sous cette espece, qui justement n'ont pas ce caractere,

Telle est, par exemple, la V. *elatior* Ehrh, qui est représentée sur la cinquième planche, et à laquelle on a donné le nom plus distinctif de V. *ciliaris*. Les découpures de ses pétales garnies de petits cils fins, ses bractées plus longues, tout cela joint à sa taille plus élevée, à ses feuilles plus larges, etc., ne permet pas de douter de sa différence. Pl. 6). V. *incana, spicis terminalibus foliis oppositis alternisve lanceolatis dentatis, caulesque tomentoso.* Jusqu'à présent on a regardé sous ce nom trois sortes très-différentes pour une seule et même sorte. L'auteur s'est persuadé de leur différence constante, non-seulement par l'inspection de plusieurs plantes de Sibérie, desséchées, mais par la plantation qu'il en a faite pendant plusieurs années dans le jardin botanique d'ici. Ce qu'il a fait aussi pour plusieurs sortes dans l'intention de juger mieux l'influence du local, et d'arrêter la fécondation trop prompte. Ainsi l'auteur obtint deux sortes, une (V. *tomentosa, spicis terminalibus foliis oppositis alternisve integris radicalibus caespitosis lanceolato ovatis crenatis, caulesque tomentoso*, que déjà *Amman* paroît avoir rapportée sous le nom de V. *spicata lanuginosa et incana floribus caeruleis*) qui diffère pour le calyce le fruit et la semence; et une autre qui est représentée sur la septième planche V. *subincana* qui est assez distincte de la précédente par ses feuilles extraordinairement étroites et les découpures de ses pétales. Viennent ensuite deux sortes (pl. 8 et 9) que l'on ne peut ramener avec certitude à aucune des sortes connues : V. *complicata spicis terminalibus*

lateralibus brevioribus sub nutantibus, foliis oppositis complicatis dentatis incrassatis laciniis corollæ integerrimis, et la V. *crenulata*, *spicis terminalibus lateralibus brevioribus, foliis oppositis lanceolatis crenato dentatis laciniis, coronæ crenulatis.* Il en est peut être de ces sortes comme des sortes V. *spuria hybrid* et *spicata*, qui, ou ne sont pas suffisamment déterminées ou doivent être encore séparées de quelques sortes très-semblables. La dixième planche représente la belle V. *pinnata spica terminali foliis linearibus pinnatifidis subfasciculatis : laciniis filiformibus divaricatis* (Laxmann in act. petropol. 1770, tom. 29 fig. 1).

Les papiers publics ont déja appris qu'on a apporté d'Égypte à Londres un monument, sur lequel se trouve une triple inscription, c'est-à-dire, une dans la langue sacrée, une autre en ægyptien commun, et la troisième en grec; on peut donc espérer que cette pierre, offrant le même sujet trois fois, pourra servir de clef, sinon pour déchiffrer l'écriture ægyptienne commune et l'écriture sacrée, du moins pour en deviner quelque chose. Le grec devant servir de base pour les deux autres, on a cherché d'abord à le comprendre. La Société des antiquités à Londres a sur le champ fait faire un exemplaire (*fac simile*) de même grandeur de l'écriture grecque. Il a un pied trois pouces de haut, trois pieds et demi de large, avec cinquante-quatre lignes. La Société nous a envoyé dernièrement une copie de cet exemplaire; et, dans la séance de la Société, du 4 septembre, M. Heyne l'a montrée,

ainsi qu'une copie écrite en lettres grecques ordinaires accentuées, avec une traduction latine, une introduction historique, et quelques explications. Nous en communiquerons quelques idées. L'inscription lapidaire contient le décret d'une assemblée de prêtres à Memphis, par lequel on décerne au roi Ptolemée Epiphanes de nouveaux honneurs divins, par reconnoissance pour les services qu'il a rendus à la religion et à ses ministres, au peuple et à l'état en général. Déterminer le temps et l'occasion de ce décret est le premier objet dont il s'agit, et c'est aussi le premier objet traité dans le mémoire. Ptolémée Philopator laissa à sa mort (Olymp. 144. 1. avant la naissance de J. C. 204) un fils, âgé environ de 5 ans. Les personnages les plus méprisables qui, sous le gouvernement précédent, avoient servi les plaisirs de Philopator, Agathocles, Agathoclea, et sa mère Œnanthe, s'emparèrent du gouvernement et de la tutelle du jeune prince; ils furent suivis par Tlépolème, et après par Aristomènes. En 200, les Ægyptiens confièrent aux Romains la tutelle du jeune roi, pour protéger l'empire contre les projets du roi Philippe et d'Antiochus de Syrie; cette mesure occasionna des troubles intérieurs et des révoltes; lorsque Thoas et les Ætoliens eurent été écrasés, on crut le plus convenable pour le repos public de déclarer majeur le jeune prince, âgé alors de 14 ans, et de le laisser lui-même gouverner les affaires. On célébra à Memphis la cérémonie du couronnement, qui est connue sous le nom de *Anacleteria*. Olymp. 145. 4. 197 ans avant la naissance

de J. C., et 9 ans après la mort de Philopator. La neuvième année est expressément nommée dans le décret. Tout les prêtres d'Égypte furent invités à cette solennité. Il paroît que dans les dernières années de la minorité du roi, on avoit cherché à gagner le peuple et les prêtres; le gouvernement avoit accordé particulièrement aux prêtres un grand nombre de priviléges et d'immunités, il avoit aussi dépensé beaucoup pour le culte et les temples; alors, par reconnoissance, l'assemblée des prêtres décréta qu'en couronnant le roi (le jour même est indiqué dans le texte du décret, le 4 du mois (macédonien) xanthicus, le 18 du mois (ægyptien) mechir; dans la première moitié de notre mars, dans la seconde moitié de l'année olympique) ils offriroient leurs hommages au roi de la manière usitée dans ce temps, en lui donnant des titres et lui rendant des honneurs empruntés du culte divin; le décret contient tous les services que le roi avoit rendus à l'empire et aux prêtres ægyptiens, et ensuite les nouveaux titres d'honneurs qu'on lui décernoit.

Les titres que l'on trouve dans le décret sont: le seigneur des rois, le glorieux, le pieux envers les dieux (on ne connoissoit pas encore l'orthodoxe), le vainqueur des ennemis, le réparateur des plaisirs de la vie, le seigneur des cycles des trente ans. (Κυριος των τριακοντα Ετηριων). Vraisemblablement, comme l'observa un membre de la Société, relativement au cycle intercalaire, remarqué autrefois par feu Gatterer, lequel étoit déterminé d'après les trente dieux, les dieux des trois classes, huit de la

première, douze de la seconde, et dix de la troisième (Voyez le mémoire de Gatterer, *de Theogonia Ægyptiorum*, *vol. VII*, *comment. Societ. Goett.*). De plus, le roi est le descendant des dieux, (ἐκγονος θεων φιλοπατορων) titre par lequel on entend son pere Ptolémée Philopator, et peut-être sa mère. Les titres proprement dits qui sont répétés plusieurs fois avec le nom sont : le jouissant d'une longue vie, μακροβιος; le favori de Phtha, le dieu visible, επιφανης (et non pas illustre, comme on le traduit ordinairement); le bienfaisant, ευχαριστος (d'après le sens que l'on donnoit à ce mot dans ces temps).

Les titres et les noms des prêtres qui se trouvent en tête du décret de l'assemblée sont : ἐφ' ἱερεως Ἀετοῦ, τῶ Ἀετοῦ, Αλεξανδρου και Θεων Σωτηρων, και Θεων Ἀδελφῶν, και Θεων Ευεργετων, και Θεων φιλοπατορων, και Θεοῦ Επιφανοῦς ευχαριστου. Il est clair que c'étoient les prêtres d'Alexandre, de Ptolémée Soter, de Philadelphe d'Évergètes, de Philopator, d'Épiphanes, ainsi de la famille royale mise au rang des dieux. Le nom Ἀετος, aigle, donne à croire qu'il en étoit ici comme des autres sacerdoces dont parle l'antiquité, que le nom de famille se quittoit tout-à-fait et ne devoit plus être nommé, mais que seulement un nom général indiquoit la place; ici un nom symbolique, l'aigle, paroit avoir indiqué le grand-prêtre. Une prêtresse de Bérénice, sans doute de la femme de Soter, a le second rang, son nom d'honneur est κανηφορος. La troisième place, sous le nom d'une *Canephora*, est donnée à la prêtresse d'Arsinoë, épouse de Philadelphe. La quatrième est occupée

par la prêtresse d'Arsinoé, sœur et femme de Philopator; ensuite viennent αρχιερεις, προφηται, και οι εις το αδυτον εισπορευομενοι, προς τον αλλισμον των Θεων (Ainsi les statues étoient habillées ou parées ?) και πτεροφοραι και ιερογραμματεις, και οι αλλοι ιερεις, etc. sur lesquels Jablonski donnera quelques explications, ainsi que les savans qui s'occuperont davantage de l'explication de l'inscription. Au mot πτεροφόραι, ainsi il est écrit, un des membres se ressouvint d'un passage de Clément d'Alexandrie, où se trouve ιερογραμματεως εφων πτερα επι της κεφαλης (Voyez les *Mémoires de Beckmann pour servir à l'histoire des inventions*, IV.e part., pag. 294). Ainsi cette classe se distinguoit par une marque d'honneur, une plume sur la tête, que l'on trouve aussi sur les monumens ægyptiens. Voyez, par exemple, *Admiranda urbis Romæ*, *n.* 16 (*ed.* 1693).

Le récit des bienfaits dont le prince a comblé les prêtres et le pays, donne une foule de notices sur les différentes sortes d'impôts, il seroit trop long de les détailler tous; ils consistent partie en impositions pécuniaires, partie en contributions en nature. Cependant je parlerai d'un de ces bienfaits qui tient à l'histoire : on compte parmi les services du roi le siége et la prise de Lycopolis; les révoltés des dernieres années s'étoient jetés dans cet endroit, et l'avoient fortifié, ainsi le siége avoit des difficultés, surtout dans la *huitième* année (du gouvernement), le Nil ayant crû extraordinairement; ainsi le roi fut obligé d'opposer des digues aux eaux, afin que le siége pût être continué avec succès. Polybe (*Excerpt.* lib. XXIII, 16) parle du siége de Lycopolis,

mais il le met dans l'Olympiade 148. 4. 185 ans avant la naissance de J. C., ainsi 12 ans plus tard; Vaillant le met par conséquent aussi dans cette année. L'inscription le contredit visiblement; mais il ne faut qu'examiner attentivement les mots de Polybe, il raconte l'évènement de Lycopolis comme quelque chose de passé dans les années précédentes.

Les honneurs décernés au roi consistent partie dans la confirmation des anciens titres honorables, partie dans l'addition d'un nouveau, celui de protecteur (ou vengeur) de l'Égypte (πτολεμαιου τῦ επιφανουλος τῆ Αιγυπτῳ), qui doit être inséré partout dans le rite sacerdotal; ensuite on élevera au roi une statue dans tous les temples. La statue doit être placée de maniere que celle de la divinité du temple lui présente des armes victorieuses; les prêtres doivent adorer la statue trois fois par jour, et dans les processions saintes, où l'on porte de petits temples d'or (il y a ναοι) avec de petites images des dieux, on doit aussi porter l'image du roi dans une pareille petite chapelle.

Il y a encore d'autres circonstances jointes à celles-ci, lesquelles exigent plus d'explications, que l'auteur s'est réservées pour une autre fois, on y trouve plusieurs objets remarquables. Malheureusement l'inscription a souffert dans cette partie inférieure. Elle finit par ces mots: (σ) τειρου λιθου τοις τε ιεροις και εγχωριοις και ελληνικοις γραμμασιν και σῆσαι εν εκασῳ των τε προπυλων και δευτερων (ιερων).

L'inscription ajoutée sur la copie est:

Hanc tabulam ex tribus inscriptionibus duro nigro-

que lapidi incisis Ægyptiacis scalpendi tum sacris tum vulgaribus atque Græcis litteris tertiam referentem ad mensuram atque formas accuratæ typi summa fide suoque sumptu fieri curabat societas antiquariorum Londinensis. A. D. 1802.

Dans cette même séance de la Société des sciences on a lu un mémoire de M. George GROTEFEND, ayant pour titre : *Prævia de cuneatis quas vocant inscriptionibus Persepolitanis legendis et explicandis relatio*, dont le contenu est d'autant plus surprenant que l'auteur n'est point Orientaliste, et s'est occupé par hasard à déchiffrer cette écriture, jusqu'à présent si énigmatique. A la suite d'une légère querelle avec un de ses amis, l'auteur, qui depuis longtemps s'étoit exercé à déchiffrer, gagea qu'il déchiffreroit une des inscriptions de Persepolis. Il réussit au-delà de son attente, et en peu de semaines il se vit en état d'expliquer la plus grande partie des inscriptions, et de communiquer des détails sur la manière dont il s'y étoit pris et sur ses résultats. L'auteur parle d'abord de l'*écriture cunéiforme* en général, et il expose les principes suivans : 1.° les caractères à coin sont réellement des lettres ; il y en a trois sortes sur les monumens de Persépolis, qui, pour la plupart, correspondent entre elles, comme *Niebuhr* et *Munter* l'ont remarqué, et qu'on pourroit nommer la première, la seconde et la troisième sorte d'écriture. On peut les distinguer toutes les trois parfaitement sur le vase de Caylus (*Rec. d'Ant.* V. pl. 30), pourvu qu'on corrige seulement deux signes, d'après des inscriptions pareilles qui se

trouvent chez *Niebuhr* et *le Bruyn*. 2.° Les figures à coin sont des lettres alphabétiques, et non des syllabes ou des signes. Dans la première sorte de lettres, la fin d'un mot est indiquée par un coin posé obliquement, dans la seconde par un coin perpendiculaire. Si les groupes de figures étoient des syllabes, il faudroit avoir ici des mots de dix syllabes, car très-souvent il y a autant de signes entre deux séparations de mots. On distingue aussi dans chacune de ces sortes d'écriture environ quarante signes, nombre qui seroit trop petit pour une écriture figurée. 3.° Toutes les inscriptions à coin vont de gauche à droite dans une direction horizontale, point verticalement ou en caractères bustrophédons, comme on le peut voir, en comparant les inscriptions B, D, C, dans Niebuhr (On voit par là que ce principe, exprimé peut-être trop généralement, ne peut s'appliquer qu'aux inscriptions de Persépolis). Dans la seconde section, au sujet des inscriptions de la première sorte en particulier, l'auteur remarque que cette écriture a besoin de signes propres pour les voyelles longues et brèves, comme le fait une ancienne écriture persanne, le Zend; de-là vient la quantité de quarante lettres que Niebuhr a déja recueillies. De plus, la langue de ces inscriptions est le Zend, ce qui peut expliquer la quantité de voyelles. Enfin, toutes les inscriptions que l'auteur a pu expliquer jusqu'ici se rapportent à Darius, fils d'Hystaspes, et à Xercès, point que de nouvelles recherches ont déja porté à un haut degré de vraisemblance. Dans la troisième section, l'auteur montre

enfin la manière dont il a procédé, et donne ses explications. Les suppositions dont j'ai parlé, ainsi que l'analogie des inscriptions des Sassanides, donnoient à attendre particulièrement des noms de roi et des titres, particulièrement pour Darius et Xercès. Les mots auxquels se trouvent des flexions devoient être des titres. Par differentes combinaisons, l'auteur obtint les noms de *Khscherche* et *Darheusch*; lut, à l'aide des mots trouvés, les autres mots de l'inscription, sur l'urne de Caylus et de celles B et G de Niebuhr, et il les expliqua d'après le Zend. Les dictionnaires et les remarques grammaticales d'Anquetil le servirent beaucoup dans ce travail. L'auteur a donné, comme résultats de son travail, l'explication des inscriptions de l'urne dont j'ai parlé et de celles de Niebuhr, pl. XXIV, B, G. Il lit ainsi celle B de Niebuhr : *Dârheûsch Khschéhiôh eghre. Khschehiôh Khschêhiohetchâo. Khschêhiôh. Dahutchao. Goschlasphæhe, bûn akheotchoschoch, âh, ôoo, Môro, ezutchusch*; c'est-à-dire, *Darius rex fortis, rex regum, rex daharum, (filius) Hystaspys, stirps mundi rectoris, in constellatione masculâ τοῦ Moro, τοῦ Ized.* Moro est une des vingt-huit constellations; l'auteur rapporte le mot gouverneur du monde à Giemshid, dont les rois persans, les Achemenides, tiroient leur origine. Il lit ainsi celle marquée G de Niebuhr : *Khscherche Khschêhiôh eghre. Khschéhiôh. Khschéhiohetchâo. Darheush Khschehiohéhê. bûn. akheotchoschóh*; c'est-à-dire, *Xerces rex fortis, rex regum (filius) Darii regis stirps omnium rectoris.* L'auteur explique aussi l'inscription

cription qui se trouve dans le *Bruyn*, pag. 273, n.° 133, sur le manteau du roi : il propose même des corrections; il croit aussi pouvoir rétablir et corriger l'inscription sur la fenêtre (Voyez dans le même endroit, n.° 134). Ce que j'ai rapporté peut servir à juger son travail.

Quelque inattendue que soit cette découverte, elle paroit cependant mériter quelque attention. On a raison, il est vrai, de se mettre en garde contre des découvertes de ce genre, parce qu'il est très-facile de se laisser tromper par des combinaisons possibles, et par quelques suppositions que le hasard a fait trouver, surtout lorsque la langue n'offre pas un moyen sûr de juger, et au contraire, en quelque façon, il faut d'abord trouver la langue elle même. Comme l'auteur n'a point communiqué son alphabet, comme il n'a pas remarqué s'il est juste pour toutes les inscriptions de la première sorte d'écriture, et jusqu'à quel point il s'est occupé des autres sortes, on ne peut point encore porter de jugement sur la certitude et l'étendue de sa découverte. Il paroît que l'auteur s'est occupé principalement, jusqu'à présent, des inscriptions de Persépolis, et il faut restreindre à ces inscriptions quelques principes exprimés trop généralement ; savoir, que chaque sorte d'écriture offre quarante signes, que toute écriture à coin a une direction horizontale, et que toutes sont alphabétiques. Il y a aussi dans l'explication quelque chose à rectifier : *rex daharum*, par exemple, comme titre de Darius, est peu vraisemblable ; quant au *mundi rector*, on le

rapporteroit, peut-être avec plus de raison, à Ormuzd. Du reste, ce qui pourroit prévenir favorablement pour l'hypothèse de l'auteur, c'est qu'elle se fonde sur ce que les recherches et les observations faites jusqu'à présent nous donnent comme le résultat le plus vraisemblable. On peut admettre, en effet, d'après elles, que les bâtimens de Persépolis appartiennent au temps des successeurs de Cyrus; on peut même aller plus loin, et prétendre que la plupart des monumens ont été achevés sous Darius et les rois suivans, parce que le peu de durée du gouvernement de Cambyze n'eût pas suffi pour l'exécution de pareils ouvrages. Comme les inscriptions sont du même temps que les monumens, il faut qu'elles se rapportent à ces temps et à ces princes. Enfin, on voit que l'écriture à coin sur ces monumens, et en général où elle a une direction horizontale, est écrite de gauche à droite. Cette circonstance, que Niebuhr observa, est prouvée incontestablement par une pareille inscription lapidaire qui se trouve dans le Muséum national à Paris, et que le C. Millin a donnée dans le premier cahier des *Monumens antiques*, pl. VIII, IX. L'artiste a dans cette inscription mis des coins isolés, ou des groupes, ou des lettres entières, qui n'avoient plus de place au dessus des lignes ou dans la seconde colonne, et cela toujours à droite, où ainsi doit être la fin de la ligne. L'explication de l'auteur répond à ces données. Il lit aussi de gauche à droite, et trouve dans les inscriptions des rapports à Darius, Xercès, et aux objets du culte des Mages. Les

légendes que l'auteur a trouvées sont convenables et vraisemblables, considérées historiquement. Elles ont aussi la plus grande analogie avec les inscriptions des Sassanides; dynastie qui descendoit des anciens rois perses, et chercha à en rétablir l'empire et la religion. Comme ces princes se nomment sur les monnoies et les monumens, rois des rois d'Izan, d'origine divine, etc., de même on trouve ici des titres pareils, seulement plus simples. Le temps seul apprendra si la continuation du travail de l'auteur justifiera ces explications.

Si nos savans réussissoient à présent à déchiffrer l'écriture à coin, leurs découvertes jeteroient une grande lumière sur plusieurs points des antiquités asiatiques, parce qu'on découvre chaque jour plus de monumens avec cette écriture. On peut les diviser en trois classes. 1.° Les *Babyloniens*, parmi lesquels on compte les briques des murs de l'ancienne Babylone, et peut-être quelques autres monumens, si les recherches du docteur Lichtenstein ne leur assignent pas un autre temps. L'écriture a un caractère propre que l'on pourroit distinguer par la dénomination d'écriture (*Nagel Schrift*). 2.° Les *Persans :* les monumens de Persépolis, quelques gemmes et vases, la pierre dont parle le C. Millin et plusieurs autres. L'écriture de ceux-ci ont plus de ressemblance avec la pointe d'un dard. On la nommeroit écriture à dard (*Pfeil Schrift*). 3.° Les *Ægyptio-Persans :* c'est à ceux-ci qu'appartiennent vraisemblablement les amulettes cylindriques d'Hæmatite avec des figures et des lettres en coin, et particulièrement un fragment

de pierre que l'on a trouvé près de Suez, et qui porte des lettres à coin et une tête persanne, sur laquelle on voit une aile d'épervier. La gravure s'en trouve dans la collection de Denon, d'après un dessin communiqué par le général Dugua. Cette variété de monumens qui, chaque jour, deviennent plus nombreux, prouve combien a été répandu, pendant un certain temps, l'usage de ces sortes de lettres.

Syllabus plantarum officinalium, ou *Catalogue systématique des plantes officinales;* par *G. F. Hoffmann*, *professeur de médecine et de botanique*. 1802. *Schræder*. Gœtting.

Cours de la vaccine inoculée par le moyen de l'emplâtre vésicatoire, observé et décrit par S. B. Osiander, docteur et professeur en médecine à l'Université de Gœttingue, présenté dans un tableau colorié fait d'après ses propres dessins, offrant, d'une manière très-vraie et très-exacte, les changemens progressifs de cette maladie. Gœtting. aux dépens de l'auteur. 1802.

Berlin.

Brennus, opéra.

L'opéra de Brennus, donné l'hiver dernier à Berlin, au bénéfice des pauvres, produisit une recette de 3,058 écus, qui ont été partagés entre les écoles d'industrie et les indigens des corporations des réformés allemands, des François réformés, des Juifs, du Burgerrettungs-Institut et les veuves et orphelins des membres de l'orchestre.

FRANCE.

TURIN.

Vaccine.

La députation pour la vaccine a tenu dernièrement une séance intéressante dans une des salles du conseil de santé. Le médecin Sachetti, président de la députation, a lu un mémoire par lequel il a prouvé, avec autant de clarté que de force, qu'on ne peut plus mettre en doute, si la vaccine préserve de la petite vérole. Un nombre immense de faits permet d'établir en principe de médecine *que les personnes une fois vaccinées, ne sont plus susceptibles de cette maladie.*

Le médecin Caligari a ensuite entrepris de démontrer par plusieurs expériences que la vaccine contribue beaucoup à fortifier la constitution physique des individus vaccinés. Pour réfuter les écrivains qui ont avancé que la vaccine n'étoit qu'une maladie constamment locale et incapable de se développer dans ceux qui ont eu la petite vérole, ce judicieux observateur a rapporté les cas de vaccine générale, remarqués tant par lui que par d'autres membres de la députation, et a détaillé les expériences qu'il a faites sur la fausse vaccine. Il a terminé par proposer celles qu'il conviendroit de faire, pour décider entièrement *si les individus qui ont eu la petite vérole, sont encore susceptibles de la véritable vaccine.*

Le docteur Crivelli, secrétaire adjoint, a lu un rapport sur tout ce que la députation a fait depuis son installation jusqu'à ce jour; sur les obstacles qu'elle a rencontrés, sur les efforts qu'elle a faits pour les vaincre, et sur les succès assurés qu'elle a obtenus.

Cette séance importante est une nouvelle preuve que la science médicale est cultivée dans les six départemens réunis avec autant de zèle et de succès, que dans les autres parties de la France.

PARIS.

Société philomathique.

On y a lu une notice intéressante sur les substances minérales prétendues tombées du ciel, et nouvellement analysées par MM. HOWARD et BOURNON.

Nous avons parlé, dans un de nos derniers numéros, d'une espèce particulière de pierres, que l'on n'a jusqu'à présent trouvées qu'en très-petite quantité, et dans des lieux très-distans les uns des autres, mais qui se ressemblent toutes par leur aspect extérieur et leur composition chymique. Nous avons exposé les caractères qui les distinguent de toutes les substances minérales connues jusqu'à présent; enfin, nous avons rapporté les raisons qui donnent lieu de penser que ces pierres ne sont point naturelles à notre globe, mais qu'elles y sont tombées du ciel à différentes époques.

Nous avons dit que ce phénomène, tout étrange qu'il peut paroître, est si peu contraire aux lois de

la nature, qu'on pouvoit lui assigner une cause, à la vérité hypothétique, mais cependant conforme à toutes les règles de la plus saine physique.

Et qu'on prenne bien garde que nous ne prétendons pas ici assigner une cause réelle et certaine, mais seulement présenter une *supposition* propre à montrer que le fait de la chute de ces pierres ne renferme en soi aucune impossibilité.

L'hypothèse dont il s'agit est que ces substances pourroient avoir été lancées de la surface de la lune.

Peut-être, au premier coup-d'œil, trouvera-t-on cette explication bizarre, peut-être même la traitera-t-on d'absurde ; mais si l'on veut bien faire attention que le phénomène lui-même a d'abord été regardé comme une absurdité avant qu'on l'eût examiné, tandis qu'à présent il paroît extrêmement difficile de ne pas se rendre aux preuves multipliées qui l'attestent, on conviendra qu'il faut, avant de décider, entendre et peser les raisons qui peuvent rendre les choses probables.

On sait que l'action de la pesanteur ne s'arrête point à la surface du globe : c'est elle qui, affoiblie par la distance, retient encore la lune dans son orbite. Les corps qui sont à la surface de ce satellite pèsent à leur tour vers son centre : un corps placé entre la lune et la terre, seroit par conséquent soumis à la double action de leurs pesanteurs.

On conçoit donc qu'il doit exister sur la droite qui joint la lune et la terre, mais beaucoup plus près de la première que de la seconde, un point

où ces attractions sont égales : un corps qui y seroit placé seroit en équilibre, et suivant qu'il s'en éloigneroit d'un coté ou de l'autre, il tomberoit sur la lune ou sur la terre.

Imaginons qu'une cause quelconque, par exemple une éruption volcanique (car on sait qu'il existe des volcans dans la lune), lance des matières au-delà de ce point d'équilibre : elles descendront vers la terre, et viendront s'y précipiter.

Cette impulsion initiale ne sera point ralentie par l'atmosphère de la lune, car on sait, par les occultations des étoiles, que cette atmosphère, si toutefois elle existe, n'a presque pas de densité ; au lieu qu'à la surface de la terre, les plus grandes forces de projection seroient bientôt anéanties.

Ces pierres, lancées par les volcans lunaires, s'approcheroient de la terre avec un mouvement accéléré ; tombant de si loin, elles entreroient dans l'atmosphère avec une vitesse considérable, qui s'affoibliroit graduellement par la resistance de ce fluide, et elles arriveroient enfin sur la surface de la terre, avec la vîtesse ordinaire des corps graves, mais probablement échauffées et peut-être enflammées par le frottement que cette énorme résistance leur auroit fait éprouver.

Si ces substances étoient de la même nature que celles qui se trouvent sur la terre, le phénomène ne pourroit être remarqué ; et si l'on venoit jamais à le découvrir, ce ne pourroit être que par la rencontre de matières qui seroient entièrement incon-

nues. Il suffiroit donc pour cela que quelqu'une des substances lancées par les volcans lunaires fût différente de celles que présentent sur la terre les éruptions volcaniques.

Sans vouloir donner trop de confiance à l'explication que nous venons de développer, nous demanderons si elle ne satisfait pas exactement aux phénomènes que nous examinons, et à toutes les circonstances dont on atteste qu'ils sont accompagnés.

Aussi a-t-elle été émise avec autant de sagacité que de réserve par le C. Laplace.

Le C. Duméril a lu une autre note sur une trentaine de calculs du poids de cinq onces et demie, et d'un volume très-considérable, extraits de l'intérieur de la fosse naviculaire.

Le jeune homme dans le canal de l'urètre duquel s'étoit engagé cet amas de calculs, étoit âgé de vingt-un ans. Le premier noyau paroissoit s'être formé dans la fosse naviculaire. La cause primitive étoit due à un resserrement du prépuce, à un véritable phimosis naturel qui, au moment de l'opération, permettoit à peine l'introduction de la tête de l'épingle dont le malade se servoit pour soulever les calculs qui retenoient l'urine dans le canal, et qui lui occasionnoient des douleurs horribles. C'étoit autour de ce premier noyau que s'étoit déposé successivement ce grand nombre de calculs qui, par leur volume considérable, avoient entièrement déformé le gland, et lui avoient donné l'apparence

d'une seconde vessie, placée à l'extrémité de la verge.

Trois calculs principaux, articulés entre eux, de près de 0,60 de longueur, et de 0,40 de diamètre, formoient les parois de cette sorte de géode ou de carrière, dans la cavité de laquelle étoient flottans les autres calculs polis, taillés à facettes, de grosseur et de forme diverses.

Pour extraire cet énorme calcul, il ne s'agissoit que d'ouvrir le gland tellement aminci, qu'il ne formoit plus qu'une sorte de membrane, au dessous de laquelle on sentoit les trois calculs principaux qui formoient géode. Mais devoit-on ouvrir le gland en dessous? Il y avoit à craindre alors un hypospadias, à cause de la grande étendue qu'il falloit donner à l'incision; et cette ouverture se seroit opposée à l'éjaculation de la semence vers la partie supérieure de la vulve. D'un autre part, si l'on pratiquoit l'incision vers le dos de la verge, les urines devoient s'écouler moins facilement, mais c'étoit le seul inconvénient qui pouvoit en résulter : aussi le C. Duméril s'est il décidé à faire l'incision dans ce sens, à produire un *épispadias*.

L'ouverture faite, les calculs furent extraits très-facilement avec les doigts, et le gland entièrement renversé ou retourné. Sa face intérieure ressembloit au fruit du mûrier ou à une morille fraîche. Dans chacune des anfractuosités s'étoient logés des fragmens de pierre, qu'il retira à l'aide d'un cure-oreille.

Les urines coulèrent facilement, pour la première

fois de la vie, sans douleur et en un jet continu, trois quarts-d'heure après l'opération. Le lendemain le volume du gland étoit déja diminué de moitié, les anfractuosités commençoient à s'effacer. Le prépuce le cernoit à la base, et y formoit une sorte de couronne. Une dixaine de jour après, la plaie étoit cicatrisée, et le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri, et propre à toutes les fonctions qui dépendent de cet organe.

Le C. Duméril se propose de déposer ces calculs dans la collection précieuse en ce genre que possède l'Ecole de médecine de Paris.

Société académique des sciences.

La Société académique des sciences vient de recevoir de l'île de la Réunion (Bourbon), par la voie du vice-amiral THEVENARD, une caisse de lait de papayes, qu'on regarde dans les colonies comme le plus puissant moyen pour la guérison des vers, et spécialement du ver solitaire.

MM. NAUCHE, COSSIGNI, DUBREUIL et LEGOUDE-FLAIX ont été nommés pour l'examen et l'application de ce médicament.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle, second et troisième Cahiers.

Les articles contenus dans ces deux Cahiers sont, l'*excellent Mémoire du C. FOURCROY sur le nombre, la nature et les caractères distinctifs des différens matériaux qui forment les calculs, les bézoards et les diverses concrétions des animaux.* Le célèbre SCHEELE avait déja reconnu dans les calculs urinaires l'*acide lithique*, appelé *acide urique* dans la nouvelle nomenclature; mais il croyoit que c'étoit leur seule matière constituante. D'autres chymistes y ont reconnu depuis le *phosphate de chaux*, base des os. Les C.ens VAUQUELIN et FOURCROY ont analysé plus de 600 calculs urinaires, et beaucoup de concrétions animales, et ils ont reconnu dans ces analyses, outre l'*acide* urique et le phosphate de chaux, l'*urate d'ammoniaque*, dans les calculs urinaires; l'*urate de soude*, dans les dépots goutteux; le *phosphate de chaux*, dans différentes concrétions; le *phosphate acide de chaux*, dans les bézoards vésicaux des mammifères; le *phosphate ammoniaco-magnesien*, dans les calculs et les bézoards; l'*oxalate de chaux*, dans les calculs humains tuberculeux et de couleur de mûres; le *carbonate de chaux*, dans les calculs urinaires des animaux, à l'exception de l'homme; la *silice* qui existe, mais très-rarement dans les calculs humains; l'*adipocire*, ainsi nommé de ses caractères qui la rapprochent de la graisse et de la cire, qui sert de gluten aux calculs du fiel de l'homme; la *résine animale bézoardique*, concrétions animales

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

en tout ou en partie résineuses, connues sous le nom de *bezoards orientaux*; enfin la *gélatine* qui paroit servir de lien aux différens matériaux des calculs. A ce mémoire est jointe une planche qui représente les différens calculs ou bézoards, gravés en couleur. Le C. Fourcroy traitera dans un autre Mémoire, dont l'objet n'est pas moins intéressant, de la distribution et de la classification des calculs.

Mémoire sur de nouvelles variétés de chaux carbonatée, avec quelques observations sur les erreurs auxquelles on s'expose en se bornant à l'usage du goniomètre pour la description des crystaux, avec planche; par le C. HAUY.

Plantes rares qui ont fleuri en l'an X, dans le jardin ou dans les serres du Muséum, par le C. DESFONTAINES. — Ces plantes sont la *Methonica superbe* (*Gloriosa superba*, L.) le *Cheiranthus farsetia* (*Lunaria scabra*, FORSK), le *Polygala oppositi folia*, l'*Andropogon annulatum*, la *Malpighia coccigera*, la *Conyza candida*.

Description d'une nouvelle espèce de Scorsonère (*Scorsonera aspera*,) *par le même.* — Ce Mémoire est accompagné d'une planche, très-bien dessinée par M.lle *Sophie de Luigné*.

Mémoire sur une école d'arbres fruitiers, établie au Jardin national des Plantes de Paris, par André THOUIN. — Cette école sera du plus grand intérêt pour cette partie de la culture; la distribution arrêtée par le C. Thouin, d'après la nature des fruits, est simple et commode comme elle devoit l'être, pour être comprise par les jardiniers. La synonymie si bizarre et si étendue des espèces et des variétés des arbres fruitiers, sera enfin fixée par le beau travail qu'il prépare. Il a joint à ce Mémoire un excellent tableau méthodique des arbres à fruits.

Observations sur les oiseaux rangés dans le genre Tangara, avec la description d'une espèce nouvelle, trouvée en Afrique; par F. M. DAUDIN. — Cet excellent ornithologiste détermine les vrais caractères qui séparent le genre *Tangara* (*Tanagra*, L.) Il

fait voir à quels autres genres il faut reporter plusieurs espèces qui y ont été réunies; il donne la description et la figure du Tangara des malimbes (*Tanagra malimbica*) qui, par ses caractères bien tranchés, peut servir à le distinguer des autres espèces congénères.

Description de l'Achire barbu, espèce de pleuronecte, indiquée par GRONOU; *par* E. GEOFFROY.— Le C. Geoffroy, après quelques observations physiologiques, sur la singulière organisation des pleuronectes qui ont les yeux placés du même côté; décrit une espèce indiquée par Gronou, et négligée par Linnæus et par Gmelin, mais rétablie dans ses droits par les CC. Bonaterre et Lacépède, qui l'a classé dans son genre *Achire*, ainsi appelé de son caractère, qui est de manquer de nageoires pectorales. Le C. Geoffroy décrit des individus vivans qu'il a trouvé dans la mer Rouge; il en donne une bonne figure.

Mémoire sur le Bulla aperta, LINN. *Bullæa de* LAMARCK; *par* G. CUVIER. — Le C. Cuvier a déja donné un essai du superbe travail qu'il a entrepris sur l'anatomie des vers, dans le premier numéro de ces annales: nous avons cité sa dissertation sur l'*Ampulla;* celle sur la *Bulla aperta* n'est pas moins intéressante. Il y fait voir d'abord que la plupart des vers mollusques ont une véritable coquille, quoiqu'elle échappe à l'observation des conchyliologistes vulgaires. L'os de l'intérieur des *Limaces*, la lame cornée qui est dans l'intérieur du manteau de l'*Aplysia*, l'os de la *Seiche*, l'épée du *Calmar*, ne diffèrent que très-peu des coquilles communes; mais dans le *Bulla aperta*, L. la coquille est si bien reconnue, qu'elle est rangée comme telle dans toutes les collections, quoique son corps la recouvre entièrement. Le C. Cuvier décrit ce testacé extérieurement et intérieurement: il indique la position des viscères, les organes du système nerveux et de la digestion. Une planche dessinée par le C. Cuvier, avec le talent supérieur qu'il joint à tous ceux dont

la nature et l'étude l'ont doué, et très-bien gravée par le C. Cloquet, rend encore plus sensibles les parties anatomiques de l'espèce si habilement décrite. Il donne encore la description du *Sigaret* (*Helix haliothoidea*, L.) du *Dolabella* de Lamarck, dans lesquels on observe la même singularité d'organisation, d'avoir la coquille cachée dans l'intérieur de leur corps.

Extrait d'une Lettre du C. RIEDLÉ, *embarqué en qualité de premier jardinier, sur le Géographe, l'un des vaisseaux commandés par le capitaine* BAUDIN, *datée de Timor, le 6 vendémiaire an X, adressée au C.* THOUIN. — Cette Lettre intéressante a déja paru dans le Moniteur, mais elle est ici toute entière avec des détails plus circonstanciés.

Notice sur deux Kanguroo vivans, acquis en Angleterre; par le C. GEOFFROY. — L'espèce des Kanguroo (*Didelphis gigantea*, L.) est suffisamment connue; mais le C. Geoffroy a recueilli dans cette note quelques détails curieux sur leurs mœurs qu'il a été à portée d'observer. A. L. M.

ZOOLOGIE.

HISTOIRE NATURELLE des animaux, par PLINE; *traduction nouvelle, avec le texte en regard; par P. C. B.* GUEROULT, *professeur de langues anciennes aux écoles centrales de Paris, ci-devant professeur d'éloquence en l'université de Paris, membre de la Société d'émulation de Rouen.* A Paris, chez *Delance* et *Lesueur*, libraires, rue de la Harpe, n.° 133. An XI — 1802. 3 vol. in-8.° de 487, 416 et 402 pages.

Traduire Pline est une entreprise extrêmement difficile, comme le dit très-bien le C. Gueroult. Le ciel, la terre, l'eau, les animaux, les minéraux, l'origine, les progrès et les procédés des arts; il a tout embrassé dans son HISTOIRE NATURELLE, inventaire précieux de tout ce qui formait alors les

véritables richesses de l'esprit humain. C'est assez prouver qu'un seul homme, malgré tous les secours que l'on a aujourd'hui, pourrait difficilement donner une traduction de Pline : celle du C. Poinsinet fourmille d'erreurs : et peut-être celle de Dupinet, malgré son vieux style, lui est-elle préférable pour l'intelligence du texte. Le C. Guerou lt a senti cette difficulté ; il n'a traduit dans Pline, que les Livres où il traite de l'histoire des animaux. Il avoit déja donné un volume des morceaux choisis dans Pline : il avoit alors principalement extrait ces morceaux éloquens qui pouvoient servir à faire connoître le génie de son auteur. Son travail actuel est plus spécial.

Nous ne pouvons que louer le travail de l'auteur, principalement sous le rapport de l'élégance et de la pureté du style ; mais nous ne croyons pas qu'il ait été aussi heureux dans ses remarques : il paroît homme de lettres et homme de gout, mais il ne semble pas avoir beaucoup cultivé les sciences. Son commentaire est basé sur un petit nombre d'auteurs, qui ont rarement discuté et approfondi les questions intéressantes que le texte peut offrir. Le traducteur paroît même avoir négligé quelques ouvrages qui auroient pu lui fournir des remarques utiles, tels que le Traité de GRONOV, *sur les animaux aquatiques cités par Pline ;* celui de M. MEREM, *sur les animaux de la Scythie, dont* PLINE *a fait mention* ; les excellens ouvrages de M. de VELTHEIM, *sur les fourmis de l'Inde*, ceux de MM. BECKMANN et SCHNEIDER ; la nouvelle et savante édition de *Hierozoicon de* BOCHART, etc. etc. Enfin, il auroit dû rechercher dans une foule d'ouvrages les corrections qui ont été faites au texte de son auteur, et les explications qui en ont été données.

La connoissance approfondie de la zoologie seroit nécessaire à un traducteur de Pline, pour rapporter autant qu'il seroit possible, les noms ~~anciens~~ *anciens* aux noms modernes ; et cette synonymie ne se trouve pas dans l'ouvrage du C. Gueroult.

Il se distingue d'ailleurs par une grande élégance ; sa

sa lecture est intéressante et agréable, et il ne peut qu'ajouter à sa réputation comme écrivain. Nous ne doutons pas que ceux qui veulent connoître Pline, et ne peuvent le lire dans l'original, ne recherchent sa traduction; si le savant y rencontre peu de choses nouvelles, l'homme du monde y trouvera suffisamment de quoi l'amuser et l'instruire.

On trouve dans le premier volume deux notes très-savantes du C. Villoison; l'une pour rétablir le nom de Pantomime Mysticus, que les interprètes ont voulu corriger sans raison en *Mythicus Mythœcus*; l'autre sur la conformité des lettres latines avec les lettres grecques.

L'ouvrage est terminé par des Tables alphabétiques amples et commodes. A. L. M.

TAFELN der allgemeinen Naturgeschichte nach ihren drey Reichen; nebst vollständiger Enumeration aller bis jetzt bekannten Natur-Corper und synoptischer Uebersicht ihrer Kennzeichen; herausgegeben von F. J. BERTUCH; THIERREICH. I und II Heft; c'est-à-dire, *TABLES de l'Histoire naturelle, générale, universelle, d'après les trois règnes, auxquelles on a joint l'Enumération complète de tous les corps de la nature connus jusqu'à présent, et la Table synoptique de leurs caractères, publiées par F. J. BERTUCH. Règne animal.* I.re et II.e Livraison. Weimar, au Comptoir d'industrie. 1801 et 1802. In-4.°.

Ces deux Livraisons contiennent les genres et espèces compris dans la famille des *Pecora ovina*, et les trois premiers des *Pecora cervina*, par lesquels M. Bertuch commence la classe des Mammaux. Chaque Livraison est également accompagnée de tableaux synoptiques, analogues à ceux dont nous avons parlé, en annonçant les livraisons du règne végétal. Les planches sont soignées; et M. Bertuch a eu l'attention, trop souvent négligée dans les ouvrages de cette nature, de placer sous chaque ani-

mal une échelle, afin de donner de justes notions de sa grandeur aux commençans. T. F. W.

Botanique.

Traité d'anatomie et de physiologie végétales, suivi de la nomenclature méthodique ou raisonnée des parties extérieures des plantes, et d'un exposé succinct des systèmes de botanique les plus généralement adoptés; ouvrage servant d'introduction à l'étude de la botanique; par *C. F. Brisseau-Mirbel, aide naturaliste au Muséum national d'histoire naturelle, professeur de botanique à l'Athénée de Paris, et membre de la Société des sciences, lettres et arts.* A Paris, de l'imprimerie de *F. Dufart.* An X. — 1802. 2 vol. in-8.° de 378 et 351 pages. On souscrit à Paris, chez *Dufart*, imprimeur libraire et éditeur, rue des Noyers, n.° 22; *Bertrand*, libraire, quai des Augustins, n.° 35; à Rouen, chez *Vallée* frères, libraires; Limoges, chez *Baigeas*, libraire; à Montpellier, chez *Vidal*, libraire; et chez les principaux libraires de l'Europe.

Cet ouvrage est dédié au C. Ramond, de l'Institut national. L'auteur l'a fait précéder d'un discours préliminaire qui contient des considérations générales sur les êtres, et un aperçu des travaux existans sur l'anatomie et la physiologie végétale: cette partie intéressante de l'histoire littéraire, de la botanique, est bien traitée. Dans un second discours, le C. Mirbel jette un coup-d'œil sur les parties extérieures du végétal, et ensuite il passe à l'objet spécial de son ouvrage, à l'anatomie.

Le *premier Livre* est consacré aux organes élémentaires, qui sont les parties que l'on distingue à l'œil nu, les tissus membraneux, cellulaire, tubulaire, les grands et les petits tubes, les lacunes, les glandes, les pores, l'épiderme.

Le *second Livre* traite des fluides et des autres substances élaborées dans le végétal; telles que la

séve, les sucs propres, les huiles, l'arome, le principe narcotique, la gomme, les resines, la gomme-résine, la poussière glauque et les fécules.

Dans le *troisième Livre*, l'auteur s'occupe des organes utiles au développement et à la conservation des individus, et des fonctions de ces organes. Il y traite de la graine, de la germination, des racines, de la tige, de son parenchyme et de ses couches corticales qu'il suit dans les trois grandes classes des végetaux : ainsi il y parle du stype, du chaume, des boutons, des feuilles et de leurs fonctions, des branches, des racines, des glandes, des poils, des épines et de la séve.

Le *quatrième* est consacré aux organes nécessaires à la reproduction de l'espece : aussi on y trouve l'analyse de toutes les parties de la fleur et du fruit.

Le *cinquième* complète la connoissance sur l'organisation végétale, en traitant des maladies et de la mort des végétaux.

L'ouvrage est terminé par une exposition des différentes méthodes botaniques. Il est accompagné de seize planches très-bien gravées, et dessinées, qui font reconnoître avec une extrême clarté toutes les parties nécessaires à l'organisation végétale ; et à la fin du premier volume, on trouve une excellente gravure exécutée d'après le tableau original, déposé par l'auteur au Muséum national d'histoire naturelle, d'après le dessin du C. Sauvage, sur les esquisses du C. Brisseau-Mirbel ; il sert à rendre sensible l'organisation des tissus membraneux, tubulaire et cellulaire, celle des lacunes et de l'épiderme.

L'ouvrage est très-agréablement écrit, et nous ne pouvons que le recommander à ceux qui veulent s'instruire à fond des phénomenes si intéressans de la physiologie végétale. A. L. M.

MINÉRALOGIE.

TAFELN der allgemeinen Naturgeschichte nach ihren drey Reichen ; nebst vollstaendiger Enume-

ration aller bis jetzt bekannten Natur-Coerper und synoptischer Uebersicht ihrer Kennzeichen; *herausgegeben von* F. J. *Bertuch*; *Mineral reich*, *II.es Heft*; C'est à-dire, *Tables de l'histoire naturelle, générale, universelle, d'après les trois règnes, auxquelles on a joint l'Enumération complète de tous les corps connus jusqu'à-présent, et la Table synoptique de leurs caractères, publiées par F. J. Bertuch. Règne minéral*, II.e Livraison. Weimar, au Comptoir d'industrie. 1802. In-4.°

En annonçant la I.re Livraison (1) du règne minéral dans cet ouvrage utile, nous avons fait avec plaisir l'éloge de la belle exécution des gravures. Celles de la seconde Livraison que nous avons sous les yeux, ne leur sont nullement inférieures, et font vivement desirer que M. Bertuch soit par la suite secondé par les artistes qu'il emploie à la confection de ces planches. Dans cette Livraison, l'auteur continue de publier les espèces et variétés de la chaux carbonatée qu'il avoit commencées dans la précédente. T. F. W.

Physique.

Physique d'Emile, ou *Principes de la science de la nature, présentés dans un ordre absolument nouveau, et démontrés par des expériences simples et une chaîne de raisonnemens faciles à suivre*; *par Em. Develey, professeur de mathématiques dans l'Académie de Lausanne, membre honoraire des Sociétés de physique et de minéralogie de Jena en Saxe, de la Société des sciences et arts de Montauban.* Paris, 1802. In-8.° de 304 pages.

Galvanisme.

Précis succinct des principaux phénomènes du galvanisme, suivi de la traduction d'un commen-

(1) Année VIII, t. II, p. 557.

taire de J. ALDINI, *sur un Mémoire de* GALVANI, *ayant pour titre :* Des Forces de l'électricité dans le mouvement musculaire; *ouvrage très-rare en France, et qui n'a point encore été traduit; et de l'extrait d'un ouvrage de* VASSALI-EANDI, *ayant pour titre :* Expériences et Observations sur le fluide de l'électromoteur de Volta; *par* CASSIUS, *médecin, directeur de l'école centrale à Aubusson, professeur de physique et de chymie, de la Société galvanique*, etc. etc.; LARCHER DAUBANCOURT, *chymiste, de la Société galvanique; et* DE SAINTOT, *de la Société galvanique, de l'Athénée des arts, de la Société académique des sciences, et secrétaire de la Société des inventions, découvertes et perfectionnemens.* Paris, chez *Delaplace* et *Goujon*, libraires, rue des Grands-Augustins, n.° 31. An XI — 1803. In-8.° de liij, 52, 32 et 8 pag. Prix, 1 franc 80 cent., et 2 fr. 25 cent.

Les faits connus jusqu'à présent sur le galvanisme se trouvent épars dans beaucoup d'ouvrages, et ces ouvrages ne sont ordinairement qu'entre les mains de quelques savans; peu de personnes ont assez de temps pour les lire et pour y puiser les lumières qui s'y trouvent répandues. C'est donc un service essentiel rendu à la science par les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons, que d'avoir réuni dans le plus petit cadre possible, les traits les plus saillans. Cet écrit sera, d'après cela, très-propre à conduire à la connoissance de cette partie de la physique, ceux qui n'y sont que peu ou point initiés.

Après avoir donné un précis historique sur l'origine du galvanisme et sur sa découverte, les auteurs de ce Mémoire rapportent dans la première partie, les expériences principales et les plus curieuses, qui prouvent l'existence du fluide galvanique, et qui peuvent jeter quelque jour sur sa nature. Dans la seconde partie, ils ont rangé toutes les applications que l'on a faites à l'art de guérir; ils y ont ajouté

une notice des principaux auteurs qui se sont occupés du galvanisme ; d'abord de ceux qui regardent le galvanisme comme un fluide particulier, tels que Galvani, Humboldt, Aldini, Fowler, Valli : en second lieu, de ceux qui regardent le galvanisme comme identique avec l'électricité commune, tels que Volta, Pfaff, Ritter, Crèves, Van-Marum.

Le but des auteurs de ce Mémoire n'a pas été d'entrer dans des détails circonstanciés sur les expériences galvaniques, ils ont dû et voulu se resserrer dans un cadre étroit. On ne s'attendra donc point à trouver ici un système particulier, une théorie nouvelle, ni même une explication complète de celles déjà existantes, ils ont voulu se borner à présenter à leurs lecteurs des idées assez claires sur le galvanisme, pour leur faire désirer de tourner leurs recherches vers cet objet ; et on peut dire qu'ils ont su atteindre ce but.

La plupart des expériences rapportées par les auteurs, ont été répétées par eux-mêmes ; de sorte qu'ils peuvent en garantir l'authenticité : mais les circonstances ne leur ont point permis de vérifier quelques faits d'application sur la véracité desquels ils s'abstiennent de prononcer, et qu'ils n'ont rangés dans ce mémoire que pour l'exactitude du précis qu'ils ont voulu faire des différens auteurs dont ils présentent l'analyse.

A cet ouvrage utile et intéressant, les auteurs ont joint la traduction d'un commentaire peu connu en France, publié par M. *Albini* sur un Mémoire de *Galvani*, ayant pour titre : *Des Forces de l'électricité dans le mouvement musculaire* ; et l'extrait d'un Mémoire françois par M. Vassali-Eandi, intitulé : *Expériences et Observations sur le fluide de l'électro-moteur de Volta*. Dans cet écrit, l'auteur émet une opinion qui lui est particulière, et propose, sur la nature du fluide galvanique, une hypothèse assez séduisante.

L'intérêt qu'on témoigne généralement aux progrès de cette découverte, assure un accueil favo-

rable à cet ouvrage, qu'on pourra regarder comme le précurseur des découvertes et des applications importantes que les savans attendent de la Société qui s'en occupe exclusivement et avec tant de succès. T. F. W.

AGRICULTURE.

* *L'AGRICULTEUR du midi, ou Traité d'agriculture propre aux départemens méridionaux, qui fixe les principes de culture, indique leur application, démontre leurs effets, réforme les abus, corrige les préjugés, et donne des moyens de rendre à la terre épuisée sa première fécondité, par* André Louis Esprit SINETY, *membre de l'Académie de Marseille, du conseil d'agriculture arts, et commerce du département des Bouches-du-Rhône, et membre de la Société de l'Afrique intérieure.* A Marseille, chez Jean *Mossy*, imprimeur-libraire, à la Canebiere, an XI — 1803. 2 vol in-12.

MÉDECINE.

TRAITÉ complet et observations pratiques sur les maladies vénériennes, ou nouvelle méthode de guérir radicalement la syphilis la plus invétérée, par le docteur Dominique CIRILLO, *premier médecin de sa majesté le roi de Naples, membre de plusieurs Académies, traduit de l'italien avec des notes par* Charles Edouard AUBER, *docteur en médecine, membre correspondant de la Société médicale de Paris*, de l'imprimerie de *Marchant*. Se vend à Paris, chez Arthus *Bertrand*, libraire, quai des Augustins n.° 35. An XI — 1803, in-8.° de 395 pages, 4 fr. pour Paris, et 5 fr. pour les départemens.

MATIÈRE MÉDICALE.

MÉMOIRE sur l'opium; par Michel ATTUMONELLI, médecin de Naples, professeur de physiologie,

membre de la Société de médecine de Paris (Lu par l'auteur à la Société de médecine de Paris). In-8.°. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 75 cent. franc de port. — An XI; à Paris, chez la veuve *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, n.° 321, en face de la rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain; *Gabon*, libraire, place de l'Ecole de médecine; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins.

L'auteur s'est proposé, dans ce mémoire, d'indiquer les grands avantages que l'on peut retirer de l'opium dans le traitement des maladies. Il range sous cinq divisions celles dans lesquelles ce remède peut être utile. Il s'est particulièrement étendu sur la nature et les symptômes des différentes fièvres, et il a spécifié celles et les circonstances dans lesquelles l'opium est utile et même nécessaires, et celles où il seroit nuisible.

Anthropologie.

* *De L'homme considéré moralement, de ses mœurs, et de celles des animaux*; *par J. C. Delamétherie*, 2 vol. in-8.° de 415 et 498 pages, 12 fr. et 15 fr. par la poste. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée, Saint-André-des-Arcs, n.° 16. An XI — 1802.

Economie.

Nouveau système de répartition de la contribution foncière; *par* Jamson *Michel*, *membre du conseil-général du département du Nord.* In-4.° de 37 pages, avec tableaux. A Douai de l'imprimerie de *Wagnez*, sur la Grande Place, 2 fr. et 2 fr. 50 cent. franc de port pour les départemens.

Rapports et comptes rendus au comité central d'administration des soupes économiques de Paris,

pendant l'an dix. Prix 1 fr. 50 cent., au profit de l'établissement. A Paris, de l'imprimerie *d'Everat*, imprimeur de la Société philanthropique, rue du Bout-du-Monde, n.° 142. An XI; petit in-8.° de 104 pages.

EDUCATION.

CORRESPONDANCE de Milady CÉCILE avec ses enfans, ou *Recueil de lettres relatives aux jeux et aux études de la jeunesse, pour la former aux vertus morales, et à la narration, et au style épistolaire. Par A. F. J. FREVILLE, auteur des nouveaux essais d'éducation, ex-professeur de belles-lettres à l'Ecole centrale de Seine et Oise.* 2.e édition corrigée et augmentée. A Paris, chez *Genets* jeune, libraire, rue de Thionville, n.° 1846. An XI. 2 vol. in-12 de 308 pages; 4 fr. 50 cent. pour Paris, et 6 fr. pour les départemens.

COMMERCE.

LA CLEF du commerce, ou *Etat du commerce et des manufactures des principales places de l'Europe, du Levant, et quelques-unes même d'Amérique; avec les noms des négocians, fabricans, banquiers, commissionnaires, libraires, etc. Les prix actuels des différentes marchandises prises sur les lieux, en monnoies et aunages du pays, réduits en ceux de France. Leurs droits d'entrées, frais de transports, de commissions et autres, jusqu'à Paris. Ouvrage précédé d'un coup-d'œil sur la liberté du commerce, la concurrence, les priviléges, lois prohibitives, impôts et autres causes qui ont influé sur la prospérité ou la décadence du commerce et des arts utiles chez les différentes nations; par DÉSOLNEUX, négociant.* Prix 6 fr. pour Paris, et 7 fr. 50 cent. pour les départemens. A Paris, chez *Royez*, libraire, rue du Pont-de-Lodi, au coin

de la rue de Thionville, en face du Théâtre des Jeunes Élèves ; et chez l'*auteur*, boulevart Saint-Martin, n.° 18.

Cet ouvrage indique les fabriques et maisons de commerce d'où l'on tire tout de première main, les noms des négocians à qui il faut s'adresser, les prix actuels, les frais de routes, droits d'entrée, ports de lettres, commissions, etc. Il indique aux François et aux colons les débouchés les plus avantageux pour leurs productions ; il n'oublie pas de dire aux étrangers quels sont les Parisiens qui tiennent les modes, nouveautés, etc.

Les banquiers, commissionnaires, les libraires, et généralement tous les commerçans, trouveront dans plus de vingt mille adresses des relations utiles ; on leur indique les endroits même les plus ignorés jusqu'ici, et souvent les plus avantageux à connoître, puisqu'il y en a où une pareille et plus belle marchandise se trouve quelquefois à 15 ou 20 pour cent meilleur marché que dans ceux où l'on se porte par l'effet de la vogue et de l'habitude.

C'est d'après une correspondance de plus de vingt-cinq ans, et récemment renouvelée, c'est l'échantillon à la main que les prix sont établis ; ils sont fixés par les fabricans mêmes, et c'est sur les bases adoptées par eux, que les rapports des monnoies, les aunages, les usages sont assis. C'est d'après nombre d'épreuves faites par l'*auteur* que sont déterminés les frais que les marchandises ont à supporter.

Comme il offre franchement de faire voir les échantillons, de même il espère qu'on voudra bien lui faire passer franco, quelques renseignemens nouveaux qu'il recevra avec reconnoissance ; ceux qui en même temps s'inscriront pour le volume séparé du *commerce de France*, le payeront 5 fr. au lieu de 6 fr ; il joindra à ce nouvel ouvrage la rectification des erreurs du premier, avec des additions convenables qu'il enverra *gratis* aux souscripteurs.

Cette offre seule doit rassurer ceux qui craignent quelques imperfections inévitables dans un ouvrage de cette nature, qui d'ailleurs, par ce simple exposé, devient un manuel indispensable aux François et aux étrangers, aux négocians comme aux capitalistes et commissionnaires, pour des achats, des placemens, des spéculations de toute espèce; enfin il sera utile au plus simple commerçant qui sentira qu'après la connoissance du calcul, etc., la première chose est de savoir dans quel lieu acheter et vendre avec le plus d'avantage; en un mot, c'est le premier ouvrage de commerce en un simple volume, qui offre et compare tant de notions positives et d'un usage journalier. C'est pourquoi on en a fait relier quelques exemplaires en porte-feuille avec papier blanc et stylet, à 9 fr. en veau racine, dos bien ouvert; 7 fr. 20 cent. basane.

Le libraire y ajoute une *notice faite très-méthodiquement* de tous les ouvrages *théoriques et pratiques* qui doivent entrer dans la bibliothèque d'un négociant instruit, même des voyages entrepris tout récemment pour le commerce, d'ouvrages sur la navigation intérieure; les monnoies, etc.

HISTOIRE.

CAMPAGNES de Bonaparte à Malte, en Egypte et en Syrie; par Jean-Baptiste *LATTIL, de Riez, ex-officier de santé de l'armée d'Orient.* A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42, vis-à-vis la porte de l'église, au premier. Un vol. in-8.° 2 fr. 50 cent. pour Paris, et 3 fr. 50 cent. par la poste.

ABRÉGÉ des vies des pères, des martyrs, et des autres principaux saints, tirées des actes originaux, et des monumens les plus authentiques, avec une pratique et une prière à la fin de chaque vie, et des instructions sur les fêtes mobiles; par M. Go-

DESCARD, *chanoine de S. Honoré, extrait par lui-même de son grand ouvrage, traduit librement de l'anglois d'*ALBAN BUTLER; *précédé d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur.* De l'imprimerie de *Crapelet.* A Paris, chez *B. Warée,* libraire, quai des Augustins, n.° 20. 4 vol. in 12, de plus de 2200 pages. Prix, brochés, 10 fr., et 15 fr. francs de port; et en papier vélin, dont on a tiré quelques exemplaires, 20 fr., et 25 fr. francs de port.

MÉMOIRE sur la colonie françoise du Sénégal, avec quelques considérations historiques et politiques sur la traite des nègres, sur leur caractère, et les moyens de faire servir la suppression de cette traite à l'accroissement et à la prospérité de cette colonie. Accompagné d'une carte exactement relevée sur les lieux; par le C. PELLETAN, *ancien administrateur et directeur général de la compagnie du Sénégal.* Avec cette épigraphe:

Scilicet et tempus veniet cum finibus illis
Agricola, incurvo terra molitus aratro....
VIRG. *Georg.* liv. I.

Volume in 8.° Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port. A Paris, chez la veuve *Pancko cke*, imprimeur libraire, rue de Grenelle, n.° 321, en face de la rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain.

L'auteur développe les avantages et les moyens d'un établissement dans cette belle partie de l'Afrique; il établit les droits de la France sur les côtes occidentales de l'Afrique, qui sont incontestables et très-anciens; ils remontent au milieu du XIV.e siécle. Des navigateurs de Dieppe les découvrirent les premiers, et s'y établirent vers l'an 1340. Depuis ce temps les François s'y sont toujours maintenus, à quelques époques près, où les événemens de la

guerre les ont obligés d'en partager la possession avec les Anglois.

Le C. *Pelletan* a demeuré long-temps au Sénégal, et son mémoire mérite d'être lu par ceux qui aiment les détails d'économie et de statistique. A. L. M.

Biographie.

Œuvres de Plutarque, traduction d'Amyot, avec les notes de MM. Brotier et Vauvilliers; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un volume de divers fragmens, par M. Clavier, et de deux de table, en tout 25 volumes in-8.°, ornés de figures en taille-douce, et d'un grand nombre de médaillons d'après l'antique; huitième livraison, composée des tomes XVI et XVII. A Paris, chez *Cussac*, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n.° 33, chez lequel on souscrit à raison de 6 francs par volume.

Il paroît actuellement 16 volumes de cet intéressant ouvrage, ornés de 101 médaillons, et de 20 figures en taille-douce comprises dans la première édition de cet auteur, publiée par le même libraire en 1783 et années suivantes. Les tomes XVIII, XIX, et le XII.e et dernier des *Vies des Hommes illustres* paroîtront incessamment.

Vie privée, politique et littéraire de Beaumarchais, suivie d'anecdotes, bons mots, reparties, satyres, épigrammes et autres pièces propres à faire connoître le caractère et l'esprit de cet homme célèbre et singulier. Paris, *Michel*, libraire, hôtel Longueville, entre la rue Saint Thomas-du-Louvre et le Carrousel. An X. — 1802. In-12 de 247 pages. 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 50 cent, par la poste.

Numismatique.

Numophilacium Suhmianum, ou *Catalogus numismatum continens numos medii et recentioris*

ævi argenteos et æreos quæ dum vixit, collegit perillustris et generosus dominus D. Petrus Fridericus SUHMIUS, *cubicularius nobilis et historiographus regius nec non membrum variarum societatum scientiarum, hastæ subjiciendæ initio mensis junii anni* 1802 ; *per J. J. WEBER, rationum quæ de donati nibus publicis reddantur in cancellaria danica revisorem.* Tom. II. Hauniæ sumptibus hæredis typis *Joh. Frid. Schultzii.* 1 vol. in-8.° de 364 pages.

Nous avons annoncé le premier volume de ce précieux catalogue, ce second contient les médailles danoises.

POÉSIE.

SATIRE des romans du jour, considérés dans leur influence sur le goût et les mœurs de la Nation ; pièce couronnée par l'Athénée de Lyon, qui en a proposé le sujet ; par Charles MILLEVOYE. Paris, chez *Capelle*, libraire, rue J. J. Rousseau, en face de la Poste. An. XI.—1802. In-8.° de 16 pag.

Le plan de l'auteur est simple et bien tracé ; il s'irrite contre son libraire qui lui apporte toujours des romans ; il l'a chassé : il voudroit que Cervantes pût renaître, pour livrer tous les nouveaux romanciers au ridicule. Il fait la peinture de ceux qui, par l'exagération des faits, gâtent l'esprit ; de ceux qui, par leur licence, corrompent le cœur ; de ceux, enfin, qui livrent l'innocence à l'égarement des passions, et il trace le tableau des désordres moraux occasionés par ces lectures. Ce n'est cependant pas le genre qu'il attaque, mais l'abus du genre. Cette pièce a de la douceur et de la facilité ; elle méritoit le prix qui lui a été décerné. Pour mettre le lecteur à même de juger de la manière de l'auteur, nous rapporterons en entier le morceau qui la termine.

Mais vous, jeunes auteurs, qu'un plus beau zèle enflâme,
Enfans abandonnés, que le bon goût réclame,

Si, plein d'un noble espoir, votre cœur s'est flatté
De fixer les regards de la postérité;
Si de créer enfin le besoin vous consume,
Que de sujets plus beaux appellent votre plume!
Chantez les vrais plaisirs, la loyauté, les mœurs,
L'amour et l'amitié, doux besoin de nos cœurs;
Que l'humanité sainte en vos écrits respire.
A de vastes travaux, si votre orgueil aspire,
Consacrez des héros les belles actions;
Retracez à grands traits les maux des passions.
Par des portraits frappans faites rougir le vice;
De lui-même effrayé, que le crime pâlisse.
Je veux que votre ouvrage utile, avec douceur,
Conserve du roman la forme et la couleur:
Un bon roman vaut mieux qu'un traité de morale;
De l'homme à l'écrivain rapprochant l'intervalle,
Il frappe tous les yeux, il parle à tous les cœurs;
Chacun y reconnoît ses penchans et ses mœurs.
La leçon, plus aimable et bien mieux retenue,
Dans le cœur attendri doucement s'insinue;
Sur un récit touchant on aime à revenir,
Et sa lecture en nous laisse un long souvenir.
De *Paul et Virginie*, en traçant la peinture,
Bernardin est encor peintre de la nature.
Quel ton de vérité! quel sentiment profond!
Avec l'ame de Paul mon ame se confond.
Ange de la pudeur, je crois voir Virginie
Remonter vers les cieux, sa première patrie.
Tout est simple, attachant; rien d'outré, rien de faux:
Dans leur grandeur modeste imitez ces tableaux.
Peut-être un Aristarque, injuste et despotique,
Accordera la palme à l'auteur emphatique,
Qui dans ses vains écrits, toujours vides de sens,
Fesant choquer entr'eux des mots retentissans;
Exhale à chaque page, en prose boursouflée,
Le magnifique ennui de sa verve ampoulée.
Bravez de tels censeurs: leur plaire est un défaut;
Qui n'écrit que pour eux, leur ressemble bientôt.
Qu'importent leurs arrêts et leur vaine ironie?
La critique des sots est l'encens du génie.

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts, Recueil de gravures au trait d'après les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture; rédigés par le C. Landon, *peintre, ancien pensionnaire de la république, à l'Ecole françoise des Beaux-Arts.* Le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour trois mois, 12 fr. pour 6 mois, et 24 fr. pour l'année, franc de port pour Paris et les départemens. On souscrit à Paris, chez le C. *Landon, quai Bonaparte*, n.° 23, au coin de la rue du Bacq. Deuxième année. III.e, IV.e, V.e et VI.e liv.

Ces livraisons contiennent les articles suivans: Pl. XIII Le Christ mort sur les genoux de la Vierge, près de lui la Madelaine, S. François, S. Jean, deux Anges, etc.; par Rubens. — Pl. XIV. Trois statues de la galerie des Antiques. — Pl. XV. S. Georges, combattant un dragon: tableau de la galerie du Musée; par Raphael. — Pl. XVI. Jésus et la Samaritaine: tableau du Guide; galerie du Musée. — Pl. XVII. Le martyre de S. Pierre, évêque d'Alexandrie: tableau du Musée; par le Titien. — Pl. XVIII. Bas-relief représentant une jeune mariée. — Pl. XIX. Le premier homme et la première femme; par M. Le Barbier aîné. — Pl. XX. Modele en plâtre du groupe de J. J. Rousseau; par Masson. — Pl. XXI. Une scène du déluge: tableau de Regnault. — Pl XXII. Les Danseuses, bas-relief de la salle d'Apollon, galerie des Antiques. — Pl. XXIII. Députés envoyés à Achille par Agamemnon. — Pl. XXIV. Cérémonie funebre dite Conclamation; bas-relief de la salle d'Apollon, galerie du Musée.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ANTHROPOLOGIE.

Considérations physiques et morales sur la Nature de l'Homme, ses facultés, etc.; par A. J. *Perreau.* 289

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Chrestomathie arabe, publiée par J. *Jahn.* — Dictionnaire arabe-latin pour l'intelligence de la Chrestomathie arabe; par le même. 305

PHILOLOGIE.

Dissertations de Maxime de Tyr, philosophe platonicien, traduites sur le texte grec, par J. J. *Combes-Dounous.* 328

BIOGRAPHIE.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par *Amiot*; avec des notes et des observations, par MM. *Brotier* et *Vauvilliers.* Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par E. *Clavier.* 379

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Suede. 367
Académie des Sciences de Stockholm. *Ibid.*
Académie des Belles-lettres de la même ville. 362
Nouvelles de Danemarck. 369
Université de Copenhague. 370
Nouvelles d'Islande. *Ibid.*
Nouvelles de Russie. 371
Nouvelles de Pétersbourg. 372
Nouvelles d'Allemagne. *Ibid.*
Fin de l'Extrait des séances de la Société royale des sciences de Gœttingue. 373
Nouvelles de Berlin. 404

FRANCE.

Nouvelles de Turin. 406

PARIS.

Société philomathique. 406

Société académique des sciences. 411

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales du Muséum national d'histoire naturelle. Second et troisième cahiers. 414

Zoologie.

Histoire naturelle des animaux, par *Pline*; traduction nouvelle, avec le texte en regard, par *Guéroult.* 415

Tables de l'Histoire naturelle, générale et universelle, d'après les trois règnes; publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). *Règne animal.* 417

Botanique.

Traité d'Anatomie et de Physiologie végétales; par C. F. *Brisseau-Mirbel.* 418

Minéralogie.

Tables de l'Histoire naturelle, générale, universelle, d'après les trois règnes; publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). *Règne minéral.* 419

Physique.

Physique d'Emile, *ou* Principes de la science de la nature, présentés dans un ordre absolument nouveau; par Em. *Develey.* 420

Galvanisme.

Précis succinct des principaux phénomènes du galvanisme. 420

Législation.

L'Agriculteur du midi ; par André-Louis *Sinety*. 425

Médecine.

Traité complet et observations pratiques sur les maladies vénériennes ; par le docteur Dominique *Cirillo*. *Ibid.*

Matière médicale.

Mémoire sur l'Opium ; par Michel *Attumonelli*. *Ibib.*

Anthropologie.

De l'Homme considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux ; par J. C. *Delamétherie*. 424

Économie.

Nouveau système de répartition de la contribution foncière ; par Samson *Michel*. *Ibid.*

Education.

Correspondance de milady *Cécile* avec ses enfans ; par A. F. *Tréville*. 425

Commerce.

Le Clef du commerce ; par le C. *Désaugiers*. *Ibid.*

Histoire.

Campagnes de Bonaparte à Malte, en Égypte et en Syrie ; par Jean-Baptiste *Lattil*. 427

Abrégé des vies des pères, des martyrs et des autres principaux saints ; par M. *Godescard*. *Ib.*

Mémoire sur la Colonie françoise du Sénégal ; par le C. *Pelletan*. 428

Biographie.

Œuvres de Plutarque, traduction d'*Amyot*, avec les notes de MM. *Brotier* et *Vauvilliers*. 429

Vie privée, politique et littéraire de *Beaumarchais*. *Ibid.*

Numismatique.

Numophylacium Suhmianum ; per J. J. Weber. *Ibid.*

Poésie.

Satyre des Romans du jour ; par Charles *Millevoye*. 430

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'École moderne des beaux-arts ; rédigés par le C. Landon. 432

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau ; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 16.) Nivose an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÉDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIE DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOËL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, GAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT,

Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler, Lobstein, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van Gulik.
A Brüxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

PHYSIQUE.

Nouvelles Expériences galvaniques faites sur le cœur et les autres organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge, dans lesquelles, en classant ces divers organes sous le rapport de la durée de leur excitabilité galvanique, on prouve que le cœur est celui qui conserve le plus longtemps cette propriété; par P. H. *Nysten, médecin, membre associé de la Société des Observateurs de l'Homme.* Paris, chez *Levrault.* Brumaire an XI. Un vol. de x et 144 pages in-8.°.

Depuis la découverte du galvanisme, beaucoup de savans, à la tête desquels on peut placer Volta, ont sacrifié leurs veilles à faire des recherches sur la nature de ce singulier agent, et sont parvenus à établir des théories ingénieuses pour expliquer les phénomènes qu'il produit. Bientôt les expériences galvaniques sont devenues une branche importante de la physique; mais les effets de l'action galvanique sur les parties animales, douées encore d'une vitalité plus ou moins sensible, avoient trop d'analogie avec ceux de l'influence nerveuse pour ne pas mériter d'être considérés sous le rapport de la physiologie. On s'en est donc occupé sous ce dernier rapport; et, après

avoir reconnu que les organes musculaires sont les seuls après la mort qui donnent des marques de sensibilité à l'action du galvanisme, on les a soumis les uns après les autres à cette action. Les résultats obtenus d'abord de ces expériences comparatives par plusieurs hommes célèbres, et notamment par Volta, ont été que les muscles soumis à la volonté sont les seuls qui se contractent sous l'influence galvanique. D'autres savans, parmi lesquels on compte Humboldt, ayant répété les mêmes expériences, ont obtenu quelques contractions du cœur et des organes musculaires de l'appareil digestif. Ces dernières expériences, faites pour la plupart sur des animaux à sang rouge et froid, ont été, vers la fin de l'an X, exécutées à Turin avec succès sur le cœur de l'homme, par les CC. Vassalli-Eandi, Giulio et Rossi; mais ces savans n'ont pu obtenir des contractions de cet organe que pendant quarante minutes après la mort, et l'on sait que les muscles soumis à la volonté se contractent par le galvanisme bien au-delà de ce terme. D'après cela, tous les physiologistes s'étonnoient avec raison que le cœur, qui est l'*ultimum moriens*, sous l'influence des agens mécaniques, devint insensible au galvanisme beaucoup plutôt que les organes musculaires soumis à la volonté. Le C. *Nysten* vient de rectifier cette erreur physiologique par une série de belles expériences, qui contiennent plusieurs autres faits nouveaux d'un très-grand intérêt.

Son ouvrage est divisé en trois parties.

Dans la première, il donne d'abord le détail d'une expérience qu'il a faite avec beaucoup de soin (1) sur le cœur et les autres organes musculaires d'un

(1) Pour donner une idée du zèle de ce jeune médecin, je crois devoir rapporter ici une note qu'il place avant le détail de cette expérience. On y verra tout ce qu'il a fait pour ne pas laisser échapper l'occasion de l'exécuter, et pour prévenir les circonstances qui auroient pu en entraver la réussite :

« Je sors *(c'est le C. Nysten qui parle)* à dix heures du matin de « chez moi, l'appareil vertical de Volta à la main, pour me rendre à un « des pavillons de l'Ecole de médecine, et y continuer mes expériences. « En entrant dans la rue de l'Observance, j'entends annoncer, par un « colporteur, la condamnation d'un criminel à la peine de mort. « J'achète le jugement, et je vois qu'il doit être mis à execution le « même jour, 14 brumaire. Je me rends chez le C. Thouret, directeur « de l'Ecole. Je lui témoigne le desir que j'ai de tenter sur le cœur de « l'homme les expériences que j'avois déja faites sur le cœur de plu- « sieurs espèces d'animaux. J'ajoute qu'on va supplicier un criminel, « et que, si je suis secondé, j'ai résolu de faire toutes les démarches « nécessaires pour ne pas laisser échapper une semblable occasion. Le « C. Thouret s'empresse d'écrire à ce sujet au préfet de police. Je me « transporte à la préfecture; j'obtiens une autorisation en vertu de « laquelle le corps de celui qu'on alloit faire mourir, étoit mis à ma « disposition, après sa décapitation, c'est-à-dire dès qu'il seroit conduit « au cimetière de Sainte-Catherine. Muni de l'autorisation de la police, « j'arrive bientôt sur la place de Grève; et là, en attendant le malheu- « reux que la justice devoit frapper de son glaive, je réfléchis que le « chemin, qui conduit de ce lieu au cimetière, est fort éloigné « qu'une charrette ne va ordinairement qu'au pas du cheval qui la « conduit, et par conséquent avec beaucoup de lenteur; enfin, qu'il « est possible qu'une circonstance imprévue retarde de quelque temps « son départ, après l'exécution. Ces difficultés pouvant s'opposer à la « réussite de mon expérience, je crois devoir courir au palais de jus-

homme décapité. Voici les résultats qui ont été obtenus :

1.° Trois quarts d'heure après la mort, l'artère

« tice, dans l'intention de les lever, si j'en trouve les moyens; je « franchis la barrière que m'opposent les sentinelles; j'engage le con- « ducteur de la charrette à faire aller son cheval le plus promptement « possible, depuis la place de Grève jusqu'au cimetière, et je lui pro- « mets de lui en témoigner ma reconnoissance. Dans le même lieu, « je vais trouver le brigadier des gendarmes qui devoient escorter le « triste convoi : je fais plus; je parle à l'exécuteur. Il ne me reste « que le temps nécessaire pour retourner au lieu de l'exécution. A « peine y suis-je arrivé que je vois tomber le couteau fatal. Un spec- « tacle aussi affreux me fit frémir d'horreur. Cependant je me re- « cueille, et je cours au cimetière. Je présente au concierge mon au- « torisation, et lui demande un local; il me répond qu'il n'en a pas, « et m'objecte que je ne puis me livrer à un travail anatomique dans « un endroit public où il arrive à chaque instant des convois. J'aperçois « au milieu du cimetière une large fosse récemment creusée, et de la « profondeur de 50 à 60 pieds. Je prie le concierge de m'en ac- « corder un petit coin. Après plusieurs objections, il se rend à mes « instances. Une portion de cette fosse n'étoit encore creusée qu'à « quinze pieds du sol. C'est à cette espèce d'étage que je donne la « préférence; il me procuroit l'avantage de profiter encore pour quel- « que temps de la lumière du jour, et d'obtenir plus promptement ce « dont je pouvois avoir besoin dans le cours de mon travail. J'y fais « placer le cadavre, et j'y descends moi-même. A peine suis-je arrivé « au bas de l'échelle, qu'une odeur sépulcrale vient frapper mon odo- « rat, et que l'atmosphère humide de ce séjour des morts, arrêtant « tout-à-coup la sueur qui ruisseloit de tous les points de la surface de « mon corps, me fait éprouver une sensation semblable à celle d'un « bain de glace. Qu'on juge par là du danger auquel ma santé étoit « exposée. Mais ce n'est pas tout : mon laboratoire, considérable- « ment rétréci par un énorme monceau de pierres, avoit tout au plus

aorte, soumise au galvanisme, ne donna aucune marque de sensibilité à son action.

2.° Cinquante-six minutes après la mort, les intestins, le pilore, l'œsophage, la vessie, furent soumis en vain à l'influence du même agent, quoiqu'ils conservassent encore beaucoup de chaleur.

3.° Les muscles soumis à l'empire de la volonté devinrent insensibles au galvanisme de deux heures à quatre heures onze minutes après la mort, suivant qu'ils avoient été plus ou moins exposés au contact de l'air.

4.° Le cœur, quoiqu'il perdît promptement sa chaleur par son exposition à l'air, qui eut lieu trois quarts d'heure après la mort, conserva son excitabilité galvanique pendant quatre heures quarante et une minutes (2).

Au détail de cette expérience succèdent plusieurs

« six pieds de long sur quatre de large, et le sens de sa longueur « étoit dans la direction du fond de la fosse; de manière que lorsque « je voulois passer d'un côté du cadavre à l'autre, je me trouvois « au bord d'un précipice affreux, où j'ai été sur le point de tomber « plusieurs fois pendant l'espace de temps qu'a duré mon expérience. « Je passe sous le silence les incommodités relatives à l'expérience « elle-même; telles que la situation du cadavre sur la terre, mon bu- « reau composé de trois à quatre pierres placées les unes sur les autres, « le siège vacillant de mon appareil galvanique, la terre que des ou- « vriers travaillans au dessus de la fosse, faisoient à chaque instant « tomber sur ma tête, etc. »

(2) L'auteur croit qu'il auroit obtenu des contractions du cœur au-delà de ce terme, si le mauvais état de sa pile galvanique ne s'y fût opposé.

réflexions relatives à l'excitabilité galvanique de divers organes musculaires, et spécialement à celle du cœur de l'homme, au sujet de laquelle l'auteur établit les propositions suivantes :

PREMIÈRE PROPOSITION.

Les expériences faites jusqu'à ce jour, relativement à la durée de l'excitabilité galvanique du cœur de l'homme, ne donnent point de résultat exact.

DEUXIÈME PROPOSITION.

L'action galvanique entretient l'excitabilité du cœur, et la ranime lorsqu'elle est prête à s'éteindre.

TROISIÈME PROPOSITION.

L'extrême fréquence des excitations galvaniques diminue momentanément l'excitabilité du cœur.

QUATRIÈME PROPOSITION.

L'excitabilité galvanique du cœur continue après l'extinction apparente de sa chaleur vitale.

CINQUIÈME PROPOSITION.

Les différentes parties du cœur (les deux sinus et les deux ventricules) perdent leur excitabilité galvanique dans le même ordre qu'elles perdent leur excitabilité mécanique.

L'auteur développe, avec détail, ces cinq propositions, et ne laisse, à cet égard, rien à desirer.

Il termine cette première partie en donnant, autant qu'une seule observation le lui permet, l'échelle

de durée de l'excitabilité galvanique des divers organes musculaires de l'homme.

1.° Il place au haut de cette échelle le cœur, comme l'organe qui conserve le plus longtemps cette propriété.

2.° La partie moyenne est occupée par les muscles volontaires.

3.° Enfin, au bas de cette même échelle se trouvent les organes musculaires de l'appareil digestif, et la vessie.

Dans la seconde partie, il rapporte un grand nombre d'expériences faites à différens degrés de température sur des animaux à sang rouge et chaud. Il a pris pour cela au hasard quelques espèces dans les deux grands embranchemens de ces animaux, savoir, les chiens et les cochons d'Inde parmi les mammifères, et les pigeons parmi les oiseaux, et il les a fait périr par différens genres de mort. La plupart de ces expériences ont été dirigées sur le cœur et les autres organes musculaires; quelques-unes ont eu pour objet la matrice vers la fin de la gestation, et les gros troncs artériels. Elles ont présenté les résultats suivans:

1.° La température de l'atmosphère paroît avoir une certaine influence sur la durée de l'excitabilité galvanique dans les oiseaux; mais cette influence, si elle existe, est peu sensible dans les mammifères.

2.° Les morts violentes déterminées mécaniquement, soit par la cessation des fonctions du cerveau, soit par la cessation des fonctions du cœur, soit par

l'asphyxie par strangulation, soit enfin par la décapitation, ne paroissent pas influer sur la durée de l'excitabilité galvanique, pourvu qu'en faisant périr, par les trois premiers de ces procédés les animaux destinés aux expériences, on intéresse quelques vaisseaux sanguins considérables, ou qu'en faisant l'ouverture du thorax immédiatement après la mort, on ouvre ceux de ces vaisseaux qui aboutissent au cœur: alors ce muscle conserve toujours son excitabilité galvanique, longtemps après l'anéantissement complet de cette propriété dans les autres organes musculaires. Il jouit même encore de cette propriété, lorsqu'il a été isolé au préalable des autres parties de l'animal, comme l'auteur le prouve par son expérience XI; mais dans ce dernier cas la durée absolue de l'excitabilité de l'organe dont il s'agit est diminuée.

3.° Si en faisant périr l'animal on détermine une distension plus ou moins considérable de sang dans les quatre cavités du cœur, et qu'on ait soin de ménager les vaisseaux sanguins qui y aboutissent en ouvrant le thorax, cet organe présente à peine quelques petits mouvemens oscillatoires sous l'influence galvanique, et reste bientôt dans la plus parfaite immobilité. Ce phénomène a surtout été observé par l'auteur dans l'asphyxie par strangulation, et il en tire cette juste conséquence que, dans les autres espèces d'asphyxies la même chose doit avoir lieu, puisque dans toutes le cœur est toujours très-gorgé de sang.

4.° Si on manque à l'une des deux conditions ci-

dessus mentionnées, on ne porte aucune atteinte à la durée de l'excitabilité galvanique du cœur; ainsi si la distension de cet organe ayant été déterminée par un genre de mort particulier, par exemple, par une asphyxie quelconque, on fait cesser cette même distension immediatement après la mort en ouvrant les vaisseaux veineux qui aboutissent au sinus des veines caves, le cœur se contracte, sous l'influence galvanique, aussi longtemps que dans les cas ordinaires.

5.° Il est nécessaire, pour ne porter aucune atteinte à l'excitabilité galvanique du cœur, que l'on fasse cesser sa distension immédiatement après la mort; car si l'on ne donne issue au sang qu'au bout de vingt à trente minutes, le cœur reste immobile sous l'influence galvanique. Les connoissances physiologiques de l'auteur l'ont mis à même d'expliquer ce phénomène d'une manière très-satisfaisante. Comme je ne pourrois le suivre dans cette explication sans entrer dans un certain développement, que ne me permettent pas les bornes que je me suis prescrites dans cet extrait, je renvoie pour cela à l'ouvrage, et je me contente de remarquer que les faits dont je viens de faire mention n'avoient été observés par aucun des savans qui s'étoient occupés du galvanisme avant le C. Nysten, et qu'ils sont du plus grand intérêt sous le rapport de la physiologie.

Tels sont les résultats obtenus par l'action galvanique après les morts violentes, déterminées d'une manière mécanique. L'auteur auroit desiré faire périr des animaux par différentes substances délé-

tères, et il remarque qu'il en existe probablement quelques-unes qui portent atteinte à l'excitabilité galvanique du cœur ; mais il a été forcé de remettre ces expériences à un autre temps, et s'est borné provisoirement à l'asphyxie d'un chien par le gaz hydrogène sulfuré. Il a observé que ce gaz n'avoit pas anéanti l'excitabilité du cœur de cet animal, mais qu'il avoit altéré d'une manière sensible cette propriété.

Quant aux expériences faites sur la matrice vers le terme de la gestation et sur les gros troncs artériels elles ont été sans résultat. L'auteur se propose de les répéter. Mais, d'après une expérience qu'il a dirigée spécialement sur les muscles volontaires, il présume fortement, malgre les assertions émises à cet égard, 1.° que la chaîne galvanique permanente n'altère aucunement l'excitabilité galvanique de ces organes, soit que l'on fasse passer le courant galvanique des nerfs aux muscles, ou des muscles aux nerfs ; 2.° qu'en conséquence, les applications faites sous ce rapport à la médecine dans un ouvrage moderne de physiologie ne posent que sur des faits hypothétiques.

A la fin de la seconde partie, il établit l'échelle de durée de l'excitabilité galvanique des organes musculaires des chiens, animaux sur lesquels ses expériences ont été les plus multipliées. Voici la place que ces organes occupent dans cette échelle. Au premier rang se trouve le cœur, comme conservant le plus longtemps la propriété de se contracter sous l'influence galvanique ; au deuxième, l'œso-

phage ; au troisième, les muscles volontaires ; au quatrième, l'estomac ; au cinquième, la vessie ; au sixième, l'intestin grêle ; au septième, le gros intestin.

La troisième partie contient des expériences faites sur des animaux à sang rouge et froid, tels que les carpes et les grenouilles. Le résultat de ces expériences forme le complément de la preuve que, dans les quatre grandes classes d'animaux à sang rouge, le cœur est de tous les organes celui qui conserve le plus longtemps son excitabilité galvanique.

A la fin de l'ouvrage se trouve un tableau comparatif de la durée de l'excitabilité galvanique des divers organes des animaux que l'auteur a soumis à ses recherches. Ce tableau est d'autant plus utile qu'on y voit d'un seul coup-d'œil tous les résultats obtenus par une longue suite d'expériences.

L. F. JAUFFRET, *secrétaire perpétuel de la Société des Observateurs de l'Homme.*

ARCHÆOLOGIE.

LETTRE au C. MILLIN, conservateur des antiques à la Bibliothèque nationale, sur l'Origine des Diptyques consulaires, les causes de leur usage, et leur métamorphose en diptyques ecclésiastiques, la publication d'un nouveau diptyque d'Aréobinde existant dans le Musée de Besançon, les rapprochemens de ce diptyque avec celui de Dijon, et l'erreur qui attribue ce dernier au consul Stilicon; par le C. COSTE, bibliothécaire de l'Ecole centrale du département du Doubs.

CITOYEN,

Après les travaux immenses des Grævius, des Montfaucon, des Winckelmann, des Caylus, etc, il sembloit qu'il n'y avoit plus rien à cueillir dans le champ qu'ils ont parcouru avec tant de succès; mais vous nous annoncez dans la même carrière de nouveaux lauriers à moissonner : vous voulez agrandir l'immense galerie de nos antiques par la production des monumens échappés aux recherches de tant d'illustres savans. Remplissez avec courage un si noble dessein. L'âge de la paix est celui du retour des sciences qui illustrent les nations; et la culture des sciences ramène insensiblement le goût de tout ce qui tient à la vénérable antiquité.

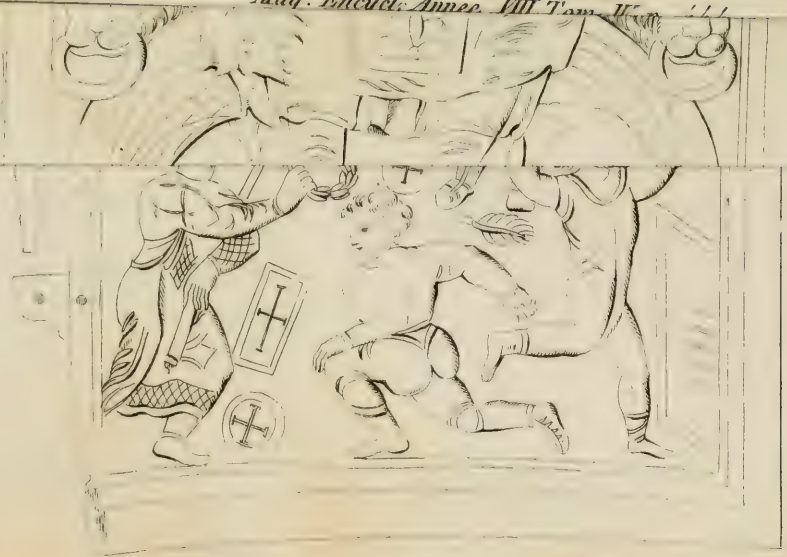

Map, Description, &c. Vol. III. p. 464.

Cependant au milieu des richesses qui vous entourent, me seroit-il permis d'offrir à votre curiosité, comme à votre sage critique une de ces tablettes que le luxe consulaire envoyoit autrefois depuis Rome ou Constantinople jusque dans le fond de la Gaule, je veux dire, un diptyque consulaire, recommandable par treize cents ans de conservation.

Quand le savant Hagenbuch racontoit au cardinal Quirini, la découverte qu'il venoit de faire du diptyque entier de Zurich, il lui disoit : il viendra peut-être un jour où l'on découvrira de même la partie droite du diptyque de Dijon, *quod si diptychi Divionensis tabulam dextram fors fortuna offerret* (1).

Cette fortune ne nous a pas favorisé assez pour nous procurer la satisfaction de vous annoncer cette précieuse découverte; mais la tablette que nous produisons, et dont je vous envoye un dessin soigné a tant de caractères de ressemblance avec celle de Dijon, que nous ne craignons point d'avancer qu'elles appartiennent l'une et l'autre à la même famille, au même consul, au consul Aréobinde.

Je viens donc solliciter un moment votre attention sur ce monument de l'ancien faste des magistrats romains. Les questions d'ailleurs que nous essayerons d'aborder, ne sont point indignes d'être soumises à votre décision. Il s'agit d'un côté de remonter, s'il est possible, à l'origine de ces ta-

(1) Voy. p. 242 de l'ouvrage d'Hagenbuch, *de Diptycho Brixiano*, à la suite duquel est sa lettre au cardinal Quirini, sur la découverte du diptyque de Zurich.

blettes auxquelles nous donnons le nom de diptyque ; carrière non encore parcourue ; il s'agit de l'autre de combattre une opinion, recommandable cependant par les suffrages de Bouhiers, de Mautour, de Montfaucon, celle qui attribue au consulat de Stilicon la tablette dijonoise.

§. I.er *De l'origine et de l'usage des diptyques consulaires.*

Nous appelons diptyque consulaire ces doubles feuilles d'ivoire que les siécles reculés nous ont transmises, sur lesquelles sont représentés en relief des consuls romains, parés des ornemens de leur magistrature, et où l'on voit le plus ordinairement encore l'image des jeux solennels qu'ils donnoient au peuple, pendant la durée de leur consulat.

Il n'existe qu'un petit nombre de ces tablettes antiques, echappées à la dent du temps, ou au fer de l'ignorance et de la barbarie. On connoit plus particuliérement les diptyques de Bourges et de Liége, décrits par Wilthem, celui de Compiegne, expliqué par Sidonius, ceux de Brescia (en Italie) et de Zurich, publiés par Hagenbuch ; enfin celui de Dijon découvert par M. de la Marre, et sur lequel Bouhiers, Mautour, et l'auteur de l'Antiquité expliquée ont donné des dissertations intéressantes. Le diptyque que nous publions aujourd'hui appartenoit à la bibliothéque publique des bénédictins de Besançon ; soustrait du lieu de son depôt pendant les orages de la révolution, il ne nous est parvenu qu'après avoir été retiré des mains

d'un tourneur mal habile auquel il avoit été vendu à vil prix (2).

On sait que ces tablettes en ivoire étoient des présents que les consuls, nouvellement installés, faisoient distribuer au peuple en signe de gratitude, qu'ils en donnoient aux personnes en dignité, et qu'ils en envoyoient au loin à leurs amis absens, comme un témoignage de leur estime et de leur affection. L'histoire nous a transmis ces faits. Mais elle se tait sur l'origine du diptyque et les motifs de son usage. On ignore pourquoi les consuls avoient adopté cette forme de tablettes pour en faire un don de l'amitié ou de la reconnoissance.

Carrion avoit cherché à en démêler la cause (3); mais le savant Rosweyde peu satisfait de l'explication qu'il donne, ne craint point de déclarer dans son Onomasticon (4), qu'il ignore encore les motifs de cet usage. « *Cur diptycha seu pugillares ta-*

(2) Nous nous plaisons à payer ici le tribut de notre reconnoissance au savant, par le concours duquel nous sommes parvenus à recouvrer pour le public ce monument digne de sa curiosité. Ce savant est M. Droz, ex-conseiller au parlement de Besançon, et secrétaire de la ci-devant Académie de la même ville. On s'étoit adressé à lui pour connoître ce que c'étoit que notre diptyque. M. Droz, qui le reconnut aussitôt, demanda quelques jours pour en donner une entière explication. Pendant ce temps, il voulut bien nous faire prévenir de l'existence de notre tablette, que nous avions cru perdue pour jamais, et nous avons été assez heureux pour obtenir de la replacer dans notre Musée, dont elle fait aujourd'hui l'ornement.

(3) Lib. II, *Emendat.* cap. VI.

(4) *Verbo Diptychon.*

« *bullæ, in editione munerum, dono missa fuerint* « *equidem nescio.* »

Cependant ne seroit-il pas possible d'en découvrir quelques traces en remontant aux premiers temps de l'écriture, à ces momens où l'homme industrieux chercha les divers matériaux propres à recevoir l'expression de ses pensées. Wilthem, avant nous, avoit abordé cette route obscure : nous essayerons de la parcourir en entier ; heureux, si nous pouvons réussir à y répandre quelque lumiere!

Chacun sait que les anciens avoient deux sortes de livres, les livres en rouleaux, et les livres en tablettes. *Volumina et codices.* Les premiers étoient écrits sur des matieres souples et pliantes, faciles à rouler, telles que les feuilles d'arbre, le parchemin, le papyrus d'Égypte. On employoit pour les seconds des matériaux durs et solides, comme le bois, entre autres le citronnier, l'ivoire et les métaux. C'est dans l'usage de cette dernière forme qu'il faut chercher l'origine du diptyque consulaire ; nous diviserons son histoire en quatre ou cinq époques.

Première époque du diptyque.

Quand l'homme eut imaginé ces deux manières principales de disposer ses écrits, il lui fut facile d'apercevoir, qu'il pouvoit donner aux livres en rouleaux autant d'étendue qu'il desiroit, en unissant de nouvelles matières souples aux premières. Il n'en étoit pas de même des matières solides ; une fois taillées, on ne pouvoit les agrandir, et il arrivoit souvent que la main parvenoit à la fin de la tablette,

blette, sans parvenir à la fin du discours qu'elle avoit à tracer. Que dut-on faire alors ? Le premier moyen sans doute, fut de recourir à des tablettes plus longues, plus étendues, suffisantes pour la transcription entière de ce que l'on avoit le projet d'écrire. Mais bientôt on reconnut l'incommodité de ces tablettes, tant pour leur usage que pour leur transport. Alors on dut chercher un moyen plus facile de communication; et voici, sans doute, comment on y parvint :

On imagina de plier, en quelque sorte, en deux ces tablettes incommodes, en les partageant par le milieu et en les unissant ensuite par des attaches sur l'un de leurs côtés. Par ce moyen ces tablettes offrirent quatre faces d'une grandeur moyenne, au lieu des deux précédentes, et l'on put aisément les manier, les transporter. De-là les noms de *Diptychon* et de *Pugillares* qu'on leur donna, le premier pour désigner le double pli qu'on leur avoit fait subir, en les partageant, et le second, pour marquer la facilité de leur maniement. Telle est la première époque du diptyque et son premier usage. Ils remontent jusqu'aux siécles les plus reculés. Homère, livre six de l'Iliade, parle déja de tablettes pliées.

Deuxième époque.

Dans la suite ce genre de tablettes reçut une nouvelle destination. Il fut aisé de reconnoître que, si l'on avoit la faculté d'écrire sur toutes les parties

du diptyque, l'on pouvoit aussi se contenter des deux côtés intérieurs pour y tracer ses pensées, et qu'au moyen de quelques ligamens dont on environneroit ces tablettes, il seroit facile de les fermer et de les envoyer ensuite au loin sous la foi publique. Cette manière nouvelle dut offrir de grands avantages pour les missives secrètes. La politique sans doute l'adopta la première pour voiler ses projets; bientôt l'amour la voulut dans ses entreprises mystérieuses, l'amitié pour ses libres épanchemens; enfin dans la suite l'urbanité en généralisa l'usage dans toutes les communications épistolaires.

Si l'on ouvre en effet les auteurs anciens, une foule de passages parlent de cette nouvelle manière d'employer les doubles tablettes à écrire.

Ante usum chartæ et membranarum in dolatis ex ligno codicillis epistolarum colloquia scribebantur.

ISIDOR. lib. VI, cap. VIII.

Et blandæ assidue densæque tabellæ
Sollicitent.

JUVENAL. Satyr. IX, 37.

Litera celatos arcana fatebitur ignes.

OVID. *Metam.* IX, 515.

Ergo ego vos rebus duplices pro nomine sensi?
Auspicii numerus non erat ipse boni.

Idem, Amorum, lib. I, eleg. XII, vers. 27.

Tel fut donc le second emploi du diptyque. On adopta ces tablettes repliées dans le commerce épistolaire; et, pour en assurer le secret, on entouroit les tablettes de fils de lin; on couloit sur l'extrémité

de ces liens de la cire sur laquelle on imprimoit un cachet.

Protinus impressâ signat sua crimina gemmâ.
OVID: *Metam.* IX, 565.

Mais alors même que le diptyque éprouva cette nouvelle destination, il subit encore d'autres changemens dans sa forme, dans sa matière, dans sa grandeur, dans sa dénomination. Il y eut des diptyques carrés, il y en eut des triangulaires, δελτίον δίπτυχον, dit Hérodote. Il y en eut des grands, des petits, des moyens. Le bois fut d'abord la matière dont on se servit pour leur composition; dans la suite, on employa le citronnier, l'ardoise, les dents d'éléphans. On commença par écrire sur les tablettes avec le poinçon; après, on enduisit de cire leurs côtés intérieurs un peu enfoncés, et on y traça avec le stylet les discours projetés : enfin, on insinua une troisième, une quatrième, une cinquième tablette entre les deux premières, et alors le diptyque varia son nom, suivant le nombre de ces tablettes. On l'appela τρίπτυχον, πεντάπτυχον, πολυπτυχον (5).

Troisième époque du diptyque.

Mais quelques divers qu'aient été ces changemens, le diptyque n'en éprouva point de plus grand, que sous

(5) *Tunc triplices nostros non vilia dona putabis,*
Cum se venturam scribet amica tibi.
MARTIAL, lib. XIV, epigr. VI.

Cæde juvenorum domini calet area felix,
Quintuplici cerâ cùm datur altus honor.
Idem, lib. XIV, epig. IV.

les consuls romains, après la chute de la république.

Dans le commencement de son institution, le consulat étoit pour le peuple une magistrature tutélaire, et pour le Romain qui y étoit élevé une dignité qui l'honoroit sans le charger. Le consul nouveau, installé dans les calendes de janvier, ces jours de félicitations et de vœux mutuels pour les citoyens, s'empressoit de témoigner au peuple qui l'avoit nommé, sa reconnoissance, et de faire part à l'amitié de son installation ; alors il exprimoit les sentimens qui l'animoient, ou dans des discours publics, ou dans des tablettes qu'il faisoit distribuer au peuple ou envoyer à ses amis éloignés.

« Je trouve qu'autrefois, dit Faber dans son commentaire sur les magistrats romains, « les fonctions « du consulat commençoient aux ides de mars, et « ensuite aux calendes de janvier. On avoit pensé « que le jour de cette dernière fête des calendes, « où les citoyens se visitoient mutuellement, et se « faisoient l'un à l'autre des dons, devoit être aussi « celui où les consuls prendroient les ornemens de « leur magistrature et se revêtiroient de la pourpre. « Chez les anciens Romains, on dit qu'il étoit d'u- « sage que, dans ce jour, les consuls témoignassent « leur reconnoissance à celui par le suffrage duquel « ils avoient été élevés au consulat. *Quo die autem*, « *fuisse in more apud veteres Romanos positum di-* « *dici, ut pro accepto consulatu gratias consules* « *agerent ei cujus suffragio essent creati* (6).

(6) V. *Novus Thesaurus Antiquitatum Rom. auct. de Salengre.* Tome III, p. 1139. 1140.

Or, de quelle manière pouvoient-ils exprimer leur reconnoissance, si non dans des discours publics ou dans des tablettes qu'ils faisoient distribuer. Cette dernière méthode fut souvent en usage; non-seulement les consuls l'adoptèrent, mais tous les autres magistrats romains qui vouloient se concilier la bienveillance du peuple. « Il faut observer, dit Herman Hugon dans son savant traité sur l'origine de l'écriture, « que les diptyques furent autrefois des « tablettes portatives que les préteurs, les édiles, « et les consuls faisoient donner au peuple pour « mériter sa faveur. *Notandum diptycha fuisse pugillares a prætoribus, ædilibus et consulibus in vulgus « sparsos ad conciliandum populi favorem* (7). »

Telle est l'origine du diptyque consulaire, son premier usage et les causes de son adoption.

A cette époque, le diptyque fut encore ce qu'il avoit été dans le commencement de son invention, une tablette repliée sur les pages de laquelle le consul nouveau traçoit l'expression de ses sentimens. Mais il n'en fut pas de même après la chute de la république, lorsque le consulat, anéanti sous l'éclat et la puissance de l'empereur régnant, cherchoit à signaler sa gloire expirante par la munificence des largesses et la pompe des jeux publics. Alors le diptyque, entre les mains du consul, changea de nature et de destination: son nom seul lui resta.

L'ivoire fut d'abord désigné pour sa composition; bientôt après une loi défendit aux autres magistrats

(7) V. p. 401 de l'édit. de Trotz. 1738.

d'employer des diptyques de cette matière; elle voulut en réserver l'honneur aux seuls (8) consuls. L'art fut appelé pour sculpter les parties extérieures de ces tablettes, il y traça l'image du consul avec tous les ornemens de sa dignité. On y inscrivit ses noms, ses qualités, les dénominations de ses ancêtres; enfin, pour mieux publier sa munificence, on y figura les jeux du cirque et de l'arène qu'il donnoit au peuple.

Aussi, qu'arriva-t-il de ces changemens? La forme l'emporta sur le fond, et les grossiers ornemens de l'art en décadence sur les précieux épanchemens de la reconnoissance. Les diptyques ne furent plus des missives modestes de l'amitié, mais des présens fastueux de l'orgueil consulaire. On en répandoit parmi le peuple; on en envoyoit dans toute l'Italie et jusque dans le fond de la Gaule; et c'est ainsi que la France compte encore quelques-uns de ces monumens anciens de la libéralité des Philoxenus, des Aréobinde, des Anastasius (9).

(8) V. Leg. 1, *De expensis Ludorum, in cod. Theodosiano.*

(9) Rien ne peint mieux cette métamorphose du diptyque que ces vers du poète Claudien (XXIV, 345-351), lorsqu'il raconte ce qui se passa à l'installation du consul Stilicon:

« *Tum virides pardos et cætera colligit Austri*
« *Prodigia, immanesque simul Latonia dentes,*
« *Qui secti ferro in tabulas, auroque micantes,*
« *Inscripti rutilum cælato Consule nomen,*
« *Per proceres et vulgus eant, stupor omnibus indis.*
« *Plurimus ereptis elephas inglorius errat*
« *Dentibus.*

Suivant le lexicaire Suidas, et l'auteur de la Palæographie grecque, le diptyque n'est autre chose qu'un double tégument servant à renfermer le livre qu'on insinue entre ses couvertures supérieure et inférieure (10).

Quatrième époque du diptyque.

Mais il sera facile de faire voir qu'ils n'ont peint le diptyque que dans l'une de ses phases, à l'époque de sa dernière révolution. Essayons de la parcourir rapidement.

En effet, lorsque l'empire romain eut adopté la religion chrétienne, on sentit qu'il falloit honorer ses autels nouveaux, encourager ses premiers ministres. Alors les consuls s'empressèrent d'adresser quelques-uns de leurs diptyques aux chefs des églises naissantes. Ces témoignages de bienveillance et d'une sorte de dévouement de l'autorité furent accueillis par l'église avec non moins de vénération. On crut qu'on ne pouvoit mieux reconnoître ce bienfait du consul, qu'en l'associant, pour ainsi dire, aux choses sacrées. Le diptyque fut placé sur l'autel, et la personne du magistrat qui l'avoit envoyé, recommandée aux prières des ministres du culte.

Dans la suite, l'église trouvant de nouveaux bienfaiteurs et voulant conserver leur souvenir, on ima-

(10) *Erant itaque Diptycha, duo operimenta quorum aliud substernebatur, aliud supra ponebatur. Atque adeò hoc libri genus ab operimento, ut videtur, nomen habet* διπλυχον, *id est, duæ plicæ, intelligas operimenti tantùm, licet plurima folia intus essent, eáque ratione* πολυπλυχον *dici posset.*

gina d'insinuer dans le diptyque une ou deux feuilles de parchemin sur lesquelles on inscrivoit leurs noms. Il y eut la liste des vivans distincte de celle des morts, l'une et l'autre devoient être lues par le prêtre dans la célébration des mystères. On se doute bien que les évêques, comme chefs de l'église, furent les premiers qui occupèrent ces catalogues sacrés. Ce fut de cette manière que le diptyque consulaire se changea en diptyque ecclésiastique, que ces doubles tablettes devinrent des ornemens pompeux dont l'église se servit pour revêtir son calendrier naissant ; et voilà enfin comment il faut entendre Suidas et Montfaucon, lorqu'ils disent du diptyque, que ce n'étoit qu'une double couverture de livres ; ils ont voulu le dessiner sous les traits de sa dernière métamorphose.

Cinquième époque du diptyque.

L'usage des diptyques sacrés a duré assez longtemps dans l'église romaine ; on connoit les débats et les schismes qui l'agitèrent par rapport à l'insertion ou à la radiation de quelques noms qui y étoient portés. En France, on cessa de s'en servir vers le règne de Charlemagne. Depuis cette époque, ces monumens ont été détruits par le temps, ou mutilés par l'ignorance ; et, s'il en est échappé quelques-uns, ce n'est que rarement qu'on les trouve dans quelques cabinets publics ou particuliers.

Telle est l'histoire du diptyque consulaire, ou du moins ce que nous avons pu découvrir sur son commencement, sur ses variations, sur sa fin. Nous

allons à présent rendre compte de celui que nous possédons à Besançon.

§. II. *Du diptyque de Besançon.*

La partie de diptyque que nous possédons appartenoit, comme nous l'avons dit, aux ci-devant Bénédictins de Besançon; elle étoit placée dans leur bibliothéque publique, pour être offerte à la curiosité. Il seroit intéressant de savoir comment elle leur étoit parvenue; mais il ne reste sur cet objet aucun renseignement : ce que nous pouvons conjecturer, c'est qu'ils tenoient cette tablette de M. l'abbé Boisot, savant distingué, qui, peu d'années après que la Franche-Comté fut acquise invariablement à la France, crut ne pouvoir mieux appeler parmi ses concitoyens le goût des sciences et de la littérature, qu'en fondant dans la maison de ces religieux une bibliothéque publique, dont il composa le fond de ses livres nombreux, de ses manuscrits et de tout ce qu'il possédoit en médailles et autres monumens antiques.

D. Berthod avoit fait une première description de notre diptyque, qu'il lut, en 1773, à l'académie de Besançon. Tout en rendant hommage aux talens et aux connoissances de ce littérateur éclairé, l'un des dignes coopérateurs des Bolandistes, qu'il nous soit permis de rentrer dans la même carrière, de réparer quelques omissions que nous avons regardées comme essentielles, de combattre même quelques opinions qui nous ont paru s'écarter de la vérité.

Dans un diptyque consulaire, trois choses prin-

cipales doivent fixer l'attention : la matière qui le compose, les sculptures qui le décorent, l'inscription enfin qui lui donne la vie. Le diptyque, pourrions-nous dire, est un tableau historique sur ivoire, dont l'inscription désigne les personnages ; sans cette dernière, le tableau est inanimé, c'est une médaille sans légende.

1.° *Matière du diptyque.* La tablette que nous possédons, est la partie droite du diptyque auquel elle appartenoit. Elle est en ivoire, comme tous les diptyques consulaires qui nous sont parvenus. Sa hauteur est de 14 pouces, sa largeur de 4 pouces 5 lignes, d'une assez belle conservation ; elle n'est un peu endommagée, comme on peut le voir dans la planche du dessin, que dans les bords où étoient les charnières qui servoient à l'attache des deux tablettes, et dans le rouleau que le consul tenoit à sa main. L'ivoire n'a pas son premier éclat de blancheur, le temps lui a fait prendre un ton jaune; mais il seroit facile de lui rendre son antique couleur, en l'exposant aux rayons tempérés du soleil.

2.° *Sculptures du diptyque.* Après avoir observé qu'un triple rang de filets forme à l'entour de notre diptyque un cadre oblong dans lequel sont tracées les figures qui le caractérisent, nous en diviserons l'ensemble en deux parties que nous décrirons successivement : partie supérieure, qui comprend tout ce qui est relatif à la personne du consul ; partie inférieure, qui concerne les jeux du cirque qui y sont représentés.

D'abord, dans le dessus de la *première*, on remarque cette inscription en lettres onciales :

FL AREOB DAGAL AREOBINDVS V̄L·

Nous en donnerons bientôt l'explication.

Dans l'enfoncement de cette inscription, paroissent deux chapitaux de colonnes d'ordre corinthien. Sur le devant de l'entrecolonnement se présente le consul, assis sur une chaire curule dont les bras représentent des figures portant sur leurs têtes une espèce de paniers; ses pieds sont appuyés sur un petit socle barré. Il tient dans sa main droite la *Mappa circensis* ou la nappe qu'on déployoit pour signal du commencement des jeux, et dans la gauche le *Scipio* ou sceptre romain, surmonté d'une petite figure qui désignoit l'empereur régnant : il paroît dans tout le costume consulaire du temps. On remarque d'abord la robe peinte (*toga picta*), dont il est revêtu en entier; elle descend jusque vers le bas des jambes, où elle laisse apercevoir l'extrémité d'une autre tunique plus tombante. On voit ensuite une large bande non moins ornée, qui, de l'épaule droite, se prolonge sur la poitrine et va se terminer à mi-jambes; enfin, on distingue une espèce de manteau qui prend naissance sur le milieu du bras droit, remonte du même côté sur l'épaule qu'il entoure, descend ensuite sous le même bras droit, traverse la poitrine, s'élargit pour aller couvrir l'épaule gauche, reparoît après dans un plus grand développement au côté droit, et va enfin finir au côté opposé, après avoir monté en replis sur la

main gauche. Tels étoient sans doute à cette époque les ornemens consulaires ; ils étoient bien différens de ce qu'ils avoient été dans les beaux jours de l'empire : mais le bon goût n'etoit plus, et l'art tomboit en decadence ; aussi notre consul ressemble-t-il plus à un prêtre grec dans ses habits sacerdotaux, qu'au consul dont Montfaucon retrace le costume pompeux dans le tome Ier, page 80, du *Supplément de l'Antiquité expliquée.*

Aux deux côtés du personnage principal, on en aperçoit deux autres : leurs traits ressemblent à ceux du consul ; l'un est coiffé comme ce dernier ; l'autre a la tête ceinte d'une couronne à double rang : quels étoient ces acteurs secondaires ? Nous hasarderons dans la suite quelques conjectures sur leur désignation. Examinons à présent la partie inférieure de notre tablette : elle nous représente une de ces fêtes publiques données par notre consul pendant la durée de ses fonctions.

Mais pour se former une idée des jeux solennels qu'on y célebroit, de leur pompe, de leur diversité et de tout le faste consulaire, il importe d'en tracer brièvement l'histoire : elle nous apprendra du moins comment le peuple romain laissa périr sa liberté au milieu des fêtes brillantes dont l'ambition sut repaître sa curiosité.

Dans le commencement du consulat, des congratulations au peuple qui l'avoit nommé, quelques pièces de monnoie distribuées à la foule, des diptyques envoyés à l'amitié ; tels étoient les seules manieres par lesquelles le consul nouveau solennisoit

son installation : dans la suite, on ajouta quelques jeux, quelques spectacles à ces premières communications de la reconnoissance. Ce nouveau genre de plaisir attachoit davantage au consul un peuple extrêmement curieux de tout ce qui tenoit à l'appareil et aux cérémonies publiques.

Ces jeux volontaires passèrent bientôt en usage, et l'usage devient une loi. On ne fut pas longtemps à voir le luxe présider aux préparatifs de ces fêtes. L'orgueil, l'ambition voulurent surpasser toutes celles qui avoient précédé : il n'y eut bientôt plus de bornes aux distributions numériques. On multiplia le nombre des fêtes, on en varia les jeux, les divertissemens : l'Afrique et l'Asie furent mises à contribution pour fournir à l'arène leurs lions, leurs tigres, leurs léopards les plus furieux. Les hommes furent appelés pour combattre avec les animaux féroces. On apprit à l'athlète vaincu à mourir avec grace.... C'en étoit fait de la liberté ; le peuple, content de ses magistrats à proportion de ce qu'ils savoient l'amuser, respiroit au milieu de ces fêtes le souffle de l'esclavage.... Il fallut enfin que la loi vint mettre des bornes à tant de prodigalités. Il eût été à craindre, dit-elle, que le consulat ne fût désormais la conquête que des hommes riches : elle auroit pu ajouter, ou des fripons ambitieux.

La première qui fut rendue fut celle de l'empereur Marcien : elle défendit les distributions de numéraire au peuple, et fixa en place une somme qui devait être employée aux réparations des aqueducs. Cette loi, qui donnoit des limites à la somptuosité,

fut peu de temps en vigueur ; les consuls demandoient le plus souvent la permission de l'enfreindre, et ils l'obtenoient.

L'empereur Justinien, voulant tenir un milieu entre les excès de la prodigalité et la dignité convenable à ces cérémonies publiques, abrogea la loi de Marcien, et prescrivit dans sa novelle 105, le genre et le nombre de fêtes que les consuls devoient donner pendant l'année de leur magistrature. On pourra juger par ses dispositions quels devoient être auparavant le faste et la somptuosité consulaire.

Il devoit y avoir sept fêtes ou sept apparitions publiques des consuls : *Septem processiones consulum.*

Dans la première, le consul, entrant en fonction, prenait possession des marques du consulat ; c'est-à dire, de la toge peinte, de la chaise curule, du sceptre, etc. : il devoit se montrer en public revêtu de ces divers ornemens consulaires. Cette cérémonie se passoit au Capitole.

La seconde apparition avoit lieu dans le Cirque. Le consul y ouvroit les jeux de la course des chevaux : c'étoit à lui de donner le signal de leur commencement. Il tenoit à cet effet dans sa main droite une nappe en rouleau (*Mappa circensis*) qu'il déployoit, quand il jugeoit à propos de faire commencer. On dit que Néron fut le premier qui se servit de ce signal. Comme il étoit à table, et que le peuple demandoit avec impatience l'ouverture des jeux, il saisit la nappe dont il se servoit et la déploya aux yeux des athlètes pour l'annonce du commencement des exercices.

La troisième fête consistoit dans le divertissement de la chasse de divers animaux non féroces. On les distribuoit au peuple, lorsqu'on étoit parvenu à les surprendre ou à les réduire. Cette chasse qui se passoit au théâtre étoit bien différente de celle des bêtes féroecs qui se donnoit à l'amphithéâtre.

Celle-ci avoit lieu dans la quatrième apparition du consul. On faisoit combattre dans l'arène l'ours du Nord, le lion d'Afrique, le léopard vert, l'éléphant aux dents d'ivoire ; souvent les hommes se mêloient à ces combats à mort, et les Romains couroient en foule à leurs spectacles sanglans.

La cinquième fête se passoit au théâtre ; ce qu'on pouvoit imaginer de plus propre à plaire, à divertir, chants, tragédies, comédies, jeux de hasard, farces, bouffonnerie, tout étoit mis en usage pour l'amusement du peuple.

Dans la sixième, on renouveloit la course des chevaux.

Enfin, l'année consulaire se terminoit par une dernière fête solennelle où le consul se démettoit de ses fonctions : *Solemnis editio*. La loi ne s'explique point sur le genre de ce spectacle imposant ; mais Guther, dans son traité *de Officio domus augustæ* prétend que c'étoit le combat des gladiateurs.

Que l'on ajoute à ce détail les distributions d'argent, l'envoi des sportules et des tablettes en ivoire ; enfin, les affranchissemens d'esclaves, et l'on aura une idée de ce qu'il en coûtoit pour être consul avant la loi de Justinien. Quand un peuple en est là, qu'il faille, pour remplir à son gré des fonctions publi-

ques, dévorer plusieurs fortunes, c'en est fait de sa liberté, de ses droits.... Aussi, qu'arrivoit-il au terme de ces fonctions? Le consul obtenoit le commandement de quelque province éloignée sur laquelle il savoit se dédommager de l'honneur dispendieux des faisceaux romains.

Revenons, après ces détails préliminaires, à l'explication de la partie inférieure de notre diptyque: elle représente une forme de cirque; l'arène des combattans est séparée par une cloison en demi-cercle de la galerie des spectateurs, dans laquelle on remarque huit personnes rangées circulairement les unes à côté des autres. Dans les coins du cirque, on aperçoit quatre portes ouvertes: c'étoit apparemment celles par où les agitateurs des quatre factions entroient dans la lice. Le sculpteur n'a pas choisi pour son dessin la scène du combat des gladiateurs; mais celle de la victoire, au moment où le vainqueur reçoit le prix de son succès. Dans l'enceinte tracée, on compte sept personnages, parmi lesquels il est facile d'en reconnoître trois. Le premier est le consul lui-même, que l'on distingue à son sceptre et à ses vêtemens consulaires; il tient de la main droite une couronne qu'il pose sur la tête du vainqueur; le second est cet athlète qui, l'un des genoux plié à terre, reçoit la couronne. On remarque le troisième au dessus du consul: c'est un autre athlète également vainqueur; il porte dans l'une de ses mains le prix déja obtenu de sa victoire.

Il n'est pas aussi facile de désigner les quatre autres personnages. Celui ci a les bras étendus; il paroît

roît dans une sorte d'élan et de satisfaction ; il court.... Celui-là plus calme, plus modeste, porte une lance à la main ; les deux autres présentent le contraste de l'abattement et d'une profonde désolation ; l'un d'eux caractérise son dépit extrême, en portant l'une de ses mains contre sa bouche, et l'autre sur son front qu'il presse avec force.

Cependant, si l'on se rappelle, d'un côté, ce que l'histoire nous raconte des disputes et de l'acharnement des factions qui combattoient dans le cirque ; si l'on se souvient, de l'autre, qu'il y avoit des surveillans chargés de la police des jeux, alors tout s'explique aisement. Le personnage armé de la lance est le modérateur du cirque ; si tout annonce le calme et la tranquillité dans son geste, sur son visage, dans son attitude, ce maintien étoit celui qu'exigeoient ses fonctions. L'athléte qui court et s'elance tout joyeux, les deux autres que la douleur semble consterner, expriment les sentiments opposés qui animoient les vainqueurs et les vaincus des différentes factions.

On remarque enfin dans cette partie de notre diptyque des feuilles de laurier parsemées sur l'arène, des boucliers de forme ronde et carrée, ayant pour ornement une croix. Ce symbole nous indique suffisamment que l'époque de notre tablette est postérieure au règne de Constantin ; mais sous quel empereur a-t-elle vu le jour ? à quel consul doit-elle appartenir ? C'est ce qu'il importe de chercher dans l'inscription de notre diptyque.

3.° *Inscription du diptyque.* On lit, comme nous l'avons dit plus haut, dans le sommet de notre tablette, ces mots :

FL ARĒOB DAGĀL ARĒOBINDUS V̄L·

Mais que signifient ces expressions abrégées? qu'était-ce que cet Aréobinde, dont la dénomination entière paroit indiquer le consul auquel notre diptyque appartient?

Il faut observer avec Sirmond et Wilthem, que, pendant la durée de la république, un Romain, quel qu'il fût, ne portoit que deux ou au plus trois noms, et que le nom propre et distinctif marchoit avant les surnoms: ainsi, l'on disoit Publius Cornelius Scipio, Lucius Cornelius Scipio. Publius distinguoit Scipion l'Africain de son frère Lucius l'Asiatique. Dans les beaux jours de l'empire, les surnoms, au contraire, précédèrent les noms propres : on prononça et l'on écrivit Flavius Vespasianus, au lieu de dire, comme autrefois, Vespasianus Flavius. Dans le Bas-Empire, il s'introduisit un autre usage : on crut s'honorer beaucoup en associant à son nom les surnoms de ses ancêtres ; on en prenoit quatre, cinq et jusqu'à six ; les surnoms précédoient le nom propre : c'étoit une galerie de tableau dont on vouloit s'approprier la suite. Telle est la raison des divers surnoms qui devancent le nom d'Aréobinde.

Suivant Théophanes, Aréobinde avoit pour père Dagalaif, consul en 461, et pour aïeul Aréobinde, qui s'étoit signalé dans la guerre de Perse sous le

règne d'Honorius ; il avoit défié et mis à mort, dans un combat particulier, un Persan, fameux par sa valeur, et jusqu'alors invincible. Son mérite l'avoit fait élever au consulat en 434.

Du côté de sa mère Dagalaiphe, Aréobinde étoit petit-fils d'Ardebure, grand capitaine sous l'empereur Léon. Son mariage le rendoit encore plus illustre ; il avoit épousé Julienne, fille de l'empereur Olybre, de laquelle il avoit eu un fils, déja consul en 491. C'étoit le meilleur général de l'empire. Les historiens, dit M. Lebeau, l'appellent le grand Aréobinde. Il aurait pu monter sur le trône impérial. Un jour le peuple, irrité contre les persécutions d'Anastase, cherchoit Aréobinde pour le proclamer empereur à sa place ; mais en homme aussi sage que modeste, il avoit passé le Bosphore dès le commencement du tumulte, pour se dérober aux instances du peuple.

Après ces notices essentielles, tout s'explique dans les termes de notre inscription. Le consul prend d'abord le surnom de Flavius, parce qu'il descendoit de l'ancienne famille Flavia, dont notre compatriote Jacques Chifflet a relevé la gloire dans son ouvrage *ad Vindicias Hispanicas* (*tomus VIII*). Il ajoute à cette première dénomination celles d'Aréobinde et de Dagalaif, pour rappeler la gloire de ses ancêtres en rappelant leur nom. L'expression d'Aréobinde revient une seconde fois ; mais elle est entière, sans abréviation : c'est le nom propre du consul qui, suivant l'usage du siècle, ne se plaçoit qu'après les surnoms.

Notre inscription porte encore ces deux lettres initiales, V. et L.; elles veulent dire : *vir illustris*, homme illustre. Cette qualification se trouve dans tous les diptyques connus. C'est le titre par excellence; mais pour l'obtenir, il falloit avoir rempli certaines fonctions, qui n'étoient réservées qu'au mérite éminent. Suivant la notice de l'Empire, les magistratures qui conduisoient à cet honneur, étoient celles de préfet du prétoire, de préfet de Rome, de maître de la milice, de questeur, de chef de l'étable sacrée.

Si nous possédions la seconde tablette de notre diptyque, nous y trouverions sans doute la désignation des qualités qui avoient merité au consul Aréobinde ce titre de *vir illustris*. Mais nous prouverons bientôt que la tablette dijonoise, faussement attribuée au consul Stilicon, est une dépendance d'un diptyque d'Aréobinde; or, quelles sont, dans cette tablette, les qualités du consul exprimées dans son inscription?

Suivant l'auteur de l'*Antiquité expliquée* elle porte ces mots :

Excomes sacri stabuli, et magister militum per Orientem, ex-consul, consul ordinarius.

C'est-à-dire, ex-comte de l'étable sacrée, maître de la milice en Orient, ex-consul, et consul ordinaire.

Ainsi deux causes avoient mérité à Aréobinde le titre d'homme illustre, la qualité de comte ou chef de l'étable, et celle de maître de la milice.

Ce fut sous le règne de l'empereur Anastase, en 506, qu'Arcobinde fut élevé au consulat. Son nom se trouve à cette époque dans les fastes consulaires; mais il ne s'y lit que cette seule fois. Comment alors seroit-il possible d'expliquer cette double qualification d'ex-consul et de consul ordinaire, que l'inscription dijonoise attribueroit à Arcobinde?

Cette question se résoud aisément, dit D. Berthod avec plusieurs auteurs, lorsque l'on jette un coup-d'œil sur l'usage qui s'étoit introduit dans ces siécles.

En effet, la dignité de consul, si respectable, comme nous l'avons dit, dans les beaux jours de l'ancienne Rome, et quand l'amour de la liberté enflammoit tous les cœurs, ne fut plus qu'un titre, lorsque le gouvernement républicain eut fait place au despotisme. Jules César, vainqueur de Pompée, toucha le premier à la dignité du consulat: il en rendit la charge amovible pendant l'anné. Ses successeurs firent plus encore: sous le règne de Commode, et pendant un espace de douze mois, on vit jusqu'à vingt-cinq personnes désignées consuls. Dès-lors on en distingua de trois sortes. *Les consuls ordinaires*, qui prenoient possession de leur charge au 1.er janvier, et dont les noms inscrits dans les fastes servoient à désigner l'epoque de l'année. *Les suffecti*, ou ceux qui étoient mis à leur place, après quelques mois ou même quelques jours d'exercice. *Les honoraires* enfin, *honorarii*, qui n'en avoient que le titre, et qui ne jouissoient d'aucune des prérogatives attachées à cette place. Tous ces con-

suls cependant en prenoient le nom et le titre. Ainsi, quoique Aréobinde n' it jamais été qu'une fois inscrit dans les fastes, en qualité de consul ordinaire, il pouvoit avoir été du nombre des suffecti, ou des consuls honoraires, et de là les qualifications qu'on lui donne d'ex-consul et de consul ordinaire.

Dans notre tablette, comme dans celles de Zurich et de Dijon, Aréobinde est représenté ayant à ses côtés deux personnages, dont les traits, comme nous l'avons dit, ressemblent aux siens. L'un d'eux, celui qui est à sa droite, a le front orné d'une couronne. Avant de hasarder notre opinion sur ces personnages incertains, il étoit nécessaire de connoître la famille d'Aréobinde et les exploits de ses ancêtres.

Les sentimens sont entièrement variés sur la désignation de ces acteurs secondaires du consul. M. de Mantour pense que l'un d'eux représente Eucharius, fils de Stilicon, et l'autre un grand de la cour. Montfaucon croit que ce sont simplement deux officiers subalternes, qui assistent à la cérémonie pour faire honneur au consul. Hagenbuch se tait entièrement sur cet objet dans l'explication du diptyque de Zurich. D. Berthod enfin veut que ces deux personnages soient des asseseurs du consul, qui, suivant Bulenger, l'accompagnoient toutes les fois qu'il se montroit en public (11).

Mais quelle est la raison de cette ressemblance

(11) V. Graevius, *Antiquités Rom.* Tom. IX, p. 650.

dans les figures? Pourquoi cette couronne sur la tête de l'un d'eux? Il nous paroit que ces explications diverses ne répondent pas suffisamment à ces questions.

Quant à nous, nous pensons que ces figures retracent les images de Dagalaif et d'Aréobinde l'ancien; que ce dernier est distingué par une couronne pour rappeler sa victoire éclatante sur le Persan, qu'il avoit renversé dans un combat singulier; que si l'on retrouve dans les têtes des airs de ressemblance, c'est que l'artiste a voulu désigner par là les personnages d'une même famille; et de même qu'il avoit pensé mieux honorer le consul, en unissant à son nom ceux de ses ancêtres, il a cru aussi devoir l'environner de leurs personnes, pour ajouter un nouveau lustre à sa gloire. Que l'on examine d'ailleurs les diptyques connus des autres consuls, ils sont entourés d'emblêmes et d'images que l'on n'a point hésité de regarder comme celles des personnes illustres de leur famille.

Tels sont les caractères distinctifs du diptyque de Besançon, il ne nous reste plus qu'à examiner quels sont ceux qui le rapprochent de la tablette dijonoise.

§. III. *Des rapprochemens de la tablette dijonoise de celle de Besançon, et de leur attribution commune au consul Aréobinde.*

Nous appelons tablette dijonoise cette partie de diptyque que M. de la Marre, conseiller au parlement de Dijon, trouva, en 1718, dans l'atelier d'un

menuisier, et dont il orna son cabinet. A sa mort, M. Dutillot, de la même ville, en fit l'acquisition; mais depuis la révolution, on ne sait ce qu'est devenu ce monument curieux. Heureusement que les savans nous en ont conservé des dessins. Baudelot fut le premier qui en publia une petite copie, figurée dans son ouvrage de l'*Utilité des voyages* (12). Après lui, Montfaucon l'a fait buriner en grand, et en a orné son *Antiquité expliquée* (13).

Quand on découvrit cette tablette, sans désignation de nom, portant seulement dans son inscription des lettres initiales qui signifioient quelques qualités fastueuses, alors le champ fut ouvert aux conjectures des savans; on chercha, dans l'explication de ces demi-mots, la désignation des titres qu'ils renfermoient, et dans l'énonciation de ces titres pompeux le nom du consul auquel ils pouvoient appartenir; et comme l'histoire n'offroit rien de plus convenable à l'application de toutes ces qualités que la grandeur, les hauts faits et le double consulat de Stilicon, M. de Mautour, et ensuite le savant auteur de l'*Antiquité expliquée*, que nous citons toujours avec respect, publièrent la tablette dijonoise sous le nom de ce dernier consul (14). Cette marche étoit judicieuse, appuyée sur les règles de la diplomatique; mais toutes les conjectures et les probabi-

(12) V. à la fin du tome I de cet ouvrage.

(13) V. *Suppl. de l'Antiq. expl.* tome III, p. 240.

(14) V. pour l'opinion de M. de Mautour, *Mémoires de l'Acad. des Inscrip.* tome V, p. 700, et pour celle de Montfaucon, *Suppl. de l'Antiq. expl.* tome III, p. 232.

lités doivent tomber devant la vérité des faits. De nouvelles découvertes ont succédé à celle de l'honorable parlementaire, et leurs traits de lumière sont venus dissiper les brillans systèmes de l'imagination.

La première découverte est celle de Zurich : le fait est curieux. Deux enfans en bas âge avoient partagé la succession de leur père, et pour mettre un parfait équilibre dans les portions, ils avoient divisé un diptyque héréditaire ; l'un avoit la partie gauche, et l'autre la partie droite. Ces tablettes, ainsi séparées, avoient passé de degré en degré à divers héritiers ; mais dans cette mobilité de changement, l'une avoit éprouvé un sort bien différent de l'autre. La tablette droite étoit demeurée confondue, ensevelie dans une masse de papiers de la succession ; l'autre, au contraire, étoit tombée entre les mains d'un savant, qui cherchoit à expliquer son inscription, à découvrir le consul auquel on devoit l'attribuer. Mais l'explication n'étoit pas facile ; et, au milieu de cet embarras, la question restoit irrésolue, lorsqu'un jour des amis s'entretiennent de cette tablette, conjecturent qu'elle ne doit pas être seule, soupçonnent l'histoire du partage, fouillent la masse dont nous avons parlé, et trouvent la tablette droite qui faisoit l'objet de leurs regrets. La nouvelle en est portée au savant Hagenbuch ; il rapproche, il rejoint ces deux tablettes, joyeuses de se revoir, et bientôt à leur union, à leur correspondance parfaite il reconnoit qu'elles sont sœurs. C'en est fait, le problême est résolu : l'inscription de

l'une explique la légende de l'autre; Arcobinde est reconnu, et déclaré le consul auquel ces deux tablettes appartiennent (15).

Mais que suit-il de cette découverte « Une induction lumineuse : c'est que la tablette dijonoise étant semblable (16) à la partie gauche du diptyque de Zurich, doit être également d'Arcobinde, et non du consul Stilicon.

Hagenbuch, comme tant d'autres savans, avoit partagé l'opinion qui attribuoit à ce dernier le diptyque de Dijon; mais quand il eut fait la découverte que nous venons de raconter, il reconnut son erreur, et s'empressa de l'annoncer : écoutons comment il s'en explique lui-même : « Tout ce qu'il y avoit de « savans, et particulièrement trois hommes célèbres « en France, Ducange, Montfaucon et Bouhier, « avoient attribué à Stilicon la tablette découverte « par M. de la Marre. Ils avoient été entraînés dans « cette opinion par l'énumération des dignités com- « prises dans la légende de cette tablette, dignités « que tous les ouvrages historiques et les monumens

(15) V. l'explication du diptyque de Zurich par Hagenbuch, citée ci-devant.

(16) Les caractères de similitude sont les mêmes lettres initiales pour l'inscription, même attitude, même position du consul et des deux personnages qui l'accompagnent, même couronne sur la tête de l'un de ces derniers, même chaise curule, même forme de l'amphithéâtre, nombre égal des spectateurs; enfin, uniformité parfaite dans le dessin et dans le style. Les combats de l'arène sont différens, il est vrai; mais l'on sait, par l'exemple des diptyques de Liége et de Bourges, que cette diversité des exercices n'empêche point l'homogénéité des tablettes C. A. D.; leur attribution a un même consul.

« lapidaires attestoient convenir au consul Stilicon. « Aucun livre, aucune inscription, au contraire, « n'offroit dans le V.e ou le VI.e siècles d'autre « consul qui pût mériter et réunir tant de qualités; « et quand même on auroit eu la vue perçante d'un « lynx, on n'auroit pu deviner que les tablettes de « gauche de Zurich et de Dijon devoient être du « consul Areobinde, si la fortune, bien plus que le « génie, ne fut venue à propos pour le faire découvrir. Il ne faut donc pas que ceux qui ont embrassé la première opinion en conçoivent de grands « regrets. » Et plus loin il ajoute : « Pour moi, je « suis persuadé à présent que les tablettes de Dijon « et de Zurich sont d'un seul et même consul. »

Après cet aveu modeste d'un homme justement recommandable, il semble que tout devoit être terminé, et que la question d'état du diptyque de Dijon étoit résolue. Cependant nous savons que l'illustre président Bouhiers conçut encore des incertitudes, et ne crut pas devoir se ranger au parti du zélé professeur de Zurich. Nous respectons dans ce savant, dont le nom honore également les lettres et la magistrature, les motifs de son doute; mais nous aimons à penser qu'il auroit cédé à la vérité, s'il avoit eu connoissance de notre découverte nouvelle, c'est-à dire, du diptyque que nous publions aujourd'hui.

En effet, que l'on rapproche notre tablette de celle de Dijon, et l'œil le plus difficile y apercevra aisément même composition pour le dessin, même

manière dans le style, même air dans les figures, même ton enfin dans tout l'ensemble de la gravure. L'on diroit, pour ainsi dire, qu'une tablette appartient à l'autre, et qu'elles dépendent d'un même diptyque. En un mot, de deux choses l'une : ou nous nous trompons en attribuant notre tablette au consul Aréobinde, il faut rejeter toute confiance à l'inscription qui nous désigne ce consul, et soutenir que cette portion de diptyque, semblable à celle de Dijon, appartient au consul Stilicon; ce qui seroit absurde, contraire à tous les principes de diplomatique; ou enfin il faut reconnoître que la tablette dijonoise, ayant avec la nôtre un si grand air de famille, en est aussi une branche véritable, et qu'elle appartient, sinon à cette dernière, du moins à une tablette semblable du consul Aréobinde.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur une vérité qui nous paroît démontrée. Mais nous observerons, en finissant, qu'il n'est point de diptyque plus répandu que celui d'Aréobinde. Indépendamment des tablettes de Zurich, de Besançon et de Dijon, dont nous avons parlé, D. Berthod fait mention d'une quatrième, qu'il avoit eu en communication de M. Daguai, abbé de Soraize. Cette tablette etoit celle de gauche; elle avoit conservé tout son éclat de blancheur, mais elle n'étoit entière que dans sa partie supérieure. Les diptyques multipliés parmi nous sont tout à la fois des monumens subsistans de la grandeur et de la somptuosité

du consul Arcobinde, et des témoignages précieux de son estime et de sa bienveillance pour nos ancêtres.

Voilà ce que nous avions à dire sur les diptyques consulaires en général, et en particulier sur ceux de Besançon et de Dijon. Curieux de remonter à l'origine de ces tablettes antiques, nous l'avons cherchée avec courage. Notre course a été un peu longue, parce que le pays à parcourir étoit étendu, et le voyage en partie nouveau. Si nous nous sommes égarés, que la bienveillance nous remette dans le chemin : nous nous faisons gloire de tenir à la vérité, mais jamais à l'erreur (17).

Besançon, le 25 fructidor an 10.

(17) Le C. Coste m'avoit envoyé le dessin de ce diptyque, pour en faire usage dans ma collection des *Monumens inédits*; mais comme je n'insère dans ce recueil aucune dissertation étrangère, et que je ne voulois pas priver le public de l'intéressant ouvrage du C. Coste, je lui ai demandé ce mémoire pour le *Magasin Encyclopédique*, et il a consenti à l'en enrichir. On en trouvera des exemplaires tirés séparément au *Bureau du Magasin*. A. L. M.

POESIE.

SATYRES D'HORACE, traduites en vers par Pierre *DARU*. A Paris, chez *Parisot*, libraire, rue du vieux Colombier, n.° 389, en face des Orphelines; *Ponthieu*, au dépôt de librairie, rue de la Feuillade, n.° 1, près la place Victoire; et Ch. *Pougens*, libraire, quai de Voltaire, n.° 10. An X.—1801. In-8.° de 244 pages. Prix, 3 fr. 60 cent., et 4 fr. par la poste.

Nous avons annoncé, dans le temps de leur publication, quelques opuscules agréables du C. Daru; nous avons annoncé également sa traduction des odes et des epitres d'Horace, dans laquelle on remarque du talent, une touche spirituelle et légère et une agréable facilité. Il s'est essayé depuis dans un genre plus sévère, en traduisant les satyres d'Horace, et le succès de cet essai n'a fait qu'ajouter à la réputation que l'auteur s'étoit déja acquise. Cette traduction est dédiée à son ami S. P. Lefebvre. Cette dédicace est elle-même un morceau fort agréable, dans lequel le C. Daru a tracé, d'une manière piquante, un portrait heureux de son poète favori. Voici comment il le commence :

Autrefois, sous la férule
D'un grave savant en us,

Je traduisois sans scrupule
En prose assez ridicule
Les couplets qu'Horatius
Adressoit au dieu Bacchus,
A Mécènas, à Tibulle,
A Virgile, à Néobule,
Et même à Ligurinus;
Je riois de sa morale,
Quand au sortir d'un festin,
Ivre d'amour et de vin,
Ce poète libertin
Vantoit sa chère frugale;
Je riois d'un trait malin
Que sa muse joviale
Lançoit à plus d'un Cotin.
J'aimois surtout la peinture
D'un grand dîné, où sa main
Fit grimacer la figure
D'un gros financier romain;
Petite caricature
Que le chantre du lutrin
Eût pu laisser en latin;
Enfin, mon goût peu sévère
Aimoit, s'il ne faut rien taire,
Jusqu'à l'injure grossière
Que Priape, en un jardin,
Fait au nez d'une sorcière.
Aujourd'hui, plus sérieux,
Je sais peut-être un peu mieux
Placer de justes hommages;
Et, formé par ses ouvrages,
J'aime à sauter quelques pages
De ses vers licencieux.
J'aime assez peu Canidie;

Mais j'adore sa Lydie,
Sa Cynare aux blonds cheveux,
Sa Tyndaris aux yeux bleus;
Car le chantre d'Astérie
Etoit fort capricieux.
Ses écrits ingénieux,
Sensés, malins, ou joyeux,
Font le charme de ma vie.
La sienne coula toujours
Dans la plus heureuse ivresse;
Il fut volage en amours,
Mais fidelle à la paresse.
Grand buveur, soldat poltron,
Philosophe sans rudesse,
Flatteur sans ambition,
Auteur sans prétention,
Chéri du dieu du Permesse,
D'Auguste et de Pollion;
Il fut greffier, nous dit-on,
Et pourtant à la richesse
Sut préférer la chanson.
Poète sans jalousie,
Il chanta tous ses rivaux:
Il aima toute sa vie
Le vin, Mécène, Lydie,
Néobule et Glycerie.
De la volage déesse
Bravant la légèreté,
Préparé par la sagesse
Aux coups de l'adversité,
Il supporta sans foiblesse
La disgrace, la détresse,
Même la prospérité.
Il fit son unique étude,

Non

Non de fixer le bonheur,
Mais de jouir de son cœur
Dans sa douce solitude.
Modéré dans tous ses vœux,
Sage dans la jouissance,
Il sut prévoir l'inconstance
des destins capricieux,
Attendre avec patience
Le moment d'être un peu mieux,
Et, d'un œil d'indifférence,
Voir les favoris des dieux.

Sur les bords de la Digence
J'aime à voir ce sage heureux
Dans son bourg, de quatre feux
Chercher l'ombre et le silence,
J'aime à le voir dans ces bois
Promener son indolence;
Il me charme, quand sa voix
Nous recommande à la fois
La sagesse et l'indulgence;
Il me ravit tour-à-tour,
Soit qu'il chante son amour,
Soit qu'il chante l'inconstance.

Pour donner une idée de la manière dont le C. Daru a traduit son auteur, nous citerons quelque morceau. Voici comment il a rendu le début de la première satyre :

Mécontent de son sort, de desir tourmenté,
Chacun maudit la place où les dieux l'ont jeté.
Que n'étois-je marchand, dit ce vieux militaire,
Qui va, d'un pied boiteux, regagner sa chaumière.

Qu'un guerrier est heureux ! s'écrie avec douleur,
Ce marchand menacé par Neptune en fureur :
Il se bat, on le tue ; il expire avec gloire :
On le *manque*, il triomphe et chante sa victoire.
Le juge, qu'un client éveille au point du jour,
Soupire après la paix d'un champêtre séjour.
Le fermier, qu'un procès arrache à son azile,
Croit que tous les heureux demeurent à la ville.
Que fais-je ? qui pourroit nombrer ces mécontens ?
Scæva, le grand parleur, y perdroit tout son temps.
Oh ! je voudrois qu'un dieu vînt un beau jour leur dire :
Me voici ; que chacun ait le sort qu'il désire.
Soldat, deviens marchand ; toi, commerçant, guerrier ;
Fermier, tu seras juge ; et toi, juge, fermier.
Allons, soyez heureux ; j'y consens. Quel caprice !
Eh quoi ! vous hésitez ! Oh ! comme avec justice
Le dieu leur lanceroit un regard furieux,
En jurant désormais d'être sourd à leurs vœux.

On pourra reprocher, sans doute, que le vers

Momento cita mors venit, aut victoria læta

n'est pas rendu par

On le *manque*, il triomphe et chante sa victoire

que cette expression, *on le manque*, est triviale et dépare ce morceau, on aura raison ; mais on sera forcé d'avouer que tout le reste est rendu avec précision, avec autant d'exactitude que l'on peut le faire, et d'une manière fort heureuse.

Le début de la première satyre ne nous offrira point d'expressions semblables ; mais nous en remarquerons qui donnent au poète latin un carac-

tère françois, et que l'auteur n'auroit pas dû laisser échapper.

Tigellius est mort : tout est en deuil; chanteurs,
Parasites, marchands, musiciens, acteurs :
C'étoit un si brave homme ! il aimoit la dépense ;
Cet autre, non moins fou, redoutant l'indigence,
A son ami qui meurt et de soif et de faim,
N'aura garde d'offrir un habit et du pain.
Demandez au premier pourquoi, dès son jeune âge,
Il a de ses aïeux dévoré l'héritage,
Et même pris déja sur le bien du prochain:
Je suis né généreux, vous dira-t-il soudain :
L'avarice est un crime ; et chacun dans son ame,
Suivant ses passions, l'applaudit ou le blame.
Au contraire, Quintus, ce riche possesseur
De beaux biens, de *contrats*, de *billets au porteur*,
Craindroit d'être blâmé pour sa magnificence ?
Il prête à vingt pour cent qu'il faut payer d'avance,
Harcèle un débiteur quand il l'a ruiné ;
Et, s'il est un jeune homme au vice abandonné,
Qui spécule déja sur le bien de son père,
Quintus, par son secours, hâtera sa misère.

Juste ciel ! direz-vous ; mais c'est un homme affreux:
Au moins il sait jouir de ses profits honteux ?
Point du tout : misérable, ennemi de lui-même ;
C'est un vrai suicide, un autre Ménedème :
Je ne vois que des fous ; mais où tend ce discours ?
De l'un à l'autre excès l'homme passe toujours.
Paul traîne avec orgueil sa toge magnifique ;
Thrason, jusqu'au genou, relève sa tunique ;
Rufille sent le musc dont il est parfumé,
Et Tarpa certain mal dont il est consumé.

Tel consacre ses vœux à cette belle altière
Que pare noblement la pourpre héréditaire,
Tel autre, préférant de moins fières beautés,
Dans les réduits honteux cherche ses déités,
Et dit avec Caton que, lorsqu'amour nous presse,
Il vaut mieux de Laïs acheter la tendresse,
Que corrompre avec art la femme du voisin;
Mais un plaisir facile est trop peu pour Lucain.
Vous qui n'approuvez pas cette flamme coupable,
Voyez quels maux en sont le prix inévitable;
L'un, du toit qu'il souilloit se vit précipité;
Courant au rendez-vous, l'autre fut arrêté:
Maint galant au bâton soumit son fier courage;
Maint y perdit sa bourse et même davantage.
Ce digne traitement étoit bien mérité;
Personne que Galba n'en a jamais douté.

Ces vers sont sans contredit agréables et faciles; mais l'auteur pouvoit ne pas parler des *contrats*, des *billets au porteur* de Quintus. Ces expressions donnent à cette satyre un air moderne, et il n'est question de rien de semblable dans l'original où on trouve seulement :

Dives agris, dives positis in fœnore nummis.

Riche en champs, riche en écus prêtés à usure.

Cette faute de costume est du genre de celles que nous avons reprochées au C. Saint-Ange dans ses Métamorphoses d'Ovide, et qui se rencontrent dans nos meilleures traductions.

Voici comment le C. Daru a traduit le passage de la quatrième satyre sur la Comédie.

De là vient qu'à ce nom, déjà plus d'une fois,
Aux enfans de Thalie on contesta leurs droits;

Car, simple en ses sujets, naïve, familière,
Leur muse parle en vers un langage ordinaire.
Un père, je le sais, d'un style véhément,
Gourmande, dans Térence, un jeune homme imprudent;
Lui reproche ses mœurs, son indigne maîtresse,
Et d'oser en plein jour afficher son ivresse;
Mais s'il vivoit encore le père de *Phorbas*,
Comme ce vieux Chremes ne parleroit-il pas?
Il ne suffit donc point qu'en prose cadencée
Un auteur, dans un vers, fasse entrer sa pensée,
Si, rompant la mesure, on n'a dans ce discours
Que ce qu'un père ému peut dire tous les jours.
Essayez de soumettre à cette épreuve utile,
Et les vers que je fais, et les vers de Lucile,
Le poète s'éclipse et ne s'y trouve plus:
Au contraire, entendez la muse d'Ennius,
Quand de son bras d'airain, si fatal à la terre,
La Discorde eût brisé les portes de la guerre,
Détruisez l'harmonie et renversez les mots,
Vous y verrez toujours un poète en lambeaux.

Le traducteur a mis Phorbas à la place de *Pomponius*; et, dans plusieurs endroits de sa traduction, il a aussi substitué un nom à un autre, quand ces noms ne sont connus que par les vers d'Horace; quoi que le C. Daru dise pour justifier cette licence, elle ne sauroit être approuvée: ici le nom qu'il substitue est grec, et c'est encore un tort de plus.

Que résulte-t-il de ces citations et de ces critiques? que la traduction du C. Daru est très-agréable et peu fidelle; qu'elle est dans le génie d'Horace, s'il eût écrit en françois; mais qu'elle pèche souvent

contre les usages et le costume romain ; qu'enfin il faut oublier, en le lisant, que c'est une traduction, et on trouvera à cette lecture beaucoup de plaisir et de charme. S'il reste donc un reproche à faire au C. Daru, c'est de traduire quand il peut créer. Certainement avec tout le talent qu'il a mis à traduire Horace, il eût fait un petit poeme fort agréable, et qui auroit davantage assuré sa réputation. Heureux celui à qui l'on peut donner de tels conseils ; ils ne sont dictés que par notre estime sincere et le desir que nous avons de lui voir faire le plus digne emploi de son aimable talent.

A. L. M.

BIOGRAPHIE.

NOTICE sur la vie et les ouvrages de David *DURAND, membre de la Société royale de Londres, né vers* 1679, *à Saint-Pargoire, dans le Bas-Languedoc, diocèse de Béziers (Hérault); mort à Londres le* 16 *janvier* 1763.

ON ne trouve le nom de cet auteur dans aucun de nos dictionnaires historiques; il a cependant des droits plus réels à l'immortalité qu'une multitude d'écrivains vantés avec excès dans ces utiles compilations. Historien, poète, traducteur philologue, il a laissé des ouvrages qui justifient chacun de ces titres et dont la plupart sont très-recherchés. J'y ai trouvé quelques détails capables de suppléer en partie au silence des biographes.

David DURAND étoit fils et frère de pasteurs distingués. Il eut apparemment la même vocation. En 1710, il devoit continuer à la Haye l'histoire des ouvrages des savans de Basnage. Ayant été appelé à Amsterdam, et peu de mois après en Angleterre, il se fixa dans cette dernière ville, et partagea son temps entre l'étude des sciences et celle de la religion. Sa *vie de Venini* est datée de Londres, le 10 août 1714. En 1717, il étoit chapelain du lord Baron de North et Grey. Une note de la préface de sa *Reli-*

gien des Mahométans, semble prouver qu'en 1720, il étoit déja ministre de Saint-Martin; en 1729, son *Histoire naturelle de l'or et de l'argent*, extraite de Pline, le fit connoître au public comme membre de la Société Royale. Il dût peut-être cet honneur à l'*Histoire de la peinture ancienne*, extraite du même Pline et publiée en 1725 avec des remarques fort curieuses. Il devint ministre de la Savoye en 1750. C'est probablement dans cette place qu'il termina sa longue et honorable carrière, à l'âge de 84 ans.

Charles Etienne Jordan, de Berlin, parle de notre auteur dans la relation du voyage littéraire qu'il fit en 1733, en France, en Angleterre et en Hollande. Il alla voir à Londres David Durand, qu'il trouva occupé à restituer des passages anciens et à déchiffrer des pierres antiques. Un de ses projets favoris étoit de publier une édition de Pline moins chère que celle du P. Hardouin. Il devoit encore publier une édition complète des ouvrages philosophiques de Cicéron, traduits en françois par différens auteurs. C'est dans cette vue qu'il traduisit les académiques et le traité *de fato*. La traduction de ce dernier ouvrage est restée manuscrite. Il avoit aussi composé une vie de Jacquelot. Jordan la vit entre ses mains. Elle lui parut contenir bien des faits. Quelques endroits surtout devoient ne pas faire plaisir aux amis de Bayle. Cependant le philosophe de Roterdam avoit eu de l'amitié pour notre auteur. Il dut en effet voir avec intérêt un jeune ministre pro-

testant allier le goût des lettres à l'étude de la théologie et annoncer un caractère de modération et de douceur dont les exemples étoient rares alors parmi ses confrères.

Le dernier ouvrage de David Durand qui soit annoncé dans les journaux que j'ai pu consulter, est de l'année 1755. Il avoit à cette époque près de 76 ans.

Voici la liste et les dates de ceux de ses ouvrages qui sont venus à ma connoissance, soit pour les avoir eus sous les yeux, soit pour en avoir vu des annonces, ou lu des extraits dans des journaux dignes de foi :

1.° *La vie et les sentimens de Lucilio Vanini.* Rotterdam, Gaspar Fritsch. 1717. In-12.

Lors de la publication de cet ouvrage, des gens soupçonneux prêtèrent de mauvais desseins à l'auteur. Quelques personnes en portent aujourd'hui un jugement bien différent; le C. *Naigeon*, entr'autres, dans le dictionnaire de l'Encyclopédie méthodique qui traite de la philosophie ancienne et moderne, regarde cet ouvrage comme rempli de digressions inutiles; il n'y trouve que les préjugés et l'esprit étroit d'un controversiste.

L'abbé Goujet dit, dans le catalogue raisonné et manuscrit des livres de sa bibliothéque, que la vie de Vanini a été traduite en anglois en 1730.

2.° *La religion des Mahométans, avec des éclaircissemens sur les opinions qu'on leur a faussement*

attribuées; tirée du latin de Reland, avec une *Profession de foi mahométane qui n'avoit point encore paru.* La Haye, Isaac Vaillant, 1721, in-12.

Cet ouvrage est estimé, et il fait autant d'honneur au caractère de l'auteur qu'à ses connoissances.

3.° *Histoire de la peinture ancienne*, extraite de l'*Histoire Naturelle* de Pline, livre 35; avec le texte latin corrigé sur les manuscrits de Vossius, et sur la première édition de Venise, et éclairci par des remarques nouvelles. Londres. *G. Bowyer*, 1725, in-fol. rare.

Une Épître dédicatoire, au roi d'Angleterre, en vers, ouvre le volume. L'auteur y vante le rapport que la poésie et la peinture ont entre elles.

4.° *Histoire naturelle de l'or et de l'argent*, extraite de Pline le naturaliste, livre 33; avec le texte latin, corrigé sur les manuscrits de Vossius, et sur la première édition, et éclairci par des remarques nouvelles, outre celles de J. F. Gronovius, et un poème sur la chûte de l'homme et sur les ravages de l'or et de l'argent, dédié au roi et à la reine. Londres, G. Bowyer, 1729, in-fol. aussi rare que le précédent.

Des critiques judicieux ont trouvé, dans le poème sur la chûte de l'homme, de la poésie et des images. Il a été réimprimé en 1730 à la Haye, chez *Vander Kloot*, à la suite d'une édition en 3 vol. in-12 de la traduction françoise du *Paradis perdu de Milton*, par *Dupré de Saint-Maur.*

David Durand avoit proposé en 1725, par souscription, l'*Histoire de la sculpture*, extraite également de Pline. Il paroît que ce travail n'a point eté publié.

5.° *C. Plinii S. Historiæ naturalis ad Titum imperatorem præfatio ; ex mss. et veteri editione recensuit et notis illustravit* D. Durandus. Londini, 1728, in-8.° 80 pages.

Cette préface de Pline a été appelée un ouvrage divin, par *Alexander Benedictus*, un des anciens éditeurs de Pline. Beaucoup d'auteurs ont cherché à en corriger le texte ; on en trouve la liste au commencement du huitième livre des *Disquisitiones Plinianæ* du comte Antoine Joseph *a turre Rezzonici*, Parme, 1763, 2 vol. in-fol. David Durand n'y est pas oublié. Son nom est accompagné de cet éloge aussi noble que simple, *optimè de Plinio aliis etiam in voluminibus meritus.*

On assure, dit le *Journal des savans* du mois de septembre, 1728, que cette dédicace de Pline à l'empereur Tite, est tout autrement correcte que dans l'édition du P. Hardouin, et même que dans tout le livre, il n'y a pas une seule faute d'impression.

Cet opuscule n'a pas été mentionné par Bochmer dans sa *Bibliothèque des écrivains sur l'histoire naturelle*, Leipsick, 1785-1789, 9 vol. in-8.° ; il est si rare que je ne le trouve pas indiqué dans le précieux catalogue de la bibliothéque (*historico-naturalis*) de M. Joseph Banks, rédigé par M. Dryander. Londini, 1796—1800. 5 vol. in-8.°

6.° *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse ; par* FÉNÉLON, nouvelle édition, enrichie des imitations des anciens poètes, de nouvelles notes et de la vie de l'auteur. Hambourg, Van den Hœck, 1731, 2 vol. in-12, et 1732, in-12.

Dans une lettre écrite en janvier 1742, à l'auteur de la Bibliothèque britannique, et insérée dans la première partie du tome 19.° de cet ouvrage, David Durand déclare avoir fourni, pour cette édition de Télémaque, la vie de Fénélon et les passages imités des poètes latins. Il ajoute que les imitations grecques et plusieurs bonnes remarques de géographie ont été fournies par le savant Fabricius. Reimar, qui a publié à Hambourg en 1737, in-8.°, une vie de ce célèbre bibliographe, ne parle pas de cette édition de Télémaque ; il ignoroit apparemment la part que son héros y avoit eue.

David Durand devoit faire réimprimer cette édition en Angleterre, avec des augmentations considérables, surtout, par rapport aux passages imités. Ch. Et. Jordan l'avoit vu occupé de ce travail, mais le projet n'en étoit pas encore réalisé en 1742. Les auteurs du *Journal des savans* rapportent, en mai 1746, que David Durand publia l'année précédente à Londres une nouvelle édition de Télémaque et de la tragédie d'Esther, pour l'usage des écoles. Cette édition a échappé à toutes mes recherches ; je n'ai donc pu m'assurer si elle renferme les imitations des anciens auteurs tirées de l'édition de Hambourg 1731, avec des augmentations. Il paroit cependant que notre

auteur publia en 1750, à Londres, chez *Watts*, une édition de Télémaque, enrichie de ces augmentations. Elle est ainsi annoncée dans la *Bibliothèque annuelle et universelle* (par BURTIN). Paris, *Lemercier*, 1753, petit in-12; t. 3, p. 403. *Les Aventures de Télemaque, fils d'Ulysse*, par *FÉNÉLON*, nouvelle édition revue et corrigée avec soin, enrichie des Imitations des anciens, de la vie de l'auteur, et d'un petit Dictionnaire mythologique et géographique, avec des figures, in-12.

Au reste, on aura une juste idée du travail de David Durand sur Télémaque, en lisant les réflexions suivantes, tirées de l'avertissement de l'édition de cet immortel ouvrage, que le C. Bosquillon a publiée en l'an VII, 2 vol. in-12 et in-18, avec des variantes, des notes critiques et plusieurs fragmens extraits de la copie originale.

« L'édition d'Hambourg 1731, réimprimée en 1732, « dit le savant éditeur, l'emporte beaucoup sur les « précédentes. Elle est enrichie des imitations des « poètes grecs et latins, et de nouvelles notes. « Les éditeurs ont conféré avec soin les meilleures « éditions, comme le prouve la liste qu'ils ont don- « née des lacunes de l'edition des Wetsteins et de « celle de Paris, 1730, in-4.°; le choix des diverses « leçons est en général fait avec beaucoup de juge- « ment; mais on ne peut leur pardonner d'avoir « corrigé, sans autorité, divers passages qui leur ont « paru altérés par l'infidélité des copistes, ou par « la négligence des correcteurs. Un éditeur doit

« toujours respecter aveuglément son texte. Nous « ne pouvons néanmoins dissimuler, pour donner une « idée de la discrétion et de la sagacité des édi- « teurs, que la plupart de leurs corrections se « trouvent dans la copie originale. »

L'avertissement dont il s'agit ici, contient une histoire aussi curieuse que détaillée des principales éditions de Télémaque. L'auteur de la Bibliotheque britannique avoit déja écrit cette histoire jusqu'en 1742. La lettre de David Durand, citée plus haut, en fait partie. Ces deux morceaux de bibliographie méritent d'être lus avec attention par les amateurs de l'histoire littéraire.

7.° *Histoire du seizième siécle.* Londres, Coudère, 1725 - 1729, 6 vol. in-8°.

Cette histoire faite sur le plan de celle du même titre en latin, par *Perizonius*, a obtenu un succès mérité. Pierre de Hondt l'a réimprimée à la Haye en 1734, 4 vol. in-12 qui ne comprennent pas une septieme partie publiée par l'auteur à Londres en 1732, in 8.°; elle contient la vie de M. De Thou, extraite de ses propres mémoires, jusqu'en 1601, et continuée jusqu'à sa mort arrivée en 1617. C'est sans doute de ce volume qu'ont voulu parler Goujet, Ladvocat, Barral, Chaudon et autres biographes modernes, lorsqu'ils ont dit d'une maniere trop vague, à l'article du célebre de Thou, que M. Durand avoit publié sa vie, in-8.°, à Londres, en françois, et qu'elle étoit fort curieuse.

8.° *Éloge de Perizonius*, 16 pages in-12, à la tête

du 4.e volume de l'histoire du seizième siécle, édition de la Haye.

On trouve dans cet éloge des détails curieux sur la vie littéraire et les opinions politiques du savant Perizonius dont David Durand avoit suivi les leçons d'histoire pendant plusieurs années.

9.° Onzieme et douzième volumes de l'*Histoire d'Angleterre*; *par* RAPIN-THOYRAS. La Haye, Pierre de Hondt, 1734, et Paris 1749. 2 vol. in-4.°

Dans la préface de la nouvelle édition de Rapin-Thoyras, *Le Fevre de Saint-Marc* juge un peu sevèrement notre auteur, au sujet des deux volumes qui sont de sa composition.

10.° *Académiques de Cicéron*, traduites en françois avec le texte latin et des remarques nouvelles, outre les conjectures de Davies et de Bentley. Londres, Paul Vaillant, 1740. — *Academica, sive de judicio ergà verum, in ipsis primis fontibus; opera Petri* VALENTIÆ ZAFFIENSIS, *editio nova emendatior.* Londini, typis Bowyerianis, 1740. In-8°.

Ce volume est d'une telle rareté et d'un prix si exorbitant que le C. Capperonnier, l'un des conservateurs des livres imprimés de la bibliothéque nationale, voulant ajouter cette traduction à celles qui ont été publiées chez Barbou, fut obligé de la copier de sa main sur un exemplaire que lui prêta son ami le C. Chardin, possesseur d'un des plus beaux cabinets de livres qui soient à Paris. Le modeste et habile éditeur a exécuté en l'an IV (1796) le projet que son amour pour les lettres

lui avoit fait concevoir. Son édition des académiques de Cicéron, forme deux volumes in-12, parce qu'il a joint à la traduction des académiques par David Durand, celle du commentaire philosophique de Pierre de Valentia, par M. Jean Salvemini de Castillon, membre de l'Académie de Berlin.

Ce travail de M. de Castillon se trouve en tête de la nouvelle traduction des académiques de Cicéron, qu'il a publiée à Berlin en 1779, 2 vol. in-8.°; il n'avoit pu se procurer même à Londres un seul exemplaire de la traduction de David Durand. Il eut cependant le bonheur d'en découvrir un qu'il vit porté sur le catalogue d'un homme de lettres qui s'étoit formé une bibliothéque vraiment précieuse par le nombre et le choix des ouvrages de littérature qu'elle renfermait. S'il eût été content de la traduction de David Durand, il se fut borné à en donner une nouvelle édition. Mais il crut pouvoir mieux faire. Sa traduction néanmoins n'a pas satisfait les savans : elle leur a paru souvent inférieure à celle de David Durand. Le Blanc de Guillet a laissé en manuscrit une traduction des mêmes académiques. Ne pourroit-on pas profiter aujourd'hui du travail et des recherches de ces trois savans, et publier, d'après eux, une traduction capable de de satisfaire les philosophes et les gens de lettres?

Bozérian l'ainé a fait aussi réimprimer la traduction des académiques, par David Durand, à la tête de la collection qu'il a publiée en 1796, 10 vol. petit in-12,

in-12, des ouvrages philosophiques de Cicéron, traduits en françois par différens auteurs. Un meilleur plan de cette collection a été tracé par David Durand dans la préface de ses académiques. Il l'avoit même fait insérer avec plus de détails dans la bibliothéque britannique, tome XV, 2.e partie, p. 392 et suivantes.

Je puis dire ici, pour la satisfaction des curieux, que la bibliothéque du conseil d'état possède un bel exemplaire de l'édition originale des académiques de David Durand. Peut-être ce volume ne se trouve-t-il dans aucune autre grande bibliothéque de Paris.

11.° *Notice sur Pierre de Valentia*, dans la Bibliothéque britannique, tome 18.°; premiere partie, p. 60 et suivantes.

Lorsque David Durand fit réimprimer, à la suite des académiques de Cicéron, le commentaire philosophique de P. de Valentia, il ne savoit rien de positif sur la personne de l'auteur; mais, ayant eu depuis communication de la grande bibliothéque espagnole de Nicolas Antoine, il y trouva un article assez instructif sur ce philosophe: ce qui lui donna lieu de rédiger une notice sur la personne et les écrits de P. de Valentia, qu'il envoya à l'auteur de la Bibliothéque britannique, et que celui-ci inséra en forme d'extrait de l'ouvrage de Valentia.

12.° Exercices françois et anglois.... au nombre de 80. Londres, 1745, in-8.°

13.° *Dissertation en forme d'entretien sur la prosodie françoise, à la tête du Dictionnaire anglois-françois de* BOYER, édition de Londres, 1748; 2 vol. in-4.°

Cette dissertation a été réimprimée à Londres, chez Watts en 1750, par les soins de David Durand lui-même; à la suite d'une nouvelle édition qu'il donna de la *grammaire angloise et françoise* de ROGISSART. On la trouve aussi à la suite du Traité de la prosodie françoise de d'Olivet; Genève, chez les frères Cramer, 1760; in-12.

14.° *Vraie notice de la république des Provinces-Unies des Pays-Bas.* Londres, 1748; in-4.°

Ce n'est qu'un programme de souscription auquel l'auteur a joint une table très-détaillée des matières que devoit contenir l'ouvrage fait sur le plan de celui de M. Otton intitulé : *Belgii fœderati notitia.*

15.° *Le nouveau Testament de Jésus-Christ :* nouvelle édition d'après le texte de M. MARTIN, mais retouché en faveur des jeunes gens, avec une table des matières; Londres, *Watts*, 1750; in-8.°

16.° *Eclaircissemens sur le toi et sur le vous.* Londres, le 1.er juin 1753, 24 pages petit in-12, dans le journal britannique de Maty, tom. XI, pag. 298 et suiv.

David Durand a écrit en homme d'esprit dans ce morceau, l'histoire du *toi* et du *vous* chez les peuples anciens et modernes, mais particulièrement

en France ; il prouve, comme l'a fait depuis, d'après lui peut-être, le professeur Laharpe (1), dans la leçon qu'il donna aux écoles normales sur le tutoiement, que la grammaire, toute impérieuse qu'elle est, se trouve dominée par l'usage, et cela parce que des raisons de bienséance doivent être au dessus d'une simple délicatesse d'oreille.

17.° *Les devoirs du mourant*, ou *Sermon sur Isaïe*, XXXVIII. 1. On y a joint une *lettre supposée venue du ciel de la part d'une épouse, à son mari affligé.* Londres, P. Vaillant, 1735 ; in-8.°

Ces deux opuscules sont annoncés dans le journal britannique de M. Maty, tome 18.e Le journaliste observe que le second est imité d'un poème latin de M. Dorville. Du reste, il reconnoit dans tous les deux l'auteur de beaucoup d'ouvrages publiés en divers temps.

La France littéraire de 1769, attribuée à David Durand ; 1 vol. de *Sermons choisis*, imprimé en 1728 ; in-8.°

Masson, dans son *histoire critique de la république des lettres*, 15 vol. in-12, présenta, en 1717, David Durand, comme l'auteur des réflexions morales, satyriques et comiques, dont la 4.e édition parut à Liège en 1733, in-12, ainsi que des nouvelles réflexions sur le *Pogge*, publiées à Amsterdam, en 1712, petit in-12.

(1) Les Leçons des Ecoles normales, Paris, an IV. In-8.° Tome IV, p. 201 e 222.

Notre auteur déclare dans la préface de la religion des Mahométans, n'avoir jamais vu les réflexions sur les contes de Pogge, et n'avoir jamais pu achever la lecture des réflexions satyriques et comiques. Il est étonnant qu'après une dénégation aussi franche et aussi ferme, le père Niceron et Lenglet Dufresnoy, se soient encore permis d'attribuer ces deux ouvrages à David Durand, l'un dans le tome 9.e de ses *mémoires*, à l'article du Pogge; l'autre dans le second volume du traité de *l'usage des romans*.

Il nous paroît résulter des différens jugemens, portés sur notre auteur qu'il joignoit un style naturel mais inégal à des connoissances aussi étendues que variées, et à un goût assez sain. Les défauts de son style doivent être attribués aux troubles politiques qui l'éloignèrent de sa patrie et le privèrent du commerce de ceux de ses compatriotes, qui ont contribué par leurs écrits à rendre notre langue la première des langues vivantes.

A. Barbier, *bibliothécaire du Conseil d'Etat.*

MÉDECINE.

De la Vaccine considérée comme antidote de la petite vérole, avec un tableau de vaccinations, indiquant les noms, prénoms, âge, sexe et demeure des vaccinés; la date et la marche de leur vaccination; le nombre des piqûres faites à chaque bras; le nom des personnes qui ont fourni la matière et les divers phénomènes qui ont eu lieu; par L.-A. *Mongenot, médecin de l'hôpital des enfans malades, de l'hôpital de M.me Necker, membre du comité central de vaccine.* In-8.° Prix, 1 fr. 80 c. pour Paris, et 2 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'École de médecine, n.° 3, vis-à-vis la rue Hautefeuille; *Crapart, Caille* et *Ravier,* libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 12.

L'auteur de cet intéressant ouvrage a considéré son sujet sous un point de vue absolument neuf; il ne s'est pas contenté d'annoncer cette vérité aujourd'hui reconnue, que la vaccine préserve de la petite vérole, il s'est élevé jusqu'à la théorie de cette préservation. L'existence d'un fait suffit au

vulgaire, mais une conviction physique ne satisfait pas les esprits habitués à remonter aux causes ; l'homme instruit, ainsi que le remarque judicieusement le C. Mongenot, veut parvenir à une conviction morale qui soumette à son intelligence les phénomènes dont ses sens ont été frappés ; ce n'est pas assez pour lui de voir, il faut qu'il comprenne. L'auteur devoit donc s'attacher moins à présenter une liste de faits qu'à enchaîner une série de raisonnemens, moins à donner des calculs qu'à fournir des preuves ; aussi a-t-il laissé au comité central de vaccine le soin d'accabler la mauvaise foi ou l'incrédulité sous la masse énorme de faits dont il est dépositaire.

Fidelle au plan qu'il s'est tracé, le C. Mongenot commence par comparer la petite vérole naturelle au nouveau spécifique. Ce parallèle, établi jour par jour, et fait avec une extrême précision, prouve que la vaccine suit absolument la même marche que la petite vérole, jusqu'à l'époque où celle-ci occasionne l'éruption générale : mais comme l'éruption générale et les phenomènes qui l'accompagnent ou la suivent, ne constituent pas l'essence de petite vérole ; comme ce n'est là qu'un surcroît de symptômes qui compromet la vie du sujet infecté de la variole, sans rien ajouter à sa préservation future de la même maladie, il s'ensuit que la vaccine et la petite vérole, présentent une analogie parfaite, puisque du moment où elles s'écartent dans leur marche, cette dernière a fourni sa période nécessaire, que souvent même elle s'arrête à ce point,

ou que si elle continue de se manifester, ce n'est que pour entraîner des dangers plus ou moins imminens, sans offrir la moindre compensation sous le rapport de la préservation à venir.

Il se présente ici deux questions :

1.° *Est-il bien vrai que l'éruption générale et la fièvre maturatoire ne constituent pas la faculté préservative de la variole naturelle ou inoculée ?*

Quand une pareille assertion est appuyée par les témoignages écrits de Boerhaave, Van Swieten, Sydenham, Stoll, Rosen, Derosenstein, Huxham, Lacondamine, et de tous les inoculateurs, même de ceux qui attaquent aujourd'hui la vaccine, on peut sans doute la regarder comme incontestable. On sait d'ailleurs que l'inoculation n'a été regardée comme un bienfait que parce qu'elle diminuait généralement l'éruption boutonneuse, seule cause du danger, et garantissoit assez souvent de la fièvre secondaire et de suppuration, les boutons ne se développant qu'en très-petit nombre. En effet les symptômes qui tiennent à la résorbtion de la matière puriforme des boutons démontrent l'existence de deux effets essentiellement distincts dans la petite vérole ; le premier dû à l'action immédiate du virus sur l'économie animale, et le second dépendant tout entier de l'inflammation et de la suppuration des pustules ; or il est constant que les personnes qui ont eu la fièvre varioleuse sans eruption, se sont trouvées, pour toujours, à l'abri de la petite vérole: il est donc évident que l'eruption ne contribue en rien à assurer la préservation.

2.° *Puisqu'il est prouvé que l'éruption générale et la fièvre maturatoire ne constituent pas la faculté préservative, ne sont-elles pas uniquement un surcroît de symptômes dont la seule propriété est de compromettre la vie de l'inoculé?*

Cette seconde question est tellement liée à la première que nous nous dispenserons d'en suivre les développemens.

Tout le danger de la petite vérole consistant dans l'éruption critique des boutons, il étoit naturel de chercher à la prévenir ou du moins à la diminuer. L'inoculation atteignoit en partie ce but, mais elle n'étoit pas spécifique, car enfin elle entretenoit le foyer de la maladie et en perpétuoit le principe contagieux; quelquefois même elle développoit une petite vérole confluente, souvent mortelle: le célèbre inoculateur Gandoger en fit la triste expérience sur son propre fils.

Le véritable spécifique contre la petite vérole ne pouvoit être que celui qui, par une vertu *sui generis*, devoit la détruire complètement. Le grand Boerhaave avoit pressenti qu'on seroit assez heureux pour le trouver un jour:

Quale (aph. 528) *invenire posse, comparatio antidotorum et indoles hujus mali, faciunt sperare.*

La possibilité d'une pareille découverte se fonde sur la comparaison des antidotes, et le caractere de cette maladie.

Van Swieten s'exprime d'une manière encore plus positive.

Ex ante dictis constitit malum illum admodum

Il est donc prouvé que la masse du stimulus con-

exiguæ molis esse, et tamen stupendas mutationes corpori humano, etiam sanissimo inducere, adeòque sperari potest simile et remedium posse invenire quod forte talis efficaciæ sit ut minima quoque ejus pars sufficiet enervando huic veneno. Ità forte invenietur aliquid quod hoc venenum specificâ vi domare, sicque morbum in ipsis incunabulis suffocare valeat. Van Sw. Variolæ, p. 54.

tagieux (dans la petite vérole) est extrêmement foible, et que cependant il peut produire, sur le corps même le plus sain, des changemens prodigieux. On est donc fondé à espérer la découverte d'un remède, peut-être tellement efficace, qu'*il n'en faudra* employer *aussi qu'une très-foible dose* pour énerver ce virus. Ainsi, il est possible de trouver un spécifique assez puissant pour triompher de la petite vérole, en l'étouffant au berceau.

Nous citerons encore ce passage de Lacondamine :

« L'éruption ni les pustules ne sont essentielles » ni à la petite vérole naturelle, ni à l'artificielle, « et peut-être l'art parviendra-t-il un jour à faire « ce qu'ont même tenté Bœrhaave et Lobb ; je veux « dire à changer *la forme extérieure* de cette ma« ladie, sans en augmenter le danger. » *Premier mémoire*, p. 90. 91.

Ce spécifique annoncé par Bœrhaave, Lobb, Van Swieten et tant d'autres, est la vaccine ; 1.° parce qu'elle remplit parfaitement toutes les conditions exigées par ses *prophètes ;* 2.° parce que des faits incontestables prouvent qu'elle préserve de la variole ; 3.° parce qu'elle s'oppose à la contagion, et n'est pas elle-même contagieuse ; 4.° parce qu'elle ne donne qu'une maladie extrêmement légère ; 5.° parce qu'elle a une marche identique avec la petite vérole ino-

culée ; 6.° parce qu'elle n'occasionne pas l'éruption générale aussi redoutable qu'inutile.

L'inoculation variolique compta de redoutables adversaires dans des médecins qui jouissoient d'une grande réputation. La vaccine n'a que des détracteurs peu connus, ceux qui ont cherché à effrayer le public par des impostures méritent bien qu'on leur applique ce que disoit Lacondamine des auteurs qui ont écrit contre l'inoculation :

« Les uns n'ont cherché qu'a se faire lire, en « flattant le préjugé vulgaire par des plaisanteries ; « les autres, séduits par un faux zèle, ont tenté « d'alarmer les consciences délicates par des scru- « pules si peu fondés, qu'on ne peut être persuadé « de leur bonne foi, sans juger mal de leurs lumières ; « quelques-uns sont peut-être assez à plaindre pour « trouver leur excuse dans l'espérance du débit mo- « mentanée de quelques feuilles écrites sur une ma- « tière intéressante. »

Le C. Morgenot termine par un tableau fort intéressant des vaccinations qui lui sont particulières, dans lequel il signale aux antagonistes les sujets *préservés* qu'ils ne parviendront *jamais* à infecter du virus variolique. Il a commencé ce tableau par son propre fils, le seul de ses vaccinés qu'il ait soumis à la contre-épreuve, en le faisant inoculer de la petite vérole. « Il étoit inutile, ajoute l'au- « teur de répéter cette belle expérience sur les au- « tres ; mais je devois aux pères de famille une ga- « rantie qu'un père seul pouvoit leur donner. »

L'ouvrage que nous annonçons est écrit de ma-

nière à trouver des lecteurs même hors de la classe de ceux qui aiment à suivre les progrès de la médecine. Il ne pouvoit paroître dans une circonstance plus favorable ; les ravages effrayans que la petite vérole exerce depuis deux mois, ont engagé plusieurs magistrats à recommander la pratique de la vaccine. « Une terrible expérience, dit l'auteur « dans sa préface, la venge déja de ses adversaires ; « l'épidémie varioleuse qui règne aujourd'hui dans « la capitale, grossit les registres de mort de chaque « arrondissement ; aussi voit-on partout des mères « tremblantes solliciter pour leurs enfans la vaccina- « tion qu'elles tournoient en ridicule quelques jours « auparavant : c'est que quand l'heure du péril « sonne, l'heure des bons mots est passée, et que « les plaisans n'ont encore sauvé personne des portes « du trépas. »

Le succès mérité qu'obtient l'ouvrage du C. Mongenot, le loue mieux que nos éloges ; mais nous avons cru devoir le recommander aux lecteurs, parce qu'il est utile, et qu'il traite d'un sujet que l'on ne peut jamais rendre trop familier. M.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Ordre des lectures de la séance publique du 21 *nivose an* II.

1. RAPPORT sur le mémoire qui a remporté le prix sur cette question : *Quels sont les études qui forment et les connoissances qui caractérisent l'antiquaire ? Quels avantages l'ordre social doit-il retirer de ces connoissances ?* par le C. SICARD, secrétaire.

2. *René d'Anjou, roi de Sicile, comte de Provence, considéré comme peintre* ; par le C. LECLERC, associé.

3. *Mémoire sur le gouvernement de la France sous les deux premières dynasties* ; par le C. LÉVESQUE.

4. *Une Journée des Champs*, pièce de vers ; par le C. COLLIN-HARLEVILLE.

5. *Extrait d'un Voyage dans les départemens réunis et les départemens circonvoisins* ; par le C. CAMUS, en qualité de voyageur de l'Institut.

6. *Mémoire sur la morale d'Epictète*; par le C. BOUCHAUD.

7. *Premier chant du Roland furieux de l'Arioste*, traduit en vers françois; par le C. FRANÇOIS (de Neufchâteau).

Prix décerné dans la séance publique du 21 nivose an 11.

Dans la séance publique du 15 vendémiaire an 8, la classe de littérature et beaux-arts avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit décerner dans la séance publique du mois de nivose an 11, la question suivante :

Quelles sont les études qui forment, et les connoissances qui caractérisent l'antiquaire? Quels avantages l'ordre social doit-il retirer de ces connoissances?

La classe a décerné le prix au mémoire enregistré sous le n.° 2, portant pour épigraphe :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore. . . . . .

(HORAT. *De Arte poet.*)

L'auteur est le C. AMAURY-DUVAL, chef de division au ministère de l'intérieur.

Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le premier trimestre de l'an 11. — *Partie mathématique, par le C.* LACROIX, *secrétaire.*

ASTRONOMIE.

Observations du passage de Mercure sur le disque du Soleil, le 18 *brumaire an* 11 (9 novembre 1802).

Si la théorie de l'attraction, aidée des moyens puissans de l'analyse, a porté presque tout-à-coup les tables des planètes, et surtout celles de la Lune et du Soleil, à un degré d'exactitude bien supérieur à celui qu'elles auroient atteint par les seuls efforts des observateurs, pendant une longue suite de siécles, le temps n'a pas pour cela entièrement perdu ses droits sur la perfection de ces résultats, déduits de la mesure de sa durée. Aussi, toujours attentifs au spectacle du ciel, les astronomes ne laissent échapper qu'à regret les occasions d'observer les phénomènes les plus simples et les plus fréquens, parce qu'ils savent que, quelque précises qu'elles soient pour le moment où elles ont été assignées, les déterminations astrononomiques ont sans cesse besoin de nouvelles rectifications. Combien, à plus forte raison, apportent-ils d'empressement à saisir les circonstances où la position des planètes est le moins affectée de la combinaison de leur mouvement propre et celui de la Terre. Tels sont pour Mercure ses passages sur le disque du Soleil.

Le premier de ces phénomènes, consigné dans les fastes de l'astronomie, a été observé, en 1631, au collége de France, par Gassendi, l'un des plus illustres professeurs de cette célèbre école. Depuis lors, on y a donné la plus grande attention, et les observations de ces passages, qui se succèdent assez rapidement, se sont multipliées. Le C. Lalande s'est attaché à les recueillir et à les discuter avec une constance et un soin dont l'a récompensé la perfection qu'ont acquise par ce travail ses Tables de Mercure. Après en avoir corrigé successivement chaque élément, il attendoit, du passage annoncé pour le 18 brumaire dernier (9 novembre 1802), leur confirmation, et il espéroit alors se convaincre par lui-même que ces Tables, l'un des plus importans résultats de ses longs travaux, avoient atteint la perfection où elles pouvoient parvenir dans l'état actuel de la science. Ses vœux ont été parfaitement remplis par les observations que nous allons rapporter.

Les momens du contact intérieur et de contact extérieur des deux astres à la sortie de Mercure, ont été déterminés comme il suit :

Par les CC.	Lalande	0^h	$6'$	$29''$	$7'$	$56''$
	Messier	0	6	49	8	20
	Lalande neveu	0	6	44	8	19
	Bouvard	0	6	54	8	19
	Méchain	0	6	45	8	30
	Burckhardt	0	6	45	8	20

Le C. Lalande prend pour termes moyens des deux contacts :

$0^h\ 6'\ 49''$, et $0^h\ 8'\ 19''$;

d'où il conclut la sortie du centre de Mercure à

$0^h\ 7'\ 34''$,

la distance apparente des centres, à ce moment,

$16'\ 8'',3$,

et la même distance réduite au centre de la Terre,

$16'\ 10'',0$.

Comparant ensuite trois différences de déclinaison, choisies parmi vingt-cinq que le C. Messier a mesurées pendant la durée du passage, il en déduit la plus courte distance des centres, de 65″: en la combinant avec la distance des centres au moment de la sortie, il parvient à connoître les différences en longitude et en latitude des deux astres, et à déterminer le temps écoulé entre le milieu et la sortie. Nous ne poursuivrons pas plus loin le détail de son procédé, que les astronomes suppléeront facilement, et qui seroit superflu pour les autres lecteurs : nous rapporterons seulement les résultats auxquels est parvenu le C. Lalande par cette première méthode. Il a trouvé la conjonction vraie, à

$9^h\ 2'\ 40''$, temps moyen ;

la longitude, comptée de l'équinoxe moyen, pour ce moment, de

$7^s\ 16^o\ 17'\ 9''$,

la latitude géocentrique,

53″ boréale,

la latitude héliocentrique,

$1'\ 54''$,

la correction des Tables : — 13″ en longitude.

Le

Le C. Lalande a recommencé ces calculs, en substituant aux différences de déclinaisons l'observation du passage de Mercure au méridien, faite le même jour par son neveu et par le C. Burckhardt; et par ce moyen il a trouvé 2″ de moins sur la longitude, et 6″ de moins pour la latitude au moment de la sortie.

Il s'arrête à 56′,5 pour la latitude géocentrique au moment de la conjonction; ce qui lui donne le lieu du nœud, 1ˢ 16° 0′ 37″, plus avancé de 1′ 46″ que dans ses tables: et comme le C. Delambre avoit trouvé, par le passage de 1799, qu'il falloit augmenter cet élément de 1′, le C. Lalande adopte une correction moyenne de + 1′ 23″ qui porte le lieu du nœud, en 1801, à

1ˢ 15° 58′ 54″.

En rapprochant cette détermination de celle qu'il a conclue du passage de 1677, il trouve pour le mouvement annuel du nœud 43″, 98, au lieu de 43″, 3 qu'il avoit auparavant.

Pour reconnoître si la position qu'il a donnée à l'aphélie de Mercure étoit exacte, le C. Lalande a discuté de nouveau, en ayant égard aux perturbations calculées par M. Oriani, et à l'erreur des tables du soleil, le passage observé par le C. Delambre en 1799; et il a trouvé la même erreur de 13″ que dans celui de cette année, quoique les anomalies soient très-différentes. Il a cru en conséquence ne devoir attribuer cette erreur qu'à l'époque des moyens mouvemens: mais, d'après un avis donné par M. Maskelyne sur une correction

de 4″ à faire aux ascensions droites qu'il assignoit aux positions des principales étoiles qui ont servi à déterminer les lieux du soleil, l'erreur des tables de Mercure seroit réduite à 9″, et l'époque des moyens mouvemens de cette planète seroit en conséquence, pour 1801,

$$5^{s}\ 11^{\circ}\ 53'\ 32''.$$

En répartissant cette erreur sur le mouvement séculaire, il seroit réduit de 6″, et deviendroit

$$2^{s}\ 14^{\circ}\ 4'\ 4''.$$

Enfin le passage du 18 brumaire de cette année a confirmé pleinement le résultat que le C. Delambre a conclu de celui de 1799, relativement au diamètre de Mercure. Le C. Delambre avoit obtenu pour ce diamètre, vu du soleil, 6″, 3, et le C. Lalande a trouvé 6″, 2, tandis qu'il y avoit dans son astronomie 6″, 9.

Le C. Messier a rendu à la classe un compte particulier de son observation du passage de Mercure, pendant lequel il a déterminé successivement vingt-cinq positions de cette planète, en la comparant soit aux bords du soleil, soit à une tache très-considérable qui paroissoit sur cet astre, et dont le diamètre étoit de 25′ de degré. Il assigne le moment de la sortie du centre de Mercure à 7′ 6″ temps vrai, et le passage de cette planète au méridien 55″ avant celui du centre du soleil.

Le mémoire du C. Messier renferme un tableau détaillé des déterminations qu'il s'est procurées, et il est accompagné d'un dessin représentant la route

apparente de Mercure sur le soleil. On y voit un anneau lumineux, dont Mercure paroissoit entouré. Cette circonstance particulière à l'observation du C. Messier avoit déja été remarquée par lui dans le passage de 1799; elle l'avoit été pareillement en 1706, à Montpellier, par Plantade, et en 1786 à Upsal par M. Prosperin. Cet anneau présentoit une lumière très-foible et d'une teinte très-différente de celle du soleil. Son diamètre, vers la fin du passage, étoit de 1′ 19″, et celui de Mercure, de 17″.

PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

SUR la meilleure manière d'aimanter à saturation.

S'ATTACHER avec constance aux mêmes objets, et varier de toutes les manières possibles leurs combinaisons; telles sont les conditions auxquelles la nature consent à livrer ses secrets à ceux qui l'interrogent. C'est en les remplissant avec une assiduité et une sagacité dignes des succès qu'il a obtenus, que le C. Coulomb est parvenu à ses intéressantes découvertes sur l'électricité et le magnétisme, et qu'il s'est imposé la tâche d'éclairer toutes les parties de ces branches importantes de la physique. *L'aimantation*, dont la perfection intéresse tant les navigateurs, ne devoit pas échapper à ses regards. On n'avoit encore que des notions assez vagues sur l'intensité de la force magnétique que peut acquérir l'acier dans ses différens états; et on la mesuroit ordinairement par le poids que portoit la pièce aimantée. Mais ce qu'il importe vraiment

de connoître ici, c'est l'énergie avec laquelle les aiguilles tendent à revenir à leur direction après en avoir été écartées; et c'est aussi ce que le C. Coulomb mesure directement, en déterminant, d'après les vues proposées par Borda et au moyen d'une suspension très-délicate, combien d'oscillations ces aiguilles accomplissent dans un temps donné.

Après avoir comparé les procédés d'aimantation proposés par Duhamel, Knight et Æpinus, pour donner à une aiguille toute la force directrice qu'elle peut recevoir, le C. Coulomb s'est décidé pour celle d'Æpinus. Il a reconnu qu'il étoit avantageux de faire les aiguilles longues et larges, mais peu épaisses. Le C. Jeckel a sur le champ monté un atelier pour appliquer immédiatement à l'usage de la marine ces importans résultats.

Arts mécaniques.

Sur diverses inventions relatives à l'art du monnoyage.

La France a, depuis quelques années, fait dans cet art des progrès vraiment remarquables, mais qui jusqu'ici sont demeurés concentrés parmi les hommes qui l'exercent. En présentant à la classe la collection des machines ingénieuses qu'il a inventées, le C. Drox a donné occasion aux CC. Desmarets, Périer, Charles, Berthoud et Prony, commissaires chargés de les examiner, de rassembler tout ce qui a été fait sur la fabrication des monnoies; et leur rapport est devenu un traité complet

de cette fabrication, où l'histoire des procédés marche de front avec leur description : aussi la classe en a-t-elle ordonné l'impression : en attendant que cette mesure ait reçu son exécution, on pourra prendre une idée de ce travail dans l'extrait suivant, communiqué par le C. Prony, rédacteur du rapport.

« L'art du monnoyage offre deux parties qui forment deux divisions générales; à la première se rapportent les opérations chymiques et docimastiques qu'on fait subir au métal pour lui donner le degré de pureté ou le *titre* exigé par la loi; la seconde embrasse la construction et l'emploi des instrumens et des machines nécessaires pour donner aux pièces la forme, le poids et les empreintes qui les caractérisent.

« Cette seconde partie, qui est la seule dont le C. Droz se soit occupé, forme l'objet spécial du rapport, qui traite successivement de la fabrication, de la gravure, de la multiplication et de la trempe des *coins*; du mécanisme de la *virole brisée*, de la gravure de cette virole, et de la multiplication de cette gravure, du laminoir, du découpoir et du balancier.

« On a remarqué, dans la fabrication et la trempe des coins, plusieurs procédés particuliers au C. Droz, parmi lesquels on peut distinguer ceux qui sont relatifs aux moyens d'obtenir exactement la similitude des formes et l'égalité des volumes; d'avoir égard aux dilatations, à diverses températures, des coins destinés à frapper de grandes pièces; l'application de la presse inventée par

« Pascal, au mouvement du balancier, lorsqu'il « s'agit de multiplier les empreintes des coins; la « multiplication de la gravure des *viroles brisées*; « la forme et l'armature des creusets; la trempe « des coins entre deux jets d'eau verticaux, dirigés « en sens contraires, qui donne la possibilité d'é- « viter les fentes et les cassures, et de rendre la « pièce trempée uniformément dure dans toute son « étendue, etc.

« Les perfections ajoutées au laminoir par le C. « Droz portent principalement sur l'engrenage qui « *mène* en même temps l'un et l'autre cylindre; sur « le moyen de tenir très-solidement le cylindre su- « périeur à une distance arbitraire de l'inférieur, « sans que leur parallélisme soit dérangé, et de « rendre, au moyen d'une articulation heureuse- « ment appliquée, le mouvement de ce cylindre « supérieur compatible avec celui de l'engrenage qui « le *mène*.

« Les particularités les plus intéressantes du *dé- « coupoir* sont la *boîte coulante*, qui se meut entre « deux jumelles verticales, et qui porte à sa partie « inférieure le *piston* qui détache le *flaon* de la « lame placée sur l'*emporte-pièce*; la manière dont « le mouvement de cette *boîte* est assujéti à celui « de la vis; les moyens ingénieux pour empêcher « son jeu latéral; les procédés simples et précis pour « régler la position de cet *emporte-pièce* par rapport « à celle du piston, etc.

« Le C. Droz pense que la précision avec la- « quelle il peut régler l'épaisseur des lames, en

« employant son laminoir et un compas à micro-
« mètre dont il s'occupe, pourra dispenser des opé-
« rations qu'on fait, apres la taille des flaons, pour
« les mettre exactement au poids : il est bien à
« desirer que son espoir, à cet égard, se réalise
« entièrement ; mais on ne sauroit douter, dès-à-
« présent, que le travail de l'ajustage du poids des
« flaons ne soit extrêmement diminué par la perfec-
« tion de son laminoir et de son découpoir.

« Le balancier est, de toutes les machines em-
« ployées à la fabrication des monnoies, celle dans
« laquelle le C. Droz a le plus déployé les res-
« sources de son esprit inventif. Il n'est pas une
« partie de cette machine qu'il n'ait perfectionnée.
« Nous citerons la forme de la vis et de son écrou,
« la solidité qu'il a donnée à ces deux pièces im-
« portantes ; la *boîte coulante* faisant des fonctions
« analogues à celles de la pièce du *découpoir*, qui
« porte le même nom ; tous les détails de la pose
« et du mouvement, tant des coins supérieurs et
« inférieurs que de la *virole brisée* ; la *main méca-*
« *nique* qui apporte sous le balancier les flaons *en*
« *blanc*, et qui en chasse les pièces frappées, etc.
« etc. Les descriptions propres à donner l'intelli-
« gence parfaite des nouveautés qu'offrent ces mé-
« canismes, pour faire voir en quoi ils different des
« anciens, ne sont pas de nature à entrer dans cette
« notice.

« Enfin, la *virole brisée* est un moyen de per-
« fection et une garantie contre les contrefacteurs,
« qui est entièrement due au C. Droz. Cette virole,

« et le mécanisme par lequel le jeu du balancier « lui fait produire son effet, offrent un moyen as- « suré de frapper en même temps sur face et sur « tranche toute espèce de médailles et de mon- « noies, quelles que soient les empreintes *creuses* « ou *saillantes* que la tranche doive porter. Le C. « Prony entre dans plusieurs détails sur les divers « avantages de cette virole brisée. Il discute quel- « ques observations relatives à d'anciennes pieces « qui paroissent avoir été frappées en *virole*, et « fait voir que toutes les conclusions qu'on peut « tirer de l'examen de ces pièces n'ôtent rien au « C. Droz du mérite et de la gloire de son inven- « tion.

« Le rapport contient plusieurs autres détails « historiques relatifs à l'art du monnoyage. Il est « terminé par une récapitulation des principales in- « ventions du C. Droz, comparées aux procédés « connus.

« Les commissaires se sont transportés plusieurs « fois chez le C. Droz pour y examiner le jeu et « l'effet de ses machines. Ils ont reconnu qu'elles « remplissoient parfaitement le but que l'auteur « s'étoit proposé en les construisant, et ils ont sur- « tout admiré le dernier balancier, exécuté par le « C. Droz pour le roi d'Espagne, qui a valu à cet « artiste une médaille d'or, ou récompense du pre- « mier ordre, à la dernière exposition faite au « Louvre des produits de l'industrie nationale.

« Les conclusions du rapport, adoptées par la « classe, sont que le C. Droz, occupé depuis vingt

« ans de la perfection de l'art monétaire, mérite « une place distinguée parmi les artistes qui y ont « le plus contribué, et que ses procédés et ses in- « ventions méritent les éloges et l'approbation de « l'Institut. »

Partie physique, par le C. LACROIX, secrétaire.

ÉCONOMIE RURALE.

Sur la récolte de froment obtenue l'année dernière dans le parc de Rambouillet ; sur la vente des laines du troupeau établi à Perpignan ; et sur le rouissage du chanvre.

On regarde généralement comme un principe fondamental du commerce, que le besoin de vendre et celui d'acheter établissent toujours dans les marchés, lorsqu'on n'y apporte aucun obstacle, un juste équilibre dans les prix des denrées. Il semble cependant que cette proposition n'est pas rigoureusement applicable aux denrées de première nécessité, aux grains, par exemple. Quand on voit la fâcheuse impression que produisent sur tous les esprits les seules apparences, vraies ou exagérées, d'une mauvaise récolte, on est porté à croire que, spéculant alors sur les craintes des consommateurs, les vendeurs sont moins pressés de diminuer leurs prix, que lorsqu'il s'agit d'objets dont la privation n'entraîne pas les mêmes conséquences.

Ce seroit donc rendre service à la société que

de faire connoître, par une suite de résultats bien constatés, jusqu'où s'étendent les variations que les intempéries des saisons apportent communément dans les récoltes annuelles des diverses productions végétales directement applicables à la nourriture des hommes et des bestiaux. On trouveroit surement dans ces résultats des motifs consolans pour attendre avec moins d'anxiété les récoltes dont les apparences ne sont pas heureuses.

La comparaison que le C. Tessier a établie entre les récoltes de froment faites à Rambouillet dans les années 9 et 10, offre une conclusion de ce genre; et il seroit à desirer qu'on se procurât annuellement, dans les différens départemens de la république, de pareils renseignemens.

Le C. Tessier, après avoir indiqué les qualités des récoltes complétement abondantes, qui ne se réunissent que très-rarement, a montré que quand une ou plusieurs de ces qualités manquent, d'autres s'élevant à un plus haut degré peuvent compenser les premières. Il a observé, que dans la dernière récolte de l'établissement rural de Rambouillet, que 100 gerbes ont donné 424 litres de grain, tandis que l'année d'avant un pareil nombre de gerbes n'a fourni que 338 litres de grain, c'est-à-dire un cinquième de moins. Trois hectolitres du premier pesoient 246 kilogrammes, et trois hectolitres du dernier 232; différence de poids, 14 kilogrammes.

En poussant plus loin cet examen, le C. Tessier s'est assuré que le grain de la dernière récolte a produit plus de farine que celui de la récolte précé-

dente. Il en a rapporté les poids respectifs, ainsi que ceux des quantités de pain obtenues d'égales quantités des deux farines. La récolte de l'an 10 a conservé à cet égard, comme par rapport à la qualité, l'avantage sur celle de l'an 9.

L'amélioration de nos laines, commencée et poursuivie avec tant de zele par le vénérable Daubenton, se continue de maniere à donner bientôt les plus heureux résultats. La bergerie des Pyrénées orientales, placée auprès de Perpignan, et destinée à la propagation des mérinos dans le midi de la France, a, cette année, mis en vente un certain nombre de ces animaux.

En l'annonçant à la classe, le C. Tessier a rendu compte des prix où sont montées les laines provenant de la tonte de ce troupeau, et dont la quantité s'élevoit à environ 230 myriagrammes, qui ont été adjugés par lots de 20 toisons. Le prix moyen, en y comprenant 5 centimes par franc pour les frais de la vente et la récompense des bergers, a été 2 fr. 30 c. les 5 hectogrammes (ou la livre) pour la laine en suint.

Le voisinage de l'Espagne, qui donne aux négocians la facilité d'en tirer immédiatement des laines superfines, a nui un peu à la vente de Perpignan; car, à Rambouillet, les 5 hectogrammes ont été portés jusqu'à 2 fr. 88 c. Mais cette différence, déja peu considérable, diminuera encore, lorsque les manufacturiers suivront l'exemple donné par les CC. Peyre et compagnie, qui ont fabriqué à Marvejols, département de la Lozère, avec des

laines du troupeau de Perpignan, des draps, pour lesquels ils ont obtenu une médaille à l'exposition publique des produits de l'industrie françoise. C'est encore pour cette maison qu'ont été achetées la plupart des laines de la dernière tonte.

Perfectionner les procédés des arts, en les dégageant des manipulations inutiles que la routine y a introduites, et écarter tout ce qui peut préjudicier à la santé des ouvriers; ou, si la chose n'est pas possible, indiquer les meilleurs préservatifs: tels sont les services que la chymie et la physique rendent journellement aux professions les plus simples et les plus multipliées dans la société; services qui seroient beaucoup plus efficaces, si l'habitude et le préjugé pouvoient, sans une résistance opiniâtre, céder à la voix de la raison.

Lorsque les hommes instruits, accoutumés à rapprocher la pratique de la théorie, et à classer leurs observations, tournent leurs regards sur les procédés des petites manufactures, la discordance de ces procédés les avertit bientôt qu'ils renferment des préparations superflues, et qu'un examen plus approfondi fait souvent reconnoître comme nuisibles. C'est à de semblables conséquences, que la comparaison de divers moyens qu'on emploie pour *rouir* le chanvre a conduit le C. Nicolas, associé, et professeur à l'école centrale du département du Calvados.

Le *rouissage* a pour but de désunir les diverses parties constituantes du végétal, afin d'en tirer ces longs filamens pour lesquels on le cultive. Les uns

se contentent, pour cela, d'exposer pendant quelque temps à l'air le chanvre ou le lin; d'autres le plongent dans des eaux stagnantes, dans des ruisseaux, et le procédé change avec le lieu. L'auteur conclut de ce défaut d'uniformité dans une opération des plus simples, que la théorie n'en est pas encore bien connue.

Il pense que le rouissage n'est qu'un premier mouvement de fermentation putride. Celui qui s'opère dans les *routoirs* ou bassins d'eau stagnante, donne lieu à un dégagement de gaz ammoniacal, d'acide carbonique, d'hydrogène, et d'hydrogène sulfuré, duquel résultent des fièvres plus ou moins dangereuses. D'ailleurs, la fermentation putride, poussée trop loin, détériore la substance du fil, et occasionne un déchet assez considérable. L'eau dans laquelle on a mis du chanvre ou du lin est regardée comme insalubre pour les hommes et pour les bestiaux qui en boivent, et pour les poissons qui l'habitent. Enfin le chanvre sort de cette eau avec une portion de gluten dont il n'est séparé que par le travail du *serancier* (homme qui peigne la filasse), et ce gluten, réduit en poussière, affecte dangereusement la poitrine du malheureux ouvrier.

Le C. Nicolas, persuadé que la destruction du gluten résulte de sa combinaison avec l'oxygène, propose de n'employer jamais pour le rouissage que la *roration* ou la simple exposition à l'air libre. L'eau de la rosée, en se décomposant, abandonne son oxygène, qui, se portant sur le gluten, en détruit la ténacité. Il est encore porté à croire que l'acide

carbonique contenu dans la rosée contribue aussi au rouissage par sa décomposition.

Le C. Nicolas prescrit de tenir continuellement de l'eau en évaporation dans l'atelier du seranceur, et il voudroit en outre que cet ouvrier s'enveloppât le visage avec une mousseline, pour prévenir le mauvais effet du duvet cotonneux qui se dégage toujours du chanvre, quelque bien séparé qu'il soit de son gluten.

Le C. Nicolas termine son mémoire en conseillant de passer la filasse, comme le linge qu'on veut blanchir, dans une lessive composée d'un hectogramme (4 onces) d'huile commune, d'un kilogramme (2 livr.) de potasse, sur 50 litres d'eau (ou 50 pintes). Ce mélange, qu'il faut chauffer plusieurs fois, peut servir pour 50 kilogrammes (100 livres) de filasse.

CHYMIE.

Sur les pierres présumées tombées du ciel.

AINSI que nous l'avions prévu dans la notice du trimestre précédent, l'attention des savans s'est portée de nouveau sur les pierres singulières dont l'origine est inconnue, et que la tradition suppose tombées du ciel. Les chymistes françois ont voulu se convaincre par eux-mêmes de l'identité de ces pierres, et de la nature de leurs composans, déja indiquées par M. Edward Howard.

Le C. Vauquelin s'est procuré des échantillons des pierres analysées par M. Howard, venues de

Bénarès dans les Indes orientales, du comté d'Yorck en Angleterre, de Sienne en Italie, et de la Bohême, auxquelles il a joint celles qui tombèrent en France en 1789, à Barbotan près Roqueton, et en 1790 à Créon, paroisse de Juliac. Il a remarqué, comme M. Howard, que ces pierres se ressemblent si parfaitement, qu'il est presque impossible de les distinguer. Les analyses variées l'ont convaincu que toutes contiennent les mêmes principes; savoir de la silice, de la magnésie, du fer, du nickel et du soufre. Ces résultats, conformes à ceux qu'avoit déja obtenus M. Howard, et l'ouvrage dans lequel M. Chladni, connu par de belles expériences sur la vibration des surfaces, a rassemblé tous les récits qui ont été faits sur la chute de ces pierres, concourent à rendre probable leur origine extérieure à notre globe; car jusqu'à présent on n'en a point trouvé de semblables dans son intérieur.

La lecture de cet intéressant mémoire a donné lieu à une discussion dont les résultats doivent trouver place ici, car ils ajoutent de nouveaux motifs à ceux qu'on avoit déja pour recueillir, discuter et apprécier les divers témoignages d'après lesquels on suppose tombées du ciel les pierres dont nous nous occupons en ce moment. En effet, si lorsqu'un phénomène est annoncé, on étoit en état de s'assurer, par une énumération complète des divers agens physiques, qu'aucun n'a pu le produire, il en résulteroit évidemment l'impossibilité de ce phénomène, et par conséquent la fausseté de son indication.

Lorsqu'au contraire on trouve une cause qui en

établit la possibilité, si la saine logique défend de l'attribuer exclusivement à cette cause, elle prescrit en même temps de substituer le doute à la négation absolue, et de prendre tous les moyens possibles pour constater le fait, parce qu'il ne répugne pas aux lois générales de la nature.

Les chymistes seroient en ce moment très-embarrassés de trouver dans l'atmosphère les composans que l'analyse leur a fait découvrir dans les pierres qui leur ont été données comme tombées du ciel, et par-là seroient portés naturellement à rejeter comme absurdes ces événemens. Mais le C. Laplace a indiqué à cet égard une explication, qu'il expose, non comme la seule qu'on puisse donner du fait, non pour en prouver l'existence, mais pour qu'on ne se hâte pas de le rejeter comme absurde, et qu'on suspende au moins toute opinion jusqu'à ce que le temps ait procuré des éclaircissemens décisifs.

Un calcul très-simple montre qu'un corps lancé de la lune n'a besoin que d'une vitesse à peu près quintuple de celle d'un boulet de 24, tiré avec une charge de poudre égale à la moitié de son poids, pour parvenir à la distance où l'attraction de ce satellite est réduite à la même intensité que celle de la terre. Passé ce point, le corps se trouvant dans la sphère d'activité de notre globe, doit tomber sur sa surface. Les apparences de volcans très-considérables qu'on apperçoit sur le disque de la lune, ne rendent pas invraisemblable une pareille projection; mais, indépendamment des éruptions, qui peuvent être plus ou moins rares, il n'arrivera pas fréquemment

ment que la direction du jet soit celle qu'exigent les mouvemens combinés de la lune et de la terre, pour qu'un mobile parti du premier corps puisse rencontrer l'autre.

L'atmosphère de la lune, révoquée en doute par plusieurs astronomes, est au moins si rare et si peu étendue, qu'elle ne peut opposer qu'une très-foible résistance aux corps qui se meuvent dans son sein. Il n'en est pas de même de l'atmosphère terrestre : elle réduit presqu'au dixième de sa longueur la plus grande portée d'une pièce de canon ; et la résistance qu'elle oppose aux mouvemens rapides est telle, que pour qu'un corps lancé par le Vésuve, par exemple, pût parvenir jusqu'en France, il faudroit qu'il eût une vitesse de projection infiniment plus considérable que celle qui porteroit un corps lunaire à la limite de la sphere d'activité de cet astre.

Il n'est donc pas possible d'imaginer que des pierres, trouvées très-loin des volcans terrestres, soient le produit des éruptions de ces montagnes ; et la minéralogie s'oppose également à cette explication, car aucun des produits volcaniques connus n'a d'identité avec les pierres présumées tombées du ciel.

MÉTÉOROLOGIE.

Des variations de l'état du ciel dans les latitudes moyennes entre l'équateur et le pôle, et des circonstances essentielles qui les accompagnent.

L'INFLUENCE des météores sur les résultats

de l'agriculture, a fait desirer de tous les temps de connoître la loi de succession de ces phénomènes; et les grands avantages que procureroit à l'espèce humaine la possibilité d'indiquer d'avance la nature des saisons, justifie suffisamment tous les efforts infructueux qu'on a faits jusqu'à présent pour parvenir à ce but.

Vivement frappé de ces avantages, le C. Lamarck n'a pu être arrêté par le mauvais succès de ceux qui l'ont précédé dans cette carrière, et continue de la parcourir avec courage. Après avoir consigné dans plusieurs écrits les causes qu'il attribue aux constitutions météorologiques dominantes, il est descendu, dans un dernier mémoire, à l'examen des variations de l'état du ciel, c'est-à-dire de l'atmosphère. Il rapporte cet état:

1.° A l'influence de la lumière du soleil;

2.° A celle des vents.

Mais il croit que dans les zones tempérées, l'influence des vents sur la température des couches de l'atmosphère est bien plus forte que celle de la lumière du soleil; et qu'il en résulte dans la densité et la chaleur de ces couches, qui naturellement deviennent plus rares et plus froides, à mesure qu'on s'élève, des renversemens auxquels il attribue la formation des nuages.

La discordance des effets que le même vent produit en divers temps, sembloit apporter à l'établissement d'une théorie de ces effets un obstacle insurmontable; mais, d'après de nombreuses observations, le C. Lamarck a pensé qu'il ne falloit

pas s'arrêter seulement à la direction des vents et à leur nature, et qu'on doit encore avoir égard à la hauteur à laquelle ils soufflent dans l'atmosphère.

Parmi les faits recueillis par l'auteur, et qu'il regarde comme suffisamment constatés, nous citerons le suivant : Lorsqu'il règne simultanément, dans deux couches différentes de l'atmosphère, un vent de *nord-ouest* et un vent de *sud-est*, on doit s'attendre à voir le temps s'éclaircir, si le vent de *sud-est* est inférieur, tandis que le contraire aura lieu, si ce vent est supérieur.

Ouvrages imprimés, présentés à la Classe par ses membres.

Neuvième livraison des *plantes nouvelles cultivées dans le jardin du* C. CELS, *et décrites* par le C. VENTENAT.

Traité de l'électricité médicale, par le C. SIGAUD DE LAFOND, associé.

Traité des maladies goutteuses, par le C. BARTHEZ, associé. 2 vol. in-8.°

Traité de la gale et des dartres dans les animaux; cinquième édition, par le C. CHABERT, associé. Imprimé par ordre du gouvernement.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Isule et Orovèse.

Encore une tragédie nouvelle, et encore une chute: celle-ci a été terrible; les sifflets ont commencé dès le premier acte, et la toile a été baissée vers le milieu du troisième. C'est le 2 nivose que cette pièce a succombé, moitié par la faute de l'auteur, moitié par les efforts d'une cabale tellement prononcée, qu'on sifflait avant que la pièce fût commencée. Quand donc le parterre sera-t il plus raisonnable, et surtout un peu plus décent? En effet, comment juger un ouvrage au milieu du tumulte effroyable qui règne maintenant aux premières représentations. Une poignée de jeunes gens, tres-bons mathématiciens peut-être, mais dont les jugemens ne sont pas sans appel en fait de littérature, se déclarent les tyrans du parterre, et s'attribuent exclusivement le droit de faire tomber ou réussir les pièces nouvelles. Pour donner une idée de leur goût, il suffit de dire que, depuis peu de temps, ils ont sifflé le *Médecin malgré lui*, et quelques autres ouvrages de *Molière*. Si cela ne répare pas le tort qu'ils font aux auteurs, au moins cela doit-il les consoler un peu, puisqu'on fait subir le même sort au pere de la comédie. T. D.

THÉATRE LOUVOIS.

L'Anti-Célibataire, ou *la Manie des Mariages.*

Cette comédie, en cinq actes et en vers, du C. PUJOUX, jouée le 1.er nivose, n'a obtenu qu'un demi-succès. Elle a été remise en quatre actes, sans devenir meilleure : mais comme elle est plus courte, on l'écoute maintenant avec un peu plus de patience.

M. *Dorseuil*, c'est l'anti-célibataire, veut marier quatre jeunes gens, sans s'informer s'ils s'aiment ou non. C'est pourtant par là que devroit commencer un homme qui a la manie des mariages, et qui devroit avoir celle de les bien assortir ; mais c'est précisément à quoi il n'a pas pensé, et cela est tout simple, puisque sans cela la pièce n'existeroit pas. Les jeunes gens destinés l'un à l'autre ne s'aiment pas ; mais un échange suffit pour les rendre heureux : cet échange se fait, et la pièce finit. L'auteur, voulant établir des contrastes, a fait ressortir le caractère de son anti-célibataire par celui d'un égoïste, que *Picard* joue avec beaucoup d'originalité. *Vigny* joue parfaitement le rôle de *Dorseuil* : on ne peut donc pas s'en prendre aux acteurs du peu de succès de cette pièce. Elle offre un but moral, elle est agréablement versifiée ; mais son seul défaut c'est que ce n'est pas une comédie. T. D.

La Petite Ecole des Pères.

Cette petite pièce, jouée le 8 nivose, a obtenu un succès bien différent de l'*Anti-Célibataire*. Il y a, en effet, une bien grande différence entre ces deux ouvrages. La *Petite Ecole des Pères* n'offre ni style ni morale, mais elle est gaie, les détails en sont très-piquans; et le public, qui veut qu'on l'amuse, se mocque de la morale et des vers heureux d'une pièce qui l'ennuie. On conviendra pourtant qu'il n'est pas très-édifiant de voir un père et un fils commettre ensemble des extravagances très blâmables, et, qui pis est, partager les aventures les plus scandaleuses : qu'il est moins édifiant encore de voir ces scènes condamnables se passer devant une jeune personne, dont on devroit respecter le sexe. En effet, se ruiner par une mauvaise conduite ne seroit rien, si le père et le fils n'affichoient leurs désordres, et ne se trouvoient même en rivalité pour une espèce de coquette d'un si mauvais ton, ou plutôt d'un *si bon ton*, que ses créanciers l'arrêtent dans la rue, la font descendre de voiture, lui prennent ses bijoux, et qu'elle s'en seroit retournée en chemise, si elle avoit rencontré sa couturière. Voilà les scènes de la *Petite Ecole des Pères*. Quelle école! Heureusement qu'un fils, bon sujet, revient d'Amérique, paye les dettes, et épouse sa jeune cousine : ce qui termine la pièce. Mais nos deux extravagans sont-ils corrigés parce que leurs dettes sont payées? Je suis loin de croire que ce dénouement suffise pour justifier le titre d'*Ecole des*

Pères, heureusement qu'on y a joint le titre modeste de *Petite*. Si l'on comparoit cette pièce à l'*Ecole des Pères* jouée aux François, on verroit une bien grande différence de marche, de moyens et de moralité. Autrefois, dans les pièces de caractère, c'étoient les défauts qu'on peignoit pour les corriger : mais aujourd'hui on ne craint pas de dégrader la scène par la peinture des vices les plus bas, qu'on croit pouvoir placer dans les comédies, comme on mettoit il y a deux ans tous les crimes dans les pantomimes et les mélodrames. Ce genre de pièces étoit un réceptacle de brigandages et d'assassinats; on voudroit faire de la comédie l'école du vice et du libertinage. Voilà où conduit un premier pas fait inconsidérément. Que l'on ne croye pas que je veuille jeter ce soupçon sur les auteurs de la pièce nouvelle, leur intention étoit sans doute très-louable; mais leurs moyens d'exécution étoient mal choisis. Ces auteurs sont connus par de très-jolies productions: ce sont les CC. ETIENNE et NANTEUIL. T. D.

THÉATRE FEYDEAU.

Michel-Ange.

On n'a trouvé d'historique dans cet ouvrage, joué le 20 frimaire, que le nom de *Michel-Ange*. Le sujet est purement d'invention.

Le Pérugin, par son testament, veut que sa fille *Florina* n'épouse que l'artiste capable de terminer son tableau de S. Michel terrassant le Demon.

Michel-Ange aime *Florina*, et il a pour rival

Scopa, tuteur de cette jeune personne, et peintre fort médiocre. Ce tuteur suppose la mort de *Michel-Ange*, absent, pour déterminer *Florina* à l'oublier, et à ne plus s'opposer à son propre mariage avec elle : mais *Michel-Ange* revient sous le nom de *Fabio*, se fait reconnoître de son amante, achève, pendant l'absence de *Scopa*, le tableau que celui-ci avoit déja gâté, et obtient ainsi la main de son amante.

De très-jolis détails et une musique agréable ont assuré le succès de cet opéra-comique du C. Desrieux. La musique est du C. Nicolo-Isoard.

Théatre du Vaudeville.

Emilie, ou *les Femmes.*

Il étoit un peu hardi à M. Dubois, qui n'a fait encore que quelques pas dans la littérature et dans le théâtre, de vouloir peindre les femmes, que plusieurs philosophes ont avoué ne pouvoir définir. Cette objection tombe d'elle-même, lorsqu'on pense que c'est dans un vaudeville en un acte que M. Dubois a entrepris ce tableau, dans lequel, en effet, il a représenté des femmes bien indéfinissables.

Si un vaudeville n'étoit pas sans conséquence, je lui reprocherois de s'être mis en concurrence avec Dumoustier, dont la plume gracieuse avoit le droit de peindre un sexe contre lequel on a toujours quelque tort de faire des épigrammes.

L'auteur du vaudeville nouveau prouve qu'il connoît bien peu les femmes, lorsqu'il les fait médire

d'elles-mêmes : assurément si ces dames sont dissimulées, fausses, jalouses, je doute qu'elles en conviennent entre elles : c'est pourtant ce qu'elles font dans le vaudeville nouveau. Au reste, l'intrigue est très-commune, et les détails plus piquans que vraisemblables.

Un père et son fils sont rivaux. Le père, déguisé en valet, vient pour éprouver *Emilie*, qui, comme de raison, préfère le fils; mais cette Emilie est une évaporée, une coquette, qui, pour plaire à son amant, joue tantôt la folle, tantôt la femme sensible, et qui, au fond, ne sait pas elle-même ce qu'elle est. Si c'est là ce qui empêche le père de l'épouser, il a bien raison; mais le dénouement n'est pas fondé sur un motif aussi raisonnable. Le père se fait passer pour mort, et veut voir comment on prendra cette nouvelle. Un évanouissement de commande a lieu à l'instant, et toutes les femmes se jettent à la renverse dans des fauteuils préparés: puis, comme le père est mort, Emilie donne sur le champ sa main au fils, et le père y consent. Ensuite Emilie, très-bien représentée par M.me *Belmont*, s'avance et dit au parterre d'un petit air malin :

> Vous êtes François et galans,
> Vous devez protéger les femmes.

On applaudit et la toile tombe : mais les gens de goût ont reconnu dans cette pièce plusieurs scènes imitées du *Cercle* de la *Coquette*, même de l'*Intendant!* Il n'ont pas vu le moindre but moral, ils n'ont pu sourire à des plaisanteries rebattues et à

des épigrammes déplacées ; et ils ne conviennent pas que de jolies couplets suffisent pour faire une pièce même passable, jouée le 29 frimaire. T. D.

Le Départ pour la Russie.

Bluette de circonstance qui ne doit pas être jugée sévèrement. L'Intrigue est imitée de celle des *deux Grenadiers*, de DANCOURT, de GARRIK-DOUBLE, etc; mais des couplets piquans et surtout le jeu de *Julien* et de M.lle *Delille* ont soutenu cette pièce des CC. ETIENNE et NANTEUIL.

L'idée de cette pièce leur a été suggérée par le départ de M.lle *Philis* et d'*Andrieux*; ils y ont joint une critique de la manie qui règne depuis quelque temps en France de partir pour la Russie.

Chapelain, ou *la Ligue des auteurs contre Boileau.*

Pradon, *Cotin*, *Bonne-Corse*, *Colletet*, et quelques autres auteurs maltraités par Boileau, animés par le procureur *Rollet*, forment une ligue contre le satyrique et veulent lui intenter un procès. Ils choisissent pour chef de la ligue, *Chapelain*, un des poètes les plus en crédit, et chargé par Colbert de la liste des pensions. Chapelain, quoique peu ménagé par *Boileau*, refuse d'entrer dans la coalition, et le place même en tête de la liste qu'il doit offrir à Colbert. On lui en demande la raison, *il est mon ennemi*, dit-il, *et je craindrais de l'oublier*. Les

auteurs furieux sortent pour aller tenir ailleurs leur assemblée ; et, comme cela ne suffit pas pour faire le dénouement, le pâtissier *Mignot* épouse la servante de Chapelain. Cette pièce n'a pas d'intrigue ; c'est un tableau dont les détails sont fort agréables, mais qui pèche par l'ensemble. Les auteurs sont les CC. BARRÉ, RADET et DESFONTAINES. Leurs couplets sont la plupart très-jolis, mais ils sont placés sur des airs vieux ou mal choisis, qui les empêchent d'être goûtés. Le choix des airs fait beaucoup plus qu'on ne pense dans un vaudeville. Au reste celui-ci figurera longtemps dans la *galerie* qu'il ne déparera pas. Le rôle très-difficile de *Chapelain* a été joué avec beaucoup de talent par le C. *Chapelle*. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle, troisième Cahier. Paris, chez les frères *Levrault*, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes. Frimaire, an XI. — 1802. In-4.° pag. 181 à 255 ; avec cinq gravures.

Ce Cahier contient dix articles.

Description des carrières souterraines et volcaniques de Niedermennich, à trois lieues d'Andernach, d'où l'on tire des laves poreuses propres à

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

faire d'excellentes meules de moulin ; par FAUJAS SAINT-FOND. — Le C. Faujas Saint-Fond donne une description détaillée de ces carrières intéressantes, exploitées depuis les Romains. Il y joint trois planches qui représentent l'intérieur des carrières pendant que les travaux y sont en activité.

Notice sur la prétendue Zéolite rayonnante du duché de Deux-Ponts, par le C. HAUY. — On sait que les minéralogistes rangeoient parmi les zéolites plusieurs minéraux qu'ils ne savoient où classer. Le C. Hauy a le premier assigné, d'une manière certaine, les caractères de la zéolite. Il prouve dans ce mémoire que la prétendue zéolite rayonnée de Deux-Ponts est une préhnite, dont la densité est supérieure à celle de la préhnite du Cap, et par conséquent à celle de la préhnite de France ; la différence peut venir de la quantité de molécules ferrugineuses qu'elle contient, et qui lui donne une teinte rougeâtre.

Description d'une nouvelle espèce d'œillet, par DESFONTAINES. — Cet œillet, apporté de Perse par le C. Olivier, offre la particularité d'être épineux ; aussi l'auteur lui assigne-t-il le nom de *dianthus spinosus*, œillet épineux ; il en donne la figure.

Plantes rares qui ont fleuri en l'an X, dans le jardin ou dans les serres du Muséum ; par DESFONTAINES. — Ces descriptions complètes ont une grande utilité, parce qu'on n'est pas toujours à même de suivre les plantes rares dans tous leurs états ; et leur réunion formera un excellent inventaire des espèces. Celles décrites ici sont les suivantes : *Euphorbia meloformis*, *Euphorbia alepicea*, *Clitoria heterophylla*, *Stipa tortilis*, *Sonchus resedifolius*, *Bunias spinosa*, *Cordia macrophylla*. Le professeur Desfontaines donne la figure de la plus singulière de ces plantes, l'*Euphorbia meloformis*, très bien dessinée, comme la plante précédente, par M.lle Sophie DE LUIGNÉ.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. Gaertner, par Deleuze. — Il est étonnant que l'on n'eût pas encore publié de notice sur la vie et les écrits du célèbre carpologiste Gaertner. Le C. Deleuze a réparé dignement l'oubli des naturalistes. Sa notice est très-bien écrite, et donne une juste idée du beau travail que Gaertner avoit entrepris sur les fruits, et que son fils est invité à continuer.

Rapport des professeurs du Muséum sur les collections d'histoire naturelle, rapportées d'Ægypte par E. Geoffroy. — Ce rapport a été fait par les CC. Cuvier, Lamarck et Lacépède. Ils rendent au C. Geoffroy cette justice que, depuis le célèbre Dombey, aucun voyageur n'a autant accru la collection zoologique du Muséum. Cette curieuse collection, apportée par le C. Geoffroy, contient des animaux de tous les siécles, depuis les bœufs Apis et Mnévis, jusqu'au Crocodile, à l'Ichneumon, au Singe et à l'Ibis. Il ne manque aucune pièce à l'Ibis antique que le C. Geoffroy a tirée de son enveloppe; les têtes de momies, qu'il a rapportées, ont prouvé que l'usure des dents n'est due qu'à l'âge et au régime diætétique. Il a rapporté une nouvelle espèce de lièvre, une de renard, une de hérisson, quatre de rats, onze de chauve-souris, et il a aussi rapporté beaucoup d'espèces connues, mais qui manquoient au cabinet; il a peu recueilli d'oiseaux, mais beaucoup de reptiles; et sa collection ictyologique est des plus précieuses. Nous avons déja analysé la description qu'il a donnée du *Bichir polyptère*, dont l'organisation est si extraordinaire, et celle de l'*Achir barbu*.

Mémoire sur la Clio borealis, par G. Cuvier. — Le C. Cuvier continue ici son beau travail sur l'anatomie des vers; il décrit le Clio borealis, cet animal si multiplié dans les mers du Nord, et que les matelots appellent *pâture des baleines*: il rectifie les erreurs introduites au sujet de cette espèce,

par l'inexact Gmelin, dans son édition du *Systema naturæ*. La description et les figures sont, comme les autres, tracées de main de maître.

Extrait d'une lettre de M. PEALES, *directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Philadelphie, au C.* GEOFFROY, *en date du* 13 *juillet* 1802. — M. Peales envoye au Muséum, des oiseaux d'Amérique, et il reçoit en échange des oiseaux de France. Il a trouvé un squelette entier de Mammouth qu'il a envoyé en Angleterre, et qu'on doit bientôt montrer en France. Il a établi à Philadelphie un Muséum d'histoire naturelle.

Extrait d'une lettre du C. RUFFO, *propriétaire cultivateur à l'Aric, département des Basses-Alpes, au C. A.* THOUIN, *en date du* 5 *vendémiaire an* XI. — Il donne quelques détails sur la culture de *la Verbena triphylla* de l'Héritier, dont les feuilles aromatisées remplacent le citron pour le punch, donnent une agréable infusion theiforme, et parfument agréablement les crêmes; il espere l'acclimater en France.

Extrait d'une lettre écrite de l'Ile-de-France, le premier messidor an X, *au C. A.* THOUIN, *par le C.* CERÉ, *directeur du Jardin national de naturalisation.* — C'est un court catalogue de semences, d'échantillons, de bois, d'épiceries et de drogues envoyé, spour les collections du Muséum. A. L. M.

BOTANIQUE.

Les Liliacées, par P. J. REDOUTÉ, *peintre du Muséum national d'histoire naturelle* 1.re 2.e et 3.e livraisons. Ces livraisons se vendent à Paris, chez l'*auteur*, au Palais national des Sciences et Arts; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques; *Garnery*, libraires, rue de Seine, et *Treuttel* et *Würtz*, libraires, quai Voltaire, n.° 2; et à Strasbourg pour l'Allemagne, chez

Treuttel et *Würtz*, grand'rue, n.° 15. De l'imprimerie de *Didot* jeune, an X — 1802.

On connoît le talent du C. Redouté, pour dessiner les fleurs à la fois d'une manière elegante et fidelle, en ne laissant échapper aucun des organes, aucune des différences capables de les bien caractériser, depuis les grands et magnifiques ouvrages du C. l'Héritier, dont toutes les plantes étoient dessinées par lui. Depuis ce temps le C. Redouté, outre la continuation des beaux vélins du Muséum d'histoire naturelle, a dessiné les plantes pour tous les ouvrages de botanique importans, tels que les *plantes grasses* de DECANDOLE, la *Flore atlantique* de DESFONTAINES, le *jardin de Cels* par VENTENAT, mais il avoit toujours l'idée de publier un ouvrage qui surpassât en beauté et en magnificence tout ce qui a été publié jusqu'ici; et il ne pouvoit choisir un sujet plus heureux pour exercer son talent, que la nombreuse famille des Liliacées.

Les plantes de cette brillante série, sont dessinées gravées et coloriées avec toute la fidélité que la science peut desirer, et ce qui est plus difficile avec le luxe du pinceau dont la nature les a embellies. De longues recherches sur la manière de graver la plus propre à recevoir l'impression en couleur, et de nombreux essais, ont démontré à l'auteur que l'art pouvoit saisir et fixer l'éclat et les nuances variées que l'on admire dans ces fleurs. Mais ce n'est pas pour le seul plaisir des yeux qu'il a entrepris l'ouvrage qu'il annonce; les naturalistes regrettoient depuis longtemps de ne pouvoir conserver les Liliacées dans leurs herbiers; l'exactitude de la description et la vérité de la gravure, les dispenseront du soin de les préparer. Ils trouveront, ainsi que le simple amateur, qui sans vouloir apprendre la science, seroit curieux de connoître les caractères, et l'histoire de ces végétaux, qu'il cultive avec complaisance l'image fidelle de chaque individu de la

famille. Chacune des plantes est représentée dans une planche coloriée avec la fleur et les détails de la fructification; mais ceux-ci seront indiqués au bas de la planche par un simple trait en noir, afin que les accessoires ne nuisent point à l'harmonie de l'objet principal. Tous les dessins sont faits d'après nature; chaque planche est accompagnée d'une description écrite en françois, dans laquelle on indique les noms divers sous lesquels la plante est désignée dans les ouvrages de botanique, l'histoire de ses mœurs, de sa végétation et de sa culture; ses usages et ses propriétés.

Les planches et les descriptions paroîtront sans ordre, mais l'auteur se propose de présenter à la fin de l'ouvrage, la classification de toutes les plantes qui auront été décrites.

Parmi les motifs d'utilité sous lesquels on peut considérer cet ouvrage, on n'a point parlé de l'avantage que plusieurs arts et les manufactures pourront en retirer, mais c'est moins de ses rapports qu'on a cru devoir entretenir le public que du degré de perfection auquel l'auteur s'est efforcé de porter l'imitation de la plus brillante famille du regne végétal; l'auteur a certainement atteint le but, et c'est dans l'opinion des naturalistes et de ceux qui cultivent les arts, que sera sa plus douce récompense.

Les plantes contenues dans ces trois livraisons, sont la Dianelle en Glaive, (*Dianella ensifolia*); la Lachenale tricolore (*Lachenalia tricolor*); l'Hemerocalle du Japon (*Hemerocallis Japonica*); l'Amaryllis-Lys-Saint-Jacques (*Amaryllis formosissima*); la Tigridie queue de paon (*Trigridia pavonia*); l'Agapanthe en ombelle (*Agapanthus umbellatus*); le Lys pompon (*Lilium pomponium*); le Pancrace maritime (*Pancratium maritimum*); l'Amaryllis de la reine (*Amaryllis reginæ*); l'Amaryllis rayée (*Amaryllis vittata*); le Glayeul de Merian (*Gladiolus Merianus*); l'Antholyse Papilionacée

lionacée (*Antholysa Cunonia*); l'Helonias rose (*Helonias bullata*); la Jacinthe amethyste (*Hyacinthus amethystinus*); l'Hémérocalle jaune (*Hemerocallis flava*); l'Hémérocalle fauve (*Hemerocallis fulva*); le Narcisse a plusieurs fleurs (*Narcissus tazetta*); l'Iris de Suze (*Iris Suziana*). A. L. M.

* *Description des plantes nouvelles et peu connues cultivées dans le jardin de J. M. Cels, avec fig.; par E. P. Ventenat, de l'Institut national, l'un des conservateurs de la Bibliothèque du Panthéon.* 9.e et 10.e livraisons. A Paris, de l'imprimerie de *Crapelet*. An IX. Cet ouvrage se vend, à Paris, chez *l'auteur*, à la Bibliothèque du Panthéon; chez *Barrois* l'aîné, libraire, rue de Savoie; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, et M.me *Huzard*, rue de l'Eperon.

Lettre sur le Robinier, connu sous le nom impropre de Faux Acacia, *avec plusieurs pièces relatives à la culture et aux usages de cet arbre; par N. François (de Neufchâteau), membre du Sénat conservateur et de l'Institut national. Avec cette épigraphe :*

> *Vosque peregrino, casiæque nuper ab orbe*
> *Venistis.* (Vanier, *Præd. rustic.* l. 5).

A Paris, chez *Mourand*, rue des Grands-Augustins, n.° 24. Un vol. in-12 de 314 pages.

C'est une idée très-heureuse de réunir en un seul volume les différentes pièces qui peuvent faire sentir et démontrer la bonté d'une opération, surtout en agriculture. Ce n'est pas dans le milieu de ses domaines qu'un véritable ami des soins agricoles peut compulser les journaux, les mémoires des Sociétés savantes, les ouvrages même publiés en pays étrangers : et cependant aucun de ces secours n'est à négliger, quand il s'agit de créer une nouvelle culture, et de l'approprier au genre de terrein.

Le ministère du C. François (de Neufchâteau) a ouvert plus d'une branche de richesses à la France, en prouvant que, sans rien ôter des ressources dues à la fertilité de la plus grande partie de ses territoires, elle en pouvoit attendre de non moins assurés des portions les plus réfractaires.

Le *Robinier*, ou Faux Acacia avoit été apporté d'Amérique par Jean *Robin*, démonstrateur du jardin du roi, vers 1600 : on reconnut bientôt ce que promettoit un arbre qui, dans des terreins stériles, pouvoit, en dix à douze ans, égaler un chêne de trente et quarante; mais il semble que l'avantage qu'il présentoit en même temps d'étaler des fleurs d'une odeur agréable, l'ait condamné à n'être qu'arbre d'agrément. Les diverses sociétés d'agriculture, les instructions ministérielles, les traités de jardinage françois et étrangers ont donné, comme on le verra dans ce recueil, tant de force à leurs démonstrations, qu'elles paroissent imaginaires. En dix ans, des Robiniers plantés en quinconce, à deux mètres l'un de l'autre, estimés au prix de six francs, présentent une coupe de 36000 francs par hectare (un peu plus de deux arpens); et, dans le cours de ces dix ans, il a eu trois élaguages d'une grande valeur. Les mêmes arbres plantés en haie, et recoupés tous les trois ans, forment des clôtures impénétrables et d'un produit considérable. Pour tout cela, il ne faut qu'un terrein maigre et léger.

L'éditeur de ce recueil annonce que la même main qui l'a dirigé, qui a enrichi de notes toutes les pièces jointes à sa lettre, a traité avec le même soin une immensité d'articles dont la collection formeroit un *Répertoire agronomique universel et raisonné*. Puisse le juste tribut d'éloges que celui-ci mérite au C. François (de Neufchâteau), lui faire éprouver le besoin d'étendre à la société toute entière des utiles expériences. A. S. L. B.

MÉDECINE.

MANUEL des Goutteux, ou *Dissertation médicale sur l'arthrite ou la goutte, contenant les vrais moyens de la reconnoître, d'avec le rhumatisme et de s'en garantir, d'après les leçons de* Max. STOLL, *professeur de clinique interne en l'Université de Vienne en Autriche, soutenue par* André SZOORS, *de Transylvanie; augmenté de notes et réflexions pratiques tirées de* VOGEL, LENTIN, *etc., le tout traduit du latin, allemand et anglois, par* B. DUTILLEUL, *médecin à Lille.* 1 vol. in-12 de 156 pages. An XI. Prix, 2 fr. 50 cent. Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 398.

Si ce n'est pas une médecine nouvelle que nos deux auteurs nous présentent sur la goutte, c'est du moins un bon resumé, dans lequel on trouve beaucoup de connoissances précieuses à acquérir, à côté de quelques autres qu'il importe de faire rejeter tout-à-fait.

La principale chose à rejeter à notre avis, de cet ouvrage, est la théorie humorale; il est vrai qu'il seroit difficile d'exécuter un plan de médecine, sans tenter de former un corps de principes, en tirant des justes conséquences des faits, et en les généralisant convenablement.

Le chapitre qui a pour objet le traitement de la goutte, nous a paru assez bien fait, tant dans le texte que dans les notes du traducteur. Il n'est pas possible de la guérir radicalement, disent nos auteurs; elle est une maladie du tempérament qui dépend de la constitution de chaque individu, si les médicamens sont sans effet, le régime peut au moins rendre la maladie plus supportable. Il seroit fort avantageux, pour les goutteux, d'adopter implicitement cette opinion, ils ne seroient pas si souvent dupes de personnes intéressées qui, sous

prétexte de les guérir, les amusent par des remèdes sans action, ou emploient sans jugement ceux qui peuvent avoir les suites les plus fâcheuses.

Qu'il nous soit permis de faire au traducteur quelques réflexions sur sa manière d'écrire. 1.° Son style n'a pas la simplicité, la clarté, la précision qu'il devroit avoir; nous y avons aussi remarqué une diction extrêmement négligée, et même quelques expressions étrangères au langage médical. 2.° Il paroît n'avoir pas assez senti la nécessité où est un médecin qui écrit sur son art, de ne rapporter des faits qu'il a observés dans sa pratique, et de leurs circonstances, que ce qui est assez neuf pour instruire ses confrères, et assez important pour les intéresser.

Malgré ces défauts, qui ne sont relatifs qu'aux convenances qui doivent être respectées par tout écrivain qui veut s'exposer aux yeux d'un peuple instruit, cette traduction, examinée sans partialité, doit être jugée utile. Les jeunes praticiens y trouveront des leçons à suivre; et les personnes qui ne sont pas de l'art, pourront, en la lisant, se défaire de plusieurs préjugés populaires, nuisibles à leur santé. P. PAJOT-LAFORÊT.

ECONOMIE.

II.e et III.e CAHIERS de la Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du premier brumaire an XI, par une société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. SONNINI, de la Société d'agriculture de Paris et de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

Ces deux Cahiers contiennent, entre autres articles intéressans et utiles, une méthode nouvelle pour *cultiver la Camomille romaine;* pour faire *des Meules à foin;* pour *marquer les Moutons;* pour

faire *des Ciments pour les Terrasses;* pour faire *du Savon chez soi*, *du Fromage de Parmésan*, *des Eaux-de-vie de pomme de terre*, le *Blanchîment sans feu du Sel Marin*; pour obtenir *des Asperges très-grosses*; enfin sur *la Greffe des Vignes*; les *Semailles*, les *Vendanges*; des *Ruches nouvelles*; pour rendre *les Cochons moins susceptibles de maladies*; une nouvelle manière très-simple de *prendre les Loups*; de *dorer le Fer*; de *guérir les Pestiférés*; de *bonifier l'Eau d'un puits*, etc. etc.

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour les douze Cahiers de 72 pages, chacun avec des planches, que l'on recevra mois par mois, francs de port par la poste. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

Education.

Le porte-feuille des enfans, *mélange intéressant d'animaux*, *fruits*, *fleurs*, *habillemens*, *plans*, *cartes et autres objets*, *dessinés suivant les réductions comparatives*, *et commencés à graver en 1783*, *sous la direction de* COCHIN; *accompagnés de courtes explications*, *et de divers tableaux élémentaires*, *rédigé par Ant. Nicol.* DUCHESNE *et Aug. Sav.* LEBLOND, n.° 23. Prix, 1 fr. 25 cent. Chaque feuillet de gravures se vend séparément au prix marqué dans la table. Les explications, toutes au même prix de cinq centimes; et les tableaux, dix centimes la page. Le grand papier trois cinquièmes en sus : les planches coloriées au triple des prix des tables. Le n.° 24 paroîtra dans le courant de ventose. A Paris, chez *Mérigot* jeune, libraire, quai de l'Ecole, n.° 75; *Merlin*, libraire, rue du Hurepoix, près le Pont-Saint-Michel. Les demandes particulières peuvent

se faire chez M. *Duchesne*, rue Neuve-Saint-Marc, au coin de celle de Richelieu ; in-4.°

On regrette toujours que cet ouvrage, si utile à l'enfance, se continue avec tant de lenteur ; ce numéro contient 7 différens costumes persans, 12 quadrupèdes, 14 oiseaux, 13 poissons, 11 coquilles, le tout figuré avec beaucoup d'exactitude et de vérité.

COMMERCE.

TRAITÉ des changes et des arbitrages, par GUILLARD, *professeur de mathématiques.* 1 vol. in-8.° de 127 pages. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. A Paris, chez *Chaumerot*, rue de la Monnoie, n.° 27 ; chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, rue Pavée-Saint-André, n.° 12 ; chez *Renard*, rue Caumartin. On trouve aussi, chez *Caille, Crapart* et *Ravier*, un traité du même auteur sur le *titre* et *l'alliage des matières d'or et d'argent.* Prix, 1 fr. 20 cent.

Dans cet ouvrage, se trouvent disposées, par ordre alphabétique, toutes les places de l'Europe, avec lesquelles Paris, Lyon et Bordeaux peuvent faire des opérations. En tête de chacune, on voit sa manière de changer avec Paris, ainsi que le tableau de ses monnoies de change ; viennent ensuite, sous le titre de formules, des règles dont l'application ne suppose que la connoissance des premières opérations de l'arithmétique, pour calculer un arbitrage entre les trois places susdites, et une autre quelconque, par l'entremise d'une ou de plusieurs autres places.

Il ne faut pas croire pour cela que ce traité ne contienne que des règles pratiques. Les deux changes nécessaires pour un calcul d'arbitrage, y sont exprimés, de façon que le calculateur, sans quitter la place avec laquelle Paris veut opérer, peut aisément se rendre raison de la formule dont il fait usage.

On sent que toutes ces règles générales ne peuvent être vérifiées que par la règle conjointe. Aussi l'auteur ne néglige rien pour faire entendre la manière de poser cette règle. Dans une instruction préliminaire, il expose le but des opérations de changes et d'arbitrages, ainsi que le mode de les simplifier. On doit surtout lui savoir gré d'avoir expliqué avec la plus grande clarté la règle qu'il faut suivre pour tirer des conclusions dans les calculs d'arbitrage; dans quel cas, par exemple, il faut préférer le résultat le moins élevé, soit pour *tirer*, soit pour *remettre*.

Ce traité est à la fois moins volumineux et plus élémentaire qu'aucun de ceux qui ont paru sur cette matière; cette considération en rend la lecture indispensable, et aux négocians et aux jeunes gens qui aspirent à le devenir.

XV.e, XVI.e et XVII.e *Cahiers de la Bibliothèque commerciale*; *ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au commerce à la navigation*, etc.; *par J. Peuchet*, *membre du conseil du commerce au ministère de l'intérieur*, etc.

Ces trois Cahiers, de 144 pages in-8.°, contiennent entre autres articles: *Remarques sur les chaires de droit maritime et du commerce, établies à Paris et à Bordeaux*; — *du commerce des negres au Caire*; — *travail du tribunal et du conseil de commerce de Lyon, sur le code du commerce*; — *mémoire sur le peignage et le commerce du chanvre tels qu'ils se pratiquent à Grenoble*; — *mémoire du conseil de commerce de Bordeaux, sur la marine marchande*; — *mémoire sur le commerce des pays situés au-delà de la presqu'île de l'Inde*; — *ces causes des faillites de quelques maisons de Paris et du crédit de quelques places*, etc.

Le prix de la souscription est de 21 fr., pour recevoir, *franches de port*, 24 livraisons, et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être

affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

LOTERIE.

TABLEAU analytique de la loterie nationale de Paris, dite *de France*, *et des autres loteries y annexées*, contenant, 1.° l'époque et l'ordre des sorties de chacun des 90 numéros, depuis l'origine des loteries en avril 1758, jusqu'au 1.er vendémiaire an 11; 2.° les mêmes détails sur la sortie de chacune des dix finales, 3.° la date de la dernière sortie de chaque numéro. Le tout terminé par un résumé au tableau général présentant en une seule feuille, l'ensemble du travail ci-dessus indiqué, et facilitant aussi toutes les recherches sur le calcul des probabilités, et sur celui reconnu le plus utile, des extraits tant simples que déterminés, ouvrage indispensable à tous les actionnaires des loteries nationales de France, par *FREDIN*, ancien employé. A Paris, de l'imprimerie de *Fournier*, chez *Fournier* père et fils, rue Hautefeuille, n.° 27, et *Fredin*, rue du faubourg du Temple, n.os 8 et 14. An XI — 1803; 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port; 1 vol. in-8.° de 118 pages.

CAISSE d'épargnes du C. Lafarge. — Liste générale des numeros portant rentes par option, et sortis aux différens tirages; précédée d'une instruction nécessaire aux actionnaires. On y a joint les résultats ci-après: 1.° le nombre d'actions et de têtes de chaque classe; 2.° des rentes dues par la caisse; 3.° un tableau de comparaison sur les différens tirages; 4.° et enfin, celui de tous les décès, tant constatés que présumés. Un volume grand in-8.°, à quatre colonnes, de près de 400 pages. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. A Paris,

chez *Munier*, imprimeur, rue Poupée, n.° 6; *Gérard*, libraire, rue Saint-André des-Arcs, n.° 44; *Verdier*, archiviste de l'administration, rue de Grammont, n.° 7. An XI.

LÉGISLATION.

LÉGISLATION primitive, considérée dans les derniers temps, par les seules lumières de la raison; suivie de plusieurs traités et discours politiques, par L. G. A. de BONALD, 3 vol. in-8.°; chez *Leclère*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 39.

Le nom de l'auteur annonce le mérite de l'ouvrage, avantageusement connu par son *état politique, de l'ordre social* en 3 vol. in-12, que l'inquisition directoriale fit enlever, ensuite par un *essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social, ou du pouvoir du ministre et du sujet dans la société*, et du *divorce considéré au dix-neuvième siècle*, etc. M. de Bonald montre dans les volumes que nous annonçons, toute la profondeur de ses conceptions métaphysiques, toute la pureté de ses principes, toute la sagesse de ses systèmes. On l'accuse de s'y livrer avec trop de confiance, et d'en tirer des conséquences qui ne s'y rapportent pas. La lecture approfondie de cet ouvrage, répond très-bien à cette observation; son plan est vaste, mais il nous a paru rempli; nous reviendrons sur une production qui intéresse les hommes qui aiment à connoître l'origine des sociétés, ou du moins les diverses vues politiques de ceux qui écrivent sur cette matière. A. J. D. B.

VOYAGES.

VOYAGE pittoresque de la Syrie, etc. XXV.e livraison, composée de six planches.

I.re planche. *Ruines d'un édifice situé près des ruines du temple de Neptune.* Vue des deux pilastres de la

porte de l'édifice. — II.e Pl. *Mausolée d'Élabélus.* Coupe du rez-de-chaussée prise sur la ligne A B de la planche 105. — III.e Pl. *Restauration géométrale de l'un des quatre tombeaux qui décoroient l'extrémité de la grande galerie de Palmyre.* — IV.e Pl. *Temple de Jupiter à Ba'albek.* Coupe prise sur la largeur de l'édifice. V.e Pl. *Costume et cortége ordinaire du grand-seigneur.* Cette estampe représente le grand-seigneur sortant du sérail pour se rendre à la Mosquée. — VI.e Pl. *Costume et portrait d'un homme-d'armes, au Caire.* Dans toutes les cérémonies publiques, le cortége de chaque bey est précédé par un homme-d'armes, vêtu comme on le voit ici, et dont l'emploi semble tenir quelque chose des fonctions qu'autrefois les hérauts-d'armes remplissoient dans nos fêtes. Les hommes-d'armes sont ordinairement suivis d'un nain.

HISTOIRE.

ALMANACH ecclésiastique de France pour l'an XI de la république et pour les années 1802 et 1803 de l'ère chrétienne, contenant un état exact de l'église de Rome, telle qu'elle est composée depuis le pontificat de Pie VII; l'organisation de chaque diocèse de la France; la liste des archevêques et évêques, celle des vicaires généraux, chanoines, etc.; avec une carte géographique de la France ecclésiastique. 1 vol. in-12 de 236 pages; an XI — 1803. 1 fr. 80 cent. pour Paris, et 2 fr. 30 cent. pour les départemens. A Paris, chez *Leclere*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 39.

* *HISTOIRE d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un essai sur la chronologie d'Hérodote et une table géographique*; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, à laquelle on a joint *la Vie d'Homère, attribuée à Herodote*, les *extraits de*

l'Histoire de Perse et de l'Inde, de Ctésias, et le *Traité de la malignité d'Hérodote*. Le tout accompagné de notes (*par M. Larcher*), 9 vol. in-8.° br., 60 fr.; le même papier vélin, 9 vol. in-4.° br., 240 fr. Paris, de l'imprimerie de *Crapelet*, chez *Guillaume Debure l'aîné*, libraire, rue Serpente, n.° 6; et chez *Théophyle Barrois père*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 22.

Théologie payenne, ou *Cours de mythologie, ouvrage élémentaire et unique dans son genre; par J. B. Grellet, professeur de belles-lettres.* Un vol. in-12 — 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez M.me veuve *Perisse*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 84.

L'auteur divise son ouvrage en quatre parties : la première traite des dieux du ciel, de la terre, des eaux, du feu, et des enfers. La seconde présente, dans un ordre chronologique, les personnages divinisés depuis la création des hommes, par Prométhée. Cette même partie contient l'expédition des Argonautes, la guerre de Thèbes, celle de Troie, et tous les héros qui s'y sont illustrés. La troisième partie rappelle diverses histoires ou fables racontées par Ovide. Dans la quatrième, l'auteur donne une idée de la religion des Egyptiens, des Perses, des Romains et des Gaulois. L'ouvrage est terminé par le précis des attributs auxquels on peut reconnoître les divinités allégoriques du ciel et des enfers. Q.

Mémorial topographique et militaire, rédigé au dépôt général de la guerre, par ordre du ministre. — N.° 2.

Le premier numéro de cet intéressant ouvrage, qui a été publié il y a un mois, a pu paroître un peu abstrait, parce qu'il traitait de la théorie, de la géographie et de la géodésie; sciences que les pro-

grès de nos connoissances élèvent et perfectionnent tous les jours. Mais l'intention générale de l'ouvrage, et l'utilité des articles dont ce premier numéro est rempli, en lui conciliant l'estime des savans, a excité une prévention favorable pour les numéros qui suivront, et que le second qui vient de paroître nous semble pleinement justifier principalement aux yeux des militaires.

Ce second numéro, particulièrement destiné à la partie historique, commence par une notice de l'établissement où il se rédige.

Cette notice développe avec précision et clarté, l'origine du dépôt, ce qu'il renferme d'intéressant en élémens d'histoire et d'instruction militaires, comme en œuvres topographiques; l'ordre établi dans le classement de ces divers matériaux, l'utilité dont ils peuvent être, et la marche qu'on y suit pour que le gouvernement et l'armée puissent en tirer les avantages qu'on a droit d'en attendre.

Une autre notice donne, par une indication succincte, une idée de l'objet et du mérite des principaux historiens anciens et modernes considérés militairement; le mérite de chaque auteur, sous ce rapport, est apprécié en peu de mots. Cette espèce de revue, faite pour épargner des recherches aux militaires, et pour faciliter leur étude, est suivie de quelques idées sur la manière d'écrire la guerre de la révolution; c'est un sujet qui a droit d'intéresser vivement.

Viennent ensuite des observations sur un ouvrage traduit de l'allemand intitulé : *Esprit du système de la guerre moderne.* Doit-on, avec l'auteur, adopter l'opinion que tout plan militaire peut et doit être réduit à un système ou calcul rigoureusement mathématique ? Les opérations d'une campagne doivent-elles être, en quelque sorte, combinées avec l'équerre et le compas, et ne doit-on donner qu'un rôle très-secondaire aux influences physiques et morales de la nature des lieux, de celle des circonstances politiques, ou du caractère

et de l'esprit particulier au guerrier des différentes nations, et enfin du génie des chefs qui dirigent ces opérations? L'auteur des observations examine ce système avec soin, le discute avec impartialité, et lui oppose des raisons qui méritent toute l'attention des militaires instruits qui voudront se faire une opinion éclairée sur une aussi importante question.

Après ces observations, on ne lira pas avec moins d'intérêt le rapprochement des opinions de deux hommes de guerre du plus grand mérite sur la bataille de Leuthen, gagnée par Frédéric sur les Autrichiens, et les réflexions pleines de justesse dont l'auteur les accompagne.

Enfin ce volume de 200 pages in 8.°, où se trouve une carte gravée avec soin, est terminé par le rapport fait aux consuls par le ministre de la guerre, le 14 vendémiaire dernier, contenant l'exposé des travaux du dépôt général de la guerre, pendant l'an X. Ce rapport achève de compléter l'idée qu'on doit se faire de cet intéressant établissement, de l'importance de ses travaux, et de l'utilité, comme du mérite de ses résultats.

On trouve ce Mémorial à Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, quai Voltaire, n.° 2; *Barrois* l'aîné et fils, rue de Savoie, n.° 22; *Levacher*, rue du Hurepoix, n.° 12, près le Pont-Saint-Michel; *Magimel*, quai des Augustins, n.° 73, près le Pont-Neuf. Prix de chaque numéro, 3 fr. 50 cent. pour Paris, et 4 fr. 50 cent. franc de port pour les départemens.

GRAMMAIRE.

GRAMMAIRES comparées des langues françoise et anglaise, ou *MÉTHODE facile pour apprendre ces deux langues; par SALAVY-DUFRESNOY, professeur de langue françoise en l'Université de Cambridge, auteur de livres anglois, etc.* A Paris, chez l'*Auteur*, hôtel des Bons-Enfans, n.° 18, vis-à-vis

la cour des Fontaines, près le palais du Tribunat; *Favre*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 220; *Lenormant*, libraire, rue Saint Germain l'Auxerois. An XI. In-8°.

Leçons de langue allemande, ou *Méthode courte et facile, tant pour enseigner, que pour apprendre l'allemand; par J. Valentin Oger, professeur de langues et de mathématiques, et chef de l'institution allemande à Paris, rue de Bellefond, n.° 240.* A Paris, chez *Amand-Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n.° 31, et à Strasbourg, même maison de commerce, rue du Dome, n.° 20. An XI. — 1803. In-8° de 202 pages. Prix, 1 franc 30 cent. pour Paris, et 2 francs 50 cent. franc de port.

Langue chinoise.

Annonce d'un recueil de pièces utiles pour faciliter l'étude et l'intelligence de la langue chinoise; ouvrage rédigé par un lettré. A Rouen, de l'imprimerie-librairie, rue de l'Hôpital, n.° 16, près la place du nouvel hôtel-de-ville. An XI de la république française. In-4.°

Cet écrit est d'un ecclésiastique respectable par son grand âge et par ses connoissances. C'est un essai de dialogues chinois, pour donner l'usage de la langue. Si cet essai est accueilli, il en publiera la suite.

Langue latine.

La vraie théorie de la langue latine; livre nécessaire à ceux qui étudient cette langue, et très-utile même à ceux qui la connoissent: dans lequel on apprend la raison des différentes finales qui, par leur variété, constituent le système grammatical des Latins. Avec 28 tableaux. Par P. M. Colbuit, instituteur. Un vol in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. A Paris, chez *l'auteur*,

rue de la Huchette, n.° 80; et chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 41. An XI. — 1802.

LITTÉRATURE LATINE.

*ORAISON de Cicéron pour Marcellus, extrait d'un recueil de divers discours, traduits de Cicéron, par le C. B***, avocat de Bordeaux.* A Paris, chez *Goujon* fils, imprimeur-libraire, rue Taranne, n.° 737. An X. — 1802. In-8.° de 34 pages.

Les presses du C. Goujon se distinguent par la publication d'ouvrages essentiellement utiles. L'entreprise d'une traduction complète de Cicéron qu'il prépare, ne sera pas une des moins remarquables, et l'auteur, le C. B., publie celle de l'Oraison pour Marcellus, comme un essai. Il en donne aussi le texte revu et corrigé, par l'éditeur de la traduction de Cicéron, d'après le texte de l'abbé d'Olivet. Nous sommes fâchés que cet estimable littérateur n'ait pas pris connaissance de l'édition de cette Oraison donnée par le célèbre critique M. Wolf, il y auroit trouvé d'excellentes leçons, et c'est en général un défaut de nos littérateurs, de ne faire attention qu'à ce qui a été fait chez eux, de se priver ainsi des ressources qu'ils trouveroient au dehors; du reste le style du C. B. a de la correction et de l'élégance, et nous le croyons très-propre à bien remplir la tâche qu'il s'est imposée. A. L. M.

POÉSIE.

DITHYRAMBE sur l'immortalité de l'ame; suivi du Passage du Saint-Gothard, poème traduit de l'anglois; par Jacques DELILLE. Brochure de 115 pag. in-8.° avec fig. Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6.

Le dithyrambe étoit chez les Grecs, un hymne consacré à chanter la naissance de Bacchus, il fut

ensuite destiné à célébrer toutes les actions de ce dieu. Ce genre de poésie ne connoissoit alors aucune règle, le poète pouvoit s'abandonner au même délire qui agitoit ceux qui assistoient aux bacchanales; ceux qui le cultivèrent, le perfectionnèrent sans le dénaturer; lorsque les poètes voulurent se servir de ce mode pour honorer les grands-hommes, ou pour caractériser les êtres moraux, on se rapprocha davantage de la poésie lyrique, mais l'enthousiasme en fut toujours la seule règle. Les Latins, imitateurs des Grecs, cultivèrent peu la poésie dithyrambique, et cet abandon peut être attribué à la différence des caractères des deux nations. Les peuples modernes n'ont point connu ce genre de poésie, si ce n'est les Italiens; on en trouve quelques essais dans les premiers poètes françois; *Baif*, sous Henri II, en composa un à l'honneur de Jodelle, à l'occasion du succès de sa tragédie de Cléopâtre; M. DE LA HARPE nous a fait connoître ce qu'étoit le dithyrambe, dans la pièce de vers qui obtint le suffrage de l'Académie françoise; M. Delille, dans la pièce qu'il publie, ne s'est pas livré, non plus que M. de la Harpe, à ce délire extravagant des Grecs, ils se sont rapprochés du ton de l'ode; la sagesse de notre langue et la délicatesse de notre goût leur en faisoient une loi. On sait que le dithyrambe de M. Delille, lui fut commandé par Chaumette, et qu'il étoit destiné à être chanté à la fête de l'Être suprême. Le procureur de la commune n'avoit donné que vingt-quatre heures au poète, pour la composition de cette pièce; lorsqu'il vint en entendre la lecture, il parut en être content; mais, dans le vrai, l'immortalité de l'auteur n'étoit pas celle des ennemis de Dieu et de toute croyance.

La seconde pièce de cette brochure, est un poème de M.me la duchesse DE DEVONSHIRE, plus connue encore dans l'Europe qu'elle a parcourue, par les charmes de sa figure et de ses manières, que par ses talens poétiques. Elle a chanté les divers objets qui la frappèrent dans son passage d'Italie en Suisse; c'est

Cette

cette description que M. Delille nous a traduit en vers, avec autant d'exactitude que le génie des deux langues pouvoit le permettre. On reconnoît toujours l'Émule de Virgile, dans tout ce qu'il publie, malgré quelques négligences et quelques longueurs qu'on a cru remarquer dans ces deux pieces, qui ne sont à la vérité que de circonstances, et dans lesquelles le talent poétique étoit circonscrit. Les libraires nous promettent un poème sur l'imagination depuis longtemps desiré; et une traduction de l'Énéide, qui doivent multiplier les titres que M. Delille a deja à l'immortalité. J. D. B.

Athenor, ein Gedicht in sechszehn Gesœngen. — *Athénor, poème en seize chants.* Francfort et Leipsick. 1802. xvj et 274 pages, in-8.°, avec six gravures.

L'auteur de ce poème a essayé de donner plus de perfection à la poésie allemande. L'entreprise étoit périlleuse. Dans un poème d'environ six mille vers, il a su éviter avec soin des taches qui déparent les ouvrages des meilleurs poètes. Il a su soutenir l'intérêt par la variété des détails. Le plan du poème est bien conçu, l'intrigue est conduite avec art; on pourroit y desirer plus de clarté, des périodes moins longues, une moins grande profusion d'érudition. L'amour et l'intrigue sont les deux principaux ressorts du poème. L'auteur a souvent saisi avec finesse les nuances de l'amour, et il a fait preuve d'une connoissance profonde du cœur humain. Quelques-uns des caractères sont tracés avec hardiesse. Celui d'Athénor inspire de l'intérêt dans les différentes situations où il se trouve.

Ce poème est orné de six jolies gravures, exécutées par M. *Karcher*, à Manheim. Trois sont exécutées d'après des tableaux originaux du Dominiquin et de Louis Carrache, et une quatrième sur un dessin de F. Deurer, d'après Raphael. Ces trois tableaux et ce dernier

dessin sont dans le cabinet de M. le conseiller intime, le baron de Klein, à Manheim. A. L. M.

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts, recueil de gravures au trait, d'après les principaux ouvrages de peinture, sculpture, ou projets d'architecture, rédigés par le C. Landon, peintre, ancien pensionnaire de la république, à l'Ecole françoise des Beaux-Arts. Il paroît neuf livraison par trimestre; chaque livraison est composée de quatre gravures et huit pages de texte in-8.°; le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour trois mois, 12 fr. pour six mois, et 24 fr. pour l'année, franc de port pour Paris et les départemens. On souscrit à Paris, chez *Landon* peintre, quai Bonaparte, n.° 23; au coin de la rue du Bacq, 2.e année, 3.e vol. 7.e 8.e 9.e livraisons

Ces livraisons contiennent les articles suivans. — Planche XXV. *Phèdre et Hippolyte* tableau de *Guérin*. — Pl. XXVI. *Projet d'une maison qui pourroit également convenir à la ville, comme à la campagne*, par le C. *Normand*. — Pl. XXVII. Le *Gladiateur mourant*, statue antique de la collection du Musée. — Pl. XXVIII. *Sapho, désespérée de ne pouvoir inspirer à Phaon, la passion qu'elle ressent pour lui, se précipite dans la mer du haut du rocher de Leucade*, par *Gros*. — Pl. XXIX. *Les forces;* tableau sur émail, attribué à *Jean Cousin*. — Pl. XXX. *Demi-figures et bustes antiques* de la collection du Musée. — Pl. XXXI. *Le pardon;* tableau par *Landon*. — Pl. XXXII. *L'amour et Psyché*, groupe antique de la collection du Musée. — Pl. XXXIII. *David jouant de la harpe*, par le *Dominiquin*, tableau du Musée; — Pl. XXXIV. *Cupidon et le Torse du Belvédère*, fragmens antiques de la galerie du Musée. — Pl. XXXV. *Le ravissement de Saint-Paul*, tableau du *Domini-*

QUIN, de la galerie du Musée. — Pl. XXXVI. *Ariadne*, statue antique de la galerie du Musée.

MUSIQUE.

CORRESPONDANCE des Amateurs musiciens, rédigée par le C. COCATRIX, amateur.

Dans ce Journal, l'auteur se propose de traiter successivement de tous les instrumens en usage dans la société; remonter à leur naissance, en citer les auteurs, observer leurs progrès et les variations qu'ils ont éprouvées; passer de cet historique à l'indication des meilleures méthodes écrites pour l'étude de ces instrumens; comparer les anciennes avec les modernes; désigner les ouvrages d'une difficulté graduée, qui peuvent conduire l'amateur à la perfection sur l'instrument qu'il a adopté, sans autre secours que celui de son intelligence et d'une solitaire attention; lui tenir lieu d'un professeur dont il est souvent privé par son éloignement des villes principales, ou parce que sa fortune ne lui permet pas d'en payer les leçons, tel est son but.

L'auteur se propose encore de rendre un compte raisonné des ouvrages de musique les plus estimables qui ont paru depuis vingt ans, et qui paroîtront à l'avenir; en parler après qu'ils auront été exécutés; dire avec franchise aux amateurs musiciens quel degré de force leur est nécessaire pour les exécuter à leur tour; les guider dans le choix de la musique dont ils peuvent enrichir ou composer leur répertoire; leur éviter, de cette manière, des acquisitions inutiles; leur en conseiller d'agréables qu'ils ne soupçonnent quelquefois pas: telle sera la seconde partie de *la Correspondance*; elle comprendra les ouvrages pour tous les instrumens et pour la voix.

Il cherche à délasser l'attention qu'exige un ouvrage presque tout élémentaire, en insérant quelquefois dans *la Correspondance* des airs agréables, dans

leur fraîcheur, ou qui n'ont jamais été beaucoup répandus; des morceaux dits *de porte-feuille*, dont le chant et les paroles, également aimables, méritent vraiment d'être recherchés par la bonne compagnie, et n'exigent aucune étude préparatoire pour être exécutés.

MM. les amateurs, auteurs et marchands de musique peuvent y faire annoncer leurs ouvrages tant anciens que nouveaux, en adressant un exemplaire, franc de port, au C. COCATRIX, propriétaire-éditeur de *la Correspondance des amateurs musiciens*, rue Neuve-Saint-Roch, n°. 165.

MM. les luthiers, qui possèdent des instrumens rares et d'un grand prix, peuvent les faire annoncer par la même feuille, en payant 10 c. seulement, par ligne, pour l'insertion.

Cette dernière condition n'a pas lieu pour les abonnés.

On se charge, au bureau de *la Correspondance*, de toutes les demandes de Paris et des départemens pour les achats d'instrumens, de partitions, de musique vocale et instrumentale, que l'on expédie, franc de port, avec *remise* sur le prix d'annonce desdits ouvrages.

On indique les professeurs de chant et des divers instrumens pour tous les degrés d'avancement.

On annonce les places vacantes dans les orchestres des différens spectacles de France et de l'étranger; les demandes de musiciens pour les remplir, et de sujets pour tous les rôles chantés.

La littérature trouvera par fois place dans *la Correspondance*. Il se fera un devoir d'y annoncer, par extrait, les ouvrages dont il lui sera adressé un exemplaire, d'en citer des fragmens, et de recueillir les vers à mettre en chant.

Il rendra compte des concerts d'amateurs, des concerts publics et des pièces en musique qu'il aura pu entendre, ou dont il devra faire des rapports

fidelles et judicieux. Il recueillera même, à cet égard, l'opinion des journaux accrédités; il y joindra celle de ses collaborateurs.

Ce journal paroît le samedi de chaque semaine.

Le bureau d'abonnement, d'annonces et de demandes relatives à la *Correspondance* est ouvert à son domicile, rue Neuve-Saint-Roch, n°. 165.

Le prix de l'abonnement est de 7 franc 50 c. pour trois mois; de 12 fr. pour six mois et de 21 fr. pour l'année entière.

On peut s'abonner chez tous les libraires, marchands de musique, directeurs des postes de France, et notamment chez les receveurs de la loterie, avec lesquels l'auteur est en relations continuelles, par rapport à son *Observateur aléatoire et littéraire*. On trouvera chez eux la facilité d'échanger ses fonds contre des billets de loterie *portant lots*, qu'on pourra lui adresser sous pli, pour s'en faire payer à la caisse générale. Ce moyen évite des frais de port.

Nous avons lu avec intérêt le premier numéro de ce journal; nous avons surtout remarqué l'article *Violon*, qui est très-curieux, à l'exception de ce que l'auteur dit de l'antiquité de cet instrument, à l'occasion duquel il cite des monumens dont la fausseté a été évidemment reconnue. Nous engageons le C. Cocatrix à se procurer l'excellente gazette de musique, écrite en allemand, que nous avons annoncée plusieurs fois; il y trouvera de très-bons morceaux pour son journal. A. L. M.

Romans.

Le Village de Lohenstein, ou *le Nouvel Enfant trouvé, traduction libre du roman allemand d'Auguste* Lafontaine; *intitulé* Théodore; *par M.me Isabelle* de Montolieu, *traducteur des Tableaux de famille*. 5 vol. in-12. Paris, chez *Debray*, libraire, place du Muséum, n.° 9. Prix, 9 fr. et 12 fr., franc de port.

Les Récollets de Munich, histoire récente, arrivée en Allemagne, publiée par M. Seiffrin, auteur de Brick Bolding, de l'histoire d'un Chien, de la première Nuit de mes noces, de la Famille des menteurs. Imprimerie de *Brasseur*, aîné. A Paris, chez *Capelle*, libraire-commissionnaire, rue J. J. Rousseau, n.° 3. 6. An XI.—1803. In-12. 1 fr. 50 cent. et 2 fr. par la poste.

Journées et Veillées maritimes, ou *Entretiens, Confidences, Amours et Aventures de Voyageurs sur la mer, auxquels on a joint un Voyage fictif, moral et philosophique autour du Monde.* 2 vol. in-12, 3 fr., et 4 fr. franc de port. Paris, chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Mélanges.

Œuvres de Plutarque, traduction d'Amyot, avec les notes de MM. Brotier et Auvilliers; nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'un volume de divers fragmens, par M. Clavier, et de deux de table, en tout 25 volumes in-octavo, ornés de figures en taille-douce et d'un grand nombre de médaillons d'après l'antique. 9.e livraison composée du tome XIX. A Paris, chez *Cussac*, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 33, chez lequel on souscrit, à raison de 6 fr. par volume. Il paroît actuellement 18 vol. de cet intéressant ouvrage, ornés de médaillons et de figures en taille-douce comprises dans la première édition, publiée par le même libraire en 1783 et années suivantes. Le tome XII et dernier des *Vies des Hommes illustres*, et le tome XX paroîtront incessamment.

TABLE DES ARTICLES.

SCIENCES ET ARTS.

Annales françoises de l'histoire naturelle générale de la Physique, de la Chymie, de la Physiologie, et des applications utiles de ces sciences; publiées par les docteurs *Pfaff* et *Friedlander* (en allemand). 3.e livraison. 249

MATHÉMATIQUES. — JEUX DE HAZARD.

Tableau analytique de la Loterie nationale de Paris, dite de France, et des autres loteries; par *Fredin.* 552

Caisse d'Epargnes du C. *Lafarge.* *Ibid.*

ARITHMÉTIQUE.

Arithmétique d'Emile; par Em. *Develay.* 250

ALGÈBRE.

Elémens d'Algèbre, à l'usage du Prytanée françois; par J. B. E. *Dubourguet.* 126

ASTRONOMIE.

Mécanique céleste; par le C. *Laplace;* trad. allemande, par le C. *Burckhardt.* 255

Equations pour la latitude de la Lune; par *M. Triesnecker.* 73 et suiv.

Observations du passage de Mercure sur le Disque du soleil, le 18 brumaire an XI — 9 novembre 1801. 510

Résultats des observations de la nouvelle étoile, découverte le premier janvier 1801, à l'observatoire de Palerme, par Piazzi, et appelée *Cérès Ferdinandea.* 65

Observations de M. *Schroeter,* sur la même étoile. 70

Observations de MM. *Mayer* et *Wildt,* sur la même. 72

Nouvelle planète découverte par M. *Olbers.* 84

Observations de M. *Serffer,* sur la planète découverte par M. *Olbers.* 214

Observations de M. *Herschel,* sur les deux planètes Cérès et Pallas. 216

Travaux entrepris en Laponie, pour tracer un arc du méridien. 231

Changemens à l'observatoire de Berlin. 236

Ouvrage du docteur *Henley,* sur le zodiaque de Denderah. 234

Cours de Physique céleste; par J. H. *Hassenfratz.* 252

MÉCANIQUE.

Traité de mécanique élémentaire à l'usage de l'Ecole polytechnique, rédigé d'après les méthodes de R. *Prony;* par L. B. *Francœur.* 126

Sur diverses inventions relatives à l'art du monnoyage. 516

MARINE.

Le rétablissement de la Marine françoise dans la pratique du catholicisme ; par M. *Legrand.* 137
Des classes d'hommes de mer ; par C. A. B. *Pinières.* 138
Principes organiques de la Marine militaire, et causes de sa décadence dans la dernière guerre, c'est-à-dire, depuis huit ans ; par le même. *Ib.*
Récompense accordée par le parlement d'Angleterre à l'inventeur de *la barque sauveur.* 92

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux arts. 264
Annales du Muséum national d'histoire naturelle. Second et troisième cahiers. 414 et 539

ZOOLOGIE.

Histoire naturelle des animaux, par *Pline;* traduction nouvelle, avec le texte en regard, par *Gueroult.* 515
Tables de l'Histoire naturelle, générale et universelle, d'après les trois règnes ; publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). *Règne animal.* 417

ORNITHOLOGIE.

Histoire naturelle des Grimpereaux-Soui-Mangas, Guit-Guits, Héliotaires, et des Grimpereaux d'Europe ; suivie de celle des Oiseaux du Paradis ; par L. P. *Vieillot.* 129

ENTOMOLOGIE.

De Antennis insectorum, dissertationes duæ, auctore M. C. F. Lehmann. 151

BOTANIQUE.

Traité d'Anatomie et de Physiologie végétales ; par C. F. *Brisseau-Mirbel.* 418
Tables de l'Histoire naturelle générale et universelle, d'après les trois règnes ; publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). *Règne végétal.* Première et seconde livraisons. 269
Les Liliacées, par P. J. *Redouté.* 1, 2 et 3.e livraisons. 542
Description des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de J. M. Cels ; par le C. *Ventenat.* 9 et 10.e livraisons. 545
Lettre sur le Robinier, connu sous le nom impropre de *Faux Acacia ;* par N. *François* (de Neufchâteau). 545
Veronicarum horti Goettingensis Decas, auctore Hoffmann. 589

MINÉRALOGIE.

Cours de Minéralogie, rapporté au Tableau méthodique des minéraux de *Daubenton;* par N. *Jolyclerc.* 129

Tables de l'Histoire naturelle, générale, universelle, d'après les trois règnes, publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). *Règne minéral.* 419

OPTIQUE.

Traité d'optique; par *Locaille.* Nouvelle édition revue par plusieurs élèves de l'Ecole polytechnique. 253

PHYSIQUE.

Physique d'Emile, *ou* Principes de la science de la nature, présentés dans un ordre absolument nouveau; par Em. *Develey.* 420

Nouvelles Expériences galvaniques faites sur le cœur et les autres organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge; par P. H. *Nysten*, médecin. 433

Sur la meilleure manière d'aimanter à saturation; par le C. *Coulomb.* 515

Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences; par Jean *Sennebier.* 252

CHYMIE.

Opinion du C. Laplace, sur les substances minérales prétendues tombées du ciel. 406 et 526

Vert d'orties, découvert par M. *Kalugin* à Moscow. 254

Note du C. *Duméril*, sur des calculs d'un volume très-considérable, extraits de l'intérieur de la fosse naviculaire d'un jeune homme de vingt-un ans. 409

PHYSIOLOGIE.

Essai sur la nutrition du Fœtus; par Jean-Frédéric *Lobstein.* 7

Histoire naturelle de la peau, et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps; par J. *Banau*, médecin consultant. 261

Histoire anatomique, physiologique et optique de l'œil; par *Lefèbure.* 262

MÉDECINE.

Mémoire sur les causes de l'Hydrophobie, vulgairement connue sous le nom de rage, et sur les moyens d'anéantir cette maladie; par E. F. M. *Bosquillon.* 133

Histoire médicale de l'Armée d'Orient; par le médecin en chef R. *Desgenettes.* 171

Considérations sur les différences constantes et accidentelles de l'organisation et de l'éducation; par le C. *Calvet.* 263

Observationes Christiani Desloges. *Ibid.*

Mémoire sur le commerce des nègres au Kaire, et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant; par Louis *Frank.* 26.

Manuel des Goutteux, traduit du latin, allemand et anglois, par B. *Dutilleul.* 547
De la Vaccine considérée comme antidote de la petite vérole; par L. A. *Mongenot*, médecin. 501
Observations sur la Vaccine faite à Turin. 405
Macrobiotique de Hufeland, trad. en esclavon. 254
Sur les vices de l'ouie chez les sourds et muets; par M. *Pfingsten.* 569

MATIÈRE MÉDICALE.

Mémoire sur l'Opium; par Michel *Attumonelli.* 425
Commission nommée pour l'examen et l'application du *lait de papayes*, regardé dans les Colonies comme le plus puissant moyen pour la guérison des vers, surtout du ver solitaire. 411
Extrait d'un Mémoire de M. Acharius, sur l'emploi et l'utilité de l'eau de goudron dans les maladies vénériennes. 367, 368

CHIRURGIE.

Précis d'observations de chirurgie, faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon; par L. V. *Cartier.* 265
Opérations de l'oculiste *Forlenze*, aux Aveugles des Quinze-Vingts. 244

ECONOMIE.

Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, publiée par une Société de savans, et rédigée par C. S. *Sonnini.* 154 et 548
Saggio Sopra le peschiere e la loro utilità di Anton Maria *Vassalli-Eandi.* 265
Perfectionnement de la préparation du sucre de betteraves. 571
Nouveau procédé de M. Oreus, pour faire du pain avec le lichen d'Islande. *Ibid.*
Nouveau système de répartition de la contribution foncière; par Samson *Michel.* 424

AGRICULTURE ET ECONOMIE RURALE.

Des Arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés *Quenouilles;* par Etienne *Calvel.* 201
Récompense promise par l'empereur de Russie, pour les perfectionnemens relatifs à l'agriculture. 233
Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne, dans les divers états de l'Europe et au Cap-de-Bonne-Espérance; par C. P. *Lasteyrie.* 265
Sur la récolte de froment obtenue l'année dernière dans le parc de Rambouillet; sur la vente des laines du troupeau établi à Perpignan, et sur le rouissage du chanvre. 521

COMMERCE.

La Clef du commerce; par le C. *Désolneux.* 425
Traité des changes et des arbitrages; par le C. *Guillard.* 550
Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet.* 135, 551
Dictionnaires des Marchandises; par MM. *Nehmnich* et *Reinhard.* 372

LÉGISLATION.

Législation primitive considérée dans les derniers temps, par les seules lumières de la raison par le C. *de Bonald.* 555
Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la république françoise; discours par P. S. *Nougaret.* 135

GEOGRAPHIE.

Modern Geography; by *John Pinkerton.* 269
De la Géographie physique ou naturelle; par C. J. A. *Carney.* *Ibid.*
Exposition des travaux du dépôt général de la guerre pendant le cours de l'an 10. 106
Cartes de la Souabe, par M. *Amman*, à Dillingen. 89
Carte hydrographique de la Russie. 372

STATISTIQUE.

Guides des Voyageurs en Europe; par M. *Reichard.* 139

VOYAGES.

Journal d'un Voyage en Allemagne, fait en 1773; par G. A. H. *Guibert*; précédé d'une notice historique sur la vie de l'auteur, par le C. *Toulongeon.* 193
Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens. 270
Voyage pittoresque de la Syrie, etc. 25.e livraison. 553
Nouvelles de l'expédition du capitaine Baudin. 245
Lettre de M. Alexandre Humboldt, sur son Voyage dans l'Amérique septentrionale. 256

HISTOIRE.

Histoire d'Hérodote, traduite du grec avec des remarques historiques et critiques, par M. *Larcher.* 554
Politique de tous les cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI; par P. L. *Ségur* aîné. 136, 271
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence; par *Montesquieu.* 271
Mémoires historiques et politiques sur la république de Venise, rédigés par Leopold *Curti.* 272
Mémorial de la révolution françoise; par P. C. *Lecomte.* *Ibid.*
Campagnes de Bonaparte à Malte, en Ægypte et en Syrie; par Jean-Baptiste *Lattil.* 427

Abrégé des vies des pères, des martyrs et des autres principaux saints; par M. *Godescard.* 427
Mémoire sur la Colonie françoise du Sénégal; par le C. *Pelletan.* 428
Almanach ecclésiastique de France pour l'an XI de la république et pour les années 1802 et 1803 de l'ère chrétienne. 554
Précis historique de la Guerre civile de la Vendée, depuis son origine jusqu'à la pacification de la Jaunaie; par P. V. J. *Berthre de Bourniseaux.* 161
Mœurs des François sous leurs deux derniers rois; par J. C. *Farey.* 273
Histoire de l'île Saint-Domingue: trad. de l'anglois par le C. *Breton.* 274
Mémorial topographique et militaire, rédigé au dépôt général de la guerre, par ordre du ministre. 555
Histoire de la ligue hanséatique; par M. *Sartorius.* 209
Extrait d'un mémoire de M. *Heeren, de fontibus et autoritate Trogi Pompeii, ejusque exceptoris Justini.* 76
Histoire du Holstein et du Slesvic; par MM. *Christiani* et *Hegewisch.* 369
Arbre généalogique des souverains de Russie. 253
Recueil de notices sur les Mongols, par M. *Pallas.* 372

DIPLOMATIE.

Table des Traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours; par le C. *Koch.* 274

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

Monumens antiques, inédits ou nouvellement expliqués; tome I, *troisième* livraison, par A. L. *Millin.* 19
Lettre au C. *Millin*, sur l'Origine des Diptyques consulaires; par le C. *Coste.* 444
Monumens apportés d'Égypte à Londres, gravés par M. *Alexandre.* 255

NUMISMATIQUE.

Numophylacium Suhmianum; per J. J. Weber. 425

MYTHOLOGIE.

Théologie payenne, *ou* Cours de Mythologie, par le C. *Grellet.* 555

PALÆOGRAPHIE.

Fac simile de l'Inscription de Rosette, fait par les soins de la Société des Antiquaires à Londres, et Observations de M. *Heyne* sur ce monument. 392
Corrections proposées par M. *Penn* à la copie de l'inscription de Rosette, publiée par lui. 255
Observations de M. *Grotesend*, sur l'écriture cunéiforme persépolitaine. 398

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Institut national. Ordre des lectures de la séance publique du 2r nivose an 11. 508
Prix décerné dans la même séance. 509
Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le premier trimestre de l'an 11. — Partie mathématique, par le C. *Lacroix*, secrétaire. 510
— Partie physique, par le même. 521
Collège de France. Ouverture des cours pour l'an 11. 238
Collège de pharmacie à Paris. Séance du 21 vendémiaire an 11. 96
Société philomathique. 406
Société académique des sciences. 411
Académie de législation. Séance publique du 1 frimaire an 11. 241
Société galvanique. Expériences sur le galvanisme. 99
——— Séance du 11 brumaire. 242
Société d'encouragement pour l'industrie nationale ; prorogation du concours propose par elle relativement aux filets de la pêche, faits au métier. 103
Conseil des arts et du commerce du département de la Seine; prix proposés par lui. 239
Athénée des Etrangers; veillée des Muses, cours, conférences. 104
Organisation de l'Institut national de la république italienne. 95
Société établie en Angleterre pour subvenir aux besoins des savans dans l'indigence. 93
Highland Society à Edimbourg; sa séance du 4 juillet 1802. 94
Sur l'état actuel de l'université de Goettingue; par M. *Brandes*. 573
Extrait des séances de la Société royale des sciences de Goettingue, depuis le 1 janvier 1802, joint à l'annonce des ouvrages que les professeurs de l'université ont mis au jour dans le courant de l'année dernière et de cette année. 54, 206 et 573
Académie royale des sciences à Berlin; séance du 5 août 1802. 94
Etablissemens dont l'université de Tubingue est enrichie. 90
Musée de lecture établi à Hambourg; par M. *Campe*. 232
Université de Copenhague; prix proposé par elle. 370
Suppression d'un évêché et d'une école latine en Islande. *Ibid.*
Académie des sciences de Stockholm. 367
Académie des belles-lettres de la même ville; question proposée par elle. 368
Les CC. Alibert et Alyon nommés correspondans du Collège de médecine de Stockholm. 91
Publication des ouvrages et de la correspondance de Gustave III, roi de Suède. 367

Progrès des lettres en Suède sous Gustave III. 230
Partisans de la littérature esclavonne dans la Hongrie. 254
Casimir Lyszczinski; mémoire pour servir à l'histoire de l'Athéisme; par le docteur *Ammon*. 387

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire raisonné de bibliologie, 2.e vol.; par G. *Peignot*. 278

BIOGRAPHIE.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par *Amyot;* avec des notes et des observations, par MM. *Brotier* et *Vauvilliers*. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par E. *Clavier*. 379, 429, 566
Vie privée, politique et littéraire de *Beaumarchais*. 429
Notice sur *Duboy-Laverne*; par le C. *Silvestre de Sacy*. 183
Notice historique sur Valazé; par le C. *Dubois*. 277
Notice sur la vie et les ouvrages de David *Durand;* par le C. *Barbier*, bibliothécaire du conseil d'état. 487

MÉTAPHYSIQUE.

Journée solitaire de l'homme sensible; par A. *de Gomer*. 137
Kant jugé par l'Institut; observations sur ce jugement, par un disciple de Kant; et remarques sur tous les trois, par un observateur impartial (M. *de Gersdorf*). 146

MORALE.

La Journée solitaire de l'homme sensible; par A. D. *Gomer*. 266
Encyclopédie morale, traduite de l'anglois par madame *de Rivarol*. 267

ANTHROPOLOGIE.

Considérations physiques et morales sur la Nature de l'Homme, ses facultés, etc.; par A. J. *Perreau*. 289
De l'Homme considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux; par J. C. *Delamétherie*. 424

EDUCATION.

Catéchisme de morale, et Abrégés des grammaires françoise et latine; rédigés par le C. *Choptinel*. 136
Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens; par le C. *Campe*. *Ibid.*
Le Trésor des Enfans; par Pierre *Blanchard*. 137, 268
Les Entretiens du père Raimond. 267
Correspondance de milady *Cécile* avec ses enfans; par A. F. *Fréville*. 425
Le Porte-feuille des Enfans, n.° 23, rédigé par les CC. *Duchesne* et *Leblond*. 449

GRAMMAIRE.

Méthode simple, sûre et nouvelle pour connoître, d'un seul coup-d'œil, le genre de tous les substantifs françois qui ont la même terminaison; par le C. *Salavy-Dufresnoy.* 276

Thèmes françois; par le même. *Ibid.*

Grammaires comparées des langues françoise et angl : par le même. 557

Leçons de langue allemande; par J. Valentin *Oger.* 558

La vraie théorie de la langue latine; par P. M. *Colbault.* *Ibid.*

PHILOLOGIE.

Dissertations de Maxime de Tyr, philosophe platonicien; traduites sur le texte grec, par J. J. *Combes-Dounous.* 528

LITTÉRATURE.

Oraisons funèbres de Bossuet. 279

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Chrestomathie arabe, publiée par J. *Jahn* — Dictionnaire arabe-latin pour l'intelligence de la Chrestomathie arabe; par le même. 505

LANGUE CHINOISE.

Literæ patentes Imperatoris Sinarum Kanghi, *sinice et latine, cum interpretatione P. Ignatii Kœgleri J. J. ex archetypo sinensi edidit, additis notitiis sinicis Christoph. Theoph.* de Murr. 39

Annonce d'un recueil de pièces utiles pour faciliter l'étude et l'intelligence de la langue chinoise; ouvrage rédigé par un littérateur. 558

Nouvelles concernant la Littérature chinoise. 91

LITTÉRATURE LATINE.

Oraison de Cicéron pour Marcellus; extrait d'un recueil traduit de Cicéron, par le C. *B***.* 559

POÉSIE.

Satyre des Romans du jour; par Charles *Millevoye.* 430

Rolland Furieux, poème imité de l'Arioste; par le C. *Laborie.* 276

Satyres d'Horace, traduites en vers par Pierre *Daru.* 478

Dithyrambe sur l'immortalité de l'ame; par Jacques *Delille.* 559

Athénor, poème en seize chants (en allemand). 561

THEATRES.

OEuvres de Crébillon. 280

Brennus, opéra, représenté à Berlin, au profit des pauvres. 404

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Début de mademoiselle *Georges Weimer.* 246

Isule et Orovèse. 532

THÉATRE FAYDEAU.

Michel Ange. 535

Joanna. 246

THÉATRE LOUVOIS.

L'Anti-Célibataire, *ou* la Manie des Mariages. 533
La petite École des Pères. 534
La Saint-Jean, *ou* les Plaisans. 247

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Salomon de la rue de Chartres, *ou* les Procès de l'An dix. Revue épisodique, vaudeville en un acte. 124
Emilie, *ou* les Femmes. 536
Le Départ pour la Russie. 538
Chapelain, *ou* la Ligue des auteurs contre Boileau. *Ibid.*
Les Préventions d'une Femme. 247

BEAUX-ARTS.

Paris et ses monumens, mesurés, dessinés et gravés par *Baltard* 140
Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts; rédigé par le C. Landon. 280, 452, 562
Nouvelles des arts, peinture, sculpture, architecture et gravure; par le même. 281
Manuel du Muséum françois; œuvre du Dominiquin et de Spada. *Ibid.*
Peinture mécanique des CC. *Bœninger* et compagnie. 287
Architecture civile; par L. A. *Dubut.* 282
Théorie des jardins; par le C. *Morel.* 284
Correspondance des Amateurs musiciens, rédigée par le C. *Cocatrix.* 563
Vénus de Médicis, en route pour Paris. 245
Statue de Voltaire à Toulouse. 96
Monument érigé à Hambourg, en mémoire de feu M. le professeur Büsch. 90
Statue érigée à Washington. 95

ROMANS.

Quatre nouvelles; par J. C. *Fulchiron.* 289
Nouvelles imitées de Michel *Cervantes.* *Ibid.*
La Rencontre au Carigliano; par Isabelle *Montolieu.* *Ibid.*
Théodora du Guesclin. 288
Le Village de Lobenstein; par madame Isabelle *de Montolieu.* 565
Les Récollets de Munich, histoire publiée par M. *Secrin.* 566
Journées et Veillées maritimes. *Ibid.*

MELANGES.

Le Journal de poche, nécessaire contenant des tables précieuses, instructives et amusantes, à l'usage de l'un et l'autre sexe. 144
Spicilége de littérature ancienne et moderne; par le C. *Coupé.* *Ibid.*
OEuvres de Plutarque, traduction d'*Amyot*, avec les notes de MM. *Brotier* et *Vauvilliers*. 9.e livraison composée du tome XIX. 566

BRITISH MUSEUM

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

PHYSIQUE.

Nouvelles Expériences galvaniques faites sur le cœur et les autres organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge; par P. H. *Nysten.* 435

ARCHÉOLOGIE.

Lettre au C. *Millin*, sur l'Origine des Diptyques consulaires; par le C. *Coste.* 443

POÉSIE.

Satyres d'Horace, traduites en vers par Pierre *Daru.* 476

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les ouvrages de David *Durand*; par le C. *Barbier.* 487

MÉDECINE.

De la Vaccine considérée comme antidote de la petite vérole; par L. A. *Mongenot.* 501

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

PARIS.

Institut national.

Ordre des lectures de la séance publique du 21 nivose an 11. 508
Prix décerné dans la séance publique du 21 nivose an 11. 509
Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le premier trimestre de l'an 11. — Partie mathématique, par le C. *Lacroix*, secrétaire. 510
— Partie physique, par le C. *Lacroix*, secrétaire. 521
Ouvrages imprimés présentés à la classe par ses membres. 531

THÉATRES.

Isule et Orovèse. 532
L'Anti-Célibataire, *ou* la Manie des Mariages. 533
La petite Ecole des Pères. 534
Michel Ange. 535
Emilie, *ou* les Femmes. 536
Le Départ pour la Russie. 538
Chapelain *ou* la Ligue des auteurs contre Boileau. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales du Muséum national d'histoire naturelle. Troisième cahier. 539

Botanique.

Les Liliacées, par P. J. *Redouté*. 1, 2 et 3.e livraisons. 542

Description des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de J. M. Cels; par le C. *Ventenat*. 9 et 10.e livraisons. 545

Lettre sur le Robinier, connu sous le nom impropre de *Faux Acacia*; par N. *François*. *Ibid.*

Médecine.

Manuel des Goutteux, traduit du latin, allemand et anglois, par B. *Dutilleul*. 547

Economie.

II. et III.e Cahiers de la Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, rédigée par le C. *Sonnini*. 548

Education.

Le Porte-feuille des Enfans, rédigé par les CC. *Duchesne* et *Leblond*. 549

Commerce.

Traité des changes et des arbitrages; par *Guillard*. 549

XV, XVI et XVI.e Cahiers de la Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet*. 551

Loterie.

Tableau analytique de la loterie nationale de Paris, *dite* de France, et des autres loteries y annexées; par le C. *Fredin*. 552

Caisse d'épargnes du C. Lafarge.—Liste générale des numéros portant rentes par option, et sortis aux différens tirages, précédée d'une instruction nécessaire aux actionnaires. *Ibid.*

Législation.

Législation primitive considérée dans les derniers temps, par les seules lumières de la raison; par le C. *de Bonald*. 555

Voyages.

Voyage pittoresque de la Syrie, etc. 25.e livraison. *Ibid.*

Histoire.

Almanach ecclésiastique de France pour l'an XI de la république et pour les années 1802 et 1803 de l'ère chrétienne. 554

Histoire d'Hérodote, traduite du grec; par M. *Larcher*. *Ibid.*

Théologie payenne; par le C. *Grellet*. 555

Mémorial topographique et militaire, rédigé au dépôt général de la guerre, par ordre du ministre. *Ibid.*

Grammaire.

Grammaires comparées des langues françoise et angloise; par *Salavy Dufresnoy*. 557

Leçons de langue allemande; par J. Valentin *Meyer*. 558

Langue chinoise.

Annonce d'un recueil de pièces utiles pour faciliter l'étude et l'intelligence de la langue chinoise. *Ibid.*

Langue latine.

La vraie théorie de la langue latine; par P. M. *Cotbault*. *Ibid.*

Instruction latine.

Oraison de Cicéron pour Marcellus; par le C. *B****. 559

Poésie.

Dithyrambe sur l'immortalité de l'ame; par Jacques *Delille*. *Ib.*

Athénor, en seize chants (en allemand). 561

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts; rédigés par le C. Landon. 562

Musique.

Correspondance des Amateurs musiciens, rédigée par le C. *Cocatrix*. 563

Romans.

Le Village de Lobenstein; par madame Isabelle *de Montolieu*. 565

Les Récollets de Munich, histoire publiée par M. *Servin*. 566

Journées et Veillées maritimes. *Ib.*

Mélanges.

OEuvres de Plutarque, traduction d'*Amyot*, avec les notes de MM. *Brotier* et *Vauvilliers*. *Ibid.*